Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMAN.
SALA DI STUDIO
65_66
1

BNCR
SS.94
(093)
(44)
C 730

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE SÉRIE

HISTOIRE POLITIQUE

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE LA COUR ET DES GÉNÉRAUX

RÉDIGÉS AU DÉPÔT DE LA GUERRE, DE 1763 À 1788

SOUS LA DIRECTION DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE VAULT

MORT EN 1790

ET PUBLIÉS AVEC LE CONCOURS DU MINISTRE DE LA GUERRE

PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOME IX

PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LV

DM

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

CAMPAGNES

DE FLANDRE, D'ITALIE ET D'ALLEMAGNE,

EN 1709.

Digitized by Google

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

PREMIÈRE PARTIE.

CAMPAGNE DE FLANDRE.

Chacun sait quels furent les malheurs que fit éprouver à l'Europe la rigueur de l'hiver de 1708 à 1709; mais aucune partie n'en ressentit de plus funestes effets que la France, par la disette générale dont ils furent suivis. Il sembla que les éléments avec ses ennemis avaient conspiré pour sa ruine entière. On ne rappellera point ici les fléaux dont les peuples furent affligés, on fera seulement observer qu'ils occasionnèrent dans les affaires militaires un dérangement plus fatal encore que les mauvais succès des campagnes précédentes. Les fruits de la terre détruits par les inondations et par les gelées ne laissèrent plus d'espérance de récolte. Les magasins étaient presque vides : il fallut tirer des grains de l'étranger et principalement des côtes d'Afrique; on n'avait que peu de vaisseaux pour en protéger les transports. D'un autre côté les

Digitized by Google

fonds manquaient et pour les munitionnaires et pour la solde des troupes. Point de recrues, point de subsistance sur la frontière, aucun moyen d'assembler des armées assez tôt pour prévenir les entreprises des ennemis; révoltes dans les garnisons, occasionnées par le manque de pain et de prêt; désertion parmi les troupes et découragement presque total.

Il n'en était pas de même chez les ennemis. Leur pays souffrit moins de la gelée, et ils avaient plus de ressources. Les Hollandais avaient chez eux des magasins considérables; maîtres de la mer, ainsi que les Anglais, ils n'eurent pas de peine à les augmenter de ce qu'ils tirèrent des côtes de Barbarie; rien ne leur manqua pour mettre leurs armées dans l'abondance, tandis que les troupes de France, affaiblies et découragées, près de manquer de tout, semblaient devoir périr de misère. L'avantage que ces grands moyens leur donnaient de commencer de bonne heure la campagne fit craindre que tout à coup ils ne pénétrassent dans le royaume. Lille, Gand et Bruges, dont ils venaient de se rendre maîtres, leur ouvraient les portes de l'Artois, de la Picardie et des pays situés le long de la mer. Leurs généraux, leurs troupes avaient pris un tel ascendant sur les nôtres, qu'on désespérait de pouvoir arrêter le cours de leurs conquêtes. Le roi voyait presque tous les princes de l'Europe ligués contre lui. Ses alliés lui étaient plus à charge qu'utiles. Il fallait soutenir le roi d'Espagne, qui était sur le penchant de sa ruine totale, et entretenir les électeurs de Bavière et de Cologne, qui n'avaient plus de domaines ni aucun espoir de les recouvrer ; il fallait se déterminer, ou à risquer de tout perdre par la continuation de la guerre, ou à chercher, par un accommodement désavantageux, à sauver une partie de ce qu'on ne pouvait défendre.

Dans ces circonstances funestes, le roi n'hésita pas à re-

nouer une négociation avec les Hollandais, qui alors s'érigeaient en arbitres des puissances de l'Europe. Les tentatives que sa majesté avait précédemment faites en secret avaient été infructueuses. Le président Rouillé fut envoyé, au mois de mars, avec des pleins pouvoirs pour traiter ouvertement avec les députés des États-Généraux : les propositions qu'il leur fit de la part du roi étaient dictées par la nécessité où était sa majesté d'acheter le repos de ses sujets. Mais les Hollandais parlèrent en vainqueurs, et deux mois de conférences ne servirent qu'à faire connaître leur orgueil et le dessein où ils étaient de continuer la guerre et de ruiner la France. M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, qui se rendit à La Haye pour voir par lui-même s'il restait encore quelques moyens de travailler avec succès au rétablissement de la paix, et pour presser une négociation que le roi ne voulait pas rompre malgré les conditions humiliantes qu'on lui imposait, ne trouva pas les esprits mieux disposés. Le prince Eugène et le duc de Marlborough, plénipotentiaires de l'empereur et de l'Angleterre, les échauffèrent encore. On vit bien qu'il était inévitable d'entrer en campagne : il fallut faire des efforts extraordinaires pour se procurer des fonds et des subsistances. Le roi envoya sa vaisselle à la monnaie; les princes et la plupart des particuliers firent de même. Les intendants des provinces, aidés par le zèle des habitants, trouvèrent quelques ressources dans les greniers. On commença à espérer de pouvoir faire vivre les armées.

Il y en eut cinq sur pied pendant cette campagne; une en Flandre, une sur le Rhin, la troisième en Dauphiné, une autre en Catalogne, et une en Roussillon.

Monseigneur le Dauphin avait été destiné à commander celle de Flandre, monseigneur le duc de Bourgogne celle du

Rhin, et M. le duc d'Orléans celle qui devait agir en Espagne; mais les maux que causa l'hiver ayant ôté les moyens de fournir aux dépenses inséparables de la présence des princes aux armées, le roi donna le commandement de celle de Flandre à M. le maréchal de Villars, celui de l'armée du Rhin à M. le maréchal d'Harcourt, et de celle du Dauphiné à M. le maréchal de Berwick. M. le maréchal de Besons fut destiné à commander l'armée de Catalogne, et M. le duc de Noailles celle du Roussillon. M. le marquis de Bay eut le commandement de l'armée du roi d'Espagne.

Les alliés eurent aussi cinq armées : l'une aux Pays-Bas, commandée par le prince Eugène et le duc de Marlborough; l'autre sur le Rhin, aux ordres du duc de Hanovre; le comte de Thaun commanda celle du Piémont, le comte d'Aremberg celle qui devait agir en Espagne, indépendamment de celle des Portugais. Ils firent des efforts extraordinaires pour porter jusqu'à cent quatre-vingt-trois bataillons et trois cent quinze escadrons leur armée aux Pays-Bas. Il s'en fallait beaucoup que l'on pût assembler en Flandre des forces aussi considérables. Le roi ne destina que cent cinquante bataillons et deux cent vingt escadrons pour former l'armée qui devait agir dans cette partie sous les ordres de M. le maréchal de Villars; encore ne fut-il pas possible de compléter les troupes.

A l'égard du plan que la cour forma pour les opérations de la campagne, on en proposa plusieurs, ainsi qu'on peut le voir par une lettre de M. le chevalier de Follard à M. de Chamillart, et par deux mémoires du 15 et du 18 mars, qu'on rapportera au rang des pièces.

Le roi prévoyait bien que ses ennemis mettraient tout en usage pour exécuter le vaste projet qu'ils annonçaient, de

pénétrer dans l'intérieur du royaume et d'y porter la désolation; mais sa majesté crut ne pouvoir former aucun plan sans connaître auparavant les moyens que ses ministres et ses généraux pourraient lui fournir : elle aurait désiré qu'on pût prendre Lille avant que ses ennemis fussent assemblés; mais on n'y voyait aucune possibilité; c'est ce dont on pourra juger par le détail qu'on va faire de la situation où se trouvaient à la fin de l'hiver les affaires de la frontière.

M. le maréchal de Boufflers, qui était resté en Flandre après la campagne précédente, employa les deux premiers mois de l'année à visiter toutes les places de cette frontière, à pourvoir à leur sûreté autant que cela était possible, et à apaiser les révoltes que le défaut de prêt occasionnait dans les garnisons. Il fit en même temps quelques dispositions pour le siége de Lille ou celui de Menin; mais le défaut de magasins ne lui permit pas d'entreprendre aucune de ces deux opérations, et sa santé se trouvant altérée par les fatigues et la rigueur de la saison pendant les tournées qu'il fit, il revint, avec la permission du roi, à la cour, où il arriva le 2 mars.

M. le maréchal de Villars, nommé pour le remplacer, partit le 16 du même mois et arriva le 18 à Cambrai. Son premier soin fut de visiter toutes les places de la frontière, et de chercher quelques expédients pour pouvoir faire les premières dispositions pour entrer en campagne; il n'y trouva qu'une misère affreuse et au-dessus de toute expression. Les officiers n'étaient point payés, les soldats manquaient de pain; il n'y avait ni magasins ni aucune ressource pour en former. Il demanda à la cour des moyens; on les lui promit, mais il fallut les attendre longtemps.

Étant instruit que le roi persistait dans le dessein de faire

Digitized by Google

le siége de Lille avant que les ennemis fussent en état de s'y opposer, il examina par lui-même les moyens d'y réussir; mais le défaut d'argent, de farines et de fourrages lui présenta des obstacles insurmontables. On abandonna ce projet; il en conçut un autre qui parut moins difficile : c'était de surprendre Courtray, ou au moins d'empêcher les ennemis de conduire des convois à Lille; mais les mêmes motifs s'opposèrent à son exécution. Réduit à chercher à interrompre le commerce de Lille à Menin et à Oudenarde, il tira, au mois d'avril, quelques troupes des garnisons, établit des postes dans les châteaux de Lannoy et de Templeuve, situés entre Lille et Tournay, et fit enlever la plus grande partie des travailleurs que les ennemis employaient à la réparation de la chaussée de Lille à Menin.

Pendant les derniers jours d'avril, il visita la Lys, la Deule et la Scarpe au-dessous de Douai, pour chercher un poste où il pût assembler l'armée, et où il fût à portée d'empêcher les ennemis de pénétrer en Artois et d'attaquer Douai, Béthune ou Aire, dont la prise leur aurait ouvert l'entrée de la Picardie et du Boulonnais.

Le 1er mai, M. le maréchal écrivit au roi pour lui rendre compte de la tournée qu'il venait de faire, et de ses projets pour le commencement de la campagne. Ayant reconnu l'impossibilité où l'on était de surprendre Lille et même d'empêcher les ennemis de faire les siéges d'Ypres et de Tournay, il était d'avis d'abandonner ces deux dernières places à leurs propres forces, et d'y laisser assez de troupes et de munitions pour qu'elles pussent faire une longue résistance. A l'égard des autres places et des pays les plus exposés, il était persuadé qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour les couvrir, que d'assembler l'armée à la Bassée et de tirer une ligne depuis Douai jusqu'à

Digitized by Google

la haute Lys, du côté de Saint-Venant; ce qui lui paraissait d'autant plus facile que le pays, dans toute son étendue, était naturellement d'une bonne défense, ainsi qu'on le verra par le détail suivant qu'il fit lui-même dans sa dépêche au roi.

A une demi-lieue de Douai en descendant le canal, le ruisseau d'Escrechins coupait la plaine et laissait si peu de terrain jusqu'à la Scarpe que les ennemis ne pouvaient penser à s'y placer. On trouvait ensuite, le long du canal, des marais, ou bien ses bords étaient tellement élevés qu'il eût été difficile d'y jeter des ponts. Au delà le pays était coupé par le canal de Lens, qui pouvait arrêter les ennemis et les empêcher de se porter promptement ou du côté de Béthune, ou du côté de Douai; nous pouvions, au contraire, pour notre communication avec ces deux places, y pratiquer des ponts, soit au village d'Harnes, soit à celui de Noyelle. Depuis le canal de Lens en descendant la Deule, il régnait, depuis Harnes jusqu'au village de Hulluch, un marais impraticable qui servait de barrière dans cette partie; de Hulluch à la Bassée la distance n'était que de trois quarts de lieue, et il était facile de le mettre en défense en retenant les eaux de la Deule et celles du canal de la Bassée, qui était aussi bordé de marais.

On proposait à M. le maréchal une ligne depuis la Bassée jusqu'à Estaires sur la Lys; mais il lui parut trop dangereux de s'étendre dans un pays coupé de canaux, où la cavalerie ne pourrait agir. Il était d'avis de replier sa gauche, en partant de la Bassée, et de la diriger le long du canal des Crettes, ou de faire une ligne depuis la tête du marais de Hulluch jusqu'au village de Cuincy, où commençait un autre marais impraticable qui s'étendait jusqu'à Beuvry, et dont la tête pouvait être défendue par le château de ce nom et celui de Cuincy, qu'on proposait d'occuper. De Beuvry à Béthune la distance était de

trois quarts de lieue : les hauteurs nous étaient favorables dans toute cette étendue, qui d'ailleurs était couverte par un marais et par un pays fort coupé.

Suivant le projet de M. le maréchal, la ligne devait passer en avant de Béthune et gagner ensuite la hauteur d'Hinge, et de là, Montbernenchon, d'où, par un pays couvert, elle joignait le ruisseau de Robecq, que l'on pouvait grossir assez pour mettre en sûreté le pays jusqu'à Saint-Venant, qui n'en était éloigné que d'une petite demi-lieue; enfin, la ligne laissait derrière elle, dans cette partie, le pays de Lalen, qu'on regardait comme impraticable, et dans lequel le marais de Guincy, la petite rivière de Haut-Courant et celle de Louanne, dont on pouvait retenir les eaux, formaient des obstacles insurmontables. M. le maréchal pensait aussi qu'en coupant les chemins on pouvait tellement retarder la marche des ennemis vers la haute Lys, que si, en partant de Lille, ils venaient à prendre ce chemin en laissant la Deule sur leur gauche, on pouvait, en partant des environs de la Bassée et de Lens, y arriver avant eux, et que, l'armée étant placée la droite à Harnes, la gauche près de la Bassée, on pouvait de même les prévenir, sur le haut de la Deule, s'ils prenaient le parti de marcher sur Douai. Partout, le pays, de notre côté, était ouvert et favorable à tous les mouvements qu'on pouvait être dans le cas de faire; celui des ennemis était très-difficile.

M. le maréchal était d'avis de suspendre l'exécution du projet d'un camp retranché sous Béthune, parce que le pays formait un retranchement naturel, et qu'en deux jours il pouvait être perfectionné. Il préféra commencer par celui de Saint-Venant, et il y fit travailler. Il était fâcheux qu'on n'eût pas conservé celui de la Bassée et que l'on n'eût pas les moyens de le rétablir; mais on était tellement gêné pour la subsistance en

pain, qu'on craignait de ne pouvoir en fournir aux troupes et aux paysans qu'il faudrait y employer.

Malgré les avantages que M. le maréchal trouvait dans la position dont on vient de faire le détail, il ne la jugeait cependant soutenable qu'en proportion du nombre des troupes qui seraient à sa disposition; c'est sur cet objet qu'il n'était pas sans inquiétude. Quoiqu'on lui eût destiné cent cinquante bataillons et deux cent vingt escadrons, il comptait qu'il ne lui resterait à mettre en campagne que cent vingt bataillons et deux cents escadrons, parce qu'il se croyait obligé de laisser dans Tournay et dans Ypres vingt-quatre ou trente bataillons de campagne, indépendamment des garnisons ordinaires, et de doubler les bataillons et escadrons des troupes de Bavière et de Cologne pour leur donner de la consistance. Les ennemis, au contraire, avaient le même nombre de troupes que l'année précédente; ils l'avaient même augmenté de quelques troupes anglaises et de celles qu'ils avaient prises à leur solde en Allemagne, tant du roi Auguste que des électeurs Palatin et de Brandebourg. On sut aussi que, leur projet étant de porter les grands coups en Flandre, ils se proposaient de tirer quelques troupes de leur armée d'Allemagne, afin de pouvoir mettre en campagne aux Pays-Bas cent quatre-vingt-trois bataillons et trois cent quinze escadrons. M. le maréchal pensait qu'avec des forces aussi formidables ils formeraient deux armées: l'une de cent bataillons et cent escadrons destinée à faire tête à celle du roi, l'autre de quatre-vingts bataillons et cent escadrons destinée, avec le secours d'une flotte, à tenter de pénétrer dans le Boulonnais.

Quant aux subsistances, les ennemis avaient toutes sortes d'avantages sur nous : leurs magasins étaient faits, et ils prenaient des mesures pour se faire suivre par des fourrages secs, dont ils étaient abondamment pourvus, tandis que nous en

manquions dans toutes les parties où nous pouvions en avoir besoin pour soutenir nos postes. Il en était de même des blés et des farines dans la plus grande partie des garnisons. Les commandants manquaient d'argent; les officiers subalternes étaient réduits à une telle extrémité, que plusieurs de ceux qui étaient à Tournay furent obligés, pour avoir de quoi fournir à leur subsistance, de vendre leurs armes et leurs habits. La misère des soldats n'était pas moindre. Cependant, sur l'espérance de quelque soulagement dans laquelle M. le maréchal les entretenait, ils souffraient avec patience des maux auxquels on ne voyait que des remèdes éloignés.

Toutes les nouvelles assuraient que les ennemis étaient prêts à entrer en campagne, et qu'ils portaient leurs principales vues du côté de Bruxelles et de Gand, dont ils augmentaient les magasins; ils préparaient déjà du pain pour la subsistance des troupes qui devaient s'assembler incessamment en avant de ces places; celles qui avaient hiverné sur le Rhin étaient en marche pour venir dans les Pays-Bas, et on apprit que les garnisons de la Meuse avaient ordre de partir le 9 pour s'approcher de Bruxelles, de sorte que toutes leurs forces pouvaient être réunies vers le 20 du mois.

Ces nouvelles firent juger à M. le maréchal qu'il n'y avait point de temps à perdre pour se mettre en état d'entrer en campagne et pour chercher, par toutes sortes de moyens, à vaincre les difficultés qui s'opposaient à l'assemblée de l'armée; et, afin de pouvoir faire connaître au roi la véritable situation des affaires et recevoir les ordres de sa majesté, il demanda la permission de se rendre pour quelques jours à la cour : il y arriva le 8.

Le roi approuva son projet sur la position de la Bassée et la ligne proposée depuis la Scarpe au-dessous de Douai jusqu'à

Digitized by Google

la Lys; et pour qu'il fût en état d'assembler les troupes aussitôt que les ennemis se mettraient sous la toile, sa majesté ordonna de faire passer à l'armée quatre millions. Tous les intendants des frontières eurent ordre de faire les derniers efforts pour assembler des subsistances; et, afin d'épargner le peu de celles qu'on avait, jusqu'à ce que la terre pût fournir quelques secours, la ration pour la cavalerie fut réduite à huit livres de foin et cinq livres de paille, et il fut réglé que celle qui était dans l'intérieur du royaume et qui était destinée pour l'armée de Flandre, ainsi que la maison du roi et la gendarmerie, ne partiraient qu'à la dernière extrémité, et s'arrêteraient même sur la Somme jusqu'à ce qu'on en eût absolument besoin.

Les gardes françaises et suisses partirent de Paris le 9 pour Cambrai et Valenciennes, et le roi manda à l'électeur de Bavière de faire avancer, sans perdre de temps, ses troupes et celles d'Espagne à Mons, à Valenciennes et dans les autres places les plus à portée de faciliter leur jonction avec l'armée lorsqu'elle s'assemblerait. Comme on jugea impossible de secourir Ypres et Tournay en cas de siége, il fut résolu d'abandonner ces deux places à leurs propres forces, et de mettre dans chacune, indépendamment des garnisons ordinaires, douze bataillons de campagne et un régiment de dragons. La défense de Tournay fut confiée à M. de Surville, celle d'Ypres à M. de Chevilly.

Pendant ce temps, M. le maréchal de Villars s'occupait à Paris des arrangements relatifs aux subsistances; mais, par les comptes que lui rendirent les munitionnaires, il vit qu'on ne devait pas espérer d'être sitôt en état de mettre l'armée ensemble. Indépendamment de la disette en blé, en farine et en fourrages, le service pour la viande ne pouvait être assuré avant le 1er juin. Tout ce qu'il put obtenir d'eux fut la

promesse de tirer mille sacs du Soissonnais et environ vingt mille par la Meuse, pour être déposés à Givet et ensuite conduits à Douai.

M. le maréchal partit néanmoins de Paris pour retourner à l'armée : il arriva le 14 à Arras. Son projet était de commencer aussitôt à assembler à la Bassée un corps de quarante bataillons et deux régiments de cavalerie, principalement afin de dissuader les ennemis de l'opinion où ils étaient que la France n'était pas en état de mettre une armée en campagne; mais, quelques jours après, ayant eu avis que le prince Eugène était parti de Bruxelles le 12 pour aller aux conférences de La Haye; que le duc de Marlborough devait aussi s'y rendre le 18, et que le mouvement de leurs troupes était suspendu, il préféra laisser les siennes dans leurs quartiers ; d'autres motifs l'engagèrent encore à différer de les faire camper : le défaut d'argent, dont les officiers subalternes avaient besoin pour entrer en campagne, le manque de subsistances, tant en farine qu'en viande et en fourrage, et la crainte de ruiner trop promptement les campagnes si l'on vivait de si bonne heure au vert.

La disette des farines était telle qu'il ne se trouvait, dans les magasins, le 17 du mois, que cinq mille sept cents sacs pour fournir les troupes si l'on venait à les assembler. Non-seulement il n'était rien arrivé ni des dix mille sacs qu'on attendait, ni des vingt mille qui devaient venir de la Meuse, mais on apprit que la plupart de ces grains avaient été consommés dans les places. Il était difficile de se trouver dans une situation plus critique et plus dangereuse; aussi M. le maréchal ne perdit pas un moment à donner les ordres les plus positifs aux intendants de Champagne et du Soissonnais de faire passer en diligence, dans les magasins de l'armée, le reste de ces grains, et à défendre que dans aucune place on fît usage, pour la subsistance

des troupes, des grains qui appartenaient au munitionnaire, mais de faire fournir aux habitants de chaque ville ce qui était nécessaire pour celle des garnisons. Ainsi chaque place fut obligée de nourrir les troupes qui s'y trouvaient, ce qui procura une grande économie pour les subsistances nécessaires à l'armée lorsqu'elle s'assemblerait.

Le moment où l'on serait forcé de le faire dépendait des ennemis. Pour préparer le mouvement qu'il y aurait à faire, et avoir plus promptement des nouvelles de ceux que les ennemis pourraient faire du côté de la Meuse, M. le maréchal envoya à Maubeuge M. le chevalier de Luxembourg, avec les ordres nécessaires, pour faire mouvoir les troupes de cette partie aussitôt qu'il aurait avis de la marche des ennemis, en lui recommandant de faire ses dispositions pour être assemblé aussitôt qu'eux, et, cependant, de ne pas trop se presser et de laisser les troupes vivre le plus longtemps qu'il serait possible dans les places aux dépens des habitants.

M. le maréchal partit d'Arras le 19 et se rendit à Béthune, d'où, après avoir visité les postes qu'il avait précédemment reconnus depuis cette place jusqu'à la Lys, ainsi que les travaux de Saint-Venant, il alla à Douai pour être plus à portée d'avoir des nouvelles des ennemis.

Le 22, en y arrivant, il eut avis que les troupes des ennemis qui étaient à Huy, à Liége et à Maëstricht, campaient, depuis le 20, entre Tongres et Saint-Tron; que celles de Brandebourg, de Würtemberg et quelques autres qui étaient venues d'Allemagne, s'étaient aussi mises en marche le 21 des environs d'Aix et de Maëstricht pour joindre les premières à Tongres, et qu'elles devaient ensuite marcher ensemble par Tirlemont et Louvain vers Bruxelles. Il apprit en même temps que le prince Eugène, ayant laissé le duc de Marlborough à La

Haye pour suivre les conférences pour la paix, était revenu le 22 à Bruxelles, et qu'il se proposait d'assembler incessamment l'armée.

Ces avis firent bien connaître à M. le maréchal qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour assembler aussi celle du roi, soit à la Bassée, soit dans les plaines de Lens. Il fit en conséquence quelques dispositions; mais tous les moyens manquaient, et il ne pouvait espérer de faire ce mouvement aussitôt qu'il se l'était proposé. Rien n'était prêt, il n'était rien arrivé de l'argent qu'on lui avait promis; les munitionnaires étaient hors d'état d'assurer le service, les troupes d'Espagne et celles des électeurs presque nulles; il n'avait ni armée ni moyens. La lettre qu'il écrivit le 22 à M. de Chamillart et la réponse de ce ministre ne peignent que trop au vrai la malheureuse situation des affaires.

Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart. Douai, 22 mai 1709[1].

J'ai l'honneur d'écrire à sa majesté, monsieur, pour l'informer de l'ébranlement de toutes les troupes des ennemis.

Je prends mes mesures pour rassembler l'armée du roi; vous verrez, par les lettres de M. le comte de Bergeyck, qu'il faut commencer par retrancher toutes les troupes de Bavière et d'Espagne. Peut-être en sera-t-il de même de celles de Cologne. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que tout ce projet, que j'avais fait pour me placer de bonne heure derrière la Bassée, ne peut s'exécuter présentement, pour n'avoir pas actuellement deux mille huit cents sacs de farine; et, depuis trois jours, l'on ne vit que de ce que l'on tire des places par force.

Ces quinze mille sacs dont je vous avais porté l'état et que j'ai eu l'honneur de montrer au roi sont réduits à trois mille sacs de farine, parce que l'on en a consommé et parce que l'on n'a pas encore

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2150, n° 238.

commencé à moudre les premiers sacs de M. de Sailly, et que l'on n'a pas le premier de ceux qui devaient sortir d'Albert.

Les dix mille sacs de M. d'Ormesson ne seront ici que dans le 15 ou 20 juin; les premiers peut-être plus tôt, mais les derniers n'arriveront que dans ce temps-là, et puis il faut les faire moudre.

Sur les six mille sacs de farine qui devaient arriver de Verdun, M. Doujat en avait pris trois mille avant vos ordres, et je l'ai prié de faire passer incessamment les trois mille autres. Vous verrez, par la lettre de M. de Saint-Contest, ce que nous pouvons attendre de lui. Il est très-surprenant que les gouverneurs des places qui ne seront assurément pas assiégées n'envoient pas tout ce qu'ils ont.

Le sieur Fargès veut tout abandonner, et je lui écris la plus forte lettre qu'il m'est possible pour le ranimer. Il n'est pas arrivé une pistole de tout ce que l'on m'avait promis. Vous voyez à quoi je suis réduit. La tête ne me tournera pas, car, Dieu merci, je l'ai bonne; mais l'état est violent.

Le sieur Paris devrait être ici. Raffy est troublé quand je lui parle. Il n'a rien. Je n'entends point parler des caissons dont MM. les intendants pressent l'arrivée depuis longtemps pour voiturer les grains qui viennent de Picardie.

Je commencerai à faire donner la viande après-demain. J'espère, monsieur, que vous aurez donné de bons ordres pour qu'il en arrive.

Vous trouverez, je crois, qu'il est temps de faire partir les officiers généraux.

Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Villars. Versailles, 25 mai 1709[1].

Vous savez, monsieur, que nos maux me sont toujours présents et qu'il y a longtemps qu'ils me sont connus. Si les remèdes étaient entre mes mains, je m'en serais servi de meilleure heure pour faire sortir les troupes d'Espagne et celles de Bavière de leurs quartiers. Mais il semble que tout conspire à un dérangement total. La disette

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 2e partie, 2e section, n° 130.

des grains y ajoute le comble, et l'argent est devenu si rare, qu'il semble qu'on ne le connait plus. J'ai récrit à M. le comte de Bergeyck, dans les termes les plus pressants, pour l'engager à vous donner dix bataillons et vingt-six escadrons : et je vais prendre de nouvelles mesures avec son altesse électorale de Bavière, pour qu'il fasse joindre ses troupes; mais l'un et l'autre demandent que le munitionnaire de France leur fournisse du pain, et vous savez que nous n'en avons que pour les nôtres. En vérité, le roi est bien à plaindre, et votre état est bien triste. M. d'Ormesson est assuré de dix mille sacs de grains. J'ai fait venir encore trois mille cinq cents sacs du département de M. de Saint-Contest, indépendamment des six mille qui sont arrivés à Givet; ceux d'Albert vous seront délivrés, même sans argent, M. le comte de Toulouse en ayant fait son affaire à l'égard de ses receveurs; on m'assure que l'on délivre ceux de M. de Sailly.

L'associé du sieur Fargès a reçu soixante et dix mille francs comptant; il recevra encore aujourd'hui soixante mille et dans l'autre semaine les vingt mille francs restants. Je vous avoue que j'avais cru que le tout devait être payé dès la semaine passée.

Quand les magasins sont bien remplis, le sieur Raffy est admirable pour les distributions. Sa fortune est assez bonne pour qu'il se mette peu en peine des événements; et sa bonne volonté n'est pas assez grande pour rien prendre sur son compte. L'article des caissons fut traité hier amplement; on a promis de l'argent pour faire sortir les équipages de leurs quartiers. Le sieur Charpentier m'a assuré que les bœufs commenceraient à arriver dès les premiers jours de juin, et que les livraisons se feraient régulièrement dans la suite.

La tête me tournera encore moins qu'à vous, parce que je ne suis plus garant des événements, et que c'est à celui qui est chargé des finances de fournir les moyens de faire la guerre. Je crois que je n'ai pas le cœur moins serré que vous de voir ce que je vois.

J'ai envoyé hier au soir à MM. les officiers généraux les ordres du roi pour se rendre auprès de vous; je suis sûr qu'il y en a plus de la

Digitized by Google

moitié qui n'ont pas d'argent pour partir. Dieu vous fasse la grâce, et à moi aussi, de voir un commencement de campagne plus heureux que nous n'avons lieu de l'espérer.

Le 24 M. le maréchal de Villars eut de nouveaux avis du mouvement des ennemis qui lui firent connaître qu'il n'y avait plus à différer d'entrer en campagne. Il fut confirmé de toutes parts que dès la veille un corps de trente mille hommes campait à Afflighem près d'Alost, et qu'il devait marcher sur Oudenarde; que le prince Eugène s'était rendu le même jour à Gand, et qu'il faisait avancer un autre corps de trente mille hommes vers Courtray; que d'autres troupes cantonnées aux environs de Bruxelles se mettaient aussi en mouvement vers Gand et Oudenarde, et que l'artillerie de campagne marchait de Malines à Bruxelles. On assurait que leur dessein était de chercher à engager une bataille; mais que, étant persuadés qu'on n'avait point d'armée à leur opposer, ils comptaient, dès leurs premières marches, pénétrer en Artois.

M. le maréchal ne perdit pas un moment à mettre les troupes en mouvement. Il avait déjà donné des ordres pour faire avancer vers Maubeuge celles qui étaient les plus éloignées du côté de la Meuse; il leur en envoya de nouveaux pour presser leur marche et venir se joindre, à Valenciennes, aux garnisons du Hainaut. Il fit également mettre en mouvement celles qui étaient du côté de la mer, et chargea M. de Puiguion de les assembler à Saint-Omer. Ce qu'on put trouver de chevaux d'artillerie se rendit à Douai, et à l'égard des caissons des vivres, on n'y en avait encore fait assembler que la moitié de ceux qui devaient composer l'équipage; mais l'article le plus important était le manque de farines, et on n'y trouva de remède que de faire enlever des principales villes de Flandre

Digitized by Google

et d'Artois une quantité de sacs de grains qu'on fit moudre jour et nuit, pour avoir à la fin du mois huit à neuf mille sacs.

Avec cette faible ressource, M. le maréchal se proposait de marcher, le 26 ou le 27, avec cinquante bataillons et seulement quinze ou vingt escadrons pour se porter derrière la Bassée, et commencer à faire accommoder ce poste. Afin d'épargner le peu de fourrages qu'on avait, il fit mettre toute la cavalerie au vert le long de l'Escaut et de la Scarpe ainsi que du côté de Béthune et de Saint-Omer; et, comme elle pouvait s'assembler en peu de temps, il résolut de la laisser dans cette position jusqu'à ce qu'il vît les ennemis assemblés et marchant vers Lille.

La cour, de son côté, fit avancer la maison du roi vers la Somme, et la gendarmerie vers Arras; elle fit envoyer à l'armée deux voitures d'argent pour soulager les officiers subalternes et les troupes; elle donna les ordres les plus positifs pour presser le transport des blés et des autres choses dont on avait besoin pour assembler l'armée; elle fit partir les officiers généraux, brigadiers et colonels destinés à servir pendant la campagne, et manda à M. le maréchal de Villars qu'il n'y avait point de meilleur parti à prendre que celui de faire avancer toutes les troupes pour former l'armée aussitôt que les ennemis se mettraient en campagne, et d'occuper, en attendant, la Bassée avec un corps considérable.

Le 27 M. le maréchal de Villars partit de Douai et marcha à Lens avec quatre bataillons et deux mille chevaux détachés des garnisons de cette partie. Il campa avec trente et un bataillons et la plus grande partie de cette cavalerie, la droite à Noyelle, la gauche à Lens, ayant le canal devant lui. Il fit avancer du côté de la Bassée M. d'Artaignan avec

les dix autres bataillons, deux cents chevaux et un régiment de hussards, qui campèrent à Benifontaine derrière le marais de Hulluch.

Suivant les ordres qu'il avait expédiés pour la marche des troupes de la Meuse, de l'entre-Sambre et Meuse et du Hainaut, elles devaient arriver successivement à Douai depuis le 28 mai jusqu'au 4 juin; mais leur marche fut retardée de quelques jours, parce que celles qui venaient des places de la mer à Saint-Omer, étant à portée de le joindre promptement, il était en état d'assembler l'armée en peu de jours, excepté cependant les troupes de Bavière et d'Espagne, qui n'étaient pas prêtes, et il pouvait occuper tous les postes qu'il avait reconnus depuis Douai jusqu'à la haute Lys; mais, au lieu de s'avancer jusqu'à la Bassée, comme il se l'était d'abord proposé, il jugea qu'il serait plus convenable de porter la droite de l'armée au marais de Hulluch et la gauche vers celui de Cuincy.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

En attendant le moment de faire ce mouvement, il résolut de laisser le plus longtemps qu'il serait possible les troupes de derrière, à une ou deux marches de Lens, c'est-à-dire l'infanterie dans les places et la cavalerie dans les endroits où elle prenait le vert. Il espérait qu'en économisant ainsi les fourrages, on en aurait assez pour n'être pas dans le cas de ne pouvoir tenir la campagne devant les ennemis. Il assurait même la cour que les troupes, malgré tout ce qu'elles avaient souffert, étaient en bon état; que le peu d'argent qu'elles avaient reçu les avait ranimées, et qu'elles paraissaient désirer ardemment de combattre. Il le souhaitait lui-même, et demanda au roi la permission d'offrir aux ennemis la bataille dans les plaines de la Bassée; mais sa majesté ne trouva pas une pareille démarche convenable au bien de ses affaires.

On n'avait que des nouvelles incertaines sur les mouvements des ennemis; quelques-uns les faisaient marcher à Haerlebeke sur la Lys, d'autres à Helchin sur l'Escant; et ce ne fut qu'à la fin du mois qu'on apprit qu'ils ne s'étaient pas autant avancés, et qu'ils s'étaient seulement allongés en différents camps, depuis Deynse jusqu'à Bruxelles, où le comte de Tilly, commandant les Hollandais, avait amené les garnisons de la Meuse; on sut même qu'ils avaient encore beaucoup de troupes à Diest, à Haelen, et dans d'autres postes le long du Demer, et qu'elles avaient reçu ordre de suspendre le mouvement qu'elles devaient faire vers Malines et Bruxelles.

Ces circonstances ayant fait juger à M. le maréchal de Villars que les ennemis n'entreraient pas en campagne aussitôt qu'on s'y était attendu, il manda à M. le chevalier de Luxembourg de faire arrêter à Valenciennes, à Bouchain et à Cambrai les troupes qui venaient de la Sambre et de la Meuse, et de mettre au vert la cavalerie qui en faisait partie. La maison du roi resta dans les environs de Cambrai, la gendarmerie près de Hesdin, et les troupes qui venaient du côté de la mer aux environs de Saint-Omer.

Ce fut alors que M. le maréchal eut les premières nouvelles du résultat des conférences de La Haye. Ce que lui en dit M. le comte de Torcy, qui retournait à Versailles, lui fit juger que les puissances alliées, en feignant de se prêter à un accommodement, n'avaient eu d'autre objet que de tromper la France et de retarder nos dispositions militaires, dans le dessein de profiter de la situation où nous étions pour nous prévenir.

M. le maréchal voyant donc que non-seulement il fallait renoncer à toute espérance du côté des négociations, mais aussi qu'on allait être dans le cas de faire une campagne vive

et peut-être fort longue, écrivit au roi, le 1er juin, pour demander les ordres de sa majesté, et la supplier de pourvoir aux moyens de faire vivre l'armée pendant toute la campagne, et de la mettre en état de pouvoir s'opposer aux progrès de ses ennemis. Sa principale crainte était que leurs premiers mouvements ne se dirigeassent sur Namur et Mons, ou bien vers Boulogne et Abbeville : il n'y avait dans cette dernière partie aucune disposition pour les subsistances. M. le maréchal désirait de les voir plutôt marcher droit à lui, entre la Scarpe et la Lys, ou s'attacher au siége d'Ypres ou de Tournay; et afin de les engager à venir à lui, il pensa devoir leur laisser libre le passage de la Bassée, et leur abandonner la plaine située entre les marais de Cuincy et celui de Hulluch. Il se détermina donc à ne faire à la Bassée d'autres ouvrages que des redans, afin d'avoir la liberté de marcher au-devant d'eux plutôt que de les attendre dans des retranchements qui auraient pu être forcés, et qui auraient engagé un combat d'infanterie seulement. A l'égard de sa position, il se décida pour celle des marais de Hulluch et de Cuincy, en mettant sa droite au premier, sa gauche au second, et laissant devant lui la plaine de la Bassée. Pour nous attaquer dans cette position, les ennemis venant de Lille avaient à traverser un pays fort coupé; et quant au reste de notre ligne de défense jusqu'à Aire, M. le maréchal pensa qu'il suffisait, pour en rendre les approches impraticables, de faire des coupures à la Deule et aux autres petites rivières qui tombaient dans la Lys; au delà d'Aire le pays jusqu'à la mer était difficile et présentait aux ennemis beaucoup d'obstacles pour les mouvements qu'ils pourraient vouloir y faire.

M. le maréchal désirait de préférence voir les ennemis s'attacher au siége d'Ypres ou à celui de Tournay. Il pensait

Digitized by Google

que, pour les y engager, il serait à propos de retirer quelques bataillons de chacune de ces deux places, où il y en avait dix-huit, ce qui, en même temps, servirait non-seulement à renforcer l'armée, mais aussi à remplacer en partie les troupes d'Espagne et de Bavière, sur lesquelles il ne fallait pas compter, tandis que les ennemis, au contraire, allaient paraître avec toutes les troupes qu'ils avaient rassemblées dans les Pays-Bas, et avec celles qu'ils avaient tirées de leur armée d'Allemagne, où il ne restait que quinze mille hommes. Ce fut même cette supériorité qui engagea M. le maréchal à demander au roi qu'il plût à sa majesté de tirer aussi quelques troupes de l'armée du Rhin pour le mettre en état de faire face d'un côté à l'armée des ennemis, et de l'autre au corps qu'ils ne manqueraient pas de jeter dans le pays entre Saint-Omer et la mer.

Le roi approuva les idées de M. le maréchal de Villars, et sa majesté, voulant lui faire connaître en général, comme elle avait fait aux gouverneurs des provinces du royaume, les motifs qui la forçaient à continuer la guerre, et en particulier les mesures qu'elle prenait pour la soutenir et pour le mettre en état d'arrêter les progrès de ses ennemis, elle lui écrivit la lettre suivante.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Versailles, 3 juin 1709 [1].

J'ai su par le marquis de Torcy qu'il vous avait informé, à son passage, de tout ce qui s'est passé à La Haye, dans les conférences qui se sont tenues entre lui, le prince Eugène, le duc de Marlborough et le pensionnaire; vous avez bien prévu qu'il me serait impossible d'accepter des conditions qui donneraient seulement lieu à une suspension d'armes pour deux mois, et qui me mettraient dans la

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 1re partie, 1re section, n° 49.

nécessité de me joindre à mes ennemis pour détrôner le roi d'Espagne, ou de recommencer la guerre contre eux, après les avoir mis en possession des places les plus importantes de ma frontière, dont ils auront bien de la peine à se rendre les maîtres, si je puis trouver les moyens de faire payer mes troupes et de les faire vivre. J'ai mandé au sieur Rouillé de déclarer que je ne pouvais accepter les propositions qui avaient été faites, et que je révoquais toutes les offres que le marquis de Torcy avait eu pouvoir de leur faire de ma part. On travaille de tous côtés à rassembler de l'argent et des grains pour la subsistance de l'armée que vous commandez et des garnisons des villes de Flandre. J'ai grande confiance en votre bonne volonté, votre activité et votre bonne conduite.

Par tout ce qui m'est revenu, il n'y a pas lieu de douter que le prince Eugène ne commande un corps séparé. Il peut être bien considérable par rapport au nombre de troupes qu'ils ont fait venir d'Allemagne, et je suis du même sentiment que vous sur ce qui regarde la ville de Tournay et Ypres; il ne convient pas, dans l'incertitude des siéges qu'ils pourraient faire, de laisser dix-huit bataillons dans chacune de ces places et de diminuer vos forces d'un aussi grand nombre de troupes. Je remets à votre discrétion de tirer depuis trois jusqu'à six bataillons de chacune de ces places; ce qui restera, quand même elles seraient attaquées, sera suffisant pour faire une bonne et longue défense. Si vous pouvez soutenir cette campagne sans fâcheux événements, les conditions de la paix seront différentes, et les Hollandais, opprimés par la volonté de leurs alliés et par les grandes forces qu'ils ont au milieu de leur pays, sentiront pour lors qu'il est de leur véritable intérêt de se réunir pour toujours avec la France, en se procurant une barrière raisonnable.

Les intendants font ce qu'ils peuvent pour vous procurer des subsistances. Celui de la généralité de Rouen a fait embarquer environ vingt mille setiers d'avoine, mesure de Paris; j'espère qu'ils arriveront heureusement. Aussitôt que vous les aurez reçus, vous devez faire en sorte que l'on en fasse du pain, et que l'on mette un

tiers de farine d'avoine avec les deux tiers de froment. Je fais remettre cinquante mille écus au sieur Fargès, à condition de fournir huit mille sacs de grains, et vous ne devez point douter qu'on ne fasse l'impossible en tout genre.

Je donnerai incessamment mes ordres pour faire passer quelque cavalerie d'Allemagne dans les départements de Champagne et de Soissons, afin que celle qui vous était destinée puisse vous joindre sans perdre de temps; je ferai même en sorte de vous pouvoir destiner quelque augmentation de troupes, si la campagne se tourne de manière à pouvoir espérer un assez long temps pour les faire arriver.

M. le maréchal reçut cette lettre étant à la tête des troupes; elles partagèrent avec lui la satisfaction de voir le roi décidé à soutenir par la force des armes la justice de sa cause. On n'entendit dans l'armée que des cris de joie et d'impatience de marcher aux ennemis. M. le maréchal profita de ces heureuses dispositions pour rappeler aux troupes l'honneur du nom français, leur ancienne réputation et la supériorité qu'elles avaient, avant cette guerre, soutenue pendant quarante ans sur les mêmes ennemis qu'elles avaient à combattre.

Mais ce n'était pas assez d'exciter leur zèle, il fallait leur donner les moyens d'en faire usage; il fallait au moins qu'elles fussent assurées de leur subsistance, et on n'était encore parvenu à avoir du pain que pour le mois de juin : encore ne pouvait-on pas compter d'être en état d'en fournir au corps séparé que la cour destinait à couvrir Boulogne et Abbeville, sous les ordres de M. d'Artaignan.

C'est ce qui engagea M. le maréchal à demander au roi, par sa lettre du 6, qu'il plût à sa majesté de faire faire avec la plus grande diligence, à Amiens, des magasins de farine; et, en attendant, il donna des ordres pour que dans cette ville et

Digitized by Google

à Doullens on convertît en farine une quantité de sacs d'avoine, afin d'en mêler un tiers avec du froment pour le pain de munition.

Toutes ces dispositions étaient pressées ; les ennemis s'assemblaient, et M. le maréchal, autant pour consommer les fourrages du pays que les ennemis avaient à traverser pour se porter ou sur Douai ou sur le Boulonnais, que pour ménager ceux des derrières, fit avancer sur la haute Lys dix-huit bataillons et trente-deux escadrons que M. de Puiguion avait assemblés aux environs de Saint-Omer, et ces troupes campèrent le 6 à Merville. Il envoya au Vieux-Vendin, en avant des camps de Lens et de Benifontaine, vingt escadrons, qui commencèrent ce jour-là à fourrager les trèfles et les sainfoins du pays situé au delà de Pont-à-Vendin, entre le canal de la Deule et Lille. Il fit aussi venir quelques troupes des derrières à Saint-Omer, Douai, Cambrai et Auxy-le-Château, et retira d'Ypres quatre bataillons, trois de Tournay et sept compagnies de dragons.

Le roi approuva toutes ces dispositions; et, comme il n'y avait rien de plus pressé que de mettre l'armée en état de subsister et d'entrer en campagne, sa majesté ne perdit pas un moment à donner les ordres les plus précis pour faire arriver sur la frontière les grains dont on avait un extrême besoin. Elle ordonna en même temps de prendre une connaissance exacte de tous ceux qu'il y avait dans le royaume, et d'en faire venir des pays étrangers, et elle se servit utilement de la ressource qu'elle trouva dans sa vaisselle d'or et dans celle d'argent des particuliers, dont on fabriqua de nouvelles espèces, comme on peut le voir par la lettre que M. de Chamillart écrivit le 9, sur ce sujet, à M. le maréchal de Villars.

Cette lettre termina la correspondance de ce ministre, qui,

le lendemain, demanda sa retraite. Il fut remplacé au département de la guerre par M. Voisin; et ce fut par ce dernier que M. le maréchal fut instruit des mesures qu'on prenait pour la subsistance de l'armée.

Les nouvelles qu'on avait alors des ennemis en rendaient l'exécution plus instante que jamais. Dès le 7 il était arrivé à Wacken, sur la Mandel, quarante mille hommes des ennemis, dont un détachement s'était ensuite avancé à Winckel-Saint-Éloy sur la Lys, et un autre à Haerlebeke. On apprit que ces troupes protégeaient la navigation de deux cents bateaux chargés de grains qui remontaient la Lys; qu'il y avait du canon embarqué, et sur cette rivière et sur l'Escaut, afin de donner également de l'inquiétude pour Ypres et pour Tournay; que les garnisons d'Ostende, de Bruges et de Damme venaient joindre le corps qui était sur la Mandel; que celle de Gand remontait l'Escaut et poussait une tête à Kerckhove, au-dessus d'Oudenarde; que les Palatins, qui étaient arrivés sur la Meuse, prenaient le même chemin; qu'on cuisait du pain à Menin pour quatre-vingt-dix mille hommes; mais quelques pluies avaient un peu dérangé tous ces mouvements.

Sur ces avis, M. le maréchal de Villars fit une disposition générale des troupes qui devaient composer l'armée, et elles se trouvèrent le 13 à portée de le joindre, en deux marches, à la tête de la frontière. Indépendamment des camps de Lens, de Benifontaine et du Vieux-Vendin, qui étaient déjà formés, il en assembla un quatrième de vingt-six bataillons et de trois escadrons, aux ordres de M. de Goesbriant, qui s'établit à Annequin près de Cambrin, sur le marais de Cuincy, entre Béthune et la Bassée. La plus grande partie de cette infanterie, qui était destinée à travailler à un retranchement depuis ce marais jusqu'à celui de Hulluch, avait été tirée du camp de Merville.

M. de Puiguion, qui y était resté avec trente-deux escadrons, passa cette rivière, s'établit à Calonne, sur le ruisseau de Robecq, au-dessous de Saint-Venant, et fourragea tout ce qui était devant lui, comme il avait fait en avant de Merville. Le reste des troupes s'avança en même temps à Béthune, à Aubigny, Cercamp, Arras, Bapaume, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Marchiennes, Condé, Saint-Amand, Douai, et il resta à Crespin, sur l'Hongnau, huit bataillons et trente-neuf escadrons aux ordres de M. le chevalier de Luxembourg. Il y avait encore en Champagne et dans le Soissonnais six escadrons destinés à escorter les grains qui venaient de ces deux provinces à l'armée.

Toutes ces troupes montaient à cent vingt et un bataillons et deux cent treize escadrons, non compris quatorze bataillons et quarante-quatre escadrons de celles d'Espagne et de Bavière, sur lesquelles on ne pouvait compter avant la fin du mois; et tous les avis annonçaient que les ennemis auraient cent quatre-vingts bataillons et trois cents escadrons.

La cour n'ignorait pas cette supériorité de la part des ennemis, et, pour y suppléer en partie, le roi envoya ordre, le 14, à M. le maréchal d'Harcourt de détacher trente escadrons de l'armée du Rhin pour joindre celle de Flandre. On fit partir en même temps pour cette dernière armée quelques officiers généraux qui ne s'y étaient pas encore rendus; le nombre de ceux qui devaient y être employés pendant la campagne était de vingt-deux lieutenants généraux et de vingt maréchaux de camp.

M. le maréchal de Villars, persistant dans le projet de porter l'armée entre le marais de Cuincy et celui de Hulluch, y fit commencer, le 14, un camp retranché, au travail duquel furent employées les troupes des camps d'Annequin et de Benifon-

taine, sous les ordres de MM. de Goesbriant et d'Artaignan : la nature du pays était si favorable pour ce travail, qu'il fut achevé en cinq jours. Le dessein de M. le maréchal était d'occuper ce poste aussitôt que les ennemis seraient ensemble, afin de pouvoir faire des détachements de son armée s'ils en faisaient de leur côté. Il fit aussi retrancher les bords de la Deule depuis le fort de la Scarpe au-dessous de Douai jusqu'à Pont-à-Vendin, et il y envoya dix-sept bataillons, dont neuf campèrent à Auby, sous les ordres de M. le comte de Broglie, et travaillèrent depuis le fort de la Scarpe jusqu'à Courrières; les huit autres, commandés par M. d'Albergotti, furent placés depuis ce dernier village jusqu'à Pont-à-Vendin. A ces précautions on joignit celle de faire ouvrir des chemins depuis le camp retranché jusqu'à Saint-Venant, et on résolut d'y établir des postes pour couvrir Aire; de sorte qu'on ne laissa aux ennemis d'autre débouché que celui de la Bassée, où l'on désirait qu'ils vinssent nous attaquer.

Tous les avis assuraient que c'était leur dessein; on savait même que le prince Eugène, aussitôt qu'il avait été informé du refus que le roi avait fait d'accepter les conditions auxquelles on voulait lui faire acheter la paix, avait déclaré publiquement à Bruxelles qu'il marcherait incessamment avec toutes ses forces pour chercher à nous combattre; et que, comme il était persuadé qu'on ne l'attendrait pas, il détacherait quarante mille hommes d'élite pour pénétrer en France et mettre le feu à Paris et à Versailles, et qu'il les suivrait avec le reste de ses troupes pour anéantir l'armée du roi.

On apprit dans le même temps que ce prince était parti le 12 de Bruxelles avec le duc de Marlborough pour se rendre à Gand, et qu'après y avoir réglé ensemble la marche des différents corps qu'ils avaient sur la Lys et l'Escaut pour les

rassembler du côté de Lille, ils étaient arrivés le 18 dans cette dernière place.

Ce fut ce jour-là que se fit leur mouvement général. Le corps qui était à Wacken s'avança à Courtray; un autre corps qui s'était avancé à Gavre remonta l'Escaut et alla camper à Kerckhove et Avelghem, où il y avait déjà quinze mille hommes. Ces corps, qui menaient avec eux des convois de vivres et fourrages, furent suivis par d'autres troupes qui occupèrent différents postes entre Avelghem et Courtray; et alors l'armée ennemie se trouva placée de manière qu'elle occupait tout le pays de l'Escaut à la Lys, menaçant également Ypres et Tournay. Les troupes qui venaient de la Meuse marchaient à tire-d'aile pour se rendre sur l'Escaut, et les Palatins s'avançaient sur Gand. Quatre cents hommes d'infanterie, qui faisaient leur arrière-garde, furent battus du côté de Malines par cent chevaux aux ordres du sieur Desmoulins, partisan de Namur, qui fit prisonniers un capitaine, un lieutenant et soixante et quinze soldats.

Le 20, les différents corps des ennemis rassemblés entre la Lys et l'Escaut, à la hauteur de Courtray, marchèrent sur trois colonnes et campèrent, le même jour, dans la plaine de Lille, sur cinq lignes; la droite à Mouscron, le centre à Turcoing, la gauche à Roubaix, les hussards et l'artillerie à la tête du camp.

Le 21, ces troupes marchèrent sur Flers et sur Roncq, et poussèrent une tête sous Lille, et une autre sous Armentières. Le lendemain tout arriva dans la plaine de Lille, où l'armée entière se trouva rassemblée.

Aussitôt que M. le maréchal de Villars eut avis des mouvements des ennemis vers cette place, il fit avancer toutes les troupes qui étaient sur les derrières. L'infanterie, qui était

dans les places et dans différents postes de l'Artois, arriva, le 21 et le 22, au camp de Lens. La cavalerie, qui campait à Colonne sur la haute Lys et à Saint-Pol, vint aux environs de Béthune, et les gardes du corps, avec un régiment de cavalerie, à Arras. Toutes les troupes qui étaient aux environs de Cambrai, de Bouchain, de Saint-Amand, de Marchiennes, de Condé, de Valenciennes et sur l'Hongnau aux ordres de M. le chevalier de Luxembourg, se portèrent, le 22, sous Douai, où on les laissa jusqu'à nouvel ordre, pour la facilité des subsistances. On fit encore venir quelques bataillons de Tournay ; de sorte qu'il n'en resta que treize dans cette place; on pressa la marche des troupes d'Espagne et de Bavière, qui arrivèrent quelques jours après, sous les ordres du maréchal d'Arco. Elles ne consistaient qu'en cavalerie, dont vingt escadrons espagnols faisaient la plus grande partie. Leur infanterie était en si mauvais état qu'à peine pouvait-on en tirer quelques secours pour contribuer à la garde des places.

En faisant avancer les troupes, M. le maréchal de Villars donna la dernière main aux travaux du camp retranché entre le marais de Hulluch et celui de Cuincy; il y fit ajouter un avant-fossé et établir des batteries sur tout le front, principalement sur les hauteurs de Cambrin : ces batteries étaient protégées par des redoutes. On perfectionna aussi le retranchement de la Deule, et, afin que les ennemis ne pussent pas faire usage de la navigation de cette rivière au-dessus de Lille, on rompit le sas du Pont-à-Don. On retrancha quelques postes sur le chemin de Béthune à Saint-Venant, afin, non-seulement de couvrir ces deux villes, mais encore de marcher, en cas de nécessité, au secours d'Aire et de Saint-Omer. Enfin on n'oublia rien de tout ce qui était nécessaire pour bien recevoir les ennemis au débouché de la Deule, qui était le seul

par où ils pussent venir à nous. Bientôt on eut lieu de croire que leur dessein était, comme on le désirait, de nous attaquer. Le 23, le prince Eugène et le duc de Marlborough rassemblèrent leurs troupes et les firent avancer à environ une lieue et demie au-dessus de Lille des deux côtés de la Deule. Le premier campa à Ennetières, à la gauche de cette rivière, avec un corps considérable; le second, qui avait à ses ordres la plus grande partie de l'armée, la fit camper à la droite de la même rivière, dans les anciennes lignes de Lille, la droite à l'abbaye de Los, où il établit son quartier général, la gauche à Annappes. Les ennemis, ainsi placés, n'avaient plus qu'une marche à faire pour arriver sur nos lignes, et toutes leurs dispositions semblaient annoncer qu'on était à la veille d'une action.

Le 24, ils employèrent un grand nombre de pionniers à ouvrir des chemins sur la Bassée : ils mirent en mouvement leur artillerie pour s'avancer des deux côtés de la Deule vers cette ville et Pont-à-Vendin. M. Top, à la tête de quatre mille chevaux, vint du côté de la Bassée reconnaître les marches et nos lignes; M. de Cadogan, déguisé, vint aussi se promener le long de nos retranchements et y fit même entrer quelques officiers qui l'accompagnaient.

Le duc de Marlborough et le prince Eugène firent en même temps la revue générale de leurs troupes. Suivant leur ordre de bataille, le premier avait sous ses ordres cent quatre bataillons et cent soixante-trois escadrons; le second, soixante bataillons et cent huit escadrons. Indépendamment de ces troupes, qu'on faisait monter à cent vingt mille hommes, il y avait, du côté d'Alost, un corps séparé dont la destination était de couvrir le Brabant. Cette armée, la plus formidable qui eût paru depuis un siècle dans les Pays-Bas, était supé-

rieure de quarante mille hommes à celle du roi. Avec de pareilles forces les ennemis se persuadaient qu'il leur serait facile de pénétrer en France; ils continuaient d'être dans l'opinion que M. le maréchal de Villars n'oserait les attendre, et qu'il ne ferait que fuir devant eux.

Mais, bien loin de là, M. le maréchal, pendant qu'ils faisaient leurs dispositions, voyant qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour se mettre en état de les bien recevoir, quitta le camp de Lens, et alla, avec toute son infanterie, occuper ses retranchements. Il avait environ cent trente bataillons; il en mit la plus grande partie dans le camp retranché dont la droite était appuyée au marais de Hulluch près de Benifontaine, la gauche à celui de Cuincy, près de Cambrin. Le quartier général fut établi à Annay; le reste de l'infanterie fut placé derrière les retranchements du canal de la Deule, depuis Annay jusqu'au fort de Scarpe, auprès duquel étaient neuf bataillons, quatorze escadrons de dragons et deux régiments de cavalerie aux ordres de M. le comte de Broglie. C'était la droite de tout.

Presque toute l'infanterie était campée sur une ligne le long des retranchements, et seulement quelques bataillons en réserve. Toute la cavalerie, excepté celle de M. le comte de Broglie, fut placée, entre le camp de l'infanterie et Douai, sous les ordres de M. le chevalier de Luxembourg. Elle y subsistait facilement et pouvait en cinq heures joindre l'infanterie.

Ce fut dans cette position que M. le maréchal se proposa d'attendre les ennemis; elle était prise avec tout l'art et tout l'avantage que l'on pouvait tirer de la nature du terrain: appuyée de droite et de gauche à des marais impraticables, défendue par une ligne dont le parapet était de quinze pieds

d'épaisseur, d'un fossé de dix-huit pieds de largeur, et d'un avant-fossé abordable seulement par la plaine de la Bassée, dont on fit abattre les arbres et les buissons, elle pouvait être regardée comme inattaquable. Les retranchements de la Deule n'étaient pas moins respectables, étant couverts par la rivière ou le canal, et en grande partie par des terrains impraticables d'où l'on tirait la tourbe, et bordés, dans beaucoup d'endroits, par des crêtes élevées et escarpées.

Les troupes, se voyant aussi bien postées, reprirent de la confiance, et le plus grand nombre des officiers généraux, qui avaient porté l'esprit de timidité au point de conseiller qu'on se retirât derrière la Scarpe, commencèrent à se rassurer, et convinrent qu'on ne pouvait occuper une meilleure position. L'arrivée d'un trésor, qu'on reçut le 25, calma aussi les craintes que la disette d'argent avait occasionnées, et chacun ne fut plus occupé que du désir d'en venir aux mains.

Les ennemis parurent, au contraire, se ralentir; ils ne firent, le 25, aucun mouvement qui annonçât le même empressement qu'ils avaient marqué la veille pour une bataille. Ils ne firent que des marches et des contre-marches qui laissèrent entrevoir de l'incertitude dans leurs projets, et l'on ne put encore juger de leur véritable dessein. Bien loin de suivre leur artillerie, qu'ils avaient fait avancer avec des détachements vers la Bassée et Pont-à-Vendin, ils la firent retourner sur ses pas et la renvoyèrent sous Lille, à la gauche de la Deule; mais, le soir, on eut des avis qui assurèrent qu'ils devaient marcher pendant la nuit et s'avancer avec toutes leurs forces sur la Bassée : ces nouvelles furent confirmées par des déserteurs.

Le 26 au matin, on ne vit encore que des marches et contre-marches, et la même irrésolution dans leurs manœuvres; et bientôt on en sut la véritable cause. On apprit que les deux

jours précédents s'étaient passés en contestations; que le prince Eugène et le duc de Marlborough voulaient attaquer l'armée du roi, le premier par la Bassée à la gauche de la Deule, le second par Pont-à-Vendin et Pont-à-Sault sur le canal; mais que les députés des États-Généraux, craignant un malheureux événement et qu'il n'entraînât la défaite de leur infanterie et la perte des places conquises, s'y étaient fortement opposés; qu'ils demandaient qu'on s'attachât à quelque siége plutôt que de tout risquer dans une action dont le succès paraissait douteux; que ces altercations avaient été fort vives et n'étaient même pas encore finies, quoique MM. Top et Cadogan, qui avaient reconnu nos lignes, eussent assuré qu'elles étaient inattaquables. Le prince Eugène et le duc de Marlborough ne pouvaient se résoudre à abandonner le projet qu'ils avaient formé de combattre l'armée du roi et de pénétrer en France. Ils s'étaient tellement flattés du succès, qu'ils avaient fait venir par la Lys jusqu'à Menin un grand nombre de bateaux chargés de grosse artillerie, dont la destination était de faire, après la bataille, le siége d'Ypres et celui d'Aire. Ils regardaient ces deux places comme nécessaires pour leur communication avec la mer et pour pouvoir entrer dans le Boulonnais et l'Artois. Ils comptaient agir de concert avec leur grande flotte, qui devait en même temps faire un débarquement sur les côtes de Picardie. Ce projet était vaste, mais plus difficile à exécuter qu'ils ne se l'étaient imaginé, puisqu'il ne pouvait avoir lieu tant que l'armée du roi occuperait ses retranchements.

Les deux généraux ennemis, désespérant enfin de pouvoir les forcer, voulurent au moins essayer de nous déplacer et de nous donner de l'inquiétude de plusieurs côtés. Comme ils ne pouvaient rester plus longtemps aux environs de Lille, où les subsistances étaient devenues extrêmement rares, ils ne crurent

pas devoir différer davantage à marcher; ils firent diligemment leurs dispositions, mais avec un si grand secret que personne ne put en pénétrer le véritable objet.

Pendant la nuit du 26 au 27, ils firent un mouvement général qui donna lieu de croire qu'ils venaient attaquer nos retranchements ou les tourner, soit du côté de Béthune et de Saint-Venant, soit du côté de Douai. Le prince Eugène, avec la droite de l'armée, marchant entre la Deule et la Lys, s'avança d'abord vers la Bassée et se rejeta ensuite sur sa droite vers Estaires et la Gorgue, sur la haute Lys. Le duc de Marlborough avec la gauche passa la Marcq et se porta, entre Douai et Orchies, vers la droite de nos retranchements.

M. le maréchal de Villars, craignant beaucoup plus pour sa gauche que pour sa droite, et surtout pour la partie de Saint-Venant, qui était la plus importante et la plus exposée, chercha aussitôt le moyen de la garantir sans déplacer l'armée. Pour cet effet, il envoya un renfort de cinq cents hommes à Saint-Venant, et un autre petit détachement de Robecq, sous les ordres de M. de Puiguion. M. de Goesbriant fut chargé de la défense d'Aire; M. de Puységur et quelques autres officiers furent employés à perfectionner la défense des redoutes et des postes auxquels on avait travaillé depuis Béthune jusqu'à Saint-Venant. Cette partie avait trois lieues d'étendue et était la plus dangereuse. M. le maréchal se porta lui-même à Montbernenchon, près de Béthune, avec cinq cents hommes, leur fit allumer beaucoup de feux, et ordonna à M. de Tarneau, qui les commandait, de s'avancer avec ce détachement vers la Gorgue, et de répandre le bruit que c'était la tête de l'armée.

Cette ruse eut tout le succès qu'on en attendait. Le prince Eugène s'arrêta tout court, et au lieu de donner le change, il le prit lui-même. La marche du duc de Marlborough vers Douai

Digitized by Google

ne produisit aucun effet, et les deux généraux restèrent, pendant la journée du 27, l'un devant notre droite et l'autre devant notre gauche, sans faire aucun mouvement : ils attendaient que nous en fissions quelqu'un dont ils pussent profiter; mais, voyant que nous demeurions constamment dans nos retranchements, et ayant reconnu par eux-mêmes l'impossibilité non-seulement de nous combattre, mais de nous tourner et de nous déplacer, ils abandonnèrent leur grand projet et revinrent à l'avis des députés des États-Généraux tendant à un siége. Ils avaient d'abord porté leurs vues sur Ypres, mais ils virent trop de difficultés à cause des inondations, et ils craignirent qu'en faisant le siége de cette place ils n'exposassent Gand, Oudenarde et tout le Brabant. Il y avait encore moins d'apparence qu'ils pussent entreprendre le siége d'Aire ou celui de Douai, tant que l'armée de sa majesté serait à portée de donner la main à ces deux places. Tous ces motifs et les avis qu'ils avaient de la faiblesse de la garnison de Tournay les déterminèrent à y marcher.

Le comte de Tilly, commandant les Hollandais, arriva le 27 de bonne heure par Templeuve et Blandain devant cette place, passa l'Escaut, et l'investit, sur la droite de cette rivière, depuis Antoing jusqu'au château de Constantin, où il fit un pont. Il avait été précédé par un détachement qui occupa le poste de Mortagne et s'empara de Saint-Amand, où il y avait cent hommes qui n'avaient pas eu le temps de se retirer; ils obtinrent une capitulation et allèrent à Valenciennes.

Le duc de Marlborough s'avança le même jour, au soir, vers Tournay, établit son quartier général à Villeméau, à une demi-lieue de la place, sur le chemin de Douai, et fit camper son armée sur trois lignes à la gauche de l'Escaut, la droite vis-à-vis d'Antoing, la gauche sur le chemin de Lille, au delà du

Digitized by Google

village d'Ere. A l'égard du prince Eugène, après être resté entre la Deule et la Lys autant de temps qu'il en fallait pour favoriser l'investissement de Tournay, il revint ce même jour à Haubourdin, au-dessus de Lille.

Le 28, ce prince marcha aussi sur Tournay, prit son quartier à Froyennes, à une demi-lieue de la ville, sur le chemin de Courtray, campa sur trois lignes et acheva l'investissement à la gauche de l'Escaut, depuis le chemin de Lille jusqu'à hauteur du château de Constantin. Sa cavalerie forma ensuite une quatrième ligne derrière toutes les autres; elle commençait à Antoing, passait par le moulin de Longuesaul, par ceux d'Esplechin et de Camphin, par la cense de Fourcroix, entre Blandain et Templeuve, et se terminait vers le bas Escant.

Aussitôt que M. le maréchal de Villars fut informé de la marche des ennemis vers Tournay, il détacha sept cents dragons aux ordres de M. de la Bretèche, brigadier, avec ordre de se jeter dans la place; mais il ne put pénétrer. On y envoya ensuite deux autres détachements, l'un de cinq cents chevaux ou dragons, l'autre de quatre cent cinquante grenadiers, qui ne réussirent pas mieux. M. le maréchal fit aussi partir pour Condé et Valenciennes des détachements de cavalerie et de dragons qui y arrivèrent sans obstacle.

M. le maréchal, voulant savoir positivement la situation des ennemis, s'avança, le 29, vers Tournay, sur le chemin de Douai; il apprit qu'ils étaient avec toutes leurs forces devant cette place, et que la grosse artillerie qu'ils avaient fait remonter par la Lys à Menin pour le siége d'Ypres et celui d'Aire descendait diligemment cette rivière vers Gand, d'où elle devait ensuite remonter l'Escaut. Il fut aussi informé que les mêmes divisions régnaient encore entre leurs généraux et les députés des États-Généraux; que les premiers, après avoir pro-

Digitized by Google

mis de faire reculer l'armée du roi et de pénétrer dans le royaume, étaient humiliés de se voir réduits à attaquer Tournay, dont la conquête ne les mènerait à rien, et qu'ils rejetaient sur les députés la faute de n'avoir pas exécuté leur premier dessein.

Malgré la position des ennemis devant Tournay, M. le maréchal ne pouvait se persuader que leur projet fût de l'assiéger. Il était instruit qu'ils avaient marché sans équipages, et qu'ils avaient pris du pain pour six jours; il avait même des avis qui assuraient que tous leurs mouvements n'avaient pour objet que de le dépasser, et que, n'ayant pu réussir sur sa gauche, ils feraient quelque tentative sur sa droite.

Mais il n'en conçut aucune inquiétude, et chercha même à rassurer sa majesté sur celles qu'elle aurait pu prendre, en lui mandant que quelques jalousies que les ennemis pussent lui donner sur sa droite, elles ne l'engageraient pas à découvrir le royaume pour aller au secours des abbayes de Saint-Amand et de Vicogne, qui étaient tout ce qu'on pouvait perdre dans cette partie, et qui étaient même déjà soumises à la contribution ; que, d'ailleurs, le chemin que prenait la grosse artillerie des ennemis indiquait assez qu'ils renonçaient à leur projet sur Aire et sur Saint-Venant, qui eussent été pour eux des objets bien plus intéressants que Tournay, auquel ils ne paraissaient s'attacher que par l'impossibilité où ils étaient de faire des entreprises plus utiles.

Cependant, M. le maréchal de Villars demanda en même temps au roi qu'il plût à sa majesté de donner des ordres pour que l'on fortifiât la Bassée, et que la ville d'Aire fût mise incessamment dans le meilleur état de défense; et comme il estimait qu'il ne suffisait pas d'avoir fait échouer les desseins des ennemis de ce côté-là, mais qu'il fallait aussi leur faire perdre

toute idée d'y revenir, il fit travailler avec beaucoup d'activité à Saint-Venant. Ce fut aussi pour leur imposer qu'il renvoya à leur armée plusieurs officiers prisonniers, en les chargeant d'assurer leurs généraux qu'il les attendait de pied ferme dans sa position.

Lorsque la cour fut instruite que c'était sur Tournay que se portaient les vues des ennemis, elle regarda cette entreprise de leur part comme celle qui devait donner le moins d'inquiétude, espérant que le siége de la ville et de la citadelle, qu'elle estimait pouvoir se prolonger au delà de trois mois, les occuperait pendant le reste de la campagne, et leur ferait employer le temps le plus précieux pour les opérations à la conquête d'une place qu'un traité aurait pu leur acquérir. On regarda de même à la cour comme un grand avantage de les avoir réduits à une entreprise aussi peu importante, après les craintes où l'on avait été de les voir envahir plusieurs provinces du royaume; et il parut, par les lettres qu'on écrivit alors à M. le maréchal de Villars, qu'après avoir ainsi réussi à rompre leurs vastes projets, on n'exigeait plus de lui que de se soutenir dans la même situation pendant le reste de la campagne.

Mais ce général, enfin certain que les ennemis étaient bien décidés au siége, et ayant avis, au 1er juillet, qu'ils avaient commencé des lignes de circonvallation, jugea ne devoir pas rester tranquille spectateur de cette conquête, et il écrivit au roi pour faire connaître à sa majesté les différents moyens qu'il croyait possible d'employer, soit pour tenter de secourir directement la place, soit pour faire une diversion, en entreprenant sur Bruxelles ou sur Menin, à moins que sa majesté ne préférât de s'en tenir à la défense de la frontière, et d'y faire de nouveaux retranchements.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

Du camp d'Annay, 1er juill. 1709[1].

Le parti que vos ennemis ont pris de s'attacher au siége de Tournay est propre à les décréditer dans la Hollande et chez tous leurs alliés, qui connaîtront, par les conditions qu'ils ont osé publier, qu'il a dépendu d'eux d'avoir une paix que la bonté de votre majesté pour ses peuples l'avait obligée d'accepter. Par cette paix ils avaient une place dont la prise leur coûtera cher.

Il est bien apparent qu'ils se repentent de n'avoir pas conclu avec M. de Torcy; mais enfin, sire, il faut examiner quels avantages votre majesté peut tirer de cette présente conjoncture; elle a le temps de régler des dispositions et de mettre des obstacles insurmontables aux efforts des ennemis.

Il est certain, sire, qu'ils avaient compté de pénétrer dans le royaume, et ils le faisaient sans peine, si je m'étais laissé aller à l'opinion générale de vos officiers généraux, laquelle a bien pu me faire balancer quelques jours, mais n'a pas empêché de me déterminer seul au parti que j'ai pris.

Je dois cette justice au baron d'Hinge, simple bailli de Béthune et servant avec le brevet de lieutenant-colonel, qu'il vint me trouver à dix heures du soir et me dit qu'il croyait bien que le grand nombre d'opinions contraires à la mienne m'embarrassait, mais qu'il me demandait à genoux de n'écouter que moi; son zèle pour votre majesté, son attachement peut-être pour Béthune et tout son bien, le porta à me parler avec courage contre le sentiment unanime.

Je pris ma résolution, et commençai par dire à ces messieurs que, premièrement, je mettrais plutôt l'armée de votre majesté au hasard d'être défaite que de la cacher derrière la Scarpe pendant que les ennemis prendraient en dix jours Aire et Béthune, et qu'en un mot j'étais déterminé à suivre mon premier objet, qui était de tenir la plaine de la Bassée.

M. d'Albergotti, dont je me loue fort, car il a bien travaillé dès que la résolution a été prise, me dit d'abord que je n'aurais pas le

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2151, n° 129.

temps de m'y accommoder. Je savais bien qu'il ne fallait que trois jours pour cela; M. d'Artaignan me dit la même chose, lequel d'abord avait été d'avis de l'occuper; et, n'en parlant pas à tous les autres dont je savais l'opinion, le parti fut pris et a peut-être été, j'ose le dire, le salut de l'État. Depuis ce temps-là, on a voulu trouver bien des défauts à ce poste, et puis tout le monde l'a approuvé quand on s'y est cru en sûreté; on y a même fait plus d'ouvrage que je ne voulais, parce que je désirais laisser à l'ennemi quelque tentation de m'attaquer.

Ce long discours serait inutile présentement s'il n'était pas nécessaire à votre majesté de regarder de plus près à ses officiers généraux. Elle a vu dans un premier mémoire ceux que je n'avais pas marqués pour servir en Flandre; j'avais tort pour M. d'Artaignan, car je lui trouve un bon esprit de guerre; j'avais tort d'en mettre aussi que je ne connaissais pas encore et qui, certainement, pensent fort faiblement; peut-être se battront-ils bien, mais la fermeté d'esprit leur manque entièrement, et, sur cette connaissance, j'avais pris plus d'une fois la liberté de presser votre majesté de mettre à ses ailes quelqu'un d'élevé et dont l'audace fût connue.

Je supplie très-humblement votre majesté de me pardonner cette digression et de vouloir bien que ces vérités que j'ose lui expliquer soient pour elle seule.

Il faut présentement examiner les partis les plus convenables dans la situation actuelle.

Les ennemis attachés au siége de Tournay, on peut avoir en vue, ou de le secourir, ou de faire une autre entreprise; ou, si ces deux desseins sont impossibles, faire une nouvelle frontière à votre majesté.

Secourir Tournay; les ennemis ont quarante mille hommes plus que nous; les forces presque égales, cela serait encore très-difficile : j'ai eu l'honneur de l'expliquer à votre majesté cet hiver dernier.

Une autre entreprise, il n'y aurait que Bruxelles; pour cela il

Digitized by Google

faudrait marcher vers Mons, appuyer sa gauche à la source du Dender et faire attaquer Bruxelles derrière nous.

L'investiture en serait difficile; pourrait-on conserver cette place? L'utilité serait d'en tirer de grosses contributions pour votre majesté, aussi bien que de Malines et Louvain, et d'ailleurs de ne laisser pas une armée inutile pendant que l'ennemi agit.

Il serait plus utile de faire le siége de Menin, mais pour cela il n'y a point de vivres; on trouverait quelques munitions de guerre à Ypres, mais point l'artillerie nécessaire.

Former une nouvelle frontière à votre majesté dans les lieux où elle est le plus utile; c'est de fortifier la Bassée et retrancher le peu de terrain qu'il y a entre Béthune et Saint-Venant, ce qui couvrirait le pays entièrement pour les contributions et pour la guerre de campagne, sans s'attacher à défendre une ligne; se servir de ces retranchements comme d'un poste derrière lequel on coule à mesure que l'ennemi fait des mouvements pour s'en approcher. Par exemple, les redoutes que j'ai fait fortifier entre Béthune et Saint-Venant ont persuadé aux ennemis que je serais plutôt qu'eux dans cette étendue de pays, s'ils voulaient gagner la Lys.

J'aurai l'honneur de dire à votre majesté qu'elle n'a pas assez fortifié cette armée d'infanterie. Il est certain que les ennemis ont en campagne cent soixante et douze bataillons. Votre majesté nous en a destiné cent cinquante-cinq, desquels il en manque dix d'Espagne, deux de Bavière, un de Cologne, huit dans Tournay, quatre ou cinq qu'il faut laisser plus que les garnisons ordinaires, certainement trop faibles dans certaines places. Tout compté, votre majesté a tout au plus cent trente bataillons en campagne; c'est donc quarante-deux moins que nos ennemis, lesquels sont au moins à six cents hommes. Votre majesté a vu cela dans les mémoires de M. l'intendant; c'est donc de ce seul article vingt-cinq mille hommes de pied plus, et puis l'augmentation de cent trente à cent hommes de plus, comptant ceux de votre majesté à cinq cents hommes; c'est trente-huit mille hommes et trois mille chevaux; cela fait au moins une supériorité de

quarante mille hommes. Elle me permettra la liberté de lui dire que c'est trop, principalement sur la frontière la plus importante.

En attendant les ordres que votre majesté aura pour agréable de me donner sur les divers partis que l'on peut prendre, je vais examiner où je pourrai mettre l'armée de votre majesté; nous pouvons compter d'avance que nous trouverons une assez longue subsistance de fourrages dans le pays de Lalleu; celles des vivres ne nous permettent en vérité pas la moindre pensée d'aucune sorte d'entreprise; car, en y faisant bien réflexion, ni pour Menin, ni pour Bruxelles, où trouverions-nous à nous assurer du pain? J'aurais bien marché dès les premiers jours sur l'ennemi; mais il est certain que son premier objet était de me déposter. Une marque certaine, c'est qu'il n'a pas encore travaillé à ses lignes. Cependant je dois compter qu'ils commencent aujourd'hui, leurs mandements pour les pionniers n'étant partis que de la journée d'hier, et qu'ainsi, le premier pas que j'aurais fait pour quitter mon poste, l'action aurait été certaine, car ils auraient remarché sur moi. Ils pouvaient me déborder considérablement par leur grande supériorité; et quand même j'aurais trouvé moyen d'appuyer mes ailes, c'est alors que, m'obligeant de me tenir ensemble pour mettre leur principale armée devant moi, l'autre n'aurait tourné infailliblement; c'est même dans cette vue qu'ils sont suivis par cinq cents chariots chargés de biscuit. Ainsi je n'ai pas voulu mettre au hasard un aussi grand avantage que celui d'avoir rompu leur premier grand projet, et j'ose même assurer votre majesté que, pourvu qu'elle veuille un peu proportionner les forces, je leur rendrai le dessein de pénétrer impossible.

Je vois dans la lettre de M. Voisin[1], que l'on mande d'ici que le marais de Cambrin était praticable. J'ai bien fait honte à l'officier général qui a voulu avoir quelque inquiétude pour ce côté-là, et je lui dis tout haut que je mériterais que votre majesté m'ôtât le commandement de ses armées, si je pouvais penser nos ennemis assez audacieux et nous autres assez faibles pour craindre dans de

[1] Alors secrétaire d'état de la guerre, depuis la retraite de M. de Chamillart.

pareils postes. Ce n'était pas cet endroit-là, sire, c'étaient trois lieues de pays qui sont entre Béthune et Saint-Venant; mais, par toutes les coupures des chemins, de ruisseaux, l'ennemi a compté que je serais plus tôt en bataille que lui dans ces postes, et qu'il ne pourrait que me donner un combat fort désavantageux s'il me trouvait placé.

Je suis persuadé que Tournay durera longtemps. Je fais tout ce que je puis pour y faire entrer divers secours; les premiers ne l'ont pu. C'est cependant les temps les plus faciles; mais enfin, sire, il y a treize bataillons et demi, cinq compagnies franches, deux compagnies de canonniers et deux brigades d'officiers irlandais; j'avais oublié ces deux derniers articles dans l'état que j'ai eu l'honneur d'envoyer à votre majesté de la force de la garnison.

M. de Bernières m'assure qu'il n'a point tiré de Tournay des grains dans la dernière imposition que l'on a faite; il compte qu'en les ménageant bien, il y aura pour quatre mois de grain pour la garnison et les peuples. Une place admirable, abondance de tout ce qui est nécessaire pour sa défense, hors l'argent; M. de Surville battra monnaie. Votre majesté a si dignement récompensé tout ce qui était au siége de Lille, qu'il n'y a personne qui ne compte s'élever dans de pareilles occasions. Je demande pardon à votre majesté de la longueur de cette lettre; mais il vaut mieux redire que d'oublier. J'avoue, sire, que je serai au désespoir de demeurer inutile avec une belle armée pendant le siége de Tournay; mais les subsistances ne me permettent d'autre objet que de m'approcher de l'ennemi : je ne le dois faire qu'avec précaution, et puis de faire accommoder derrière moi la Bassée, si elle le trouve convenable au bien de son service.

Si votre majesté veut que je donne lieu à une action, je le ferai; je crois même que, pour l'avoir, je n'aurai pas besoin d'aller chercher à secourir Tournay, et que l'ennemi marchera à moi dès qu'il pourra me croire en lieu de me joindre, parce que leurs deux généraux doivent être honteux d'avoir manqué leur premier objet et voudraient s'en dépiquer par une action.

Digitized by Google

Votre majesté verra bien que tout ce qui peut être imaginé dans la conjoncture présente m'a passé dans la tête; ses ordres, après cela, en décideront.

J'ai envoyé huit escadrons sous les ordres du comte de Nile, brigadier, pour se placer entre Condé, Valenciennes et Bouchain, l'Escaut devant eux, pour couvrir tout ce qui peut nous arriver de Maubeuge.

M. le chevalier de Luxembourg vient de me dire une chose qui me soulage beaucoup sur la crainte que j'avais de voir manquer l'argent à Tournay; c'est que M. l'évêque de Tournay, dont je ne puis trop louer le zèle, l'a assuré dans le temps qu'il espérait que votre majesté lui ferait l'honneur de jeter les yeux sur lui pour la défense de cette place, que l'argent ne manquerait pas parce qu'il avait la ressource de toute l'argenterie des églises, qui est fort considérable et que mondit sieur l'évêque est bien résolu de faire prendre pour le service de votre majesté.

J'aurai l'honneur de dire encore à votre majesté que je vois, par la dernière dépêche dont il lui a plu de m'honorer, qu'elle a compté que les ennemis avaient séparé leur armée; elle l'était véritablement sur le papier, mais réellement leurs armées n'ont été séparées que pendant huit heures, lorsque M. le prince Eugène marcha vers Estaires; tout s'est rejoint quand ils ont marché à Tournay, où toutes leurs forces sont rassemblées.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Versailles, 2 juillet 1709[1].

J'apprends, par votre lettre du 1er de ce mois, que les ennemis sont déterminés à faire le siége de Tournay. Je compte pour beaucoup que, par vos sages dispositions et toutes les précautions que vous avez prises, tous leurs vastes projets soient réduits à cette seule entreprise; et vous ne pouviez, dans le commencement de cette campagne, me rendre un service plus important. Cette place est si régulièrement fortifiée que j'ai lieu d'espérer que le siége occupera

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 1re partie, 1re section, n° 56.

Digitized by Google

l'armée des ennemis pendant la meilleure partie de cette campagne. J'aurais souhaité que le détachement commandé par le sieur de la Bretèche eût pu y entrer; mais la garnison de treize à quatorze bataillons ne laissera pas d'être en état de faire une longue défense, ayant des munitions de guerre en quantité suffisante, et ne manquant point de vivres, suivant ce qui vous a été assuré qu'il y en avait dans la ville pour plus de quatre mois.

Ce que vous me marquez de la résolution de l'évêque de Tournay me fait plaisir; je connais son zèle et son attachement à mon service.

J'ai lu avec attention dans votre lettre les différentes vues qui vous sont venues dans l'esprit sur ce que l'on pourrait entreprendre pendant la durée du siége. J'avoue que je suis arrêté tout court par le manque de vivres et de subsistances pour l'armée, sans quoi il n'est pas possible de faire aucun mouvement, ni de rien entreprendre. On ne pourrait penser à secourir la place qu'en se déterminant à risquer un combat; et si l'on avait à prendre ce parti, ce ne serait qu'à la fin d'un long siége, s'il arrivait que l'armée des ennemis fût considérablement diminuée par la fatigue ou par des maladies. Je ne verrai pas les ennemis se rendre maîtres de cette place sans être peiné; mais je ne laisse pas d'être dédommagé de cette peine lorsque je fais réflexion qu'au moins ils ne peuvent rien faire de plus, et qu'ils ont été forcés à abandonner toutes leurs entreprises. Il ne serait pas praticable de faire passer mon armée du côté de Bruxelles pour en faire le siége; vous en observez toutes les raisons, et, pendant que vous seriez sur le Dender avec mes troupes, ma frontière de Picardie se trouverait exposée aux courses des ennemis, et je perdrais l'avantage de ce que vous avez fait jusqu'à présent.

On ne peut pas non plus penser au siége de Menin; cette place est trop à portée de l'armée des ennemis; et, avec la supériorité que vous marquez qu'ils ont par le nombre, il n'y aurait pas de sûreté de s'approcher si près d'eux et de former un siége en leur présence. Je verrai dans la suite si le temps me fournira d'autres vues; mais,

comme mon principal objet a toujours été d'empêcher, pendant cette campagne, que les ennemis ne pénètrent dans mon royaume, il ne faut point abandonner cette vue; et c'est à quoi vous devez principalement vous attacher, ne quittant point le camp et les postes que vous occupez, que vous ne jugiez le pouvoir faire dans une entière sûreté, en demeurant toujours placé de manière que vous ne puissiez point être forcé de combattre qu'autant que vous croirez pouvoir le faire avec avantage, et que vous ne donniez point aussi occasion à mes ennemis de faire des détachements qui puissent pénétrer dans mon royaume.

Je ne laisse pas de louer toutes les idées que vous avez, parce qu'elles me font connaître que vous portez vos réflexions à tout ce que vous croyez qui pourrait être utile à mon service; mais, pour le temps présent, j'estime qu'il n'y a rien de mieux à faire que de vous maintenir dans le poste avantageux que vous avez choisi.

Si vous jugez qu'il soit utile de fortifier la Bassée et Saint-Venant, vous pourrez le faire lorsque vous verrez les ennemis entièrement attachés au siége de Tournay; et, quoique ce soit une dépense que je compte pouvoir aller à deux ou trois cent mille francs, somme difficile à rassembler dans l'état présent des affaires, je ferai chercher des moyens de la faire fournir lorsque vous aurez examiné tout ce que vous jugez qu'on y puisse faire pour former, dans cet endroit, une espèce de frontière qui puisse être soutenue avec avantage.

Ce qu'on vient de rapporter de la lettre du roi fait assez connaître l'impossibilité où l'on se trouvait, par la difficulté des subsistances, de rien faire de mieux que de couvrir la frontière. A l'égard des nouveaux ouvrages proposés par M. le maréchal de Villars, le roi lui laissa la liberté de faire travailler à Aire, à Saint-Venant et à la Bassée, et de se procurer tous les moyens de soutenir avec avantage sa ligne de défense, et d'empêcher les ennemis de pénétrer dans le royaume.

Digitized by Google

M. le maréchal, voulant au moins se procurer des fourrages et gêner les ennemis dans les leurs, fit marcher, le 2, sur l'Escaut, huit escadrons dont la destination était de fourrager le pays entre Bouchain, Valenciennes et Condé, et de couvrir la communication avec Maubeuge et avec le pays d'entre-Sambre et Meuse.

M. le maréchal alla en même temps, avec un gros corps de cavalerie, reconnaître le pays en avant de son camp, entre le canal de la Deule, Tournay et Lille. Il n'y remarqua aucun poste avantageux, et il n'y trouva que peu de subsistances; mais pour priver entièrement les ennemis de ce qui y était, il donna ordre d'y fourrager tous les jours.

Ayant eu avis, pendant cette tournée, que les ennemis, pour se conserver un passage sur la Lys au-dessus de Menin et se procurer les moyens d'incommoder nos places et les pays entre la gauche de l'armée et la mer, avaient laissé seize cents hommes à Warneton, il fit le projet d'enlever ce poste, et en chargea M. d'Artaignan, qui marcha pour cette expédition, le 3, ayant sous ses ordres MM. de Vieuxpont et de Conflans, maréchaux de camp, quinze bataillons et vingt escadrons.

M. d'Artaignan alla passer la Lys à Estaires, se porta sur Messines, où il fut joint le 4 par deux mille cinq cents hommes et six pièces de canon que M. Dubuisson, brigadier, avait amenés d'Ypres, et marcha ensuite droit à Warneton. Tout cela se fit avec tant de diligence et de secret, que le poste fut surpris et emporté l'épée à la main le même jour. Ceux qui le gardaient, loin de se défendre, ne songèrent qu'à se sauver par la Lys; mais comme il n'y avait qu'un bac, une grande partie fut tuée ou noyée; le reste se rendit à discrétion au nombre de sept à huit cents hommes, parmi lesquels étaient un brigadier, qui les commandait, un lieutenant-colonel, six capi-

taines, huit lieutenants et beaucoup de bas officiers. De notre côté il n'y eut que deux soldats tués et M. Dubuisson blessé dangereusement.

Comme on ne voulait pas conserver ce poste ni laisser aux ennemis l'avantage de s'y établir de nouveau, M. d'Artaignan eut ordre de le détruire. Il enleva les blés et les farines qui s'y trouvèrent, fit raser les murailles et arracher les palissades, qu'on transporta à Saint-Venant : il se retira ensuite et alla camper au pont d'Estaires, entre la Gorgue et le Haut-Courant qu'il mit devant lui; il resta dans cette partie pour en consommer les fourrages.

A peine M. d'Artaignan s'était-il replié de Warneton, qu'on eut avis que le prince Eugène avait marché avec un corps de trente mille hommes, mais qu'ayant trouvé le poste évacué, il était retourné sur ses pas. Cet avantage, quoique peu important eu égard aux affaires générales, produisit un bon effet dans l'esprit des troupes, et fit voir aux ennemis que nous savions profiter de leurs fausses démarches.

Le 6, M. le maréchal fit la revue de la plus grande partie de l'armée; le bon état dans lequel il trouva les troupes lui fit désirer plus que jamais que les ennemis vinssent l'attaquer; mais jugeant bien qu'ils n'en avaient pas le projet, il se dégarnit encore de vingt-quatre escadrons, qui allèrent le 7, sous les ordres de M. le chevalier de Luxembourg, camper sous Bouchain, et, le 8, à Saint-Sauve, près de Valenciennes, pour consommer les fourrages le long de la Haine.

M. le maréchal, après avoir fait ces dispositions et donné ses ordres pour tout ce qui avait rapport à la sûreté de son camp, en partit, le 7, pour aller visiter la droite et la gauche de sa position. Il commença par Béthune, Saint-Venant, Aire, la Gorgue et les environs. Il trouva dans le pays de Lalleu

beaucoup de fourrages, qu'il fit réserver pour les besoins les plus pressants. Il alla ensuite à Condé, à Valenciennes et à Bouchain, donna des ordres pour les réparations qu'il y avait à faire à ces places, et reconnut tout le pays entre l'Escaut et la Scarpe d'où l'on pouvait tirer des subsistances.

Les ennemis s'occupaient uniquement de leurs dispositions devant Tournay, et l'on sut que leurs lignes de circonvallation étaient presque entièrement achevées et occupées par soixante bataillons et soixante et seize escadrons, qui étaient les troupes destinées au siége. M. de Marlborough se chargea de cette opération, et M. le prince Eugène de l'armée d'observation, qui campa, la droite à Baisieux vers Pont-à-Tressin, le centre à Esplechin, la gauche vers Saint-Amand et Mortagne.

Il y eut de la désertion dans les troupes des ennemis, et, d'après le rapport des déserteurs, on en attribua la cause à la crainte qu'elles avaient de rencontrer au siége de Tournay les mêmes difficultés qu'elles avaient trouvées l'année précédente à celui de Lille. Il est vrai que Tournay était une des meilleures places de la frontière; elle avait été mise dans un bon état de défense, et tous les ouvrages étaient minés. Le roi avait fait construire une citadelle d'après les plans et sous la direction de M. de Mesgrigny, lieutenant général et habile ingénieur, qui en avait le gouvernement.

La garnison était composée de treize bataillons et demi, dont neuf de campagne, cinq compagnies franches, deux compagnies de canonniers et deux brigades d'officiers irlandais. Quelques-uns de ces bataillons étaient, à la vérité, très-faibles; cependant toutes ces troupes formaient environ sept mille hommes, et elles témoignaient la plus grande volonté. M. le marquis de Surville, lieutenant général, commandait la place; il s'était déjà distingué au siége de Lille. Il avait sous ses ordres MM. de

Ravignan et Dolet, maréchaux de camp, et beaucoup d'autres officiers expérimentés.

La ville était assez bien approvisionnée; les blés qui s'y trouvaient pouvaient nourrir pendant quatre mois la garnison et les habitants. On y avait assemblé huit cents milliers de poudre et des munitions à proportion; mais on manquait de viande fraîche, d'eau-de-vie et surtout d'argent.

Pour suppléer à ce dernier article, M. de Surville fit convertir sa vaisselle en monnaie; chacun suivit son exemple, ainsi que l'évêque de Tournay, qui donna même l'argenterie de sa chapelle. Mais ces moyens ne furent pas suffisants : on eut recours à la monnaie de cuivre. La ville était tellement resserrée, qu'on ne put, malgré toutes les tentatives, y faire entrer aucun secours.

Les ennemis ouvrirent la tranchée dans la nuit du 7 au 8, et, pour diviser l'attention des assiégés et fatiguer la garnison, ils formèrent trois attaques : la première, à la porte de Marvis, sur le haut Escaut, du côté d'Antoing; elle avait sa droite vers le Pont-d'Amour, et sa gauche à des fours à chaux au bord de l'inondation; la deuxième, à la porte de Valenciennes, la droite à l'inondation, la gauche vers un polygone de la citadelle qu'elle embrassait tout entier; la troisième, à la porte des Sept-Fontaines.

A peine la tranchée fut-elle ouverte, que M. de Surville s'en aperçut. Aussitôt on commença à faire un grand feu des remparts et des chemins couverts, et M. de Surville fit, du côté de la deuxième attaque, une sortie dans laquelle les ennemis perdirent beaucoup de monde. Presque tous les premiers jours du siége furent marqués par de pareils succès, et, dans la sortie du 11, on défit quatre bataillons des ennemis.

Cependant les assiégeants poussaient leurs travaux avec beau-

coup de vigueur; et comme ils avaient déjà reçu de Gand, par l'Escaut, une grande partie des cent pièces de gros canon et des soixante mortiers qu'ils avaient destinés pour ce siége, ils établirent quatre batteries; celle de la porte de Valenciennes commença le 13 à tirer sur la ville et sur la citadelle, et toutes les autres tirèrent le lendemain, en sorte que, ce jour-là, ils eurent en batterie cinquante-deux pièces de canon et trente-deux mortiers qui battaient la porte de Marvis, celle de Valenciennes, la citadelle, les écluses et la porte des Sept-Fontaines.

M. de Surville, de son côté, fit mettre dans le chemin couvert quelques pièces de canon qui incommodèrent beaucoup les ennemis. On travailla à perfectionner un retranchement qu'on avait commencé sur l'esplanade à la porte de Valenciennes, qui avait paru être la partie qui courait le plus de risques. On avait fait aussi sur ce front un avant-chemin couvert; mais comme on n'avait pas eu le temps de l'achever, et que les ennemis l'embrassaient par la droite et par la gauche, on fut forcé, après quelque résistance, de l'abandonner le 16.

Ils commencèrent, le 17, à battre en brèche à cette attaque; mais, la nuit suivante, on fit jouer une mine qui fit sauter une de leurs batteries. Deux jours après, on fit une sortie dans laquelle on chassa tous leurs travailleurs et on combla une grande partie de leurs tranchées.

Ce détail est suffisant pour faire connaître qu'on ne se défendait pas avec moins de vigueur que les assiégeants en marquaient dans leur attaque. Ils avaient déjà perdu du monde, et on assurait que, jusqu'alors, le nombre des tués et blessés se montait à quatre mille hommes; la désertion ne leur fit pas moins de tort. On voyait arriver chaque jour au camp et dans les places un nombre considérable de déserteurs; il s'en jeta

Digitized by Google

même dans Tournay cinq ou six cents, dont on se servit utilement pour remplacer ce qu'on perdait. On apprit par eux que les ennemis se reprochaient déjà leur entreprise, et qu'ils craignaient qu'elle ne leur coûtât encore plus que celle de Lille.

M. le maréchal de Villars ne regrettait pas moins l'inaction à laquelle il se voyait forcé, malgré le bon état et la volonté des troupes; mais, quelque désir qu'il eût, ou d'attaquer les ennemis dans leurs lignes, ou de faire quelque diversion, il était retenu par la nécessité de rester à portée des lieux qui fournissaient à sa subsistance. Il n'y avait point encore de magasin de blé; l'armée ne vivait que de grains qui n'arrivaient que successivement et à grands frais des provinces du royaume, ou que l'on tirait du pays ennemi, de sorte qu'on ne put jamais parvenir à en avoir en magasin pour quatre jours d'avance; souvent même le pain manquait. Cette disette, jointe au défaut d'argent, occasionna de la désertion et beaucoup de désordres, surtout parmi les troupes de Bavière et d'Espagne; et ce fut à ce sujet que M. le maréchal fit publier, le 10, un ordre contre les maraudeurs, tendant à rétablir la discipline, entièrement relâchée depuis quelques années.

Dans cette situation, M. le maréchal, persuadé qu'il valait mieux courir les risques d'une bataille que de voir les troupes exposées à périr faute de vivres, écrivit au roi, le 10, pour représenter à sa majesté que si on n'était pas assuré de la subsistance pour toute la campagne, et que les ennemis ne vinssent pas l'attaquer, il n'y avait d'autre parti à prendre que de chercher nous-mêmes à les combattre; qu'une action heureuse pourrait rétablir les affaires, et qu'en considérant l'état de l'armée, il vaudrait mieux encore qu'elle fût dissipée par un combat malheureux qu'anéantie par la misère. Mais le roi persistant dans la résolution que sa majesté avait prise de se borner à

Digitized by Google

couvrir son royaume et à faire vivre son armée, M. le maréchal prit de nouvelles mesures pour remplir ces deux objets, en faisant quelques changements dans l'emplacement de son infanterie pour occuper tout le pays depuis Condé jusqu'à la Lys, ce qui faisait une étendue de plus de dix-huit lieues; et afin d'étendre ses subsistances et en même temps resserrer les ennemis dans les leurs, il fit marcher, le 12, plusieurs corps de cavalerie, qui s'avancèrent dans le pays, tant à la droite qu'à la gauche de sa position. Après ce mouvement, les troupes se trouvèrent disposées de la manière suivante :

Trente escadrons campaient à portée de Saint-Venant, sous les ordres de M. de Puiguion, et, au pont d'Estaires, quinze bataillons et vingt escadrons, sous ceux de M. d'Artaignan. Ces deux corps subsistaient des fourrages qui étaient le long de la haute Lys.

Les gardes du corps, la gendarmerie, les carabiniers et la cavalerie de Bavière étaient campés devant la Bassée, et fourrageaient entre la Deule et la Lys, jusqu'à hauteur de Lille et d'Armentières.

Les retranchements de Hulluch étaient gardés par soixante-trois bataillons campés en première ligne, et, derrière eux, cinquante escadrons, aux ordres de MM. de Magnac et de Vivans. Toutes ces troupes fourrageaient aussi entre la Deule et la Lys.

M. d'Albergotti, campé avec vingt-cinq bataillons derrière les retranchements du canal de la Deule, entre Courrières et Pont-à-Vendin, vivait du pays situé à la droite de la Deule, entre cette rivière et le bois de Vendosme jusqu'à Seclin, au-dessus de Lille.

M. le comte de Broglie, qui campait aussi derrière le canal de la Deule, entre Courrières et Auby, avec vingt-cinq bataillons et vingt escadrons, mangeait le pays compris entre Mons-

Digitized by Google

en-Pesvèle, le château de Bersée, Coutiches, Bouvigny et la Scarpe, à hauteur de Marchiennes; son corps fournissait huit cents hommes et cinq cents chevaux à l'abbaye d'Anchin, et quatre cents hommes à Marchiennes : c'étaient deux bons postes qui donnaient la facilité de tirer toutes les subsistances qui étaient entre la Scarpe et l'Escaut, et dont les ennemis auraient profité comme nous s'ils s'y étaient établis les premiers.

M. de Legal campait avec cinquante escadrons, la droite sur Douai, la gauche vers Pont-à-Raches. Cette cavalerie fourrageait sur la rive droite de la Scarpe, en descendant cette rivière jusqu'à hauteur de l'abbaye d'Hasmon, et mangeait aussi une partie de la plaine située entre la même rivière et l'Escaut.

M. de Toulongeon, ayant sous ses ordres vingt-quatre escadrons des troupes d'Espagne, était campé, la droite à Bouchain, la gauche vers Arleux, et consommait les subsistances qui étaient sur la gauche de l'Escaut.

M. de Saint-Maurice, placé derrière cette rivière, entre Valenciennes et Bouchain, avec huit escadrons des troupes de Cologne, fourrageait aussi de ce côté-là.

Enfin, M. le chevalier de Luxembourg, campé à Saint-Sauve, entre Condé et Valenciennes, avec environ trente escadrons, les faisait vivre des fourrages qui se trouvaient aux rives de la Haine.

Quoique, par cette disposition, il parût que la cavalerie était fort éloignée de l'infanterie, elle était cependant à portée de la rejoindre en une marche, soit à Douai pour la droite, soit à Cambrin pour la gauche; d'ailleurs, sa subsistance, ainsi que celle des autres troupes, était assurée pour plus de deux mois, et l'on comptait qu'alors le pays depuis Condé, Saint-Amand, Valenciennes et Bouchain jusqu'à Douai, et depuis cette dernière place jusqu'à Saint-Venant, serait tellement

mangé que les ennemis, après le siége de Tournay, n'y trouveraient plus de quoi subsister.

En arrangeant ainsi l'article des subsistances, M. le maréchal de Villars ne perdait point de vue l'objet militaire; et, pour prévenir les entreprises que les ennemis pourraient faire après le siége de Tournay, il donna une nouvelle attention à mettre dans le meilleur état qu'il était possible les places les plus exposées. Il envoya à Saint-Venant et à Aire neuf bataillons destinés aux travaux qu'il y avait à faire dans ces deux places. A l'égard de la Bassée, il ne jugea pas à propos d'y faire commencer des retranchements, dans la crainte de n'avoir pas les moyens suffisants de les achever avant la fin du siége de Tournay, et d'être alors obligé de les abandonner.

Quoiqu'il craignît pour Aire, pour Béthune et pour Saint-Venant, qu'il fit approvisionner en conséquence, comme les ennemis avaient déjà échoué dans leur entreprise sur la haute Lys, il se persuada qu'après la prise de Tournay, ils porteraient plutôt leurs vues sur Condé ou Valenciennes. C'est ce qui l'engagea à envoyer, pour commander dans cette dernière place, M. de Puységur, qui en était gouverneur, et M. de la Frezelière à Condé, avec ordre de donner tous leurs soins aux réparations qui y étaient nécessaires, et de se mettre en état de former les inondations qui devaient faire leur principale défense. De son côté, pour se procurer les moyens de donner la main à ces deux places, il alla reconnaître les postes qu'il pourrait occuper entre Valenciennes et Douai et entre Bouchain et Condé; ce fut l'objet de la tournée qu'il fit depuis le 12 jusqu'au 17.

Il y remarqua trois positions différentes et propres à barrer le pays entre l'Escaut et la Scarpe : la première ayant la droite à l'abbaye de Denain, le centre à Ascon, la gauche à Escail-

lon, d'où, jusqu'à l'abbaye d'Anchin, le ruisseau d'Escaillon formait des marais impraticables. Cette position n'avait que cinq quarts de lieue d'étendue, et se soutenait partout sur la crête du terrain.

La deuxième position avait sa droite à Mastain, le centre à Hazincourt et à la Cense du marais, la gauche à Escaillon comme la première, mais elle était moins étendue d'environ un quart de lieue; cependant M. le maréchal de Villars la regardait comme moins avantageuse, parce qu'étant plus éloignée de Valenciennes, elle ne donnait pas, comme l'autre, les mêmes moyens de rendre aux ennemis le passage de l'Escaut difficile, dans le cas où ils auraient voulu investir cette place.

La troisième position parut à M. le maréchal celle qui méritait la préférence, en ce qu'elle mettait à portée d'empêcher l'investissement, non-seulement de Valenciennes, mais aussi de Condé; elle avait sa droite au bois de Denain, sa gauche à Helesmes.

Quant à la nature du pays compris entre l'Escaut et la Scarpe, c'était une plaine plus ou moins étendue dans quelques endroits, mais dans laquelle il ne se présentait aucun obstacle et où l'on pouvait faire marcher cent escadrons de front.

Ce fut d'après ces reconnaissances que M. le maréchal fit pour sa marche des dispositions suivant lesquelles il se proposait de faire marcher une partie de son infanterie le long de l'Escaut, une autre partie le long des bois de Saint-Amand et le reste dans le centre.

Un objet principal était d'empêcher les ennemis d'établir des ponts entre Valenciennes et Condé. On n'était pas certain que l'inondation de cette dernière place pût monter assez haut pour joindre celle de Valenciennes et pour obliger par là les

Digitized by Google

ennemis à investir les deux places à la fois. C'est pourquoi M. le maréchal, prévoyant que malgré les inondations ils pourraient parvenir à mettre le siége devant l'une ou l'autre, demanda, par sa lettre du 18, les ordres du roi sur la conduite qu'il aurait à tenir, en faisant observer à sa majesté que si effectivement l'un ou l'autre de ces deux siéges avait lieu, il croyait n'avoir d'autre parti à prendre que de marcher aux ennemis; mais que, cependant, si les inondations les mettaient dans l'impossibilité d'établir des ponts entre Condé et Valenciennes, et si l'inondation de cette dernière place pouvait remonter jusqu'à Prouvy, il serait possible, en portant la droite de l'armée à ce lieu, d'éviter une affaire générale, et de secourir non-seulement Valenciennes, mais aussi Condé, ces deux places se trouvant comme jointes par l'inondation.

M. le maréchal, en exposant ainsi ses idées à sa majesté, appuyait sur ces deux raisons principales la nécessité de marcher aux ennemis, si une fois ils étaient établis devant Condé ou devant Valenciennes. La première était fondée sur l'effet que produirait notre inaction sur l'esprit de leurs généraux, qui, se voyant sans cesse les maîtres de tout entreprendre sans opposition de notre part, n'en concevraient que plus d'audace et n'en sentiraient que mieux l'intérêt particulier et général qu'ils avaient de continuer la guerre. En second lieu, M. le maréchal pensait qu'un heureux événement rétablirait les affaires, et qu'un mauvais succès n'aurait pas des suites plus funestes que celles qui résulteraient de la ruine de l'armée, qu'il fallait attendre du défaut d'argent et de subsistances.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars.

S'il arrivait que Tournay fût plus tôt pris que je n'ai lieu de le croire, il y a grande apparence que les ennemis pourraient penser au siége de Condé ou de Valenciennes plutôt qu'à aucun autre. Il me

parait que vous croyez que les inondations de ces deux places se joignent de manière qu'il ne serait pas possible aux ennemis d'établir un pont de communication entre les deux, pour investir Condé séparément de Valenciennes. Je souhaiterais d'être bien sûr que l'inondation de Condé fit cet effet; je ne sais si on y peut compter, parce que j'ai vu moi-même, lorsque j'ai fait le siége de cette place, que l'inondation formée n'empêchait point de passer l'Escaut vers Saint-Sauve, et cette inondation ne remontait pas jusqu'à Valenciennes. S'il était possible que les ennemis fissent l'investiture de Condé sans être obligés de porter leurs lignes de circonvallation jusqu'au-dessus de Valenciennes, vous aurez peine à exécuter ce que vous proposez, d'aller les combattre, parce que le pays qui est entre Valenciennes et Condé, du côté de la Scarpe, est rempli de bois et presque impraticable pour une armée : la cavalerie ne pourrait point y agir. Ce que vous pourriez faire, en ce cas, serait de vous approcher votre droite à l'Escaut, et y faire plusieurs ponts pour donner jalousie aux ennemis, vous mettant en état, en passant cette rivière, de tomber sur le quartier qui serait du côté de Mons, et l'exécution de ce dessein, en ce cas, dépendrait et de la situation des ennemis et de ce que vous croiriez vous-même praticable en les attaquant d'un des deux côtés, ce qui n'engagerait pas une affaire générale.

Versailles, 20 juillet 1709[1].

Si, par l'effet de l'inondation de Condé, les ennemis étaient obligés, pour en faire le siége, de se porter au-dessus de Valenciennes, comme c'est un pays découvert, où ma cavalerie pourrait agir, vous seriez plus en état d'aller les attaquer et les combattre avant qu'ils y fussent bien établis et retranchés, et je vous en laisse la liberté, au cas que vous croyiez pouvoir le faire avec quelque avantage et succès, observant néanmoins que, dans un combat, dont l'événement est toujours douteux, je risque plus que mes ennemis, parce que, s'ils le perdaient, le gain de la bataille ne me mettrait pas en état de faire de grands progrès sur eux; et si, au contraire, ils avaient l'avantage,

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 1re partie, 1re section, n° 62.

ils pourraient en profiter pour pénétrer dans mon royaume et se rendre maîtres de quelques-unes des places de l'Artois qui sont moins en état de défense que celles de ma première frontière. Vous sentez assez la force et les conséquences de cette réflexion pour ne pas engager légèrement une action.

Je vois que ce qui vous embarrasse est la subsistance et l'incertitude que je puisse avoir des fonds nécessaires pour entretenir mes troupes pendant l'hiver, et remettre une armée pareille en campagne au printemps prochain. Quoique la peine d'avoir des fonds suffisants soit extrême, j'ai lieu de croire que, lorsque la réformation des monnaies sera plus avancée, l'argent aura plus de cours, et la seule crainte de manquer de fonds pour l'année prochaine ne me déterminerait pas à vous ordonner de hasarder une action générale, parce qu'en gagnant la fin de la campagne, les négociations de paix pourront reprendre leur cours. Je vous répète néanmoins que je vous laisse la liberté de profiter des avantages que vous croirez pouvoir prendre sur les ennemis, au cas qu'après le siége de Tournay ils forment de nouvelles entreprises, me remettant entièrement à votre prudence et à votre bonne conduite, ne cherchant point à prendre un parti extrême, mais seulement à profiter des occasions que les différents mouvements des armées font naître et dont vous seul pouvez parfaitement juger.

Comme l'inondation de Tournay paraît être dans sa perfection, il est très à propos de commencer à former celle de Condé, afin d'être assuré, s'il se peut, du bon effet qu'on en peut attendre. Observez néanmoins de redonner de l'eau pour l'inondation de Tournay, à mesure que l'on s'apercevra qu'elle aura baissé, parce que vous savez qu'on est obligé, dans la ville de Tournay, d'en laisser couler une partie pour faire tourner les moulins.

Les électeurs de Bavière et de Cologne sont dans la résolution de sortir de Valenciennes et de Mons, aussitôt qu'il paraîtra que les deux places peuvent être menacées de siége; et il n'est pas convenable qu'ils y restent. Ainsi vous ferez bien, sur la fin du siége de Tournay,

Digitized by Google

de les avertir exactement du temps auquel vous croirez que la place sera obligée de se rendre, afin qu'ils prennent leur parti, et qu'ils ne risquent pas d'attendre que les ennemis investissent l'une des deux places. Je sais que Mons n'est pas pourvu de tout ce qui serait nécessaire pour la défense de la place; je donnerai ordre d'y transporter des munitions. J'espère que Condé et Valenciennes seront suffisamment pourvus.

Il pourrait arriver, comme vous le marquez, que les ennemis, ne se trouvant pas en état de faire le siége de Condé ou de Valenciennes, se rejetteraient sur la Lys, auquel cas vous n'avez pas de meilleur parti à prendre que de conserver l'avantage des postes que vous avez occupés dès le commencement de la campagne; et, comme vous avez eu le temps de les mettre en meilleur état, il n'y a pas d'apparence que les ennemis entreprennent de vous y attaquer. L'incertitude de ce qu'ils pourront faire vous mettra dans la nécessité de jeter des bataillons dans les places qu'ils peuvent avoir en vue, et c'est par où vous serez moins en état de les aller chercher pour les combattre, jusqu'à ce que vous soyez bien sûr du côté auquel ils se détermineront. Il ne faut pas moins de six ou sept bataillons dans Condé, outre les deux de garnison qui y sont actuellement, et, pour Valenciennes, il en faudrait douze ou quinze, outre les deux qui y sont aussi présentement. Je ne vous ai point marqué les maréchaux de camp qui seraient destinés pour défendre Valenciennes, en cas de siége, sous les ordres du marquis de la Frezelière; je me remets à vous de choisir ceux de mon armée que vous y croirez les plus propres.

M. le maréchal de Villars étant ainsi autorisé à faire ce qu'il jugerait de plus utile au service du roi, même à donner une bataille pour sauver Condé et Valenciennes s'il croyait pouvoir le faire avec espérance de succès, résolut de se rapprocher de ces places. Ce mouvement lui parut d'autant plus nécessaire qu'il eut avis alors du grand projet que les ennemis

méditaient, et suivant lequel, comptant être maîtres de Tournay à la fin du mois, ils devaient, sans s'amuser au siége de la citadelle, marcher à Orchies, et se porter ensuite sur la Deule, la droite au canal, la gauche au bois de Raches, afin qu'occupant ainsi les hauteurs de Douai, ils pussent contenir l'armée du roi dans le poste qu'elle occupait, et s'emparer de Marchiennes dès la nuit qui suivrait leur arrivée sur le canal. M. de Marlborough se proposait d'y passer aussitôt la Scarpe et de s'avancer jusqu'à la Censée, laissant Bouchain derrière lui, prendre ensuite cette place, se rendre par là maître des eaux qui descendaient sur Valenciennes, et se donner les moyens d'en faire le siége et ensuite celui de Condé en établissant ses dépôts à Saint-Amand.

M. le maréchal ne fut pas plutôt instruit de ces vastes projets qu'il pensa n'avoir pas de temps à perdre pour en prévenir l'exécution, et pour aller occuper le pays en avant de Douai entre la Scarpe et l'Escaut, sans cependant abandonner ses retranchements, où il régla que M. d'Artaignan resterait avec soixante-quatre bataillons.

Dès le 21 il commença son mouvement en faisant replier dans ses retranchements M. d'Artaignan avec les troupes qui étaient sur la haute Lys; et, le 22, il se mit en marche avec soixante-quatre bataillons pour aller sous Douai, où il campa à la droite de la Scarpe sur le chemin de Valenciennes.

Le 23 M. le maréchal fit avancer ses troupes à Escaillon, et alla lui-même reconnaître de nouveau le pays en avant pour y chercher un poste qui pût remplir les objets qu'il s'était proposés; il n'en trouva pas de plus avantageux que celui qu'il avait déjà reconnu de l'abbaye de Denain à Helesmes, derrière le bois de Saint-Amand.

Le 24, il alla l'occuper et fit camper son infanterie sur

deux lignes, la droite à l'Escaut entre Valenciennes et Bouchain, ayant devant elle Prouvy et Denain, la gauche à la Scarpe près de Helesmes entre Saint-Amand et Marchiennes; le quartier général à Denain.

M. le maréchal tira encore ce jour-là vingt-huit bataillons du camp d'Aunay, douze restèrent à Lewarde, à une lieue de Douai sur le chemin de cette place à Valenciennes, pour la communication avec M. d'Artaignan; les seize autres s'avancèrent au camp de Denain, qui fut alors composé de quatre-vingts bataillons.

M. le maréchal se fit en même temps joindre par soixante et dix-huit escadrons, qui se séparèrent en deux parties et campèrent derrière la droite et la gauche de l'infanterie; la cavalerie de la droite fut placée le long de l'Escaut, la droite à Denain, la gauche dépassant l'Ourche; la cavalerie de la gauche eut sa droite entre Helesmes et Hornain et sa gauche à Erre. Indépendamment de ces troupes il y avait trente-qnatre escadrons à Saint-Sauve près de Valenciennes, cinq à Thyant entre Denain et Bouchain, soixante-deux à Escaillon, et seize sur la Scarpe près de Douai; ainsi le pays renfermé entre les deux rivières était occupé par quatre-vingt-douze bataillons et cent quatre-vingt-quinze escadrons, qui pouvaient se réunir en trois ou quatre heures au camp de Denain.

Il restait encore à M. d'Artaignan, au camp d'Aunay, trente-six bataillons et soixante et treize escadrons; comme il ne s'agissait que de paraître en force dans cette partie, et que les troupes qui s'y trouvaient, étaient à portée, dans le cas de besoin, de joindre M. le maréchal, M. d'Artaignan retira l'infanterie de sa gauche pour renforcer sa droite. Il plaça deux bataillons à Pont-à-Raches, treize bataillons et vingt-deux escadrons derrière les retranchements du canal de la Deule, depuis le fort

Digitized by Google

de la Scarpe jusqu'à Courrières, douze bataillons depuis Courrières jusqu'à Pont-à-Vendin, sept bataillons depuis Pont-à-Vendin jusqu'au marais de Hulluch, et quinze escadrons dans la ligne depuis ce marais jusqu'à celui de Cuincy près de Cambrin. Cette cavalerie parut suffisante, tant pour remplacer l'infanterie qu'on avait tirée du camp retranché que pour faire voir aux ennemis qu'on ne voulait point l'abandonner, et que s'ils revenaient de ce côté-là, ils y trouveraient les mêmes difficultés qu'auparavant.

Ces détails joints à l'état qu'on a donné de l'infanterie telle qu'elle se trouvait le 22, et à celui qu'on peut voir de la cavalerie et des lieux qu'elle occupait le 24, font connaître que toute l'armée se montait à cent vingt-huit bataillons et deux cent soixante-huit escadrons, y compris les vingt escadrons détachés de l'armée du Rhin qui étaient arrivés depuis quelques jours sur l'Escaut. De la droite à la gauche de l'armée il y avait quatorze lieues, et Douai était à peu près au centre. Quoique M. d'Artaignan gardât la moitié de cette ligne, il était difficile qu'il fût surpris ou attaqué sans avoir eu le temps de se rassembler, soit pour faire face à l'ennemi, soit pour se retirer sous Douai. Il en était de même dans la partie dont M. le maréchal s'était chargé, et les deux camps pouvaient se secourir mutuellement.

Ce général ayant avis que l'abbaye d'Hasnon était occupée par deux cents hommes des ennemis, y envoya un détachement de six cents grenadiers aux ordres de M. Nangis, qui y arriva le 24 au soir. On trouva d'abord beaucoup de résistance; mais bientôt ce poste fut forcé et les deux cents hommes furent presque tous pris ou tués. On ramena quatre-vingts prisonniers. M. le chevalier d'Albergotti, brigadier, fut tué en escaladant les murs.

Cette expédition et les avantages que nos partis avaient chaque jour sur ceux des ennemis donnaient de l'émulation et augmentaient le désir que témoignaient les troupes d'en venir à un combat; mais il fallait éviter d'en engager un d'infanterie, les ennemis ayant quarante bataillons de plus que nous; nous étions à peu près égaux pour la cavalerie.

M. le maréchal n'ayant d'autre dessein que de couvrir Condé, Valenciennes et Bouchain, et de pouvoir, sans courir le risque de s'affaiblir, renforcer M. d'Artaignan, fit faire sur le front de son camp un retranchement qui, enveloppant Denain et traversant ensuite la plaine, se terminait à Helesmes. L'étendue de ce retranchement était à peu près celle qui était nécessaire pour le front de cinquante bataillons. On commença à y travailler le 25 et il fut achevé en quatre jours; on y employa les troupes et des pionniers; on forma aussi l'inondation de Condé, et on se prépara à faire celle de Valenciennes. Par ces dispositions ces deux places et Bouchain se trouvaient en sûreté, tout le front du camp si bien retranché et ses flancs si bien appuyés que, dans le cas où les ennemis eussent pris le parti de retourner vers Pont-à-Vendin pour faire quelque entreprise sur le canal de la Deule, on aurait pu, sans inconvénient, y porter la plus grande partie des troupes de ce camp, et, par la proximité où l'on était de cette rivière, les y devancer.

Cependant, pour les empêcher de faire quelque tentative sur cette partie, M. le maréchal jugea devoir faire des démonstrations propres à leur persuader qu'il voulait secourir Tournay. Il fit établir des ponts de bateaux sur l'Escaut entre Condé et le vieux Condé. On répara les chemins qui conduisaient des environs de Valenciennes jusques à la Haine, ainsi

que ceux qui menaient par Marchiennes, Anchin, Auby et Pont-à-Sault, sur l'armée ennemie.

Soit que ces derniers craignissent réellement d'être attaqués dans leurs lignes, soit qu'ils voulussent, à quelque prix que ce fût, mettre fin à la résistance qu'ils trouvaient à Tournay, ils redoublèrent leurs efforts pour se rendre maîtres de cette place, et mirent en batterie jusqu'à cent douze pièces de gros canon et soixante et dix mortiers, indépendamment des pierriers qui tiraient jour et nuit.

Pendant celle du 24 au 25, ils attaquèrent le chemin couvert à la droite de l'Escaut, près de la porte de Marvis; ils y perdirent un grand nombre de grenadiers, mais ils s'y logèrent. Dans la nuit du 26 au 27, ils s'emparèrent aussi du chemin couvert entre l'Escaut et la citadelle, et du retranchement qu'on avait fait à la porte de Valenciennes. La nuit suivante, ils se rendirent maîtres du ravelin qui était devant cette porte, prirent l'ouvrage à corne nommé *Blandinois* près de la porte de Sept-Fontaines, et emportèrent de même le bastion détaché qui était entre cet ouvrage et l'ouvrage à corne de la porte de Lille. Ils auraient eu beaucoup plus de peine à réussir à ces deux dernières attaques si les trois bataillons qui les soutenaient eussent fait leur devoir: M. de Surville ne put parvenir à les rallier, et il tenta en vain de reprendre ces ouvrages.

Les ennemis, pour ne point perdre de temps, commencèrent, dès le 27 au soir, à battre en brèche le corps de la place aux trois attaques, et travaillèrent en même temps à la descente du fossé; leur feu fut si vif que, le lendemain, les trois brèches furent praticables et les fossés comblés.

M. de Surville, voyant que les ennemis avaient fait des dispositions pour un assaut général et que la garnison n'était

Digitized by Google

pas en état de le soutenir, tint conseil sur le parti qu'il avait à prendre : l'avis fut pour capituler.

M. de Surville battit donc la chamade le 28, à huit heures du soir, et la capitulation fut signée le 29. Elle fut envoyée à la cour avec un mémoire contenant quelques détails sur le siége et sur les motifs qui avaient fait craindre d'exposer la garnison par une plus longue résistance à une perte inévitable.

Le 30, on livra aux ennemis la porte de Lille, et le lendemain M. de Surville entra dans la citadelle avec quatre mille hommes. C'était le reste de sa garnison, qui, au commencement du siége, était d'environ sept mille.

Les ennemis mirent dans la ville dix bataillons et firent devant la citadelle une double circonvallation qui avait sa droite au haut Escaut, passait à Notre-Dame-de-Grâce et à la tête du faubourg qui menait au village d'Ere; elle allait ensuite aux moulins qui étaient entre ce village et celui d'Orcq, et descendait vers le bas Escaut, où était sa gauche. On convint verbalement qu'on n'attaquerait point la citadelle du côté de la ville, et que la citadelle ne tirerait point sur la ville.

Dès le 31 au soir, les hostilités recommencèrent de part et d'autre. Les ennemis continuèrent l'attaque qu'ils avaient formée pendant le siége de la ville, entre la porte du Secours et celle de Valenciennes; mais ils avancèrent peu. Comme ils craignaient que la citadelle ne tînt longtemps et que les mines ne leur coûtassent beaucoup de monde, ils proposèrent une suspension d'armes entre la garnison et le corps de trente bataillons et de vingt-cinq escadrons qu'ils destinaient au siége, mais à condition aussi que si la citadelle n'était point secourue avant le 5 septembre, époque à laquelle ils supposaient qu'ils pourraient en être maîtres s'ils continuaient le siége,

Digitized by Google

on la leur remettrait ce jour-là, et qu'en attendant, les opérations de leur grande armée ne seraient point interrompues.

Le roi n'eut point de peine à connaître que tout l'avantage de ce que proposaient les ennemis était pour eux, puisqu'ils s'assuraient par là de la possession de la citadelle sans qu'il leur en coûtât rien, et que, pendant ce temps, ils ne manqueraient pas d'agir d'un autre côté. Sa majesté considéra en même temps qu'il était aussi important pour l'honneur de ses armes de soutenir le siége, qu'avantageux de ne point remettre entre les mains de ses ennemis une place encore entière et en bon état. Cependant, pour éviter l'effusion du sang et pour leur faire connaître que ses intentions tendaient toujours à la conciliation et à la paix, sa majesté répondit qu'elle consentirait à accepter leurs propositions, mais à condition que, de leur côté, ils conviendraient d'une suspension générale d'hostilités, non-seulement pour le siége, mais aussi pour les armées; et que le terme de cet armistice serait fixé suivant l'estimation du temps que pourrait durer le siége, pourvu cependant que cette époque ne fût pas antérieure au 10 septembre.

Les ennemis rejetèrent cette proposition et continuèrent le siége malgré les difficultés qu'ils prévoyaient y rencontrer.

Elles devaient être infinies, car la citadelle n'était encore entamée dans aucune de ses parties. Les ouvrages et les chemins couverts étaient minés; la garnison, composée d'environ quatre mille cinq cents hommes, était plus que suffisante pour faire une longue défense. Elle était bien approvisionnée d'armes et de munitions de guerre; on comptait qu'elle était aussi bien pourvue de vivres; mais on apprit qu'on n'avait pu y en faire entrer que pour un mois. On espéra que M. de Surville les ménagerait de manière à prolonger sa défense beaucoup au

Digitized by Google

delà de ce terme. La cour lui écrivit pour lui en faire connaître toute l'importance, et la nécessité de soutenir pied à pied ses ouvrages, jusqu'à ce que les ennemis fussent parvenus à son dernier retranchement.

La confiance que la cour avait dans le courage et la capacité de M. de Surville parut la rassurer sur le sort de la citadelle; mais elle ne l'était pas autant sur les entreprises que les ennemis pourraient faire du côté des lignes de Cambrin et de Hulluch. Le peu de troupes qu'ils employaient au siége et les nouvelles qui assurèrent alors qu'ils se contenteraient peut-être de bloquer la citadelle, firent penser au roi, même dans le cas où ils continueraient le siége, que M. le prince Eugène, sachant les lignes fort dégarnies et la plus grande partie de notre infanterie au camp de Denain, pourrait facilement, par une marche forcée, s'y porter et les attaquer avec avantage; c'est ce qui l'engagea à mander, le 1er août, à M. le maréchal de Villars, que, s'il ne se croyait pas en état de soutenir également et les lignes de Cambrin et sa position à Denain, à cause de l'éloignement où ces deux postes étaient l'un de l'autre, il devait s'attacher de préférence à la sûreté du premier comme étant la barrière qui pouvait faire renoncer les ennemis à l'espoir qu'ils avaient conçu de pénétrer dans le royaume, et que, dans aucun cas, il ne devait laisser libre le passage de la Bassée.

Le roi en donnant ses ordres à M. le maréchal de Villars lui rappela les avantages qui avaient résulté, au commencement de la campagne, du parti qu'il avait pris de porter toutes ses vues de ce côté-là; et quant aux craintes qu'il pouvait avoir pour Valenciennes ou Condé, s'il abandonnait sa position à Denain, on était persuadé à Versailles que, dans le cas où les ennemis s'attacheraient au siége de Valenciennes,

M. le maréchal de Villars serait toujours en état de les attaquer avant qu'ils fussent bien établis, et de secourir cette place. A l'égard de Condé, non-seulement on comptait sur les obstacles que leur présenteraient les inondations [1], mais le roi préférait la perte de cette place au malheur de voir les ennemis pénétrer jusqu'à la Somme, comme ils l'avaient projeté.

On connaîtra plus en détail les motifs qui déterminèrent la cour à adopter ce système par la lettre que M. de Puységur fut chargé d'écrire à M. le maréchal de Villars le 2 du mois d'août.

Ni cette lettre, ni les dépêches de la cour ne persuadèrent M. le maréchal de Villars que le poste de la Bassée fût plus important à soutenir que celui de Denain; les motifs qui le firent penser ainsi sont expliqués dans sa lettre du 3, et font connaître que d'un côté il ne restait point, dans les environs des lignes de Cambrin et de la Bassée, assez de fourrages, et que, de l'autre, la seule branche de subsistance qu'il eût étant Maubeuge et les places de l'entre-Sambre et Meuse, elle serait entièrement perdue si on laissait aux ennemis la liberté de se placer entre la Scarpe et l'Escaut, ce qui entraînerait, en même temps, la perte de Valenciennes et de Condé.

En second lieu, M. le maréchal pensait que les ennemis, maîtres de Tournay et ayant fait des établissements sur l'Escaut, ce serait dans cette partie qu'ils agiraient plutôt que d'aller recommencer de nouvelles tentatives sur la Lys. Per-

[1] Indépendamment des travaux qu'on fit entre Valenciennes et Condé pour fermer entièrement aux ennemis le passage entre ces deux places, on forma des inondations à la Haine, entre Condé et Mons, afin de mettre en sûreté cette dernière place et Saint-Ghislain.

suadé d'ailleurs qu'ils ne se mettraient en mouvement qu'après le siége de la citadelle, il regardait comme indispensable d'en venir alors à un combat, soit qu'ils marchassent à Valenciennes ou à Condé, soit qu'ils se portassent du côté d'Aire et de Saint-Venant; mais, pour engager une affaire, il fallait, ou que les ennemis vinssent nous attaquer, ce qu'on ne jugeait pas vraisemblable, puisqu'ils ne l'avaient pas fait en entrant en campagne, ou bien que les subsistances nous permissent de les aller chercher, ce qui n'était pas possible, puisqu'on n'était point en état d'avoir du pain pour un jour d'avance.

D'ailleurs, M. le maréchal était peu porté pour un combat, à moins d'une nécessité indispensable; aussi effrayé des mauvais discours qu'on tenait dans l'armée que refroidi dans la confiance qu'il avait dans les troupes depuis qu'un détachement de quatre cents chevaux, envoyé par M. d'Artaignan du côté de Coutiches pour reconnaître un fourrage, avait fui devant les ennemis, il envisageait des malheurs qu'il pensa, dans cette situation, ne pouvoir être prévenus que par des démarches pour renouer les négociations de la paix.

Cependant, pour se mettre en état d'exécuter les volontés du roi, relativement à l'objet militaire et à la défense de la frontière et pour donner la main à M. d'Artaignan, il envoya, le 3, à ce dernier, les deux brigades d'infanterie qui étaient à Lewarde près de Douai. Elles y furent remplacées par deux brigades du camp de Denain, et trois autres brigades s'avancèrent au village d'Aniche, sur le chemin de Valenciennes à Douai. Mais le roi, ne trouvant pas que cette disposition remplissait ses intentions, manda affirmativement à M. le maréchal de se reporter, sans perdre de temps, derrière la Deule avec les troupes qu'il en avait tirées, excepté dix-huit bataillons

que sa majesté lui donna ordre de laisser à Valenciennes, et dix à Condé, y compris les garnisons ordinaires.

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Marly, 6 août 1709[1].

Je suis persuadé qu'il serait difficile aux ennemis, pendant le siége de la citadelle, d'entreprendre encore celui de Condé ou de Valenciennes. Les inondations de ces deux places et celles que l'on peut faire entre Condé et Mons, leur rendront les nouvelles entreprises fort difficiles de ce côté-là; je crois plutôt qu'ils se détermineraient à marcher vers la Bassée; que trouvant le camp retranché que vous y avez fait faire, dégarni d'infanterie, ils s'en rendraient maîtres sans peine et obligeraient le peu de troupes que vous y avez laissées à se retirer derrière le canal de Lens. Ils ont cherché, dès le commencement de la campagne, à se rendre le passage libre pour pénétrer plus avant, et cela vous mettrait dans la nécessité de les aller chercher pour les combattre.

Quoique je vous aie ci-devant marqué qu'en cas de nouvelles entreprises de la part des ennemis, je vous laissais la liberté d'aller les attaquer et les combattre quand vous croiriez pouvoir le faire avec quelque avantage, j'estime qu'il vaut toujours mieux n'être pas forcé à chercher l'occasion du combat. Je crois, par cette raison, que vous devez vous attacher, par préférence à tout, à garder votre premier camp et vos retranchements entre Hulluch et Cambrin. Cette situation, telle que vous l'aviez prise d'abord, garde également Douai, Béthune et Aire, ce que je préfère à la conservation de Condé ou de Valenciennes, parce que ces places, étant bien munies, peuvent aisément arrêter les ennemis pour le reste de la campagne; supposé qu'ils se déterminent et qu'ils soient en état de les attaquer, vous seriez toujours également libre, s'ils se déterminaient à assiéger Valenciennes, de marcher à eux; et, supposé qu'ils eussent dessein de se jeter du côté de la Lys, il ne leur sera pas possible de rien entreprendre tant que vos retranchements seront bien gardés; et, s'ils

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 1re partie, 1re section, n° 68.

prennent le parti de vous y attaquer, ils ne le pourront faire qu'avec un très-grand désavantage de leur part; c'est pourquoi mon intention est que vous remarchiez, le plus tôt que vous jugerez le pouvoir faire, derrière la Deule, avec les troupes que vous en avez retirées lorsque vous êtes venu occuper le camp où vous êtes; il faut seulement que vous laissiez dans Valenciennes jusqu'à la quantité de dix-huit bataillons, compris ceux qui y sont déjà, et dix dans Condé, y compris aussi ceux qui y sont actuellement. Je crois que la subsistance de l'armée vous embarrasse; mais il faudra faire passer à Douai les provisions qui viennent par Maubeuge; quoique le transport soit un peu plus long, cet inconvénient n'est pas insurmontable, et il faut faire de nouveaux efforts pour que l'armée trouve sa subsistance des magasins qui seront remis dans les places de Douai et d'Arras.

Les ennemis décidèrent M. le maréchal de Villars plutôt que les ordres du roi; ils le forcèrent, avant qu'ils lui fussent parvenus, à faire un mouvement. Dès le 6 au matin, ayant eu avis qu'ils se mettaient en marche, il se rendit en diligence à Auby, sur le canal de la Deule, pour être plus à portée d'avoir des nouvelles et pour conférer avec MM. d'Artaignan et de Broglie.

A peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que les deux armées ennemies jointes étaient venues camper, sur deux lignes, vis-à-vis le centre de celle du roi; la droite à Pont-à-Marcq, ayant devant elle Mons-en-Pesvèle, Capelle et les Watinnes derrière la ligne; la gauche vers Marchiennes, entre le ruisseau de Coutiches et celui de Beuvry; le quartier général à Orchies, derrière le centre. Leur ligne avait environ quatre lieues d'étendue; la communication de leur gauche à Saint-Amand était établie par des postes au château de Loire, à Brillon et au pont du Tillet. Ils n'avaient laissé au siége de la citadelle de Tournay que trente bataillons et douze escadrons, aux

ordres des comtes de Lottum et de Schulembourg. Comme ils avaient fait venir le corps détaché qui était du côté d'Alost et quelques autres troupes, toutes leurs forces se montaient, suivant leur ordre de bataille, à cent quatre-vingt-deux bataillons et deux cent quatre-vingt-treize escadrons.

Le mouvement des ennemis et la position qu'ils prirent déterminèrent M. le maréchal à renforcer son centre. Il retourna, à cet effet, au camp de Denain, marcha, avec dix-sept bataillons et quinze escadrons, pour aller joindre les seize escadrons qui étaient déjà du côté de Douai; il campa avec ces troupes derrière la Scarpe, la droite vis-à-vis de Marchiennes, la gauche à Pont-à-Raches, et établit son quartier général à Waziers, entre Pont-à-Raches et Douai, au centre de toute l'armée. Il fit partir en même temps trois brigades d'infanterie et les neuf escadrons de Cologne pour aller renforcer les troupes qu'il tirait du camp de Denain. Il y fit venir M. le chevalier de Luxembourg avec vingt-huit escadrons de celui de Saint-Sauve, où il resta onze escadrons aux ordres de M. de la Frezelière. M. d'Albergotti fut envoyé à Denain pour commander la droite, et M. d'Artaignan resta à Aunay chargé du commandement de la gauche.

Suivant cette disposition, qui fut achevée le 7, il y avait quarante-cinq bataillons au camp de Denain, quatre derrière Marchiennes, treize à Pont-à-Lallaing, seize à Auby, neuf à Pont-à-Sault, dix-sept à Courrières, six à Pont-à-Vendin, douze dans la ligne de Hulluch à Cambrin, deux à Béthune et un à Saint-Venant, ce qui, avec trois bataillons d'artillerie, se montait à cent vingt-huit bataillons.

Les deux cent soixante-huit escadrons étaient disposés de la manière suivante :

Cent escadrons tant à Denain qu'à Saint-Sauve, soixante et

seize à Escaillon et à Waziers, onze derrière les retranchements du canal de la Deule, du côté de Douai, et quatre-vingt-un derrière la ligne de Hulluch à Cambrin.

Les ennemis tentèrent de s'assurer un passage sur la Scarpe et de faire un établissement sur cette rivière. Ils firent, le 8 au soir, marcher de leur gauche sur Marchiennes, du canon, des pontons et la plus grande partie de leurs grenadiers aux ordres du comte de Tilly; leur dessein était de surprendre ce poste, où il n'y avait que six cents hommes. M. le maréchal de Villars s'y porta, fit faire grand feu sur les troupes qui s'étaient approchées des murailles, et jeta dans la ville une brigade d'infanterie soutenue d'une autre brigade et de deux régiments de dragons qui y campèrent. Ce poste était regardé comme tellement important qu'on ne pouvait prendre trop de précautions pour le soutenir. Les ennemis, qui en connaissaient eux-mêmes toute l'utilité, employèrent vingt-quatre heures à chercher les moyens de s'en rendre maîtres; mais, voyant qu'ils avaient manqué leur coup, ils abandonnèrent leur projet et se retirèrent, le 9 au soir, avec perte de quelques soldats tués.

Cette tentative de la part des ennemis fit juger à M. le maréchal de Villars qu'ils ne s'en tiendraient pas là et qu'ils en feraient de nouvelles, soit sur la Scarpe, soit sur le canal de la Deule; c'est ce qui lui fit prendre le parti de resserrer ses postes en rapprochant de son centre la plus grande partie des troupes de sa droite et quelques-unes de sa gauche, et de ne laisser que de la cavalerie dans les camps retranchés de Denain et de la Bassée. En conséquence, M. d'Albergotti marcha, le 9, avec les quarante-cinq bataillons et une partie de la cavalerie qu'il avait au camp de Denain, et alla se placer le long de la Scarpe, la droite entre Marchiennes et

Helesmes, la gauche vers Pont-à-Raches. Il laissa derrière la ligne de Denain le reste de sa cavalerie aux ordres de M. le chevalier de Luxembourg. Dans la position que prit M. d'Albergotti, il était, par sa droite, si voisin de M. le chevalier de Luxembourg que, dans le cas où les ennemis auraient marché sur ce dernier par l'abbaye de Vicogne ou par celle de Saint-Amand, il pouvait le rejoindre en fort peu de temps. Il était également à portée de donner, par sa gauche, la main aux troupes qui étaient derrière les retranchements du canal de la Deule.

M. d'Artaignan, qui avait des ordres plus particuliers de renforcer les postes de cette partie, fit avancer sur Courrières les douze bataillons qui étaient dans la ligne entre Hulluch et Cambrin, et il n'y laissa que des dragons et sa cavalerie.

Cette nouvelle disposition était d'autant plus avantageuse que, le centre ainsi renforcé, on était en état de faire face aux ennemis et à portée de faire passer des troupes à la droite ou à la gauche, suivant les mouvements qu'ils pourraient faire; et, quoique les deux extrémités fussent très-éloignées l'une de l'autre, les troupes se communiquaient de manière qu'elles pouvaient se porter facilement et en peu de temps dans tous les endroits où le danger pourrait devenir pressant.

A la vérité, l'armée du roi occupait un front de quatorze lieues d'étendue et décrivait un arc, tandis que celle des ennemis en faisait la corde; mais, s'ils avaient moins de chemin que nous pour arriver sur notre droite ou sur notre gauche, nos lignes et nos camps retranchés, presque inattaquables par eux-mêmes, nous dispensaient d'être en force partout; d'ailleurs, le pays qu'occupaient les ennemis n'était pas favorable pour leurs communications : ils ne pouvaient venir à nous, d'aucun côté, sans rencontrer de grandes diffi-

cultés. A leur droite était la Deule; il leur fallait jeter des ponts sur cette rivière ou faire un grand détour par Hautbourdin; devant eux était le canal de la Deule, bordé de retranchements et bien garni de troupes; à leur gauche, la Scarpe, rivière d'une bonne défense et qui était bien gardée.

Tous ces obstacles pouvaient donner à M. le maréchal de Villars le temps de se porter en force de Waziers, où était son quartier, aux endroits que les ennemis auraient voulu attaquer. L'objet principal était de ne pas se laisser dérober une marche et de ne s'affaiblir dans aucun point sans être bien assuré d'une attaque sérieuse; mais, pour rendre sa position encore meilleure, M. le maréchal fit non-seulement retrancher quelques postes le long de la Scarpe, entre Douai et Helesmes, mais aussi il fit retenir les eaux de cette rivière, en la barrant près de Marchiennes, de manière que les marais qui la bordaient depuis ce lieu jusqu'à Pont-à-Raches, et qui étaient déjà impraticables par eux-mêmes, fussent entièrement couverts d'eau.

M. le maréchal donnait d'autant plus d'attention à la Scarpe qu'il était instruit que les ennemis, en attaquant Marchiennes, avaient eu pour objet de se rendre maîtres du camp de Denain, et qu'il était persuadé que, s'ils parvenaient une fois à s'y placer, on perdrait peut-être l'armée plutôt que de les en chasser, ou qu'elle mourrait de faim; c'était même ce qui le décidait à préférer à la partie de la Lys celle de la Scarpe et de l'Escaut; plusieurs autres motifs l'engageaient encore à penser ainsi, tels que la sûreté des subsistances, qui ne nous venaient que de la Sambre, et que les ennemis auraient pu nous couper en se plaçant entre l'Escaut et la Scarpe, le salut de Bouchain, qui n'était pas en état de se défendre plus de cinq ou six jours, la nécessité de se conserver le débouché de Douai, que les

ennemis pouvaient nous interdire en occupant les hauteurs entre cette place et Bouchain, d'où, laissant Valenciennes derrière eux, ils seraient à portée de pousser une tête entre les trois plus grandes places de la frontière : Douai, Arras et Cambrai, mais qu'on regardait comme les moins susceptibles de défense.

De là dépendait donc la sûreté de ces places, celle de l'armée et de ses subsistances, et c'était le premier objet que M. le maréchal avait en vue ; il voulait, en second lieu, être à portée de renforcer le côté de la Lys à mesure que les ennemis y feraient passer des troupes, ou bien, si l'on ne pouvait y arriver aussitôt qu'eux, se rassembler derrière le canal de Lens et chercher à les combattre, sans cependant abandonner l'Escaut, à moins qu'on ne les vît déterminés pour la Lys. Ainsi, quelque nécessité que M. le maréchal trouvât à soutenir cette dernière rivière, il lui paraissait encore plus indispensable de garder l'Escaut et la Scarpe, parce que la prise de Bouchain n'aurait pas moins ouvert le royaume que celle d'Aire et de Saint-Venant, et qu'il fallait également chercher à combattre les ennemis, soit qu'ils voulussent pénétrer par la Bassée dans le pays de Lens, soit qu'ils s'avançassent, par Vicogne, sur Denain, surtout s'ils formaient ces entreprises avant d'être maîtres de la citadelle de Tournay.

Toutes ces considérations détaillées dans les lettres de M. le maréchal de Villars, persuadèrent la cour de la nécessité de tenir la Scarpe et l'Escaut de préférence à la Lys, et toutes les dispositions qu'il venait de faire furent approuvées.

Les ennemis eux-mêmes, persuadés de la force de notre position, dont ils avaient déjà eu plusieurs fois l'occasion de connaître tous les avantages, surtout depuis qu'ils avaient manqué Marchiennes, ne firent aucune nouvelle entreprise,

et l'on jugea qu'ils attendaient pour agir que la citadelle de Tournay fût en leur pouvoir. M. le maréchal de Villars ne se pressa pas d'aller les chercher; et on ne s'occupa, de part et d'autre, que de vivre aux dépens du pays qui séparait les deux armées. Celle du roi et celle des ennemis fourrageaient également la plaine de Lille et les campagnes à la droite de la Deule; cela donna occasion à différentes petites actions auxquelles M. le prince Charles de Lorraine, M. le prince Lambesc son neveu, M. le comte de Broglie et M. de Seignelay, ainsi que les partisans d'Aremberg et Mortani, eurent la principale part, et qui furent toutes à l'avantage des troupes du roi. On remarqua dans ces différentes occasions qu'elles avaient repris leur ancienne ardeur, et qu'elles ne désiraient que de combattre. Pour les mettre en état de le faire avec tout l'avantage qu'on pouvait espérer de leur bonne volonté, M. le maréchal les faisait exercer sans relâche; pour lui, il profita de ce moment d'inaction pour reconnaître de nouveau toutes les parties de la gauche de sa position et les débouchés, pour marcher aux ennemis s'ils se présentaient de ce côté-là. Le 19, il visita tout le pays situé depuis le canal de Lens jusqu'à Béthune, et donna des ordres pour perfectionner la nouvelle ligne depuis Béthune jusqu'à Saint-Venant.

Il se porta ensuite sur la Scarpe, et visita les postes établis sur cette rivière et les travaux qu'il avait ordonné de faire sur l'Escaut depuis la droite du camp de Denain à Condé. Le plus important était une digue, entre Condé et Valenciennes, soutenue par plusieurs redoutes dont l'effet devait être de joindre les deux inondations pour fermer aux ennemis le passage de la rivière entre ces deux places. M. le maréchal trouva cet ouvrage en si bon état et le poste si avantageux par lui-même, qu'il jugea ne devoir y laisser que trois cents hommes

d'infanterie et six compagnies de dragons: ces troupes furent tirées du corps de onze escadrons que M. de la Frezelière commandait à Saint-Sauve; le reste alla, le 24, camper entre Thyant et le village de Maing, près de Prouvy, pour assurer la communication de la droite du camp de Denain à Valenciennes.

On voit par la lettre que M. le maréchal écrivit au roi, le 25, pour lui rendre compte de l'état où il avait trouvé sa ligne de défense qu'il regardait comme impraticables pour les ennemis les passages de la Haine et de l'Escaut depuis Mons jusqu'à Denain. MM. d'Albergotti, de Puységur, de la Frezelière et de Valory avaient donné tous leurs soins à cette partie. Les retranchements du camp de Denain étaient dans leur perfection dans toute leur étendue, de l'Escaut à la Scarpe; les inondations de cette dernière rivière depuis Marchiennes jusqu'au Pont-à-Raches, étaient entièrement formées, et la gauche était dans une entière sûreté par les retranchements du canal de la Deule, et par la ligne de Hulluch à Cambrin. Mais comme les ennemis pouvaient tenter de tourner cette gauche en se portant sur Aire et Saint-Venant, M. le maréchal donna des ordres pour qu'on achevât la ligne commencée dans cette partie; elle avait sa droite à la rivière de Lawe et à la portée du canon de Béthune, d'où, passant par les hauteurs d'Hinge et de Montbernenchon et longeant les ruisseaux qui tombaient dans la Lys, elle se terminait à Robecq près de Saint-Venant.

Cette ligne avait trois lieues d'étendue, et, liée par Aire avec le Neuf-Fossé et les canaux de la rivière d'Aa, toute la frontière se trouvait, à cette gauche, couverte jusqu'à la mer, de même que depuis Mons, les anciennes lignes de la Trouille et la Sambre couvraient la droite jusqu'à Namur.

Digitized by Google

Mais l'objet présent et le plus important pour empêcher les ennemis de pénétrer dans le royaume était de bien garder la partie de Cambrin et celle de Denain. M. le maréchal pensait, à ce sujet, que les postes de l'Escaut étaient dans un si bon état de défense qu'il pouvait en retirer la plus grande partie des troupes pour renforcer sa gauche, et que même si les ennemis se portaient sur la Bassée, comme, dans ce cas, son projet était de se placer derrière le canal de Lens, il ne serait peut-être pas nécessaire d'affaiblir son centre pour être en état de les attendre.

M. de Vauban, qui commandait à Béthune, ne pensait pas de même; il était bien persuadé que les ennemis rencontreraient des difficultés presque insurmontables du côté de la ligne de Denain; mais à l'égard de celle de Cambrin, il ne trouvait pas qu'elle fût assez bien gardée pour défendre le passage de la Bassée. D'après ces idées, il présenta à M. le maréchal de Villars un mémoire contenant des détails sur ce qu'il croyait de plus convenable à faire suivant les mouvements des ennemis.

M. le maréchal était déjà déterminé à soutenir également la ligne de Cambrin et celle de Denain; et comme la première était celle qui paraissait la plus menacée, il y fit marcher, le 26, trois bataillons, dont deux de Béthune et un de Douai.

Ayant eu avis ce jour-là que le prince Eugène fourrageait du côté de Carvin, sur la droite du canal de la Deule, il y marcha avec des grenadiers, du canon, et une partie de la cavalerie du camp commandé par M. d'Artaignan; mais les ennemis, sur le bruit de sa marche, s'étaient déjà retirés sans avoir achevé leur fourrage; ils commençaient à être fort gênés dans leurs subsistances par les fourragements que

nous faisions depuis un mois jusque dans les environs de leur camp.

Mais d'autres nouvelles donnèrent beaucoup d'inquiétudes à M. le maréchal, lorsqu'il apprit, le 30 août, que le siége de la citadelle de Tournay touchait à sa fin, parce que la garnison n'avait plus de vivres. Il était vraisemblable que ce serait le moment où l'on verrait arriver les ennemis sur nos lignes, et qu'y venant avec toutes leurs forces, ils pourraient les percer dans quelque partie; c'est pourquoi M. le maréchal crut ne devoir plus différer de mettre à exécution les dispositions qu'il se proposait de faire pour s'opposer à leurs efforts. Il indiqua à chacun des officiers généraux le poste qu'il aurait à garder, et leur donna les instructions sur ce qu'ils auraient à faire, principalement les mesures qu'ils auraient à prendre pour faire mouvoir promptement les troupes et les porter avec célérité d'un poste à l'autre. M. d'Albergotti resta chargé du commandement de la droite, depuis Denain jusqu'au Pont-à-Raches; M. d'Artaignan de celui de la gauche, depuis le Pont-à-Raches jusqu'à Cambrin; et M. le maréchal, afin d'être également à portée de donner ses ordres et des secours partout, résolut de se tenir en force au centre. On verra, dans un mémoire qu'il adressa au roi, le détail de ses dispositions et les motifs qui les dictèrent.

Il attendait, dans cette position, le moment où la fin du siége de la citadelle laisserait aux ennemis la liberté de commencer leurs mouvements; à en juger par les nouvelles qu'on avait de M. de Surville sur le manque de vivres, ce moment était prochain, quoiqu'ils eussent fait peu de progrès dans leurs attaques depuis le 1er août que M. de Lottum avait commencé le siége dans toutes les formes. M. de Schulembourg faisait, depuis le 8, une seconde attaque entre la porte du

Secours et celle de Saint-Martin; mais le feu des remparts, les sorties de la garnison, et surtout les mines les forçaient à cheminer avec beaucoup de précaution et les retardaient infiniment. Le 13, M. de Lottum avait tenté, sans succès, l'attaque du chemin couvert; il s'était cependant logé la nuit suivante sur un des angles, mais il en avait été chassé; il était parvenu à faire, le 24, un logement et à établir une batterie sur la crête du chemin couvert; mais tout avait été renversé par une mine qui, en même temps, lui avait fait perdre beaucoup de monde. La défense vigoureuse de M. de Surville donnait donc lieu de ne point craindre encore qu'il fût sitôt obligé de se rendre; mais on apprit, le 31, que, manquant de toutes sortes de provisions de bouche, il venait de battre la chamade.

On ne convint cependant pas ce jour-là de la capitulation. Les généraux des ennemis, sachant l'extrémité où la garnison était réduite, voulurent en profiter pour l'obliger de se rendre prisonnière de guerre; la négociation fut rompue et on renvoya les otages de part et d'autre. Le lendemain le feu recommença; celui de la ville fut aussi vif que les jours précédents. Mais M. de Mesgrigny, commandant le génie, ayant fait dire à M. de Marlborough que, s'il persistait à exiger que la garnison fût prisonnière de guerre, il ferait sauter plusieurs bastions, et ayant fait, en conséquence, charger toutes les mines et les galeries, M. de Marlborough devint plus traitable, et le 3 au matin on signa la capitulation, par laquelle il fut convenu que les officiers et les soldats de la garnison ne pourraient servir qu'après avoir été échangés; que les troupes, par considération pour M. de Surville, sortiraient avec leurs armes et leurs drapeaux, et seraient conduites à Douai. Elles s'y rendirent, en effet, le 4, et l'échange se fit quelques jours après.

De cette garnison qui, au commencement du siége, était composée de six mille quatre cents hommes, il n'en restait que trois mille deux cents en état de servir. La perte qu'elle avait faite était de quarante et un officiers et seize cent soixante-huit soldats tués, quatre-vingt-quatre officiers et treize cent quatre-vingt-dix-huit soldats blessés [1].

Cette conquête coûta encore plus cher aux ennemis; mais elle les mit en état de tout entreprendre; tout semblait même annoncer que bientôt on serait forcé d'en venir à une bataille. Le roi l'avait prévu dès les premiers avis que sa majesté avait eus de l'impossibilité où était la garnison, faute de subsistances, de tenir longtemps. Considérant alors que le sort de la France était entre les mains de M. le maréchal de Villars, et que s'il arrivait un malheur à ce général, soit qu'il fût blessé, ou hors d'état d'agir, l'armée se trouverait sans chef dans un moment où il serait le plus important d'en avoir un qui pût prendre un parti et arrêter les progrès des ennemis, elle se détermina, d'après ces réflexions, à envoyer à Arras M. le maréchal de Boufflers, pour y être à portée de joindre l'armée, en cas de nécessité.

M. le maréchal de Boufflers était plus ancien dans le grade de maréchal de France que M. de Villars; mais, conduit uniquement par son désintéressement et son zèle pour le service du roi, non-seulement il abandonna toute prétention au commandement, mais il se dépouilla aussi de son caractère pour être aux ordres de M. le maréchal de Villars et servir sous lui comme volontaire. Il arriva à Arras le 3 et se rendit le lendemain au quartier de M. le maréchal de Villars, à Sain-le-Noble, près de Douai. L'entrevue fut un combat de sentiments et de générosité; mais M. le maréchal de Boufflers persista à ne

[1] On en trouve les états détaillés dans les papiers de la guerre.

vouloir prendre aucun caractère, ni faire aucune démarche qui pût avoir l'air de prétention; il refusa même de donner le mot, malgré les instances réitérées de M. le maréchal de Villars, et il ne fut plus question alors que de traiter les affaires et de concerter les moyens de faire échouer les nouveaux projets des ennemis.

Le prince Eugène et le duc de Marlborough n'avaient pas attendu la fin du siége de la citadelle pour penser à d'autres entreprises. Ils avaient d'abord projeté de tenter une seconde fois l'attaque de nos lignes; mais voyant que, par les précautions qu'on avait prises, elles étaient encore plus redoutables qu'au commencement de la campagne, et que, pour s'y porter, il fallait passer deux rivières dont le passage était naturellement difficile et qui, de plus, étaient bien retranchées, ils abandonnèrent ce dessein et tournèrent leurs vues sur Mons, où ils savaient qu'il n'y avait qu'une faible garnison et peu de vivres.

Le 3 septembre, immédiatement après la reddition de la citadelle, ils firent mettre en mouvement leurs gros bagages et leur artillerie, et détachèrent le prince de Hesse, avec quatre mille grenadiers et soixante escadrons, pour aller s'emparer des lignes de la Trouille et investir Mons.

Pour s'assurer d'un passage sur la Haine, ils avaient fait marcher, la veille au soir, mille grenadiers et quatre cents chevaux commandés par M. de Pallant pour surprendre Saint-Ghislain. Ces troupes y arrivèrent à une heure après minuit; mais la vigilance de M. de Griffeuil, qui commandait dans ce poste, et les précautions que MM. de Puységur et de Grimaldi, gouverneurs de Condé et de Mons, avaient prises pour le mettre en sûreté, firent manquer cette entreprise, dont le succès devait faciliter et accélérer la marche du prince de

Hesse; ce passage lui étant fermé, il fut forcé d'aller passer la Haine à Havré au-dessus de Mons.

Le 4, les ennemis décampèrent d'Orchies, et, pour cacher leur véritable dessein, ils firent plusieurs mouvements tendant à nous donner de l'inquiétude pour nos lignes; ils poussèrent même un corps fort en avant vers la Deule; mais la nuit suivante ils passèrent l'Escaut à Tournay, à Antoing et à Mortagne, et campèrent depuis Briffoeil jusqu'à Estambruge. Ils laissèrent sous Tournay vingt-six bataillons et vingt escadrons outre la garnison; mais ces troupes avaient ordre de rejoindre l'armée lorsque celles du roi seraient hors de portée d'entreprendre sur cette place.

M. le maréchal de Villars, ayant eu avis que les ennemis passaient l'Escaut, se rendit la même nuit au camp de M. d'Albergotti. Ce dernier avait déjà détaché M. le chevalier de Luxembourg avec une brigade d'infanterie et trente escadrons pour aller à Givry et soutenir les lignes de la Trouille.

Le 5, M. le maréchal fut informé que les ennemis s'étaient remis en mouvement à la pointe du jour. Il fut longtemps incertain de leur véritable objet; mais lorsqu'il vit leur marche déterminée sur Mons, il ne douta pas qu'ils ne voulussent faire le siége de cette place ou celui de Charleroi. Après avoir envoyé ordre à toutes les troupes de venir le joindre, il marcha avec la maison du roi, la gendarmerie et les carabiniers, passa l'Escaut à Valenciennes, et alla camper, ce jour-là, à Quiévrain, où il arriva le soir.

La tête du détachement du prince de Hesse et celle des troupes de M. le chevalier de Luxembourg arrivèrent en même temps sur la Trouille, et l'armée ennemie à Casteau, près de Mons, où elle mit sa droite; sa gauche s'étendit, pendant la nuit, jusqu'au moulin de Roeulx pour soutenir le prince de Hesse.

Le 6 au matin, M. le chevalier de Luxembourg, voyant qu'il avait affaire à toute l'armée des ennemis, ne jugea pas à propos de leur disputer les lignes de la Trouille; il se retira après avoir jeté un régiment de dragons dans Mons.

M. le maréchal de Villars ayant été joint, le même jour, par quarante bataillons et toute la cavalerie de M. d'Albergotti, hésita s'il marcherait aux lignes; mais comme l'infanterie de M. d'Artaignan, qui faisait les deux tiers de l'armée, ne pouvait arriver que le lendemain, il ne crut pas devoir s'exposer à une action avec des forces si disproportionnées à celles des ennemis. Il approuva le parti que M. le chevalier de Luxembourg avait pris, et fit entrer, de plus, dans Mons, quatre bataillons espagnols; il aurait pu y mettre un plus grand nombre de troupes, mais la place était trop peu approvisionnée de farines.

Le 6, l'armée ennemie, de son côté, fit un mouvement pour s'approcher plus près de Mons. Le duc de Marlborough, avec toute la gauche, passa la Haine à Havré; il y appuya sa droite et porta sa gauche à Harmegnies sur la Trouille. Le prince Eugène mit sa droite au chemin de Mons à Bruxelles, près de Saint-Denis, et sa gauche près d'Havré, de sorte que Mons se trouva investi depuis la chaussée de Bruxelles jusqu'à la Trouille.

Le 7, l'armée du roi se trouvant assemblée derrière l'Hongnau, passa cette rivière et campa sur deux lignes, la droite à Athis, la gauche à Montroeul, vers la Haine; le quartier général resta à Quiévrain, derrière le centre.

Ce mouvement ayant fait juger aux ennemis que M. le maréchal de Villars voulait entrer dans la plaine de Mons et les empêcher d'achever l'investissement de cette place, ils prirent aussitôt le parti de lui fermer les passages qui pou-

Digitized by Google

vaient l'y conduire. Le duc de Marlborough se remit en mouvement ce jour-là, après midi, passa la Trouille, et vint camper, la droite vers Quaregnou, la gauche vers le petit Quevy.

Le 8 au matin, le prince Eugène marcha aussi, passa la Haine et la Trouille, et se plaça à la droite du duc de Marlborough qui, en même temps, allongea sa gauche vers le bois de Lanière. Le corps aux ordres du prince de Hesse rentra dans l'armée, et celui qui était resté près de Tournay eut ordre de la rejoindre. Toute l'armée campa sur deux lignes, la droite à Quaregnon, la gauche à Bettignies, le quartier général au grand Quevy, vers le centre. Elle avait devant sa droite les bois de Boussu, ceux du Grand-Blangies et ceux de Sars; devant le centre deux trouées formées par les bois de Sars et de Jansart et par un petit bois, et une cense située entre ces deux bois; devant leur gauche étaient les bois de Jansart et de Lanière.

Nonobstant cette position avantageuse, M. le maréchal de Villars était déterminé à chercher à les combattre et à les empêcher de faire le siége de Mons. Pour cet effet, il résolut de gagner la tête des trouées qu'ils avaient devant eux; il espérait par là leur donner de l'inquiétude pour la Trouille, qui était le côté par lequel ils pouvaient tirer leurs convois et leurs subsistances : M. le maréchal de Boufflers fut du même avis.

La nécessité de donner du pain à l'armée obligea de séjourner, le 8, au camp de Quiévrain; mais, pendant la nuit, M. le maréchal fit marcher de nouveau M. le chevalier de Luxembourg, avec un corps détaché, pour occuper, dès la pointe du jour, les deux trouées, ce qui parut d'autant plus facile qu'on eut avis que les ennemis étaient tranquilles dans leur camp.

Le 9 au matin, on apprit qu'ils étaient dans la même posi-

Digitized by Google

tion. Aussitôt, l'armée se mit en marche sur quatre colonnes, dont deux d'infanterie, qui avaient chacune une brigade d'artillerie à leur tête, et deux de cavalerie, précédées chacune d'une brigade de dragons. M. le comte de Broglie faisait l'arrière-garde avec une réserve. On marcha dans une petite plaine resserrée par l'Hongnau à droite et par les bois à gauche; elle s'étendait jusqu'à la cense de Louvière, où commençait un chemin creux qui allait tomber dans l'Hongnau, près de Taisnière.

L'armée, ayant passé ce défilé, se mit en bataille vers les dix heures du matin, à l'entrée d'une autre plaine, à l'extrémité de laquelle étaient le hameau de Malplaquet et les deux trouées dont M. le chevalier de Luxembourg occupait la tête, du côté de Malplaquet.

Pendant que l'armée marchait, M. le maréchal de Villars alla reconnaître la plaine et les bois à droite et à gauche, et, après avoir examiné le terrain, il fit, vers midi, avancer les troupes; il appuya sa droite aux bois de Jansart et de Lanière, et sa gauche au bois de Sars; devant son centre était la grande trouée qui menait aux deux autres, dont l'une longeait le bois de Jansart, l'autre le bois de Sars; le hameau de Malplaquet se trouvait à peu près au centre, derrière la première ligne.

La grande trouée qui se trouvait entre le bois de Sars et celui de Jansart, et dont la première ligne tenait la tête intérieure, avait une petite demi-lieue de largeur; les deux autres étaient beaucoup plus étroites, ayant chacune à peine un quart de lieue. Le terrain dans lequel on plaça la première ligne d'infanterie était bas et se trouva moins étendu qu'on ne l'avait d'abord jugé, ce qui fit prendre à M. le maréchal de Villars le parti de plier les extrémités de la droite et de la

Digitized by Google

gauche de la première ligne, en les allongeant le long de la lisière des bois, de manière que la grande trouée se trouva bordée d'infanterie, disposée de façon à pouvoir prendre en flanc les troupes qui se seraient avancées pour attaquer le centre.

La cavalerie était en bataille sur plusieurs lignes, derrière celles de l'infanterie, la droite ayant devant elle le bois de Jansart, la gauche derrière celui de Sars, de sorte qu'on occupait toute la plaine de Malplaquet contenue entre l'Hongnau, les bois de la droite et de la gauche, et la trouée sur laquelle elle dominait beaucoup.

Les ennemis ne furent avertis de notre marche qu'à neuf heures du matin, et, la voyant dirigée sur les trouées, ils craignirent sans doute que le dessein de M. le maréchal de Villars ne fût de les passer pour les attaquer ou de gagner le côté de la Trouille par celle de la droite, le long des bois de Lanière; ils firent alors un mouvement en avant pour se mettre en état de défendre les débouchés. Ils occupèrent d'abord le village d'Aulnoit, où aboutissait la trouée de la droite, et s'étendirent ensuite jusqu'à Blaregnies, où se terminait la trouée de la gauche; par là ils se rendirent maîtres de l'extrémité des deux trouées de leur côté.

Dès qu'on les vit s'en approcher, on plaça des batteries, et à trois heures après midi on commença à les canonner. Leur canon répondit au nôtre; le feu dura jusqu'à la nuit, et on ne s'occupa de part et d'autre que de bien s'établir dans sa position.

La journée du 10 se passa encore en préparatifs et en une canonnade très-vive, qui, à cause du brouillard, ne commença cependant qu'à huit heures du matin : elle dura jusqu'à la nuit. Pendant ce temps, les ennemis reçurent les vingt-six batail-

lons et les vingt escadrons qu'ils avaient laissés du côté de Tournay, et alors leur armée se trouva forte de cent soixante-deux bataillons et trois cents escadrons, avec cent vingt pièces de canon. Celle du roi n'était que de cent vingt bataillons et deux cent soixante escadrons, avec quatre-vingts pièces de canon; c'est-à-dire plus faible que celle des ennemis de quarante-deux bataillons et de quarante escadrons.

M. le maréchal de Villars, qui s'était attendu à être attaqué ce jour-là, surpris de la manœuvre des ennemis, qui ne parut tendre qu'à assurer leur position et à nous empêcher de déboucher sur eux, fit la même chose de son côté. La partie de l'infanterie qui était au centre, dans la plaine, eut ordre de se retrancher, et celle qui formait les ailes, dans les bois, de faire des abatis. On travailla toute la nuit et la cavalerie fut commandée, le soir, pour faire des fascines et pour les porter, le lendemain matin, aux retranchements.

Les ennemis, renforcés des troupes arrivées de Tournay, avaient de plus grandes vues; la nuit fut employée de leur côté à des dispositions d'attaque, et, le 11, à la pointe du jour, ils commencèrent leurs mouvements à la faveur d'un brouillard pareil à celui de la veille. Vers huit heures, le brouillard s'étant dissipé, leur canon commença à tirer, et, dans le même temps, notre droite et notre gauche furent attaquées. Le prince Eugène commandait la droite, le comte de Tilly la gauche et le duc de Marlborough était au centre[1]. De notre côté, le maréchal de Villars avait cédé la droite à M. le maréchal de Boufflers et s'était chargé de la gauche, se réservant cependant toujours le commandement général et toutes les dispositions.

[1] On sait que les ennemis, pour s'assurer une retraite sur Ath, avaient détaché deux mille hommes pour s'emparer de Saint-Ghislain, où nous n'avions laissé que deux cents hommes, qui se rendirent sans faire aucune défense.

Digitized by Google

On a déjà dit que la droite de la première ligne de l'armée du roi appuyait aux bois de Lanière et de Jansart, la gauche au bois de Sars, que le centre occupait la grande ouverture qui se trouvait entre ces deux bois, et que les deux extrémités de la ligne, s'étendant le long des bois, embrassaient le terrain par lequel les ennemis pouvaient venir attaquer le centre. Devant la droite étaient des haies épaisses, des fossés assez profonds et des retranchements; la plus grande partie de la gauche de la première ligne, qui était placée le long du bois de Sars, avait devant elle des abatis et une levée de terre avec des fascines. Quelques bataillons occupaient la pointe intérieure; sur le front du centre étaient des retranchements dans lesquels on avait pratiqué des ouvertures pour pouvoir faire sortir la cavalerie. L'artillerie était placée sur des terrains élevés et avantageux. Le hameau de Malplaquet, qui se trouvait en arrière de la ligne, était garni de canon et d'infanterie; la cavalerie, sur deux lignes, était dans la plaine, la gauche derrière les bois de Sars et de Blangies, la droite derrière ceux de Jansart et de Lanière. Quelques bataillons qui formaient la deuxième ligne d'infanterie étaient au centre de la deuxième ligne de cavalerie.

Telle était la position des deux armées lorsque le combat s'engagea, le 11 septembre, à huit heures du matin. On n'entreprendra point de faire ici le détail de cette action mémorable. On n'a pas trouvé dans les papiers de la guerre des lumières suffisantes pour en rendre avec exactitude les circonstances. Il y a peu de détails satisfaisants à cet égard dans les comptes que rendirent MM. les maréchaux de Villars et de Boufflers. Ils paraissent avoir eu dans leurs lettres, pour principal objet, de rendre, par le détail de la perte incroyable que firent les ennemis, les malheurs qu'on éprouva dans cette

journée moins sensibles à la cour et de faire connaître au roi le courage avec lequel ses troupes et ses officiers généraux et particuliers combattirent. On se bornera à rapporter leurs dépêches et les lettres de quelques officiers qui eurent une part principale à l'affaire; on y joindra la relation qui fut faite dans le temps, par ordre du roi, et celle que les ennemis publièrent.

A l'égard des grandes dispositions qui se sont faites dans cette journée et dans celles qui l'ont précédée, on croit les avoir suffisamment expliquées; mais comme la disposition générale paraît avoir principalement influé sur le sort de la bataille, on pourra consulter, à ce sujet, ce qu'en a écrit un auteur célèbre [1] dont les réflexions judicieuses sont infiniment instructives pour le militaire. On doit regretter que le plan qu'il a donné du terrain ne soit pas tout à fait exact quant à la nature du pays et à la conformation des bois entre lesquels se trouvent les trouées [2]; à l'égard de la position des troupes, elle est tellement semblable dans tous les plans qui ont paru, qu'on a lieu de croire qu'elle est conforme à la vérité, mais il ne se trouve au dépôt de la guerre aucun ordre de bataille qui indique la place que chaque troupe tint dans la disposition générale, et dans le combat. Ce détail a été négligé dans le temps, ainsi qu'on pourra le voir par les pièces qu'on va rapporter, lesquelles sont cependant les seules dont on puisse tirer quelques lumières sur ce qui s'est passé dans cette journée et dans celles qui l'ont précédée.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du camp de Quiévrain, le 8 septembre 1709;

[1] M. de Feuquières.

[2] Le plan le plus exact qui ait paru est celui qui se trouve dans l'histoire militaire de M. le prince Eugène. On en a aussi gravé un en Angleterre, lequel est fort exact.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du camp entre Taisnières et Mons, le 10 septembre 1709, à dix heures du matin;

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 11 septembre;

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi, du camp de Ruesne, le 11 septembre;

Relation de la bataille de Malplaquet imprimée par ordre de la cour;

Relation de la bataille de Malplaquet ou de Taisnières, publiée par les alliés;

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 12 septembre;

Extrait de la lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi, du camp de Ruesne, le 13 septembre;

Lettres de MM. de Contades, d'Artaignan et de Broglie, du camp de Ruesne, le 13 septembre;

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 14 septembre[1].

En résumant ce que contiennent les différentes pièces qu'on vient de lire, on doit convenir qu'il y a peu d'actions où les troupes aient combattu avec plus de courage et d'opiniâtreté; en même temps, il n'y en eut jamais de plus meurtrières; il paraît constaté par les ennemis, et par tout ce qui est venu de leur part, qu'ils eurent vingt-cinq mille hommes tués ou blessés: les troupes hollandaises souffrirent le plus. Quant à l'armée du roi, il paraît constant qu'elle perdit au moins onze mille hommes, dont environ deux cent cinquante officiers tués et six cents blessés; quatre mille soldats tués et six mille blessés, qui furent transportés aux hôpitaux de la frontière,

[1] Toutes ces lettres se trouvent au rang des pièces.

non compris ceux qui restèrent au pouvoir des ennemis. On prit aux alliés trente-deux drapeaux ou étendards; les troupes du roi perdirent treize drapeaux, trois paires de timbales, seize étendards et quinze pièces de canon. La victoire des ennemis ne fut caractérisée que par l'abandon que l'armée du roi fit du champ de bataille, et la liberté qu'eurent les alliés de faire le siége de Mons, qui était l'objet de toutes leurs opérations. La retraite se fit avec un ordre qu'on n'aurait osé attendre d'une armée battue, et une tranquillité dont on ne devait pas se flatter devant une armée victorieuse. On voit dans les différentes lettres qu'on a rapportées, que la droite et la gauche se retirèrent séparément, et que ce fut au bon ordre qu'observèrent les troupes et aux dispositions que fit, d'un côté, M. le maréchal de Boufflers, et, de l'autre, M. le marquis de Puységur, qu'elles durent leur salut.

Le 12 au matin, les troupes de la droite et de la gauche s'étendirent le long de la Ronelle, petite rivière qui descend du Quesnoy à Valenciennes. Elles campèrent en front de bandière sur deux lignes, la droite au Quesnoy, la gauche à Valenciennes, le quartier général à Ruesne près du Quesnoy. Cette position avait trois lieues d'étendue, mais n'en était pas moins respectable, et les troupes, loin d'avoir l'air abattu, ne respiraient qu'un nouveau combat.

La nouvelle s'étant même répandue pendant qu'on s'établissait dans le camp que les ennemis marchaient à nous, M. le maréchal de Boufflers n'hésita point à y rester, et à profiter de l'ardeur que témoignaient les troupes. Mais cette nouvelle n'avait pas plus de fondement que celle que les ennemis reçurent eux-mêmes d'un mouvement de notre part pour retourner au combat; elle leur donna cependant de l'inquiétude; ils ne restèrent sur le champ de bataille qu'autant de

Digitized by Google

temps qu'il en fallait pour constater leur victoire, et ils se retirèrent de leur côté au camp de Quevy.

La cour, instruite par MM. les maréchaux des circonstances de la bataille et de la retraite que l'armée venait de faire sans être entamée, fut moins effrayée du malheureux événement que satisfaite de la conduite que les troupes avaient tenue et de savoir qu'elles étaient encore en état de faire face aux ennemis; on voit même, par les lettres du roi à MM. les maréchaux, que sa majesté n'attribuait la nécessité où l'on avait été de laisser aux ennemis le champ de bataille qu'à leur supériorité en nombre, et que l'avantage qu'ils avaient eu ne les dédommageait pas des pertes qu'ils avaient faites, et de l'anéantissement de l'infanterie anglaise et hollandaise. On regardait même à Versailles l'avantage que les troupes avaient eu de regagner leur ancienne réputation, comme plus glorieux pour elles que le mauvais succès de l'action ne pouvait être profitable pour les ennemis; et sa majesté, pour donner à ses généraux des marques de satisfaction des services qu'ils venaient de lui rendre, accorda la dignité de pair de France à M. le maréchal de Villars, celle de maréchal de France à M. d'Artaignan, qui prit le nom de maréchal de Montesquiou, et, comme la blessure de M. le maréchal de Villars ne permettait pas d'espérer qu'il fût bientôt en état de servir, elle donna le commandement de l'armée à M. le maréchal de Boufflers[1].

[1] Malgré les témoignages que le roi donna de sa satisfaction à MM. les maréchaux de Villars et de Boufflers, on blâma dans le temps le premier de ces généraux de n'avoir pas attaqué les ennemis le 9 par les trouées. On prétendait que, s'il avait été bien instruit de leur situation, il les aurait combattus avec avantage, parce qu'ils ne furent joints que le lendemain par les troupes qu'ils avaient laissées aux environs de Tournay. On lui a aussi reproché d'avoir trop étendu sa gauche, de n'avoir pas bien examiné le terrain de cette partie, et d'avoir eu trop de confiance dans l'avantage qu'il espérait tirer des bois et des abatis.

On n'a pas même épargné M. le maréchal de Boufflers, en prétendant qu'il avait

Sa majesté récompensa aussi tous les officiers généraux et particuliers qui s'étaient distingués, et envoya aux troupes cinq cent mille livres de gratification, indépendamment d'un traitement qu'elle leur fit faire.

Le 16, M. le maréchal de Boufflers fit la revue de toute l'armée; il la trouva très-belle et plus nombreuse qu'on ne pouvait l'espérer après ce qu'elle venait de souffrir autant par la fatigue et la disette que par le combat.

Pour commencer à recruter l'armée, la cour ordonna de tirer cinquante hommes de chacun des quarante-deux bataillons ou régiments qui étaient en garnison dans les places depuis la mer jusqu'à la Meuse, ce qui forma deux mille hommes qui furent destinés à être incorporés dans quarante-deux des bataillons les plus faibles. Les autres, qui avaient moins perdu, avaient encore quatre cents hommes sous les armes.

M. le maréchal de Boufflers donna, de son côté, dès le 17, ses ordres pour renvoyer quelques régiments dans les places. On fit en conséquence marcher trois bataillons à Condé, trois à Maubeuge, et un à Charleroi, trois escadrons à Douai, deux à Cambrai et deux à Landrecies. Ces troupes furent remplacées par quatre bataillons venant d'Ypres, un d'Aire, quatre de Condé, et six escadrons tirés de Douai.

M. le maréchal fit aussi partir deux détachements : l'un de huit cents hommes d'infanterie et de cinq cents chevaux, aux

fait trop tôt sa retraite et dans le moment où les ennemis commençaient la leur; mais cela est démenti par toutes les relations.

D'un autre côté, les ennemis blâmèrent leurs généraux de n'avoir pas marché le 9 à l'armée du roi par les trouées, et d'avoir passé le lendemain en délibérations, pour savoir s'ils attaqueraient ou non et pour attendre le détachement de Tournay, ce qui avait donné à M. le maréchal de Villars le temps de se retrancher et de se faire joindre par quelques renforts qui n'avaient pu arriver plus tôt. Les Hollandais, surtout, attribuèrent à ce délai la destruction de leur infanterie.

Digitized by Google

ordres de M. de Coppy, brigadier, qui alla à Gommegnies, en avant de la droite de l'armée; l'autre de huit cents chevaux, qui occupèrent des postes devant le centre et la gauche. Tous ces postes se communiquaient: leur objet était d'éloigner les partis des ennemis et d'arrêter les maraudeurs et les gens qui allaient au fourrage sans ordre.

On prit en même temps des mesures pour renforcer la garnison de Mons, et, sur l'avis qu'on eut, le 18, que les ennemis faisaient des dispositions pour le siége, M. le chevalier de Livry partit de Condé avec trois bataillons qu'il fit entrer le lendemain matin dans la place.

On ne se persuadait cependant pas encore que les ennemis, après les pertes qu'ils venaient de faire, pussent songer à un siége; on savait d'ailleurs qu'ils faisaient dans les environs de Mons beaucoup de dégât, comme s'ils eussent été sur le point d'abandonner le pays; il est vrai qu'ils furent eux-mêmes pendant plusieurs jours fort incertains sur le parti qu'ils prendraient. Le plus grand nombre de leurs officiers généraux et les députés de Hollande n'approuvaient point le projet du siége; ces derniers regrettaient ce que leur avait coûté le gain d'un champ de bataille seulement, et ne voulaient point exposer leurs troupes à un nouvel événement: ils comptaient avoir payé trop cher leur victoire, et ils ne regardaient pas la conquête de Mons comme capable de les dédommager des pertes qu'ils venaient de faire.

Cependant le prince Eugène et le duc de Marlborough représentèrent que, si on n'attaquait pas cette place, les peuples qui fournissaient aux frais de la guerre se décourageraient et croiraient qu'on avait perdu la bataille; qu'il serait honteux d'abandonner un projet pour l'exécution duquel on l'avait hasardée; que la garnison était très-faible, qu'elle manquait de

provisions, et qu'elle ne pouvait faire une longue résistance. Enfin, les deux généraux parlèrent avec tant de force sur la nécessité de prendre Mons et sur la facilité de réduire cette place, qu'ils persuadèrent, et le siége fut résolu.

En conséquence, ils tirèrent des places de Flandre et de celles du Brabant et de la Meuse, trente bataillons dont ils renforcèrent leur armée; ces troupes furent remplacées par celles qui avaient été le plus maltraitées à Malplaquet.

Le 20, ils décampèrent de Quevy et se rapprochèrent de Mons. Le prince de Nassau, destiné à commander les troupes du siége, fit l'investissement de cette place avec trente bataillons et trente escadrons, et établit son quartier à l'abbaye de Béliant.

L'armée d'observation campa sur trois lignes : la droite à Jemmapes sur la Haine, ayant un corps avancé à Hornu près de Saint-Ghislain, la gauche à Villers-Sire-Nicole sur la Trouille.

Le quartier du prince Eugène fut placé au château de Noirchin, derrière la droite; celui du duc de Marlborough à Havré, sur la Haine.

M. le maréchal de Boufflers, voulant resserrer les ennemis dans leurs subsistances et gêner leurs convois, fit partir, le 21, trois détachements : le premier, de quatre bataillons et de quatorze escadrons, aux ordres de M. le comte de Broglie, qui alla camper à Fresnes sous Condé; le deuxième, de sept bataillons et de quinze escadrons, commandés par M. le chevalier de Luxembourg, qui alla sous Maubeuge, et le troisième, de quatre bataillons et six escadrons, conduits par M. de Fraula, qui se porta sous Charleroi.

Après le départ de ces trois corps et de ce qui avait été détaché précédemment, il resta au camp de Ruesne cent deux

Digitized by Google

bataillons, qui étaient en bon état. Il en était de même de la cavalerie, et toutes les troupes témoignaient le plus grand désir de marcher au secours de Mons; mais on ne jugea pas que les circonstances permissent de hasarder cette entreprise.

M. le maréchal de Boufflers forma le projet de se porter sur l'Hongnau, tant pour inquiéter les ennemis que pour soutenir l'air d'audace qu'avait l'armée. Il alla, à cet effet, reconnaître le pays; mais, n'y ayant trouvé aucun poste avantageux et manquant absolument de voitures pour faire transporter le pain que les troupes étaient obligées d'aller chercher à pied au Quesnoy et à Valenciennes, il se vit forcé de rester dans son camp, et il se contenta de faire encore quelques détachements pour couvrir les places et gêner les ennemis dans leurs subsistances et dans leurs convois.

Le 24, il envoya deux régiments de cavalerie à Arras, un autre à Doulens, un régiment de dragons à Béthune et un autre à Douai; deux bataillons, deux régiments de cavalerie et six compagnies de dragons au camp de M. le comte de Broglie sous Condé; deux bataillons et trois régiments de cavalerie au camp sous Maubeuge.

M. le chevalier de Luxembourg, qui commandait ce dernier camp, voyant qu'il ne pouvait rien entreprendre sur les ennemis ni passer la Sambre sans trop approcher leur gauche, marcha, le 25, vers Charleroi, et campa, la droite à Marcinelle, la gauche vers le village de Marchiennes faisant face à la Sambre; il laissa des postes le long de cette rivière depuis Maubeuge jusqu'à son camp, et se fit joindre par les troupes que M. de Fraula avait menées sur Charleroi.

Les ennemis, de leur côté, s'occupèrent de leur établissement devant Mons; ils firent leurs lignes de circonvallation, et travaillèrent aux autres préparatifs du siége; mais ce fut

Digitized by Google

avec beaucoup de difficulté, à cause des mauvais temps. Il est vraisemblable qu'ils n'auraient jamais osé faire cette entreprise s'ils n'avaient été bien instruits de notre disette et de la faiblesse de la garnison.

Il y avait, à la vérité, dans cette place, quinze bataillons dont trois de troupes françaises, neuf de celles d'Espagne et trois de Bavière; mais toutes ces troupes ne montaient qu'à quatre mille hommes, indépendamment de cent cinquante maîtres et de cent trente cavaliers à pied. Cette garnison était commandée par M. le marquis de Grimaldi, lieutenant général des troupes espagnoles. M. de Bergheyck, ministre du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, resta dans la ville ainsi que M. de Malknecht, ministre de l'électeur de Bavière. Les provisions de la place avaient tellement été épuisées pendant le séjour que son altesse électorale y avait fait, qu'on fut obligé, comme on l'avait pratiqué à Tournay, d'avoir recours aux blés qui appartenaient aux bourgeois; mais il fallut toute l'industrie de M. de Bergheyck pour les déterminer à procurer quelques secours à la garnison.

Le 25, un convoi d'artillerie et de munitions consistant en soixante pièces de gros canon et dix-huit mortiers arriva de Bruxelles devant Mons, escorté par un détachement que M. le prince Eugène avait envoyé à sa rencontre.

Dans la nuit du 25 au 26, la tranchée fut ouverte devant les portes de Bertamont et celle d'Havré. A la première attaque on employa quatre bataillons et deux mille travailleurs, et à la seconde deux bataillons et deux cents travailleurs.

M. de Grimaldi fit, à la pointe du jour, une sortie dans laquelle les assiégeants perdirent beaucoup de monde. M. de Cadogan, qui avait la direction des tranchées sous les ordres du prince de Nassau, fut blessé dangereusement et hors d'état

Digitized by Google

de continuer à servir. Le duc de Marlborough avait mis en lui toute sa confiance.

Le même jour, après midi, on fit une seconde sortie à l'attaque d'Havré; les ennemis y perdirent quatre cents hommes. Le feu de la place continua d'être fort vif et fort meurtrier, et M. le prince Eugène parut craindre que le siége ne se prolongeât plus qu'il ne s'y était attendu. M. le maréchal de Boufflers pensait que toutes les raisons militaires et politiques devaient engager à tenter, même au hasard d'une bataille, le secours de Mons; mais encore effrayé du danger qu'avait couru le royaume dans la malheureuse journée du 11, et n'ayant aucun moyen pour fournir le pain à l'armée si elle s'éloignait des places, il se vit forcé de rester tranquille spectateur du siége, espérant seulement qu'il durerait assez longtemps pour que les ennemis ne pussent faire aucune autre entreprise pendant le reste de la campagne.

Tout ce que put faire M. le maréchal pour tirer quelque profit de l'inaction à laquelle il se trouvait forcé fut de s'occuper des moyens de mettre en sûreté la frontière depuis l'Escaut jusqu'à la Sambre, comme elle l'était depuis la mer jusqu'à l'Escaut; la perte des lignes de la Trouille la laissait entièrement à découvert. En conséquence, il fit travailler à une ligne depuis Valenciennes jusqu'à la forêt de Mormal, passant par le Quesnoy; cette ligne devait ensuite être prolongée à travers cette forêt jusqu'à la Sambre. On employa à ce travail la plus grande partie de l'infanterie.

Les sorties qu'avait faites la garnison de Mons imposèrent aux assiégeants; ils furent aussi retardés dans leurs travaux par des pluies continuelles; cependant, dès le 1er octobre, leurs batteries, au nombre de trente pièces, commencèrent à tirer. Ils attaquèrent en même temps deux petits forts qui,

étant trop éloignés de la ville pour pouvoir être soutenus, se rendirent. Leur garnison, consistant en trois officiers et quarante soldats, fut prisonnière de guerre.

La manière dont celle de la place paraissait se défendre et la lenteur avec laquelle les ennemis cheminaient firent juger à M. le maréchal, malgré les avis qu'il avait de projets de leur part sur Maubeuge ou sur Charleroi, lorsqu'ils seraient maîtres de Mons, qu'ils termineraient là leurs opérations. C'est pourquoi il pensa, de son côté, à faire, dès ce moment, des dispositions pour l'emplacement des troupes qui devaient rester sur la frontière pendant l'hiver, au nombre de cent quatre bataillons et cent cinquante et un escadrons; et, comme les subsistances pour la cavalerie commençaient à devenir très-difficiles, il détacha de l'armée, le 3, quarante escadrons aux ordres de M. de Toulongeon, pour aller camper sous Maubeuge et pour chercher, de concert avec M. le chevalier de Luxembourg, à inquiéter les ennemis.

Le duc de Marlborough, qui avait déjà pris quelque jalousie des premières troupes que nous avions fait passer dans l'entre-Sambre et Meuse, n'eut pas plutôt avis de l'arrivée de celles-ci, qu'il retira, pendant la nuit du 3 au 4, celles qu'il avait sur la Trouille, et les fit camper, la droite à cette rivière, entre Bougnies et Harmegnies, la gauche à Bray, sur la haute Haine, près du ruisseau des Estinnes. Le prince Eugène étendit en même temps sa gauche vers la droite du duc de Marlborough, et l'appuya à la Trouille, qui séparait les deux armées; sa gauche resta à Jemmapes, sur la basse Haine.

Quoique cette nouvelle disposition éloignât de Maubeuge la gauche des ennemis, la cour n'en eut pas moins d'inquiétude pour cette place; des avis réitérés, que semblaient con-

firmer les préparatifs d'artillerie qui se faisaient à Bruxelles, annonçaient que le prince Eugène avait formé le dessein d'en faire le siége.

La conservation de Maubeuge parut au roi d'une telle importance, qu'il fit mander à M. le maréchal de Boufflers que, si les ennemis entreprenaient ce siége, son intention était que, pour sauver cette place, il hasardât une seconde bataille, à moins cependant qu'en se plaçant derrière la Sambre, la droite à Maubeuge, la gauche à Berlaimont, et donnant, par cette position, également la main à Maubeuge et au Quesnoy, il n'empêchât les ennemis d'exécuter leurs projets sur la première de ces deux places. En même temps, pour donner à M. le maréchal le moyen de mieux remplir ces objets, sa majesté envoya dire à M. le maréchal d'Harcourt de faire passer à Mézières dix bataillons de l'armée qu'il commandait sur le Rhin.

Mais M. le maréchal de Boufflers ne pensait pas comme la cour sur la possibilité de couvrir en même temps et Maubeuge et le Quesnoy; et, dans cette idée, son avis était de donner la préférence au Quesnoy, regardant Maubeuge comme en sûreté, dans une saison aussi avancée, pourvu qu'on y jetât une garnison suffisante; qu'il n'en était pas de même du Quesnoy, et que, si on s'éloignait de cette place, les ennemis pourraient, en huit jours, s'en rendre maîtres, ce qui leur ouvrirait le chemin de Saint-Quentin et de Péronne et celui de la tête de la Somme et de l'Oise.

Il ajoutait à ces raisons qu'en s'éloignant du Quesnoy on abandonnait aussi Valenciennes, Douai et toutes les lignes qui couvraient l'Artois et la Picardie; et qu'au contraire, Maubeuge perdu, on avait encore le moyen de couvrir la Thiérache et la Champagne, en prolongeant la ligne à la-

quelle on travaillait depuis la Sambre jusqu'à Philippeville et Valcourt, derrière la rivière d'Helpe, et par Avesnes.

La cour se rendit à l'avis de M. le maréchal de Boufflers, et le roi, par sa lettre du 15, approuva qu'il se tînt à portée du Quesnoy; mais sa majesté lui répéta que son intention était qu'aussitôt qu'il serait informé de la marche des ennemis vers Maubeuge, il s'avançât pour les combattre avant qu'ils fussent établis devant la place, et qu'elle préférait courir les hasards d'une seconde bataille à la fin de la campagne, au malheur de la voir tomber entre les mains de ses ennemis.

M. le maréchal de Boufflers n'avait point encore perdu l'idée de secourir Mons; il avait même demandé de nouveau les ordres du roi, en expliquant à sa majesté les motifs qui pouvaient lui faire espérer du succès dans cette entreprise; ils étaient fondés sur la facilité avec laquelle on jugeait pouvoir attaquer le quartier de Ghlin, sur la basse Haine. C'était un projet de M. le comte de Broglie, qui, ayant eu quelques jours auparavant une aventure heureuse dans laquelle il avait défait un détachement des ennemis[1], s'était laissé persuader, par les prisonniers et par un trompette qu'il avait envoyé au camp devant Mons, qu'on rencontrerait peu de difficultés à l'attaque de ce quartier; mais, comme il fallait pour favoriser cette entreprise que toute l'armée s'avançât vers celle des ennemis, pour leur donner de l'inquiétude de différents côtés et les empêcher de démêler la véritable attaque, M. le maréchal de Boufflers jugea ne devoir rien entreprendre sans auparavant rendre compte à la cour de ce projet, et sans lui

[1] Le 11, M. le comte de Broglie, ayant voulu faire un fourrage du côté de Leuze, rencontra les ennemis, qui y venaient dans le même dessein que lui. Il les attaqua avec quinze cents hommes d'infanterie et quinze cents chevaux, les battit, leur prit trois cents chevaux et fit cent cinquante prisonniers.

faire observer qu'on ne pouvait l'exécuter sans s'exposer à une affaire générale.

Le roi répondit à M. le maréchal de Boufflers qu'il ne convenait pas à l'état de ses affaires de risquer, pour secourir Mons, une seconde action dont l'événement ne pouvait être que douteux; mais que, s'il jugeait pouvoir marcher en avant sans se commettre, et favoriser le dessein de M. de Broglie sur le quartier de Ghlin, elle approuvait les mouvements qu'il pourrait faire, lesquels devraient contribuer à augmenter la confiance des troupes et donner de l'inquiétude aux ennemis; que si cependant l'entreprise ne réussissait pas ou que le succès ne fût pas capable d'obliger les ennemis de lever le siége, sa majesté lui laissait la liberté de les combattre s'il croyait pouvoir le faire avec avantage et sans courir le risque de malheureux événements.

C'était une affaire trop importante pour que M. le maréchal ne cherchât pas à éclairer la cour sur tous les objets qui pouvaient y être relatifs; c'est ce qu'il fit dans le mémoire qu'il envoya, le 17, au roi, de concert avec M. le maréchal de Montesquiou.

En attendant les ordres de sa majesté, il fit marcher, le 18, sur Maubeuge, douze bataillons, dont dix destinés à rester sous cette place avec les quarante escadrons qui y étaient déjà, les deux autres à joindre M. le chevalier de Luxembourg sous Charleroi. Les troupes qui se trouvèrent alors sous ces deux places remplissaient en même temps deux objets, l'un de les couvrir, si Mons venait à capituler, l'autre d'être à portée de contribuer à l'exécution du grand projet, dans le cas où la cour l'approuverait, et si les ennemis donnaient le temps de l'exécuter.

Ce fut dans ces circonstances que M. le maréchal de

Berwick, après avoir terminé glorieusement la campagne en Dauphiné, et ayant obtenu du roi la permission de servir en Flandre, arriva à l'armée le 18. Dès le lendemain, il se porta sur le terrain, avec M. le maréchal de Boufflers, afin de reconnaître le pays entre Bavay, Mons et Maubeuge, et les marches qu'on pourrait faire pour aller aux ennemis; mais ayant vu qu'on ne pouvait déboucher sur eux que par des trouées qu'ils étaient à portée d'occuper avant nous, ils jugèrent le secours de Mons impossible et se rendirent à Maubeuge pour pourvoir à la sûreté de cette place. Ce qui s'était passé à la bataille de Malplaquet faisait connaître à MM. les maréchaux que, pour déboucher par de pareilles trouées, il fallait être extrêmement supérieur à un ennemi qu'ils jugeaient, au contraire, avoir la supériorité sur eux; d'ailleurs, la fourniture du pain éprouvait toujours de grandes difficultés, et on savait que Mons était à la veille de se rendre.

En effet, les ennemis ayant sans doute pénétré le dessein qu'on avait de secourir cette place avaient redoublé leurs efforts pour la réduire. Le prince Eugène et le duc de Marlborough s'étaient rendus au siége, et avaient fait attaquer, le 16, à la pointe du jour, le chemin couvert de l'ouvrage à corne de la porte d'Havré; malgré la résistance qu'ils y avaient trouvée, ils s'étaient logés sur trois angles. Le 17 au soir, ils avaient attaqué, avec la même vigueur, l'ouvrage à corne de la porte de Bertamont, et, après deux heures de combat, l'avaient emporté.

On ne tarda point à apprendre que ces succès et les dispositions qu'ils avaient faites pour donner l'assaut à la demi-lune de la porte d'Havré avaient déterminé M. de Grimaldi, qui d'ailleurs se voyait sans espoir d'être secouru, à battre la chamade, le 20, à midi. On sut, dès le lendemain, que la gar-

nison avait obtenu les honneurs de la guerre, qu'elle devait sortir le 23, et que les Français seraient conduits à Maubeuge, les Espagnols et les Bavarois à Namur.

Quoique le siége n'eût duré que vingt-cinq jours, on n'eut aucun reproche à faire à la garnison; de quatre mille hommes dont elle avait été composée au commencement du siége elle était réduite à deux mille, et elle ne s'était rendue que parce qu'elle manquait de tout. La place, qui était d'espèce à soutenir un siége de plus de trois mois, était, comme les autres, dénuée de subsistances et de munitions, et l'armée, faute de moyens, n'avait pu lui donner de secours.

Aussitôt que MM. les maréchaux furent informés que Mons était rendu, ils ne pensèrent plus qu'à mettre les autres places à couvert: Condé, Valenciennes, le Quesnoy et Maubeuge, furent celles qui, dans la position où se trouvait l'armée des ennemis, leur parurent mériter le plus d'attention. Celle du roi, campée entre la Sambre et l'Escaut, protégeait les trois premières de ces places; mais Maubeuge, se trouvant en avant de la ligne de défense, et restant, par cette raison, fort exposé, on convint d'augmenter considérablement le nombre des troupes qui campaient sous cette place; et, pour mieux la garantir d'un siége, on résolut d'y faire faire, sans perdre de temps, un camp retranché sur les hauteurs de la rive droite de la Sambre qui dominaient la ville.

Cet ouvrage fut commencé le 21, et, afin de communiquer plus promptement de Maubeuge au Quesnoy par le chemin qu'on avait ouvert à travers la forêt de Mormal, on établit un pont de bateaux sur la Sambre près de Sasseignies.

Après avoir fait ces dispositions, M. le maréchal de Boufflers laissa à Maubeuge M. le maréchal de Berwick pour prendre soin de cette partie, et retourna, le 21 au soir, au camp de

Digitized by Google

Ruesne, où il concerta de même, avec M. le maréchal de Montesquiou, le moyen d'empêcher les ennemis d'entreprendre sur les autres places.

Le 22, il fit partir de l'armée seize bataillons, vingt-huit escadrons et vingt pièces de campagne pour aller joindre M. le maréchal de Berwick sous Maubeuge, et envoya ordre à M. le chevalier de Luxembourg de faire entrer dans Charleroi six bataillons et un régiment de dragons, de faire passer à Namur huit bataillons et deux régiments de dragons, et de joindre, avec sa cavalerie, M. le maréchal de Berwick; de sorte qu'il se trouva alors sous Maubeuge vingt-six bataillons et soixante et quinze escadrons.

Le 23, toutes ces troupes campèrent sur deux lignes à la droite de la Sambre : la droite vers Ferrière-la-Petite, la gauche derrière le camp retranché, auquel on travailla avec la plus grande activité, ainsi qu'à la réparation des fortifications de la place.

Ces dispositions étaient bien capables d'empêcher les ennemis de penser à de nouvelles entreprises, surtout dans une saison aussi avancée. On jugea même que bientôt ils prendraient le parti de se retirer.

On ne se trompa point dans ces conjectures : le 26 au matin, leur armée quitta les environs de Mons et alla camper la droite vers Soignies, la gauche au Roeulx, où le duc de Marlborough établit son quartier général. Le prince Eugène, lui laissant le soin de séparer les troupes, se rendit le même jour à Bruxelles, et l'artillerie se mit en marche pour aller dans cette place.

M. le maréchal de Boufflers, voyant qu'il n'y avait plus rien à craindre pour Condé, Valenciennes et le Quesnoy, et qu'il ne pouvait donner trop tôt du soulagement à l'armée, où les

vivres devenaient chaque jour plus rares, fit marcher, le 27, un nouveau détachement de vingt-six bataillons aux ordres de M. de Goesbriant, pour aller joindre M. le maréchal de Berwick sous Maubeuge et le mettre en état d'achever plus diligemment le camp retranché.

M. le maréchal de Berwick voulant, de son côté, faciliter les subsistances de sa cavalerie, la fit partir le même jour pour aller cantonner le long de la Sambre. M. de Toulongeon conduisit trente-cinq escadrons à Saint-Gérard, et M. le chevalier de Luxembourg quarante vers Charleroi.

Le 28, l'armée des ennemis décampa de Roeulx et se sépara. Les troupes destinées à aller prendre des quartiers sur la Meuse et au delà de cette rivière prirent le chemin de Nivelle : celles qui devaient aller en Flandre marchèrent par Leuze; le reste de l'armée, destiné pour les quartiers du Brabant, se retira vers Bruxelles, et le duc de Marlborough alla rejoindre, dans cette place, M. le prince Eugène.

M. le maréchal de Boufflers, de son côté, commença le 28 et le 29, en attendant les ordres du roi sur la séparation de l'armée, à envoyer quelques troupes vers les quartiers qui leur étaient destinés, et se rendit, le 29, à Maubeuge, tant pour traiter avec M. le maréchal de Berwick plusieurs objets relatifs aux quartiers d'hiver que pour visiter le camp retranché et le pays de la Sambre.

M. le maréchal de Montesquiou, resté au camp de Ruesne, renvoya, le 30, toute l'artillerie de campagne à Douai, les chevau-légers à Cambrai, et les gendarmes de la garde à Saint-Quentin[1].

[1] On ne croit pas devoir négliger de dire que pendant tout le temps que dura le siége de Mons, les partis des troupes du roi envoyés à la guerre eurent presque toujours l'avantage sur ceux des ennemis. Le sieur Desmoulins se distingua dans plusieurs occa-

M. le maréchal de Boufflers ayant enfin reçu, le 1er novembre, les ordres du roi pour l'entière séparation de l'armée, fit partir les semestriers, congédia les officiers généraux qui ne devaient point être employés pendant l'hiver, et expédia les ordres pour faire marcher successivement les troupes vers leurs quartiers.

M. le maréchal de Berwick, dont la présence n'était plus nécessaire sur la frontière, partit de Maubeuge le même jour pour retourner à la cour.

Tous les avis confirmaient l'entière séparation des ennemis; mais on eut quelque inquiétude sur la marche de quatre mille hommes qu'ils faisaient avancer vers Luxembourg. On craignit qu'ils n'eussent formé le projet de surprendre cette place au moyen de quelque intelligence qu'on les supposait y avoir pratiquée. M. de Saillans, commandant à Namur, ayant eu ordre de veiller à cette partie, marcha, le 1er du mois, avec huit bataillons et quinze escadrons et alla camper à Emptinne. Le lendemain il s'avança avec deux cents dragons jusqu'à Marche en Famenne pour reconnaître les ennemis; mais, ayant appris qu'ils s'étaient retirés vers Maëstricht, il se replia, le 3, avec toutes ses troupes.

M. le maréchal de Montesquiou, destiné à commander en

sions, principalement dans une course qu'il fit, avec cent trente dragons, pour tomber sur quelques troupes des ennemis qui marchaient pour se rendre dans leurs quartiers d'hiver. Il sortit, pour cet effet, de Namur et se porta vers Louvain; attaqua, près de cette ville, une troupe de soixante maîtres, qu'il poussa jusqu'à la barrière, après en avoir pris ou tué une partie. Il s'avança ensuite vers le Demer, et ayant rencontré, entre Lierre et Malines, un escadron des gardes du prince de Nassau, composé de cent cinquante maîtres, il les chargea avec tant de vigueur, qu'il les défit entièrement et leur prit deux lieutenants, un cornette, soixante gardes et quatre-vingts chevaux, avec une paire de timbales et un étendard. Leur commandant fut tué; ce qui échappa se sauva à Malines. Quelque temps après, il enleva aussi une partie des bagages du prince de Hesse-Cassel et les gens qui les escortaient.

Flandre pendant l'hiver, ayant achevé de faire partir ce qui restait de troupes au camp de Ruesne et à celui de Fresne-sur-Condé, alla joindre à Maubeuge M. le maréchal de Boufflers. Aussitôt les ordres furent donnés pour le départ des troupes de l'entre Sambre-et-Meuse, excepté l'infanterie qui travaillait au camp retranché.

MM. les maréchaux réglèrent en même temps la destination de chacun des officiers généraux et brigadiers employés; et le 6, M. le maréchal de Boufflers partit de Maubeuge pour se rendre à la cour. Chemin faisant, il visita les lignes depuis le Quesnoy jusqu'à Béthune.

M. le maréchal de Villars, que sa blessure avait jusqu'alors retenu au Quesnoy, partit aussi pour Paris, transporté sur un brancard. M. de Montesquiou, resté seul sur la frontière, fit achever, en peu de jours, le camp retranché sous Maubeuge, sépara ensuite les troupes qui y avaient travaillé, et se rendit le 12 à Douai, qui se trouvait à peu près au centre des quartiers. Du côté des ennemis, le duc de Marlborough était parti de Bruxelles dès la fin du mois précédent et était arrivé à la Haye le 3 de celui-ci; le prince Eugène ne s'y rendit que le 8. Ces deux généraux, après avoir eu quelques conférences avec les États-Généraux, prirent le chemin de Londres et de Vienne.

Ainsi se termina une campagne commencée dans les circonstances les plus effrayantes pour la France et les plus embarrassantes pour le général chargé de la défense de ses frontières. Sans troupes, sans moyens, devant une armée supérieure et accoutumée à vaincre, M. le maréchal de Villars trouva, dans son génie et dans son activité, les moyens de former une armée qui n'existait pas, et des ressources dans une disette générale. Son coup d'œil lui fit choisir un poste que les ennemis respectèrent et qui sauva le royaume; sa

Digitized by Google

fermeté et son courage ranimèrent celui des troupes, abattu par les disgrâces et le manque de tout. Enfin, quoique forcé de céder à la supériorité des ennemis, il sut arrêter les progrès de leur victoire et l'exécution de leurs vastes projets, en leur fermant l'entrée du royaume, et les réduisant à la conquête de deux places qui n'appartenaient point à la France.

Les ennemis furent encore moins heureux dans les autres pays où l'on faisait la guerre. Ils furent battus en Allemagne et en Espagne, et forcés de se retirer précipitamment du Dauphiné.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

CAMPAGNE D'ITALIE.

DAUPHINÉ, SAVOIE ET PROVENCE.

Les revers qu'éprouvèrent les armes du roi pendant la campagne précédente ne furent pas les seuls malheurs dont la France fut affligée ; l'hiver en annonça de plus grands encore. La rigueur excessive de cette saison ne laissa point d'espérance de récolte, et l'épuisement des finances ôta les principaux moyens de pourvoir les frontières de magasins pour la subsistance des armées. Peut-être l'espoir d'une paix aussi désirée que nécessaire contribua-t-il à faire ralentir les dispositions pour la guerre, tandis que les ennemis de la France étaient résolus de la continuer, à moins que leurs prétentions, aussi injustes qu'exorbitantes, ne fussent satisfaites. Mais, cachant sous le voile d'une négociation de mauvaise foi leurs véritables desseins, ils profitaient, pour faire leurs approvisionnements et pour se mettre en état d'entrer de bonne heure en campagne, de la facilité que leur donnaient et l'empire qu'ils exerçaient sur la mer, et les ressources qu'ils trouvèrent dans leurs finances, et l'avantage qu'eut leur pays d'être moins maltraité par la gelée que les autres parties de l'Europe. Leur orgueil s'accrut avec leurs moyens. Les fiers Hollandais le portèrent au

Digitized by Google

point de forcer le roi à tout risquer plutôt que de céder à leurs insolentes propositions; il fallut, malgré lui, sacrifier à son honneur la tranquillité de ses peuples, et continuer la guerre sans argent, sans vivres, et, pour ainsi dire, sans armée, tant était grand le découragement des troupes et la difficulté de les recruter. Sa majesté avait résolu de faire commander ses armées par les princes de la famille royale; mais, afin d'éviter les dépenses qu'aurait entraînées cette disposition, elle destina M. le maréchal de Villars pour commander celle de Flandre; M. le duc d'Harcourt pour l'armée du Rhin; M. le maréchal de Berwick pour celle du Dauphiné, M. le maréchal de Besons pour la Catalogne, et M. le duc de Noailles pour le Roussillon.

La Flandre était devenue, par la perte de Lille et par la grande supériorité des alliés, la frontière qui exigeait la plus sérieuse attention; mais celle des Alpes n'était pas moins exposée depuis que Fenestrelle, Exilles et Perosa étaient au pouvoir des ennemis, et qu'on leur avait abandonné les vallées de Saint-Martin, de Pragelas, d'Oulx et de Bardonnèche. Ils pouvaient, dans l'immense étendue de pays qu'occupaient les troupes du roi, depuis le comté de Nice jusqu'à l'extrémité de la Savoie, pénétrer par une infinité d'endroits, dont les principaux étaient: 1° le col de Tende, pour entrer dans le comté de Nice et de là en Provence; 2° la vallée de Barcelonnette, pour pénétrer aussi, d'un côté, dans la Provence par Seyne et, de l'autre, dans le Dauphiné par Mont-Dauphin et Embrun; 3° la vallée d'Oulx et le Mont-Genèvre, pour tomber sur Briançon; 4° le passage du Galibier, pour descendre à Grenoble; 5° ceux du Mont-Cenis et du val d'Aost, pour faire une irruption en Savoie, d'un côté dans la Maurienne, de l'autre dans la Tarantaise; mais ils avaient un avantage de plus que l'année précédente, le pape ayant fait son accommodement avec l'empereur.

Digitized by Google

Ce prince et le duc de Savoie, son allié, pouvaient employer toutes leurs forces contre la France, et la flotte d'Angleterre et de Hollande, maîtresse de la Méditerranée, pouvait concourir à leurs opérations.

Un autre avantage non moins important pour ces deux puissants alliés était la facilité que leur donnaient pour la subsistance de leur armée, et l'abondance qui régnait en Italie, et les moyens qu'ils avaient de tirer du Levant les grains dont ils pouvaient avoir besoin, tandis que la stérilité naturelle des provinces où devait agir l'armée du roi, la disette des blés dans le reste du royaume, le manque de fonds pour faire des achats dans le pays étranger, et d'ailleurs la difficulté de l'importation par mer, qui était couverte de vaisseaux ennemis, ne laissaient que des ressources incertaines pour les approvisionnements. On fut forcé d'avoir recours à quelques provinces du royaume dans lesquelles il restait encore quelques grains de la récolte précédente, telles que le Languedoc, la Franche-Comté, la Bourgogne : les intendants eurent défense de n'en laisser sortir de ces provinces d'autres que ceux qui seraient destinés pour les magasins du roi. Quant à la difficulté de recruter les troupes, sa majesté accorda une amnistie à tous les déserteurs qui repasseraient d'Italie en France.

Il n'y eut point pendant l'hiver de commandant en chef sur toute la frontière; le commandement fut partagé en trois parties : M. le comte de Medavi en Savoie, ayant sous ses ordres, dans la Maurienne, M. de Toralba; M. Dillon en Dauphiné, subordonnément à M. de Medavi dans le cas de mouvements inopinés pendant l'hiver, et ayant sous ses ordres MM. Le Guerchois dans la vallée de Barcelonnette, et de Muret à Briançon; M. d'Artaignan en Provence et dans le comté de Nice, sous les ordres supérieurs de M. de Grignan, qui commandait en

Digitized by Google

Provence, et ayant sous les siens M. de Montgeorges dans le comté de Nice.

M. de Medavi, qui établit son quartier à Chambéry, alla dans le mois de janvier faire une tournée du côté du Rhône pour reconnaître les moyens de défendre les passages de ce fleuve, si les ennemis venaient à porter leurs vues sur cette frontière. On trouvera au rang des pièces la lettre qu'il écrivit à la cour pour rendre compte de cette tournée.

Il alla ensuite visiter la Maurienne et la Tarantaise, et plus il examina le pays, plus il se confirma dans la persuasion où il était de l'inutilité de rétablir les retranchements de Modane et de Saint-Maurice, qu'on ne pourrait soutenir lorsqu'une fois les passages du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard seraient libres; son sentiment était qu'alors il n'y aurait pas de meilleur parti à prendre que de se retirer, d'un côté, jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne pour communiquer par le Galibier avec le Briançonnais, et, de l'autre, jusqu'à Conflans; mais qu'en attendant la fonte des neiges il était indispensable de mettre ces postes en état d'arrêter les ennemis, ou du moins de donner à l'armée le temps de s'assembler sous le fort Barraux, où il jugeait qu'elle pourrait être placée de manière à protéger Grenoble, Montmélian et Chambéry.

M. Dillon, dont le quartier était à Guillestre, s'occupa de même à reconnaître plus particulièrement toutes les parties de la frontière qui était confiée à ses soins. Suivant le compte qu'il rendit, aucune des places du haut Dauphiné n'était dans un état de défense satisfaisant; mais l'objet qui lui parut mériter la plus sérieuse attention fut l'exécution du projet proposé dès l'année précédente, d'un camp retranché sous Briançon. Les redoutes que la cour avait ordonné de construire sur les hauteurs des Têtes, des Salettes et de la Pincé, ne pou-

vant point être regardées comme un remède prochain pour mettre la ville en sûreté, parce qu'elles ne devaient être achevées qu'à la fin de la campagne suivante, il représenta à la cour que depuis la perte d'Exilles, de Fenestrelle et des autres postes au delà du Mont-Genèvre, on n'était plus à portée d'éclairer les manœuvres que les ennemis pouvaient faire en Piémont, ni être instruit de leurs mouvements assez tôt pour éviter les surprises; que le duc de Savoie pouvait dès le mois d'avril, avec un gros corps d'infanterie et du canon, se porter en deux marches de Suse sur les têtes de Briançon, bombarder la place, qui était le seul dépôt, et faire telle entreprise qu'il jugerait à propos, n'ayant à lui opposer que quinze bataillons, dont trois étaient absolument nécessaires pour la sûreté du château de Queiras. Il fit observer qu'un camp retranché dans lequel on pourrait faire entrer un certain nombre de bataillons protégerait non-seulement Briançon, mais aussi les derrières de cette place, et que c'était le seul moyen de donner le temps et la facilité d'assembler l'armée, et, sans laisser Briançon exposé, de la porter au secours de la Savoie ou de la Provence, si les ennemis entreprenaient d'attaquer l'une ou l'autre de ces provinces.

M. Le Guerchois, qui commandait dans la vallée de Barcelonnette, où il avait pris son quartier à Jausier, fit part à la cour de ses idées sur les dispositions qu'il jugeait les plus capables d'assurer la défensive depuis la mer jusqu'à la Savoie, persuadé que le duc de Savoie ne pouvait avoir d'autres objets que d'attaquer Briançon ou le château de Queiras, ou de se rendre maître du comté de Nice pour pénétrer en Provence; mais, considérant que ce prince pouvait donner des jalousies de tous côtés, et prendre, comme il avait fait l'année précédente, le chemin de la Savoie pour y attirer l'armée du

roi, son sentiment fut de faire, à tout événement, un camp retranché sous le fort Barraux, en plaçant ce camp de manière que sa défense et celle du fort fussent réciproques; de fortifier les cols qui versaient sur le Monestier, ainsi que ceux de Cervières et de Queiras, et de tenir le gros de l'armée avec un équipage de siége sous Briançon, où elle serait à portée de fournir aux différents postes les troupes qui y seraient nécessaires. Il jugeait qu'une telle disposition imposerait assez au duc de Savoie pour l'empêcher de faire des démonstrations d'une attaque sérieuse en Savoie, en lui faisant craindre que, pendant qu'il serait éloigné d'Exilles et de Fenestrelle, on ne se jetât sur ces places, et que du moins, s'il paraissait vouloir en effet entreprendre sur la Savoie, on serait en état de garnir promptement le camp retranché de Barraux par les troupes de la Maurienne et par celles qui seraient au Monestier, en faisant à l'avance un pont sur l'Isère pour éviter le passage par Grenoble, qui allongeait beaucoup le chemin de la petite route.

Le projet que pouvait avoir le duc de Savoie d'entrer dans le comté de Nice parut à M. Le Guerchois d'une plus facile exécution; mais il jugea que ce prince, à moins qu'il n'eût une armée de quarante mille hommes, ce qui n'était pas vraisemblable, ne serait pas en état de pénétrer en Provence; que, d'ailleurs, l'éloignement où il serait alors d'Exilles et de Fenestrelle le mettrait dans le cas de craindre pour ces deux places, si on faisait à Briançon les dispositions qu'il demandait. Enfin, comme il était impossible de fermer tous les passages auxquels les ennemis pouvaient se présenter, la base de son système, pour la défense générale de la frontière, était de se fixer de bonne heure à certains points qui, étant bien retranchés et hors d'insultes, forceraient les ennemis à des at-

Digitized by Google

taques en règle, ou leur feraient craindre d'être coupés dans leur retraite s'ils pénétraient par quelque autre endroit. Il appuya ce sentiment sur celui des Piémontais mêmes, qui assuraient que si, dans la campagne précédente, on eût occupé constamment le col de la Roue, le duc de Savoie n'aurait rien pu entreprendre, et ne se serait pas exposé à s'avancer, tandis que les troupes du roi auraient été prêtes à fondre sur lui par ce col, d'autant plus qu'il avait avec lui une nombreuse cavalerie, difficile à remuer dans un pays rempli de défilés. Quant aux entreprises que le duc de Savoie pouvait faire sur le comté de Nice, M. Le Guerchois ne désespérait pas du moins de retarder son arrivée sur le Var, parce qu'il ne pouvait tenir que deux chemins, l'un par Lantosca, l'autre par Sospello; et il fit observer à la cour que le premier était si difficile qu'une armée de trente mille hommes pourrait à peine défiler en huit jours; que le second, qui était plus ouvert, pourrait se fermer en mettant Sospello en état de soutenir un siége.

M. d'Artaignan, dont le quartier était à Grasse, fit la visite de tous les postes qui pouvaient contribuer à la sûreté de la Provence, tant du côté des Alpes que sur le Var, et, sur la côte, depuis cette rivière jusqu'à l'embouchure du Rhône.

La rade d'Hyères fut un des points qui lui parut mériter le plus d'attention par la facilité avec laquelle les ennemis pouvaient y faire une descente, et parce qu'elle n'était qu'à trois lieues de Toulon, où conduisait un très-beau chemin. Il régla qu'il y serait fait deux redoutes garnies de pièces de vingt-quatre et de douze pour battre la plage à revers, et il reconnut quelques maisons derrière lesquelles on pouvait placer quelque cavalerie à couvert.

Il reconnut que la rade de Fréjus donnait aux ennemis le même avantage, et il jugea que l'établissement de deux re-

doutes, avec du canon pour battre et la rade et la plage, et quelques retranchements derrière ces redoutes pour placer de la cavalerie, empêcheraient toute descente.

Le fort de Saint-Tropez, en y faisant quelques réparations, pouvait être susceptible d'une bonne défense.

M. d'Artaignan désigna encore différents autres endroits où il jugea nécessaire d'élever des redoutes, tels que Montredon près de Marseille, Senari, Brus, Bandol, le Gourgean et la plage entre Antibes et l'embouchure du Var, où il estimait que l'étendue et la nature de cette plage exigeaient que l'on construisît cinq redoutes; mais pour que le manque de fonds n'empêchât pas la cour de pourvoir à ces moyens de défense, il engagea, de concert avec M. de Grignan, les procureurs du pays à faire faire, aux dépens de leurs districts, ces travaux en maçonnerie à l'épreuve du canon. Il prit aussi des mesures pour faire achever les retranchements du Var sans occasionner de dépense au roi, en y employant huit cents soldats des régiments des quartiers les plus voisins. M. de Lozières d'Astier, commandant le génie, fut chargé de l'exécution de ce travail. Il représenta en même temps à la cour la nécessité de travailler à Seyne et à Colmars, ainsi qu'à différents postes à la tête du Var.

Mais un objet important, sur lequel M. d'Artaignan entra dans les plus grands détails, fut l'état dans lequel il trouva Toulon. On y avait commencé beaucoup d'ouvrages dont quelques-uns ne lui parurent pas remplir les objets pour lesquels ils avaient été ordonnés. La communication qu'on établissait de Toulon à la Malgue était de cette espèce. On élevait un retranchement dans le marais, ce qui devait être fort malsain pour les troupes destinées à l'occuper, et dispendieux pour le roi; comme le terrain pouvait être inondé avec sûreté,

Digitized by Google

il proposa de se borner à ce moyen de défense. Quant au fort de la Malgue, dont les travaux n'étaient que commencés, il en trouva la capacité beaucoup trop resserrée.

Dans le projet des travaux que la cour avait ordonné de faire, les hauteurs de Sainte-Anne et la Charité ne devaient être occupées que par un ouvrage à corne. Il demanda que l'on fît, dans cette partie, un agrandissement tel que le terrain le permettait, fortifié par une espèce d'ouvrage à couronne, qui, resserrant le terrain vers la montagne, et qui, ayant ses branches défendues par le corps de la place, ne laisserait aux ennemis de moyen d'attaquer Toulon que par cette tête.

On avait projeté un nombre de bastions du côté de la plaine de Missiessy. Cette partie pouvant aussi être inondée sans une dépense considérable, et ces inondations devant être pratiquées dans le terrain supérieur aux ouvrages qu'on pouvait faire pour les soutenir, M. d'Artaignan demanda que l'on préférât ce moyen certain et peu dispendieux au projet d'ouvrages qui exigeaient du temps et une dépense à laquelle les finances n'étaient pas en état de suffire.

Le fort de l'Artigues lui parut avoir beaucoup de défauts et surtout être peu flanqué.

Il regarda le plateau sur lequel était la chapelle Sainte-Catherine comme une situation très-avantageuse et très-nécessaire à occuper, mais il demanda qu'on y élevât une bonne redoute, en pratiquant une communication avec le fort l'Artigues et avec le chemin couvert de Toulon.

M. de Montgeorges, qui commandait dans le comté de Nice sous les ordres de M. d'Artaignan, avait déjà proposé, avant la fin de la campagne, de s'emparer, pendant l'hiver, de Dolce-Aqua, de Breglio et de Saorgio, afin d'être maître de tout le comté de Nice, et par l'occupation de ces postes, qui

fermaient au duc de Savoie l'entrée dans ce comté et ouvraient celle du Piémont, non-seulement obliger ce prince à tenir pendant la campagne un corps de troupes sous Coni, mais faciliter au général de l'armée du roi la défense du reste de la frontière, en diminuant l'étendue de sa ligne, et en mettant cette droite à l'abri de toute inquiétude. En effet, Dolce-Aqua, situé sur la petite rivière de Nervia, à un mille de la mer, entre deux montagnes, ayant un château bâti sur le roc, était un passage nécessaire au duc de Savoie pour s'approcher de la Provence. Il était gardé par deux cents hommes de troupes réglées. La prise de Dolce-Aqua faisait tomber le poste de Breglio, et l'un et l'autre conduisait à l'attaque de Saorgio, principalement Dolce-Aqua, qui, quoiqu'il en fût éloigné de dix milles, commandait toutes les hauteurs et le village par lequel on pouvait y arriver. Saorgio était taillé dans le roc et bien fortifié, mais gardé seulement par des milices. M. de Montgeorges écrivit de nouveau à la cour pour l'engager à permettre l'exécution de son projet en l'assurant que, pendant l'hiver, il serait très-difficile à M. le duc de Savoie, à cause des neiges qui fermaient le col de Tende, de s'opposer à l'entreprise; et comme il y avait, tant en Provence que dans le comté de Nice, vingt-deux bataillons, il en demanda dix-huit pour son opération.

Le roi, ayant reçu les observations de ces différents officiers généraux dans un temps où il lui restait encore quelque lueur d'espérance de conciliation avec ses ennemis, et ne trouvant point, dans l'état des finances, les moyens suffisants pour remédier à tout, fit connaître 1° à M. de Medavi qu'on ne pouvait donner au fort de l'Écluse plus de capacité qu'il n'en avait; que Seyssel exigeait une attention plus particulière, à cause du pont qui y procurait un passage, et que si,

au commencement de la campagne, on voyait les ennemis prendre le chemin de la Savoie, on forcerait tous les moyens pour retrancher ce poste, pendant que les troupes de la Maurienne et de la Tarantaise chercheraient à ralentir la marche des ennemis et à donner à l'armée le temps de s'assembler sous le fort Barraux;

2° A M. Dillon, que sa majesté, persuadée de la nécessité de former un camp retranché sous Briançon, avait donné les ordres les plus précis pour qu'on y travaillât aussitôt que la saison le permettrait;

3° A M. Le Guerchois, que sa majesté approuvait ses idées sur les mesures qu'il y avait à prendre pour se préparer une défensive sur toute la frontière, mais qu'il n'était pas possible d'entreprendre tous les travaux qu'il proposait, ni de faire des dispositions solides avant d'avoir des notions des entreprises que le duc de Savoie pourrait avoir en vue;

4° A M. d'Artaignan, que sa majesté approuvait de même les arrangements qu'il avait pris pour garnir de redoutes la côte de Provence et pour faire achever les retranchements du Var; que, comme on avait avis que le dessein du duc de Savoie était de déboucher par le col de Tende dans le comté de Nice, il n'y avait rien de mieux à faire, pour lui fermer le chemin, que de fortifier Sospello et de mettre ce poste en état de tenir au moins huit jours, afin de n'être pas dans le cas de déplacer sans nécessité les troupes de la vallée de Barcelonnette et de la frontière du Dauphiné, et de leur donner le temps d'arriver, dans le cas de besoin, au secours du comté de Nice, où elles pouvaient se rendre, des environs de Tournoux, en six ou sept jours;

5° A M. de Montgeorges, que son projet sur Dolce-Aqua, Breglio et Saorgio paraissait d'une exécution très-difficile,

Digitized by Google

et qu'on ne pouvait tenter une expédition aussi dispendieuse sans être assuré du succès; qu'ainsi, sa majesté jugeait qu'on devait y renoncer, ou du moins la remettre au 15 du mois d'avril.

M. d'Artaignan, qui, dans l'espérance d'être chargé de cette opération, avait aussi écrit à la cour pour appuyer le projet, sans cependant lui cacher que si M. le duc de Savoie faisait entrer deux bataillons dans Saorgio, toute attaque deviendrait impraticable, représenta que si on remettait l'entreprise au mois d'avril, l'exécution en deviendrait plus difficile, parce qu'alors les passages, tant du col de Tende que du comté d'Oneglia, seraient, à cause de la fonte des neiges, beaucoup plus praticables pour M. le duc de Savoie, et qu'en même temps la mer serait moins libre pour faire les transports, soit de troupes, soit d'artillerie et de vivres dont on aurait besoin pour l'opération, au lieu qu'en l'entreprenant pendant l'hiver, M. le duc de Savoie n'aurait aucun moyen de s'y opposer, surtout si on y employait, comme on le demandait, dix-huit bataillons pour être en force et pouvoir mettre plus d'activité dans les attaques. Mais on perdit entièrement de vue ce projet, que M. d'Artaignan lui-même reconnut être de la plus difficile exécution, et par les raisons que l'on vient d'exposer, et par les obstacles qu'on devait rencontrer dans les chemins qu'il avait fait rompre pour empêcher les ennemis de pénétrer.

On eut bientôt sujet de n'y plus penser, lorsqu'à la fin du mois de février on eut avis que M. le duc de Savoie se disposait à faire une campagne prématurée; que, le 15 de ce mois, il avait fait commencer la levée des milices pour recruter ses troupes; que le Montferrat devait former un régiment d'infanterie, un de cavalerie et un de dragons; que l'on faisait à

Turin les préparatifs pour un siége, et, enfin, que le comte de Thaun, commandant les troupes impériales en Italie, avait ordre de les tenir prêtes à marcher au mois d'avril.

Dans les premiers jours du mois de mars on apprit que ces mêmes troupes, qui s'étaient répandues dans le Ferrarais, le Bolonais et la Romagne avaient reçu ordre de l'empereur, en exécution du traité de ce prince avec le pape, d'évacuer ces différents pays, et de remonter le Pô pour se rendre dans le Parmesan, le Plaisantin et le Milanais, où une partie était déjà arrivée, et d'où quelques détachements s'étaient avancés jusqu'à Finale et Vado pour passer en Catalogne.

Suivant les nouvelles que M. Le Guerchois reçut de la Lombardie, et dont il fit part à la cour, l'empereur ne devait joindre, pour agir en campagne, que vingt mille hommes de troupes allemandes à celles du duc de Savoie, et ces dernières ne devaient pas excéder le nombre de treize mille hommes, de sorte que l'armée ne consisterait qu'en trente-trois mille combattants. Ce fut sur quoi M. Le Guerchois fit observer à la cour qu'avec des forces aussi peu considérables M. le duc de Savoie ne serait pas en état d'entreprendre de passer le Var et d'entrer en Provence, et que, s'il faisait des démonstrations de ce côté-là, ce ne serait que dans la vue d'y attirer les troupes du haut Dauphiné afin de trouver dans cette dernière partie moins de résistance et pouvoir y faire des conquêtes. M. Le Guerchois représenta en même temps à la cour que les ennemis, pour y arriver en partant du Piémont, n'avaient pas de route plus facile et plus à portée de leurs magasins, pour du gros canon, que celle de la vallée de la Stura par Demonte, l'Argentière, l'Arche et Tournoux, indépendamment des vallées de Mayra et de Saint-Étienne, qui leur présentaient des chemins praticables pour l'infanterie pour arriver sur la droite et la gauche du

Digitized by Google

camp de Tournoux, d'où ils pouvaient prendre également le chemin de Mont-Dauphin ou celui du fort Saint-Vincent et de Seyne, menaçant ainsi en même temps et la Provence et le Dauphiné.

Pour fermer aux ennemis ce grand passage qui les portait au milieu des places fortes de la frontière, M. Le Guerchois jugea que le meilleur moyen était de destiner pour le camp de Tournoux un corps de troupes considérable, et de l'approvisionner au mois d'avril des vivres et des fourrages nécessaires. Il en fit connaître l'importance à la cour et lui fit envisager, d'un côté, les dangers auxquels toute la frontière serait exposée si ce poste était abandonné, et, de l'autre, les avantages qu'on se procurerait en l'occupant en force pour donner la main tant au Dauphiné qu'à la Provence. Le poste de l'Arche était la vedette du camp de Tournoux; mais, ne pouvant contenir au plus que cent hommes, il était difficile qu'il résistât longtemps devant une armée; cependant M. Le Guerchois se proposa d'y faire tout ce qui pourrait le mettre dans le meilleur état de défense.

Successivement on eut des nouvelles des dispositions que faisait le duc de Savoie et des forces que ce prince aurait à mettre en campagne; les avis qu'on reçut à la fin du mois différaient beaucoup des précédents. Ils portaient en substance que l'empereur, depuis son accommodement avec la cour de Rome, n'ayant plus besoin de laisser des troupes en Italie, les portait toutes vers le Piémont; qu'elles étaient au nombre de quarante-huit bataillons et huit mille chevaux; que ces troupes et celles du duc de Savoie formeraient une armée de cinquante mille hommes qui serait partagée en deux corps, dont l'un agirait du côté du Dauphiné, l'autre dans le comté de Nice avec le secours d'une flotte d'Angleterre et de Hollande;

que le dessein du duc de Savoie était d'ouvrir la campagne dès le mois de mai, et que, pour cet effet, il conservait pendant l'hiver les mêmes équipages de mulets qui avaient servi la campagne précédente.

Ces mêmes nouvelles faisaient mention des approvisionnements immenses de blés, de grains, qu'il tirait d'Italie et d'Angleterre, et qui étaient déposés tant à Finale qu'à Turin et à Coni, de transports de munitions de guerre et de bouche à Suse et à Pignerol, des levées de milice qu'on faisait de gré ou de force dans tous ses états, enfin des dispositions menaçantes que ce prince faisait dans toute l'étendue de sa frontière opposée au Dauphiné et à la Provence; mais que ces dispositions avaient pour objet l'exécution de son grand projet de pénétrer d'un côté jusqu'au Rhône, Lyon et Grenoble, et de l'autre d'entrer en Provence.

M. d'Artaignan, chargé de pourvoir à la défense de cette dernière partie, ne perdit point de temps à mettre en œuvre les huit cents travailleurs des troupes destinées pour achever les retranchements du Var. Il se rendit ensuite à Sospello pour aviser aux moyens de mettre ce poste, suivant les intentions de la cour, en état de retarder la marche de l'armée des ennemis s'ils prenaient le chemin du col de Tende pour déboucher dans le comté de Nice. Après avoir examiné le poste avec M. de Lozières d'Astier, il jugea que sa situation ne permettait pas de le retrancher, et qu'on ne devait y faire autre chose que trois redoutes pour couvrir la tête du fort du côté du grand chemin de Saorgio; la dépense fut estimée à environ dix mille livres, et M. d'Artaignan assura la cour qu'au moyen de ces redoutes le poste exigerait une attaque avec du canon, et qu'il serait fort difficile d'en placer pour le battre. Comme il n'y avait point de neige dans ce canton, le travail des re-

Digitized by Google

doutes fut commencé dans les premiers jours du mois d'avril, aussitôt que la cour eut approuvé le projet.

De Sospello, M. d'Artaignan alla visiter de nouveau les principaux postes du comté de Nice, tels que Lantosca, dont on perfectionnait les retranchements, Nice, Montalban et Villefranche, qu'on avait enfin mis en bon état au moyen des fonds que la cour avait accordés. Il alla aussi à Monaco et à Mentone, dont le prince de Monaco faisait achever les retranchements à ses frais. On a déjà eu occasion de faire connaître, dans ces mémoires, le zèle de ce prince et son attachement aux intérêts du roi. Quoique dans son entrevue avec M. d'Artaignan il eût sujet de croire que le projet de défensive se bornerait au Var, et qu'il serait abandonné à lui-même et aux deux bataillons qui tenaient garnison dans Monaco, sa fidélité pour le roi ne se démentit point. On croit devoir à ce sujet rapporter la lettre qu'il écrivit quelques jours après à M. de Chamillart : elle fait connaître ses sentiments et les nouveaux efforts qu'il se proposait de faire pour être en état de soutenir autant qu'il serait possible ceux que les ennemis pourraient faire contre lui.

M. d'Artaignan revint sur le Var, où il s'arrêta quelques jours pour hâter le travail des retranchements et pour marquer les emplacements des cinquante pièces de canon dont ils devaient être garnis. La plus grande partie de ces pièces était depuis l'année précédente en entrepôt à Antibes; il demanda aussi du canon pour les châteaux de la Napoule et de Cannes, et pour les redoutes que l'on construisait sur la côte, principalement pour celles qui devaient être entre Antibes et l'embouchure du Var.

La cour jugeant, ainsi que M. d'Artaignan, qu'il était important d'empêcher les ennemis de pénétrer en Provence, approuva les mesures qu'il prenait pour leur en fermer l'en-

Digitized by Google

trée ; elle envoya ordre de lui fournir toute l'artillerie dont il aurait besoin, et lui manda de mettre les gardes-côtes de la province en état de servir, en faisant armer et exercer les compagnies et en prenant les précautions nécessaires pour que ceux qui étaient chargés des signaux fussent en état de les exécuter et de rendre de bons comptes de ce qui se passerait à la mer. La cour donna aussi des ordres pour que l'on fît en Provence une levée de trois mille hommes de milices, afin d'en former six régiments qu'elle destina à soutenir les troupes placées sur le Var[1].

M. Le Guerchois, qui ne craignait pas moins pour la vallée de Barcelonnette, commença, le 11, à faire travailler à élever au fort de l'Arche une tour bastionnée qu'il fit joindre, par une muraille, à deux autres qui étaient déjà faites, afin de servir d'enveloppe à l'église qui formait le réduit. Il espéra que cette espèce de retranchement forcerait les ennemis à mener du canon pour attaquer ce poste, et que, par ce moyen, il les retarderait assez pour donner le temps de renforcer le camp de Tournoux. Ce camp exigeait qu'on en perfectionnât les retranchements, mais il fallait attendre la fonte des neiges dont il était encore couvert.

Le même inconvénient empêcha M. Dillon de faire travail-

[1] M. de Grignan devait choisir, parmi les gentilshommes de la province, les sujets qu'il jugeait le plus capables de commander ces régiments en qualité de colonels ; mais la cour ne jugea pas à propos de former ces mêmes régiments. Elle ordonna seulement, d'après l'avis de M. de Grignan, de composer les compagnies et de les laisser chacune, sous l'autorité des capitaines, dans les communautés qui fourniraient les soldats, de manière que l'arrondissement de chaque compagnie n'eût que deux lieues d'étendue, afin de pouvoir, sans les éloigner de leurs domiciles, les assembler les fêtes et les dimanches pour les exercer, jusqu'à ce que les circonstances exigeassent que l'on en formât des corps. La cour ne fixa point le nombre des hommes qui composeraient chaque compagnie ; elle manda seulement de le proportionner à la population de chacun des lieux de l'arrondissement qui devait les fournir ; mais il paraît que son intention était qu'un régiment fût composé de quinze compagnies.

ler au camp retranché et aux têtes de Briançon, ce qui fit craindre de n'avoir pas le temps, avant que les passages devinssent libres, de prendre les mesures nécessaires pour arrêter les ennemis.

La Savoie était aussi couverte de neiges, ce qui ne permit pas à M. de Medavi de faire faire les travaux projetés pour son plan de défensive.

Ces circonstances donnèrent d'autant plus d'inquiétudes que, de tous côtés, on avait avis que le duc de Savoie travaillait avec la plus grande activité à se mettre en état d'entrer de bonne heure en campagne; mais ce qui ajoutait beaucoup au malheur de ne pouvoir se préparer les moyens de défendre le terrain, était la difficulté de faire les approvisionnements de grains nécessaires pour le temps de la campagne. Les magasins pouvaient à peine fournir à la subsistance journalière : la disette était grande dans toutes les provinces les plus voisines de la frontière, et la crainte de manquer de pain était telle dans les provinces moins dépourvues de grains, que les habitants refusaient d'ouvrir leurs greniers, même pour le service du roi. Il y eut non-seulement parmi les soldats, mais aussi parmi les peuples, des soulèvements qui forcèrent à employer, pour les apaiser, des troupes qui devaient être uniquement destinées à la défense d'une frontière menacée de tous côtés d'une prochaine invasion [1].

[1] Le 30 mars il y eut à Grenoble une sédition : le peuple assemblé pilla les blés dans les marchés et força les greniers des marchands, ce qui obligea M. de Medavi d'y faire venir de Chambéry un bataillon et deux compagnies de grenadiers.

Au mois d'avril, il envoya un autre bataillon sur la frontière du comtat d'Avignon, dont des habitants, manquant de pain, étaient venus à main armée chercher des grains dans le Dauphiné.

D'un autre côté, M. d'Artaignan, averti de quelques désordres arrivés à Marseille, à l'occasion de la cherté des blés, y fit marcher trois bataillons et trois compagnies de dragons pour contenir la population et les paysans des environs.

Digitized by Google

Indépendamment des avis qui venaient de toutes parts de la diligence avec laquelle on travaillait en Piémont aux préparatifs de la campagne, on eut des confirmations de ceux qu'on avait déjà eus sur la force dont devait être l'armée du duc de Savoie. Tout annonçait qu'elle serait de cinquante mille hommes, quoique trois mille hommes de troupes allemandes qui étaient en Italie fussent destinés à passer à Barcelonne. Déjà s'approchait de Turin une partie des troupes de cette même nation; le reste devait arriver en Piémont vers le 15 du mois de mai. Les transports de munitions de guerre et de bouche se faisaient avec plus d'activité que jamais de Turin à Goni, Demonte, Pignerol et Suse. On doublait les travailleurs aux ouvrages d'Exilles, de Fenestrelle et des forts de l'Aiguille et de Perosa, aux retranchements de Saint-Colomban et à ceux des cols qui formaient les avenues de ces différents postes; en même temps on ouvrait et réparait les chemins qui conduisaient de Suse à Exilles et de là à Salbertrand.

Quoique ces dispositions parussent menacer principalement le haut Dauphiné et Briançon, différentes nouvelles sur les véritables desseins du duc de Savoie firent craindre que ces démonstrations ne cachassent des projets sur la Provence ou sur la Savoie et le Rhône.

Ce fut dans ce moment d'incertitude plus fondée que jamais, que M. le maréchal de Berwick partit de Paris pour se rendre sur la frontière. Un mémoire que M. de Marsilly avait adressé à la cour pour expliquer ses idées sur les entreprises que pouvaient faire les ennemis, et sur les moyens de s'y opposer, ne lui parvint qu'à Grenoble, où il arriva le 26. Tous les officiers généraux qui devaient servir sous ses ordres y étaient déjà rendus.

Son premier soin fut de se faire rendre compte, par M. d'An-

Digitized by Google

gervilliers, intendant de l'armée, de l'état des magasins des vivres. Ils étaient presque entièrement dépourvus, et il n'y restait de quoi faire subsister les troupes, soit de garnison, soit de campagne, que jusqu'à la fin du mois de mai. Le munitionnaire, à la vérité, avait acheté, dans l'Orléanais, la Franche-Comté et la Bourgogne, dix mille quintaux de blé; mais cet approvisionnement n'était que la subsistance de six semaines; d'ailleurs, les transports demandaient du temps et devaient éprouver beaucoup de difficultés. Les peuples de ces provinces, effrayés de la disette qui régnait dans toute la France, ne pouvaient voir tranquillement enlever ce qui devait servir à leur propre subsistance, et en même temps le roi avait à balancer le malheur de causer par la famine la perte des sujets d'une partie de l'intérieur de son royaume, et celui de se voir enlever une frontière par le manque de moyens de faire subsister les troupes qui pouvaient la défendre. Ce fut l'objet de la première dépêche de M. le maréchal de Berwick, qui jugea que cette matière était la plus importante à traiter avant d'entrer dans aucun détail sur les objets militaires.

Lettre de M. le maréchal de Berwick à M. de Chamillart. Grenoble, 28 avril 1709[1].

J'arrivai ici, monsieur, avant-hier au soir; hier, j'employai la journée à examiner avec M. d'Angervilliers l'état présent de nos vivres. Je trouve que nous n'en avons pas actuellement dans nos magasins pour aller à la fin de mai; et que le munitionnaire n'a d'achats faits, qu'il puisse espérer d'avoir, que les sept mille quintaux partis d'Orléans, et les trois mille de Bourgogne, ce qui ne nous pourra mener qu'au 15 et 20 de juin, supposé qu'ils arrivent à bon port. Vous savez que MM. les intendants de Languedoc, d'Auvergne, de Montauban et du Berry n'ont point voulu permettre l'achat d'aucuns grains dans leurs provinces, assurant même que les peuples n'en souffriraient pas le

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2170, n° 280.

transport, sur quoi vous eûtes la bonté de leur mander qu'ils eussent à se servir des troupes qui se trouveraient dans leurs départements pour donner main forte au munitionnaire; mais tout cela, jusqu'à présent, n'a rien produit; pour peu même que l'affaire se prolonge, il ne sera plus possible que les blés que l'on achètera puissent arriver à temps, à cause de l'éloignement, outre qu'il faut un certain temps pour la mouture.

Pour ne rien omettre qui puisse remédier au désastre dont nous sommes menacés, j'ai envoyé un courrier à M. de Basville pour le prier de nous permettre, s'il est possible, d'acheter au Puy et au Gévaudan les blés qu'on a offerts au munitionnaire, offrant, s'il en est besoin, de lui envoyer tel nombre de troupes qu'il voudra pour escorter les susdits blés. J'ai envoyé à Aix M. de la Javellière, aide-major général, avec une lettre à M. Le Bret, pour voir s'il ne peut pas faire avoir au munitionnaire, pour son argent, quelques blés de ceux qui sont arrivés à Marseille. J'ai mandé à M. d'Artaignan de lui fournir les troupes qu'il demandera. J'ai aussi dépêché à M. de Turgot, intendant d'Auvergne, sur le même sujet, lui marquant qu'il peut se servir du régiment de cavalerie de Simiane qui est dans sa province. J'ai pareillement écrit à M. Foulay, intendant de Berry, et à M. Le Gendre, intendant de Montauban, sur les blés que le munitionnaire voulait acheter. Voilà, monsieur, tout ce que j'ai pu faire; mais vous jugez bien que, puisque les lettres réitérées de la cour n'ont, jusqu'à présent, produit aucun effet, je ne dois pas me flatter que les miennes aient un meilleur succès, ce qui me détermine à vous dépêcher ce courrier pour vous supplier de vouloir bien représenter au roi les dangers affreux où, non-seulement la Provence et le Dauphiné se peuvent trouver, mais encore le Lyonnais et tout ce qui confine au Rhône. Il n'est pas possible de tenir l'armée ensemble, ni même séparée, du moment que je n'aurai plus de pain à donner aux troupes; et, par conséquent, M. le duc de Savoie sera maître de faire ce qu'il voudra : nos places mêmes tomberont faute de vivres; de manière que, ne trouvant plus d'opposition, et moyen-

Digitized by Google

nant les grands préparatifs qu'il a faits, nous courons risque de le voir arriver sur le Rhône; ce n'est point outrer la matière, c'est seulement prévoir naturellement ce qu'un ennemi vif, entreprenant et sensé, peut et doit faire.

Comme je vous ai dit ci-dessus, le mal est si pressant qu'il n'y a pas un instant à perdre pour y apporter le remède, et je n'y vois que l'autorité du roi soutenue de troupes pour en venir à bout. C'est une erreur de s'imaginer que la subsistance des peuples doit être préférée à celle d'une armée, puisque cette armée est tout autant composée des sujets du roi que les provinces et les villes, et que, par conséquent, sa majesté doit également veiller à leur conservation, en qualité de ses sujets. Je dis plus, puisque comme sujets l'on doit veiller à la subsistance des soldats, l'on doit encore en cela les préférer au peuple, puisque, dans la situation présente, de la dissipation de l'armée peut s'ensuivre le renversement général des provinces par un ennemi irrité et violent. Je vous conjure donc, monsieur, de vouloir bien recevoir au plus tôt les ordres du roi sur cette affaire, et d'avoir la bonté de me faire savoir ce que sa majesté aura résolu.

Je n'ai point de nouvelles à vous mander; et, comme l'affaire en question est présentement notre point essentiel, je ne vous parlerai point d'autre chose dans cette lettre; seulement que je pars demain pour me rendre à Briançon, par Gap et Embrun, d'où je reviendrai ici, dans huit jours, par Mondelant et Bourg-d'Oysans.

Peu de jours après le départ du courrier porteur de cette dépêche, M. le maréchal de Berwick eut de nouveaux motifs d'inquiétude par le retard qu'éprouvait l'arrivée des blés achetés dans l'Orléanais, la Bourgogne et la Franche-Comté. Ceux qui venaient de l'Orléanais avaient été arrêtés à Nevers, parce que l'intendant de la province n'avait osé, faute d'escorte, les laisser passer plus loin. Ceux de Franche-Comté et de la Bourgogne

n'étaient point encore en chemin, de sorte qu'on ne pouvait plus espérer que, quelque diligence que l'on fît faire aux convois, ils pussent être rendus sur la frontière avant que ce qui restait dans les magasins fût entièrement consommé. M. de Basville, intendant du Languedoc, consentit qu'on tirât du Puy et du Gévaudan vingt mille quintaux de blé; mais les dispositions pour les transports, la marche des troupes qu'il fallait envoyer dans ces provinces pour escorter les convois, ne laissaient entrevoir ce secours que comme éloigné. On eut aussi quelques espérances de l'intendant d'Auvergne; mais, malgré la proximité de cette province, on ne pouvait se flatter que cette ressource fût prochaine. La cour, de son côté, envoya aux intendants des différentes provinces qui pouvaient verser sur le Dauphiné et la Provence, par la Saône, le Rhône, la Loire et les canaux, ordre de faire les plus grands efforts pour contribuer aux approvisionnements de l'armée.

Dès que M. le maréchal de Berwick eut pris toutes les mesures qui dépendaient de lui pour exciter le zèle des intendants et les seconder pour la sûreté des convois, il partit de Grenoble, le 1er mai, pour aller reconnaître la frontière. Il commença par le Dauphiné, et, après avoir visité Gap, Embrun et Mont-Dauphin, il se rendit à Briançon, d'où, revenu à Grenoble, le 6, il rendit compte au roi de sa tournée et de ses dispositions pour la défense générale de la frontière.

Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi. Grenoble, 8 mai 1709[1].

Je revins avant-hier dans cette ville, après avoir visité la frontière du haut Dauphiné, depuis Gap jusqu'à Briançon, passant par Embrun et Mont-Dauphin, et depuis Briançon jusqu'ici, passant par la vallée du Monestier, le col du Lautaret et Mondelant.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2170, n° 307.

Digitized by Google

Il est très-certain que de Briançon dépend la conservation du Dauphiné, cette place couvrant absolument Grenoble et Embrun; car les ennemis ne peuvent mener du canon que par là; ainsi, j'ai pris le parti de faire travailler incontinent à faire un camp retranché sur la hauteur des Trois-Têtes au-dessus de Briançon, et d'occuper pareillement la hauteur de Randouillet, laquelle, assurant le flanc du susdit retranchement, ferme en même temps le débouché de la vallée de Cervières dans la plaine de Briançon; moyennant ce camp, il n'est plus possible que les ennemis puissent mener du canon pour faire le siége de Briançon, car la hauteur des Trois-Têtes domine entièrement, à la portée du fusil, le chemin par où on pourrait le conduire. De plus, quand même l'ennemi pourrait, avec un travail infini, pratiquer un autre chemin, l'attaque de Briançon ne se peut imaginer tandis que nous nous maintenons dans le camp ci-dessus marqué. La question est d'empêcher qu'il ne puisse y venir avant les retranchements faits. J'espère d'y réussir; pour cet effet, j'ai donné ordre pour faire marcher à Briançon trente-deux bataillons. Dès qu'ils commenceront à y arriver, M. Dillon, sur la vigilance et la capacité duquel votre majesté peut compter, fera occuper le Mont-Genèvre par un détachement d'un corps de troupes qu'il campera à la Vachette. Il fera la même manœuvre pour le col de l'Échelle, lequel aboutit pareillement au val des Prés. Ces deux passages sont si étroits et la hauteur d'en deçà si supérieure, qu'il n'est pas possible à un ennemi d'en déboucher, pour peu qu'il y trouve d'opposition; ce sont pourtant les deux seuls passages, à cause des neiges, par où il puisse venir à Briançon jusqu'au mois de juin, et, pendant ce temps-là, j'espère que notre camp retranché sera achevé.

Briançon étant le centre des frontières que votre majesté m'a fait l'honneur de me confier, je compte d'y mettre la plus grande partie des troupes, m'assurant, pour la Provence et la Savoie, une communication courte, afin de me porter diligemment du côté que l'ennemi se tournera. Je ne prétends pas lui disputer le comté de Nice ni le passage du Var : l'objet est trop éloigné; il faudrait que je m'y por-

tasse avec toute l'armée, et alors M. le duc de Savoie, par une contre-marche, me devancerait en Dauphiné. Je ne prétends pas non plus lui disputer le passage du Mont-Cenis ni des deux Saint-Bernard, mais seulement lui barrer le passage de l'Isère et du Rhône, bien assuré qu'il faudra de nécessité qu'il repasse dans peu les montagnes. Peut-être que, communiquant par le col du Galibier, je trouverai moyen de l'empêcher de pénétrer dans la Maurienne en mettant près de Valoire, au débouché du susdit Galibier, un corps de troupes assez considérable pour l'arrêter et me donner le temps d'y arriver; mais de cela je ne puis parler positivement à votre majesté qu'après mon retour de Provence et que j'aurai été moi-même sur les lieux.

Toute cette guerre consiste à tâcher de ne point ignorer les mouvements des ennemis, à faire ses navettes à propos et à prendre des situations à couper toujours au court, pendant que l'ennemi est obligé de faire un circuit; c'est, sire, ce que je crois avoir trouvé en mettant mon centre à Briançon. Si l'ennemi se porte avec toute son armée vers la Provence, je le vois venir de loin, car il a le comté de Nice à traverser; on l'amusera quelques jours au passage du Var, et ce pendant je coupe au court sur Toulon. S'il retourne sur ses pas, je suis encore devant lui à Briançon, en remarchant par ma queue; s'il se porte en Savoie, j'y suis du moins aussitôt que lui par le Galibier, et, lui barrant l'entrée de la Maurienne, je le rejette dans la Tarantaise; par conséquent, je suis toujours plus à portée de l'Isère et du Rhône que lui.

Voilà, sire, à peu près le projet que je me suis fait par les lumières et connaissances que je me suis acquises du pays. Peut-être après avoir visité la Provence et la Savoie, y aura-t-il quelque chose à rectifier; mais je doute que, dans le gros, il y ait rien à changer.

M. le duc de Savoie a fait de très-gros magasins à Suse et à Pignerol, et les nouvelles que nous avons portent qu'il doit assembler son armée vers le 15 ou le 20 de ce mois; j'en ferais de même de celle de votre majesté si j'avais de quoi la faire subsister, mais ce n'est qu'avec beaucoup d'économie et d'industrie que nous pourrons avoir

du pain pour le reste de ce mois, après quoi, jusqu'à présent, je ne vois nulle assurance et très-peu d'espérance; c'est de quoi j'ai écrit en détail à M. de Chamillart.

Je partirai jeudi, 9 du mois, pour me rendre en Provence.

Le roi fit communiquer la lettre de M. de Berwick à M. le maréchal de Catinat, qui continuait de vivre à sa terre de Saint-Gratien avec la tranquillité d'une âme désintéressée et vertueuse, mais avec le même amour qu'il avait eu toute sa vie pour le bien du service du roi, et le même empressement à faire hommage à sa majesté de ses lumières et de ses connaissances lorsqu'il était consulté. Il fut de l'avis de M. le maréchal de Berwick sur son plan de défensive et sur l'établissement d'un camp retranché près de Briançon; il fit observer principalement la nécessité de se procurer les communications les plus promptes, tant du côté de la Savoie que du côté de la Provence.

Les nouvelles que reçut M. le maréchal de Berwick, à son retour à Grenoble, confirmèrent le dessein dans lequel était le duc de Savoie d'assembler son armée, vers le 15 ou le 20, sous Pignerol; mais elles assurèrent qu'elle ne serait que de quarante mille hommes, dont vingt-cinq mille de ses troupes, non compris trois bataillons de Huguenots qui étaient répandus du côté de Mont-Viso et du Château-Dauphin, ni cinq mille hommes destinés à s'embarquer à Finale pour passer à Barcelonne. Les mêmes nouvelles confirmèrent aussi que les troupes allemandes étaient en marche pour se rendre en Piémont; que Pignerol, Suse et Coni étaient les principaux magasins qui contenaient tout ce qui était nécessaire pour un siége et pour la subsistance des troupes; enfin, que quatre compagnies de mineurs étaient employées à réparer et à ouvrir

les chemins de Suse et de Pignerol à Fenestrelle, et ceux qui pouvaient conduire sur Briançon.

M. le maréchal de Berwick, persuadé que dans une saison aussi peu avancée, l'objet de la diligence et de l'espèce des préparatifs que faisaient les ennemis ne pouvait être qu'une entreprise prématurée sur cette place pour marcher ensuite à Embrun, séparer Mont-Dauphin du reste de la frontière et se rendre maître de la grande et de la petite route de Grenoble avant que l'armée du roi fût en état de s'assembler, manda, le 10, à M. Dillon de ne pas perdre un instant pour se mettre en devoir de leur disputer les passages du Mont-Genèvre et du col de l'Échelle, qu'il regardait comme les seuls par lesquels ils pussent, avant la fonte des neiges, pénétrer jusqu'à Briançon. En lui envoyant ces ordres, il lui fit envisager de quelle importance il était de les arrêter à ces défilés, même d'y livrer un combat pour ne pas les laisser se placer devant Briançon, qui ne pourrait être secouru s'ils entraient dans le Briançonnais avant que les troupes qui marchaient pour le joindre fussent arrivées. Il lui recommanda même de ne point attendre toutes ces troupes, mais de marcher, au moment même où il recevrait son courrier, avec tout ce qu'il pourrait rassembler, pour aller prendre poste à la Vachette, et en même temps d'occuper, par des postes qu'il ferait retrancher, le Mont-Genèvre et le col de l'Échelle, et s'y porter lui-même avec tout son corps, si le besoin venait à l'exiger. Il lui laissa même la liberté de faire marcher des derrières quatre bataillons de plus pour joindre aux trente-deux qui allaient être à sa disposition, et de tirer de Mont-Dauphin quelques pièces de campagne pour les placer sur le Mont-Genèvre, et, si cela était praticable, au col de l'Échelle, afin d'imposer aux ennemis par une disposition préparée et faite avec apparence de solidité.

M. Dillon avait commencé, le 7, à faire travailler au camp retranché de Briançon, qu'il espérait pouvoir mettre, à la fin du mois, dans sa perfection. Dès le 11, il avait déjà, tant à Briançon que dans les environs, à la distance de cinq heures de marche, douze bataillons; six autres devaient arriver le 18, et douze le 25, ce qui lui fit espérer d'être prêt à recevoir M. le duc de Savoie avant que ce prince fût en état de se présenter en force.

M. le maréchal de Berwick, aussi confiant dans l'activité de M. Dillon et dans sa parfaite connaissance du pays, que dans la disposition qu'il avait faite pour lui donner les moyens de soutenir un point duquel dépendait le salut du Dauphiné, ne perdit point de temps pour s'occuper des autres parties de la frontière. Il partit de Grenoble le 11, pour aller visiter la Provence, et se rendit à Toulon par Aix et Marseille.

En passant à Nîmes, où il alla pour conférer avec M. de Basville, intendant de la province, et M. le duc de Roquelaure, qui y commandait, il apprit qu'on achetait soixante et dix mille quintaux d'avoine et d'orge, pour envoyer à Peniscola, et que douze mille quintaux étaient arrivés à Agde. Ces grains lui parurent pouvoir être un secours prompt pour l'armée, en les faisant passer en Dauphiné; et comme il y avait en Sardaigne des seigles qu'on réservait, au défaut d'avoine, pour la cavalerie du Roussillon, il proposa à la cour de verser aussi ces seigles en Dauphiné, et de les remplacer par une partie des avoines qu'on destinait pour Peniscola. Son projet, en demandant ce secours, était de mêler de l'avoine et du seigle avec le froment qui était dans les magasins, et, par ce moyen, d'un mois de subsistance qui y restait, s'en procurer pour trois. La cour consentit à une partie de sa demande, et elle envoya des ordres pour que l'on fît conduire trente-cinq mille quintaux d'avoine

et d'orge en Dauphiné; mais elle jugea ne pouvoir faire l'échange des seigles, et elle régla que le pain pourrait être composé d'un tiers de froment, un tiers d'orge et un tiers d'avoine [1]. Elle prit en même temps des mesures pour faire venir des blés de la côte de Barbarie, mais c'était une ressource très-incertaine. M. le maréchal de Berwick espéra aussi pouvoir tirer d'Italie, par Gênes et Monaco, quelques quintaux de froment, mais il fallait pour cela de l'argent comptant, et on en manquait au point qu'il était dû plusieurs prêts aux troupes. Cependant, on était au 24 mai; il n'était encore arrivé que les quinze cents quintaux de blés tirés de la Bourgogne [2], au moyen desquels la subsistance des troupes de Savoie était assurée jusqu'à la fin du mois de juin; celle des troupes du Dauphiné ne l'était que jusqu'au 12 du même mois, et celle des troupes de la Provence pour quelques jours de moins.

Ce ne fut qu'à son retour à Grenoble, après avoir visité les postes les plus importants de la Provence, principalement Toulon, que M. le maréchal de Berwick rendit compte au roi et de l'état dans lequel il avait trouvé cette place et des dispositions que les connaissances qu'il avait prises l'avaient mis en état de faire pour la défense, non-seulement de cette province, mais aussi du reste de la frontière; il fit même mouvoir, pendant son séjour à Toulon, quelques-unes des troupes qui étaient en Provence pour les porter vers Castellane, Colmars et Seyne, et les mettre à portée de passer dans la vallée de Barcelonnette ou dans le haut Dauphiné; de sorte qu'il ne

[1] La disette des blés était telle dans le royaume, que dans plusieurs provinces on ne mangeait que du pain d'avoine, particulièrement dans la Lorraine et les Évêchés. C'était même celui qu'on servait à la table de M. de Saint-Contest, intendant du pays Messin.

[2] Les sept mille quintaux venant de l'Orléanais ne pouvaient arriver à Lyon que dans les derniers jours du mois de mai.

laissa à M. d'Artaignan que neuf bataillons et deux régiments de dragons, tant pour le Var que pour le comté de Nice. Suivant ces dispositions pour le reste de la frontière, dix bataillons furent destinés pour le camp de Tournoux, le gros de l'armée sous Briançon, occupant le pays depuis Saint-Martin-de-Queiras jusqu'au Monestier, pour communiquer, d'un côté, par le Galibier, avec la Maurienne, ou, par le col de Vars, avec le camp de Tournoux. Un régiment de dragons fut destiné pour le Briançonnais, et le reste de la cavalerie et des dragons pour la Savoie et les environs de Grenoble, afin d'être à portée de l'Isère ou du Rhône, et de pouvoir, en cas de besoin, marcher vers la Provence.

Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi. Grenoble, 25 mai 1709[1].

Je suis revenu, depuis quelques jours, de Provence, où j'ai été visiter Toulon, que j'envisage comme l'unique objet que les ennemis pourraient avoir en vue de ces côtés-là; ainsi, je me suis fort appliqué à examiner ce qu'il y aurait à faire pour garantir cette place importante. L'éloignement de l'armée de M. le duc de Savoie est si grand que, joint aux obstacles qu'il trouvera dans le comté de Nice, par les chemins rompus, et au passage du Var, par les retranchements qu'on y a faits, votre majesté peut être assurée qu'avant que M. le duc de Savoie soit arrivé devant Toulon, j'aurai le temps d'y pousser une trentaine de bataillons, ce qui donnera le loisir au reste de votre armée d'y arriver. C'est sur ce principe que je compte pour impossible aux ennemis de jamais faire le siége de Toulon, par la raison qu'occupant la montagne de Faron, facile à défendre, avec un très-petit corps de troupes, portant huit ou dix bataillons à la gorge de Saint-Antoine, et défendant, avec le reste, la hauteur de Sainte-Catherine, l'ennemi ne peut plus attaquer la place que par le côté qui regarde la Malgue, chose impossible, vu que leurs travaux et

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2170, n° 350.

Digitized by Google

tranchées seraient vus à revers par la hauteur de Sainte-Catherine, outre qu'on leur disputerait la Malgue et que cela donnerait le temps au reste de l'armée d'arriver, s'il ne l'était pas déjà.

Il aurait été à souhaiter que, préférablement à toute autre chose, l'on eût travaillé au fort de la Malgue, à une redoute auprès de la chapelle Sainte-Catherine et à quelques redoutes sur la montagne de Faron, comme aussi à quelques redoutes du côté de la gorge Saint-Antoine, parce que, par ce moyen, les troupes campées sous Toulon auraient été dans une boîte; mais, nonobstant, je me flatte que, par la disposition ci-dessus marquée, le siége de cette place ne sera pas praticable.

Ce que je viens de dire à votre majesté n'est que dans la supposition que les ennemis puissent faire assez de diligence pour arriver à Toulon avant le gros de l'armée de votre majesté; car je me flatte d'arriver à temps en Provence pour me porter sur l'Argens et en défendre le passage. Je n'ai pas eu le loisir d'en visiter moi-même le cours; mais M. d'Artaignan m'a assuré, aussi bien que les gens du pays, que les bords leur en avaient paru très-difficiles. J'ai chargé M. d'Artaignan de les visiter, pour m'en rendre compte, aussi bien que d'envoyer des officiers pour faire raccommoder les chemins depuis le pont de Savines et Colmars jusqu'à Castellane, et depuis Castellane jusqu'à Saint-Laurent-du-Var et Lorgues; au moyen de quoi je serai en état, selon les nouvelles que j'aurai des ennemis, de me porter sur l'Argens ou même sur le Var, si j'y puis être à temps.

Ce que je viens de marquer à votre majesté se conforme au système général que j'ai eu l'honneur de faire à votre majesté dans ma lettre du 8 de ce mois, et, en conséquence, je ne laisse de troupes, quant à présent, à M. d'Artaignan, que deux régiments de dragons et neuf bataillons, dont il y en aura deux dans Monaco, un dans Villefranche, et, avec les six autres, il se tiendra sur le Var, ne disputant les passages dans le comté de Nice que par quelques détachements, et j'ai mis le reste de l'infanterie du côté de Castellane,

Colmars et Seyne, pour être à portée de passer à Barcelonnette ou en haut Dauphiné au premier ordre qui leur sera donné.

Quant à la vallée de Barcelonnette, il me paraît très-important de la conserver; neuf ou dix bataillons au camp de Tournoux seront suffisants; de là ils pourront se porter en Provence ou à Briançon, selon les mouvements des ennemis.

Le gros de l'armée sera auprès de Briançon, répandu depuis Saint-Martin-de-Queiras jusqu'au Monestier, afin de pouvoir se communiquer plus promptement, par le Galibier, avec le corps de troupes que je mettrai en Maurienne, aux ordres de M. le comte de Medavi, et par le col de Vars, avec le camp de Tournoux, et, de là, en Provence.

Quant à la cavalerie et aux dragons, je laisse deux régiments de dragons à portée du Var, un autre dans le Briançonnais, et le reste en Savoie ou dans le voisinage de Grenoble, afin qu'ils puissent être à portée de l'Isère et du Rhône, ou d'aller en Provence s'il en est question.

Dans la situation où nous sommes par rapport à nos vivres, il ne nous est pas possible de faire une autre disposition que celle que je viens de marquer à votre majesté; mais si, dans la suite, je pouvais avoir à Briançon une certaine quantité de farines, je verrais si je ne pourrais pas me porter en avant, sur les hauteurs d'Oulx, avec les troupes qui seront dans le Briançonnais. J'y serais plus à portée d'observer de plus près les mouvements des ennemis; j'y couvrirais également le haut Dauphiné, et j'aurais, par le col de l'Echelle, ma communication assurée avec Brisançon, aussi bien que, par le col de la Roue, avec la Maurienne.

M. Dillon m'écrit, du 22, que le camp retranché au-dessus de Briançon avance fort et qu'il sera en état de défense avant la fin du mois. On ne peut rien ajouter à son activité et à sa vigilance, et votre majesté n'a guère d'officier plus capable de la bien servir.

Les nouvelles qu'il a du Piémont portent que les troupes impériales n'étaient pas encore arrivées, mais qu'on assurait qu'elles

étaient en marche pour s'y rendre; il croit que M. le duc de Savoie avait eu intention de faire quelque entreprise prématurée sur Briançon, mais que l'arrivée des troupes que j'y ai fait marcher l'en a détourné.

Je pars demain pour la Savoie, d'où, s'il est possible, je me rendrai, par le Galibier, à Briançon. En chemin faisant, je me déterminerai sur les postes que je ferai occuper par M. de Medavi.

Les nouvelles des dispositions et des mouvements des ennemis annonçant les approches de la campagne, M. le maréchal de Berwick demanda à la cour de faire avancer en Languedoc, sur le Rhône, les régiments destinés pour l'armée qui étaient en Franche-Comté et dans d'autres provinces de l'intérieur du royaume, et il partit, le 25, pour faire une tournée dans la Savoie. Il alla le même jour coucher à Chambéry; le lendemain il visita le pays depuis Montmélian jusqu'au lac du Bourget, et au delà de la montagne du Chat jusqu'au Rhône. Le 27, il se rendit, par le passage de la Thuile, à Saint-Pierre-d'Albigny, et gagna ensuite Saint-Jean-de-Maurienne, d'où, le premier juin, il alla à Valoire, et se rendit le lendemain à Briançon par le Galibier.

Il apprit que le comte de Thaun venait de se rendre à Turin, et que les troupes impériales commençaient à arriver en Piémont; on l'assura même que six bataillons de ces troupes étaient déjà à Chivas et quelques régiments de cavalerie dans les environs de Staffarde.

Les nouvelles connaissances qu'il venait de prendre le confirmèrent dans le projet qu'il avait formé pour la défense de la frontière dans toute son étendue. Il destina, en conséquence, pour la Savoie, dix-neuf bataillons sous les ordres de M. de Medavi et de M. de Thoy. Le premier fut chargé de défendre

la Maurienne, le second la Tarantaise. Il ne fixa point encore le nombre des régiments de dragons qui resteraient dans cette province; il devait le proportionner à la quantité de fourrages qu'il y aurait à consommer dans la Tarantaise; M. de Thoy fut chargé de lui en rendre compte.

Suivant la disposition pour le reste de la frontière, M. le maréchal de Berwick devait, avec le gros des troupes, se tenir dans la vallée du Monestier, afin de communiquer de plus près par sa gauche avec Valoire et Saint-Jean-de-Maurienne, et être à portée de donner, par sa droite, la main à Briançon et, de là, à la vallée de Barcelonnette et à la Provence. La facilité des communications qu'il établit de sa gauche à sa droite, et qui formaient presque partout une ligne droite, lui firent espérer que les ennemis, ne pouvant se communiquer sur tout leur front que par une ligne courbe, il ne serait surpris dans aucun endroit, et il mit une telle confiance dans le camp retranché de Briançon et dans celui de Barraux, qui devait être occupé par M. de Medavi, qu'il assura la cour que ces postes ne seraient point forcés; mais l'article essentiel, pour être en état de leur faire face, était de ne pas manquer de subsistances.

Le roi, en approuvant le plan qu'il se proposait de suivre, le fit instruire des mesures que sa majesté prenait sur cet objet. Il crut avoir sujet de se rassurer sur ses craintes jusqu'alors trop bien fondées, lorsqu'il reçut la lettre suivante de M. de Chamillart et celle du roi, qui lui apprirent les efforts que faisait sa majesté pour être en état de soutenir une guerre que l'orgueil de ses ennemis la forçait de continuer.

Lettre de M. de Chamillart

J'ai reçu, monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 24 et 27 du mois passé; je me suis laissé accabler, de-

puis quelques mois, de lettres plus affligeantes les unes que les autres, tant par rapport au manque d'argent que de vivres. J'en ai lu une partie au roi; j'en ai donné connaissance à M. Desmarest, mais l'espérance prochaine d'une paix qui se négociait et que l'on croyait qui se devait terminer heureusement, ne donnait pas toute la vivacité convenable pour prévenir ou, du moins, remédier au mal que pouvait causer le dérangement dans lequel nous sommes. Le retour de M. le marquis de Torcy et tout ce que sa majesté a appris par lui l'a déterminée à continuer la guerre, n'étant pas en son pouvoir de se joindre à ses ennemis ou de leur faciliter les moyens de détrôner le roi d'Espagne; sa majesté avait bien voulu consentir à retirer ses troupes et d'abandonner sa majesté catholique à se défendre par ses seules forces. Il s'agit donc présentement d'une guerre pénible et difficile, et de faire connaître aux ennemis que, s'ils avaient mis des bornes à leur ambition, elle serait terminée plus avantageusement qu'ils n'ont lieu de l'espérer quand ils voudront la finir par la supériorité de leurs armes. J'ai été voir ce matin M. Desmarest pour procurer aux troupes du roi tous les secours qu'elles attendent depuis longtemps et qui leur sont devenus si nécessaires. Nous allons travailler, lui et moi, de concert, à faire des arrangements. L'article des vivres n'a pas été oublié; vous en verrez un assez long détail dans la réponse du roi. Nous avons cherché aussi les moyens d'avoir de l'argent, et nous ferons en sorte d'en procurer à l'armée que vous commandez. Je ne sais pas absolument le nombre de troupes dont celle de M. le duc de Savoie sera composée; mais, par les états que j'en ai reçus, je ne doute point qu'il ne soit venu à votre connaissance; elle ne doit pas vous donner beaucoup d'inquiétude.

à M. le maréchal de Berwick.

Versailles, 3 juin 1709[1].

Sa majesté ayant envoyé ses ordres à M. de Besons, qu'elle a fait maréchal de France, pour faire repasser en France les troupes qu'elle a dans les royaumes d'Aragon et de Valence, dont une partie restera

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 2e partie, 4e section, n° 317.

Digitized by Google

en Roussillon pour fortifier le corps qui est commandé par M. le duc de Noailles et le surplus se portera où l'on en aura le plus de besoin; le corps de cavalerie ou de dragons qui reviendra étant à peu près égal à celui que vous deviez tirer de Franche-Comté, sa majesté le fera demeurer en Guyenne et en Languedoc jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Elle mande à M. le maréchal d'Harcourt d'employer la cavalerie et les dragons qui sont en Comté à ce qu'il jugera à propos, et de ne vous les point envoyer sans en avoir reçu des ordres de sa part. Le nombre de troupes que les ennemis ont en Flandre est si considérable qu'elle sera peut-être obligée de faire passer à M. le maréchal de Villars une partie de la cavalerie qui est en Alsace ou dans les Évêchés.

J'ai mandé aux entrepreneurs des chevaux d'artillerie et à celui qui la commande de mettre les équipages en état pour suivre l'armée, en cas que vous en ayez besoin.

Par tout ce qui m'est revenu de milord Marlborough, je ne saurais douter qu'il ne vous ait bien trompé et nous aussi. Personne n'a moins désiré la paix que lui; son ambition n'est pas encore satisfaite; il faut espérer que les Hollandais connaîtront à la fin leurs véritables intérêts et que la fortune ne sera pas toujours pour eux.

Lettre du roi à M. le maréchal de Berwick. Versailles, 3 juin 1709[1].

Mon cousin, tout ce que vous me mandez par la lettre que vous m'avez écrite, le 24 du mois passé, sur les desseins que pourrait avoir le duc de Savoie, me paraît fondé sur des raisons assez solides pour croire qu'il n'a d'objet que de pénétrer par le Dauphiné ou la Savoie, et que celui de la Provence a trop de difficultés pour qu'il prenne la résolution de repasser encore le Var. Quand même il s'y déterminerait, les arrangements que vous vous proposez pour faire arriver sur Toulon un corps de troupes considérable avant l'armée ennemie, et vous y porter vous-même ensuite avec le reste de vos forces, me paraissent tels que je les puis désirer.

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 1re partie, 3e section, n° 86.

Je connais, comme vous, l'importance dont il est de conserver la vallée de Barcelonnette et de maintenir la tête de Briançon.

J'ai ordonné au sieur Desmarest de faire passer diligemment en Dauphiné jusqu'à soixante mille quintaux de seigle, d'orge et d'avoine, et je ne doute point que le sieur de Basville, auquel il en a écrit, n'ait commencé à faire ses envois.

Le sieur Legendre, intendant à Montauban, doit envoyer incessamment à Toulon dix mille quintaux de blé, avec une pareille quantité d'avoine, qui sont destinés pour la subsistance des troupes que vous commandez. Je lui fais savoir d'agir de concert avec vous pour le transport desdits grains, et même sur les changements qu'il y aura à faire en cas que vous le jugiez à propos. Je suis persuadé que l'objet du duc de Savoie était Briançon, et que les précautions que vous avez prises pour le mettre en sûreté pourraient bien faire changer ses dispositions, dont les suites ne sauraient être dangereuses, pourvu que vous soyez averti à temps des marches qu'il pourrait faire.

Ces lettres semblaient en effet devoir faire espérer à M. le maréchal de Berwick, les moyens et de faire vivre les troupes et de leur payer le salaire qui leur était dû; mais il s'en fallait bien que l'on pût compter sur les ressources que la cour attendait du Languedoc pour la subsistance : il ne se trouvait dans cette dernière province ni seigle, ni orge; les soixante mille quintaux de grains que la cour avait ordonné de faire passer en Dauphiné ne consistaient qu'en avoines, et M. le maréchal de Berwick représenta au roi qu'il était impossible de faire vivre le soldat avec du pain fait avec cette espèce de grain seulement, ayant éprouvé qu'il était indispensable d'y mêler deux tiers d'autre grain, soit froment, orge ou seigle. Il fit observer aussi que l'avoine réduite en farine de l'espèce convenable pour être employée à faire du pain éprouvait un tel déchet que mille quintaux n'en produisaient que trois cent

cinquante; mais ce qui rendait encore plus dangereuse la situation de M. le maréchal de Berwick était l'impossibilité de recevoir à temps ces avoines, parce que tout ce qui restait de grains dans les magasins et ce qui était acheté sur les derrières, à portée de l'armée, ne pouvait fournir à la subsistance que jusqu'aux premiers jours du mois de juillet.

Cet avenir effrayant ne le rendit que plus actif pour tout ce qui pouvait regarder l'objet militaire et contribuer à la défense de la frontière confiée à ses soins. Il acheva sa tournée par la reconnaissance des vallées de Barcelonnette et de Queiras; il y établit son quartier général afin d'être à portée du gros des troupes qui, suivant sa disposition générale, devaient être placées dans cette vallée. Ce fut là qu'il apprit que les nouvelles précédentes de l'arrivée de quelques troupes impériales dans les environs de Staffarde et de Pignerol étaient sans fondement; que c'était la cavalerie du duc de Savoie qui campait à Staffarde, et que son infanterie était répandue le long des montagnes et dans les vallées depuis Suse jusqu'à Pignerol, mais qu'aucune des troupes impériales n'était arrivée en Piémont; qu'à la vérité elles étaient en marche et qu'elles y seraient rendues dans peu.

Comme les neiges commençaient à fondre, son premier soin, après son arrivée au Bez, fut d'achever ses dispositions afin que chaque troupe pût prendre la place qu'elle devait occuper dans la position générale. Des quatre-vingt-quatre bataillons dont l'armée devait être composée, vingt-quatre étaient destinés pour la vallée du Monestier, dix-sept pour couvrir Briançon, cinq pour la vallée de Queiras, neuf pour celle de Barcelonnette, treize pour la Maurienne, six pour la Tarantaise, neuf pour la Provence et le comté de Nice, un pour Grenoble. A l'égard de la cavalerie, il n'y avait encore sur la

Digitized by Google

frontière que seize escadrons, dont six étaient en Provence, trois près d'Embrun et sept dans la Tarantaise. Le reste des troupes à cheval destinées pour l'armée n'était pas encore arrivé. Vingt-deux escadrons qui étaient en Franche-Comté avaient eu ordre de M. le maréchal de Berwick de se rendre en Savoie; mais les circonstances dans lesquelles se trouvaient les affaires en Flandre et sur le Rhin ayant engagé la cour à les laisser à portée de ces deux frontières, elle leur avait envoyé contre-ordre. Ils devaient être remplacés à l'armée par la cavalerie que le roi avait résolu de retirer d'Espagne.

Telle était, le 16, la disposition militaire; la cour l'avait approuvée, et M. le maréchal de Berwick la regardait comme capable de garantir la frontière dans toute son étendue, de l'invasion des ennemis. Le camp retranché de Briançon était en état de défense; et, pour le mettre dans sa perfection, M. le maréchal de Berwick ordonna de le palissader, ce qui devait être exécuté avant la fin du mois; mais plus le temps s'écoulait, plus augmentait le danger de voir ces dispositions inutiles, et l'armée forcée, par la famine, de se dissiper et de se révolter faute de payement [1]. M. le maréchal de Berwick fit à la cour le tableau effrayant de sa situation, et lui représenta de nouveau les motifs qui rendaient presque inutile l'espèce de grains que pouvait fournir le Languedoc et l'impossibilité de recevoir assez tôt les blés qu'on lui faisait espérer de la généralité de Montauban. Les circonstances lui parurent si pressantes qu'il prit sur lui de faire usage de vingt mille écus provenant des revenus de la Savoie, quoique destinés à la solde des troupes, pour faire acheter des blés en Auvergne. C'était la province d'où les transports pouvaient se faire le plus promptement. Pour accélérer l'opération, il dépêcha à l'intendant un

[1] Il était dû 19 prêts à la plupart de ces troupes.

Digitized by Google

officier principal de l'état-major, afin de l'engager à concourir à l'achat de vingt mille quintaux de blé, et aux moyens de diligenter les convois. Pour y réussir on avait besoin de toute l'autorité. Les habitants, regardant comme perdue la récolte de l'année, se refusaient à se dépouiller de ce qui leur restait de la récolte précédente; M. le maréchal de Berwick envoya en même temps en Bourgogne un autre officier pour presser l'accomplissement d'un marché de six mille quintaux de blé qu'on devait acheter dans cette province. L'intendant de Montauban devait en envoyer à Marseille et à Toulon quinze mille quintaux, mais les transports jusqu'à ces deux villes, et de là, jusqu'en Dauphiné et en Savoie, ne pouvaient être prompts. Les Gênois proposaient d'en livrer la quantité qu'on pourrait désirer, mais ils exigeaient qu'on les payât avant de les enlever, et on était hors d'état de remplir cette condition. Les munitionnaires mêmes déclarèrent qu'ils n'avaient aucuns fonds et qu'ils ne pourraient donner aucun secours La seule ressource fut donc dans ce qu'on pourrait se procurer de la généralité de Montauban, et le salut de l'armée et de la frontière dépendait, pour ainsi dire, du succès des efforts que devait faire l'intendant de cette province pour engager les habitants à vendre leurs blés.

M. le maréchal de Berwick reprit quelque espérance lorsque, par une lettre de la cour, du 18, il apprit qu'on avait fourni quelques fonds aux munitionnaires et qu'on allait lui en procurer pour faire des achats à Gênes et à Livourne. M. Voisin, qui venait de succéder à M. de Chamillart dans le département de la guerre, lui annonça, par la même dépêche, le prochain départ des chevaux et des mulets de l'équipage d'artillerie que le défaut d'argent n'avait pas permis de lui envoyer plus tôt. A l'égard de la cavalerie, qui n'avait pas encore

Digitized by Google

joint l'armée, le roi lui laissa la liberté, en attendant celle d'Espagne, qui lui était destinée, de tirer de Franche-Comté dix ou douze escadrons; mais c'était un faible secours, M. le maréchal de Berwick étant d'ailleurs privé de trois des six escadrons qui étaient en Provence, auxquels la cour avait envoyé l'ordre de passer dans le Vivarais, où les Camisards avaient commencé à remuer de nouveau, et ayant lui-même envoyé dans cette province, sur la demande de M. le duc de Roquelaure, qui y commandait, trois bataillons de ceux qui étaient en Provence.

Mais c'était moins le défaut de troupes et l'affaiblissement qu'éprouvait l'armée, par la désertion, qui augmentait chaque jour, que le manque de subsistances qui lui faisait craindre les plus grands malheurs; on touchait au moment où les magasins allaient être entièrement épuisés, et l'état des approvisionnements était tel que, quoiqu'on fût informé depuis le 20 que les Impériaux étaient arrivés en Piémont, et quoique la fonte des neiges commençât à rendre les passages des montagnes praticables, on ne put faire camper les troupes de la vallée du Monestier, à cause de l'impossibilité de leur fournir le pain si elles eussent été assemblées, parce que les mulets étaient employés à transporter, des derrières, les blés nécessaires pour la subsistance journalière sans qu'il fût possible de former un dépôt. Ce fut aussi le défaut de magasins qui lui fit envisager, pour la suite, les plus grands dangers. Il représenta de nouveau à la cour que, n'ayant point de magasins faits et que les blés qu'on espérait venant de loin, il était difficile qu'il en arrivât à la fois une assez grande quantité pour donner de l'avance et se ménager des dépôts capables de fournir la subsistance dans les différents mouvements que ceux des ennemis pourraient l'obliger de faire dès qu'ils commenceraient à agir;

que l'exécution de la disposition générale qu'il avait faite pour être en état de se porter, suivant le besoin, de la droite à la gauche de la frontière, dépendant entièrement de celle des subsistances, l'impossibilité de faire passer assez promptement des grains dans les lieux non-seulement de passage, mais aussi dans ceux où les troupes rassemblées seraient obligées de séjourner, ne lui permettrait pas de se mouvoir avec autant de diligence que les ennemis, dont on ne pouvait prévoir les desseins, ni de s'opposer aux attaques inopinées qu'ils pourraient faire. Comme il venait d'arriver à Lyon quelques grains de ceux qu'il attendait de la Bourgogne, il manda à l'intendant de la province et à celui du Dauphiné de faire tous les efforts possibles, et d'employer toutes les voitures de leurs généralités pour les passer tout à la fois en Dauphiné et dans la Savoie, afin de lui préparer au moins quelques moyens d'être maître de ses mouvements dans ces deux provinces.

Mais cette ressource, ainsi que celles que lui faisait espérer la cour, était encore éloignée, et la subsistance journalière était au moment de manquer. Pour éviter un tel malheur, capable de faire dissiper l'armée, il prit un parti que l'autorité même qui lui était donnée ne lui permettait pas de prendre; il fit enlever de force, dans les cantons les plus à portée de l'armée, les blés des habitants et en assigna le payement sur les recettes des provinces; ces actes de violence lui parurent préférables au malheur de voir l'armée anéantie par la disette, les peuples exposés au pillage du soldat affamé et les provinces à l'invasion des ennemis. M. d'Angervilliers, intendant du Dauphiné, fit, de son côté, des efforts dignes du citoyen le plus zélé. Il vendit sa vaisselle, emprunta, en son propre nom, des sommes de différents particuliers et les employa à faire des achats de blé dans le Gapençais.

Un autre article non moins intéressant était la fourniture de la viande, qui exigeait plus d'exactitude que partout ailleurs, dans un pays où il n'y avait ni herbes, ni légumes; mais M. le maréchal de Berwick n'eut pas sujet d'en être plus satisfait que de ce qui concernait la subsistance en pain; les entrepreneurs, soit faute de fonds, soit par négligence ou par la crainte de faire des avances de leurs propres deniers, n'avaient fait leurs dispositions que pour fournir deux cents bœufs par mois, et la consommation indispensable devait être de trois cents. Il fallut faire emprisonner l'un d'eux pour les obliger d'assurer le service.

A toutes ces contrariétés se joignait une indiscipline parmi les troupes, et une désertion dont les progrès étaient difficiles à arrêter dans des circonstances aussi critiques qu'on ne pouvait cacher aux troupes. Les ennemis, au contraire, étaient dans l'abondance; des convois de grains et de farines étaient continuellement en marche, d'un côté vers Coni et Limone, sur le chemin du col de Tende, et, de l'autre, vers le val d'Aost. Le duc de Savoie avait fait avec succès des levées dans son pays, tant pour recruter ses troupes réglées, que pour compléter ses milices, et l'on eut, à la fin du mois, des confirmations de l'arrivée des troupes impériales dans le Piémont, en même nombre qu'à la fin de la campagne précédente. Il n'était resté, dans les états de l'empereur en Italie, que de faibles garnisons, et l'embarquement qui s'était fait, le mois précédent, à Finale, pour Barcelonne, n'avait été que de trois mille hommes. On fut aussi informé, à la fin du mois, que les troupes piémontaises campées ou cantonnées dans les environs d'Exilles et de Suse avaient eu l'ordre de se faire joindre par leurs équipages, ce qui annonçait que le duc de Savoie ne tarderait pas à entrer en action.

Digitized by Google

Ces nouvelles engagèrent M. le maréchal de Berwick à faire, le 1er juillet, quelques changements dans ses dispositions générales, en faisant marcher à Valoire une brigade de cinq bataillons, aux ordres de M. de Broglie, pour assurer la communication de la vallée du Monestier avec la Maurienne, par le col du Galibier, de sorte qu'il ne resta dans la vallée du Monestier que dix-neuf bataillons, dix dans la Maurienne, neuf en Tarantaise, quatorze aux environs de Briançon, six dans la vallée de Queiras, neuf dans la vallée de Barcelonnette, trois détachés en Vivarais, neuf tant en Provence que dans le comté de Nice, indépendamment des deux qui tenaient garnison à Monaco. Quant à la cavalerie, depuis que la cour avait fait passer en Vivarais trois escadrons de ceux qui étaient en Provence, il n'en restait à l'armée que treize, dont trois dans cette province, trois dans les environs d'Embrun et sept dans la Tarantaise. Les douze escadrons que M. le maréchal de Berwick avait eu permission de tirer de la Franche-Comté n'étaient pas encore en marche; à peine avaient-ils reçu l'ordre qu'il leur avait envoyé de se rendre sur le Rhône.

Le soin qu'il prit d'assurer sa communication avec la Maurienne fit assez connaître qu'il regardait la Savoie comme la partie de sa ligne de défense la plus exposée. Ce fut même le motif qui l'engagea à y faire une nouvelle tournée pour concerter avec MM. de Medavi et de Thoy les moyens de s'y soutenir. Il se mit en chemin le 1er juillet, et, passant par Valoire, où M. de Broglie venait d'établir son camp, il se rendit à Saint-Jean-de-Maurienne. Il y trouva les troupes de M. de Medavi campées dans une position très-avantageuse qui, cependant, pouvait être tournée du côté du Galibier; mais M. le maréchal de Berwick, en visitant le poste de Valoire, avait reconnu une position au moyen de laquelle il parut

assuré, avec quinze bataillons seulement, de conserver sa communication avec le Galibier et d'empêcher les ennemis de se mettre entre lui et M. de Medavi [1]. Le lendemain, il remonta la rivière d'Arc jusqu'à Saint-André et ordonna de rompre les ponts depuis ce lieu, qui était le poste le plus avancé, jusqu'au pied du Mont-Cenis; il passa ensuite le col des Encombres et prit des connaissances sur tous les autres passages qui communiquaient de la Maurienne à la Tarantaise.

Le 3, il se rendit à Saint-Maurice, où campaient les troupes de M. de Thoy; il trouva ce camp trop exposé, parce que les retranchements qui le couvraient et ceux qu'on avait faits le long du ruisseau de Chapion étaient soumis de si près aux hauteurs du côté des ennemis qu'ils étaient insoutenables : c'est ce qui le détermina à en retirer les cinq bataillons qui les occupaient pour les porter sur la hauteur de Vulmis, qui lui parut un très-bon poste, et qui couvrait, aussi bien que celui de Saint-Maurice, le flanc de la Tarantaise. Il ne laissa sur le ruisseau de Chapion que des détachements pour garder les retranchements et les redoutes, et, pour assurer leur retraite, il fit camper six escadrons dans la plaine de Saint-Maurice. Il renvoya à Moutier deux bataillons, sous les ordres de M. de la Fare, pour empêcher les ennemis de s'emparer de ce poste et de faire des ponts sur l'Isère, s'ils s'avançaient dans la Maurienne. M. de Thoy avait déjà envoyé à Boselli, sur le chemin de la Vanoise, M. de Miane, lieutenant-colonel du régiment de Conflans, avec un escadron et un détachement d'infanterie pour observer ce qui pourrait descendre du Mont-Cenis dans la Maurienne. Le 4, à l'entrée de la nuit, M. de Béranger, colonel du régiment de Bugey, fut

[1] M. le maréchal de Berwick n'indique point dans ses lettres quelle était cette position.

détaché, avec quatre compagnies de grenadiers, cent fusiliers et soixante dragons pour aller aux nouvelles sur le petit Saint-Bernard. Le pont Seran était gardé par un détachement des ennemis; il y arriva le 5, à la pointe du jour, le tourna et s'en rendit maître. De là, il marcha à la Thuile, qu'il emporta aussi l'épée à la main. Quatre-vingts hommes des ennemis défendaient ce poste : vingt furent tués et quarante faits prisonniers. On apprit par eux qu'il n'y avait encore de troupes dans le val d'Aost que les deux régiments de Schulembourg et quelques détachements, et que les troupes allemandes qui s'étaient avancées sur Ivrée, pour entrer dans cette vallée, avaient eu contre-ordre et marchaient vers Suse. Après cette expédition, M. de Béranger rentra au camp.

M. le maréchal de Berwick, après avoir donné ses instructions à MM. de Medavi et de Thoy, retourna à son camp de Bez, où il arriva le 7. Informé alors que, depuis plusieurs jours, un grand nombre de pionniers étaient occupés à ouvrir et réparer les chemins du Mont-Cenis, et que tout était en mouvement dans le Piémont, il ne douta point que M. le duc de Savoie ne fît quelque entreprise; et comme les dispositions qu'il avait faites pour la sûreté de Briançon lui parurent devoir faire perdre à ce prince toute idée sur cette place, il jugea que ses vues ne pouvaient se porter que sur Queiras ou Monaco. Il prit des mesures pour pouvoir soutenir le premier de ces postes. Quant à Monaco, il en était trop éloigné pour le secourir; et, à l'égard des projets que les ennemis pouvaient avoir sur la Savoie, il assura la cour qu'au moyen des postes qu'il avait pris à Valoire, et de la communication avec le Galibier, qu'ils ne pouvaient intercepter, il les empêcherait de pénétrer plus avant que Saint-Michel; mais en même temps il fit observer que si les subsistances venaient à lui manquer, il

Digitized by Google

serait forcé de reprendre son premier plan de défensive, en rejetant M. de Medavi à la rive droite de l'Isère, entre Barraux et Montmélian, et en restant, de sa personne, dans la vallée du Monestier, avec les troupes qui y étaient, pour veiller à la sûreté de Briançon. Il n'y avait encore rien sur l'article de la subsistance qui pût le rassurer; ce n'était même que par l'industrie et les soins qu'avaient pris MM. de Medavi, de Broglie et de Thoy, chacun dans sa partie, que les troupes avaient été fournies de pain. On était chaque jour à la veille d'en manquer. La désertion, qui augmentait considérablement, au point que le seul régiment suisse de Hessy venait de perdre trois cents hommes, n'était pas un moindre sujet d'inquiétude, et fit craindre à M. le maréchal de Berwick que, si on n'y apportait un prompt remède en payant les prêts qui étaient dus aux troupes, il ne se trouvât sans armée lorsque les ennemis seraient en présence; d'ailleurs, il lui était difficile de prendre confiance dans des troupes animées d'un tel esprit, ni de mettre aucun poste entre leurs mains. Ce fut même ce qui l'engagea à envoyer le régiment de Hessy sur les derrières, à Gap et à Embrun.

Les nouvelles des travaux que faisaient les ennemis pour rendre plus faciles les chemins du Mont-Cenis se confirmèrent. On apprit, d'un autre côté, que toute leur infanterie était rassemblée dans les environs de Suse, et qu'il n'en restait point du côté de Demonte ni de Coni. Ces nouvelles, jointes aux bruits, généralement répandus dans leur armée, du projet qu'avait M. le duc de Savoie d'entrer en Maurienne et de pénétrer jusqu'à Barraux, fixèrent l'attention de M. le maréchal de Berwick sur cette partie; et, plus confiant que jamais dans les avantages que lui donneraient pour faire échouer ce projet et la position de M. de Medavi à Saint-Jean-de-Maurienne et

l'occupation du poste de Valoire, il s'attacha principalement à se procurer les moyens de soutenir ces deux postes; ce fut dans cette vue qu'il fit marcher, le 10, à Guillestre, six bataillons des neuf qui étaient sous les ordres de M. Le Guerchois dans la vallée de Barcelonnette. De là, ces troupes pouvaient le joindre en très-peu de temps dans la vallée du Monestier, comme elles pouvaient, en six heures, retourner au camp de Tournoux.

Le 10, un exprès de M. de Broglie lui apporta la nouvelle que les ennemis étaient campés sur le Mont-Cenis. La rigueur du froid qui se faisait encore sentir sur cette montagne, et la liberté qu'avaient les ennemis de descendre à Lans-le-Bourg, lui firent regarder cet avis comme peu digne de foi. Le lendemain, MM. de Medavi et de Broglie lui mandèrent que les ennemis étaient en effet descendus à Lans-le-Bourg, mais qu'on ignorait quelle était leur force. Un détachement des troupes de M. de Medavi était à Aussois, d'où il ne devait se retirer que lorsque les ennemis seraient à Termignon, et M. de Broglie s'avança, avec un autre détachement, sur l'Arc, un peu au-dessous de Saint-Michel, pour observer leurs mouvements. Quant à M. le maréchal de Berwick, il n'en fit aucun, attendant que les ennemis décampassent de Lans-le-Bourg pour s'avancer dans la Maurienne, et résolut de faire marcher à Valoire deux brigades d'infanterie de son camp, et de s'y porter lui-même avec deux autres brigades, s'il apprenait que le gros de l'armée ennemie eût passé le Mont-Cenis; il se proposait, en ce cas, de faire avancer dans la vallée du Monestier les six bataillons venus de celle de Barcelonnette à Guillestre, et d'étendre aussi dans la vallée du Monestier deux des brigades de M. Dillon, afin que toutes ces troupes fussent à portée de lui donner la main si le besoin venait à l'exiger.

Le 11 au soir, on eut des confirmations de l'arrivée des ennemis à Lans-le-Bourg le 10, mais on sut qu'ils n'avaient pas encore dépassé ce lieu. Les nouvelles du Valais et de Genève annoncèrent que le projet du duc de Savoie était de se porter du côté du haut Rhône. Comme rien ne paraissait encore du côté d'Exilles, on eut sujet de croire qu'en effet ce prince portait toutes ses forces de ce côté-là, ce qui fit regretter à M. le maréchal de Berwick le retard qu'éprouvait la marche de la cavalerie qu'il attendait de Franche-Comté et de celle qui devait venir d'Espagne. Cette cavalerie lui était d'autant plus nécessaire que celle des seuls impériaux, indépendamment de celle du duc de Savoie, consistait en cinq mille deux cent vingt chevaux. Leur infanterie était de onze mille huit cent trente-cinq hommes.

Les nouvelles que reçut M. le maréchal de Berwick, le 12 au matin, lui apprirent que c'était M. le comte de Thaun qui commandait les troupes des ennemis qui menaçaient la Maurienne[1], et que le 11 un corps s'était avancé entre Lans-le-Bourg et Termignon. Dès que M. le maréchal de Berwick en fut informé, il détacha M. de Cilly et M. le chevalier de Broglie, avec deux brigades d'infanterie, pour aller joindre M. le marquis de Broglie à Valoire, et envoya ordre à M. Le Guerchois, qui campait à Guillestre avec les six bataillons qu'il y avait amenés, de s'approcher de Briançon, afin d'être en état de soutenir le camp retranché dans lequel entrèrent, le 14 au matin, six bataillons, et de donner à M. de Cilly le temps de revenir au

[1] Le duc de Savoie était encore à Turin. Le motif de son séjour dans sa capitale, tandis que son armée commençait à agir, était, suivant différents rapports, le mécontentement du retard dans la cession du Vigevanasque et des fiefs des Langhes, dont l'empereur lui avait promis de le mettre en possession. On assure même qu'il avait déclaré au comte de Thaun qu'il ne se mettrait à la tête de l'armée qu'après qu'il aurait eu satisfaction sur cet objet.

camp de Bez si le corps des ennemis venait à passer le col de la Roue, pour joindre, par la vallée de Bardonnèche, l'armée de M. le duc de Savoie, et s'avancer avec elle vers le Mont-Genèvre, soit pour attaquer Briançon, soit pour se jeter sur Queiras. On voit par les dépêches de M. le maréchal de Berwick, que toute son attention se portait sur les moyens d'être bien averti des mouvements des ennemis, afin de régler les siens dans un pays où l'objet essentiel était de se porter diligemment et à propos de la droite à la gauche et de la gauche à la droite.

Le 13, un détachement des ennemis se porta à Modane, dont les habitants eurent ordre de rétablir le pont et de préparer du pain pour les troupes impériales; et on eut avis que le corps qui était entre Lans-le-Bourg et Termignon, composé de neuf à dix mille hommes, devait s'y rendre le 14. D'autres nouvelles assurèrent, ce même jour, que ce corps avait marché la veille à Bessan, qui était le chemin pour passer dans la Tarantaise par le Mont-Iseran et la vallée de Tigne; enfin, suivant d'autres rapports, c'était sur Barraux que les ennemis portaient leurs vues; mais l'exécution de ce projet ne parut à M. le maréchal de Berwick praticable qu'après qu'il aurait perdu une bataille, ou que le manque de subsistances le mettrait hors d'état de se présenter au-devant des ennemis.

Ce général était dans cette incertitude sur leurs véritables mouvements, lorsque, le 14 au soir, M. de Maulevrier, que M. de Medavi avait détaché à la rive droite de l'Arc, lui manda que le corps des ennemis avait marché la veille à Aussois, qu'il avait poussé de nouveaux détachements à Modane, et que le gros devait joindre ces détachements le 14.

D'un autre côté, on apprit, par un parti envoyé vers le col de la Roue, que les ennemis faisaient rétablir le pont de

Notre-Dame-du-Charmet, ce qui fit juger que l'objet de ce travail était de communiquer, par le col de la Roue et la vallée de Bardonnèche, avec le gros de l'armée, du côté du Mont-Genèvre. Ce projet parut d'autant plus vraisemblable que les ennemis avaient dix ou douze bataillons près d'Exilles, huit ou neuf entre cette place et Fenestrelle, et le reste de leur infanterie dans les environs de Suse. La cavalerie était encore du côté d'Orbassano; mais M. le maréchal de Berwick ne fut pas longtemps persuadé que les ennemis avaient un aussi grand nombre de troupes du côté du Dauphiné. Les nouvelles qu'il eut, le 18, tant par les partis de M. de Medavi que par M. de Broglie, qui s'était porté avec les grenadiers à la Sourdière, entre Saint-André et Saint-Michel, lui firent juger que la portion la plus considérable de leur infanterie était du côté de la Savoie, tant avec M. de Thaun, qui s'était avancé entre Aussois et Borget, qu'avec le général Schulembourg, qui, ayant pris le chemin de Bosel avec environ six mille hommes, semblait avoir le projet de pénétrer dans la Tarantaise, et que les troupes qui étaient dans la vallée de Suse et dans les environs ne consistaient qu'en dix-huit bataillons, dont douze, avec quelque cavalerie, étaient, depuis le 16, campés à Salbertrand, sous les ordres du général Rehbinder.

Ces dispositions pouvaient d'autant mieux faire tout craindre à M. le maréchal de Berwick pour la Savoie que M. de Thoy, en lui donnant avis, le 17, que le corps des ennemis qui se dirigeait sur lui étant en effet arrivé le 16 à Bosel, il était au moment d'abandonner les retranchements de Saint-Maurice, et qu'il prenait le parti d'envoyer à l'avance ses équipages à Conflans. Cependant M. le maréchal de Berwick se contenta de lui mander que, si les ennemis marchaient sur lui assez en force pour l'obliger à reculer, il eût à se retirer à la droite

de la rivière d'Arly, près de Conflans, et il attendit à son camp de Bez que les ennemis fissent des mouvements plus capables de faire connaître leurs véritables desseins. Il expliqua au roi, par sa dépêche du 18, les motifs qui le déterminèrent à ne point se presser de porter à sa gauche un plus grand nombre de troupes que celles qu'il avait fait passer à Valoire.

Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi. Du camp de Bez, 18 juill. 1709[1].

Depuis la lettre du 14 que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre majesté, M. le général de Thaun n'a point fait de mouvement; il est toujours campé entre Aussois et Borget. J'ai lieu de croire, par différents avis, que le gros de l'infanterie ennemie est dans son armée, d'autant que je ne vois de ce côté-ci qu'environ dix-neuf bataillons. Les partis que MM. de Cilly et de Broglie ont envoyés sur le camp de M. de Thaun y ont compté environ trente bataillons. Je ne doute pas qu'ils n'en aient laissé quelques-uns à Termignon et Lans-le-Bourg pour assurer leurs convois et leur communication avec Suse.

M. de Rehbinder, général des troupes de M. le duc de Savoie, est venu camper hier à Salbertrand avec douze bataillons et quelque cavalerie. Comme M. de Thaun fait faire un pont sur le ravin de Notre-Dame-du-Charmet, il y a apparence que c'est pour communiquer, par le col de la Roue, avec les troupes de M. de Rehbinder, ou même pour le joindre.

Je n'ai point encore de nouvelles que M. le duc de Savoie soit sorti de sa capitale.

M. de Thoy me mande de Tarantaise que les ennemis ont quatre ou cinq mille hommes dans la vallée d'Aost.

Jusqu'à présent il n'est pas possible de découvrir le dessein des ennemis; il y a même lieu de croire qu'ils s'étaient flattés que nous n'oserions pas nous opposer à leur marche dans la Maurienne, et

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2171, n° 177.

Digitized by Google

qu'ainsi, s'avançant, comme ils firent l'année passée, vers l'Isère, ils auraient séparé l'armée de votre majesté, ensuite de quoi ils auraient cherché à en attaquer une partie avec toutes leurs forces. Il y a aussi apparence que les ennemis espéraient, pour nous donner jalousie sur Barraux, que j'aurais fait marcher de ces côtés-là la plus grande partie des troupes de votre majesté, et qu'ensuite, par une contre-marche, ils auraient tâché de se porter diligemment dans cette vallée du Monestier pour se mettre entre nous et Briançon; mais ils se trouveront déchus de leurs espérances. La position que j'ai prise est telle que je n'ai pas besoin de me déplacer, ni de faire aucun mouvement que je ne voie l'ennemi tout à fait déterminé; alors, en moins de vingt-quatre heures, les troupes de ma droite peuvent se porter à ma gauche. Votre majesté peut aisément le voir sur la carte. Ma droite est au château de Queiras, ma gauche à Saint-Jean-de-Maurienne; mon chemin de communication se trouve sur une ligne droite. En partant de Queiras, on passe par le col des Hayes; on suit la vallée du Monestier; puis, en passant le Galibier, on tombe sur Valoire, et, de là, à Vilar-Gondran, auprès de Saint-Jean-de-Maurienne. Tous nos chemins sont accommodés de manière que nos navettes se font avec facilité.

Si les ennemis se portaient tout d'un coup en Tarantaise, et qu'au moyen de forces supérieures ils obligeassent M. de Thoy à reculer, je lui ai marqué de se mettre de l'autre côté de la rivière d'Arly, vis-à-vis de Conflans, parce qu'en coulant de Saint-Jean-de-Maurienne le long de l'Arc, et passant sur un pont que j'ai fait construire sur l'Isère, auprès de Freterive, nous communiquerons avec lui, et que je pourrai, ou le renforcer pour le mettre en état de se soutenir dans son poste, ou lui faciliter sa retraite.

J'espère toujours que, pourvu que la subsistance ne nous manque pas, nous ferons échouer les desseins de M. le duc de Savoie sur les provinces de cette frontière.

Je ne puis m'empêcher de rendre compte à votre majesté de la manière dont M. le marquis de Broglie se comporte en observant les

Digitized by Google

mouvements des ennemis. Dès qu'ils descendirent en Maurienne, il s'avança, avec quelques compagnies de grenadiers, entre Saint-Michel et Saint-André, de ce côté-ci de l'Arc. Il s'y est toujours tenu depuis, quoiqu'il n'y ait d'habitation que des rochers. Il tient ses partis continuellement sur l'ennemi, lequel ne fait pas un seul pas, ni un détachement, qu'il ne m'en avertisse.

J'ai l'honneur d'envoyer à votre majesté les dernières lettres que j'en ai reçues.

M. de Cilly a fait une très-bonne disposition s'ils marchent à lui, et s'est posté de manière que je doute qu'il puisse être forcé. J'ai aussi l'honneur d'envoyer à votre majesté les dernières lettres que j'en ai reçues.

M. de Medavi, quoique inquiet de la situation dans laquelle se trouvait M. de Thoy, menacé d'un côté par le corps des ennemis qui venait du val d'Aost, et par celui qui, de la Maurienne, passait en Tarantaise par la Vanoise, suivit le même système que M. le maréchal de Berwick, et s'était préparé une communication avec M. de Thoy, par Aiguebelle, qu'il occupait avec deux bataillons. Il attendit, pour lui porter des renforts, que le projet des ennemis fût entièrement développé; mais, ayant été informé, le 19, qu'en effet la tête de la Tarantaise était attaquée, il fit marcher en toute diligence à Conflans les deux bataillons qui étaient à Aiguebelle, et, peu de temps après, ayant appris, par M. de la Fare, qui était à Moutier, que l'on croyait M. de Thoy coupé, il prit le parti de faire marcher en Tarantaise six bataillons de son camp de Saint-Jean et de s'y porter lui-même pour le dégager; mais il le trouva à Fesson, entre Moutier et Conflans, où il s'était retiré en bon ordre, quoiqu'il eût eu à soutenir un feu très-vif de la part des ennemis, qui avaient placé de l'infanterie à la rive

gauche de l'Isère, entre Villette et Moutier. Les deux bataillons que M. de Medavi avait envoyés à Conflans y arrivèrent alors et occupèrent ce poste, qui était la clef de la Tarantaise, et qu'il importait de tenir pour empêcher que M. de Thoy ne fût tourné par Beaufort. Deux bataillons des six que M. de Medavi avait fait marcher joignirent M. de Thoy; les quatre autres restèrent avec lui à Freterive, où M. le maréchal de Berwick lui manda de s'arrêter et de marquer un camp qu'il se proposait de faire retrancher entre l'Isère et le rocher situé au-dessus du pont qu'on avait construit sur cette rivière au-dessous de l'embouchure de l'Arc. Quant à M. de Thoy, il s'arrêta à Fesson, et les ennemis à Moutier, où ils campèrent.

Sur les premiers avis qu'eut M. le maréchal de Berwick, le 19, de la marche de deux corps qu'ils portaient sur M. de Thoy, il fit partir de son camp de Bez une brigade d'infanterie pour se rendre à celui de Valoire, d'où, le lendemain, elle joignit celui de M. de Medavi à Saint-Jean. Le même jour, 20, M. le maréchal se rendit, de sa personne, à Valoire, et se fit suivre par une brigade d'infanterie, qui, après avoir passé le Galibier, campa entre ce col et Bonnemin, et par le régiment de dragons Dauphin, qui campa entre Bonnemin et Valoire. Par cette disposition, M. le maréchal de Berwick était en état de se porter à sa gauche, ou de marcher, par sa droite, du côté de Briançon, où était resté M. Dillon avec vingt-deux bataillons, indépendamment des six venus de la vallée de Barcelonnette dans les environs de cette place; mais bientôt il fut obligé d'en faire une nouvelle. M. de Thaun décampa de Saint-André, le 21, à l'entrée de la nuit, et l'on sut, le 22 au matin, qu'il avait pris le même chemin qu'il avait tenu pour y venir. Ce mouvement extraordinaire parut d'abord cacher quelque dessein sur le Dauphiné; mais comme il avait rompu, en

Digitized by Google

se repliant, le pont de Modane, et que les partis qui étaient vers le col de la Roue ne donnèrent aucun avis de dispositions de sa part pour passer ce col, M. le maréchal de Berwick jugea que le projet de M. de Thaun avait été de se porter sur Barraux, où de lui donner seulement de la jalousie de ce côté-là, pour se porter par une marche rapide sur Briançon, et, par là, le forcer à se déplacer; mais que, le voyant préparé de tous côtés, il allait agir suivant de nouvelles idées. D'après ces considérations, et pour continuer d'être à portée de renforcer, suivant le besoin, sa droite ou sa gauche, et assurer sa communication avec Briançon, il renvoya, le 21, M. de Chamarande, avec une brigade d'infanterie, dans la vallée du Monestier, pour s'assurer du col de Buffières, et il resta avec quatre brigades au camp de Valoire. M. de Medavi retourna à Saint-Jean-de-Maurienne, où il n'eut plus que huit bataillons, et M. de Thoy continua de camper à Fesson, ayant sous ses ordres onze bataillons et vingt-deux escadrons. A peine cette disposition fut-elle réglée qu'on apprit que le comte de Thaun n'avait décampé que parce que l'arrivée des troupes que M. le maréchal de Berwick avait fait passer à Saint-Jean-de-Maurienne, et la reconnaissance que ce général avait faite de son camp en s'avançant sur les hauteurs d'où on le découvrait, lui avaient fait craindre d'être attaqué. Il alla, le 21, camper à Aussois, le 22 à Soliere, le 23 il prit le chemin de la Vanoise, pour se rendre, par Bonzel, à Moutier, et s'y réunir au corps de M. de Schulembourg, ne laissant à Termignon qu'un petit corps pour la garde des vivres. Sa marche fut si précipitée qu'il abandonna à Modane huit mille rations de pain.

Dès que M. le maréchal de Berwick fut informé que toutes les vues des ennemis se portaient sur la Tarantaise, il craignit que M. de Thoy ne fût accablé par leur nombre, et il

Digitized by Google

n'hésita plus à se mettre en force dans la Savoie. Les circonstances favorisèrent ce projet, le général Rehbinder, qui s'était avancé avec dix-huit bataillons jusqu'à Oulx en étant décampé, le 21, pour se retirer sous Exilles.

Le principal objet de M. le maréchal de Berwick fut donc alors de soutenir M. de Thoy et de se mettre en état de faire tête à tout ce que les ennemis rassemblaient dans la Savoie : il fit, en conséquence, marcher, le 25, M. de Medavi à Freterive avec les troupes qui étaient au camp de Saint-Jean-de-Maurienne, et, le même jour, il se rendit de Valoire à Saint-Jean, avec dix bataillons. Comme il fut informé, dans ce moment, que six bataillons du corps de M. de Rehbinder étaient arrivés, le 23, à Termignon, il manda à M. Dillon de faire passer à Valoire six bataillons et envoya ordre à MM. de Muret et de Chamarande, qui occupaient ce poste et la vallée du Monestier, de le joindre, le 26 et le 27, à Saint-Jean, avec quatorze bataillons et un régiment de dragons. Il devait en rester à M. Dillon vingt-deux pour la garde du camp retranché de Briançon et pour celle du col de Buffières. Quant aux troupes que M. le maréchal de Berwick pouvait faire agir en Savoie, il paraît que, suivant sa combinaison, il devait être en état, après que MM. de Chamarande et Muret l'auraient joint, de rassembler en douze heures trente-six bataillons, indépendamment des sept qui étaient avec M. de Thoy et des six auxquels il envoya ordre de se rendre des environs de Briançon à Valoire.

L'instruction qu'il donna à M. de Thoy fut de se replier derrière l'Arly, vis-à-vis de Conflans, et, si les ennemis le chassaient de ce poste, de se retirer au camp de Freterive, en jetant dans les montagnes de Tamiez trois bataillons et cinq escadrons pour observer les mouvements des ennemis et les inquiéter sur

leurs derrières, si, passant l'Arly, ils marchaient sur Freterive. A l'égard du projet général de M. le maréchal de Berwick, il consistait à barrer aux ennemis l'entre-deux de la chaîne des montagnes qui régnaient depuis Montmélian jusque vis-à-vis de Conflans, et, pour cet effet, de mettre à Freterive un corps de troupes suffisant, la droite à l'Isère, la gauche à la montagne. Le pont de bateaux qu'il avait fait jeter sur cette rivière était au-dessous de l'embouchure de l'Arc, et on avait ouvert un chemin pour s'y rendre de Saint-Jean-de-Maurienne à couvert de cette dernière rivière. En barrant ainsi le passage entre la montagne et l'Isère, les ennemis, pour pénétrer dans la plaine de Chambéry ou de Barraux, n'avaient de chemin que celui des Bauges, ce qui les obligeait à un fort grand détour et donnait à M. le maréchal de Berwick le temps de se placer avec l'armée dans la plaine de Chambéry, sa droite vers Montmélian, sa gauche à la rivière de Leisse, ou, s'ils venaient à remonter jusqu'à Aix, de les côtoyer, par sa gauche, laissant Chambéry derrière lui; mais on voit qu'en formant ce plan, M. le maréchal de Berwick ne perdit point de vue le côté de Briançon, ce qui l'engagea à ne point laisser dégarni le poste de Valoire, afin de s'assurer le moyen de rentrer dans la vallée du Monestier; il résolut même de ne porter le gros de l'armée à Freterive que lorsqu'il verrait les ennemis passés à la rive droite de l'Arly.

Depuis le 20 qu'ils étaient arrivés à Moutier, ils n'avaient fait aucune démarche qui tendît à attaquer M. de Thoy; mais cet officier ayant été informé de la marche de M. de Thaun pour joindre les corps qui l'avaient forcé d'abandonner la tête de la Tarantaise, il se replia de Fesson derrière la Roche-Cevins, qui en était fort voisine. Ce mouvement de sa part ne changea rien au projet de M. le maréchal de Berwick; et ce général,

Digitized by Google

pour avoir des connaissances plus particulières sur les postes qu'il se proposait d'occuper, alla faire une tournée le long de la rivière d'Arc et sur l'Isère, jusqu'à Montmélian.

Le 26, il alla coucher à Freterive, et, le lendemain, il fit passer l'Isère à deux bataillons, qui campèrent entre ce lieu et le pont de bateaux. Il ordonna, en même temps, d'y faire des retranchements pour mieux assurer le poste qu'il devait y occuper.

Le 27, après avoir conféré avec M. de Thoy, qui se rendit à cet effet à Conflans, il alla à Montmélian pour reconnaître le débouché dans la plaine. Il y trouva des postes avantageux et qui couvraient entièrement le pont de pierre qui était derrière la ville. Il se rendit le même jour à Aiguebelle, pour y attendre des nouvelles des ennemis.

Celles qu'il eut le 28 lui apprirent que, non-seulement les six bataillons des ennemis venus du Piémont à Termignon, mais aussi quatre mille chevaux qui les avaient joints, avaient pris, le 26, la route de Moutier. Il envoya aussitôt l'ordre à toutes les troupes de filer sur leur gauche, à couvert de la rivière d'Arc. Il laissa seulement trois bataillons à Valoire, sous les ordres de M. le chevalier de Givry, pour assurer la communication avec le Galibier; trois bataillons à Saint-Jean-de-Maurienne, sous les ordres de M. le marquis de Broglie. M. de Saint-Pater eut ordre d'aller, le 29, camper, avec neuf bataillons, à Saint-Étienne-de-Cuines, vis-à-vis la Chambre; M. de Chamarande, le même jour, au pont d'Espierres, avec dix bataillons; M. de Muret, à Aiguebelle, avec cinq bataillons et un régiment de dragons; M. de Maulevrier, avec quatre bataillons, à la rive droite de l'Isère, pour se joindre aux deux bataillons qui y étaient campés depuis le 27, et pour accélérer le travail des retranchements. M. le maréchal, de son côté,

résolut de se porter en même temps à la Croix-des-Blanches, avec les six bataillons et le régiment de dragons qui étaient à Aiguebelle.

Telle fut la position que devaient prendre les troupes le 29, et dans laquelle le maréchal de Berwick se proposait de les laisser jusqu'à ce que l'armée ennemie se portât à Conflans; cependant comme cette armée était ou allait être considérablement renforcée en cavalerie, il jugea que M. de Thoy ne pouvait plus faire agir la sienne avec succès, et, ne pouvant espérer de voir bientôt arriver celle qui revenait d'Espagne ni celle que la cour avait fait passer en Vivarais [1], il lui manda de se retirer sur la hauteur de Montailleur, à la droite de l'Isère, et, lorsque les ennemis marcheraient à Conflans, de joindre les troupes qui étaient campées près de Freterive, en prenant la précaution de jeter à l'avance au col de Tamiez quatre bataillons, sous le commandement de M. de Béranger, et deux régiments de dragons à Faverges, sous les ordres de M. de Prades, pour le mettre en état d'éclairer les mouvements que pourraient faire les ennemis à la droite de l'Isère.

Quoique le roi eût destiné à son armée du Dauphiné quarante-quatre escadrons, il n'y en avait encore que vingt-cinq.

[1] Les premières troupes revenant d'Espagne, et consistant en trois escadrons et quatre bataillons, ne devaient entrer en Languedoc que dans les premiers jours du mois d'août; cependant M. de Grignan, sur l'ordre de M. le maréchal de Berwick, fit marcher le 20, de Fréjus à Seyne, en haute Provence, à portée de passer en Dauphiné, le régiment de dragons de Fimarcon; et, comme les troubles étaient apaisés en Vivarais, il manda à M. le duc de Roquelaure de lui renvoyer celui de Languedoc, ayant besoin de quelques gens à cheval sur la côte, depuis que la flotte anglaise paraissait, au nombre de huit ou dix vaisseaux, sur celles du comté de Nice et de la Provence. Ce n'était cependant pas que M. de Grignan craignît une descente; on savait que l'objet de cette portion de la flotte anglaise n'était que de fermer aux bâtiments français le passage pour aller dans le Levant chercher des blés. Le reste de la flotte paraissait destiné à l'expédition de la Sicile. Il arriva cependant à Marseille, le 23, deux bâtiments avec douze cents charges de blé, que M. de Grignan devait faire passer en Dauphiné.

Digitized by Google

Cependant, plus cette même armée s'allongeait sur sa gauche, plus le pays s'ouvrait; c'est ce que M. le maréchal de Berwick représenta à la cour, par sa dépêche du 28, en la prévenant que quoiqu'il espérât ne point être percé dans sa ligne de défense, il ne serait pas en son pouvoir d'empêcher les partis ennemis de pénétrer dans le pays depuis la plaine de Chambéry jusqu'au lac de Genève.

A peine M. le maréchal de Berwick avait-il achevé sa dépêche, qu'un courrier de M. de Thoy lui apprit que le matin les ennemis avaient paru à ses gardes; que M. le marquis de Lalande, qui les commandait, les avait repliées, sans précipitation et en bon ordre, sur le camp qui était derrière la Roche-Cevins; qu'après avoir reçu tous les postes avancés, les troupes de ce camp avaient marché, sans être pressées par les ennemis, jusqu'à la Batie (ou Bastia); que, par la disposition qu'il avait faite de son infanterie, sa cavalerie avait passé le défilé sans être entamée, mais que de Bastia jusqu'au passage de l'Arly, près de Conflans, elle avait souffert, et qu'il avait même perdu quelque infanterie [1], mais que, pendant la nuit suivante, il gagnerait Gresy près de Freterive, ainsi que le lui prescrivait son instruction. M. de Thoy mandait en même temps à M. le maréchal de Berwick que ce n'était point l'armée des ennemis qui l'avait attaqué, mais des détachements commandés par M. de Thaun en personne, accompagné de M. le comte de Soissons et de M. de Schulembourg, et que l'armée ne devait marcher que le soir.

Dès que M. le maréchal de Berwick fut informé de cet événement, il envoya ordre à toutes les troupes de se mettre

[1] Il y eut seize officiers d'infanterie tués ou blessés, dont plusieurs furent faits prisonniers; quarante-six sergents ou soldats tués, et quarante-quatre blessés. On n'a point trouvé d'état de la perte que fit la cavalerie.

sur-le-champ en marche pour se rendre sur l'Isère, et il se prépara à aller lui-même, le lendemain à la pointe du jour, à Freterive pour y occuper la position qu'il avait reconnue les jours précédents; mais, ayant appris en chemin que l'armée ennemie avait campé dès la veille à une lieue et demie de Conflans, et ayant, d'ailleurs, été informé que M. de Thoy n'avait pu, faute de pain, envoyer, comme il le lui avait prescrit, quatre bataillons au col de Tamiez, et qu'il avait seulement fait replier sur Faverges M. de Prades avec deux régiments de dragons pour observer et contenir les partis des ennemis qui pourraient se porter dans le Faussigny, il craignit qu'en se plaçant à Freterive, les ennemis ne prissent ses derrières; il se détermina à aller occuper près de Montmélian la position qu'il s'était proposé d'y prendre dans le cas où les ennemis chercheraient à pénétrer, par les Bauges, dans la plaine de Chambéry. A mesure que les troupes y arrivèrent il les fit camper, la droite à Montmélian, dont les murailles subsistaient en grande partie, la gauche à la montagne, la ligne occupant des plateaux qui dominaient toute la plaine, et sur lesquels il fit faire quelques redans et des batteries, quoiqu'il jugeât que les ennemis n'oseraient l'attaquer dans un poste aussi avantageux. Le quartier général fut établi au village de Francin. M. le maréchal de Berwick imagina que peut-être les ennemis préféreraient de monter dans les Bauges pour tomber dans la plaine de Chambéry; mais, comme ils ne pouvaient y arriver qu'en deux jours de marche, et que de Montmélian il n'y avait que deux lieues et un beau chemin jusqu'au plus éloigné des deux débouchés par lesquels ils pouvaient descendre de la montagne, M. le maréchal de Berwick jugea qu'en marchant par sa gauche il aurait tout le temps d'occuper en force ces deux débouchés et que, s'ils prenaient le chemin d'Aix, le détour

étant encore plus grand, il aurait, à plus forte raison, le temps, en marchant par sa gauche, de se mettre entre eux et Chambéry.

Le 30, leur armée n'ayant point encore fait de mouvement en avant, et M. de Prades étant encore à Faverges avec deux régiments de dragons, M. le maréchal de Berwick détacha M. Béranger, avec quatre cents hommes choisis, pour aller occuper le col de Tamiez, où il devait arriver le 31 au matin, pour éclairer les mouvements des ennemis, qui ne pouvaient en faire aucun sans que, de ce poste, ils ne fussent aperçus. Mais malgré ces précautions, M. le maréchal de Berwick crut ne pouvoir répondre d'empêcher la cavalerie des ennemis de faire des courses sur le haut Rhône, même de passer ce fleuve, et de se répandre dans le Bugey. Cette cavalerie était déjà au nombre de quatre mille chevaux, et elle allait être augmentée par celle qui jusqu'alors était restée en dépôt à Orbassano, d'où l'on sut qu'elle était partie pour venir, par le val d'Aost, dans la Tarantaise. M. le maréchal de Berwick, au contraire, n'avait, comme on l'a déjà fait observer, que vingt-cinq escadrons, dont cinq étant détachés dans le Faussigny, sous les ordres de M. de Prades, il n'en restait à l'armée que vingt, ce qui n'était pas à beaucoup près suffisant dans un pays plus ouvert que le reste de la Savoie, et ne permettait pas de faire des détachements capables de garantir le côté du haut Rhône. Il ne vit de ressource pour cet objet que dans les milices du Bugey, de la Bresse et de la Bourgogne : c'est ce dont il prévint M. le duc de Bourbon, qui commandait dans ces différentes provinces.

Quant à la disposition des troupes qu'il avait à opposer aux entreprises de l'armée des ennemis, comme son objet était non-seulement de couvrir Barraux, et de fermer le pays entre Montmélian et le Rhône, mais aussi de conserver la communication avec le Galibier, pour empêcher les ennemis de s'y placer

Digitized by Google

et de le séparer de Briançon, il ne rassembla sous Montmélian que dix-neuf bataillons et dix-sept escadrons. M. de Muret, avec cinq bataillons et trois escadrons de dragons, fut placé à l'embouchure de l'Arc dans l'Isère, près de la Croix d'Aiguebelle, distante de Montmélian de trois lieues; M. de Chamarande à Aiguebelle avec quinze bataillons; M. de Cadrieu à Saint-Étienne-de-Cuines, vis-à-vis la Chambre, avec quatre bataillons; M. le marquis de Broglie resta à Saint-Jean, avec trois bataillons, et M. le chevalier de Givry à Valoire, avec trois bataillons.

Tous les commandants de ces différents corps eurent ordre de tenir des partis à la rive droite de l'Arc, sur les hauteurs qui voyaient Moutier et Conflans, afin d'avertir si les ennemis venaient à faire quelque marche en arrière; et, en ce cas, M. de Chamarande devait, sans attendre de nouveaux ordres, marcher par sa droite. En même temps, M. le maréchal de Berwick prit des mesures pour se faire joindre par les troupes campées à Aiguebelle et à la Croix-d'Aiguebelle, si les ennemis se déterminaient à se porter sur lui; mais comme ils ne pouvaient le faire que par Conflans, et que de là à Montmélian la distance était de six lieues, il jugea qu'ils ne le préviendraient pas; d'ailleurs, il paraît que sa confiance dans sa position près de Montmélian était telle, qu'il croyait être en état de la soutenir avec les seules troupes qu'il y avait rassemblées.

Toutes ces dispositions s'exécutèrent le 30 et le 31; mais, ayant été averti, le 31 au soir, que les ennemis avaient passé l'Arly et qu'ils campaient à l'Hôpital, où ils faisaient construire des fours, il envoya ordre à la brigade d'infanterie qui était à la Croix-d'Aiguebelle de le joindre, ce qu'elle fit le lendemain, et elle fut remplacée par une de celles qui étaient près d'Aiguebelle.

Le même jour, 1er du mois d'août, il alla reconnaître la plaine

Digitized by Google

de Chambéry et les débouchés par lesquels les ennemis pouvaient y arriver; il y trouva un emplacement favorable, mais moins avantageux qu'il ne l'aurait désiré, à cause du peu de cavalerie qu'il avait avec lui, dans un pays beaucoup plus ouvert que le reste de la Savoie [1]. Ce fut sur cet objet qu'il fit de nouvelles représentations à la cour, et elles lui parurent plus importantes que jamais, ayant appris que le duc de Savoie faisait réduire en farine les dix mille quintaux de blé qu'il avait fait assembler, dès l'année précédente, à Morges, sur le lac de Genève, ce qui indiquait de sa part le dessein de se porter de ce côté-là. Ce fut aussi ce qui l'engagea à faire marcher M. de Prades à Annecy, avec les deux régiments de dragons qui étaient sous ses ordres, et à renvoyer à la hauteur de la Thuile un détachement de cent hommes choisis pour garder les passages de la montagne, et empêcher les ennemis d'envoyer des partis du côté de Chambéry.

Tout semblant annoncer qu'ils étaient déterminés à marcher par leur droite, et leur position à la rive droite de l'Arly les éloignant assez de la Maurienne pour ne point laisser d'inquiétude pour la communication du Galibier; d'un autre côté, M. Dillon ayant mandé qu'ils n'avaient du côté de Suse et d'Exilles que seize bataillons, M. le maréchal de Berwick lui envoya ordre de faire passer à Valoire six des vingt-deux bataillons qui étaient sous ses ordres, afin de pouvoir, si le besoin venait à l'exiger, se faire joindre par ceux qui occupaient ce poste et par ceux qui étaient à Saint-Jean-de-Maurienne.

Depuis que M. le maréchal de Berwick avait pris sa position près de Montmélian, on avait travaillé sans relâche à la retrancher; on avait mis la ville en état de défense et fortifié, à la

[1] M. le maréchal de Berwick n'indique point dans ses lettres quel était cet emplacement.

montagne de la gauche, deux plateaux qu'on lia par une ligne de communication; de sorte que ce général regardait ce poste comme inattaquable par son front, et les ennemis, obligés pour le déplacer à monter dans les Bauges et à descendre dans la plaine de Chambéry; mais informé que, le 7, il était arrivé à leur camp deux des régiments de cavalerie venus d'Orbassano, par le val d'Aost, et que les autres étaient descendus dans la Tarantaise, il craignit que, s'ils se portaient dans la plaine de Chambéry, leur supériorité en cavalerie ne lui permît pas de soutenir la position qu'il avait résolu de prendre, la gauche à la Leisse, la droite vers Montmélian. Il reconnut un autre poste très-avantageux, surtout par la difficulté qu'avaient les ennemis de faire agir leur cavalerie, la gauche à la montagne, la droite à l'Isère, Barraux derrière lui; mais il résolut de ne prendre cette position qu'à la dernière extrémité; et, pour disputer aux ennemis l'entrée des Bauges, il envoya, le 7, dans les montagnes de cette partie, quinze cents hommes sous le commandement de M. de Maulevrier.

Telles furent les mesures qu'il arrêta pour n'être point surpris ni du côté du Rhône, ni du côté du Dauphiné, et pour l'exécution du plan qu'il avait formé pour la défense de toute l'étendue de la frontière. Mais il n'était pas sans inquiétude pour ses subsistances et pour le prêt des troupes, qui était chaque jour à la veille de manquer. Les convois de blés qui venaient de Lyon étaient en marche, et de Marseille on en transportait sur Sisteron et Gap; mais ils étaient encore éloignés du Dauphiné et de la Savoie; ce fut l'objet de nouvelles instances de M. le maréchal de Berwick auprès de la cour.

Celles qu'il avait faites précédemment pour qu'on lui fît passer la cavalerie destinée pour l'armée et restée dans le royaume commencèrent enfin à avoir leur effet. Le 10, le régiment de

dragons qui avait été envoyé dans le Vivarais arriva au camp de Francin, et celui qui était resté dans le Briançonnais joignit les troupes qui étaient à la Croix-d'Aiguebelle; mais les autres régiments n'étaient pas encore en marche; la cour envoya seulement ses ordres, ainsi que M. le maréchal de Berwick l'avait demandé, pour qu'on assemblât sur le haut Rhône les milices des provinces les plus voisines.

Les ennemis, de leur côté, se renforçaient en cavalerie : quatre régiments, venus du Piémont, étaient arrivés, le 8, à Moutier. On n'en fut informé que le 12, et l'on sut en même temps que, quoiqu'ils ne fussent qu'à quatre lieues de Conflans, ils n'avaient pas encore joint l'armée le 11. On apprit aussi, par les déserteurs, que l'armée des ennemis, en Savoie, était forte de quarante-trois ou quarante-cinq bataillons, dont dix étaient placés entre Moutier et Conflans, pour la garde des gués de l'Isère et la sûreté des convois. La cavalerie consistait en dix régiments de cavalerie ou de dragons, dont six des troupes de l'empereur, formant ensemble quarante-deux escadrons. On annonçait encore l'arrivée prochaine de deux autres régiments autrichiens.

Le séjour que faisaient les ennemis dans leur camp de Conflans fit juger à M. le maréchal de Berwick que la position qu'il avait prise et les forces qu'il avait rassemblées leur imposaient, de manière que les deux siéges qu'ils paraissaient avoir eus en vue, celui de Briançon ou celui de Barraux, leur devenaient impossibles, et qu'ils ne pouvaient songer qu'à faire des courses sur le haut Rhône; c'est ce dont il assura la cour par sa dépêche du 12, en lui adressant le plan du camp retranché et des ouvrages qu'il faisait faire à Briançon, et que le manque de fonds n'avait pas encore permis d'achever; mais autant M. le maréchal de Berwick parut rassuré sur ce qui

concernait l'objet militaire, autant était-il inquiet pour la subsistance des troupes et le payement de la solde. Il n'était encore arrivé sur la frontière aucun des convois qui venaient de Lyon, de Montauban ou de Marseille. Il était entré à Toulon un bâtiment et seize barques chargés de blés du Levant; mais ces blés ne pouvaient encore être d'aucun secours pour l'armée, et la seule ressource fut dans ceux de la récolte du pays, lesquels, convertis en farine aussitôt qu'ils étaient moissonnés, ne donnaient que du pain malfaisant. Quant à la solde des troupes, non-seulement on ne pouvait acquitter les prêts qui étaient dus, mais on n'avait point de fonds pour le journalier. M. le maréchal de Berwick fit prendre quelques sommes dans les caisses des gabelles et dans celles des rentes de l'archevêché de la Tarantaise, mais c'était de trop petits objets pour fournir aux besoins. De là naissait parmi les troupes une indiscipline à laquelle il était impossible d'apporter remède. Des postes entiers désertaient en forçant leurs officiers de les suivre; d'autres les assassinaient pour avoir plus de liberté de passer aux ennemis. M. Trudaine emprunta à Lyon, en son propre nom, cinquante mille écus, service d'autant plus méritoire que la cour n'avait aucun crédit, et que M. Desmarest, contrôleur général, avait informé M. le maréchal de Berwick, qu'il n'était pas en état de faire les fonds nécessaires pour les dépenses de l'armée.

Enfin, les ennemis se mirent en mouvement : le 15, ils envoyèrent un détachement occuper Faverges; le 17, ils y firent passer de nouvelles troupes tant d'infanterie que de cavalerie : celles d'infanterie composées de gens détachés, et celles de cavalerie de corps entiers. Les partis et les déserteurs assurèrent qu'ils avaient vu d'autres régiments de cavalerie marcher vers Ugine, qui était le chemin le plus facile et le plus ouvert de

Digitized by Google

Conflans à Faverges, et que le dessein des ennemis était de se porter sur Annecy. M. le maréchal de Berwick eut aussi nouvelle que leur armée avait fait, le 18, un mouvement pour se placer dans un terrain plus étroit, entre Conflans et la montagne, et que, pour ne point être trop affaiblis dans ce camp, ils en avaient rapproché la plupart de l'infanterie qu'ils avaient laissée à Moutier, où il n'était resté que deux bataillons. Quoique M. le maréchal de Berwick n'eût encore aucun avis de M. de Prades, qui était à Annecy, que les ennemis se fussent approchés de lui plus près que Faverges, il détacha, le 19 au matin, M. de Cilly, avec les neuf escadrons de dragons du camp de Francin et cinq bataillons, pour aller camper près de Chambéry et être à portée de donner la main au haut Rhône, à couvert du lac du Bourget. Il envoya en même temps ordre à M. de Prades, en cas qu'il fût obligé d'abandonner Annecy, de se replier à Seyssel avec les dragons qui étaient à ses ordres.

Ce furent les premières dispositions que fit M. le maréchal de Berwick pour se mettre en défense du côté de la plaine de Chambéry et du Rhône, vers lequel paraissaient se diriger toutes les vues des ennemis. On a vu qu'il avait reconnu précédemment une position derrière la Leisse et près de Chambéry, pour arrêter les ennemis s'ils venaient à descendre dans la plaine et à s'avancer par Desert et le débouché de la Bastie (ou Bastia); mais la trouvant trop étendue, il alla de nouveau visiter le pays et trouva qu'il serait possible de la rétrécir en mettant sa droite au village de Barberas, sa gauche à la Leisse à des hameaux de la dépendance de la Ravoire, Chambéry derrière la gauche. C'était presque partout un pays coupé de haies; il régnait une hauteur parallèle au débouché, et au pied de cette hauteur était une prairie que l'ennemi ne pour-

rait traverser sans être soumis à toute la portée du canon, et le village de Barberas était si près de la montagne que l'ennemi ne pouvait passer l'un et l'autre que sous le feu de la mousqueterie; le front du camp n'était que de deux mille cinq cents pas, et M. le maréchal de Berwick, considérant que, si les ennemis se portaient sur cette partie, ils s'éloigneraient assez de la Maurienne pour lui laisser la liberté d'en retirer quinze bataillons, se proposait d'occuper ce camp avec trente bataillons et quinze escadrons en première ligne, quinze bataillons et treize escadrons en seconde ligne; mais, comme les ennemis pouvaient aussi suivre le chemin d'Aix pour tomber dans la plaine de Chambéry, il résolut de prendre, en ce cas, sa position, la droite sur la même hauteur où devait être sa gauche dans celle dont on vient de faire le détail, sa gauche sur les hauteurs de Chambéry, sa ligne longeant la Leisse et ayant cette ville devant son front. Cette position remplissait deux objets : l'un de barrer entièrement la plaine de Chambéry, l'autre de tenir le chemin qui conduisait aux Échelles, et d'empêcher, par là, les ennemis de faire des courses dans les plaines du Dauphiné et de Lyon à la rive gauche du Rhône; c'est ce qui confirma M. le maréchal de Berwick dans l'idée des avantages du plan qu'il avait formé pour la défense de la frontière; et il se persuada que les ennemis n'avaient songé à agir du côté du haut Rhône qu'après que sa disposition générale leur avait fait connaître l'impossibilité d'entreprendre sur d'autres parties; il jugea en même temps que tant qu'il resterait dans sa position et qu'il tiendrait un gros corps à Aiguebelle, ils hésiteraient à s'éloigner de Conflans, dans la crainte de voir l'armée du roi s'emparer de ce poste, et, par là, leur couper toute communication et même toute retraite.

En effet, le gros de leurs troupes ne fit aucun mouvement; on sut même, le 20, que le camp de Conflans avait été augmenté, la veille, d'un régiment de cavalerie et d'un de hussards; mais on apprit, le 22, que, la veille, un gros détachement avait marché à Annecy, d'où M. de Prades s'était replié sur Seyssel avec deux régiments de dragons qui étaient sous son commandement, en ayant laissé un troisième, sous les ordres de M. de la Fare, à Lucey, Arlon et Cressin, pour garder ces trois passages. Les ennemis avaient attaqué le château d'Annecy, qui n'était susceptible d'aucune défense, et la garnison, composée d'une compagnie détachée, d'une compagnie franche et de quelques invalides, s'était, après vingt-quatre heures d'attaque, rendue à discrétion.

La nouvelle de cet événement, qui donnait aux ennemis la facilité de pénétrer jusqu'au Rhône, et celle qu'ils avaient d'ailleurs de communiquer d'Annecy avec Conflans, à couvert du lac et protégés par Faverges, engagèrent M. le maréchal de Berwick à faire partir du camp d'Aiguebelle six escadrons pour aller joindre M. de Cilly dans la plaine de Chambéry, et le mettre plus en état de donner des secours à M. de Prades [1]. En même temps, il détacha M. de Polastron, colonel, avec onze compagnies de grenadiers, à Chanaz, sur le bord du Rhône; et cinq autres compagnies de grenadiers, avec cinq cents fusiliers, aux ordres de M. de Bachelet, lieutenant-colonel, allèrent au Bourget. Son objet, en garnissant ainsi le côté du Rhône, était de donner à M. de Cilly le moyen, si les ennemis venaient à passer ce fleuve, de marcher à eux avec toutes ces troupes,

[1] Il était arrivé le 21 à Chambéry un des régiments de cavalerie qui lui avaient été destinés, et qui jusqu'alors était resté dans le royaume. Il avait aussi fait venir en Savoie deux bataillons du Briançonnais, et y avait renvoyé le régiment suisse de Hessy, parce que la plus grande partie de ce régiment était composée, comme on l'a déjà dit, de compagnies de cantons alliés du duc de Savoie.

au nombre de seize compagnies de grenadiers, trente-trois escadrons de dragons, six de cavalerie et cinq cents hommes d'infanterie; mais il paraît que plus M. le maréchal de Berwick prit de connaissance sur la nature du pays, plus il se rassura sur les entreprises que pourraient faire les ennemis du côté du Rhône, soit par la difficulté de passer ce fleuve ailleurs que dans des endroits déterminés, soit par la nature du pays, très-coupé de bois, de montagnes et de défilés, gardé par les milices qui s'étaient assemblées, et protégé par un corps aussi considérable et aussi avantageusement placé que celui dont M. de Cilly pouvait disposer; considérant aussi que les détachements des ennemis qui feraient des courses sur le Rhône s'éloigneraient trop du gros de leur armée pour en être soutenus, il jugea qu'ils ne pouvaient avoir en vue aucune grande entreprise sur cette partie, et que leur objet, en assemblant en Savoie un aussi gros corps de cavalerie, et en faisant sur cette frontière des mouvements aussi marqués, n'était que de l'engager à se déplacer pour tomber ensuite ou sur Barraux ou sur Briançon, ou du moins sur Queiras. Mais, loin de prendre le change et de quitter les postes qu'il occupait, il fit travailler partout à les retrancher; il renforça de cinquante hommes la garnison de Seyssel, et envoya deux cents hommes d'infanterie à M. de la Fare, qui était chargé de garder les passages d'Arlon avec son régiment de dragons et des milices. Il fit passer en même temps à M. de Prades, chargé de défendre la rive droite du Rhône, deux cent cinquante hommes d'infanterie.

Chaque dépêche de M. le maréchal de Berwick eut de quoi faire espérer au roi l'entier succès de son plan de défensive; il fit même envisager à sa majesté les difficultés infinies qu'auraient les ennemis de rester pendant l'hiver en Savoie, non-

Digitized by Google

seulement parce qu'il n'y avait aucune place qui pût couvrir leurs quartiers et les mettre en sûreté, mais aussi parce qu'ils devaient craindre que, dès que la chute des neiges fermerait les passages des montagnes, il ne rassemblât toute son infanterie pour aller les attaquer. D'ailleurs, il était persuadé que les troupes allemandes ne consentiraient pas à renoncer aux quartiers de l'Italie pour rester dans un pays ruiné. Ce qui fit aussi présumer à M. le maréchal de Berwick que le projet des ennemis n'était pas d'hiverner en Savoie fut le peu de soin qu'ils prirent, depuis qu'ils étaient maîtres de Conflans, de fortifier ce poste, qui cependant était la clef du pays, et sans lequel ils ne pouvaient songer à y faire d'établissement.

On crut qu'ils allaient faire un mouvement considérable, lorsque, le 24, M. de Maulevrier, qui était dans les Bauges avec quinze cents chevaux, vit avancer au Chatelart un détachement de mille hommes suivis de quelque cavalerie. Quoiqu'il n'eût point avec lui d'infanterie, il se disposa à les attaquer le lendemain; mais ils se retirèrent à la pointe du jour. Ils reparurent quelque temps après en beaucoup plus grand nombre. M. de Maulevrier se mit alors sur la défensive; et ayant été renforcé de quatre compagnies de grenadiers que lui envoya M. le maréchal de Berwick, d'ailleurs assuré de sa retraite par les bois d'Aillon et par la Thuile, il résolut de ne la faire qu'à la dernière extrémité. Les ennemis ne l'attaquèrent point, et le lendemain ils regagnèrent leur camp. Pendant ce temps trois ou quatre cents grenadiers et deux cents chevaux des ennemis s'avancèrent dans la plaine de Saint-Pierre-d'Albigny, entre ce lieu et Miolans. M. le maréchal de Berwick, en ayant été informé, fit marcher dix compagnies de grenadiers et les piquets de la cavalerie pour aller les attaquer; mais ces troupes n'arrivèrent qu'après leur retraite, qu'ils firent à l'en-

Digitized by Google

trée de la nuit. Comme ils furent obligés, en se retirant, de passer sous le feu de cent grenadiers qui étaient près du château de Miolans et des postes que M. de Muret avait placés à la gauche de l'Isère, ils perdirent du monde.

On ignora d'abord quel était l'objet de ces mouvements des ennemis; mais, le 26, M. le maréchal de Berwick apprit qu'une partie de leur armée s'était avancée, le 25, à Faverges, où elle campait, que le reste était encore à Conflans, et qu'ils avaient un très-gros poste au col de Tamiez, par lequel ils avaient établi leur communication. Un de leurs détachements reparut de nouveau, le 26 au matin, près de Freterive pour fourrager; les grenadiers de M. de Muret, postés à la rive gauche de l'Isère, les forcèrent de nouveau, par leur feu, à se retirer.

Jusqu'alors tout était resté tranquille sur la partie de la frontière du côté du Dauphiné et de la Provence, et, la flotte anglaise s'étant éloignée pour s'approcher de Barcelone, M. d'Artaignan, en conséquence des ordres de M. le maréchal de Berwick, avait envoyé à Seyne un bataillon du régiment de Castellas, qui était en Provence. Personne des ennemis n'avait paru dans la vallée de la Stura; les troupes campées près d'Exilles, sous les ordres du général Rehbinder, au nombre de dix-huit bataillons et quelque cavalerie, n'avaient fait aucun mouvement, et M. Dillon n'avait eu qu'à s'occuper à mettre dans sa perfection le camp retranché de Briançon; mais tout à coup, le 27, M. de Rehbinder, avec quatorze bataillons, un régiment de cavalerie, un de dragons et cinq cents Vaudois, s'avança sur Oulx et campa au-dessus de Cezane. Le lendemain, deux heures avant le jour, il sortit de son camp à la tête de trois mille hommes d'infanterie choisis, deux cents dragons et les Vaudois, pour gagner, par les crêtes des montagnes, les hauteurs vis-à-vis du camp retranché de Briançon pour contenir les troupes qui

y étaient campées, et pendant ce temps il marcha, avec le reste de son infanterie et deux cents dragons, se dirigeant sur la Vachette, où était une garde de cinquante hommes dans une maison crénelée et palissadée. M. Dillon, ayant été informé de grand matin de ces mouvements, fit marcher à la Vachette sept compagnies de grenadiers et sept piquets commandés par M. le marquis de Montmorency, colonel du régiment de Bresse, et suivis des deux bataillons du régiment de Beauvoisis, sous les ordres de M. de Montet, brigadier, dans la vue d'observer les ennemis; et, de son côté, après avoir donné ordre aux troupes du camp retranché de prendre les armes, il s'avança, avec deux compagnies de grenadiers et cinquante fusiliers de montagne, vers le Mont-Genèvre, pour reconnaître de plus près la marche du général de Rehbinder. Il descendait alors la montagne, ce qui engagea M. Dillon à se retirer sur la Vachette, et à y faire ses dispositions. Il renforça de deux piquets les cinquante hommes qui occupaient la maison retranchée, mit à la tête du village deux compagnies de grenadiers pour garder la barrière et le pont; les autres grenadiers et piquets furent placés à la droite et à la gauche du pont, les deux bataillons derrière le village, dans un endroit où les ennemis ne pouvaient les apercevoir.

M. Dillon sachant qu'ils n'avaient point de canon, et que, par cette raison, ils ne pouvaient avoir de dessein sur le camp retranché, les attendit dans la position qu'il venait de prendre. Son poste était d'autant plus avantageux que la Durance traversait le village et que la cavalerie ne pouvait que très-difficilement passer cette rivière à gué. Les ennemis s'avancèrent en effet sur la maison crénelée, se mirent en bataille à la portée du fusil et attaquèrent un moment après. Les troupes qui défendaient la maison soutinrent trois attaques, après les-

quelles M. Dillon sortit par les deux côtés de la maison avec toutes ses troupes, excepté celles qui restèrent à la garde du pont et de la barrière; les ennemis étonnés reculèrent et se mirent en bataille à deux cents toises en arrière. M. Dillon marcha à eux et les poussa jusque dans le défilé du Mont-Genèvre, qu'ils remontèrent diligemment, mais en ordre, à la faveur des détachements qu'ils placèrent sur les hauteurs. Suivant les détails que M. Dillon envoya de cette affaire, elle coûta aux ennemis plus de six cents hommes et vingt-cinq officiers tués ou blessés. On trouva sur le lieu du combat trois cents morts et quatre-vingts blessés, dont huit officiers; on fit, outre cela, cent prisonniers. M. Dillon rendit le compte le plus avantageux de la manière dont se conduisirent MM. de Montmorency, de Montet et le frère de cet officier, capitaine de grenadiers du régiment de Beauvoisis, le sieur Mularet, major de ce régiment, et M. Pajot, colonel d'infanterie. Dès que M. le maréchal de Berwick fut informé de cet événement, il envoya ordre à M. d'Artaignan de faire passer à Briançon le bataillon de Castellas qu'il venait de faire marcher sur Seyne, et les deux autres bataillons de ce régiment qui étaient sur le Var.

Le mauvais résultat de l'entreprise de M. de Rehbinder et l'avancement de la saison firent espérer que désormais les ennemis ne pouvaient plus former de projet de grande importance; et la cour jugea, comme M. le maréchal de Berwick, qu'il leur serait difficile de rester au delà de septembre en Savoie, et que le seul avantage qu'ils retireraient de leur séjour dans cette province serait d'en avoir consommé les fourrages; mais M. le maréchal de Berwick se vit alors lui-même à la veille de perdre le fruit de ses bonnes dispositions lorsqu'il apprit que le général Mercy, à la tête d'un corps considérable de troupes de

l'empereur, était entré en Alsace, et que la Franche-Comté, étant dépourvue de troupes, allait être exposée à leurs courses. Quoique M. le maréchal de Berwick parût croire que M. de Mercy n'avait d'autre dessein que de mettre l'Alsace à contribution et de se retirer après avoir enlevé des otages, il manda à la cour que si ce général avait d'autres vues et peut-être quelques intelligences en Franche-Comté, il ne balancerait pas à y faire passer une partie de sa cavalerie, même quelques bataillons, mais qu'alors il serait réduit à ne songer uniquement qu'à la conservation de Barraux, de Grenoble et de Briançon, ce qui rendrait les ennemis maîtres de toute la Savoie, et leur laisserait la liberté de faire des courses sur la rive gauche du Rhône jusqu'à Lyon et Valence, et même de prendre des quartiers sous la protection de Chambéry et Montmélian, à moins que des renforts considérables ne le missent en état, à la fin de la campagne, de les chasser de la Savoie.

Pendant que M. le maréchal de Berwick s'occupait ainsi des moyens de porter, aux dépens de ses propres intérêts, des secours dans une partie qui n'avait que des rapports éloignés avec celle dont il était chargé, la cour, alarmée de l'irruption du général Mercy, ne vit de ressources, pour en arrêter les progrès, que dans l'armée du Dauphiné; et le roi, par sa lettre du 24, lui manda de faire partir sans délai, pour la Franche-Comté, deux régiments de dragons formant six escadrons.

Ce fut le 29 que cet ordre parvint à M. le maréchal de Berwick. Il fut exécuté sur-le-champ; mais, pour cacher aux ennemis l'inquiétude qu'on avait pour la Franche-Comté, et ne rien changer à la disposition des troupes qui, jusqu'alors, leur avaient imposé, il jugea ne devoir faire marcher aucune de celles qui étaient à l'armée; il préféra envoyer ordre à

un régiment de dragons et à deux régiments de cavalerie qui étaient en marche de l'intérieur du royaume pour le joindre, et qui étaient déjà avancés à portée de Vienne et de Valence, de prendre la route de Besançon, où ils pouvaient arriver en huit jours. Ces trois régiments formaient sept escadrons, c'est-à-dire un de plus que la cour ne désirait; et M. le maréchal de Berwick résolut d'y en envoyer un plus grand nombre, suivant les nouvelles qu'il recevrait de la Franche-Comté, ou de rappeler ceux-là, s'il apprenait que les ennemis fussent sortis de l'Alsace. Il destina M. de Saint-Pater pour aller commander ces régiments, si la Franche-Comté venait à être réellement menacée; il devait y envoyer aussi un maréchal de camp.

C'est ainsi que M. le maréchal de Berwick sut allier la nécessité où il se trouvait de secourir cette province et le besoin qu'il avait de toutes ses troupes pour ne point déranger son plan de défensive; mais en même temps, comme il pouvait arriver qu'il fût forcé de s'affaiblir pour envoyer de nouvelles troupes en Franche-Comté, il chercha à donner aux ennemis de la jalousie pour Exilles et à les engager à rapprocher leur armée du Piémont. En conséquence, M. Dillon s'avança, avec quinze cents hommes d'infanterie, du côté de Saint-Sicaire. M. de Rehbinder en prit en effet de l'inquiétude et se fit joindre par deux bataillons qui étaient à Fenestrelle, en jeta dix dans les retranchements de Saint-Colomban et en dispersa cinq dans la vallée de Pragelas et dans celle de Saint-Martin. Du côté de la Savoie, il n'y eut aucun mouvement considérable; on sut seulement que les ennemis avaient fait descendre, le 25, à Moutier, les deux bataillons qui jusqu'alors étaient restés sur le Mont-Cenis; qu'ils avaient retiré quelques-uns de leurs postes avancés dans les Bauges, et qu'ils faisaient un pont sur l'Isère, près de Conflans. Les rapports des déserteurs et des

Digitized by Google

prisonniers sur le nombre de leurs troupes en Savoie furent entièrement conformes aux avis qu'on avait eus précédemment, et tous s'accordèrent à assurer qu'elles étaient composées de quarante-cinq bataillons et cinquante-quatre escadrons.

A peine M. le maréchal de Berwick avait-il dépêché son courrier pour porter aux deux régiments de cavalerie et à celui de dragons l'ordre de marcher en Franche-Comté, qu'il apprit que le corps avec lequel le général Mercy était entré en Alsace avait été entièrement défait, près de Rumersheim, par M. le comte du Bourg, commandant dans cette province, et qu'il avait repassé le Rhin dans la plus grande confusion. Cet heureux événement, assurant la tranquillité de l'Alsace et de la Franche-Comté, il dépêcha à ses trois généraux un nouveau courrier pour leur faire reprendre le chemin de la Savoie. Ils n'étaient qu'à cinq marches de Montmélian lorsque le courrier les joignit; mais M. le maréchal de Berwick les dirigea vers le haut du Rhône, qui était le côté le plus exposé. Il eut, en effet, plus sujet que jamais de croire que c'était sur cette partie que M. de Thaun portait toutes ses vues, et que ce projet était relatif aux entreprises du général Mercy sur l'Alsace et la Franche-Comté, lorsque, par des papiers qui se trouvèrent dans les équipages de ce général, pris après le combat de Rumersheim, on vit que c'était en Franche-Comté que devait se faire la jonction des impériaux venant du Rhin, et des Piémontais qui partiraient du haut Rhône : on lisait dans ces mêmes papiers la route que chacun de son côté devait tenir, et les moyens qu'ils devaient prendre pour se rendre maîtres de la citadelle de Besançon.

Quoiqu'il parût que la défaite du général Mercy dût déconcerter le projet qu'avait pu former le comte de Thaun du côté du Rhône, M. le maréchal de Berwick ne donna pas

Digitized by Google

moins d'attention à cette partie, surtout lorsque, le 5 septembre, il apprit que ce général s'était avancé, le 2, à Annecy avec toute sa cavalerie, excepté deux régiments laissés à son camp de Conflans. Il avait, outre cela, avec lui, trois mille hommes d'infanterie, et ses partis se laissaient voir chaque jour sur la rive gauche du Rhône, depuis Seyssel jusqu'au pont de Lucey; mais MM. de Prades et de la Fare continuaient à retrancher sur la rive droite les passages les plus favorables pour y jeter des ponts, principalement à Lucey et à Gresin. Ils avaient sous leurs ordres dix escadrons, quatre cents hommes d'infanterie détachés de l'armée et les milices du pays; outre cela, un des régiments de cavalerie qui revenaient de Franche-Comté arriva le 6 à Seyssel, et M. de Polastron était à Lucey, avec onze compagnies de grenadiers, pour garder le canal qui joignait le lac du Bourget au Rhône, tandis que cinq autres compagnies de grenadiers, qui occupaient le château du Bourget, gardaient, par ce poste, la tête du lac de ce nom et assuraient la communication avec le Rhône. D'un autre côté, M. de Cilly occupait près de Chambéry une position si avantageuse que les ennemis ne pouvaient que difficilement aller à lui, ce qui leur fermait entièrement le passage entre cette ville et Montmélian. Quant à la partie de l'Arc et de l'Isère, comme il y avait à la rivière d'Arc, au-dessous d'Aiguebelle, quelques gués, M. le maréchal de Berwick y fit faire des retranchements, et y envoya deux bataillons du camp d'Aiguebelle pour les garder. Il fit aussi passer à la Croix-d'Aiguebelle un nouveau régiment de cavalerie aux ordres de M. de Muret, qui eut alors deux bataillons qui campaient à Aiguebelle sous le commandement de M. de Chamarande. Cette partie parut à M. le maréchal de Berwick, par cette disposition, d'autant plus en sûreté, que non-seulement le pont que les ennemis avaient jeté sur l'Isère,

Digitized by Google

au-dessus de l'embouchure de l'Arly, avait été emporté par les eaux, mais aussi que, pour arriver sur la rive droite de l'Arc, ils avaient à passer des défilés très-difficiles, et que le terrain sur la rive gauche, que M. Muret avait à défendre, était presque partout avantageux, tant à cause des bords élevés que des broussailles épaisses qui régnaient le long de la rivière. M. le maréchal de Berwick ne se contenta pas de prendre ces précautions pour interdire entièrement aux ennemis le passage de l'Arc, ou du moins pour donner à MM. de Chamarande et de Muret les moyens de tenir assez de temps pour lui donner celui d'arriver à leur secours; il fit, outre cela, occuper, le 5, au delà de la rive gauche de l'Isère, le château de Sainte-Hélène, d'où l'on découvrait entièrement le camp des ennemis, lequel n'en n'était éloigné que d'une lieue. Ils en faisaient, depuis quelques jours, retrancher la droite, et l'on apprit que l'artillerie qu'ils attendaient depuis longtemps y était enfin arrivée le 4, mais qu'elle ne consistait qu'en dix pièces du calibre de quatre et de huit.

M. de Thaun, en se portant à Annecy avec sa cavalerie, continua d'occuper Faverges et Tamiez pour assurer sa communication avec son camp; elle était d'autant plus importante à conserver que c'était du lac de Genève qu'il tirait sa subsistance au moyen du dépôt de farines qui était à Morges, et on présuma que ce motif, ainsi que la disette des fourrages dans les environs de Conflans, l'avait engagé, plutôt que des vues d'entreprises sur le Rhône, à mener sa cavalerie dans un pays plus abondant. On sut aussi que, sous la protection de la position qu'il occupait, le duc de Savoie faisait lever, dans le Chablais et le Faussigny, des milices dont les plus beaux hommes étaient sur-le-champ incorporés dans ses troupes.

Il ne se passa rien d'intéressant du côté du Dauphiné. Le

général Rehbinder, après l'affaire de la Vachette, s'était retiré à Oulx; mais, le 7, il rentra dans les retranchements de Saint-Colomban, près d'Exilles. M. Dillon le fit harceler par ses partis, qui ramenèrent trente prisonniers. M. de Rehbinder n'avait plus alors avec lui que dix bataillons, en ayant envoyé quatre dans la Tarantaise, par le chemin de Lans-le-Bourg et le Mont-Iseran, ce qui engagea M. le maréchal de Berwick à faire avancer à Valoire et à Saint-Étienne-de-Cuines quatre de ceux qui étaient sous Briançon.

Quant à la Provence et au comté de Nice, quoiqu'il n'y fût resté que six bataillons, la tranquillite y était entière, les ennemis n'ayant dans cette partie aucune troupe que la garnison de Saorgio; et quelques vaisseaux anglais, qui avaient reparu, ne pouvant faire craindre aucune descente, leur séjour dans ces mers n'ayant pour objet que d'empêcher l'arrivée des blés que la France continuait à tirer du Levant et d'Italie [1].

Les fourrages devenant rares dans la plaine de Chambéry, où étaient vingt escadrons sous les ordres de M. de Cilly, il alla, le 11, fourrager du côté d'Aix. Ses partis poussèrent jusqu'à Rumilly et Alby sans trouver d'ennemis, ce qui fit juger que M. de Thaun avait retiré ses troupes de ces cantons, et qu'il perdait le Rhône de vue. On se confirma dans cette idée lorsqu'on apprit, le 13, qu'il était retourné à Faverges avec sa cavalerie, n'ayant laissé à Annecy que les troupes qui

[1] On a souvent fait mention, dans ce mémoire, des inquiétudes de M. le maréchal de Berwick sur la subsistance des troupes, et l'on a vu qu'elles n'étaient que trop fondées. Comme il n'a plus été question de cet article dans ses dépêches depuis le commencement du mois d'août, il est à croire que les différents convois qu'on avait mis en mouvement, tant du côté de la Bourgogne que de l'Auvergne, de la généralité de Montauban et de Marseille, arrivèrent assez tôt pour fournir aux besoins de l'armée: mais on ne voit rien dans ses correspondances qui fasse connaître ce que ces blés étaient devenus.

gardaient la ville et le château. Suivant les bruits répandus dans son armée, sa cavalerie devait dans peu repasser les monts, et M. de Broglie, qui était à Saint-Jean-de-Maurienne, manda à M. le maréchal de Berwick, le 12, qu'elle devait se mettre en marche le 15; que les pionniers travaillaient à ouvrir les chemins du côté d'Ayme et de Saint-Maurice, que l'on conduisait vers ce dernier endroit un grand nombre de malades, que les troupes envoyées par le général Rehbinder en Tarantaise étaient campées, le 12, à Ayme, et qu'elles avaient ordre de ne pas aller plus loin; que, cependant, des détachements de cavalerie avaient été envoyés aux Encombres pour faire rassembler des fourrages à Moutier.

Les nouvelles de la prochaine retraite des ennemis n'étaient pas sans fondement. Le 15, six escadrons partirent de Conflans et prirent le chemin de Moutier. M. le maréchal de Berwick en fut informé le 16, et apprit en même temps que les munitionnaires du duc de Savoie étaient arrivés à Suse le 10, et qu'ils avaient ordre d'y tenir prêtes des subsistances pour l'armée, qui devait y arriver le 4 du mois suivant; jusque-là elle devait vivre des farines qu'elle continuait de tirer de Morges.

Successivement on eut avis que quelques autres escadrons du camp de Faverges avaient aussi repassé l'Isère à Conflans, le 18, et s'étaient dirigés, de même que les premiers, sur Moutier. Leur artillerie se mit en marche le 20, et comme les neiges commençaient à tomber dans les montagnes, on ne douta plus que bientôt elle ne fût suivie de toute l'armée. C'est ce qui engagea M. le maréchal de Berwick à adresser à la cour un projet pour l'emplacement des quartiers d'hiver, afin de pouvoir recevoir les ordres du roi assez tôt pour ne point perdre de temps, dès que les ennemis auraient repassé les montagnes, à envoyer les troupes dans ceux qui leur se-

raient destinés [1]. Il fit en même temps à la cour de fortes instances pour que l'on prît les mesures les plus promptes pour former des magasins pour la subsistance, non-seulement pendant l'hiver, mais aussi pendant la campagne suivante, et l'on voit, par ses dépêches, qu'après avoir épuisé le pays et fait usage de tous les moyens, même de la plus grande violence envers les habitants, les premiers jours de novembre étaient l'époque à laquelle la subsistance devait manquer entièrement.

On ne fut point trompé dans l'attente où l'on était de la retraite totale des ennemis; et cet événement fut d'autant plus heureux que la victoire qu'ils venaient de remporter à Malplaquet mettait les affaires de Flandre dans une situation à exiger des renforts; on ne pouvait les tirer que de l'armée du Rhin, et ils ne pouvaient être remplacés sur le Rhin que par des troupes de l'armée du Dauphiné. M. le maréchal de Berwick prévint à ce sujet la cour aussitôt qu'il fut informé des désastres de l'armée de Flandre; il offrit même d'aller de sa personne servir sous les ordres de M. le maréchal de Boufflers, qui avait remplacé M. le maréchal de Villars, blessé à la bataille de Malplaquet; mais le roi, en lui témoignant sa satisfaction sur son zèle, lui fit connaître que sa présence était plus nécessaire sur la frontière du Dauphiné, pour continuer à veiller à sa sûreté, jusqu'à ce que les ennemis eussent entièrement repassé les montagnes, et suivre jusqu'à la fin le plan de défensive qu'il avait exécuté jusqu'alors avec succès.

Chaque jour fut marqué par quelque mouvement qui annonçait que la retraite des ennemis n'était pas éloignée. Le 22,

[1] On n'a point trouvé ce projet, mais on voit, par la correspondance, que M. le maréchal de Berwick, regardant Briançon comme exposé dans tous les temps aux entreprises du duc de Savoie, demanda que, lorsque les ennemis auraient repassé les montagnes, on laissât en Dauphiné un plus grand nombre de bataillons que l'année précédente, et que la majeure partie de la cavalerie fût envoyée en Franche-Comté.

Digitized by Google

le détachement qui était resté à Annecy se replia sur Faverges, et, le 23, avec les troupes campées près de ce lieu et celles qui étaient au col de Tamiez, il rejoignit l'armée à Conflans. La lettre que M. le maréchal de Berwick écrivit au roi, le 26, fait connaître quelle fut la suite des mouvements des ennemis et quels furent ceux qu'il fit faire, en conséquence, à l'armée du roi.

Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi.

Du camp de Saint-Jean-de-Maurienne, 26 sept. 1709[1].

L'armée des ennemis décampa avant-hier d'auprès de Conflans et alla, ce jour-là, jusqu'auprès d'Aigue-Blanche, d'où, le lendemain, partie de leur cavalerie a pris la route du petit Saint-Bernard. M. de Corbeau, général major dans les troupes de M. le duc de Savoie, a pris les devants avec un gros détachement pour s'assurer du poste de Termignon, dans la haute Maurienne, afin que l'armée puisse, en sûreté, déboucher de la Vanoise et gagner Lans-le-Bourg. J'ai aussi avis que M. le général Rehbinder a envoyé un gros détachement de ses troupes pour occuper le Mont-Cenis et donner la main à M. de Corbeau.

Les ennemis se sont retirés d'auprès de Conflans avec de grandes précautions. Ils avaient quatre ponts sur l'Arly pour la passer avec plus de diligence. Leur cavalerie les attendait en bataille de l'autre côté, et toute leur armée s'y tint jusqu'à ce qu'ils eussent rompu les ponts et que leurs bagages fussent déjà à Moutier; comme ils craignaient qu'en quittant nous n'envoyassions des troupes par Beaufort pour tomber, par les hauteurs, sur Saint-Maurice et inquiéter la marche de leur cavalerie, ils envoyèrent au susdit Beaufort un détachement de quatre ou cinq mille hommes pour observer et contenir les partis que nous pourrions envoyer par là, et se retirer quand la queue de leur cavalerie aurait enfourné le petit Saint-Bernard.

Sur les avis certains que j'avais eus de la prochaine marche des ennemis, j'avais commencé, dès le 24, à longer en Maurienne, quel-

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2172, n° 89.

Digitized by Google

ques brigades. Le 25, je marchai moi-même et vins camper à Aiguebelle, et aujourd'hui, 26, je suis venu camper ici avec vingt-deux bataillons et un régiment de dragons. J'ai laissé M. de Cadrieu à Saint-Étienne-de-Cuines, à une lieue et demie d'ici, avec onze bataillons et un régiment de dragons, à cause de la commodité des fourrages. J'ai poussé à Briançon le chevalier de Givry avec les six bataillons qu'il avait à Valoire, et je l'ai fait remplacer par le marquis de Broglie, qui était ici avec sept bataillons. Je demeurerai dans cette situation jusqu'à ce que je voie les ennemis enfournés sur le Mont-Cenis, et alors je me rendrai près de Briançon, avec la plupart des troupes, pour empêcher que les ennemis ne puissent faire aucune entreprise sur Queiras. Je laisserai ici M. le comte de Medavi avec une douzaine de bataillons.

J'ai laissé M. de Cilly de l'autre côté de l'Isère, avec douze bataillons et toute la cavalerie et dragons, afin de rentrer en Tarantaise à mesure que les ennemis en sortiront et lorsqu'il aura arrangé ses vivres; mais comme nous n'avons plus besoin d'un gros corps de cavalerie, et que même il détruirait le pays déjà épuisé en fourrages par la consommation que les deux armées en ont fait pendant deux mois, je vais faire filer en Franche-Comté vingt-cinq escadrons; j'enverrai aussi en Auvergne le régiment de Simiane, M. de Turgot m'ayant mandé qu'il y avait eu quelque petite émeute qu'il ne pouvait calmer sans troupes.

Je compte présentement notre campagne finie, et nous avons, Dieu merci! rendu inutiles tous les grands projets des ennemis. J'ose même assurer votre majesté que, tant que la guerre durera, il ne leur sera pas possible de rien entreprendre sur cette frontière par l'heureuse situation que nous avons trouvée. La Savoie a été la seule victime de cette campagne; elle a été mangée par les deux armées. Les Allemands y ont commis des désordres affreux, et je puis assurer votre majesté que votre armée y a vécu avec assez de discipline.

P. S. Je viens d'apprendre que le détachement ennemi qui était à Beaufort s'est retiré.

Dès le lendemain, 27, M. le maréchal de Berwick fut informé que ce détachement des ennemis avait passé par la vallée de Tignes et le Mont-Iseran pour se rendre en diligence à Exilles, où il devait arriver le même jour 27. Les mêmes rapports lui apprirent que le chemin de la Vanoise s'étant trouvé fermé par les neiges, toute l'armée ennemie avait été obligée de prendre celui du petit Saint-Bernard et du val d'Aost, et que c'était le motif qui avait engagé M. de Thaun à faire marcher à Exilles le détachement de Beaufort, dans la crainte des entreprises que l'armée du roi pourrait faire sur cette place ou du moins sur le corps du général Rehbinder, qui campait sous ses murs, tandis que l'armée en serait éloignée par le grand détour que sa marche par le val d'Aost l'obligeait de faire.

En effet, les troupes du roi ayant continué de marcher par leur droite, l'armée pouvait être rassemblée le 1er octobre dans les environs de Briançon, et celle des ennemis avait au moins sept marches pour se rendre à Suse. Le 29, M. le maréchal de Berwick arriva avec le gros des troupes à Valoire, résolu, si les subsistances le permettaient, aussitôt après qu'elles seraient rassemblées à Briançon, de s'avancer jusqu'à Oulx tant pour imposer aux ennemis que pour profiter des fourrages des vallées d'Oulx, de Bardonnèche et de Cezane. M. de Medavi resta à Saint-Jean-de-Maurienne avec douze bataillons, et M. de Cilly, avec le même nombre de bataillons et toute la cavalerie, à la droite de l'Isère; mais comme les fourrages y étaient fort rares, les vingt-quatre escadrons destinés pour la Franche-Comté se mirent en marche le 30.

M. le maréchal de Berwick se rendit ce jour-là à Briançon; il s'était fait précéder par l'intendant de l'armée et le munitionnaire; et son premier soin fut de se faire rendre compte de

l'état des vivres, persuadé que, s'il pouvait parvenir à se placer sur Exilles, il aurait le temps de le reprendre avant que les ennemis pussent le secourir; mais, bien loin de pouvoir assurer la subsistance au delà de la montagne, il reconnut qu'il était impossible de nourrir l'armée près de Briançon. Privé, par là, des moyens de profiter de la fausse marche du général Thaun et de finir la campagne par une opération glorieuse, il se vit contraint de séparer les troupes en différents camps, depuis la Savoie jusqu'au comté de Nice.

Le 3 octobre, il alla établir son quartier au pont de Cervières près de Briançon. Les troupes se rendirent alors à leurs différentes destinations : vingt-quatre bataillons restèrent en Savoie, vingt-sept dans le Briançonnais, dix occupèrent la vallée de Queiras, cinq campèrent sous Guillestre, neuf s'acheminèrent vers la vallée de Barcelonnette; les six qui étaient en Provence et dans le comté de Nice ne firent aucun mouvement, et les trois qui, pendant la campagne, avaient été envoyés dans le Vivarais, furent destinés à y passer l'hiver; toutes ces troupes formaient les quatre-vingt-quatre bataillons que le roi avait mis sous les ordres de M. le maréchal de Berwick pour la défense de la frontière des Alpes.

La nécessité de renoncer à toute opération causa à ce général de nouveaux regrets lorsqu'il apprit que toutes les troupes allemandes en débouchant du val d'Aost avaient pris le chemin de la Lombardie; que celles du duc de Savoie seulement retournaient sur la frontière du Piémont, et qu'après avoir passé le petit Saint-Bernard, elles avaient pris le chemin de la montagne par Bonneval, pour arriver avec plus de célérité à Suse et à Exilles. Cependant, on était au 10 du mois et on n'avait encore aucun avis qu'il fût arrivé près de ces deux places d'autres troupes que celles du détachement parti de

Beaufort; ce qui fit juger que le reste des troupes piémontaises et les Allemands s'étaient rendus directement dans leurs quartiers d'hiver.

Cette disposition de la part des ennemis ne laissait plus rien à craindre pour la frontière, et la saison devenant plus fâcheuse pour les troupes, M. le maréchal de Berwick résolut de les mettre à couvert et de les cantonner de manière qu'en quatre heures elles pussent se rassembler chacune dans leurs différents arrondissements. Le 11 se fit le mouvement général: MM. Dillon, de Muret et Caraccioli restèrent à Briançon, et trente bataillons cantonnèrent à portée de cette place. M. de Cadrieu continua de commander dans la vallée de Queiras, où il eut à ses ordres dix bataillons : il n'en resta qu'un à Guillestre; il y en eut dix dans la vallée de Barcelonnette sous le commandement de M. Le Guerchois, qui venait de chasser les Barbets de la vallée de Maira, et de faire payer la contribution à laquelle les habitants se refusaient depuis longtemps. M. de Medavi fit de même cantonner, tant à Saint-Michel que dans les environs de Saint-Jean-de-Maurienne et de Montmélian, les troupes qui étaient en Savoie. Barraux resta occupé par un bataillon. Le quartier général sortit de Briançon le même jour pour aller à Grenoble; le motif qui engagea M. le maréchal à le déplacer fut d'éviter la consommation des fourrages et l'embarras qu'il occasionnait dans la ville pour le logement nécessaire aux troupes. Le projet de M. le maréchal était de se rendre aussi à Grenoble pour aller ensuite visiter le Rhône, en attendant que le roi lui permît de retourner auprès de sa personne; mais une lettre de M. Voysin, qui lui parvint le 10, lui ayant annoncé que l'intention du roi était qu'il se rendît avec la plus grande diligence à l'armée de Flandre, pour y servir sous les ordres de M. le maréchal de Boufflers, il partit

Digitized by Google

le 11 pour aller directement à Versailles et, de là, à sa nouvelle destination, laissant à M. le comte de Medavi, suivant l'ordre du roi, le commandement des troupes sur toute la frontière, depuis le comté de Nice jusqu'à la Savoie [1].

M. de Medavi ne se rendit à Briançon que le 18, après avoir fait en Savoie les dispositions relatives aux cantonnements et aux quartiers d'hiver des troupes dans cette province. Tout était à Briançon dans le meilleur état, excepté les approvisionnements de vivres : c'est sur quoi il fit à la cour de fortes représentations; mais, en même temps, il rendit justice au soin que M. Dillon avait pris, pendant la campagne, pour mettre le camp retranché et les ouvrages, dans les environs de Briançon, en état de défense; il pensa comme M. le maréchal de Berwick sur l'utilité de ces ouvrages, qui, non-seulement fermaient aux ennemis cette porte principale du Dauphiné, mais qui donnaient le moyen de porter dans d'autres parties de la frontière des forces capables de résister à leurs entreprises, pourvu qu'on s'assurât, ainsi que l'avait fait M. le maréchal de Berwick, des communications pour se porter promptement d'une province à l'autre. Il fit observer seulement, sur ce qui regardait la Tarantaise, que, bien que M. le maréchal de Berwick fût d'avis qu'on ne pouvait la soutenir, la connaissance particulière qu'il avait du pays faisait qu'il pensait différemment, et qu'il n'était question, pour y parvenir, que de faire de bons retranchements à Saint-Maurice, qui était la tête de la vallée, et où il n'y avait à retrancher qu'un terrain de trois cents toises entre l'Isère et la montagne de Bonneval, qui était inaccessible; de sorte qu'en faisant sur l'Isère quelques redoutes dans

[1] M. de Medavi ne devait commander toutes les troupes que jusqu'au moment où l'armée serait entièrement séparée : son commandement alors devait se réduire au Dauphiné et à la Savoie.

Digitized by Google

les endroits où l'on pouvait jeter des ponts, la seule partie de la Savoie qu'on abandonnerait aux ennemis serait le pays entre l'Isère et l'Arc, rivières qu'il serait facile de défendre en les longeant et en se portant en force, à des signaux convenus, aux endroits qui pourraient être attaqués. M. de Medavi parut même avoir une telle confiance dans cette disposition, qu'il la crut capable de le mettre en état de défendre toute la frontière avec vingt bataillons de moins qu'on n'en avait employé la campagne précédente, et sans autre cavalerie que six régiments de dragons.

Le 21, il se rendit à Grenoble, où était établi le quartier général, et, le même jour, partit d'Aiguebelle un bataillon que la cour avait ordonné de faire passer en Auvergne. Le 26, M. de Medavi reçut l'état des quartiers que le roi avait réglé, mais il jugea ne devoir faire partir les troupes pour aller les occuper que lorsque les neiges auraient entièrement fermé les passages dans les montagnes; il renvoya en France les officiers de semestre pour travailler à faire des recrues, et congédia les officiers généraux qui ne devaient point être employés pendant l'hiver. Les principaux de ceux qui restèrent sur la frontière furent M. de Cilly, qui commanda en Savoie; M. Dillon, qui continua d'être chargé du Briançonnais avec MM. de Muret et de Caraccioli; M. Le Guerchois pour la vallée de Barcelonnette; M. d'Artaignan, sous les ordres de M. de Grignan, en Provence, ayant sous les siens, dans le comté de Nice, M. de Montgeorges.

Le 27, M. de Medavi se rendit à Chambéry pour régler ce qui concernait les quartiers d'hiver et retourna, le 31, à Grenoble, où il s'occupa du même objet. Il apprit pendant sa route que toute la cavalerie allemande, ainsi qu'on l'avait annoncé, avait marché dans le Milanais, mais que deux régiments étaient restés dans les environs de Turin; que l'infanterie de la même

Digitized by Google

nation ne s'était point encore éloignée et qu'elle était répandue dans les cantonnements entre cette place et Suse, mais que dans peu elle se mettrait en chemin pour gagner ses quartiers en Lombardie; que la plus grande partie de l'infanterie piémontaise était encore dans les retranchements de Saint-Colomban pour couvrir Exilles, et que l'expédition de M. Le Guerchois dans la vallée de Mayra avait engagé le duc de Savoie à y envoyer deux bataillons, et dans celle de la Stura, deux autres bataillons avec quinze cents hommes de milices et dix-sept cents chevaux, dont une partie était sous Demonte; qu'indépendamment de ces troupes, trois compagnies franches s'étaient avancées jusqu'à Bersezia.

M. de Medavi fut informé dans le même temps que le pape venait de déclarer, dans un consistoire, sans avoir pris l'avis des cardinaux, qu'il reconnaissait l'archiduc Charles en qualité de roi catholique des Espagnes pour la partie de ces royaumes qu'il possédait ou qu'il pourrait posséder, sans néanmoins que cette reconnaissance pût porter aucun préjudice à Philippe V, et sans prétendre juger le différend entre ces deux princes, ni pencher pour l'un plus que pour l'autre; politique dictée par la crainte de voir ses états une seconde fois ravagés pendant l'hiver par les troupes de l'empereur, et ménagement pour les deux parties qui ne pouvait satisfaire ni l'une ni l'autre.

D'autres nouvelles semblèrent annoncer une rupture entre l'empereur et le duc de Savoie, suite de la mésintelligence qui régnait entre eux depuis le commencement de la campagne et qui avait empêché le duc de se mettre à la tête de l'armée; ce dernier réclamait l'exécution des promesses de l'empereur sur l'investiture du Montferrat et du Vigevanasque, où ce prince avait envoyé ordre de ne reconnaître que les siens, et où ses

troupes faisaient, en traversant ces pays, des désordres auxquels elles paraissaient autorisées. Cependant on sut que sa majesté impériale avait envoyé à Gênes un ministre qui devait se concerter avec celui du duc et ceux de Hollande et d'Angleterre pour terminer ce différend et pour renouveler le traité, dont le terme était expiré.

M. de Medavi proposa à la cour de profiter du moment pour faire un accommodement avec le duc de Savoie, afin d'être en état, en joignant à ses troupes un corps de celles du roi, de faire la guerre dans le Milanais et de la faire avec plus d'avantage que sur la frontière; il offrit même de lui faire faire des ouvertures par des gens affidés que la cour désavouerait si elles ne réussissaient pas; mais le roi lui fit connaître que comme ce prince, depuis qu'il lui avait manqué, n'avait fait aucune démarche qui annonçât de meilleures intentions pour ses intérêts que celles qu'il avait témoignées, sa majesté ne voulait lui faire faire aucune proposition.

Le 15, on apprit enfin que toutes les troupes impériales, tant d'infanterie que de cavalerie, avaient pris des quartiers d'hiver dans le Milanais, le Mantouan, le Parmesan et le Plaisantin, à l'exception de deux régiments, qui étaient partis pour la Hongrie, et que celles du duc de Savoie étaient entrées dans les leurs dans le Piémont et le Montferrat, qu'il n'était resté à Suse et dans les environs que six bataillons, dont quatre cents hommes étaient détachés à Exilles, qu'il y avait à Pignerol le même nombre de troupes, qui fournissaient six cents hommes pour la garnison de Fenestrelle.

Les montagnes se trouvant alors couvertes de neige et tous les passages étant impraticables, M. de Medavi fit marcher dans leurs quartiers d'hiver toutes les troupes qui étaient cantonnées sur la frontière. Dix-huit bataillons et huit escadrons

furent destinés pour la Savoie et ses dépendances, trente-sept bataillons et quatre escadrons pour le Dauphiné, vingt-cinq bataillons et six escadrons pour la Provence et le comté de Nice, ce qui formait quatre-vingts bataillons et dix-huit escadrons. Du reste des troupes qui avaient composé l'armée, trois bataillons étaient dans le Vivarais, un bataillon et deux escadrons en Auvergne, et vingt-quatre escadrons avaient été envoyés en Franche-Comté[1].

Ce ne fut qu'à la fin du mois que l'on sut que le duc de Savoie avait enfin obtenu la satisfaction qu'il désirait, et qu'il était en possession du Montferrat et du Vigevanasque, à la condition d'augmenter ses troupes de six mille hommes pendant l'hiver, et qu'il avait renouvelé pour trois ans son traité avec les alliés, ce qui fit juger que le projet de ces derniers était de faire, la campagne suivante, de plus grands efforts sur cette frontière; mais on espéra qu'en suivant le système de M. le maréchal de Berwick on réussirait comme lui à faire échouer toutes leurs entreprises.

[1] Il n'arriva aucune des troupes qui avaient été annoncées devoir passer de l'armée d'Espagne sur la frontière des Alpes. Les circonstances dans lesquelles se trouvaient les affaires dans ce royaume engagèrent la cour à les y laisser.

TROISIÈME PARTIE.

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

Jamais la France ne s'était trouvée dans des circonstances aussi difficiles et en même temps aussi malheureuses. Des revers multipliés en Flandre, l'entrée du royaume ouverte à ses ennemis par la perte de Lille, la frontière du Dauphiné et de la Provence près d'être envahie depuis qu'Exilles et Fenestrelle étaient tombées entre les mains du duc de Savoie, la perte des îles de Sardaigne et de Minorque, dont les Espagnols ne pouvaient être dédommagés par quelques progrès qu'eux et les Français firent tant en Espagne que dans le Roussillon et le Portugal, l'épuisement des finances, le défaut de magasins, le manque de moyens pour en former, un mécontentement général parmi les troupes, qui n'étaient ni payées ni nourries : tel était l'état dans lequel les malheurs de la campagne de 1708 avaient réduit les affaires militaires. A ces maux se joignirent ceux que causa l'hiver le plus rigoureux qui, de mémoire d'homme, se fût fait sentir, et qui fit perdre tout espoir de récolte en France.

Dans cette effrayante situation, le roi, se voyant dans l'impossibilité de soutenir la guerre, chercha à sauver son royaume par les négociations, et crut pouvoir se flatter du succès par

Digitized by Google

les sacrifices qu'il résolut de faire; mais cette confiance, autant que l'insuffisance des moyens nécessaires pour mettre les armées en état d'entrer en campagne, empêcha de profiter de l'hiver pour faire des dispositions. Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de mars qu'on commença à prendre quelques mesures pour des approvisionnements, et en faisant ces efforts on espéra encore que la négociation qu'on entama dans le même temps les rendrait inutiles.

Plus ces préparatifs avaient été différés, plus les difficultés se multiplièrent; les munitionnaires sans fonds pour les achats, les provinces dépourvues de denrées, les campagnes ruinées par la gelée, les moyens de tirer des grains de l'étranger interdits par les escadres ennemies qui couvraient la mer, firent manquer toutes les ressources; cependant il fallait, dans l'incertitude de l'issue des négociations, se mettre partout en défense contre des ennemis animés et enorgueillis par leurs succès et plus disposés à pousser la guerre avec vigueur qu'à écouter des propositions de paix. Il fallut, comme l'année précédente, avoir cinq armées sur pied : une en Flandre, une sur la frontière des Alpes, deux en Catalogne et dans le Roussillon, et une sur le Rhin.

Le roi prévit que ce serait en Flandre que ses ennemis feraient leurs plus grands efforts ; ce devait être la suite des progrès qu'ils y avaient faits l'année précédente; c'était l'intérêt des Anglais et des Hollandais, qui étaient les plus acharnés à la perte de la France, et qui faisaient la plus grande partie des frais de la guerre. Ce fut ce qui engagea le roi à destiner à monseigneur le Dauphin le commandement de celle de ses armées qui devait agir sur cette frontière; ce prince devait être accompagné de monseigneur le duc de Berry et de M. le Duc, et avoir sous ses ordres M. le maréchal de Villars. L'armée du

Rhin fut destinée à monseigneur le duc de Bourgogne, ayant sous lui M. le maréchal d'Harcourt; celle du Dauphiné à M. le maréchal de Berwick; celle de Catalogne à M. le duc d'Orléans, ayant M. le marquis de Bezons sous ses ordres; M. le duc de Noailles devait continuer à commander celle du Roussillon.

Mais ces dispositions n'eurent lieu qu'en partie : la dépense que devait entraîner la présence des princes aux armées engagea le roi à les retenir auprès de sa personne; M. le maréchal de Villars et M. le maréchal d'Harcourt commandèrent en chef les armées de Flandre et du Rhin.

M. le comte du Bourg, en attendant le général sous les ordres duquel il devait servir, continua de commander en Alsace. Toutes ses dépêches sont remplies de représentations sur le manque de fonds non-seulement pour la solde des troupes et les appointements des officiers, mais aussi pour les approvisionnements de grains, sur le murmure des troupes et leur misère, sur la perte du crédit, qui ne laissait aucune espérance de trouver des ressources chez les négociants et les riches habitants de Strasbourg.

Ces mêmes dépêches font connaître les inquiétudes continuelles qu'il conçut pendant l'hiver des entreprises dont il crut l'Alsace menacée par les ennemis : tantôt il craignait de les voir arriver devant Huningue pour faire le siége de cette place; tantôt il se persuadait qu'ils étaient à la veille de tenter le passage du Rhin près des villes forestières, pour traverser ensuite le territoire des Suisses et pénétrer en Franche-Comté ou entrer en Alsace par le flanc droit de cette province. Il insista en conséquence auprès de la cour sur la nécessité d'augmenter le nombre des troupes qui étaient à sa disposition; mais la cour jugea qu'il n'avait aucun besoin de renfort.

Digitized by Google

On se rappellera qu'il resta pendant l'hiver en Alsace environ trente-sept bataillons et cinquante-trois escadrons, et que le reste de la cavalerie, dont l'année précédente l'armée avait été composée, hivernait en Franche-Comté et dans les Évêchés, où elle était à portée de donner des secours à cette province; quelques régiments de cavalerie seulement et quelques bataillons passèrent pendant l'hiver en Dauphiné; la gauche des quartiers était couverte par les lignes de la Lauter : c'était une barrière devenue presque impénétrable et par les retranchements qu'on avait achevé de faire pendant la campagne précédente, et par les redoutes que M. le maréchal de Berwick y fit ajouter pendant l'hiver, et par les abatis qu'on avait pratiqués dans la montagne, autant pour empêcher les ennemis de les tourner par leur gauche que pour couvrir la communication avec la Sarre. Les troupes étaient disposées de manière à pouvoir se porter en peu de temps à la défense de ces lignes; et en avant de leur droite on occupait Hagenbach, poste important pour éclairer le pays et s'opposer aux tentatives que pouvaient faire les ennemis pour jeter un pont dans les environs. Le front des quartiers était couvert par le Rhin, dont Lauterbourg, le Fort-Louis, le fort de Selingen, Strasbourg, le fort de Kehl, les deux Brisach et Huningue tenaient les principaux passages. La neutralité des Suisses, que la nation, malgré les intrigues de la cour de Vienne, promit d'observer avec la plus grande fidélité, assurait la tranquillité de la droite des quartiers; ceux des ennemis étaient partagés par le Rhin. A la gauche de ce fleuve, Landau en était la tête. On n'a point trouvé de détails sur la position de leurs troupes dans cette partie; mais on a lieu de présumer qu'elles occupèrent Germersheim, Spire, Worms et les petites villes du Palatinat; et il y avait une garnison nombreuse dans Mayence. A la rive droite du

Digitized by Google

Rhin, la ligne d'Ettlingen formait la première barrière, comme celle de la Lauter formait celle des quartiers de l'armée du roi. Les troupes destinées à garder cette ligne étaient soutenues par Philipsbourg et par celles qui étaient répandues dans le pays jusqu'au Necker. Les quartiers s'étendaient au delà de cette rivière jusqu'à la Lahn d'un côté, et de l'autre, jusqu'en Souabe et en Franconie. Tous les passages des Montagnes Noires étaient gardés : Fribourg avait une grosse garnison, et les villes forestières étaient occupées par des détachements. Le général Thungen commanda pendant l'hiver et eut son quartier à Bruchsal.

Les nouvelles qu'on eut au commencement du mois d'avril du prochain départ de différents régiments pour aller aux Pays-Bas confirmèrent le roi dans l'idée où était sa majesté que ce serait en Flandre que ses ennemis projetaient de porter les grands coups; elle résolut, en conséquence, de rassembler ses plus grandes forces sur cette frontière et de retirer d'Alsace vingt escadrons pour les y envoyer.

On apprit qu'en effet, le 23 avril, quatre régiments d'infanterie des troupes de Würtemberg s'étaient embarqués à Philipsbourg pour descendre le Rhin et joindre ensuite l'armée des alliés dans le Brabant, et que deux régiments de cavalerie, qui avaient la même destination, s'étaient mis en marche le même jour.

Ce fut dans ces circonstances que M. le maréchal d'Harcourt eut ordre de se rendre en Alsace pour prendre le timon des affaires. Il n'était point encore question du plan des opérations; mais ce général, connaissant le malheureux état des finances et celui dans lequel étaient les magasins, remit avant son départ un mémoire pour demander à la cour les secours qui étaient indispensables pour mettre l'armée en campagne.

MÉMOIRE DE M. LE MARÉCHAL D'HARCOURT SUR CE QUE L'ON PEUT FAIRE, DANS LA CIRCONSTANCE PRÉSENTE, POUR TÂCHER DE METTRE L'ARMÉE DU ROI EN CAMPAGNE EN ALLEMAGNE, ET RÉPONSES DE M. DE CHAMILLART[1].

RÉPONSES.

Il paraît important d'en ordonner promptement l'exécution. Je crois que M. Desmarets en a connu la nécessité, puisqu'avant le départ de M. de la Houssaye il avait travaillé avec lui sur cet arrangement et lui avait fait espérer de le finir.

La lettre que j'écris à M. de la Houssaye, en réponse de la sienne; les ordres du roi pour l'imposition que je supplie sa majesté d'ordonner en cas de nécessité absolue; la lettre de M. Desmarets, en conséquence, à M. de la Houssaye, dont je crois que l'envoi doit être fait par un courrier, rempliront, autant qu'il dépend du pouvoir des hommes, cet article en entier.

Celui qui fait le service des vivres n'a point d'engagement par écrit; il se sert des fonds qui lui sont remis; il laisse les siens et ceux de ses asso-

MÉMOIRE.

1° Prendre son parti sur-le-champ et ne plus se flatter de vaines espérances pour l'arrangement des fonds nécessaires à assembler et faire subsister l'armée sur le Rhin. Cela ne consiste et ne peut venir, d'ailleurs, qu'en envoyant incessamment à Strasbourg cinq cent mille piastres, pour être converties sur-le-champ en nouvelles espèces, suivant le projet de M. Desmarets. Ce moyen-là est seul et unique, et peut-être trop tardif, vu l'extrême disette dans laquelle l'intendant marque être de toutes choses, et sans qu'il paraisse avoir la moindre espérance d'aucune autre ressource, quelque autre usage que l'on puisse faire des piastres ne pouvant être comparable à l'avantage que le roi tirera en mettant ses armées en campagne, sans quoi la perte totale de l'état est inévitable.

2° Les mesures prises pour l'argent, il faut, sans aucun retardement, procéder à l'enlèvement des grains, qui est la seule ressource du munitionnaire; voir la quantité que cela produira, suivant laquelle on se gouvernera ensuite, toujours sur le principe de la nécessité indispensable d'assembler l'armée, obliger le munitionnaire à en payer au moins partie sur-le-champ, pour ne pas désespérer le peuple, à qui on l'ôtera dans un temps de famine, aussi bien que de faire les fonds de six cent mille livres, moins frivoles que le traité fait avec le sieur Kornmann pour l'entretien des équipages des vivres et les frais de la cuisson du pain. Il est nécessaire de mettre tout en usage pour cela, et sur-le-champ, sans quoi l'armée ne peut s'assembler.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2163, n° 1er.

Digitized by Google

ciés, qui sont engagés depuis longtemps, soit pour les avances dans lesquelles il est parce qu'il doit, ou pour les achats de ses chevaux et équipages, qui sont sur pied et qu'il a offerts il y a longtemps, aussi bien que sa bonne volonté et son crédit. M. Desmarets est au fait de ce qui le regarde; je l'ai pressé et lui ai parlé toutes les semaines. Depuis cinq mois, la consommation de l'hiver a acheré d'épuiser ses magasins.

Le 2ᵉ article ayant rapport au 3ᵉ, il n'y a rien de plus à dire sur celui-ci.

Tout est en règle de ce côté-là; elle sera fournie au plus tard le 18 ou le 20 de ce mois. Rien n'a manqué jusqu'à cette année; il y a longtemps que l'on a prévu que tout serait très-difficile, pour ne pas dire impossible : le roi le sait. Il serait à désirer que le public et les particuliers en fussent moins informés; c'est le moyen d'augmenter le mal et non pas d'y remédier.

3ᵉ Suivant le produit dudit enlèvement, mettre dans les places de l'étendue de tout le département la quantité de blé nécessaire pour la subsistance des garnisons pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, sans quoi on court risque de perdre lesdites places.

4ᵉ Faire partir sans aucun retardement les commis de l'entrepreneur de la viande, pour la fourniture au moins le 1ᵉʳ juin sans faute, et conférer avec lui pour en savoir la possibilité, ne se reposant pas, comme on a fait au sujet du pain, sur les promesses de pareilles gens. Des affaires aussi capitales doivent être examinées sérieusement, pour juger si leurs mesures sont bonnes ou chimériques.

5ᵉ Les ordres ci-dessus étant donnés tant sur l'argent que pour le pain, après avoir pourvu les places, ainsi que nous avons dit, de vivres, envoyer aux lignes le nombre de bataillons qu'on y destine, et leur fournir le pain nécessaire à leur subsistance, et suivant les nouvelles qu'on aura de la force des ennemis.

6ᵉ A mesure que la cavalerie arrivera en Alsace, soit par la Comté, la Lorraine ou la Sarre, la cantonner dans la province, y consommer le peu de sec qui y reste, et la faire vivre dans une exacte discipline, ce qui ne se peut faire qu'au moyen du pain et de la paye.

Digitized by Google

7° La cavalerie étant arrivée en nombre suffisant, on pourra passer le Rhin, entre Brisach et Strasbourg, avec le surplus des bataillons qui ne seront point employés aux lignes pour la sûreté du camp et des pâtures.

8° Si l'enlèvement des blés a suffisamment produit pour la subsistance de l'armée rassemblée, se porter avec toutes ses forces au delà des lignes pour profiter et ôter en même temps aux ennemis la subsistance qui pourra se trouver, leur donnant l'inquiétude sur le passage du haut Rhin, au moyen des vingt-deux escadrons destinés à M. le duc de Berwick, en cas qu'il en ait besoin, y joignant quelques bataillons de l'armée [1].

9° Retarder le départ de monseigneur le duc de Bourgogne, aussi bien que des officiers généraux, jusqu'à ce que l'on ait mis les choses en état d'agir, pour diminuer d'autant la consommation indispensable.

Il me parait de grande conséquence de ne pas augmenter la ration de pain : s'il y en a, il doit être bon.

10° Suivant ce que produira l'enlèvement des grains en quantité et en qualité, les mêler de manière qu'on puisse en composer la ration de deux livres au lieu d'une et demie, pour en réparer la mauvaise qualité.

11° Supposé que par ledit enlèvement on ne pût avoir qu'une partie du nécessaire pour la subsistance en pain et en fourrage, savoir s'il ne serait pas plus à propos de se porter où l'on pourrait en trouver que de garder la ligne avec exactitude, d'autant plus que, dans la fin d'une guerre, elle n'est pas de la même utilité que si elle devait continuer, et qu'elle vous oblige toujours à une séparation qui diminue considérablement vos forces, et que la première attention doit être la subsistance.

C'est de l'argent qu'il faut faire donner au trésorier. Il en est à peu près de même dans les autres départements.

12° Donner incessamment aux entrepreneurs des chevaux de l'artillerie les moyens de les sortir des lieux où ils ont hiverné pour passer à Strasbourg, y étant retenus par les peuples faute de payement, suivant ce que le sieur de Genonville en a donné

[1] Ces vingt-deux escadrons étaient destinés pour la frontière des Alpes.

avis, aussi bien que de mettre les officiers de ce corps en état de joindre l'armée par quelque secours d'argent, et faire achever le radoub dudit équipage à Strasbourg, qui a été abandonné par les ouvriers faute de payement.

On n'aura pas de peine à juger, par ce que ce mémoire contient, de l'extrémité à laquelle on était réduit sur tous les objets de première nécessité pour faire la guerre, et du peu de ressources que le ministre était en état de se procurer. La misère qui régnait parmi les troupes excitait non-seulement des murmures, mais les soldats, privés de plusieurs prêts et manquant de pain, se portèrent à piller les jardins des environs de Strasbourg et les maisons des boulangers; ces désordres furent suivis de désertion et forcèrent à des punitions. D'un autre côté, on ne put faire sortir, faute de payement, les équipages de l'artillerie des quartiers où ils avaient passé l'hiver; les officiers, par la même raison, n'étaient pas en état de marcher, et les ouvriers, ne recevant pas leur salaire, avaient abandonné le radoub de l'équipage qui était à Strasbourg. Quant aux grains nécessaires pour la subsistance, tant des hommes que des chevaux, M. de la Houssaye, intendant, fut autorisé à faire enlever en Alsace tous les blés qui se trouveraient chez les particuliers; mais il fallait user de violence : ces mêmes particuliers, ne voyant point de payement et craignant de manquer eux-mêmes, se refusaient à tout arrangement. On devait tirer de la Lorraine cinquante mille sacs d'avoine; mais le duc de Lorraine refusa de les laisser sortir de son pays. Dans cette situation extrême, M. le maréchal d'Harcourt représenta à la cour que, quoique le mois de mai fût arrivé et qu'il convînt de faire avancer en Alsace et sur les lignes de la Lauter les troupes destinées à former l'armée, il était plus à propos de

Digitized by Google

les laisser dans le royaume pour imposer aux peuples que de les envoyer dans un pays où l'impossibilité de leur fournir de la subsistance les engagerait à aller en chercher chez les ennemis.

Heureusement on eut sujet de présumer que le général Thungen ne songeait point encore à entrer en action, et qu'il n'était point instant d'assembler l'armée, lorsqu'on eut, dans les premiers jours du mois de mai, la confirmation de l'embarquement des quatre régiments des troupes de Würtemberg pour descendre le Rhin, et du départ non-seulement de deux régiments de cavalerie pour les Pays-Bas, mais aussi d'un bataillon de Würtzbourg.

On apprit en même temps que les troupes de Saxe, nouvellement achetées par les alliés, étaient en marche pour se rendre à la même destination, et même que deux autres régiments de cavalerie de l'empereur, venus d'Italie à Augsbourg, prendraient le même chemin, ainsi que l'infanterie de Wolfenbüttel, une partie de celle de Hesse et trois mille Palatins.

Cependant M. le comte du Bourg, averti le 10 par différentes voies que les ennemis rassemblaient derrière la ligne d'Ettlingen six régiments d'infanterie, qui avaient fourni pendant l'hiver les détachements pour la garde de cette ligne, et qu'il se faisait avec la plus grande activité, dans le Würtemberg, une levée de six mille hommes de milices destinés à relever les troupes qui étaient dans la Forêt-Noire et à en garder les passages, il commença le 13 à lever quelques-uns de ses quartiers pour porter de l'infanterie à Benheim, Seltz et Motheren, afin de garnir le flanc du Rhin et pouvoir soutenir les lignes de la Lauter. Ces troupes, au nombre de cinq bataillons, furent rendues dans ces trois postes le 14 et le 18. Quant à la cavalerie, M. le comte du Bourg, n'ayant aucun moyen de lui

donner du pain et du fourrage, se borna à attendre les ordres de M. le maréchal d'Harcourt; mais connaissant l'impossibilité où étaient les officiers des troupes qui cantonnaient tant à Weissembourg qu'à Lauterbourg et sur le reste des lignes de la Lauter de se procurer des subsistances, il prit sur lui de leur faire distribuer du pain de munition.

Successivement on eut avis que les ennemis rassemblaient toute leur infanterie derrière leur ligne d'Ettlingen et qu'ils faisaient avancer à portée d'elle leur cavalerie. Quoique M. le comte du Bourg fût persuadé qu'ils n'étaient pas assez en force pour faire une entreprise, et que le motif de cette disposition était plutôt la crainte de voir l'armée du roi tenter de pénétrer dans le Würtemberg, il crut devoir mettre aussi une partie de la cavalerie ensemble et à portée des lignes de la Lauter; il choisit Ingweiler pour former un camp avec les régiments qui venaient de la Lorraine et des Évêchés, et les dragons qui étaient déjà en Alsace : ces derniers commencèrent à y arriver le 21; ils y furent joints le 23 et le 24 par six régiments de cavalerie. M. le comte du Bourg regarda leur subsistance assurée au moyen des pâturages et des prairies qui se trouvaient dans les gorges, en tirant du côté de Bitche.

Il y eut bien des contradictions dans les nouvelles sur la destination des ennemis, tant pour la Flandre que pour leur armée du Rhin, principalement à l'égard des Palatins et de quelques régiments de cavalerie de l'empereur; mais dans les derniers jours du mois il parut constaté que les Palatins, après s'être embarqués à Manheim, avaient descendu le Rhin. Ces troupes ne se trouvèrent point portées sur l'état que reçut M. le comte du Bourg de celles qui devaient former l'armée impériale sur le Rhin, au nombre de trente-trois bataillons et soixante-six escadrons; on ne vit non plus sur cet état ni les garni-

Digitized by Google

sons de Fribourg et de Landau, ni le régiment de hussards d'Esterhazy, qui était répandu dans le pays entre Fribourg et les villes forestières, et on ignora quelle serait sa destination; mais on assura que les deux régiments de cavalerie de l'empereur venus d'Italie, et qu'on avait dit devoir passer aux Pays-Bas, étaient destinés à rester sur le Rhin.

M. le maréchal d'Harcourt était encore à Versailles occupé du soin de faire pourvoir par la cour aux fonds et aux moyens de subsistance. Il parvint enfin à obtenir cent cinquante mille livres et cinq mille marcs d'argent, qui furent envoyés à Strasbourg pour être convertis en espèces. Par les mesures qui furent prises, la subsistance des troupes se trouva pour quelque temps assurée sur le pied de deux livres de pain de seigle par jour et une demi-livre de viande; ce traitement commença le 1er du mois de juin. Quant aux équipages de l'artillerie, ils étaient encore le 1er du même mois dans les environs de Langres sans qu'on eût pu, jusqu'à ce moment, leur procurer les moyens de se réparer et de se mettre en état de joindre l'armée.

Ce fut dans ces circonstances que M. le maréchal d'Harcourt prit les derniers ordres du roi et qu'il se mit en chemin pour Strasbourg par la route de la Franche-Comté et de Belfort; il y arriva le 3 du mois. Sur le compte que lui rendit M. le comte du Bourg et de ses premières dispositions et de la situation dans laquelle étaient les troupes des ennemis, toutes rassemblées derrière la ligne d'Ettlingen au nombre de trente-trois bataillons et soixante-six escadrons, il jugea devoir aussi assembler toutes celles qui étaient à sa disposition; mais en ménageant la basse Alsace, qui ne comportait pas une subsistance assez considérable pour une armée, il résolut, en conséquence, de ne faire avancer sur les lignes de la Lauter que

vingt bataillons et dix-neuf escadrons, dont huit de dragons; de laisser à Haguenau un bataillon et deux escadrons pour assurer la communication de cette ville avec Weissembourg. Son projet était d'y envoyer deux brigades d'artillerie, mais les chevaux qui devaient les conduire n'étaient pas arrivés; il destina le reste de la cavalerie et une partie de l'infanterie à passer le Rhin à Kehl pour aller camper sur la Kintzig afin de vivre aux dépens du pays ennemi. Il n'y avait encore en Alsace que trente-trois bataillons et soixante-six escadrons; différents régiments qui devaient faire partie de l'armée n'étaient pas encore arrivés.

Le mouvement devait s'exécuter le 8 juin. Les pluies continuelles ayant inondé le terrain sur lequel devait être placé le camp près de Kehl, les troupes restèrent à la rive gauche du Rhin près de Strasbourg. Quant à celles qui étaient destinées à la garde des lignes de la Lauter, elles prirent leur position le 9 : toute l'infanterie campa sur la ligne. M. de Pery, pour ménager les subsistances, n'y fit point avancer la cavalerie : elle resta à Werth, Gunstett, Dürrenbach et dans les villages voisins, où elle n'était qu'à quatre lieues de Weissembourg. M. le maréchal d'Harcourt laissa aussi un régiment de dragons à Lauterbourg et un à Riedselz; un autre, qui n'était point encore arrivé en Alsace, fut destiné pour Motheren.

Ce ne fut que le 11 que M. le maréchal d'Harcourt passa le Rhin avec seize bataillons et cinquante escadrons, et une brigade d'artillerie de huit pièces, qui furent traînées par les chevaux des vivres, parce que ceux de l'artillerie n'étaient point arrivés. Le camp fut établi sur la rive gauche de la Kintzig, près de Kehl.

La cour eut de quoi être effrayée du tableau que fit M. le maréchal d'Harcourt de l'état dans lequel était l'armée : les

officiers, n'ayant été payés depuis le mois de novembre qu'avec des billets qui n'avaient presque aucune valeur, avaient été forcés de vendre leurs effets, même leurs chevaux; une partie des troupes n'avait pas reçu de prêt depuis plus d'un mois; plusieurs régiments étaient sans tentes, sans souliers, sans effets de campement; on manquait de fonds pour leur fournir des moyens, et les cinq mille marcs qui étaient arrivés pouvaient suffire à peine jusqu'au 20 du mois pour le prêt et les dépenses journalières et indispensables, même sans rien donner aux hautes payes ni aux officiers.

Quelques espérances de succès dans la négociation soutenaient encore le courage des généraux et des troupes; on s'attendait à voir les ennemis de la France, satisfaits des sacrifices que faisait le roi et de son désintéressement, accepter la paix à des conditions aussi flatteuses pour leur vanité qu'avantageuses pour leurs intérêts; mais, non contents de ces conditions, ils en exigèrent d'autres aussi dures qu'injustes. Ce ne fut pas assez pour eux d'avoir amené le roi à consentir de retirer d'Espagne toutes ses troupes et d'abandonner son petit-fils à ses propres forces, ils exigèrent un passage pour leurs troupes par la France, et que sa majesté se joignît à eux pour le détrôner. Des propositions aussi révoltantes rompirent la négociation, et, dès ce moment, on n'eut plus à s'occuper que de la guerre; mais dans la situation malheureuse où étaient les finances et les équipages de l'armée et les magasins, d'ailleurs, l'armée n'étant à peu près qu'en égalité de forces avec celle des ennemis, il était impossible de former des projets offensifs; à peine pouvait-on espérer de se défendre et de trouver les moyens de faire vivre l'armée pendant toute la campagne. Celle des ennemis, sans y comprendre les garnisons de Landau et de Fribourg, était de trente-trois bataillons et soixante-

six escadrons; celle du roi, ayant reçu quelques nouveaux régiments, était, le 15 juin, de trente-sept bataillons et soixante et seize escadrons.

Il est vrai que M. le maréchal d'Harcourt pouvait être d'un moment à l'autre renforcé de vingt-deux escadrons qui étaient en Franche-Comté, où M. le comte de Grammont avait eu ordre de les retenir pour ne les faire passer en Dauphiné qu'à la première demande de M. le maréchal de Berwick; mais tout à coup ce général se vit privé non-seulement de ce secours, mais aussi, forcé par les ordres de la cour de s'affaiblir des vingt escadrons qu'elle avait résolu de retirer de l'armée du Rhin et qu'elle lui manda de détacher, sans perdre de temps, pour la Flandre; elle lui laissa cependant la liberté de remplacer en partie ces vingt escadrons par dix ou douze de ceux qui étaient en Franche-Comté; mais comme ces dernières troupes pouvaient devenir nécessaires à M. le maréchal de Berwick avant que la cavalerie que le roi retirait d'Espagne pour l'envoyer sur la frontière des Alpes y fût arrivée, le roi lui fit connaître l'importance qu'il y avait de laisser encore pendant quelque temps ces douze escadrons en Franche-Comté, à moins qu'il n'en eût un besoin indispensable en Alsace. Sa majesté lui manda en même temps que s'il croyait pouvoir se passer de cinq ou six bataillons, il eût à les faire partir aussi sur-le-champ pour la Flandre.

Ce fut le 17 que M. le maréchal d'Harcourt fut instruit des intentions du roi, par sa majesté elle-même, et par M. Voysin, qui venait de remplacer M. de Chamillart au département de la guerre. Dès le 19, quatre escadrons se mirent en marche par la route de Verdun pour arriver le 13 juillet à Cambrai et y recevoir les ordres de M. le maréchal de Villars; les autres partirent successivement à un jour de dis-

tance pour suivre la même route; mais ils ne furent remplacés que par trois escadrons de ceux qui étaient en Franche-Comté. Les motifs qui engagèrent M. le maréchal d'Harcourt à ne point faire usage de la permission que le roi lui avait donnée d'en faire venir un plus grand nombre en Alsace furent, premièrement : qu'au lieu de vingt-deux escadrons que la cour supposait être restés en Franche-Comté, leur nombre était réduit à quatorze; un régiment de dragons étant encore dans le Bourbonnais, un autre étant entré dans Besançon avec une défense expresse d'en sortir sans un ordre du roi, et un régiment de cavalerie ayant été envoyé à Dijon par M. le maréchal de Berwick; en second lieu, M. le maréchal d'Harcourt jugea que non-seulement une plus grande quantité de cavalerie ne lui était pas nécessaire dans les premiers moments de la campagne, mais aussi que les onze escadrons qu'il laissait en Franche-Comté pourraient être utiles à M. le maréchal de Berwick jusqu'à l'arrivée des troupes qui revenaient d'Espagne.

A l'égard de l'infanterie que le roi paraissait désirer que M. le maréchal d'Harcourt détachât de l'armée du Rhin pour la Flandre, ce général représenta qu'attendu le peu d'infanterie qui était à ses ordres et la médiocre espèce dont elle était, les huit meilleurs bataillons ayant été retenus en Flandre, il ne pouvait s'affaiblir sans courir des risques; il ne se trouva même pas assez en force pour exécuter le projet qu'il avait formé, lequel consistait, après avoir pourvu comme il venait de le faire à la sûreté des lignes de la Lauter par les troupes qu'il y avait envoyées, à faire prendre le vert à la cavalerie dans les prairies de la Kintzig et de la Schutter, afin de ménager l'Alsace, à descendre ensuite la rive droite du Rhin jusqu'à hauteur du Fort-Louis, à contenir par là les ennemis

dans leurs lignes et à vivre aux dépens de leur pays. Réduit à n'oser prendre l'air de l'offensive, il jugea que le seul parti qui lui restait était de vivre à la hauteur de Strasbourg le plus longtemps qu'il lui serait possible, et ensuite de remonter le Rhin pour continuer à subsister sur les terres de l'empire, et donner aux ennemis des inquiétudes pour les Montagnes-Noires. Cependant il fit connaître à la cour qu'il lui serait possible de descendre la rive droite du Rhin jusqu'à quatre ou cinq lieues au-dessous de Strasbourg; mais que, pour faire cette manœuvre, un pont de bateaux serait indispensable pour communiquer avec la gauche du Rhin et avec les lignes, et que l'entretien de ce pont devant entraîner une dépense de cinq cents francs par jour, il croyait que cette somme serait plus utilement employée au prêt des troupes.

M. le maréchal d'Harcourt, en laissant en Franche-Comté les douze escadrons que le roi lui avait permis d'en tirer, prévint les intentions de sa majesté, qui, peu de jours après, lui manda de n'en point disposer, étant à la veille d'être forcé d'en faire passer une partie en Vivarais pour arrêter les mouvements des religionnaires. Quant aux huit bataillons qui n'avaient pas encore joint l'armée, quatre étaient en effet restés en Flandre, les quatre autres avaient été portés sur la route de la Champagne à Vitry et à Vic pour assurer le transport des grains. La disette était telle dans toutes les provinces, que la crainte de manquer de subsistance était portée chez les habitants au point d'oser arrêter les grains sur les grands chemins; on fut aussi obligé d'envoyer un détachement d'infanterie de la garnison de Besançon et un des dragons qui étaient en Franche-Comté pour escorter les convois de blés de cette province, de la Champagne et de la Bourgogne, pour la chambre d'abondance de Lyon. De tous côtés on avait besoin de troupes, non-seule-

Digitized by Google

ment pour défendre les frontières, mais aussi pour maintenir le bon ordre dans l'intérieur du royaume. Joint à cela, on était chaque jour à la veille de voir manquer les subsistances des armées : on était au 20 du mois de juin, et les fonds n'étaient point assurés pour le mois suivant, non plus que la fourniture de la viande. Les officiers d'artillerie n'avaient encore rien reçu de leurs appointements; les équipages n'étaient point arrivés; l'armée manquait encore de chirurgiens et d'aumôniers, et il n'y avait en Alsace aucun approvisionnement d'avoines : c'était même un des motifs qui avaient engagé M. le maréchal d'Harcourt à mener la cavalerie au delà du Rhin pour la faire vivre au vert.

Mais il sembla que tout, jusqu'aux éléments, conspirait contre ce qui pouvait contribuer à l'avantage des affaires de la France : le 21 au soir il survint un orage et une pluie si abondante que, dans l'espace de quelques heures, les rivières grossirent à un tel point, que les habitants annoncèrent une inondation très-prochaine. M. le maréchal d'Harcourt en ayant été prévenu, et le camp étant placé dans des terrains bas, il n'hésita pas à le lever et à repasser le Rhin. L'armée se mit en marche avant le jour : le 22 toute l'infanterie entra dans Strasbourg et dans Kehl, la cavalerie cantonna dans les villages des environs. Il n'y avait en effet point de temps à perdre : trois heures après que l'armée eut décampé, le Rhin, la Kintzig et la Schutter débordèrent à la fois avec une telle impétuosité que tous les villages furent inondés et la campagne couverte d'eau.

La retraite de l'armée à la rive gauche du Rhin eut moins d'inconvénients relativement à l'objet militaire que par rapport à celui des subsistances; on n'était point en état de former des projets offensifs, n'ayant que le nombre de troupes indispensable pour défendre les lignes et le Rhin; toute l'at-

Digitized by Google

tention devait porter sur les moyens de réserver les subsistances de l'Alsace pour le temps où l'on serait forcé, par les mouvements et les entreprises des ennemis, de vivre aux dépens de cette province. La nécessité du mouvement que venait de faire M. le maréchal d'Harcourt lui fit perdre tout le fruit des précautions qu'il avait prises pour remplir cet objet. Dans cette fâcheuse situation, il jugea devoir diviser la consommation en plaçant la cavalerie sur la Moder et la Zorn, pour la faire subsister des prairies abondantes qui bordaient ces rivières : elle devait s'y rendre le 24; mais les eaux de ces mêmes rivières étaient tellement gonflées qu'il fut forcé d'attendre jusqu'au 27. Le même jour, le gros de l'infanterie alla camper à Offendorf, deux bataillons descendirent jusqu'à Seltz, deux restèrent à Wantzenau et deux à Strasbourg. Toutes les troupes devaient rester dans cette position jusqu'à ce que l'écoulement des inondations et les circonstances lui permissent de former un nouveau projet.

Il se passa trois semaines avant que le Rhin rentrât dans son lit; M. le maréchal d'Harcourt employa une partie de ce temps à aller visiter les lignes de la Lauter, qu'il trouva en bon état. Les ennemis partagèrent avec lui les inconvénients du débordement du Rhin et restèrent dans une entière inaction; mais les nouvelles qu'on eut le 10 juillet annoncèrent quelques mouvements de leur part, tant du côté de la ligne d'Ettlingen que dans les Montagnes-Noires; et comme ils avaient des bateaux sur haquets, non-seulement à leur armée, mais aussi à Fribourg, M. le maréchal d'Harcourt ne douta point que leur projet ne fût de lui donner des inquiétudes sur le haut comme sur le bas Rhin; mais en attendant qu'on pût démêler leurs véritables desseins, ce général, voyant les eaux baisser chaque jour, jugea que le meilleur parti qu'il

Digitized by Google

pût prendre était de passer de nouveau le Rhin. Il fit, aussitôt après son retour à Strasbourg, ses dispositions en conséquence, et, avant de faire son mouvement, il rendit compte au roi des motifs qui l'engageaient à faire cette démarche.

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt au roi. Strasbourg, 13 juill. 1709[1].

Sire, je revins hier au soir de la visite que j'ai faite de la ligne et des bords du Rhin; j'ai trouvé le tout en assez bon état; il n'y a que la longueur du terrain que l'on garde qui oblige à y employer un nombre considérable de troupes, et j'ai pris le parti d'y laisser au moins vingt bataillons et douze escadrons; j'y ai ordonné les réparations que j'ai crues nécessaires aussi bien que quelque augmentation de peu de chose, et en même temps on y placera une vingtaine de pièces de canon de fer de quatre livres de balles, qui y seront plus utiles que dans les places où elles sont, outre les seize pièces de fonte de campagne qui sont destinées pour se porter le long de la ligne, en cas que l'ennemi voulût y tenter quelque chose.

Par le nombre de troupes que votre majesté voit que je laisse dans les lignes, elle jugera bien du peu qui me reste, selon quoi il faut prendre le meilleur parti pour son service : ce reste consiste en quarante-deux escadrons et quatorze bataillons; ces forces sont suffisantes pour la défensive, mais non pas pour l'offensive, et par conséquent mon principal objet doit être la subsistance, ne pouvant songer à aucun siége non plus qu'à entrer en Allemagne par les Montagnes-Noires, ainsi qu'on l'a fait les campagnes passées.

Dans le parti de la subsistance, celui de se mettre dans les lignes est le plus mauvais, puisque vous y consommez absolument les fourrages de la basse Alsace, qui sont en petite quantité et qui sont nécessaires pour la subsistance pendant l'hiver.

On pourrait rassembler toutes ses forces, passer les lignes et camper à Langenkandel, ainsi que le fit M. l'électeur de Bavière la cam-

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2163, n° 253.

Digitized by Google

pagne dernière; mais pour cela il faut être supérieur, étant nécessité de laisser quelque chose sur le haut Rhin pour en empêcher le passage, aussi bien que dans vos lignes, dans Weissembourg et Lauterbourg, et que l'ennemi, jetant de la cavalerie dans Landau, vous y rend vos fourrages si difficiles qu'il est presque impossible d'y subsister, comme cela arriva l'année dernière, où la cavalerie perdit infiniment : ce qui devient impossible à l'heure qu'il est par notre infériorité, surtout en cavalerie, puisque, suivant tous les avis que M. le comte du Bourg et M. de la Houssaye ont eus, et dont ils ont rendu compte à votre majesté, la cavalerie des ennemis se monte à soixante-huit escadrons et trente-trois bataillons, sans compter les garnisons de Landau et de Fribourg, qui sont composées chacune de sept bataillons, dont ils s'aident suivant les mouvements qu'ils ont à faire, chose que nous ne pouvons pratiquer tant par la faiblesse de nos garnisons que par leur mauvaise qualité.

Il y aurait un troisième parti à prendre, qui serait, après avoir passé le Rhin à Kehl, de descendre ce fleuve et aller camper à Lichtenau ou à Stollhofen; mais notre séparation subsistant nous expose à l'ennemi rassemblé tout entier dans ses lignes, lequel peut tomber sur nous avant que celui qui commandera dans les nôtres puisse avoir passé le Rhin et nous joindre.

Le dernier parti, qui n'est guère moins mauvais que les autres et que cependant j'ai résolu de prendre, est d'aller camper à Altenheim (où je fais actuellement établir un pont) avec les quatorze bataillons et les quarante-deux escadrons qui me restent, pour tâcher d'y subsister autant qu'il me sera possible et jusqu'à ce que l'ennemi nous en veuille faire sortir, soit en se présentant devant nous avec toute sa cavalerie, qui lui devient inutile dans ses lignes, et la meilleure partie de son infanterie, soit en passant le Rhin avec toutes ses forces ou à Philipsbourg ou à Dachsland; ce qui m'obligerait à repasser le Rhin bien vite pour retourner à la garde de mes lignes, pour lesquelles il n'y aurait cependant rien à craindre, y étant réunis avec toutes nos forces, mais bien pour la subsistance, qui est nulle ou si

Digitized by Google

petite qu'on ne peut pas y faire fond depuis la forêt d'Hagucnau jusqu'aux lignes, ce pays étant presque désert, n'ayant été semé que fort peu et presque toutes les terres en friche. L'ennemi, cependant, aurait une pleine subsistance par la bonté du pays qui est depuis nos lignes jusqu'à Neustadt et même plus loin; il faut encore ajouter que l'avoine lui est fournie tous les jours avec régularité, lorsqu'au contraire les troupes de votre majesté ne peuvent en espérer un seul sac; ce qui est bien différent de l'année dernière, votre cavalerie en ayant consommé quatre-vingt-quatre mille sacs.

Je ne prévois pas même qu'il soit possible d'en assembler pour l'hiver prochain puisque, dorénavant, il ne faut plus faire aucun fond sur les entrepreneurs; que le pays Messin n'ayant aucune récolte de blé à espérer, ces peuples seront obligés de vivre de l'avoine qu'ils recueilleront, et même d'en nourrir la cavalerie qui y sera en quartier d'hiver; la Lorraine n'aura pas de meilleures intentions pour en fournir que cette année, et la Franche-Comté sera dans la même impossibilité; il ne reste donc que l'Alsace, laquelle, décompte fait avec M. de la Houssaye, ne peut fournir que dix mille sacs d'avoine après la récolte, et ce que l'on en pourra tirer de l'autre côté du Rhin, ce qui pourra produire en tout la subsistance de quinze escadrons pendant l'hiver.

Nous avons examiné à fond tout ceci MM. du Bourg, de Saint-Fremont et de la Houssaye, de manière que je supplie votre majesté de n'être point surprise si, après avoir passé le Rhin, comme je m'y dispose, lundi ou mardi prochain, je me trouve obligé à le repasser.

Je n'ajouterai point à tout cela l'extrême disette d'argent dans laquelle nous nous trouvons; vos garnisons ne sont point payées et tout souffre; je n'en ai déjà que trop importuné votre majesté, et j'espère au moins que le secours que je lui ai demandé, de dix mille marcs de matière, me sera accordé; car je vois qu'il ne faut faire aucun fond sur le traité de MM. Hogguer, qui devient une chimère, dès qu'ils n'ont ni moyens ni crédit pour seulement commencer.

Par les dernières dépêches de votre majesté j'apprends qu'elle m'en-

Digitized by Google

voie trois bataillons de troupes espagnoles; mais en même temps M. le comte d'Autel me mande qu'elles n'ont ni tentes ni marmites, que, par conséquent, elles ne sont point en état de camper ni de servir; de plus, comme ces bataillons doivent être relevés par d'autres, ce secours n'est pas prochain; mais comme votre majesté est peut-être encore plus pressée d'ailleurs, je suis bien éloigné de lui demander autre chose que ce qui est nécessaire pour empêcher le débandement que je prévois.

J'ai choisi M. de Saint-Fremont pour l'envoyer commander aux lignes, et ai partagé les autres officiers généraux, dont nous ne manquons pas, tant avec moi qu'aux lignes.

M. le maréchal d'Harcourt, dans sa lettre au roi, évita d'entrer dans des détails trop affligeants sur la malheureuse situation dans laquelle se trouvaient toutes les parties; mais il en fit à M. Voysin le tableau le plus effrayant et le plus capable de faire craindre que l'armée entière ne se dissipât et que les officiers mêmes, n'étant point payés, manquant de subsistances et de tout ce qui leur était nécessaire, n'abandonnassent leurs emplois. Il manquait déjà plusieurs colonels, qui n'avaient point encore joint leurs régiments; les fonds promis pour le 1er juillet n'étaient point arrivés; la fourniture de la viande, malgré les engagements des entrepreneurs, manquait depuis plusieurs jours; nuls moyens de se procurer des avoines pour la subsistance de la cavalerie; on avait distribué cent paires de souliers par bataillon, il n'en restait plus dans les magasins; la moitié du reste des soldats et tous les bas officiers étaient sans chaussure, et ce qui mettait le comble au malheur d'une telle situation était la perte du crédit, qui ne laissait aucune ressource pour pouvoir fournir à des nécessités aussi indispensables. De l'envoi des fonds qui étaient arrivés précédemment à Strasbourg, on en avait employé une portion à l'achat de

quelques seigles pour la subsistance des troupes; mais ce moyen n'avait suffi que pour le payement du quart du marché, et ce n'avait été que par les voies d'autorité qu'on avait fait consentir les propriétaires à l'enlèvement de ces grains pour une aussi faible rétribution; malgré ce secours il n'y avait à l'époque du 13 juillet, dans tous les magasins de la province, que quatorze mille sacs de grains ou de farine, et la consommation par jour était de trois cent trente-neuf sacs.

Ce ne fut qu'avec la plus grande crainte de voir l'armée se débander que M. le maréchal d'Harcourt exécuta le mouvement qu'il avait projeté. Pendant que les troupes étaient à la gauche du Rhin, ce fleuve formait une barrière à la désertion; mais, en passant à sa rive droite, le pays allait lui être ouvert; un reste d'espoir de voir arriver des secours fit juger à M. le maréchal d'Harcourt que l'objet du ménagement des subsistances de l'Alsace devait l'emporter sur toute autre considération.

Le 14, les quarante-deux escadrons de cavalerie répandus sur la Zorn, la Moder et la Bruche, avec quatorze compagnies de grenadiers, s'étant réunis sous Strasbourg, passèrent le Rhin sur le pont de Kehl, conduits par M. le comte du Bourg, et allèrent camper au delà du village de ce nom, la droite à la cense de Neuweierhof, la gauche à la Kintzig, la Schutter sur le front du camp et le village de Suntheim en avant du centre.

L'infanterie marcha le même jour et s'assembla au nombre de quatorze bataillons sous Strasbourg, où elle campa à la rive gauche du Rhin.

Le 15 la cavalerie décampa des environs de Kehl et, marchant sur une seule colonne par Goldscheur et sur la chaussée, elle se rendit dans la plaine d'Altenheim; elle y fut jointe par

l'infanterie, qui passa le Rhin sur le pont de bateaux qu'on avait jeté entre Altenheim et Plobsheim, et l'armée campa sur une ligne, la droite à des marais qui touchaient au Rhin, la gauche à la petite Schutter, vis-à-vis de Mühlheim, le village de Dundenheim devant le centre, et Altenheim, quartier général; derrière le camp, une brigade de dragons forma une espèce de réserve sur le flanc de l'armée, et une brigade d'infanterie couvrit le flanc du quartier général.

On trouva abondamment du fourrage dans le camp et dans les environs, et la communication fut solidement établie avec l'Alsace et Strasbourg par le pont de bateaux, que M. le maréchal d'Harcourt laissa subsister par cette raison, malgré la dépense considérable qu'en devait occasionner l'entretien.

Les nouvelles qu'on eut des ennemis furent trop contradictoires et trop incertaines pour pouvoir juger de leurs desseins et de leur véritable position; on fut seulement détrompé de l'idée où l'on était que toutes les troupes étaient rassemblées derrière les lignes d'Ettlingen : on apprit qu'il était resté derrière les Montagnes-Noires un corps de cinq régiments de cavalerie qui s'était réuni à Rottweil et qui devait dans peu s'avancer sur le Rhin, qu'alors il serait remplacé dans les montagnes par six mille hommes des milices du Würtemberg, à la levée desquels on travaillait et dont deux mille étaient déjà arrivés à Hornberg. D'autres avis venus de Suisse par la voie de M. le comte du Luc, ambassadeur du roi, annoncèrent que le général Thungen avait formé un projet sur la Franche-Comté, qu'il avait même des intelligences dans Besançon et que toutes ses vues se portaient sur ce point, même au hasard de tout ce que l'armée du roi pourrait faire dans l'empire pendant qu'il s'éloignerait du Rhin pour cette entreprise, qu'il regardait comme le coup le plus funeste pour la France. D'un autre côté, M. de

Saint-Fremont, qui venait de prendre, à la place de M. de Pery, le commandement des troupes qui étaient sur la Lauter, manda que c'était cette partie qui était menacée et que les ennemis se préparaient pour cet effet à passer le Rhin à Philipsbourg. Dans l'incertitude de leurs véritables desseins, M. le maréchal d'Harcourt considérait que, pour entreprendre sur les lignes, ils devaient rassembler toutes leurs forces, et que, leurs troupes qui étaient encore au delà des Montagnes-Noires n'étant pas en mouvement, il aurait le temps de se porter assez tôt à leur défense; il ne fit donc aucun mouvement et prépara seulement les bateaux nécessaires pour embarquer son infanterie, qui pouvait en vingt-quatre heures descendre à Lauterbourg; et quoique la cavalerie ne pût s'y rendre qu'en deux jours et demi, il résolut de ne faire marcher aucune troupe jusqu'à ce qu'il vît toutes les forces des ennemis s'ébranler. D'ailleurs, il paraît qu'il ajouta peu de foi à une entreprise de leur part sur les lignes de la Lauter, dont le succès ne pouvait qu'être douteux, et il pensa qu'étant supérieurs en cavalerie ils prendraient plutôt le parti de marcher à lui avec toutes leurs forces et de lui donner de l'inquiétude pour la haute Alsace, afin de lui faire abandonner leur pays et de l'obliger à se mettre à l'abri derrière le Rhin.

Tous les émissaires confirmèrent chaque jour la nouvelle d'un prochain mouvement de la part des ennemis; tout à coup on vit arriver sous Landau deux régiments de hussards et on apprit en même temps que le prince Alexandre de Würtemberg, qui commandait dans cette place, avait fait un détachement vers la Sarre. Dès que M. le maréchal d'Harcourt en fut informé, il détacha, sous les ordres de M. Desrozeaux, trois cents chevaux, dragons ou hussards, et une compagnie franche de dragons qui était à Phaltzbourg pour s'opposer

aux entreprises de ce détachement, et lui permit de faire usage de deux bataillons qui étaient sur la route de Metz et des autres compagnies franches qui étaient sur la Sarre; mais ce n'était pas le côté qui méritait le plus d'attention : on sut avec certitude que l'empereur et les alliés pressaient le général Thungen de faire quelque entreprise plus importante, et que, le duc de Hanovre étant arrivé à Francfort, ce général avait dépêché à ce prince le baron de Mercy pour l'engager à se rendre au plus tôt à l'armée et à lui présenter le projet d'une expédition.

M. le maréchal d'Harcourt, jugeant qu'elle ne pouvait être relative qu'à la haute Alsace ou aux lignes de la Lauter, et que ce n'était qu'à Philipsbourg ou Neubourg qu'ils pourraient entreprendre de passer le Rhin, fit des dispositions pour être en état, d'un côté, de porter avec activité des renforts sur les lignes, et de l'autre, pour leur disputer le passage de ce fleuve. Tout était prêt pour embarquer l'infanterie à Strasbourg et la faire descendre à Lauterbourg; la cavalerie eut ordre d'être prête à marcher. Il paraît qu'il n'eut aucune inquiétude pour la sûreté des lignes; mais il n'en était pas de même pour la subsistance de la cavalerie : on manquait d'avoine; le foin seul ne suffisait pas pour faire subsister les chevaux, et fourrager les grains eût été la ruine du pays appartenant au roi. Quant à la haute Alsace, M. le maréchal d'Harcourt envoya ordre de faire sortir des places les compagnies de grenadiers de huit bataillons qui y étaient en garnison et de les porter aux redoutes entre Huningue et Brisach; des ingénieurs se transportèrent sur les lieux pour pourvoir aux réparations dont pouvaient avoir besoin ces redoutes, et pour établir les communications le long du Rhin. Un régiment de dragons eut ordre de se tenir prêt à marcher vis-à-

Digitized by Google

vis de Neubourg, et on prit des mesures pour faire avancer sur le Rhin les paysans de la haute Alsace.

Ce fut le 30 juillet que se firent ces dispositions; mais le 1er août, M. le maréchal d'Harcourt, ayant été informé que les ennemis marchaient en effet derrière les Montagnes-Noires et que leur marche se dirigeait vers Pfortzheim et leur ligne d'Ettlingen, fit embarquer, le 2 à six heures du matin, près du pont d'Altenheim, deux bataillons, qui arrivèrent à Seltz à une heure après midi, et, ayant eu successivement des confirmations de la direction de la marche des ennemis, il décampa d'Altenheim le 4 et alla reprendre le camp de Kehl pour être plus à portée de donner de prompts secours aux lignes de la Lauter, et résolut d'y marcher avec le reste de l'armée au moment où il apprendrait le passage des ennemis à Philipsbourg.

Ce qui contribua encore à persuader à M. le maréchal d'Harcourt que leurs vues se portaient sur les lignes de la Lauter, ce furent les tentatives qu'ils firent sur la gauche de ces lignes : la nuit du 1er au 2 un de leurs détachements se porta dans la montagne et mit le feu aux abatis qu'on avait depuis deux ans pratiqués à la gauche du Pigeonnier; cette expédition leur réussit, mais M. de Saint-Fremont, jugeant qu'ils n'avaient cherché à faire des ouvertures dans les abatis que pour entrer par là dans les lignes, et considérant que le Pigeonnier qui enfermait la gauche était le point le plus important de tous et le plus avantageux aux ennemis pour prendre les lignes à revers, y envoya sept compagnies de grenadiers et cinquante dragons, et fit travailler à continuer les retranchements à la gauche de ce poste en l'embrassant. En effet, la nuit suivante les ennemis, au nombre de deux mille hommes, armés de haches et d'outils, soutenus par deux régiments de hussards et quelque cavalerie, se présentèrent aux ouvertures que

Digitized by Google

le feu avait faites aux abatis; mais lorsqu'ils aperçurent les troupes ils se retirèrent à deux lieues de là sous le château ruiné de Fischbach, ce qui donna à M. de Saint-Fremont le temps d'achever les retranchements à la gauche du Pigconnier. Le peu de succès de cette tentative confirma M. le maréchal d'Harcourt dans l'idée avantageuse qu'il avait conçue de la défense des lignes; il ne lui resta d'inquiétude sur les entreprises que pourraient faire les ennemis à la gauche du Rhin, que pour Bitche et Hombourg, auxquels il lui était difficile de porter du secours. Suivant ses combinaisons, étant obligé pour donner la main à ces deux places de prendre le chemin de la vallée de Niederbronn, qui était très-difficile, ou celui de la Petite-Pierre, qui occasionnait un détour considérable, les ennemis pouvaient avoir deux marches sur lui; mais au moyen des précautions qu'il prit et de celles qu'il ordonna aux commandants de ces postes de prendre pour leur défense, il espéra pouvoir surmonter ces obstacles. Il n'en était pas de même de ceux que lui opposait le manque de fonds pour fournir à la solde des troupes et à leurs besoins les plus pressants: il n'était encore rien arrivé de ceux que la cour avait promis; les troupes ne subsistaient que des rations de pain et de viande qu'on leur distribuait et ne recevaient point d'argent; mais la fourniture de la viande était au moment de cesser de nouveau, parce que les munitionnaires n'étaient plus en état de faire des avances; la cour envoya même des ordres pour suspendre cette fourniture aux troupes de garnison, ce qui occasionna les plus fortes représentations de la part de M. le maréchal d'Harcourt sur le danger de voir non-seulement les soldats, mais même les officiers abandonner leurs drapeaux pour aller, les uns dans leurs familles, les autres chez les ennemis, chercher un asile contre la misère. Les approvisionnements de grains

Digitized by Google

pour le pain allaient être entièrement épuisés; la cour avait ordonné de faire en Alsace un enlèvement de trente mille sacs de blé sur la récolte qui allait se faire; mais on n'était pas en état de donner le moindre à-compte et tout crédit était refusé. M. le maréchal d'Harcourt ayant appris que M. le duc de Lorraine avait fait en Allemagne des achats de blé considérables et que les convois étaient en chemin, demanda la permission d'engager ce prince à en céder une partie pour la subsistance de l'armée, ou à faire une imposition sur son pays; mais les ménagements que le roi voulut qu'on eût pour lui interdirent toute démarche. Telle était la situation malheureuse des affaires, d'autant plus effrayante, que la cour elle-même ne dissimula point que toutes les ressources ne pouvaient même pas suffire pour soutenir celles de la Flandre; elle ne pouvait donner que de faibles espérances pour les besoins de l'armée du Rhin.

A ces maux se joignirent quelques inquiétudes pour Strasbourg, lorsqu'on crut avoir découvert que des gentilshommes de la province, qui étaient en correspondance avec le général Thungen, lui rendaient compte de l'état de l'armée et le sollicitaient de s'approcher de la ville en l'assurant que les esprits étaient favorablement disposés pour l'empereur; on en fit même arrêter quelques-uns. On n'était pas plus tranquille sur ce qui regardait Besançon, ayant eu de nouveaux avis de desseins des ennemis sur cette ville et d'intelligences avec des habitants pour le succès de leurs entreprises en Franche-Comté. La cour elle-même, persuadée que ces avis n'étaient pas sans fondement, refusa à M. le maréchal d'Harcourt de faire passer en Alsace un des bataillons qui étaient à Besançon.

Jusqu'au 7, les nouvelles qu'on reçut des mouvements des ennemis furent trop vagues et même contradictoires pour mettre en état de juger de leur véritable dessein; mais ce jour-

là, M. le maréchal d'Harcourt, informé que leurs troupes se rassemblaient de toutes parts derrière leur ligne d'Ettlingen, et qu'ils faisaient remonter le Rhin aux bateaux qui étaient à Philipsbourg pour y jeter un pont à Dachsland, résolut de se mettre en force dans la basse Alsace, et n'hésita plus à repasser le Rhin avec sa cavalerie. M. de Saint-Fremont, qui eut les mêmes nouvelles, fit marcher dès le 7 deux bataillons à Hagenbach, non pas dans l'intention de soutenir ce poste, qu'on ne pouvait défendre contre une armée, mais pour s'opposer aux entreprises que pourraient faire les ennemis sur le Rhin. Quant aux troupes de l'armée, M. le maréchal d'Harcourt fit embarquer le 7, à l'entrée de la nuit, quatre bataillons, qui arrivèrent le lendemain matin à Lauterbourg. Le 9 au matin, deux autres bataillons s'embarquèrent et se rendirent à la même destination; il y eut alors sous les ordres de M. de Saint-Fremont, tant à Hagenbach que dans les lignes, vingt-neuf bataillons et douze escadrons. Le reste de l'armée repassa le Rhin sur le pont de Kehl et alla camper à Herlisheim; M. de La Châtre fut détaché à Offendorf avec six bataillons, un régiment de cavalerie, un de dragons et l'artillerie. Il resta à Strasbourg deux bataillons de campagne et cinq escadrons destinés à porter, en cas de besoin, des secours dans la haute Alsace.

Pendant ce temps, l'armée des ennemis, que le duc de Hanovre avait jointe la veille, passait le Rhin sur le pont de Philipsbourg et elle campa le même jour à Germersheim.

Le 10, l'armée du roi s'avança jusqu'à Benheim et Roppenheim; M. le maréchal d'Harcourt se rendit de sa personne à Lauterbourg. Les ennemis marchèrent aussi et vinrent camper leur droite à Minfeld, leur gauche à Langenkandel.

Le 11, le corps qui était resté à Offendorf, sous les ordres

de M. de La Châtre, arriva sur la Lauter ainsi que la cavalerie de la droite, et prit son camp près de Langen-Schleithal, où fut établi le quartier général; la cavalerie de la gauche resta sous les ordres de M. de Chayladet à Roppenheim, dans la vue de donner aux ennemis quelque inquiétude pour la ligne d'Ettlingen. En faisant ces mouvements, M. le maréchal d'Harcourt, pour imposer aux ennemis sur le haut Rhin, et pour être en état de s'opposer aux tentatives que pourraient faire les garnisons de Fribourg et de Brisach et quelques troupes qui étaient restées dans les Montagnes-Noires, fit marcher aux redoutes du Rhin deux nouvelles compagnies de grenadiers, qui furent tirées de Schlestadt, et quatorze cents paysans de la haute Alsace eurent ordre de se porter, à la première alarme, dans les différents postes du Rhin qui leur étaient destinés; M. Desrozeaux, brigadier de dragons, continua de commander dans la haute Alsace.

Le poste de Hagenbach resta occupé par le détachement que commandait M. de Lée et par les deux bataillons que M. de Saint-Fremont y avait fait marcher le 7; mais M. le maréchal d'Harcourt, pour n'être pas dans le cas de donner un combat à deux lieues au delà des lignes et à environ six lieues de leur gauche, envoya ordre à M. de Lée de l'abandonner dès qu'il jugerait pouvoir y être compromis, et se borna à la défense des lignes : les ayant visitées, il trouva les retranchements et les inondations en si bon état, qu'il parut désirer d'y être attaqué et fixa son quartier à Langen-Schleithal comme le lieu le plus à portée de la droite et de la gauche, qui étaient les parties les plus abordables.

On jugera facilement que de toutes parts les émissaires annoncèrent qu'on allait être attaqué; ils ajoutèrent que le duc de Hanovre avait ordre de l'empereur et des alliés de

Digitized by Google

tout tenter pour pénétrer dans les lignes; tous les rapports du 13 furent uniformes sur cet objet; un correspondant de confiance ajouta à ces avis que le comte de Latour, officier général des ennemis, était resté à la rive droite du Rhin avec un corps de six mille hommes de troupes et quatre mille paysans de la Forêt-Noire; que le général Mercy, avec un détachement de cavalerie, qui portait du grain et du foin ficelé pour quatre jours, était parti de l'armée le 11 pour aller joindre M. de Latour, et que le bruit courait d'une entreprise de leur part sur le haut Rhin pour faire une diversion favorable à l'attaque des lignes. Le même correspondant assura que les ennemis n'avaient que vingt mille hommes à leur camp de Langenkandel, et qu'après avoir examiné les lignes, ils trouvaient l'attaque beaucoup moins praticable qu'ils ne l'avaient imaginé. Il prévint en même temps M. le maréchal d'Harcourt de la nécessité de donner une attention sérieuse au haut Rhin; mais ce général crut devoir ajouter peu de foi à ces rapports et fut plus porté à penser que le seul objet des ennemis était de retenir l'armée du roi à la gauche du Rhin : ce qui le confirma dans cette idée fut l'inaction dans laquelle ils restèrent dans leur camp et leur peu d'empressement à attaquer Hagenbach, quoique leur pont fût déjà fait à Schröck.

On aperçoit dans toutes les dépêches de M. le maréchal d'Harcourt que ce qui lui donna le plus d'inquiétude dans la situation où il se trouvait était la subsistance de sa cavalerie : la difficulté de la faire vivre à portée des lignes lui parut seule capable d'entraîner leur perte, même celle de Lauterbourg. C'est ce qu'il expliqua dans la lettre qu'il écrivit à M. Voysin le 16.

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin.

Du camp de Langen-Schlaithal, 16 août 1709[1].

Je n'ai rien de nouveau à vous mander, monsieur, par cet ordinaire, et la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire avant-hier vous aura appris notre état, qui empire tous les jours. Je vois avec douleur que j'ai encore trois mois de campagne à vivre et que je n'ai plus de fourrages, les quartiers que j'ai assignés à la cavalerie se trouvant dénués de tout entre le camp et la rivière de Moder; il y a pourtant sept lieues d'ici, dont près de quatre de forêt, qui tient depuis le Rhin jusqu'à la montagne; j'éloignerais bien ma cavalerie et pourrais m'en passer jusqu'à ladite forêt, mais plus loin et au delà des bois cela ne serait pas prudent; ce qui fait que si l'ennemi ne fait point de mouvement, comme j'en suis persuadé, je me trouverai fort embarrassé, et, faute d'avoine, nous serons contraints d'abandonner les lignes; il est vrai que ce ne sera pas une grande perte et je voudrais déjà qu'elles ne fussent point, parce que ce pays étant tout consommé, je me porterais au delà du Rhin, où j'obligerais bien les ennemis de passer aussi de l'autre côté, et je ne sais pas si je n'y serai point nécessité; la seule place de Lauterbourg, que je voudrais qui ne fût point, m'embarrasse, parce qu'elle est trop mauvaise pour l'abandonner à ses propres forces, et il serait préférable, à mon avis, de la raser de mon côté, avant de faire ce mouvement; je serais bien aise, à l'avance, de savoir là-dessus le sentiment et la volonté de sa majesté; mais j'aurai toujours l'honneur de vous dire qu'avec des lignes aussi étendues que celles-ci, qu'on est assujetti de garder avec une armée, il ne reste plus rien pour faire des mouvements, et l'ennemi vous tient où il veut; d'ailleurs, le pays contribue jusqu'au canal de Molsheim: c'est une distance de quatorze lieues.

J'écris à M. Desmarest pour le solliciter de nous envoyer de l'argent, et je vous assure qu'il n'y a pas de temps à perdre: tout périt, et vos chevaux des vivres sont dans le plus pitoyable état du monde, incapables de rendre aucuns services faute d'avoine, et vous ne les avez jamais vus de même à la fin de quelque campagne que ce soit; vos

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2164, n° 60.

Digitized by Google

hôpitaux tombent partout. Je n'ai point le courage d'écrire au roi de si tristes choses; je sais combien vous êtes accablé du côté de Flandre, mais encore faut-il faire un effort pour ne pas laisser périr une armée dont vous aurez grand besoin à l'arrière-saison par tout ce que je prévois. Cent mille écus en matières nous empêcheraient de mourir de faim; songez que depuis trois mois on ne m'a envoyé aucuns fonds, à la réserve des cinq mille marcs. Je crois que vous serez aussi ennuyé de lire ma lettre que je le suis de l'écrire.

Faites la paix si vous le pouvez, monsieur, et me croyez plus parfaitement, etc.

L'inaction des ennemis continua, on ne vit de leur part aucune disposition d'attaque; on s'aperçut seulement que les partis qu'ils avaient dans les Vosges devenaient plus entreprenants et que le duc de Lorraine les favorisait au point de leur permettre le passage sur ses terres pour pénétrer par le derrière des montagnes en Alsace et en Franche-Comté. Ce fut ce qui engagea le roi à permettre à M. le maréchal d'Harcourt de faire entrer aussi ses partis en Lorraine pour aller attaquer ceux des ennemis.

Mais bientôt on s'aperçut que la démarche qu'avait faite M. le duc de Hanovre en amenant son armée devant ou du moins à portée des lignes de la Lauter, et les démonstrations qu'il faisait du côté de la Lorraine, n'avaient d'objet que d'attirer toutes les forces de M. le maréchal d'Harcourt en basse Alsace pour favoriser l'entreprise qu'il méditait sur le haut Rhin. Des lettres de M. le comte du Luc, ambassadeur du roi en Suisse, et les nouvelles qui arrivèrent de tous côtés pendant la nuit du 18 au 19, ne laissèrent plus de doutes sur le projet formé par M. de Mercy de jeter un pont entre Huningue et Brisach, ou de passer le Rhin soit à Augst, soit sur le pont de Rheinfelden, et de traverser ensuite, au mépris de la neutralité,

le territoire des Suisses pour entrer en Alsace. Les Suisses mêmes, avertis de ce dessein, assurèrent qu'ils prenaient des mesures pour en empêcher l'exécution.

Dans ce moment, M. Desrozeaux n'avait à ses ordres que deux bataillons de campagne, neuf compagnies de grenadiers répandues dans les redoutes et les postes entre Huningue et Marckolsheim, environ quinze cents paysans, deux escadrons de cavalerie, trois de dragons et une compagnie franche; ce n'était pas de quoi s'opposer avec succès au corps des ennemis, qu'on assurait être de dix bataillons, quinze escadrons, trois cents chevaux et trois cents hussards détachés de l'armée. M. le maréchal d'Harcourt conçut que rien n'était si instant que de lui envoyer des renforts. Ce fut M. le comte du Bourg qu'il chargea de les conduire et d'aller prendre la direction des affaires dans la haute Alsace. Le 19 au matin, il détacha de l'armée deux escadrons de cavalerie et trois de dragons, qui allèrent le même jour à Haguenau; ils devaient le lendemain arriver à Strasbourg, le 21 à Marckolsheim, le 22 près de Brisach, le 23 à Ottmarsheim et le 24 sur le bord du Rhin, vis-à-vis de Neubourg; à ces troupes devaient se joindre trois cents hommes de la garnison de Vieux-Brisach.

En même temps que M. le maréchal d'Harcourt fit cette disposition, craignant que M. le duc de Hanovre, tandis que le général Mercy agirait sur le haut Rhin, ne fît une attaque aux lignes de la Lauter, surtout à Hagenbach, il ordonna, le 19, d'évacuer ce poste, dont les ennemis s'emparèrent aussitôt.

M. le comte du Bourg, voyant que M. de Mercy avait sur lui plusieurs jours de marche, devança les troupes et se rendit de sa personne à Brisach le 21. La nuit précédente les ennemis avaient passé le Rhin à Rheinfelden au nombre de douze escadrons; et, après avoir traversé le canton de Bâle et défilé sur

Digitized by Google

le glacis de cette ville, ils étaient entrés en Alsace et se dirigeaient, en descendant le Rhin, sur Ottmarsheim. Pendant ce temps, M. de Harsch, gouverneur de Fribourg, sorti de cette place avec trois mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, cinq pièces de canon, les bateaux nécessaires pour un pont et quelques voitures chargées de farine, était arrivé à Neubourg. Dès que M. le comte du Bourg eut connaissance de ces mouvements, il envoya ordre à M. Desrozeaux, qui était campé vis-à-vis de Neubourg avec deux bataillons et cinq escadrons, de se retirer sous Brisach, où devaient arriver le lendemain les cinq escadrons qui venaient de l'armée. Comme il n'était plus possible de défendre le haut de l'Alsace, M. le comte du Bourg porta toute son attention à choisir un poste qui le mît en état de s'opposer aux courses que pourraient faire les ennemis du côté de Colmar et de Schlestadt. Il fallut aussi, dès ce moment, renoncer à la communication avec Belfort et la Franche-Comté et à celle de Belfort avec Strasbourg, qui cependant était la seule que l'on pût pratiquer avec quelque sûreté pour la correspondance avec la cour et pour les convois de différentes choses nécessaires aux besoins de l'armée, celle de la Lorraine étant fréquemment inquiétée par les partis des ennemis et ne pouvant se faire qu'avec lenteur à cause des escortes qui, par cette raison, étaient indispensables.

M. le maréchal d'Harcourt fut informé le 22 du passage du Rhin par les ennemis et de leur entrée en Alsace; aussitôt il fit partir de l'armée quatre bataillons et huit escadrons pour joindre en toute diligence M. le comte du Bourg, et lui envoya ordre de suivre le corps des ennemis, quelque chemin qu'il prît, et de le combattre partout où il pourrait le joindre pour le forcer à repasser le Rhin. L'armée ne fut plus composée

Digitized by Google

alors que de trente-deux bataillons et de trente-six escadrons, avec lesquels M. le maréchal d'Harcourt resta dans les lignes de la Lauter. Jusque-là, l'armée ennemie qui lui était opposée n'avait fait aucun mouvement; mais le 22 au soir il eut avis de différents endroits que les gros équipages étaient en marche pour passer le Rhin au pont de Schröck, et qu'à huit heures du soir, l'armée ayant détendu son camp, était en bataille, prête à marcher pour attaquer les lignes. Il fit sur-le-champ prendre les armes, et, imaginant que les vues des ennemis se portaient sur Lauterbourg, il s'y rendit le 23 à la pointe du jour. Les ennemis avaient déjà fait entrer de gros détachements dans l'île de Neuburgweier et de Hagenbach, et, à huit heures du matin, on aperçut une colonne d'infanterie avec toute l'artillerie se dirigeant vers le Rhin, qui était le côté par lequel on avait annoncé que l'attaque devait se faire; cette colonne gagna la chapelle de Bergen en sortant des bois à la portée du canon des lignes et entra à sept heures du soir dans l'île de Neuburgweier; la cavalerie marchait sur une autre colonne derrière l'infanterie; toute leur armée passa la nuit sous les armes.

Le lendemain, 24, on entendit dans le bois un grand bruit de coups de haches, ce qui fit présumer à M. le maréchal d'Harcourt qu'ils travaillaient à un abatis et que M. le duc de Hanovre ne se plaçait dans un terrain aussi serré et d'un aussi difficile accès que pour pouvoir détacher des troupes au delà du Rhin : en effet, dans la position qu'il prit, ses troupes étaient séparées les unes des autres par des flaques et des bras du Rhin; mais autant ces embarras lui étaient favorables pour se dégarnir sans se compromettre, autant rendaient-ils ses débouchés difficiles, et M. le maréchal d'Harcourt dans le cas de ne point craindre d'attaque inopinée de sa part; c'est pourquoi

ce général crut pouvoir affaiblir la gauche des lignes pour se mettre plus en force à la droite, et, le 24 au matin, il fit venir à Lauterbourg une partie des troupes qui étaient entre cette place et Weissembourg, résolu de détacher des forces vers la haute Alsace à mesure que les ennemis en feraient passer à la droite du Rhin, et, si les circonstances venaient à l'exiger, d'y marcher lui-même avec toute l'armée en abandonnant les lignes et ne laissant à Lauterbourg que trois bataillons pour la garde de cette place. Ce fut dans cette occasion que, malgré le bon état de défense dans lequel étaient les lignes, il parut plus persuadé que jamais de leur inutilité, tant à cause de leur grande étendue que parce qu'on ne pouvait s'en éloigner sans y laisser un grand nombre de troupes et gêner par là les mouvements de l'armée : c'est ce qui lui fit juger que le salut de la haute Alsace devait être préféré à leur conservation.

Les troupes qu'il avait détachées de l'armée pour aller aider M le comte du Bourg à défendre cette partie de la province furent toutes rassemblées à Biesheim, près de Brisach, le 25, et réunies à celles que M. Desrozeaux y avait ramenées de son camp vis-à-vis de Neubourg. Ce corps consista alors en sept bataillons, dont un composé de piquets et de grenadiers des garnisons de Strasbourg et de Brisach; dix-huit escadrons, dont six de dragons et la compagnie franche de dragons de M. de Reignac. M. le comte du Bourg jugea que les ennemis étaient à peu près d'égale force; leur pont était fait à l'île de Neubourg et ils étaient campés dans l'île ayant le grand Rhin derrière eux. Ils n'avaient encore fait aucun autre acte d'hostilité que d'envoyer des mandements pour la contribution; leurs partis s'étaient peu répandus du côté de Colmar et de Schlestadt; ceux de M. le comte du Bourg les continrent : ils battirent même quelques-uns de ceux de M. de Mercy et firent des prisonniers.

Dès que les troupes furent arrivées au camp de Biesheim, M. le comte du Bourg ne songea plus qu'à aller chasser les ennemis de l'île de Neubourg, ou du moins à les empêcher d'en déboucher; il n'attendit point le renfort de deux bataillons et de deux escadrons que M. le maréchal d'Harcourt fit partir de l'armée le 26 pour le joindre; et, ayant donné à ses troupes quelques heures seulement de repos, il les mit en marche le 26 à trois heures du matin, se dirigeant sur le camp de M. de Mercy; mais ce général lui épargna une partie du chemin. En arrivant à peu de distance de la cense de Rumersheim, située près du Rhin à environ quatre lieues de Brisach et une lieue et demie de l'île de Neubourg, il fut averti que M. de Mercy était sorti de cette île avec toutes ses troupes et qu'il marchait à lui. Il fit halte et mit ses troupes en ordre; bientôt on aperçut les ennemis, et bientôt se décida le sort de l'Alsace par un combat dont l'événement fut aussi avantageux pour les affaires du roi que l'action fut glorieuse pour le général. Les deux lettres suivantes en renferment tous les détails.

Lettre de M. le comte du Bourg à M. Voysin. Vieux-Brisach, 27 août 1709[1].

Je ne doute point que M. le maréchal d'Harcourt, auquel j'envoyai hier deux courriers de dessus le champ de bataille de Rumersheim, ne vous ait mandé la victoire complète que la petite armée du roi que j'ai l'honneur de commander remporta hier sur celle de l'empereur commandée par M. le comte de Mercy, plus forte que celle de sa majesté. Je mis en partant d'ici les troupes du roi en marche à trois heures du matin, j'arrivai un peu en deçà de Rumersheim avant midi. Faisant halte, étant en colonne pour rafraîchir le soldat, je vis l'armée impériale venir au-devant de celle de sa majesté; aussitôt je songeai à former la ligne; je fus en bataille en même temps que l'ennemi, qui m'attendait. Je marchai à lui, le cavalier l'épée à

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2164, n° 118.

Digitized by Google

la main et le soldat le fusil sur le bras avec défense de tirer; le tout fut si exactement exécuté, qu'après que les troupes de sa majesté eurent essuyé le feu elles entrèrent dans celles de l'empereur l'épée à la main et la baïonnette au bout du fusil avec tant d'ardeur, que l'ennemi en fut écrasé et ne pensa qu'à s'enfuir, si vivement poussé qu'il ne put se rallier.

Il y a sur le champ de bataille plus de quinze cents morts des ennemis; j'ai actuellement, tant ici qu'à Neuf-Brisach, plus de deux mille prisonniers; il en est resté dans les villages et dans les haies encore plus de cinq cents blessés qu'on ramène à tous moments, et quantité dispersés dans les bois qu'on ramasse aussi. Il y a colonels, lieutenants-colonels et quantité d'autres officiers dont je ne sais pas le nombre, qui sont aussi pris; on en fera demain un état que j'aurai l'honneur de vous envoyer; j'ai presque tous leurs drapeaux, tous les étendards, deux paires de timbales, quatre pièces de canon et toutes leurs munitions de guerre et de bouche. Les troupes du roi ont si ardemment chargé l'ennemi qu'elles ne l'ont point quitté qu'il n'ait eu repassé le Rhin à Neubourg et cassé son pont de bateaux, que je fais actuellement retirer du Rhin, dont j'espère avoir plus des deux tiers.

Je ne puis, monseigneur, assez louer MM. les comtes d'Anlezy et de Quadt, maréchaux de camp, pour leur grande sagesse et ardeur de même que par leur capacité, qui mérite, si je l'ose dire, un grade d'élévation par les services utiles qu'ils viennent de rendre au roi. J'en dis de même de MM. Desrozeaux, de Marbœuf, Duvivier et Forsac, brigadiers, qui se sont en tous points distingués. La poste, qui va partir, me presse si fort, que je ne puis vous rendre un compte plus ample et je le remets au premier ordinaire, où vous trouverez que MM. les colonels et maréchaux de camp Fontaines, Clefmont, Tallard, Liotot et La Chaux se sont fort distingués, de même que M. de Conche, colonel réformé à la suite de Bretagne, qui est celui qui a le premier pris poste dans la redoute qui couvrait le pont de l'ennemi sur le Rhin, et je l'envoyai hier rendre compte verbalement à M. le maréchal d'Harcourt de tout ce qu'il avait vu.

Ne vous arrêtez point, s'il vous plaît, monseigneur, à cette lettre pour tout le bien que j'ai à vous mander de MM. les officiers; j'aurai l'honneur de vous en rendre un compte plus étendu et plus juste, ayant tous fait ce qu'il est possible d'attendre de plus courageux, aussi bien que les soldats et cavaliers.

A une action aussi vigoureuse et aussi essentielle pour l'État il faut des récompenses, et je vous supplie de porter le roi à penser en faveur de ces messieurs autant qu'ils le méritent, et de ceux que je vous nommerai après que j'aurai eu le temps d'y réfléchir et d'en être parfaitement instruit. Il y a plus de huit cents chevaux de cavaliers ou de dragons pris, sans compter les noyés dans le Rhin.

Le général Breiner a été tué sur le champ de bataille. Il arrive présentement un trompette de Fribourg pour savoir des nouvelles du général Mercy, qui n'est point encore arrivé audit Fribourg : il n'est point parmi nous, il n'a pas été reconnu parmi les morts; ainsi je crois qu'il s'est noyé ou sauvé au travers de la forêt de Haardt avec partie du régiment de Breiner, qui n'a jamais pu gagner le pont, et qu'il se retirera par la Suisse ou par la Lorraine.

M. de Saint-Aulaire, colonel d'Enghien, a été tué, et M. de Saint-Linière, lieutenant-colonel de Rennepont; il n'y a que ces deux officiers principaux; je n'ai pas l'état des autres, mais la perte de l'armée de sa majesté ne se montera pas à deux cent cinquante hommes, les officiers compris : le régiment de Rennepont est celui qui a le plus souffert.

J'ai laissé M. Desrozeaux à Neubourg avec cinq escadrons et deux bataillons avec ordre d'envoyer des partis partout dans ladite forêt de Haardt pour chercher tout ce qui s'y est sauvé, et aussi pour faire raser les ouvrages des ennemis dans ladite île de Neubourg et rétablir tous les postes le long du Rhin comme ils étaient ci-devant. Avec le reste de l'armée j'ai remarché sous cette place aujourd'hui pour y rafraîchir les troupes et me mettre en état et à portée de rejoindre diligemment M. le maréchal d'Harcourt, s'il a besoin des troupes qui sont ici et de moi aussi.

Je dois vous dire que M. le comte de Reignac, commandant de cette place, m'a aidé et secouru de tous ses loisirs et bons conseils, dont j'ai profité avec attention et utilement.

On a pris la cassette de M. le comte de Mercy, où étaient ses papiers : je m'en suis saisi; je les examinerai tous, après quoi je vous enverrai ceux qui regardent le service de sa majesté; j'en ai déjà lu un concernant la Franche-Comté.

Permettez, monseigneur, que j'aie l'honneur de vous dire que j'ai une sensible joie d'être le premier à vous mettre en état de porter au roi une nouvelle aussi agréable que celle-là l'est, pour les conséquences qui s'en seraient suivies si les armes de sa majesté n'avaient pas été victorieuses en cette occasion.

Pour moi, il ne me reste qu'à désirer que sa majesté soit contente de ma conduite : ce sera une récompense bien plus satisfaisante que ne le pourraient être toutes les dignités dont elle a la bonté d'honorer ceux qui ont été assez heureux pour avoir un succès aussi avantageux pour son service. Je désire aussi, monseigneur, mériter votre approbation, votre estime et l'honneur de votre protection, que je vous demande avec instance; et après trente-huit ans de service, parmi lesquels il s'est trouvé quelques journées de distinction en ma faveur, entre autres celle de la dernière bataille d'Höchstett, d'où je puis dire qu'il ne serait revenu personne en France de l'armée de sa majesté, si l'aile gauche, que j'avais l'honneur de commander, n'avait battu toujours l'aile droite de l'ennemi, à la tête de laquelle M. le prince Eugène fut toute la journée.

Par quelques lettres de M. le duc de Hanovre et autres écrites à M. le comte de Mercy, je vois que leur dessein était sur la Franche-Comté; quoique rompu par l'heureuse journée d'hier, je n'ai pas laissé de dépêcher ce matin un courrier à M. le comte de Grammont pour l'en avertir.

J'avais envoyé M. de Conche, colonel réformé à la suite du régiment de dragons de Bretagne, à M. le maréchal d'Harcourt lui rendre verbalement compte de l'action, afin, monseigneur, qu'il vous dépê-

chât un courrier pour vous en donner avis; mais dans le moment je reçois une lettre de lui qui m'ordonne de vous en envoyer un; j'ai choisi pour cela M. le comte d'Anlezy, qui s'est parfaitement distingué : je me trouverai bien heureux si cette occasion lui peut procurer le grade de lieutenant général, qu'il a mérité si dignement dans la journée d'hier, aussi bien que M. de Quadt. Je me rapporte à tout ce que vous dira M. le comte d'Anlezy.

J'aurai l'honneur de vous envoyer les drapeaux et étendards incessamment avec un plus ample détail et vous supplierai d'avoir la bonté de les présenter au roi.

Je dois aussi vous dire qu'il n'y a aucun traité de contributions signé en Alsace, et que l'ennemi n'en emporte point d'argent.

Lettre de M. le comte du Bourg à M. Voysin. 30 août 1709[1].

J'aurai l'honneur de vous faire la relation de la bataille de Rumersheim, donnée le 26 août, le plus succinctement qu'il me sera possible, attendu que M. le comte d'Anlezy vous en aura rendu compte aussi juste que je le pourrais faire, l'ayant vue bien clairement et d'un grand sang-froid, et je ne vous en écrirais pas davantage que j'ai fait, si ce n'était pour vous informer de tous MM. les officiers qui se sont distingués par leur grand courage et les services utiles qu'ils ont rendus au roi.

Le 26, à trois heures du matin, partant de Biesheim, sous Brisach, je mis l'armée du roi en marche sur trois colonnes : M. d'Anlezy y commandait l'aile droite et M. de Quadt celle de la gauche, et moi je marchai à la tête de l'infanterie, ayant pour avant-garde la compagnie de dragons de Reignac, et, à la tête de chacune des autres colonnes, un détachement de cinquante hommes. Dans cette disposition, par une plaine parfaitement unie, nous arrivâmes sur un petit rideau, à un quart de lieue en deçà de Rumersheim, où je fis faire halte, après quatre grandes lieues de marche, pour reposer un peu le soldat et faire manger de l'avoine aux chevaux; mais, monseigneur, je n'en eus pas le temps, parce que nous nous aperçûmes tous que

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2164, n° 134.

Digitized by Google

l'armée ennemie était sortie de son excellent poste de l'île de Neubourg pour venir combattre celle du roi en plaine, ce qui nous fit grand plaisir par les difficultés que j'entrevoyais à la pouvoir déposter de ladite île de Neubourg : je suis même persuadé que nous n'en serions pas venus à bout.

L'armée ennemie, qui m'avait vu pied à terre en colonne par les partis qu'elle avait devant elle, arrivait en bataille sur celle du roi diligemment; je me pressai de faire prendre les armes et monter à cheval, et aussitôt marchant en avant je fis mettre l'armée de sa majesté en ligne. M. de Quadt vint me conseiller de me saisir d'une cense, nommée Hamerstatt, au coin d'un bois pour y appuyer ma droite; je profitai vivement de son avis et y envoyai le bataillon de Liotot, qui est la principale partie du gain de notre petite bataille. Je vis que les ennemis poussaient un corps d'infanterie du côté de cette cense pour l'attaquer. J'y envoyai en toute diligence les dragons de Lautrec, commandés par MM. Desrozeaux, brigadier, et de Lautrec, colonel, qui y mit pied à terre et soutint très-courageusement l'attaque des ennemis, qui fut vive. Pendant ce temps les deux armées s'approchant, celle de l'empereur fit halte, étendant sa droite pour prendre en flanc ma gauche, parce que les dragons de Bretagne qui la devaient tenir, suivant l'ordre de bataille, étaient encore en arrière, n'ayant pu s'étendre à cause d'une grosse haie qui serrait le terrain. M'en étant aperçu, j'envoyai un aide de camp leur porter ordre de passer diligemment dans les intervalles de la cavalerie et de s'aller placer en avant dans un petit terrain où la ligne aboutit un moment après en marchant en avant, ce qui fit que M. de Mercy, qui voulait déborder ma ganche, le fut par sa droite, et par conséquent pris en flanc : c'est dans cette occasion où MM. de Marbœuf et de Conche se sont fort distingués par leur bonne conduite et grand courage.

Et celle de sa majesté marcha toujours jusqu'à ce qu'elle eut joint celle de l'ennemi, qui fut chargée en même temps de toute part avec tant de vigueur, que l'armée impériale fut emportée et si vigoureusement poursuivie par la cavalerie, qu'elle n'a pas pensé un moment à

Digitized by Google

se rallier. M. d'Anlezy fit charger la droite, M. de Quadt la gauche et moi l'infanterie, qui entra la baïonnette au bout du fusil dans celle des ennemis après avoir essuyé une décharge; cette infanterie impériale jeta toutes ses armes et nos soldats n'eurent chose à faire qu'à tirer, et moi qu'à apporter tous mes soins à empêcher les troupes de se débander et à faire reformer les bataillons, pendant que MM. d'Anlezy et de Quadt en faisaient de même avec MM. les brigadiers et mestres de camp chacun à leur aile. M. le comte de Fontanier, qui avait suivi l'ennemi, coupa droit au premier pont sur un des bras du Rhin avec sa brigade composée des régiments de Lessars, Fontaines et Clermont; M. de Conche, colonel réformé à la suite du régiment de dragons de Bretagne, arriva avec deux escadrons de ce régiment, passa le premier pont sur un bras du Rhin, puis un second sur un autre grand bras, mêlé avec les ennemis, et arriva à la redoute sur le bord du grand Rhin, dont il se saisit. J'avais heureusement trouvé M. de Marbœuf, qui, après avoir chargé en flanc et renversé la droite des ennemis, avait contenu son escadron, ce qui me fit grand plaisir, car j'y appuyai la gauche de l'infanterie; je trouvai de même à la droite le régiment de Montrevel, commandé par M. de la Terrade, lieutenant-colonel, qui s'est infiniment distingué en cette journée, que je plaçai à la droite de l'infanterie; pendant cet intervalle, les dragons de Lautrec remontèrent à cheval à la cense de Hamerstatt et vinrent se mettre en bataille devant l'infanterie, où M. Desrozeaux, brigadier, les amena, ayant laissé le bataillon de Liotot dans la cense de Hamerstatt pour garder les quatre pièces de canon de l'ennemi, celui du roi et les prisonniers qui étaient déjà faits. Étant dans cette situation, marchant doucement en avant, je fus averti que deux escadrons de Breiner de la gauche des ennemis avaient pénétré dans nos derrières; je priai M. de Marbœuf d'y envoyer son premier escadron, auquel je donnai ordre de s'aller poster auprès du bataillon qui était dans ladite cense de Hamerstatt, après quoi je fis encore marcher au pont du Rhin les trois escadrons de Lautrec, commandés par MM. Desrozeaux et de Lautrec, et ordonnai à l'infanterie de suivre doucement, et je m'en allai

Digitized by Google

au pont du Rhin pour voir en quel état étaient toutes choses. En arrivant, je trouvai que les ennemis canonnaient les dragons qui étaient dans l'île, bien embarrassés par la quantité de chevaux qu'ils avaient pris, ce qui mit un peu de désordre et fit que, pour conserver leur butin, on ne les put contenir, et ils repassèrent le premier bras du Rhin; je voulus les arrêter et faire retourner pendant qu'on les canonnait; je n'en pus venir à bout, parce que le pont était long et fort rempli, ce qui me fit prendre le parti de les laisser déboucher, après quoi je les fis mettre pied à terre, et M. de Conche, à la tête, repassa le pont et regagna la redoute qu'il avait été obligé d'abandonner. Pendant ce temps, j'avais envoyé querir les grenadiers, qui arrivèrent, avec lesquels je m'allai saisir d'une autre redoute plus près du pont de l'ennemi, que nous trouvâmes rompu sous le poids des fuyards, ce qui en a fait noyer une infinité dans le grand Rhin de même que dans les bras précédents, où ils avaient été culbutés par la cavalerie. Cela finit la glorieuse journée pour les armes du roi et me donna grande satisfaction; car ce n'aurait été rien fait que d'avoir battu les ennemis en plaine s'ils avaient soutenu leur pont, ce qui était très-aisé à faire; on peut dire qu'ils ont marché audacieusement, mais qu'ils l'ont été reçus encore plus par celles de sa majesté.

Ils tirèrent quelques coups de canon de dessus la hauteur de Neubourg, où ils avaient encore six bataillons retranchés, parce que, par les avis de M. de Quadt, nous leur avions fait intercepter une lettre marquée triplicata par laquelle je mandais à M. Desrobert, lieutenant du roi à Huningue, qu'il fit sortir des grenadiers et le plus de détachements qu'il pourrait de sa place pour aller attaquer la hauteur de Neubourg, de l'autre côté du Rhin, et que la garnison de Vieux-Brisach en ferait autant. M. le comte de Reignac, pour leur persuader de son côté que cela était, fit sortir par le Brisgau quelques détachements avec des drapeaux et deux pièces de canon, qui rentrèrent peu de temps après, ce qui nous a réussi à merveille, et fit que M. le comte de Mercy, qui n'avait que quatre bataillons sur la hauteur de Neubourg,

y en envoya deux d'augmentation, en sorte qu'il n'en eut que huit en ligne pendant le combat; douze escadrons de cuirassiers, quatre cents chevaux détachés de l'armée et quatre cents hussards nous ont fort incommodés, ayant pillé le peu de vivres que nous avions fait porter et grande quantité de chevaux de MM. les officiers d'infanterie qui avaient mis pied à terre; car, du reste, nous n'avons point perdu de bagages, les ayant fait laisser, gros et menus, dans l'île de Biesheim, sous Vieux-Brisach.

Ces hussards, et deux escadrons de Breiner qui tenaient la gauche, n'ont pu regagner l'île de Neubourg et se sont dispersés dans la forêt de Haardt, regagnant du côté de la Suisse; je ne sais encore ce que tout cela est devenu. J'ai ordonné aux paysans du Sundgau de courir dessus, et à M. Desrozeaux, que j'ai laissé à l'île de Neubourg avec cinq escadrons et deux bataillons, d'envoyer continuellement des partis sur eux pour les ramasser; M. le comte de Reignac en fait faire autant par sa garnison de Vieux-Brisach, et M. Desrobert de même par celle de Huningue.

Je ne puis, monseigneur, assez louer généralement tous MM. les officiers, car ç'a été à qui ferait le mieux, de même que les soldats, cavaliers et dragons, et je n'ai rien craint dans cette action que leur trop d'ardeur, qui a fait que, pendant un temps, j'ai eu grande peine à les contenir et à les reformer après la première charge.

Je ne vous ai point encore parlé de la compagnie de dragons de Reignac, commandée par le sieur de Lenderick, lieutenant-colonel, qui a toujours tenu la tête de tout et qui a fait des choses étonnantes qu'on ne pouvait attendre d'une troupe de cent dragons : ledit sieur de Lenderick est assurément d'une grande capacité et d'un grand courage; il mérite que le roi lui fasse la grâce de lui accorder une commission de colonel, et aux sieurs Hubert et Malamon, qui sont ses lieutenants, des commissions de capitaines. Une grande satisfaction pour moi est le peu d'officiers, soldats et cavaliers perdus dans cette action de l'armée du roi, car je ne crois pas qu'il y ait eu deux cent cinquante hommes tués ou blessés, les officiers compris ; les princi-

Digitized by Google

paux en caractère sont MM. de Saint-Aulaire, colonel d'Enghien, et de Saint-Linière, lieutenant-colonel de Rennepont, tués.

Comme j'ai été obligé, monseigneur, dès le lendemain de l'action, de séparer les troupes, tant pour la conservation de l'Alsace que pour faciliter les subsistances et les mettre à portée de rejoindre M. le maréchal d'Harcourt dès qu'il en aura besoin, je n'ai pu avoir les états des tués et blessés de l'armée de sa majesté, lesquels j'aurai l'honneur de vous envoyer dès que je les aurai reçus, les ayant demandés à MM. les majors.

M. d'Anlezy vous rendra compte plus ample de tout ce qui s'est passé à sa droite et des officiers qui se sont distingués, n'y ayant donné aucun ordre, parce que j'étais occupé à l'infanterie, à la réserve d'une charge que je fis faire par le régiment de Forsac, dans laquelle M. de Forsac et M. de la Tremblaie ont fait des merveilles, ayant plié deux escadrons des ennemis qui voulaient prendre en flanc le régiment de Tallard, avec lequel j'avais débordé la gauche de l'infanterie ennemie, laquelle fut prise en flanc et écrasée; c'est en ce moment que M. le comte de Tallard, le sieur de la Villardière, major, et tout le régiment s'est fort distingué, de même que le sieur de la Villardière, major d'Enghien, qui commandait le bataillon, parce que le colonel en fut tué d'abord.

M. de La Chaux, à qui j'avais donné une brigade composée de deux bataillons d'Auxerrois et de son régiment, fit des merveilles, et je n'eus point besoin du tout d'aller rien ordonner à sa manœuvre, qui fut parfaitement belle : il est ancien colonel et mériterait fort que le roi le récompensât en le faisant brigadier; M. du Vivier, lieutenant-colonel de Tallard et brigadier, a fait aussi tout ce qu'on pouvait attendre d'un vieil officier consommé.

Le sieur de Liotot, colonel de la garnison de Vieux-Brisach, et le sieur de Bouillon, son lieutenant-colonel, qui commandaient le bataillon que j'avais formé des cent cinquante hommes de Berry tirés de la garnison de Strasbourg et des cinq compagnies de grenadiers de celle de Vieux-Brisach, ont fait des merveilles en soutenant l'attaque

Digitized by Google

de la cense de Hamerstatt; les huit cents hommes des ennemis qui l'attaquèrent, voulant revenir une seconde fois à la charge, furent passés au fil de l'épée par des escadrons qui les chargèrent, suivant l'ordre qui leur en fut donné par M. le comte d'Anlezy.

A l'égard de la gauche, commandée par M. de Quadt, elle fit dans le moment plier la droite des ennemis, parce qu'ils virent que les trois escadrons de dragons de Bretagne les prenaient en flanc. Tous les commandants des corps, surtout MM. de Marbœuf, brigadier de dragons, et de Fontaines, commandant une brigade de cavalerie, se sont portés avec tant de valeur et d'ardeur que les ennemis ne purent soutenir leur charge.

M. le comte de Clefmont, mestre de camp de cavalerie, et M. de la Fourgette, lieutenant-colonel de son régiment, se sont fort distingués dans cette action, ainsi que M. de Lescofier, major du régiment de Lessars, qui commandait le régiment.

J'aurais bien eu, monseigneur, à vous rendre compte de quelques manœuvres que j'ai faites deux jours avant le combat pour embarrasser les généraux ennemis, leur cachant le dessein que j'avais de les attaquer; mais cela n'aurait servi qu'à allonger ce détail, qui est déjà beaucoup plus ample que je ne l'aurais voulu.

J'envoie, monseigneur, M. le comte de Fontaines vous porter, pour les présenter au roi, douze drapeaux et deux étendards, n'en ayant pu ramasser que ce nombre : il est pourtant certain que j'en ai vu beaucoup davantage.

Le régiment de Clefmont a gagné une paire de timbales, et la compagnie de dragons de Reignac une autre.

Il est rentré dans cette place quatre pièces de canon qui ont été prises par la brigade de M. de La Chaux. Les munitions de guerre et de bouche qui étaient dans l'île ont été ramassées du mieux qu'on a pu; il y en a pourtant eu une grande quantité de dissipées.

Le moment d'après que le combat fut fini, j'envoyai un courrier à Huningue pour me faire descendre des bateliers pour retirer les bateaux du Rhin; je ne sais pas encore combien lesdits bateliers de Hu-

ningue en ont; mais ceux que j'y ai envoyés d'ici en ont déjà seize de cuir et quatre de bois : ils continuent à travailler avec des crochets pour arracher ceux qui sont au fond de l'eau.

Je vous serais, monseigneur, infiniment obligé si vous vouliez demander à sa majesté pour moi deux des quatre pièces de canon qui ont été prises : ces deux pièces de canon feraient un ornement à ma maison de campagne qui me serait assez agréable; elles ne sont que de trois à quatre livres de calibre.

Vous trouverez ci-joint, monseigneur, deux états : l'un, des prisonniers des ennemis, qui se monte à environ deux mille; et l'autre est celui des blessés de l'armée du roi, qui se monte à cent vingt-neuf, les officiers compris.

Par la lettre que vous a portée M. le comte d'Anlezy, j'ai déjà eu l'honneur de vous marquer qu'il est resté des ennemis sur le champ de bataille environ mille cinq cents hommes. Beaucoup de gens assurent qu'il s'en est noyé dans le grand Rhin ou dans ses bras, ce qui est assez apparent, plus de cinq cents, et je sais positivement qu'il est entré dans Fribourg quantité de cavaliers fort blessés, de sorte que cette petite affaire coûte certainement, au moins, quatre mille cinq cents hommes aux ennemis.

Pendant que le haut Rhin fixait la principale attention des deux partis, M. le duc de Hanovre fit quelques manœuvres pour attirer de son côté celle de M. le maréchal d'Harcourt. Le 25 il jeta un pont à Dachsland, lequel ne fut achevé que dans la journée du 26. La nuit suivante il décampa; on eut beaucoup de peine à démêler pendant la nuit l'objet de son mouvement; mais M. le maréchal d'Harcourt ayant été informé qu'il passait le Rhin, et ne doutant point que son projet ne fût de remonter diligemment ce fleuve pour joindre M. de Mercy, se mit aussitôt en marche le 27 pour faire la même diligence que lui; mais ayant appris, en arrivant à Seltz, par un

courrier de M. le comte du Bourg, l'heureux événement du combat, et informé en même temps que M. de Mercy n'avait plus de pont sur le Rhin, il fit rentrer toutes les troupes dans leurs quartiers et retourna à Lauterbourg afin de pouvoir faire face à M. le duc de Hanovre, si ce prince, instruit comme il devait l'être de ce qui s'était passé à Rumersheim, revenait à la rive droite du Rhin; mais bientôt il eut sujet de croire que ce n'était pas là son dessein. Ses émissaires et les déserteurs rapportèrent qu'il n'était resté à la gauche de ce fleuve que six ou sept bataillons avec trois cents chevaux, et que le pont de Dachsland était rompu. Sur cette nouvelle, M. le maréchal d'Harcourt marcha à Hagenbach avec dix bataillons : ce poste était abandonné; toutes les troupes des ennemis avaient repassé le Rhin et le pont était replié dans les îles qui étaient de leur côté. On occupa Hagenbach et les postes du Rhin avec des détachements, et les troupes rentrèrent au camp.

L'armée ennemie campa le 27 à Malsch, une lieue en avant de la ligne d'Ettlingen; M. le duc de Hanovre fit de là plusieurs détachements vers la montagne Noire; on n'en connut pas bien l'objet, et M. le maréchal d'Harcourt, en attendant qu'il fît quelque nouveau mouvement, résolut de rester dans sa position et de ne se faire rejoindre par M. le comte du Bourg que lorsqu'il y serait forcé par les circonstances; mais on voit que, malgré l'heureux événement qui venait d'arriver, il ne fut point rassuré sur ceux que pouvaient produire, pendant le reste de la campagne, et la difficulté des subsistances et le manque de fonds. Ce fut l'objet de ses représentations à la cour, à laquelle il fit observer l'impossibilité où il était, par la nécessité de laisser des troupes dans les lignes de la Lauter, d'aller de l'autre côté du Rhin chercher dans le pays ennemi de la subsistance pour sa cavalerie, à moins qu'il ne plût au

roi de lui faire passer du Dauphiné, où la campagne touchait à sa fin, un renfort considérable qui le mît en état d'aller vivre ou dehors des lignes ou de l'autre côté du Rhin. Quant aux approvisionnements de blé, on voit par sa lettre quel était jusqu'alors le peu de succès de l'imposition qui avait été faite de trente mille sacs en Alsace; peut-être allait-on avoir la facilité de tirer quelques secours de la Lorraine, la conduite du duc ayant donné sujet de soupçonner que les vingt-cinq mille sacs qu'il faisait venir d'Allemagne dans son pays étaient destinés à former un magasin pour le prince Eugène, qu'on assurait devoir, après la prise de la citadelle de Tournay, se porter avec trente mille hommes vers le Rhin ou sur la Moselle. Le roi laissa à M. le maréchal d'Harcourt la liberté d'empêcher le passage de ces blés en les arrêtant du côté de Hombourg en représailles du refus que faisait ce prince de laisser sortir des avoines de ses états; mais c'était une ressource fort incertaine, sur laquelle il eût été dangereux d'établir la subsistance de l'armée.

M. le duc de Hanovre ne fit pas un long séjour dans le camp qu'il avait pris à Malsch : il le quitta le 28 et s'avança sur Rastadt. Ce mouvement aurait pu donner de l'inquiétude pour le fort de Selingen et le Fort-Louis; mais M. le maréchal d'Harcourt ayant suspendu la marche des deux bataillons et du régiment de cavalerie qu'il avait détachés le 26 pour la haute Alsace, et les ayant fait entrer le 28 dans l'île du Marquisat, où était déjà le régiment de hussards de Verceil, cette partie ne courait point de risques; mais pour la mettre dans une entière sûreté et pourvoir en même temps à celle du Rhin, il manda à M. le comte du Bourg d'envoyer à Strasbourg, et même, si les circonstances l'exigeaient, de pousser jusqu'au Fort-Louis, quatre bataillons et treize escadrons des dix-huit

Digitized by Google

qui étaient à ses ordres. Le 29 il marcha lui-même avec douze bataillons pour se rendre à Benheim, et de là se porter de sa personne au Fort-Louis; mais ayant appris pendant sa marche que, sur la nouvelle de la défaite de M. de Mercy, le duc de Hanovre s'était arrêté, et même qu'il semblait reprendre le chemin de Philipsbourg pour passer le Rhin, il retourna à Lauterbourg.

Le 1er septembre, il eut des avis plus positifs sur ses mouvements; celui de sa marche sur Philipsbourg fut confirmé. Le 30, la tête de son armée était arrivée à Linkenheim, près de Schröck; dès le soir même on eut avis que la cavalerie passait le Rhin et qu'elle devait être suivie le lendemain, 2, par l'infanterie. En effet, le 3, toute son armée, après avoir passé le Rhin, alla camper près de Spire, s'étendant jusqu'à Monnerheim, au delà du Speyerbach. Cette position reculée fit juger à M. le maréchal d'Harcourt que M. le duc de Hanovre n'était pas en force et qu'il avait laissé beaucoup de troupes du côté des Montagnes-Noires pour appuyer M. de Mercy, qui campait alors sous Fribourg. Dans cette idée, il s'occupa principalement de la subsistance de la cavalerie, et, pour cet effet, il l'envoya le 6 dans les villages entre la Zorn et la Lauter, et ne garda sur les lignes que deux régiments de dragons et trente-deux bataillons. Il y avait sous le Fort-Louis cinq escadrons, quatre bataillons et un régiment de hussards; les quatre bataillons et les treize escadrons que M. le comte du Bourg avait ramenés du haut Rhin étaient sous Strasbourg : il attendait de nouveaux ordres pour les faire descendre au Fort-Louis. M. Desrozeaux était resté sous Brisach avec cinq escadrons et deux bataillons. En tenant ainsi les troupes séparées elles pouvaient vivre plus facilement, et, pour n'être pas tout à fait à la charge de l'Alsace, M. le maréchal d'Harcourt fit faire des impositions de fourrages sur les

terres de l'Empire, à la droite du Rhin, tant dans le Brisgau que dans le marquisat de Bade et de Durlach, et sur le pays situé entre la Lauter et la Queich; mais c'étaient des ressources incertaines, les ennemis étant à portée d'arrêter les convois.

Cependant les moyens de subsistance n'étaient pas plus abondants qu'au commencement de la campagne; ils ne pouvaient l'être qu'en ruinant la basse Alsace et en livrant à la cavalerie les blés qui devaient servir à la subsistance des troupes et des habitants, et dont la rigueur de l'hiver avait rendu la récolte très-médiocre. D'ailleurs, on était dans la même disette pour tous les besoins; les fonds promis n'étaient pas arrivés, les troupes de garnison n'étaient point payées, les officiers ne recevaient point leurs appointements, les chevaux des vivres périssaient journellement : des quinze cents dont les équipages étaient composés, il n'en restait que trois cents; les entrepreneurs manquaient de fonds pour faire les avances et réparer les pertes. Enfin, la misère était au point que M. le maréchal d'Harcourt, craignant de voir l'armée se débander et les affaires du roi perdues, offrit de vendre sa lieutenance générale de Normandie pour en employer les deniers à la subsistance des troupes : le roi refusa d'y consentir. A l'égard des approvisionnements de blé, M. le maréchal d'Harcourt prit le parti de faire rendre par l'intendant de la province une ordonnance pour enjoindre aux habitants de remettre tous leurs grains dans les places de guerre, afin que l'on pût savoir sur quoi on pouvait compter pour la subsistance des troupes non-seulement pendant le reste de la campagne, mais aussi pendant l'hiver. Ce moyen avait déjà été employé dans une autre occasion, et la cour l'approuva; elle présuma même que quelque dure que fût une pareille loi, elle serait suivie avec moins de

répugnance par une province frontière, plus accoutumée à obéir que celles de l'intérieur du royaume.

Depuis que l'armée ennemie était campée à Spire, M. le duc de Hanovre parut s'occuper principalement de sa subsistance; il n'éprouvait pas les mêmes difficultés que M. le maréchal d'Harcourt, ayant derrière lui le Palatinat et étant maître de la navigation du bas Rhin. Ses partis et la garnison de Landau firent de fréquentes courses entre la Queich et la Lauter pour empêcher les habitants de livrer à l'armée du roi les fourrages et les grains qu'on leur avait demandés.

Sur le haut Rhin, M. de Mercy fit quelques mouvements qui donnèrent de l'inquiétude : il rassembla sous Fribourg toutes les troupes qui étaient à ses ordres, ce qui fit croire qu'il avait quelque entreprise en vue, et engagea M. le maréchal d'Harcourt à faire remonter le Rhin à cinq escadrons des treize que M. le comte du Bourg avait ramenés dans les environs de Strasbourg. Ils se mirent en marche le 6 de Gerstheim, où ils étaient campés sous les ordres de M. de Quadt, et se rendirent à Vieux-Brisach. Le 7, M. le comte du Bourg fut averti que M. de Mercy avait quitté les environs de Fribourg; mais aucun de ses émissaires ne lui apprit de quel côté il avait marché. Quoiqu'il n'y eût nulle apparence que ce général eût pu réparer la perte de la plus grande partie des bateaux de son pont et qu'il fût en état d'en faire un nouveau sur le Rhin, d'ailleurs, les Suisses paraissant mécontents de l'infraction qu'il avait faite à la neutralité, et ayant pris des précautions pour garder les passages[1], M. le comte du Bourg jugea cepen-

[1] On croit ne devoir point omettre de rapporter ci-après les différentes pièces relatives à la conduite que tinrent les Suisses, d'après les plaintes que fit à leur diète M. le comte du Luc, au nom du roi, sur leur partialité envers les impériaux.

dant convenable de se mettre en force sur le haut Rhin, et, le 8, il envoya ordre à M. de Quadt, qui était en marche pour se rendre à Vieux-Brisach, de pousser jusqu'à Huningue avec les cinq escadrons qu'il conduisait et avec les cinq autres escadrons et les deux bataillons qui étaient restés à hauteur de Neubourg. Il fit en même temps partir de Strasbourg quatre escadrons pour joindre M. de Quadt, et le 9 il marcha lui-même de Strasbourg pour remonter le Rhin avec les quatre escadrons qui lui restaient. M. le maréchal d'Harcourt, de son côté, le fit suivre par trois escadrons de l'armée, qui arrivèrent à Strasbourg le 9, et par deux bataillons, qui partirent du Fort-Louis et arrivèrent aussi le 9 à Wantzenau.

M. le comte du Bourg se rendit le 11 au matin à Vieux-Brisach. Toutes les nouvelles assurèrent que tout était tranquille dans le Brisgau et que M. de Mercy était encore sous Fribourg, mais qu'un corps de quatre à cinq mille hommes marchait derrière les Montagnes-Noires, vers Villingen. Cependant, le soir on apprit que, la veille, quelques troupes du camp de Fribourg avaient fait un mouvement et que, le 11 au matin, M. de Mercy s'était mis en marche avec tout son corps et du canon pour aller du côté de Rheinfelden. M. le comte du Bourg présuma que ce mouvement n'était occasionné que par la marche de M. de Quadt sur Huuingue; néanmoins, il prit le parti de se rendre lui-même dans cette place pour être plus à portée d'avoir des nouvelles et d'appuyer les bonnes intentions des Suisses. Il mena avec lui les six escadrons qui étaient à Brisach et alla, le 12, camper à Ottmarsheim; en même temps il envoya ordre de faire partir de Strasbourg quatre bataillons et de leur donner des voitures pour accélérer leur arrivée sur le haut Rhin. Il se rendit à Huningue le 18, avec les six esca-

Digitized by Google

drons qu'il avait menés à Ottmarsheim : il y eut alors sous cette place seize escadrons et deux bataillons; les trois escadrons détachés de l'armée arrivèrent à Ottmarsheim le même jour et y restèrent, ainsi que les quatre bataillons qui venaient de Strasbourg; de là ces troupes pouvaient en quatre heures le joindre à Huningue.

Mais on s'aperçut bientôt que les craintes d'une nouvelle entreprise de la part de M. de Mercy étaient sans fondement, lorsque, par des lettres interceptées, M. le maréchal d'Harcourt apprit que M. le duc de Hanovre craignait lui-même pour le Brisgau et pour les terres du cercle de Souabe qui en étaient voisines, et que, pour garantir ces pays, il venait d'y envoyer de l'armée trois régiments d'infanterie, qui s'étaient mis en marche le 9 pour se rendre, par Graben, Grötzingen, Neuburg-sur-Lohr et Walddorf, à Fribourg.

M. de Mercy avait, en effet, quitté les environs de cette place le 11 pour se porter vers les villes forestières. M. le comte du Luc donna avis que le 13 il était arrivé, avec deux régiments de cavalerie, quelques centaines de hussards et cinq cents hommes de la garnison de Fribourg, à Dottmes, dans la Forêt-Noire, éloigné detrois lieues de Laufenbourg, et qu'on attendait dans la ligne de Seckingen et du Rothenhaus deux bataillons, dont un devait rentrer à Rheinfelden. Ces dispositions parurent à M. le comte du Bourg moins indiquer un projet offensif que des précautions pour mettre en sûreté la ligne de la Forêt-Noire qui, de Waldshut, se prolongeait par le Rothenhaus dans la montagne, et le sien fut alors de rester dans sa position pour vivre le plus longtemps qu'il lui serait possible aux dépens du Brisgau et du haut marquisat de Bade. L'imposition de fourrages qu'il avait faite sur ces pays avait tout le succès qu'il pouvait désirer : les habitants livraient journelle-

Digitized by Google

ment du foin et de l'avoine à la tête de son camp et aux troupes qui étaient à Vieux-Brisach.

Chaque jour on fut éclairé sur le peu de moyens qu'avait M. de Mercy de faire une nouvelle entreprise; quelques avis annoncèrent même qu'il devait marcher du côté de Villingen, ce qui fit naître à M. le comte du Bourg l'idée, si ce mouvement de retraite avait lieu, d'aller camper à la rive droite du Rhin, sous Vieux-Brisach, pour vivre plus facilement du Brisgau et en tirer des contributions. Mais ces avis se trouvèrent sans fondement; M. le comte du Bourg fut même informé que M. de Mercy rassemblait toutes ses troupes à l'abbaye de Saint-Blaise et qu'il projetait d'aller se placer sur la hauteur de Neubourg. Cette position était avantageuse pour M. de Mercy, parce qu'il eût été difficile de l'en chasser, à moins d'une grande supériorité, et parce que, de là, son canon pouvait beaucoup incommoder les troupes qui occuperaient l'île de Neubourg. Cependant, M. le comte du Bourg ne prit point d'inquiétude de ce mouvement; mais, estimant que M. de Mercy, avec les quatre bataillons qui lui étaient arrivés de l'armée sous la conduite du général Schilling, deux bataillons qui étaient dans les villes forestières et les débris de ceux qui avaient combattu à Rumersheim, pouvait former un corps de neuf ou dix bataillons et de quatorze à quinze cents chevaux, d'ailleurs, présumant, par le peu d'exactitude avec laquelle les habitants du haut marquisat commençaient à livrer les fourrages auxquels ils étaient imposés, que M. de Mercy se rapprochait d'eux, tous ces motifs le déterminèrent à décamper de Huningue, pour se mettre à portée de tous les endroits où ce général pouvait avec le plus de facilité jeter un pont. Il alla, en conséquence, le 25, camper à Kembs; de là à l'île de Neubourg, la distance n'étant que de trois lieues, il pouvait y arriver en peu de

Digitized by Google

temps, et ce poste était déjà soutenu par quatre bataillons et trois escadrons. Le camp que prit M. le comte du Bourg eut sa droite à la forêt de Haardt, la gauche au Rhin : c'était un champ de bataille avantageux pour recevoir les ennemis s'ils venaient à violer une seconde fois le territoire des Suisses. Il ne laissa à Huningue que trois bataillons et soixante chevaux pour faire pendant les nuits des patrouilles jusqu'aux terres de Bâle; mais ce nombre de troupes ne suffisant pas pour la sûreté de cette place, qui exigeait au moins cinq bataillons, il insista auprès de la cour pour qu'elle prît les mesures les plus promptes non-seulement pour y mettre une garnison suffisante, mais aussi pour y faire entrer des approvisionnements de toute espèce dont elle était dépourvue; il fit la même demande pour le château de Landskron, qui n'était gardé que par deux compagnies détachées et dans lequel six étaient nécessaires tant pour sa sûreté que pour mettre la garnison en état d'empêcher la sortie des blés de l'Alsace. En s'éloignant de Huningue, M. le comte du Bourg fit dire aux magistrats de Bâle qu'au moment où leur conduite pourrait devenir suspecte à M. le comte du Luc, non-seulement il irait reprendre son camp sous cette place, mais aussi qu'il se porterait beaucoup plus près de leur territoire et de leurs postes.

Tout était, au bas du Rhin, dans la plus parfaite tranquillité; l'ennemi le plus redoutable pour M. le maréchal d'Harcourt était la disette de tout; mais ce qui mit le comble à ses inquiétudes fut la nouvelle des malheurs que venait d'éprouver l'armée de Flandre à la journée de Malplaquet; il était à croire qu'un aussi funeste événement allait fixer toute l'attention de la cour et la forcer à porter toutes ses ressources dans cette partie, sans pouvoir donner aucun secours à l'armée du Rhin. Cependant elle était dans le plus grand danger, et M. le maréchal

Digitized by Google

d'Harcourt, prévoyant que ni l'économie et l'industrie qui l'avaient soutenue jusqu'alors, ni les provinces voisines ne pourraient suffire à ses besoins jusqu'à la fin de la campagne, pensa que le seul moyen d'éviter sa perte entière était de tout hasarder pour pénétrer dans d'autres pays où elle pût vivre, ou du moins d'où elle pût tirer et sa subsistance et quelques sommes d'argent. Ce fut pour expliquer ses idées sur cet important objet qu'il écrivit la lettre suivante à M. Voysin :

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin.

Du camp de Langen-Schleithal, 22 sept. 1709[1].

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 13, la copie de celle que M. le maréchal de Boufflers a écrite au roi du 11 de ce mois, dans laquelle il lui rend compte de la bataille donnée le même jour. C'est une grande consolation de n'avoir perdu que le terrain, et que l'armée du roi, après avoir combattu aussi longtemps, ait pu se retirer en bon ordre, et que la victoire ait coûté si cher aux ennemis, qui auront bien voulu sans doute marquer leur grand avantage par l'entreprise du siége de Mons, qui, peut-être, n'est pas aussi bien muni qu'il serait à désirer. Je souhaite fort que la résistance de cette place dure assez pour gagner le temps d'une arrière-saison fâcheuse qui ne leur permette pas de tenir la campagne aussi longtemps que l'année dernière; et je vous plaindrais moins si vous aviez les mêmes facilités à réparer votre armée que les ennemis trouveront à rétablir la leur.

Je prévois que vous emploierez tout votre savoir-faire et tous vos moyens avec raison au besoin pressant de cette grande armée, et, par conséquent, il vous sera peu possible de songer à nous. Je vois d'un autre côté l'impossibilité de ce pays pour fournir à nos besoins, et que toute l'industrie et le ménage que nous y apportons, M. de la Houssaye et moi, n'y pourra suffire; il faut donc songer à de nouveaux moyens, et puisque ni cette province ni celles de sa majesté

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2164, n° 247.

qui y sont contiguës ne peuvent nous fournir ce qui nous manque, il faut, par une nécessité indispensable, hasarder le tout pour le tout, pour pénétrer dans d'autres où nous puissions vivre, ou du moins en tirer notre subsistance et en blé et en argent. Cette armée est trop faible et trop mal conditionnée pour une pareille entreprise; si donc sa majesté est nécessitée à prendre le parti que je propose, il convient de la fortifier tout le plus que faire se pourra, parce que ce ne sera que par sa force qu'elle trouvera sa subsistance et qu'elle pourra en même temps faire une diversion assez considérable pour soulager celle de Flandre en cas que l'ennemi prenne la résolution de pousser la campagne bien avant dans l'hiver. Vos moyens ne suffisant pas pour nourrir votre armée en Flandre, il serait inutile d'y envoyer de nouvelles forces, qui ne feraient que l'affamer davantage.

Pour parvenir à ce dessein, il faut, du moment que M. le duc de Savoie repassera les monts, que M. le maréchal de Berwick détache tout ce qu'il pourra de l'armée qu'il commande, cavalerie et infanterie, ne gardant que ce qui lui sera absolument nécessaire pour la sûreté des pays qui sont sous ses ordres; que cesdites troupes se mettent en marche diligemment au travers de la Franche-Comté, faisant courir le bruit qu'elles viennent pour remplacer celles que l'on supposera que je devrai envoyer en Flandre, desquelles effectivement je pousserai une tête de cavalerie sur la Sarre, afin de ne pas donner lieu aux ennemis de pénétrer notre dessein.

Ces troupes, arrivant suivant les ordres qui leur seront donnés, se joindront aux nôtres, et, après cette jonction, nous tenterons de forcer les lignes ou les montagnes, de pénétrer ensuite dans la Souabe et dans le Würtemberg et d'y faire subsister l'armée jusqu'à ce que l'ennemi, avec toutes ses forces, nous en vienne chasser : je ne vois plus que cela qui puisse faire une diversion ni même nous donner les moyens de subsister. Vous ne serez pas longtemps à remarquer toutes les difficultés qui accompagnent ce projet, et je vous dirai que, les voyant encore de plus près et sur les lieux, je les trouve presque

insurmontables; mais, en même temps, je vois qu'il est nécessaire de s'y livrer.

Ce qui est de moins difficile est de pénétrer les lignes et les montagnes des ennemis; lorsqu'elles le seront, je ne crois pas trouver beaucoup de difficultés pour la subsistance; celles qui m'effrayent davantage sont de conduire ce grand nombre de troupes à portée de faire cette irruption.

Nos subsistances en pain ne vont que jusqu'au 20 novembre, tant pour l'armée de ce pays-ci que pour les garnisons; c'est environ dans ce temps-là que l'on pourra agir, et il sera nécessaire, en attendant, d'amasser en ce pays-ci ce qu'il faudra de farine pour porter toutes les troupes jusqu'où nous voulons en aller chercher; c'est à quoi nous travaillerons autant qu'il nous sera possible, comptant encore que vous ferez vos derniers efforts pour nous aider de quelque chose.

Comme nous n'aurons point les fonds nécessaires pour le payement desdites troupes, ni apparemment la viande, il faudra tâcher à rassembler quelque quantité de lard suffisante pour nourrir le soldat pendant un mois seulement : c'est ce qui me paraît facile dans les deux Bourgognes et les Évêchés.

Je présuppose que les ordres seront donnés en Franche-Comté pour que l'étape soit fournie assez régulièrement aux troupes qui y devront passer, afin qu'elles ne dépérissent pas; il sera pareillement nécessaire de s'approvisionner de cent cinquante paires de souliers par bataillon. Tout cela n'est pas le plus difficile, mais bien la subsistance de la cavalerie, que j'ai à présent, d'ici à ce temps-là, aussi bien que celle des équipages des vivres et de l'artillerie, chose indispensablement nécessaire dans cette entreprise, et, pour y parvenir, il faut faire un effort pour tirer des avoines de Franche-Comté et des Évêchés pour donner du fourrage à ces chevaux d'ici à ce temps-là, qui devront travailler pendant tout l'hiver, sans quoi il est impossible de s'y commettre, n'étant point sûr des voitures.

On pourrait encore nous aider de quelques équipages des vivres de l'armée du Dauphiné. Je suis persuadé que vous trouverez tout cela

bien difficile et bien hasardeux, après y avoir bien pensé, et à l'état de toutes choses, vous voyant sans ressources de tous côtés et surtout sur les blés et sur l'argent. On ne peut plus se dispenser de prendre des partis violents puisque les ennemis ne veulent pas entendre à la paix, quelque utile et glorieuse qu'on la leur propose; si le roi veut songer à ceci, il n'y a pas un moment à perdre : les équipages sont presque tous perdus, et vous savez que cela ne se rétablit pas facilement ni en peu de temps.

P. S. La viande nous manque et le commis du sieur Charpentier ne m'en fait plus espérer : voilà la fin des officiers, qui ne subsistaient uniquement qu'au moyen de cette distribution. Je vous supplie d'imaginer ce que peut faire un officier qui n'a que du pain de munition pour vivre et qui n'a pas touché un sou depuis un an.

Réponse de M. Voysin à la lettre de M. le maréchal d'Harcourt.

Marly, 29 sept. 1709[1].

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois, et j'en ai rendu compte au roi. Il n'y a nulle apparence que les ennemis pensent à pousser si loin la campagne cette année comme ils le firent l'année dernière : leurs troupes sont affaiblies; on prétend que celles de Saxe doivent incessamment s'en retourner, et ils sentent que l'armée du roi est en bon état et en meilleure volonté que l'année passée.

Comme la proposition que vous faites de vous porter de l'autre côté du Rhin, avec un corps considérable, dans le dessein de forcer les lignes ou les montagnes et de pénétrer ensuite dans la Souabe ou dans le Würtemberg, a pour objet principal de faire une diversion et d'obliger les ennemis à retirer leurs troupes de Flandre, sa majesté ne croit pas qu'il soit nécessaire de recourir à cet expédient ni de commencer une nouvelle campagne du côté du Rhin au mois de novembre; si elle était nécessaire, on serait bien embarrassé de trouver les moyens d'y réussir. On ne peut soutenir et rétablir les équipages de l'artillerie et des vivres, fournir la viande et le prêt au soldat et

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 2e partie, 3e section, n° 283.

avoir tout ce qui serait nécessaire pour vous mettre en état de faire cette marche et cette entreprise qu'avec de l'argent, et c'est, avec vérité, ce qui nous manque ici. On s'est attaché absolument, avec raison, à ne pas laisser manquer l'armée de Flandre; on en est venu à bout jusqu'à présent, mais nous sommes toujours dans la même peine pour continuer.

Il serait bien facile de vous envoyer des troupes de Dauphiné si vous en aviez besoin, vu que celles de M. de Savoie commencent à repasser les montagnes; c'est la seule chose de ce que vous pouvez désirer qui ne vous manquerait pas. Pour les équipages des vivres de Dauphiné, vous savez que ce ne sont que des mulets; peut-être s'en trouverait-il une partie en état de marcher et dont vous pourriez faire usage. Il ne s'agira point de tous ces secours, puisque le roi ne juge pas devoir suivre la proposition que vous lui faites.

Sur ce que vous me faites l'honneur de me mander, que la viande commence à vous manquer, j'écris à M. Charpentier pour l'obliger à continuer la fourniture jusqu'à la fin de la campagne.

La cour, jugeant par les motifs expliqués dans la lettre de M. Voysin ne devoir point adopter le projet de M. le maréchal d'Harcourt, prit des mesures pour pouvoir fournir aux troupes, dans le royaume, la subsistance pendant l'hiver; mais le seul moyen qu'elle trouva praticable pour l'approvisionnement de grains et de fourrages fut l'imposition non-seulement dans les pays ennemis les plus voisins des frontières, mais même dans ceux qui appartenaient au roi, en tenant compte aux peuples du prix des grains, et elle régla que, pendant tout l'hiver, on fournirait le pain aux troupes. Comme l'intention du roi était de ne laisser en Alsace que les garnisons ordinaires, sa majesté jugea, par le rapport de l'intendant, que, quoique la récolte de l'année fût très-médiocre, elle suffirait pour la subsistance des troupes et des habitants.

M. le maréchal d'Harcourt proposa un autre projet, qui consistait à assembler sur la Sarre un corps de troupes détaché de son armée, tandis qu'avec le reste, en laissant une garde suffisante dans les lignes de la Lauter, il passerait le Rhin pour donner aux ennemis des jalousies pour celle d'Ettlingen. Il espérait que ces mouvements engageraient les ennemis à repasser ce fleuve, et qu'alors, par une marche rapide, il parviendrait à les prévenir à la petite Hollande et à leur interdire par là le passage de Philipsbourg; que, dans le même temps, le corps détaché sur la Sarre pourrait mettre le siége devant Kayserslautern, qui n'était pas en état de tenir plus de trois à quatre jours et dont la prise le rendait maître du Palatinat et du Hundsrück; mais, pour l'exécution de ce projet, il demanda les mêmes moyens qu'il avait marqué à la cour lui être nécessaires pour son autre projet, c'est-à-dire un grand renfort de troupes, des subsistances pour un mois à l'avance et un mois de paye pour l'armée. En proposant ce projet, il ne dissimula point l'état dans lequel étaient les équipages des vivres et la cavalerie : il était tel, qu'il avait été forcé de dispenser ces équipages du service et d'y employer les chevaux des paysans de l'Alsace. La cavalerie, quoiqu'à couvert des injures du temps, dépérissait à vue d'œil par le défaut de nourriture; ce n'était que depuis le 1er du mois qu'on était parvenu à lui faire distribuer quelque avoine, au moyen de quatre mille sacs qu'on s'était procurés avec des peines infinies; mais c'était un secours de peu de durée et d'une faible utilité pour un corps de cavalerie aussi nombreux que celui qui était en basse Alsace. Celle qui était sous les ordres de M. le comte du Bourg subsistait plus facilement par la rentrée journalière des impositions qu'il avait faites dans le Brisgau et dans le haut marquisat. Il paraît même qu'il regarda sa subsistance comme assurée

jusqu'aux premiers jours du mois de novembre, même sans être obligé d'entamer les magasins qui se formaient à Vieux-Brisach, par les fourrages que ces mêmes pays devaient fournir pour la consommation pendant l'hiver. Quant aux équipages d'artillerie, les entrepreneurs n'ayant reçu pendant toute la campagne aucun payement, les chevaux n'étaient plus en état de servir, et les conducteurs n'avaient pas de quoi subsister.

Le nouveau projet de M. le maréchal d'Harcourt ne fut pas plus approuvé que le premier; la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité de fournir des fonds et de rétablir les chevaux des vivres, l'éloignement qu'avait le roi pour toute entreprise du côté du Rhin afin de pouvoir porter tous ses moyens sur la Flandre, furent les motifs qui ne permirent pas à sa majesté de l'adopter; les affaires de Flandre étaient même dans une situation si critique, que, bien loin de pouvoir fournir des renforts pour l'Alsace, c'était la Flandre qui devait en tirer de cette province. C'est ce dont M. le maréchal d'Harcourt fut informé par la lettre de M. Voysin, qui lui manda de la part du roi de détacher sur-le-champ dix bataillons pour se rendre à Mézières.

Lettre de M. Voysin à M. le maréchal d'Harcourt.

Marly, 6 oct. 1709[1].

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois passé, et j'ai rendu au roi celle qui y était jointe pour sa majesté; elle n'a pas jugé que la proposition que vous faites d'assembler un corps sur la Sarre, et passer en même temps le Rhin avec une autre partie de votre armée, soit bien praticable, par la difficulté de vous fournir de l'argent et de remettre sur pied les chevaux des vivres; elle ne croit pas même qu'il soit important pour son service de faire

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 2146, 2e partie, 3e section, n° 286.

des mouvements ni aucune entreprise du côté du Rhin; tout l'effort des ennemis est en Flandre. On a assez fait de livrer une bataille pour empêcher l'entreprise du siége de Mons, et quoique cette place soit bien importante, on peut bien se passer de faire une seconde tentative pour la secourir; mais les ennemis publient hautement qu'après la prise de cette place ils ne s'en tiendront pas là, et qu'ils formeront encore le siége de Maubeuge; et, quoique leurs troupes soient assez diminuées par la bataille, le prince Eugène et mylord Marlborough peuvent bien être tentés de prolonger la campagne jusque bien avant dans le mois de novembre pour tirer tout le parti qu'ils pourront des troupes de Danemark, de Brandebourg et de Saxe, qu'ils appréhendent qu'elles ne retournent dans leurs pays pour ne plus revenir s'il se forme une guerre contre la Suède et la Pologne; ils compteront aussi qu'en prenant une place de plus ils seront en droit, dans les négociations de la paix, d'augmenter leurs demandes, et cela leur suffit pour en éloigner la conclusion. Supposez que cela soit leur dessein : il est bon d'être en état de les empêcher d'y réussir; on hasarderait certainement une seconde action pour empêcher le siége et la prise de Maubeuge, et, dans cette vue, sa majesté juge nécessaire de fortifier son armée de Flandre en infanterie. Elle m'a ordonné de vous envoyer ce courrier pour vous dire que son intention est que vous détachiez de votre armée dix bataillons, dont il y en ait au moins six des meilleurs, et que vous fassiez marcher ces bataillons par la route que vous jugerez la plus courte et la plus commode pour se rendre à Mézières; il sera nécessaire que vous choisissiez un officier général qui marche avec la première troupe, et il suffira que ce soit un des brigadiers qui se trouveront détachés qui marche avec la dernière troupe. Je suppose qu'il sera plus commode de faire marcher ces dix bataillons à jours différents et consécutifs, deux ou trois ensemble, que de les faire marcher et camper en corps d'armée; il sera seulement nécessaire que vous preniez la peine d'envoyer un courrier exprès à M. de Saint-Contest, pour lui marquer la route que vous ferez prendre aux troupes et le jour que les premières et les autres successivement

arriveront dans le premier lieu de son département, où il sera obligé de leur faire fournir du pain, et il faudra ensuite que M. de Saint-Contest avertisse de la même manière à l'avance M. d'Harouis lorsque ces troupes devront arriver sur la frontière de Champagne. Vous savez combien il y a de jours de marche pour venir jusqu'à Mézières, et je vous supplie de vouloir bien, par le retour de ce courrier, m'envoyer un état qui fasse connaître au roi la marche de ces troupes et le jour où elles arriveront à Mézières, afin que, si on en a besoin en Flandre, elles y trouvent leurs ordres en arrivant; votre état marquerait aussi les noms desdits bataillons, de l'officier général et des brigadiers qui seront détachés avec eux; et ce sera une nécessité que ces troupes, en partant de votre armée, prennent au moins pour quatre ou cinq jours de pain, pour qu'elles n'en manquent point jusqu'à ce qu'elles tombent à Sarre-Louis, si vous leur faites prendre cette route, ou dans quelque autre lieu où M. de Saint-Contest leur en ait fait préparer, sur l'avis que vous lui en donnerez. S'il n'était pas possible qu'elles se chargeassent de pain pour autant de jours qu'il en faudrait pour arriver à Sarre-Louis ou à quelque autre place, il n'y aurait d'autre parti à prendre que de faire marcher avec chaque bataillon deux chariots chargés de pain, qui suivraient pendant deux jours, après lesquels les troupes prendraient ce pain et renverraient les chariots. On n'a pas besoin de fortifier l'armée de Flandre en cavalerie; mais si vous croyez qu'il convienne, avec ces troupes d'infanterie, d'envoyer un régiment de cavalerie, sa majesté s'en remet à vous. Il n'y a pas d'apparence que cela soit bien nécessaire, ou qu'il n'y a point d'ennemis à portée d'inquiéter leur marche. Il sera assez à propos de détacher de votre armée un commissaire des guerres pour marcher avec ces troupes, et je crois aussi qu'il sera bon de marquer dans les ordres qu'elles devront camper où il n'y aura pas de logement; et comme on ne peut pas se flatter de pouvoir leur fournir l'étape, s'il y avait des bœufs dans votre armée, de leur donner le nombre qu'ils en consommeraient s'ils y restaient, afin qu'ils ne manquent point de subsistance. Il faudra aussi que M. de Saint-Contest

fasse trouver, depuis Sarre-Louis dans son département, des fourrages pour les chevaux des officiers, et M. d'Harouis pareillement. Vous trouverez peut-être que ces troupes arriveront bien tard en Flandre, ne pouvant se mettre en marche avant le 9 ou 10 octobre; mais s'il y avait nécessité de livrer une seconde bataille, quand même les dix bataillons n'auraient pas joint l'armée pour le jour d'un combat, ce serait un renfort tout prêt pour faire tête aux ennemis et rétablir l'armée après l'action; et si, après le siége de Mons, les ennemis ne songent plus qu'à prendre des quartiers de fourrages, en ce cas, ces bataillons ne passeront point Mézières.

Les dix bataillons demandés par la cour commencèrent à se mettre en marche le 12, sous la conduite de M. de Saint-Fremont, qui fut remplacé à Weissembourg par M. de Pery. Les autres bataillons, dont quatre furent tirés du corps de M. le comte du Bourg, ne partirent que les 14, 15 et 16; suivant la route que ces troupes avaient à tenir, elles devaient être rassemblées à Mézières le 3 et le 4 novembre. Elles ne furent pourvues de pain et de viande que pour le temps pendant lequel elles avaient à marcher dans le département de l'Alsace; on leur fit aussi le prêt pour le reste du mois, mais on ne put leur fournir une plus grande subsistance, parce que la viande manquait; et, quoiqu'il fût rentré dans les magasins quelques blés de l'imposition faite en Alsace, il ne restait plus dans toute la province que dix-sept mille sacs, qui n'assuraient la subsistance de l'armée et des garnisons que jusqu'au 8 du mois de novembre.

Après le départ des dix bataillons, il n'y en eut plus à l'armée que vingt-huit, tous fort faibles et la plupart d'une très-médiocre espèce, ce qui engagea M. le maréchal d'Harcourt à représenter le peu de moyens qui lui restaient pour soutenir

en même temps et la haute Alsace, qu'il ne pouvait perdre de vue tant que M. de Mercy serait à portée des villes forestières, et les lignes de la Lauter, dont la grande étendue exigeait beaucoup de monde tant que l'armée ennemie resterait campée à Spire. Pour y suppléer en partie, comme il devait arriver dans peu en Franche-Comté vingt-cinq escadrons venant de la frontière des Alpes, où la campagne était finie, il demanda à M. le comte de Grammont de faire rapprocher le plus près qu'il serait possible de Belfort deux ou trois régiments de dragons, pour les mettre à portée d'être employés sur le haut Rhin, si le besoin venait à l'exiger.

Cependant, M. le maréchal d'Harcourt eut sujet de prendre peu d'inquiétude du séjour de l'armée ennemie à Spire, lorsqu'il apprit que M. le duc de Hanovre l'avait quitté le 9 pour retourner dans ses états, et que, le général Thungen étant mort la veille de son départ, M. le comte de la Tour avait pris le commandement, en attendant le général Gronsfeldt, auquel il était destiné.

Tout était dans la même situation sur le haut Rhin; mais M. le comte du Bourg, ayant consommé presque tous les fourrages qu'il avait tirés du pays ennemi[1], se vit forcé de se rapprocher de Vieux-Brisach, tant pour subsister avec plus de facilité que pour ne point épuiser entièrement le magasin de Huningue. Il décampa de Kembs le 14 et alla camper à Bantzenheim; il laissa un régiment de dragons à Huningue. Les députés des trois états du Brisgau s'étant rendus auprès de lui, il les obligea à conclure un traité par lequel ils s'engagèrent à lui fournir chaque jour, à Vieux-Brisach, cinq mille rations

[1] Le haut marquisat de Bade lui avait fourni soixante mille rations complètes de foin, de paille et d'avoine; le Rheinthal, cinq mille; les villages dépendants de Seckingen, deux mille cinq cents.

complètes de fourrage, à commencer du 15 jusqu'au jour de la séparation de l'armée impériale : c'était de quoi fournir à la consommation journalière sans entamer le magasin, où il restait cinquante mille rations qu'on avait déjà tirées du Brisgau et du haut marquisat.

Le même motif qui avait engagé M. le comte du Bourg à s'éloigner de Huningue le fit décamper de Bantzenheim, où il restait peu de fourrage pour faire subsister les troupes qu'il était nécessaire de laisser à portée de l'île de Neubourg.

Le 15 et le 16 il fit partir les quatre bataillons de son corps destinés pour Mézières, et, le 17, il marcha à Vieux-Brisach avec treize escadrons qu'il fit cantonner dans les villages d'Algolsheim et de Sierentz. Il laissa à Rumersheim les deux bataillons qui lui restaient, et à Bantzenheim un régiment de dragons; ces troupes, en occupant ces deux villages, étaient à portée de se jeter, en cas de besoin, dans l'île de Neubourg. Il se rendit ensuite auprès de M. le maréchal d'Harcourt pour concerter les dispositions relatives aux quartiers d'hiver.

M. de Mercy travaillait déjà aux moyens d'établir une partie de ses troupes dans les villes forestières et le Rheinthal. On sut qu'il s'était tenu à Waldshut un conseil de guerre, et qu'il avait été enjoint aux baillis de faire des approvisionnements pour douze cents chevaux, qui resteraient pendant l'hiver dans cette partie du haut Rhin.

C'était au bas de ce fleuve qu'il était le plus instant de séparer les troupes. La dépêche de M. le maréchal d'Harcourt, du 21, fait connaître que tout le pays entre la Lauter et la Moder allait être entièrement épuisé, qu'il n'y restait même plus de paille, et qu'il était impossible d'y laisser la cavalerie au delà du 1er novembre; qu'en conséquence il la ferait partir ce jour-là pour gagner les quartiers d'hiver que la cour lui

avait assignés, en ne laissant sur les lignes que l'infanterie et trois cents chevaux. Quant à l'artillerie, les équipages n'étant plus en état de servir, il renvoya le 22 à Strasbourg douze pièces d'artillerie et se disposa à faire suivre le reste peu de jours après; il ne pouvait en faire aucun usage, n'ayant plus de chevaux en état de servir et le pays même n'en pouvant fournir, parce que le service qu'ils faisaient depuis longtemps pour les convois de pain et ceux du peu de fourrages qu'on avait tirés de la montagne les avait entièrement ruinés.

Les équipages des vivres n'étaient pas en meilleur état, et ce qui mettait le comble au désastre des entrepreneurs, c'est que les dépenses qu'ils avaient faites dans leurs quartiers pendant l'hiver précédent n'ayant point été acquittées, ils ne pouvaient retourner dans ces mêmes quartiers ni espérer d'être reçus dans d'autres.

Enfin, le 1er novembre étant arrivé, la cavalerie qui devait hiverner en Alsace et dans les Évêchés sortit de ses cantonnements pour se rendre dans ses quartiers; quelques régiments furent envoyés à Brisach pour subsister pendant quelques jours des fourrages que M. le comte du Bourg tirait de l'autre côté du Rhin; d'autres régiments restèrent près du Fort-Louis, où leur subsistance était de même assurée par les fourrages que livraient les États de l'empire. M. le maréchal d'Harcourt reçut alors la permission de séparer l'armée : il l'attendait, ainsi que les troupes, avec la dernière impatience; mais la cour avait différé jusqu'au dénoûment de la campagne en Flandre, qui venait de se terminer par la prise de Mons, après laquelle les ennemis avaient commencé à s'acheminer vers leurs quartiers d'hiver[1]. Rien ne s'opposa plus à ce que M. le maréchal

[1] Comme il n'était plus question d'opérations en Flandre, la cour envoya ordre aux dix bataillons qui étaient en marche pour se rendre à Mézières de retourner sur la Sarre.

d'Harcourt fit de même lorsque l'armée ennemie campée à Spire commencerait à se séparer.

Dès le 3, leur artillerie passa le Rhin et tout annonçait que les troupes la suivraient de près; ce qui restait de cavalerie dans les cantonnements entre la Lauter et la Moder se mit en marche le 4. De ce moment, chaque jour, de part et d'autre, les troupes levèrent leur camp : M. le maréchal d'Harcourt se rendit le 10 à Saverne et M. le comte du Bourg à Strasbourg; M. de Pery resta à Weissembourg chargé du commandement sur les lignes de la Lauter.

Le 13, la plus grande partie de l'armée des ennemis avait repassé le Rhin, ce qui détermina M. le maréchal d'Harcourt à partir le lendemain de Saverne pour se rendre à la cour par la route de Metz. M. le comte du Bourg reprit alors le commandement en chef, ainsi qu'il l'avait exercé pendant l'hiver précédent.

Les dernières troupes des ennemis ne passèrent le Rhin que le 15; le pont fut replié le même jour. M. le comte du Bourg, en ayant été informé, fit mettre en marche le 17, pour se rendre dans leurs quartiers, les troupes qui n'étaient pas destinées à rester sur la Lauter. Celles des ennemis qui étaient dans la Forêt-Noire et dans les environs des villes forestières se séparèrent aussi le 15. Une partie forma les garnisons de ces villes et celle de Fribourg; le reste alla prendre des quartiers dans les environs de Villingen et en Souabe.

Le duc de Hanovre, avant de quitter l'armée, avait réglé la disposition des quartiers d'hiver suivant laquelle, excepté la garnison de Landau, il ne devait pas rester de troupes à la gauche du Rhin; vingt bataillons et six escadrons furent destinés à soutenir la ligne d'Ettlingen, le reste devait aller prendre ses quartiers sur le Necker et le Mein, en Souabe et en Fran-

Digitized by Google

conie; les Montagnes-Noires devaient être occupées par les milices pour garder les passages et couvrir la communication du bas Rhin avec Fribourg et les villes forestières, qui se faisait par les derrières des Montagnes-Noires. On reçut quelque temps après un état de ces dispositions, et l'on sut en même temps que le général Gronsfeldt était arrivé à Bruchsal, où il devait rester pendant l'hiver pour commander l'armée.

On n'a trouvé dans les papiers de la guerre aucun état qui puisse faire connaître quel fut le nombre des troupes qui restèrent en Alsace ni l'emplacement de leurs quartiers; mais on a lieu de croire que depuis le départ des dix bataillons qui avaient marché à Mézières sous les ordres de M. de Saint-Fremont, et qui revinrent prendre des quartiers sur la Sarre, il ne sortit aucune infanterie de la haute ni de la basse Alsace, et quelques régiments de cavalerie seulement allèrent hiverner en Franche-Comté. Le côté auquel M. le maréchal d'Harcourt donna le plus d'attention dans la disposition particulière des troupes fut celui de la montagne, depuis Weissembourg jusqu'à Saverne, afin de se garantir contre les partis des ennemis: c'est pourquoi il fit placer dans cette partie cinq bataillons et deux compagnies franches.

Digitized by Google

PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE DE FLANDRE.

Lettre de M. le chevalier de Folard à M. de Chamillart. 21 fév. 1709[1].

(Voir page 8.)

La détermination des ennemis pour le siége de Lille fait juger qu'ils n'ont d'autre vue que d'entrer en France; quelque jalousie qu'ils veuillent donner pour Tournay et Ypres, leur véritable dessein sera sur Douai et même plus Aire, dont le siége leur est aisé par la commodité de la Lys et par certains mouvements. Cette place prise, ils marchent à Montreuil, sur la rivière de Canche; ils font tomber Boulogne, qui ne peut se défendre, et dont le mouillage est excellent pour leur flotte, qui leur apporterait tous les secours nécessaires, aussi bien qu'à Montreuil par la Canche, ce qui leur faciliterait les moyens de pénétrer dans le royaume. Ils pourraient faire de Montreuil une place d'armes et très-bonne, n'y ayant que les parapets et le chemin couvert à relever, et fortifiant Maninghen, village sur la chaussée de Montreuil à Aire, et Estaires entre Lille et Aire, avec de bonnes redoutes sur la Lys : voilà leur communication assurée par terre. Si nous ne sommes pas en état de prévenir leurs projets en assiégeant Lille, nous pouvons nous poster à la Bassée, et faire des chemins depuis Douai jusqu'à Saint-Omer pour pouvoir marcher sur plusieurs colonnes. Par cette position, on est en état de se porter de tous côtés pour empêcher des desseins si grands, qui, outre qu'ils les mènent

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2149, n° 259.

dans le cœur du royaume, coupent toute communication avec nos places de la mer et de terre, ce qui les obligera à bien des mouvements qui consumeront une partie de la campagne, et peut-être à les déterminer à assiéger Ypres ou Tournay, où je puis faire voir des mouvements de notre part qui pourront bien les y faire échouer.

On ne parle que très-succinctement des desseins des ennemis jusque sur la Canche et de nos mouvements. On peut parler de ce qu'ils peuvent faire sur la Somme, et de la situation que nous pourrions prendre entre la Lys et l'Escaut pour rompre tous leurs desseins et les obliger à s'assembler sous Oudenarde; enfin, on a plusieurs marches et différents camps, et des choses très-particulières et très-importantes pour s'opposer à tout ce que les ennemis peuvent entreprendre la campagne prochaine, et même à une entreprise très-grande et dont le projet est tout fait.

PROJET DE CAMPAGNE (anonyme); 18 MARS 1709 [1].

(Voir page 6.)

Mon zèle pour le service du roi, et l'extrême désir que j'aurais de voir sous votre ministère la France glorieuse et triomphante, m'ont déterminé à vous découvrir mes petites idées sur la campagne prochaine. Si j'ai mal pensé, au moins aurai-je occasion de vous faire connaître combien je suis bien intentionné pour les intérêts de mon maître et pour la gloire de ses armes.

La dernière campagne n'a pas été heureuse en Flandre, et je ne doute pas que les vues que l'on a dans celle-ci ne tendent à redonner aux armes de France leur supériorité accoutumée et au soldat de la confiance et de l'audace. Rien ne me paraît plus digne de la grandeur du roi que de rechasser les ennemis de Lille; mais d'ouvrir la campagne par un siége aussi considérable, l'entreprise me paraît remplie d'assez grandes difficultés. La place sera bien défendue, et par une

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2150, n° 32.

nombreuse garnison; on doit même s'attendre à une bataille aussitôt que les ennemis auront rassemblé toutes leurs forces, et viendront sans aucun obstacle passer l'Escaut à Oudenarde ou à Gand, marchant droit aux lignes de circonvallation, ou, en cas que l'armée en soit sortie, livreront une bataille qui deviendra un combat d'infanterie dans un pays entrecoupé de fossés, où la cavalerie ne pourra agir, sorte de bataille qui ne convient point du tout aux troupes du roi, et qu'il faut éviter autant qu'il est possible, tâchant que, dans les affaires que l'on aura avec les ennemis, on puisse toujours être dans des terrains commodes à la cavalerie, et où les troupes en puissent aisément venir aux mains.

Pour ne point donc tomber dans ces inconvénients, et se donner le moyen de faire le siége de Lille à l'aise et sans inquiétude, et en rendre en quelque manière le secours impossible, je croirais, monseigneur, que l'on devrait commencer par la prise des villes d'Oudenarde, Gand et Bruges; je n'y entrevois que peu de difficultés, mais beaucoup d'avantages. Oudenarde, la plus forte, ne peut tenir longtemps, et les deux autres très-peu; de former ces trois siéges à la fois, ce sera une entreprise d'éclat, et qui donnera aux armes du roi de la réputation; et la prise de ces places fera sans difficulté celle de Lille, et peut-être même du reste de la Flandre. Pour y réussir, voici comme je crois qu'il sera convenable de s'y prendre.

Il me paraît qu'il serait bon de donner quelque jalousie aux ennemis du côté de la Meuse, y faisant faire quelques préparatifs et quelques mouvements aux troupes qui en peuvent être à portée, et même d'en former un corps de vingt-cinq mille hommes, au temps convenable, sous Namur en delà de la Meuse, pendant quoi mon sentiment serait que l'on assemblât l'armée très-diligemment, et avec toutes les précautions nécessaires, sous Mons, Condé, Valenciennes, Tournay, Douai et Arras, laquelle je compte pouvoir être forte de cent mille hommes, pour marcher sans délai sur le Dender et prendre poste, étendant la gauche jusqu'à Alost et la droite vers Grammont,

ensuite de quoi l'on ferait rapprocher ce corps qui était sous Namur, afin de couvrir les convois de Tournay à l'armée se postant à Leuze ou Lessines, se conformant aux occurrences et aux mouvements des ennemis. Les choses étant ainsi bien disposées, l'on fera des détachements de l'armée, l'un de la droite, pour investir Oudenarde à l'occident de l'Escaut, assez considérable pour n'avoir rien à craindre de ceux des ennemis de Courtray, de Menin et de Lille, et l'autre de la gauche, qui ira investir Gand à l'orient de l'Escaut, tandis que cette place sera pareillement investie de l'autre côté par un corps de vingt à vingt-cinq mille hommes que l'on aura fait assembler sous Bergues, Saint-Omer, Dunkerque et Nieuport, prenant de justes mesures pour en ôter la connaissance aux ennemis. Ce corps, qui sera chargé de l'artillerie et des munitions nécessaires pour un siège, doit, en marchant, se précautionner contre les forts de Leffinghe et de Plasschendaele, laissant près de Bruges les troupes et l'artillerie convenables pour s'en rendre promptement maître. Je ne dis rien des endroits par où l'on doit attaquer ces places : ce sera l'affaire des ingénieurs commis pour cela.

Mais je regarde dans cette entreprise, et après cette conquête, la prise de Lille aisée et presque infaillible, et même dans son temps celle des autres villes de Flandre. Ce qui m'y paraît encore de très-avantageux, c'est que par là l'on rend inutiles aux ennemis quarante mille hommes qui se trouveront enfermés tant dans ces trois places assiégées que dans Lille, Menin et Courtray, de manière qu'ils ne pourront assembler que soixante et dix mille hommes. Dans quel étonnement ne se trouveront-ils point de se voir si faibles à notre égard, et une rivière comme le Dender à passer pour venir secourir ces places? Oseront-ils tenter le passage à la vue d'une armée qui peut à leur approche se former de plus de cent vingt mille hommes, faisant joindre le corps qui aura été du côté de Leuze, et lequel aura été destiné par avance pour servir de troisième ligne et de corps de réserve à l'armée? Et comme l'on doit espérer que l'on se sera rendu maître de Bruges avant l'approche des ennemis, l'on fera aussi joindre ce

que l'on pourra des troupes occupées aux attaques des villes susdites, ne laissant que ce qu'il en faut pour en garder les tranchées à l'orient de l'Escaut, et où les bagages se pourront retirer, abandonnant, en cas de bataille, les attaques que l'on aurait pu avoir faites à l'occident de l'Escaut, parce que, la bataille gagnée, les villes seront bientôt rendues. Peut-être que les ennemis, voyant le danger du passage du Dender, tenteront de couper et d'interrompre nos convois en marchant du côté de Tournay, auquel cas ce sera au roi et à vous, monseigneur, de faire prendre le parti de les oser combattre avec une supériorité extrême de troupes ou de faire venir les convois par l'occident de l'Escaut avec des escortes suffisantes; mais ce ne sera pas sans de grands dangers; ou de les faire venir de Nieuport, où il faudrait avoir des préparatifs à ce sujet, et en ce cas faire retourner sur le canal de Bruges près de vingt mille hommes pour couvrir les convois et les faire passer sûrement.

Le roi rentrera sans difficulté dans tout le pays que l'on a perdu, et sera même en état de porter les choses plus loin, si l'on peut avoir une affaire et parvenir à bien battre les ennemis. Les troupes du roi ont toujours la même valeur et ne respirent que l'occasion de se pouvoir venger des dernières actions. L'affaire bien conduite, comme je n'en doute point, et les mesures étant bien prises, réussira infailliblement. Une attention, selon moi, que l'on devrait bien avoir, ce serait de ne point trop affaiblir ni les bataillons ni les escadrons par une trop grande quantité de détachements, ce qui n'arrive que trop souvent dans les armées du roi par l'inconsidération des personnes chargées du détail, de manière que les troupes se forment trop faibles contre celles des ennemis, qui sont de fondation plus nombreuses; ensuite, on en doit aussi avoir une toute particulière, en cas d'une bataille, à attirer l'ennemi en des terrains où les troupes en puissent venir aisément aux mains, particulièrement notre cavalerie, formant l'armée sur trois lignes, ainsi que le pratiquent les ennemis, et si bien disposer les troupes qu'elles combattent ensemble fort serrées et soient à portée de s'entre-soutenir, chaque officier général à son poste,

faisant bien serrer la deuxième et la troisième ligne à la première aussitôt qu'elle chargera, afin que la deuxième ligne charge celle des ennemis, s'il en est besoin; et à quoi je croirais aussi qu'il faudrait principalement s'attacher, ce serait d'enfoncer les deux ailes de la cavalerie ennemie; et, dans cette importante idée, un moyen qui y contribuerait beaucoup, ce serait de larder, à l'insu de l'ennemi, dans les escadrons de notre première ligne, tant de la droite que de la gauche, quinze bataillons dans chacune des ailes, lesquels ne se découvrant qu'au moment de la charge, marchant aux ennemis cachés derrière les escadrons à côté desquels ils devront combattre. Il n'y a point à douter qu'avec l'aide du feu de cette infanterie, notre cavalerie, le sabre à la main, n'enfonce et ne renverse celle des ennemis, au moment de quoi notre seconde ligne s'avançant, et favorisée encore du feu qu'aura conservé cette infanterie, chargera la seconde des ennemis avec le même succès; et ces deux lignes battues, on aura bon marché du reste. Les officiers généraux étant bien informés du dessein du général, et faisant d'eux-mêmes ce qui doit être fait dans les moments et conjonctures qui se présenteront, surtout pour le ralliement, alors leur infanterie, que je compte avoir été à dessein amusée et occupée de la présence de la nôtre, ce qui ne se pourra sans quelque légère charge et quelque escarmouche, se voyant abandonnée de leur cavalerie, songera à sa retraite, au moyen de laquelle la nôtre aura beau jeu et tout l'avantage en la suivant; elle se trouvera même aidée par les ailes de la troisième ligne de cavalerie et de ces bataillons mentionnés ci-dessus, ayant bien observé de contenir ces troupes-là et de ne les avoir pas débandées après la cavalerie ennemie, mais seulement la première ligne et une partie de la seconde; il faut sur tout cela bien observer et prendre garde aux manœuvres du général des ennemis, qui a toujours pour maxime de porter toutes ses forces à un endroit afin d'y faire une trouée. Je crois que l'on devrait un peu parler aux troupes, et au moment du choc communiquer les desseins du général aux officiers, promettre de récompenser, afin d'animer un peu le soldat, qui est fort pauvre, aussi

bien que les officiers, qui sont réduits à une extrême misère, particulièrement ceux qui sont chargés de troupes.

Voilà, monseigneur, ce que j'ai pensé sur les opérations de la campagne; j'ose même croire que l'entreprise audacieuse que j'ai l'honneur de proposer aura une heureuse issue, ne doutant point que l'on ne prenne bien le temps et toutes les précautions nécessaires, et que l'on n'ait attention à tout pour les grands préparatifs qu'il faut faire, sans même que les ennemis en puissent découvrir le dessein. Je ne dis rien sur les grands magasins et particulièrement des fourrages, et pour la voiture d'iceux, et du bon ordre et équité qu'il faut observer dans leur distribution aussi bien que de toutes les autres munitions tant de guerre que de bouche, dont il faut une abondance et une quantité extrêmes, étant très-important de ne pas affaiblir la cavalerie dans un commencement de campagne aussi de conséquence que deviendra celle-là, et sans quoi cependant on ne saurait faire la guerre, attention bien nécessaire qu'a toujours eue feu M. de Luxembourg et que les ennemis ont toujours très-particulière.

A ces petites idées qui n'auront peut-être pas le bonheur de mériter l'honneur de vos attentions, monseigneur, j'ose encore en ajouter quelques-unes, et que je crois assez importantes. Il me semble qu'il serait très-utile et d'un avantage extrême que le roi composât vingt bataillons de grenadiers: ce serait un corps redoutable et de confiance, on peut même dire invincible et portable aux endroits les plus difficiles; rien au monde ne pourrait faire un meilleur effet dans la conjoncture présente, et rien ne me paraît plus aisé à faire, puisque l'on peut facilement donner à chaque bataillon français soixante ou quatre-vingts hommes tant de milices que de toutes les compagnies franches et détachées du royaume pour remplacer cinquante bons hommes que l'on tirerait pour faire des grenadiers, observant de choisir de braves gens et non pas de simples figures, sans cependant toucher aux anciennes compagnies de grenadiers, que les bataillons conserveront toujours, et que je crois que l'on devrait mettre, en se formant en bataille, moitié à la droite et moitié à la gauche de chaque bataillon,

ainsi que font les ennemis, et dont l'usage est fort bon, aussi bien que de mettre les deux tiers des sergents au premier rang au centre du bataillon, laissant l'autre tiers derrière, avec deux capitaines et six sous-lieutenants.

Je suis persuadé que l'on tirerait un grand et glorieux service de ces vingt bataillons de grenadiers, à la tête desquels on mettrait des personnes d'expérience et connues pour gens de main et d'expédition, étant véritablement ce dont il est question à la guerre; je souhaiterais ces grenadiers habillés de rouge et en faire un corps par brigade ainsi que les carabiniers de la cavalerie; que si les finances ne pouvaient permettre cette surcharge de dépense, au moins que l'on en fasse l'effort pour cette campagne, après laquelle l'on pourra réformer et incorporer les vingt derniers bataillons nouveaux qui rendent incomparablement moins de services aujourd'hui que ne feraient les bataillons de grenadiers que je propose, troupe sur laquelle on pourrait très-sûrement compter.

Il serait aussi très-important que le roi fît distribuer des calottes à toute la cavalerie; je les crois aussi nécessaires que les cuirasses : c'est un petit avantage que j'ai bien remarqué en faveur des ennemis. On devrait bien aussi ne point accabler le cavalier d'un trop lourd et trop long sabre; on a porté la chose si à l'extrême, que la plus grande partie ne s'en peuvent bien servir offensivement, tant ils sont peu tranchants et peu maniables; on ne saurait mieux faire que d'y faire attention. J'ose en parler par connaissance de cause, et je sais que les cavaliers ennemis ont en cette rencontre un avantage sur les nôtres; je l'ai bien remarqué et le vois même actuellement.

Je souhaite, monseigneur, que ces petites idées, qui partent d'un sujet affectionné et rempli de zèle et d'un assez vieil officier, soient favorablement reçues; je n'avance au moins rien que je ne l'aie bien remarqué dans plusieurs rencontres et six grandes batailles où je me suis trouvé et où je crois avoir rempli le devoir d'un officier de mon caractère, et où je me suis bien aperçu que l'on aurait utilement fait d'observer bien des choses marquées ci-dessus. Je m'estimerais bien

heureux que vous goûtassiez assez mon affection ou mes petites vues guerrières pour vous faire naître l'envie de savoir qui est celui qui a l'honneur de vous dire qu'il ne fut jamais un plus malheureux officier, dont les services n'attendaient bien assurément pas les malheurs dont je suis actuellement accablé.

MÉMOIRE SUR LES PROJETS DES ENNEMIS; 15 MARS 1709[1].

(Voir page 6.)

Les vues et projets du prince Eugène, de Marlborough et des États-Généraux à la Haye avant le départ dudit prince, sont en substance de ne pas s'arrêter, cette campagne, à prendre des places qui pourraient avantageusement couvrir le pays soumis aux alliés, ainsi que Namur, Charleroi, Mons et Ypres, quoique cette dernière parût tout à fait à leur bienséance et d'une grande utilité pour s'emparer à la suite de Dunkerque et du pays de Furnembach par le moyen de leurs armées navales. Tous ces avantages apparents n'arrêtent ni ne bornent pas les desseins de ces conseils pris à la Haye, depuis fomentés, réitérés et soutenus vers leurs autres alliés; mais l'unique but et fin de cette campagne, c'est d'aller avant et pénétrer aussi loin qu'ils pourront en France, afin d'y porter la terreur et obliger le roi à faire une paix à leur mode et lui ôter les secours qu'il peut tirer de ses peuples pour soutenir la guerre, ce dont ils sont fort las, et faire subsister leurs armées avec moins de frais et de dépenses, prétendant tirer leur nécessaire; leur discussion, à ce sujet, fut de regarder Douai et Béthune. Pour ce qui est de Douai, l'entreprise leur parut plus difficile que Béthune, en ce que l'armée de France peut disputer l'escarpe et dont l'accès est plus malaisé, ce qui ne se rencontrera pas à Béthune, cette place leur semblant de peu d'importance et plus commode pour aller en avant s'emparer à gauche d'Arras, à droite d'Aire et devant eux d'Hesdin, Montreuil et le Boulognais, et ce dernier plus commodément par le moyen de leurs armées navales; ces avantages ne se ren-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2150, n° 44.

contrent point à Douai, qui se trouve couvert de Cambrai, Bapaume et Arras.

C'est donc Béthune que les alliés regardent comme leur objet non principal, mais utile à leurs desseins et résolutions. Le succès étant à ce sujet tel qu'ils se le promettent, il coupera la communication des camps volants et autres troupes que la France sera obligée de faire pour couvrir les places de la basse Flandre avec Saint-Omer, etc. Depuis ces résolutions, il est venu des avis aux alliés, que la France prétend faire, cette campagne, une vigoureuse offensive avec une armée très-considérable du côté de Namur, en laissant quelques camps et troupes pour couvrir l'Artois et la basse Flandre, à quoi ils disent, « Arrive ce qu'il pourra; » quand même il devrait arriver un échec aux villes et pays à la bienséance de Namur; ils prétendent tourner vers Lille, et que les forces de France en ce pays seront assez occupées à couvrir leurs frontières de ce côté-là ou à souffrir un combat si elles attendent la jonction de toutes les troupes des alliés.

Les Hollandais ne s'arrêtent pas si fort à l'avancement de la maison d'Autriche et aux caprices de la reine Anne et du parlement d'Angleterre, pour les rendre puissants et pour ensuite leur donner des lois et être bornés d'eux, ce qui fera qu'ils ne laisseront pas la France hors d'état de leur céder quelques villes et provinces, à quelle fin ils ont soutenu cette guerre onéreuse, et cela sur ce que les promesses de l'empereur sur ces cessions ne se terminent point selon le souhait des États-Généraux, cette affaire se passant avec beaucoup de dissimulation et de politique, et que l'Angleterre tient assez de silence sur ce sujet, paraissant auxdits États être trop d'intelligence avec la maison d'Autriche, ce qui a fait et fait encore plus fortement que la Hollande ne se veut laisser conduire par ces deux puissances, sujet qu'elle aurait fait comprendre à ses principaux officiers de ne point obéir déterminativement ni définitivement au prince Eugène et à Marlborough avant l'avis et consentement préalable de leurs députés commis à l'armée, ce qui n'accommode point Marlborough ni le prince Eugène. Il y a beaucoup d'apparence que ce pourra être la dernière campagne : la Hollande est

Digitized by Google

lasse de la guerre et moins en état à présent de la soutenir. Si elle trouve son compte en la faisant, elle fera la paix ou du moins elle s'y portera d'une manière à y parvenir.

On parle ici particulièrement de M. de Verboom; on parle aussi du mariage du prince Eugène avec la reine d'Angleterre.

ÉTAT DES BATAILLONS CAMPÉS À LENS ET À BENIFONTAINE;
27 MAI 1709 [1].

(Voir page 20.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Gardes françaises	4
Gardes suisses	2
Picardie	3
Piémont	3
Champagne	3
Bourbonnais	2
Le Roi	4
Royal	3
Gondrin	2
La Reine	3
Mortemart	2
BATAILLONS QUI DOIVENT CAMPER À BENIFONTAINE, AUX ORDRES DE M. D'ARTAIGNAN.	
Charost	2
Lannoy	2
Saintonge	2
Luxembourg	2
Agénois	2
TOTAL	41

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2250, n° 259.

Digitized by Google

CONTRÔLE DES ORDRES POUR LA MARCHE DES TROUPES DE LA MEUSE; 26 MAI 1709[1].

(Voir page 21.)

Partant de Donchery et Sedan le 26 mai.....	Deux brigades de carabiniers de Rouvray et de Verneuil arrivent le 26 à Mézières, le 27 à Rocroy, les 28 et 29 à Philippeville, le 30 à Beaumont, le 31 à Maubeuge, le 1er juin au Quesnoy, les 2 et 3 à Bouchain, le 4 à Douai.
Partant de Mézières et Charleville le 27 mai.	Le régiment de cavalerie d'Orléans arrive le 27 à Rocroy, les 28 et 29 à Philippeville, le 30 à Beaumont, le 31 à Maubeuge, le 1er juin au Quesnoy, les 2 et 3 à Bouchain, le 4 à Douai.
Partant de Charlemont et Givet le 27 mai.....	Marsillac, Villequier et Roye, cavalerie, et Saint-Chaumont, dragons, arrivent le 27 à Philippeville, le 28 à Beaumont, les 29 et 30 à Maubeuge, le 31 au Quesnoy, le 1er juin à Bouchain, le 2 à Douai.
Partant de Guise le 27 mai.....	Royal-Roussillon arrive le 27 au Cateau-Cambrésis, les 28 et 29 à Bouchain, le 30 à Douai.
Partant de Chimay le 27 mai. ...	Brabant, cavalerie, arrive le 27 à Landrecies, le 28 au Cateau-Cambrésis, les 29 et 30 à Cambrai, le 31 à Douai.
Partant d'Avesnes le 27 mai.....	Colonel-général, cavalerie, Vaudray, cavalerie, et deux bataillons de Bourgogne, arrivent le 27 au Quesnoy, les 28 et 29 à Bouchain, le 30 à Douai.
Partant de Philippeville le 27 mai.	D'Aultaune et Lamothe-Houdancourt, cavalerie, arrivent le 27 à Beaumont, les 28 et 29 à Maubeuge, le 30 au Quesnoy, le 31 à Bouchain, le 1er juin à Douai.
Partant de Maubeuge le 27 mai..	Toulouse et Chartres, cavalerie, arrivent le 27 au Quesnoy, le 28 à Bouchain, le 29 à Douai.
Partant de Beaumont le 27 mai...	Flandre, cavalerie, arrive le 27 à Maubeuge, le 28 au Quesnoy, les 29 et 30 à Valenciennes, le 31 à Douai.
Partant de Givet le 23 mai.....	Mai, suisse, arrive le 23 à Philippeville, le 24 à Beaumont, le 25 à Maubeuge, les 26 et 27 au Quesnoy, le 28 à Bouchain, le 29 à Douai.
Partant de Namur le 26 mai.....	Matignon, Cayeux et Biron, cavalerie; Mestre-de-camp-général, dragons; Lamarck, infanterie, deux bataillons, arrivent le 26 à Philippeville, le 27 à Beaumont, les 28 et 29 à Maubeuge, le 30 au Quesnoy, le 31 à Bouchain, le 1er juin à Douai.
Partant de Charleroi le 27 mai...	Lenoncourt, cavalerie, arrive le 27 à Maubeuge, les 28 et 29 au Quesnoy, le 30 à Bouchain.
Partant de Landrecies le 27 mai..	Saint-Pouanges, cavalerie; premier bataillon de la Sarre, Isenghien et Croy, infanterie, arrivent le 27 au Cateau-Cambrésis, le 28 à Cambrai, le 29 à Douai.
Partant de Maubeuge le 27 mai...	Royal-italien et Sparre, infanterie, arrivent le 27 au Quesnoy, le 28 à Bouchain, le 29 à Douai.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2150, n° 265.

Lettre du roi aux gouverneurs des provinces de son royaume.

Versailles, 12 juin 1709 [1].

(Voir page 14.)

Messieurs, l'espérance d'une paix prochaine était si généralement répandue dans mon royaume que je crois devoir à la fidélité que mes peuples m'ont témoignée pendant le cours de mon règne, la consolation de les informer des raisons qui empêchent encore qu'ils ne jouissent du repos que j'avais dessein de leur procurer.

J'aurais accepté, pour le rétablir, des conditions bien opposées à la sûreté de mes provinces frontières; mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs prétentions, en sorte qu'ajoutant par degrés de nouvelles demandes aux premières, et se servant ou du nom du duc de Savoie, ou du prétexte de l'intérêt des princes de l'empire, ils m'ont également fait voir que leur intention était seulement d'accroître aux dépens de ma couronne les états voisins de la France, et de s'ouvrir des voies faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon royaume, toutes les fois qu'il conviendrait à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. Celle que je soutiens, et que je voulais finir, ne serait pas même cessée, quand j'aurais consenti aux propositions qu'ils m'ont faites; car ils fixaient à deux mois le temps où je devais, de ma part, exécuter le traité, et pendant cet intervalle ils prétendaient m'obliger à leur livrer les places dont ils me demandaient la démolition. Ils refusaient de prendre, de leur côté, d'autres engagements que de faire cesser tous actes d'hostilités jusqu'au 1er du mois d'août, se réservant la liberté d'agir alors par la voie des armes, si le roi d'Espagne, mon petit-fils, persistait dans la résolution de défendre la couronne que Dieu lui a donnée, et de périr plutôt que d'abandonner des peuples fidèles qui, depuis neuf ans, le reconnaissent pour leur roi légitime. Une telle suspension, plus dangereuse que la guerre, éloignait la paix plutôt que d'en avancer la conclusion; car il était non-seulement nécessaire de continuer la même dépense pour l'entretien de mes armées, mais, le terme de la suspension d'armes expiré, mes ennemis m'auraient attaqué avec les nouveaux avantages qu'ils auraient tirés des places où

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 2258, n° 7.

je les aurais moi-même introduits, en même temps que j'aurais démoli celles qui servent de remparts à quelques-unes de mes provinces frontières. Je passe sous silence les insinuations qu'ils m'ont faites de joindre mes forces à celles de la ligue, et de contraindre le roi mon petit-fils à descendre du trône, s'il ne consentait pas volontairement à vivre désormais sans états, et à se réduire à la simple condition d'un particulier. Il est contre l'humanité de croire qu'ils aient seulement eu la pensée de m'engager à former avec eux une pareille alliance. Mais quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français.

Mon intention est donc que tous ceux qui, depuis tant d'années, me donnent des marques de leur zèle, en contribuant de leurs peines, de leurs biens et de leur sang, à soutenir une guerre aussi pesante, connaissent que le seul prix que mes ennemis prétendaient mettre aux offres que j'ai bien voulu leur faire était celui d'une suspension d'armes, dont le terme, borné à l'espace de deux mois, leur procurait des avantages plus considérables qu'ils ne peuvent en espérer de la confiance qu'ils ont en leurs troupes. Comme je mets la mienne en la protection de Dieu, et que j'espère que la pureté de mes intentions attirera sa bénédiction sur mes armes, je veux que mes peuples, dans l'étendue de votre gouvernement, sachent de vous qu'ils jouiraient de la paix, s'il eût dépendu seulement de ma volonté de leur procurer un bien qu'ils désirent avec raison, mais qu'il faut acquérir par de nouveaux efforts, puisque les conditions immenses que j'aurais accordées sont inutiles pour le rétablissement de la tranquillité publique.

Digitized by Google

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT EN MOUVEMENT; 6 JUIN 1709[1].

(Voir page 27.)

RÉGIMENTS.		BATAILLONS.	ESCADRONS.
INFANTERIE.			
Seront le 6 à Merville	Soire	2	»
	Perche	2	»
	Royal-la-marine	2	»
	Lorraine	2	»
	Béarn	2	»
	Greder, suisse	1	»
	Navarre	3	»
	Mouroux	1	»
	Santerre	2	»
	La Fère	2	»
Le 6 à Saint-Omer	Greder, suisse	2	»
	Bretagne	2	»
Le 7 à Douai	Provence	2	»
	2e de Bassigny	2	»
Le 7 à Cambrai	Bourgogne	2	»
	Gâtinais	1	»
CAVALERIE.			
Le 6 à Merville	Dalxan	»	2
	Braque	»	2
	Royal-étranger	»	3
	Le Roi	»	3
	Cherisy	»	2
	Cravates	»	3
	Dauphin-étranger	»	3
	Courcillon	»	2
	Aubeterre	»	2
	Colonel-général, dragons	»	3
	La Reine, idem	»	1
	Listenoy, idem	»	3
	Épinay, idem	»	3
Le 6 à Vieux-Vendin	Commissaire-général	»	3
	Desmarest	»	2
	Duras	»	1
	Villars	»	2
	Saint-Phal	»	2
	Lambesc	»	3
	Nogent	»	2
	Latour	»	2
	Lamothe	»	2
GARDES DU CORPS.			
Le 8 ou le 9 à Auxy-le-Château	Noailles	»	2
	Boufflers	»	2
	Villeroy	»	2
	TOTAL	28	58

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 23.

Digitized by Google

Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Villars. Versailles, 9 juin 1709[1]. (Voir page 27.)

J'ai reçu, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 6 de ce mois; j'ai toujours bien cru que les ennemis ne cherchaient qu'à nous amuser par leurs propositions. Je serais trop consolé de tout ce qu'ils nous ont fait souffrir, si vous étiez en état de les en punir. Les peuples n'ont pas été moins indignés que les soldats des conditions auxquelles les ennemis voulaient forcer le roi d'accepter la paix, et la manière dont cette nouvelle s'est répandue a fait un très-bon effet. La plupart des seigneurs de ce pays-ci ont envoyé leur vaisselle à la Monnaie, et offert au roi tout ce qu'il en pourrait tirer. Sa majesté, pour donner l'exemple, y a envoyé toute sa vaisselle d'or, jusqu'à sa nef. Si tous les secours joints à ceux qui viennent de la refonte générale et de matières qui sont arrivées de la mer du Sud étaient présents ou prochains, vous auriez des fonds suffisants pour donner aux officiers les moyens de soutenir campagne, ranimer le soldat et faire acheter volontairement des blés, dont il se trouverait encore une quantité raisonnable, si l'on avait de l'argent pour les payer.

Lettre de M. Voysin à M. le maréchal de Villars. Versailles, 11 juin 1709[2]. (Voir page 28.)

J'ai lu au roi, monsieur, les lettres que vous avez écrites à M. de Chamillart, les 7 et 8 de ce mois. Comme ce qu'il y a de plus pressé est de pourvoir à faire passer des blés et à en faire acheter pour la subsistance des troupes, M. Desmarets a promis d'envoyer dans cette semaine de l'argent, avec lequel le munitionnaire pourra faire les achats de dix mille sacs de blés, qu'il espère trouver de gré à gré dans l'Artois et les environs. M. de Bernière sera averti de l'envoi de ce fonds dans le moment, afin qu'il soit employé par ses ordres.

Il doit être arrivé, le 8 ou le 9 de ce mois, des avoines à Saint-Valery, qui viennent de Normandie. Le munitionnaire a ordre de les faire remonter la Somme le plus tôt qu'il pourra. J'ai écrit aussi à M. de Bernage, afin que, si vous trouvez qu'on puisse faire usage de la farine d'avoine avec celle de froment, elle serve à augmenter vos mu-

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 2146, 2e partie, 2e section, n° 141.
[2] *Idem*, 3e section, n° 250.

nitions de bouche; en ce cas vous pourriez dès à présent prendre pour commencer ce mélange les avoines qui sont en magasin à Arras, et qui étaient destinées pour la subsistance de la cavalerie, afin de les faire moudre plus promptement; elles seraient bientôt remplacées par celles qui viennent de Saint-Valery.

Il y a dix mille sacs de blés en Champagne que l'on m'assure qui se mettent en mouvement pour descendre par Mézières à Givet; il descendra encore quelques milliers de sacs de Metz, dont je ne sais pas précisément la quantité.

M. de Montgelas m'a promis d'envoyer cent mille livres cette semaine à l'armée, pour servir à faire le prêt aux troupes; cette somme n'ira pas loin, mais M. Desmarets doit nous donner, dans la semaine prochaine, des secours d'argent plus considérables; il tirera de la monnaie d'Amiens.

Le sieur Charpentier m'a assuré qu'il avait huit cents bœufs en chemin pour la subsistance des troupes de votre armée. M. Desmarets doit lui faire donner quelque argent pour continuer ses achats, afin qu'il en vienne successivement et que la fourniture ne soit point interrompue.

DISPOSITION GÉNÉRALE DES TROUPES QUI DOIVENT COMPOSER L'ARMÉE;
13 JUIN 1709[1].

(Voir page 28.)

INFANTERIE.

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Au camp de Lens	Gardes françaises	4
	Gardes suisses	2
	Picardie	3
	Champagne	3
	Piémont	3
	Bourbonnais	2
	Le Roi	4
	Royal	3
	Gondrin	2
	La Reine	3
	Mortemart	2
	Louvigny-Grammont	2
		33
Au camp de Benifontaine	Charost	2
	Lannoy	2
	Saintonge	2
	Luxembourg	2
	Agénois	2
		10
Au camp d'Annequin	Soire	2
	Perche	2
	Royal-la-marine	2
	Lorraine	2
	Béarn	2
	Greder, suisse	1
	Navarre	3
	Mouroux	1
	Santerre	1
	La Père	2
	Périn	2
	Crony	1
	Guyenne	2
	La Sarre	2
	Bourgogne	2
		26

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 49.

INFANTERIE. (Suite.)

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
A Aire	Bretagne	2
	Greder, suisse	2
		4
A Béthune	Poitou	2
	Foix	2
		4
Le 14 juin, à Saint-Pol	Tourville	2
	Boulonnais	2
	Santerre	1
		5
A Arras	Touraine	2
	Châteauneuf	2
		4
A Cambrai	Galmoy	1
A Bouchain	Royal-Roussillon	2
	May, suisse	3
		5
A Valenciennes	Greder, allemand	2
	Sparre	2
	Brendlé	3
		7
A Marchiennes	Nivernais	2
A Douai	Alsace	4
	Royal-artillerie	2
	Bombardiers	1
	Led	1
	O'Briant	1
	Dorington	1
	O'Donnell	1
	Isenghien	1
		12
Sur l'Hongnau, près de l'abbaye de Crespin, aux ordres de M. le chevalier de Luxembourg	La Marck	2
	Royal-italien	1
	Deslandes	1
	Chartres	2
	De Cologne	2
		8

Digitized by Google

CAVALERIE.

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
A Benifontaine	Hussards	1
Au camp de Vieux-Vendin	Prince Lambesc	3
	Desmarets	2
	Nugent	2
	Latour	2
	Lamothe	2
	Commissaire-général	3
	Duras	2
	Villiers	2
	Saint-Phal	2
		20
Au camp d'Ancequin	Hussards	3
Au camp de Calonne, sur la Lys	Daleseau	2
	Bracque	2
	Royal-étranger	3
	Le Roi	3
	Cherisy	2
	Cravates	3
	Dauphin-étrangee	3
	Courcillon	2
	Aubeterre	2
	Colonel-général, dragons	3
	La Reine, *idem*	1
	Listenoy, *idem*	3
	Épinoy, *idem*	3
		32
A Aire	Beaujeu	2
	Ternau	2
	Villeroy	2
		6
Le 14 à Saint-Pol, le 15 à Aubigny	Gendarmerie	8
	Villeroy	1
	Saint-Aignan	2
	Dragons de la Reine	2
	Dragons de Granville	3
		16

Digitized by Google

CAVALERIE. (SUITE.)

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
A Cercamp	Noailles, gardes du corps	2
	Boufflers, *idem*	2
	Villeroy, *idem*	2
		6
A Arras	Gendarmes du Roi	1
	Chevau-légers du Roi	1
	Labretoche	2
	Tarente	2
	Capy	2
	Vérac, dragons	3
		11
A Bapaume	Melun	2
A Cambrai	Gardes du corps	6
	D'Harcourt	2
	Mousquetaires	2
	Carabiniers	6
	Marteville	2
	Beringhen	3
	Saint-Pouanges	2
		17
A Bouchain	Grenadiers à cheval	1
	Colonel-général	3
	Brabant	2
	Barentin	2
	Vaudray	2
	Livry	2
	Le Maine	3
	Mestre-de-camp-général	3
	Royal-Piémont	3
	Mestre-de-camp-général, dragons	2
	Saint-Chaumont	3
		26

CAVALERIE. (Suite.)

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
A Valenciennes	Royal-allemand	3
	Dauphin	3
	La Reine	3
	Vassé, dragons	3
		12
A Condé	Choiseul	2
	Royal, dragons	3
		5
A Saint-Amand	Condé	3
	Belacueil	2
	Dodicourt	2
	Bellefonds	2
	Rothembourg	2
		11
Sur l'Hongnau, près de l'abbaye de Crespin, aux ordres de M. le chevalier de Luxembourg	Carabiniers	4
	Marsillac	2
	Villequier	2
	Roye	2
	D'Aultane	2
	Lamothe-Houdancourt	2
	Flandre	2
	Matignon	2
	Cayeux	2
	Biron	2
	Toulouse	3
	Chartres	3
	Lenoncourt	2
	De Cologne	9
		39
A Guise, Laon et Soissons	Royal-Roussillon (On a écrit à l'intendant de Soissons d'envoyer huit compagnies à Cambrai.)	3
En Champagne	Orléans (On a écrit à l'intendant de Châlons d'envoyer huit compagnies à Cambrai.)	3

Digitized by Google

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX EMPLOYÉS À L'ARMÉE; JUIN 1709 [1].

(Voir page 29.)

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

MM.

Le comte d'Artaignan;
Le marquis de Gassion;
D'Albergotti;
Le marquis d'Hautefort;
Le marquis de Surville;
De Magnac;
Le comte de Chemerault;
De Legall;
Le duc de Gniche;
Le prince de Rohan;
Le chevalier du Rosel;

MM.

De Puységur;
Le marquis de Goesbriant;
Le marquis de Vivans;
Le prince de Birkenfeld;
Le marquis de Puignion;
Le marquis de Bouzolles;
Le comte de Villars;
Le chevalier de Luxembourg;
Le marquis de la Frezelière;
De Rosen;
Le comte de Croy.

MARÉCHAUX DE CAMP.

MM.

De Mourous;
De Palavicini;
De Villars-Chandieu;
Le marquis de Conflans;
Le marquis de Vieuxpont;
Le comte de Coigny, commandant les dragons;
Le marquis de La Vallière, commandant la cavalerie;
D'Ourches;
De Bourck;
Le comte de Ruffey;

MM.

Le marquis de Dreux;
Le comte de Broglie;
Le prince Charles;
Le vidame d'Amiens;
Le marquis de Nangis;
De Permangle;
De Ravignan;
Le marquis de Coesquin;
Le prince d'Isenghien;
Le comte de La Marck.

ÉTAT-MAJOR.

MM.

De Contades, major général;
De Montviel, maréchal général des logis de l'armée;

MM.

De Beaujeu, maréchal des logis de la cavalerie;
Le chevalier Destouches, commandant l'artillerie.

[1] Cette pièce n'a pas été trouvée dans les archives du dépôt de la guerre. Elle a été copiée d'après M. de Vault, qui l'a empruntée à l'Histoire militaire du règne de Louis le Grand, par le marquis de Quincy, tome VI, page 149.

Digitized by Google

ORDRE DE BATAILLE DES TROUPES ANGLAISES ET HOLLANDAISES,

(Voir

PREMIÈRE

AILE GAUCHE.

Généraux : LE DUC DE MARLBOROUGH, CAPITAINE
LE COMTE DE TILLY, GÉNÉRAL

Généraux : SON ALTESSE LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL, SON ALTESSE

Lieutenants généraux : DOPF. OTEN. WITTENHORST. PRINCE WILHELM DE HESSE. ERBACH. ROMPRACH. ENTDEE. MURRAY. WELDERE

Majors généraux : DAUDITS. POSADES. RECUTERES. SCHMENTZIAD. C. MAURICE. DUPONTAL. GROTENSTEIN. WASSENAER. KEPTEL

Brigadiers : MARBACH. BATHES. KEUTERES. PASSICH. BERTHEIM. LINDEN. STRICALPELS. DOUGLAS. STUBLES. WALSBOURG. LARADIE. BERCKHOFFER. CHAMPBLEU

Grenadiers à cheval	3
Scots-Grays	3
Zurichland	3
Wurtzebeck	1
Bedford	1
Fagelin	1
Bedaleuse	1
Pennevie, Wallon	1
Dohna	1
Bert-Lofer	1
Tallibardine	1
Hilaire	1
Grades blancs hollandaises	3
Vandermat, dragons	4
Oldam	3
Dompré	3
Oyes	1
Gravenstein	3
Wurtemberg	3
Ledeg	3
Erbach	2
Confirfolend	2
Gardes blanches hollandaises	3
Gardes de corps hollandaises	3
Allemands, cuirassiers	4
Schmettau, dragons	4
Gardes dragons hollandaises	5

DEUXIÈME

Généraux : MILORD ALBEMARLE. LE BARON

Lieutenants généraux : DOMPRÉ. ROMBURG. LALICO. D'ALVERSÈRS. ATRLONE. OSTRIEN.

Majors généraux : PRINCE DE SAXE-HEILBOURG. BCH. BRIEZEWITZ. STARCKENBOURG. PRINCE DE WÜRTEMBERG.

Brigadiers : WALRIF. WITTENHORST. VOGEST. GLISSTRAL. ... LOOSHUSEN. LINDEN. CROWNEGON. WELDERES. MAY. RECUTERES

Hirsladen	2
Nesse-Wurzbourg	2
Mey	2
Schmidt	2
Ferpel	2
Oranstein	2
Mahel	2
Pilbat	2
Emdin, dragons	3
Hess-Homburg	2
Sax-Heilbourg	2
Hanerbrin	2
Rothenes	2
Spremmont	2
Gimel	2
Glinstre	2
Erstheim	2
Chaudes	2
Rabbergs	2
Ahlsee	2
Gardes de corps d'Orange	1
Dopf, dragons	4

SOUS LES ORDRES DU DUC DE MARLBOROUGH, LE 24 JUIN 1709[1].

page 33.)

LIGNE.

AILE DROITE.

GÉNÉRAL DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE
EN CHEF DES HOLLANDAIS.

LE PRINCE D'ORANGE. SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR DE BUSLAR.

SPAAR. PALLAVF. BARTZAU. WÈRE. ARGYLE. WINTERS. GERRET. SCHULENBOURG. WOOD. CADOGAN. ROSE. LUMLEY.

TEGELIS. ARNARD. HAMILTON. WESTWELLER. NORTHBROOKE. TEMPLE. DUDRAS. DALBE-LAGREVY. RIS. STAIRS.

GOUVAIS.	LALLO.	PERE	HEER.	ORANGE	KALIFM	STDOTOG.
Bastiano	Sculmeder	Gouvain	Belling	Diefenbruch	Malij	Gaer	Ingolsby	Lallo	Princess	Wolk	Godfrey	Evans	Argyle	Temple	Orery	Sabine	Roye	Northcegrey	Meredith	Royal	Garde britannique	Bohlen, dragons	Hess, dragons	Leib-regiment, bavarois	Schulenbourg	Friesbapel	Ribele	Pen	Saint-Laurent	Vogel	Elst, dragons	Bodmar, dragons	Pendegrass	Rasch	Schwerin	Preston	Wood	Palmes	Schaumbourg	Cadogan	Lumley	Hess, dragons	Stirle, dragons

LIGNE.

DE PAGEL. LE COMTE DE LOTTUM.

DARNOTHERY. DOHNA. COLLIARD. LAUWERS. WECH. VINCH. NATERAER.

CRALINCH. BIST. KISS. WOTDENBOURG. IVOY. RAUCH. JOOR. TERBUF. DEVERRE. DORPLING.

TOMPRECH.	DURRUT.	GRONGOU.	EROS.	DUTHOOSSEL.	SONCK.	SPARN.	DUPORTAIL.	RACKERCRAN.
Ivoy	Wildeeng	Bastian	Gaverle	De Lar	Lessner	Tarkhorsy	De Brak	Dotrousel	Prince héréditaire de Hesse	Ashilt-Zerbs	Tenhof	Jung-Dhoos	Ale-Dhoos	Lottum	Prince Albrecht	Kron-Prinz, prussien	Gardes	Garde prussienne	Cati	Heyden	Dupertail	Schippenbach	Wertenslebn	Kron-Prinz-von-Preussen	Prinz Philipp	Leib-regiment, prussien	Gendarmes	Dorfling, dragons	Anspach, dragons	Sonfeld, dragons	Leib-regiment, dragons

[1] Cette pièce et la suivante n'ont pas été trouvées dans les archives du dépôt de la guerre. M. de Vault les a empruntées à l'Histoire militaire du prince Eugène, par Dumont, tome II, page 274.

Digitized by Google

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE IMPÉRIALE SOUS LES

(Voir

AILE GAUCHE.

PREMIÈRE

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE PRINCE EUGÈNE

Généraux : BARON DE SCHULENBOURG

Lieutenants généraux : RANTZAU. WACKERBARD

Majors généraux : WILCKAU. PRINCE DE WEISSENFELS. SCHWARTZEL. SACKEN. BOSEL

Nations	Régiments	
Danois.	Würtemberg-Oels, dragons	3
	Leib-regiment, danois	3
	Rantzau	3
	Davits	2
	Bruckdorf	1
Hessois.	Prince héréditaire de Hesse-Cassel	6
	Weisenfels	3
	Leib-regiment, hessois	3
Saxons.	Winckel	4
	Leib-regiment saxon, dragons	4
Danois.	Garde danoise	1
	Ples	1
	Boisset	1
	Donep	1
	Schwartzel	1
Saxons.	Garde saxonne	1
	Ogilfy	1
	Wackerbard	1
Hessois.	Wilckens	1
	Baumbach	1
	Prince héréditaire de Hesse	1
	Grenadiers hessois	1
Palatins.	Isselbach	1
	Freudenberg	1
	Lubeck	1
	…, grenadiers palatins	[illegible]

DEUXIÈME

SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC

Lieutenants généraux : AUEROX. BETTENDORF

Majors généraux : CHEUSE. HOHNDORF. CANITZ

Nations	Régiments	
Danois.	Würtemberg-Oels, dragons	3
	Juhl	3
	Schmettau	3
	Würtemberg	2
	Cheuse	1
Hessois.	Auerox	4
	Boinenburg	3
	Spiegel	3
Saxons.	Milckau, dragons	4
Danois.	Bielche	1
	Sponeck	1
	Pretorius	1
	Von-Stecken	1
Saxons.	Chur-Prinz von Sachsen	1
	Weisenfels	1

ORDRES DU PRINCE EUGÈNE, LE 24 JUIN 1709.

page 33.)

LIGNE.

AILE DROITE.

GÉNÉRAL EN CHEF DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

COMTE DE WERLEN

COMTE D'HARRACH. BRYSING.

AMMANA. VARDEN BECK. PAYGENBACH. ALTHEIM. PRINCE LOBKOWITZ.

Walloux		Holstein.		Mecklenbourg.	Anspach.		Wolfenbüttel.		Munster.			Impériaux		Palatins.			Espagnols.	Impériaux.				
Carin	Delaspercha	Jobrokofsky	Hermilles	Fleur	Jabanah	Castel	Bavaros	Prince héréditaire de Wolfenbüttel	Dürer	Landsberg	Elberfeld	Baden	Thungen	Wittgenstein, dragons	Leib-regiment Chœpfalta	Wehlen, dragons	Westerlo	Mercy	Palfy	Feltz, dragons	Spleme, hussards	Colonita, hussards
1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	2	3	2	3	2	6	6	6	4	6

LIGNE.

DE WÜRTEMBERG, GÉNÉRAL DE LA CAVALERIE.

EFFERES. FRIEDHEIM. FENNICER.

STERNEFELS. DARLBURG. HEWITZ.

Hessois.				Palatins.			Würtemberg.			Impériaux			Palatins.			Würtemberg.	Impériaux	
Wartenleben	Stuberad	Ester	Spiegel	Dillenburg	Seltzbach	Saxe-Meiningen	Starnfels	Hermans	Gardes, grenadiers de Würtemberg	Dessau	Dahlburg	Paygenbach	Fenniger, carabiniers	Hatzfeld	Hess	Helmstad, dragons	Falkenstein	Beysing, dragons
1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	1	2	2	3	3	3	4	6	6

Digitized by Google

ORDRE POUR RÉTABLIR LA DISCIPLINE; 10 JUILLET 1709[1].

(Voir page 55.)

MÉMOIRE DE CE QUE MM. LES BRIGADIERS, COLONELS ET LIEUTENANTS-COLONELS AURONT À FAIRE, LORSQU'ILS SERONT DÉTACHÉS AVEC DES TROUPES, POUR EMPÊCHER QUE LES SOLDATS DÉTACHÉS AVEC EUX NE S'ÉCARTENT, ET FAIRE ARRÊTER LES MARAUDEURS SORTIS DU CAMP CONTRE L'ORDRE.

MM. les commandants dénommés ci-dessus auront soin de visiter leurs détachements en partant du camp et lorsqu'ils rentreront dans le camp; et si les officiers détachés avec eux ne ramènent pas le nombre de soldats qu'on leur a donné dans leurs détachements, ils enverront le commandant de la troupe à qui ils en trouveront de moins aux arrêts, et en rendront compte à M. le maréchal. Une fois pour toutes, celui qui commandera en chef un détachement d'infanterie rendra compte à M. le maréchal, sitôt qu'il sera arrivé au camp, de son détachement, et s'il est content des officiers détachés avec lui, et ordonnera à ces officiers, en partant, d'arrêter tous les soldats, cavaliers ou dragons qui passeront à portée de leurs postes, armés ou non armés, allant en maraude ou comme ayant quitté leurs postes.

Tous les officiers pareillement détachés arrêteront tous les soldats qu'ils rencontreront ne suivant pas leurs détachements, et en rendront compte au major général, afin qu'il en rende compte à M. le maréchal.

Tous MM. les brigadiers, colonels, lieutenants-colonels, majors de brigades et majors particuliers, auront soin dans le camp de faire mettre des sentinelles aux faisceaux pour empêcher qu'aucun soldat ne puisse prendre son arme sans que son sergent la lui fasse donner; feront compter les armes le soir et le matin; feront faire l'appel aux compagnies sitôt après la retraite, à minuit et à une heure de jour; feront arrêter les soldats qui auront manqué à ces appels, et en rendront compte au major général; feront arrêter d'eux-mêmes les sol-

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2151, n° 189.

Digitized by Google

dats qui reviendront chargés de butin, et en avertiront pareillement le major général, l'intention de M. le maréchal étant que MM. les brigadiers, colonels et lieutenants-colonels livrent d'eux-mêmes les soldats libertins qu'ils ont dans leurs régiments. Dorénavant, il s'en prendra à eux du libertinage de leurs régiments, et aux officiers particuliers s'ils ne livrent pas lesdits libertins.

Les jours de fourrage, l'on fera prendre les armes à l'infanterie pour lui faire faire l'exercice.

Lorsqu'il y aura des pois, des fèves et autres légumes, MM. les brigadiers et colonels demanderont permission à M. le maréchal de mener par ordre leurs soldats aux berbes; il le leur permettra lorsqu'ils le demanderont. Si les désordres dont on se plaint très-justement ne cessent pas absolument, M. le maréchal se servira des voies les plus rigoureuses contre ceux qui ne les empêcheront pas.

Il est très-expressément défendu aux officiers détachés pour l'escorte des fourrages de mener avec eux leurs fourrageurs; et il est ordonné aux officiers qui commandent en chef lesdites escortes de faire arrêter lesdits fourrageurs et d'envoyer aux arrêts l'officier détaché à qui ils seront.

Les valets et fourrageurs qui partiront avant l'heure marquée pour assembler les fourrageurs seront arrêtés par le prévôt. M. le maréchal s'en prendra aux maîtres de les avoir laissés sortir.

Tous les officiers détachés, lorsqu'ils rentreront dans leur camp, feront mettre leurs détachements en bataille à la tête de leurs régiments, feront faire l'appel audit détachement; s'il leur manque quelqu'un, ils en rendront compte au major dudit régiment, afin qu'il soit puni.

Les officiers détachés empêcheront les soldats commandés avec eux de tirer lorsqu'ils reviennent de détachement. Il est très-expressément défendu à aucun soldat, cavalier ou dragon de vendre aucune harde ni nippe dans le camp : ordre à tous les officiers et sergents de faire arrêter ceux qui en vendront le long de la ligne, de quelques régiments qu'ils puissent être; le prévôt a un pareil ordre dans le

Digitized by Google

quartier de MM. les officiers généraux et le long de la ligne. Lorsqu'il y en aura d'arrêté, l'on avertira le major général.

Lorsqu'il y aura un détachement pour le fourrage, il y aura un officier par compagnie qui se tiendra à sadite compagnie pour empêcher que personne ne puisse sortir du camp.

Il est défendu, sous peine de la vie, à aucun soldat, cavalier ni dragon de s'écarter dans les derrières du camp de plus d'un quart de lieue.

Le présent ordre une fois pour toute la campagne.

Les majors de brigade donneront une copie du présent ordre à MM. les brigadiers, colonels et commandants des corps, et le liront aux capitaines, officiers subalternes, sergents ou soldats; ils donneront un certificat signé de leurs mains au major général comme ils l'ont donné et lu.

ÉTAT DES BATAILLONS ET DES OFFICIERS GÉNÉRAUX QUI MARCHENT AVEC M. LE MARÉCHAL DE VILLARS, ET DE CEUX QUI RESTENT AUX ORDRES DE M. D'ARTAIGNAN; 22 JUILLET 1709 [1].

(Voir page 64.)

AUX ORDRES DE M. LE MARÉCHAL DE VILLARS.			AUX ORDRES DE M. LE COMTE D'ARTAIGNAN.		
OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Montbaron.....	Picardie..... 3 Royal-Roussillon.. 2 Deslandes..... 1	6	Mouchy.....	Navarre..... 3 Nice..... 1 Lorraine..... 2	6
Mortemart.....	Bourbonnais..... 2 Mortemart..... 2 La Marck..... 2	6	Dubarail.....	Le Roi..... 4 Saintonge..... 2	6
	A reporter...	12		A reporter...	12

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 244.

Digitized by Google

AUX ORDRES DE M. LE MARÉCHAL DE VILLARS.			
OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
	Report.....		12
Arling.....	Poitou.....	2	6
	Guyenne.....	2	
	Chartres.....	2	
Sebret.....	Perche.....	2	6
	Santerre.....	2	
	Foix.....	2	
Montandre.....	La Reine.....	3	5
	Béarn.....	2	
Houel.....	Gardes françaises..	4	6
	Gardes suisses....	2	
Dangennes.....	La Sarre.....	1	6
	Royal-la-marine...	2	
	Solre.....	2	
	Boufflers.....	1	
Mouy.....	Bretagne.....	2	4
	Provence.....	2	
	Gondrin.....	2	6
	Luxembourg.....	2	
	Greder, allemand..	2	
Albergotti.....	Royal.....	3	6
	Royal-italien.....	1	
	Boulonnais.....	2	
De Beuil.....	Bourgogne.....	2	5
	Piémont.....	3	
	Royal-artillerie....	1	2
	Bombardiers.....	1	
	TOTAL.....	64	

AUX ORDRES DE M. LE COMTE D'ARTAIGNAN.			
OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
	Report.....		12
Maillebois.....	Touraine.....	2	6
	Niverois.....	2	
	Dastour.....	1	
	Châteauneuf.....	1	
Crouy.....	Tourville.....	2	5
	Perrin.....	2	
	Crouy.....	1	
Remiencourt....	La Fère.....	2	5
	Agénois.....	2	
	Montrouz.....	1	
Mercy.....	Gardes de Cologne.	2	4
	Gardes de Bavière.	2	
May.....	Brendlé.....	3	9
	Greder.....	3	
	May.....	3	
Roost.....	Lek.....	1	5
	O'Brien.....	1	
	Dorington.....	1	
	O'Donnell.....	1	
	Galmoy.....	1	
Stekemberg....	Lannoy.....	2	6
	Alsace.....	4	
Charost.....	Charost.....	2	5
	Sparre.....	2	
	Bassigny.....	1	
Seignelay.....	Louvigny.....	2	6
	Isenghien.....	1	
	Champagne.....	3	
	Royal-artillerie....	1	1
	TOTAL.....	64	

ÉTAT DE MM. LES OFFICIERS GÉNÉRAUX QUI MARCHENT AVEC M. LE MARÉCHAL DE VILLARS.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.	MARÉCHAUX DE CAMP.
MM.	MM.
De Gassion;	De Palavicini;
D'Albergotti:	De Conflans;
Saint-Maurice;	De Vieuxpont;
De Lagall:	De Dreux;
Le duc de Guiche:	Le prince Charles;
Le prince de Rohan;	Nautaff;
Toulongeon;	De Nangis;
Le comte de Villars;	De Brendlé;
Le chevalier de Luxembourg;	De Beauvau.
De Coigny;	
De La Vallière.	

ÉTAT DE MM. LES OFFICIERS GÉNÉRAUX QUI SONT RESTÉS AVEC M. LE COMTE D'ARTAIGNAN.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.	MARÉCHAUX DE CAMP.
MM.	MM.
D'Artaignan;	De Reideberg;
De Magnac;	De Montroux;
De Hautefort;	De Ruffey;
Le chevalier du Rosel;	Le Vidame;
De Goesbriant;	De Coësquin;
De Vivans;	Le prince d'Isenghien;
De Puiguion;	De Mimurs;
De Bouzolles.	De Rosen;
	De La Marck.

Digitized by Google

ÉTAT DE LA CAVALERIE ET DES LIEUX QU'ELLE OCCUPE;
24 JUILLET 1709[1].

(Voir page 66.)

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
	Colonel-général	3
	Mestre-de-camp-général	3
	Commissaire-général	3
	Royal-Piémont	3
	Dauphin	3
	Orléans	3
	Du Maine	3
	Toulouse	3
	Heudicourt	2
	Marsillac	2
	Saint-Pouanges	2
	Livry	2
	Choiseul	2
	Nugent	2
	Villequier	2
	La Tour	2
	Bellefonds	2
	Matignon	2
Au camp de Denain, avec M. le maréchal	Comte de Roye	2
	Biron	2
	Brabant	2
	Flandre	2
	Hussards de Verseilles	1
	Egmont, d'Espagne	1
	Cano, *idem*	1
	Fresin, *idem*	1
	Acosta, *idem*	1
	Druhot, *idem*	1
	Gaetano, *idem*	2
	Lacatoire, *idem*	2
	Coralles, *idem*	2
	Le Roi, dragons	3
	Saint-Cermin, *idem*	3
	Acquaviva, *idem*	2
	Pignatelli, *idem*	2
	Melun, *idem*	1
	Pasteur, *idem*	2
	1re compagnie du régiment de Flandre	1
	A reporter	78

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 262.

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
	Report	78
Au camp de M. le chevalier de Luxembourg, à St-Sauve, près de Valenciennes	Gardes d'Espagne	2
	Bourbon	3
	Beringhen	3
	Belaeueil	2
	Vaudray	2
	Barentin	2
	Maisontiers	2
	Marteville	2
	Esclainvilliers	2
	Estagnols	2
	Clermont	2
	Rios, espagnol	2
	Cecille, *idem*	2
	Mestre-de-camp-général, dragons	3
	Six compagnies de Saint-Chaumont	6
	Flavacourt, espagnol	2
		111
A Condé	Six compagnies de Saint-Chaumont	6
A Thiant, entre Valenciennes et Bouchain, avec M. le comte de Nille.	Condé	3
	Rothembourg	2
		116
Au camp d'Escaillon, près d'Anchin.	Maison du roi	13
	Gendarmerie	8
	Carabiniers	10
	Le Roi	3
	Royal-étranger	3
	Dauphin-étranger	3
	Cherisy	2
	Courcillon	2
	Dalesceau	2
	Prince Lambese	3
	Saint-Aignan	2
	Gardes de Bavière	2
	Colonel-général, dragons	3
	Vassé, *idem*	3
	Lastenoy, *idem*	3
	Villeroy	3
	Beaujeu	2
	A reporter	183

EMPLACEMENTS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
	Report	183
Au camp d'Escaillon (Suite.)	Tarnau	2
	Gardes de Cologne	1
	Oblestein	2
	Arco	2
	Nantaff, dragons	2
	Chassonville, *idem*	2
		194
Avec M. de Montsoreau, aux ordres de M. d'Artaignan	Chartres	3
	Lenoncourt	2
	D'Aultane	2
	Lamothe-Houdancourt	2
	Cayeux	2
		205
A Auby, avec M. de Broglie, aux ordres de M. d'Artaignan	Royal-Roussillon	3
	Desmarets	2
	La Bretoche	2
	Joyeuse, ci-devant Lamothe	2
	Saint-Phal	2
		216
Au camp de M. d'Artaignan, à Annay.	Cravates	3
	Royal-allemand	3
	La Reine	2
	Tarente	2
	Duras	2
	Capy	2
	Melun	2
	Villiers	2
	Bracque	2
	Aubeterre	2
	Hussards de Ratsky	2
	Bavarois	15
	La Reine, dragons	3
	Vérac, *idem*	3
	Granville, *idem*	3
	Despinay, *idem*	3
	TOTAL	267

Digitized by Google

CAPITULATION DE LA VILLE DE TOURNAY; 29 JUILLET 1709[1].

(Voir page 69.)

ARTICLE PREMIER.

La religion sera conservée dans son entier, et ce point sera réglé dans la capitulation de la ville.

On demande que la religion catholique, apostolique et romaine sera conservée en tout son entier dans les villes de Tournay et de Tournaisis, Mortagne et Saint-Amand; que les ecclésiastiques seront maintenus dans toutes les églises où se fait aujourd'hui l'exercice de ladite religion, sans qu'aucune autre y puisse être exercée publiquement.

ARTICLE 2.

Répondu par le précédent.

Que M. l'évêque et tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers seront maintenus dans la possession de leurs biens, juridictions, droits, exemptions, priviléges et prééminences dont ils ont joui ou dû jouir jusqu'à présent.

ARTICLE 3.

La porte de Lille sera livrée demain 30, et la garnison entrera après-demain 31, et livrera la ville aux mains des alliés.

On demande six jours, à compter de celui que la capitulation sera signée, pour informer M. le maréchal de Villars de l'état où se trouve ladite place, attendu le secours qu'on peut espérer, et recevoir l'honneur des ordres du roi; sinon, après l'expiration des six jours marqués, la ville sera remise aux alliés et la garnison se retirera à la citadelle. Pendant le temps desdits six jours, il ne sera fait aucun acte d'hostilité de part ni d'autre, batterie, tranchée ni aucune sorte d'ouvrage; et afin qu'il n'arrive de part ni d'autre aucun désordre, les troupes des alliés occuperont seulement la porte du premier dehors de la porte des Sept-Fontaines, et la garnison gardera la porte de la Demi-Lune et celle du dedans nommée la porte des Sept-Fontaines, sans que lesdites troupes des alliés puissent entrer dans la ville qu'après que la garnison sera entièrement retirée dans la citadelle à jour et heure marqués

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 292.

ARTICLE 4.

Accordé aux frais des assiégés et à condition qu'on en prendra le nombre, qui suivront le sort de la garnison de la citadelle, en prenant les déserteurs en cas qu'il s'en trouve de blessés ou malades.

Que tous les officiers, soldats, dragons et autres, soit Français ou étrangers, de telle qualité et condition qu'ils soient, lesquels sont malades ou blessés, tant dans les hôpitaux de ladite ville que dans les maisons particulières des bourgeois, cabarets et autres, seront transportés à Valenciennes ou Douai avec les médecins, chirurgiens, apothicaires et les autres personnes qui ont été établies pour en prendre soin; et qu'il leur sera donné par les alliés des bateaux et autres voitures suffisantes, avec les escortes et passeports pour y être conduits en sûreté, aussi bien que les valets et équipages desdits malades et blessés, six jours après la signature de la présente capitulation et par le chemin le plus court.

ARTICLE 5.

Accordé aux frais des assiégés, selon la teneur de l'article précédent.

Que ceux desdits malades et blessés qui ne sont pas en état d'être transportés resteront dans ladite ville, dans les mêmes logements qu'ils occupent présentement, jusqu'à leur entière guérison; et il leur sera fourni des vivres et médicaments aux dépens des alliés, selon leur caractère, et après leur sera fourni des passe-ports et des voitures pour être transportés à Valenciennes ou Douai en sûreté et par le chemin le plus court.

ARTICLE 6.

Accordé moyennant que les créditeurs se contentent de leurs sûretés.

Que nul officier malade, blessé ou autrement, ne pourra être arrêté pour dettes ni pour aucun autre prétexte que ce puisse être, mais qu'il sera donné des sûretés à ceux qui justifieront leur être légitimement dû, pour en être payé.

ARTICLE 7.

Accordé pour autant qu'il regarde les particuliers.

Que tous les contrats et obligations faits entre les Français et les bourgeois de ladite ville seront exécutés de bonne foi de part et d'autre, selon leur forme et teneur, aussi bien que ceux qui auront été arrêtés avec les magasins de ladite ville.

ARTICLE 8.

Accordé pour les équipages à

Que les chevaux et équipages des officiers com-

sortir le même jour que la garnison entrera dans la citadelle, et six jours pour la maréchaussée, composée d'un lieutenant, prévôt, d'un exempt et dix archers.

mandants dans la place et des troupes de la garnison, commissaires des guerres, ingénieurs, officiers d'artillerie, directeurs, commissaires des vivres et tous autres, seront conduits à Valenciennes ou Douai, en sûreté, avec escorte, un jour avant que la garnison entre dans la citadelle, et par le chemin le plus court. Sous aucun prétexte on ne pourra les fouiller, arrêter ni faire aucun tort auxdits équipages, ni à ceux qui les conduiront.

Que la maréchaussée, composée du lieutenant, prévôt, d'un exempt et dix archers, aura le temps de six mois pour sortir de la ville, ainsi qu'on l'a accordé à ceux de Lille.

ARTICLE 9.

Accordé.

Qu'il sera permis aux officiers de l'état-major de ladite ville de se retirer à Valenciennes ou Douai avec leurs familles, effets et équipages, auxquels il sera fourni à leurs frais des voitures nécessaires pour le transport de tout ce qui leur appartiendra, avec une escorte ou passe-ports pour les y conduire en sûreté et par le plus court chemin.

ARTICLE 10.

Refusé.

Qu'il sera libre de renvoyer à Valenciennes ou à Douai les compagnies d'invalides qui sont à la citadelle, les compagnies de dragons de Flandre, le régiment de Pouriéres avec armes et bagages, leurs chevaux et équipages.

ARTICLE 11.

Accordé

Que toutes les femmes, enfants, familles des officiers, soldats et autres des troupes de France, de quelque qualité et caractère qu'ils soient, pourront se retirer à Valenciennes ou Douai avec leurs effets, où elles seront conduites avec une escorte suffisante par le plus court chemin.

ARTICLE 12.

Accordé s'il n'y a pas eu d'engagement préalable au payement.

Que nul officier de la garnison, de tel caractère qu'il puisse être, ni les troupes, ne pourront être inquiétés ni recherchés pour le dommage, brûlement ou démolition des maisons des faubourgs et du dedans de la ville.

Digitized by Google

ARTICLE 13.

Accordé.

Que l'on ne pourra reprendre les chevaux qui ont été pris à la guerre et achetés par les officiers et bourgeois.

ARTICLE 14.

Les prisonniers faits par la garnison seront rendus, et ceux qui ont été faits pendant le siége par les assiégeants.

Que les prisonniers faits pendant le siége seront rendus de part et d'autre, à compte, homme pour homme et caractère pour caractère.

ARTICLE 15.

Accordé.

Que les otages donnés de part et d'autre, pour la sûreté de l'exécution de la présente capitulation, seront rendus réciproquement après l'entière exécution d'icelle.

ARTICLE 16.

Accordé.

Qu'un commissaire des guerres restera avec les malades et blessés pour en prendre le soin, et les fera conduire à Valenciennes ou Douai avec leurs équipages, sur passe-ports ou escorte pour s'y rendre en sûreté et par le plus court chemin.

ARTICLE 17.

Accordé.

Que le directeur des postes, ses commis, sa famille et effets pourront aussi se retirer à Valenciennes ou Douai, avec passe-port ou escorte pour s'y rendre en sûreté et par le plus court chemin.

ARTICLE 18.

Accordé un mois après la signature de la capitulation.

Que tous les effets appartenant aux officiers de l'état-major, commissaires des guerres, trésorier et autres employés qui resteront dans la ville ou monteront dans la citadelle, resteront en sûreté dans ladite ville, pour pouvoir les retirer, et faire sortir dans un mois après la reddition de la citadelle.

ARTICLE 19.

Refusé.

Que tous les effets appartenant au sieur Delau, au nommé Le Roi, entrepreneurs des fournitures, soit pour les hôpitaux, soit pour les casernes, leur appartiendront, ainsi que tous les ustensiles qu'ils ont loués jusqu'à présent à sa majesté.

ARTICLE 20.

Accordé.

Que les vaches, moutons et autres choses nécessaires à la subsistance des malades et blessés aux hôpitaux, qui seront laisses aux entrepreneurs, sous la direction du commissaire préposé, seront conservés auxdits entrepreneurs pour le besoin des malades et blesses des troupes du roi.

ARTICLE 21.

Accordé et limité a six semaines.

Que tous les bourgeois et habitants de ladite ville, tant Français qu'autres, de l'un et de l'autre sexe, de quelque qualité et condition qu'ils soient, pourront continuer d'y demeurer ou d'en sortir dans trois mois, avec leurs familles et effets, pour se retirer où bon leur semblera, sans qu'il leur soit fait aucun tort, soit qu'ils aient resté dans le commerce et fait d'autres emplois quels qu'ils puissent être, auxquels effets il leur sera accordé gratis les sauvegardes et passe-ports dont ils auront besoin.

ARTICLE 22

Accordé.

Des que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer un officier exprès à M. le maréchal de Villars pour lui en aller rendre compte, et il sera délivre un passe-port audit officier, tant pour se rendre aupres de M. le maréchal de Villars que pour son retour à la citadelle de Tournay.

Il sera laissé dans la ville des otages ou autres sûretés pour le payement des dettes qui y ont été contractées de la part de S. M. T. C., et lesdits otages y resteront jusqu'à l'entier payement, aussi bien que pour les grains, bestiaux et autres choses qu'ils ont pris dans la ville et plat pays.

On laissera un commissaire des guerres pour otage.

Comme l'on a accordé que ceux qui veulent sortir de Tournay pour aller en France, on prétend réciproquement que ceux de

Accordé, en justifiant que les effets ou actions leur appartiennent légitimement.

Digitized by Google

Tournay ayant des effets ou actions en France les en puissent retirer sans qu'on leur y fasse aucun obstacle ou empêchement, mais au contraire tout aide et secours.

Et comme la capitulation de la ville est une longue discussion, on l'examinera et signera après.

Fait en triple à Tournay, le 29 juillet 1709.

Signé Eugène de Savoie, le prince, et duc de Marlborough; Hautefort de Surville.

MÉMOIRE SUR CE QUI S'EST PASSÉ PENDANT LE SIÉGE DE TOURNAY; 29 JUILLET 1709[1].

(Voir page 69.)

L'ennemi, ayant formé une attaque depuis la sortie de la porte du secours de la citadelle jusqu'à l'Escaut, fut arrêté pendant huit jours au moins par un avant-chemin couvert à la prolongation de la capitale du bastion 3, que l'on commença en sa présence, qui n'a pu être fini, ce qui obligea M. le marquis Desnoville de le faire abandonner étant vu de revers par le canon d'Antoing, bastion 40, et l'ennemi logé au pied, où la supériorité du terrain lui donnait tout l'avantage; et, pour mieux disputer le terrain, on fit une traverse contre un vieux mur qui vient de la citadelle au grand chemin de la porte de Valenciennes, et l'on s'en servit comme d'un second avant-chemin couvert, et que l'on n'abandonna qu'après que l'artillerie de l'ennemi et les logements qu'il avait faits le long dudit mur nous contraignirent à cela, après l'avoir gardé huit jours.

Il est à remarquer que cinq jours après l'ouverture de la tranchée, l'ennemi, ayant dressé ses batteries, commença par battre en brèche

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2151, n° 293.

Digitized by Google

la face gauche du bastion de Valenciennes 43 et partie de la communication de la citadelle dans la longueur de quarante toises avec plus de cinquante-cinq pièces de gros canon, tant deçà que delà l'Escaut, en sorte que le jour de la capitulation il y en avait quatorze que cette brèche aurait été insultable si on ne l'avait déblayée toutes les nuits, ce qui obligea M. le marquis Desnoville de faire faire un retranchement en dedans, dans le dessein qu'il avait de le défendre de vive force; il fut même obligé de porter toutes les nuits des corps de troupes à découvert sur le haut de la brèche pour faire feu et retarder le logement de contrescarpe; ne pouvant le faire d'ailleurs, l'ennemi venant à nous entre le rideau et l'inondation sans être vu que du luquet 41, qui ne donnait pas une protection suffisante, partie de son feu étant interrompue par les traverses qu'on avait été obligé de faire pour couvrir les écluses et les moulins. L'ennemi n'aurait pas en même avantage si l'on n'avait pas été obligé de faire tourner lesdits moulins pour faire subsister les troupes et les peuples, la disette des grains n'ayant pas permis d'en faire des provisions d'avance, ce qui a fixé la hauteur de l'inondation à dix-neuf pieds au lieu de vingt-six qu'elle en devait avoir; cela a donné même avantage à l'ennemi à l'attaque d'Antoing, où il a fait une brèche encore près de la place, entre les pièces 40 et 41, derrière laquelle il n'y a aucun moyen de se retrancher faute de terrain. Si la garnison avait été plus nombreuse, on se serait opiniâtré davantage à défendre les chemins converts du bastion 40, ayant bien prévu que l'ennemi profiterait de ce terrain supérieur pour favoriser d'autant plus l'attaque de Valenciennes.

Pour séparer les forces de la garnison, l'ennemi forma encore une attaque considérable à la corne des Sept-Fontaines 48, étendant sa droite jusqu'à la corne de Lille 47. Ces deux grands ouvrages demandaient un corps de troupes plus nombreux que celui qu'on a pu y porter pour les défendre. D'un côté, la bonne qualité du terrain, de l'autre l'appui d'une nombreuse artillerie, ont donné le moyen à l'ennemi d'y avancer avec facilité, et, après avoir fait brèche

au demi-bastion gauche de ladite corne 48 et à la face droite du bastion blandinoise 30, établi les logements sur la palissade et la contrescarpe, fait la descente et comblé les fossés, il emporta d'assaut les deux ouvrages, le 27 juillet, à sept heures du soir. L'ennemi, pour ne pas perdre de temps, avait pris la précaution de battre en brèche le corps de la place, à droite du bastion 30, dans la longueur de trente toises, où il était impossible de se retrancher, par les mêmes raisons que celles de l'attaque d'Antoing; et enfin l'ennemi était descendu et logé au pied du fossé de ces deux dernières brèches et sur la palissade du chemin couvert vis-à-vis celle de Valenciennes, après avoir été attaqué et repoussé deux fois, où il n'y avait point de descente de fossé à faire et ses trois brèches de cent toises de long ensemble tout à fait praticables et ne pouvant plus les déblayer. M. le marquis de Desnoville, ayant été averti, reconnut par lui-même que la disposition de l'ennemi était faite pour un assaut général et insoutenable; il assembla MM. les généraux le 28, à cinq heures après midi, et après avoir reconnu que la garnison n'était pas assez forte pour hasarder trois aussi grandes brèches et hors de portée de s'entre-secourir, ce qui a donné lieu de prévoir que s'il y en avait une de forcée les troupes n'auraient pu se retirer dans la citadelle à cause de l'éloignement et qu'il n'en serait pas resté assez pour la défense.

L'ennemi a eu en batterie cent douze pièces de gros canon, soixante et dix mortiers, sans les pierriers, tirant nuit et jour.

Copie d'une lettre de M. de Puységur à M. le maréchal de Villars.

Condé, 2 août 1709[1].

(Voir page 72.)

Pour vous rendre compte de l'inondation de la Haine depuis Condé jusqu'au delà de Mons, j'aurai l'honneur de vous dire que j'ai été aujourd'hui de Condé, le long de la Haine jusqu'à Pont-à-Haine, où M. le chevalier de Luxembourg m'est venu joindre; de là nous sommes allés ensemble tout le long de la Haine jusqu'à Saint-Ghislain, où M. de Grimaldi nous a joints; et, après avoir conféré ensemble avec les ingénieurs qui sont employés sur les lieux et les personnes du pays qui ont connaissance des eaux, on est tous convenu que sans

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2152, n° 5 *bis*.

beaucoup de peine il était facile d'empêcher aux ennemis de passer la Haine entre Condé et Mons; et pour le prouver, j'aurai l'honneur de vous dire qu'entre Condé et Mons il n'y a d'autres chemins qui traversent d'un côté à l'autre la Haine que celui de Pont-à-Haine, la chaussée de Brunehaut, qui aboutit au pont du château de Boussu, et la digue qui passe dans Saint-Ghislain. Entre Saint-Ghislain et Mons il n'y a qu'un petit chemin qui passe à Jemmapes, qui est le chemin de la poste.

L'inondation de Condé a déjà inondé toutes les prairies depuis Condé jusqu'au delà du chemin de Pont-à-Haine. Les coupures que nous avons faites au-dessus, au droit des tenures de Montrœul et de Debehan, ont déjà noyé toutes les prairies, ou plutôt marais, et ont rejoint la tête de l'inondation de Condé, de manière que depuis la chaussée de Brunehaut, qui aboutit à Boussu, tout le terrain jusqu'à Condé est impraticable actuellement, et il n'y a que quelques gens de pied, en sautant des watergangs, qui puissent approcher la Haine; et aux endroits où l'ennemi pourrait l'approcher avec beaucoup de travail, nous faisons inonder les prairies qui sortent de notre côté, de manière que quand l'ennemi aurait pu s'approcher de la rivière et la passer, il ne peut pas pour cela entrer dans le pays, et il est obligé de suivre le long de la digue de la Haine, où il ne peut passer qu'un homme à cheval ou deux hommes de pied de front, et pour le peu qu'il chemine, il trouve des redoutes palissadées qui l'arrêtent, et, par conséquent, outre la difficulté extrême des passages, celle de trouver encore des redoutes à forcer; cela ne paraît pas facile à tenter.

Il ne reste plus entre Saint-Ghislain et Condé que la chaussée de Brunehaut, qui aboutit au château de Boussu. Cette chaussée traverse tout le marais; elle est déjà rompue en plusieurs endroits; on va la rompre encore davantage, et l'inondation qui vient de Saint-Ghislain la couvrira entièrement; cette chaussée aboutit à la Haine vis-à-vis une redoute qui a trente-cinq toises de face avec un fossé plein d'eau, et elle est fraisée et palissadée, et de là à Saint-Ghislain c'est l'inondation

Il est à remarquer que quand l'ennemi traverserait toutes les inondations ou marais pour arriver à la Haine, il ne saurait y voiturer des pontons, attendu que cela est impraticable pour le charroi, et cela ne peut pas s'accommoder tant qu'on retient les eaux, et l'inondation n'est pas assez forte sur les terres pour pouvoir y faire passer leurs bateaux au-dessus et arriver au bord de la Haine, attendu que le terrain est inégal.

Depuis Saint-Ghislain jusqu'à Mons, ils sont convenus tous que rien n'était plus facile que d'y former l'inondation, et même qu'ils feront remonter la Haine jusqu'à Obourg; ils sont convenus aussi que l'ennemi, de Tournay, ne peut pas suivre le grand chemin qui va à Mons, lequel passe entre les bois et la Haine, à cause des inondations qui approchent des bois et de l'ouvrage à corne d'Espinlieu, et par conséquent qu'il faudra qu'il passe par la plaine de Chièvres, par la bruyère de Casteau, par l'abbaye de Saint-Denis, pour passer la Haine à Havré pour venir sur la ligne de la Trouille entre Spiennes et Grivry. La Trouille, étant retenue, a inondé actuellement depuis Mons jusqu'à Spiennes.

Pour que toutes les choses soient faites ainsi que j'ai l'honneur de vous marquer, trois ou quatre jours suffiront pour que les inondations soient formées et les chemins rendus impraticables.

Pour vous rendre compte, monseigneur, de l'inondation de l'Escaut entre Condé et Valenciennes, j'ai été hier sur l'inondation de Condé en bateau; il s'y en manquera quelque chose qu'elle ne joigne l'inondation de Valenciennes. J'irai demain cependant encore sur les lieux pour voir si, en faisant quelques petites digues à un petit canal dans lequel plusieurs autres viennent se rendre pour le desséchement des terres, je pourrai, en bouchant tous ces petits canaux ou fossés, soutenir les eaux dans les prairies et par là approcher de plus près de l'Escaut, en sorte qu'avec une redoute ou deux on puisse barrer le vide qui pourra rester entre les deux inondations, quoique je sois persuadé que quand bien même elle n'y serait pas, l'ennemi ne se hasardera pas de traverser l'Escaut entre deux inondations, surtout

lorsqu'en lâchant les eaux de Valenciennes on donnerait des torrents qui lui rompraient absolument son passage, ce que l'on peut renouveler tant qu'on en a besoin. Il est vrai que le roi l'a hasardé; mais il n'y avait ni Mons, ni Saint-Ghislain, ni Condé, ni Valenciennes et Bouchain; mais il y avait le Quesnoy et Landrecies, d'où il tirait ses subsistances. Aujourd'hui, si l'ennemi passait entre Condé et Valenciennes, d'où tirerait-il ses subsistances? il ne pourrait pas même assiéger Saint-Ghislain, à moins qu'il n'eût laissé une partie de ses troupes en deçà de la Haine, lesquelles pourraient être attaquées; et sans Condé ou Saint-Ghislain, il ne peut pas se faire de chemins à travers l'inondation, d'autant qu'il n'en peut pas ôter les eaux.

De plus, quand le roi fit passer une partie de son armée entre Condé et Valenciennes, l'armée ennemie n'était pas postée comme vous êtes à Denain; c'est aussi, monseigneur, ce qui me fait croire que si l'ennemi veut assiéger, soit Valenciennes, Condé, Saint-Ghislain ou Mons, du moment que vous aurez un petit corps comme vous avez projeté pour garder les rivières de Valenciennes à Mons, il ne peut songer à pas une qui ne prenne le grand tour que je vous ai marqué, et par conséquent vous donnera le loisir de vous rapprocher de ces places, si par ses mouvements il vous en avait éloigné.

Je crois que du moment que vous avez donné vos ordres pour faire retenir les eaux à Bouchain et Cambrai, et étant déjà retenues à Valenciennes, quand vous seriez avec l'armée de l'autre côté de la Scarpe et lui dans le poste où vous êtes, il ne hasarderait jamais de passer l'Escaut, parce que, lâchant toutes les eaux à Bouchain et les retenant à Valenciennes, l'affluence des eaux se répandrait dans toutes les prairies.

DISPOSITION DE L'INFANTERIE; 7 AOÛT 1709[1].

(Voir page 76.)

OFFICIERS GÉNÉRAUX.			RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
MM.	MM.	MM.			
Albergotti	Vieuxpont	Montbazon	Picardie 3 Royal-Roussillon 2 Doulandes 1	6	
		De Bouil	Piémont 3 Bourgogne 2	5	
			Royal 3 Royal-italien 1 Boulonnois 2	6	
	La March	Arling	Poitou 2 Guyenne 2 Chartres 2	6	
Luxembourg					
	Brendlé	Croy	Tourville 2 Perrin 2 Croy 1	5	
		Dangennes	Le Serre 1 Royal-la-marine 2 Soire 2 Bouffiers 1	6	
Hautefort	Dreux	Montandre	La Reine 3 Béarn 2	5	
		Du Barail	Saintonge 2 Le Roi 4	6	
				45	
			Bretagne 2 Provence 2	4	Derrière Marchienne.
	Broglie	Sabret	Perche 2 Foix 2 Santerre 2	6	
			Nivernais	2	A Pont-à-Rache et Pont-à-Lallaing.
		Rocot	Lée 1 O'Brien 1 Dorington 1 O'Donnell 1 Galmoy 1	5	
				13	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 31.

Digitized by Google

OFFICIERS GÉNÉRAUX.			RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
MM.	MM.	MM.	Bourbonnais..... 2		
		Mortemart.....	Mortemart..... 2	6	
			La March..... 2		
			Gondrin..... 2		
		Mouy.....	Greder, allemand..... 2	6	A Auby.
			Luxembourg..... 2		
			Touraine..... 2		
	Broglie.....	.....	Châteauneuf..... 1	4	
			Dastour..... 1		
				16	
		Stockamberg ..	Alsace.....	4	
			La Fère..... 2		Au Pont-à-Sault.
		Remiancourt...	Agenois..... 2	5	
			Montroux..... 1		
				9	
		.....	Lonnoy.....	2	
		Houel.....	Gardes françaises..... 4	6	
Duc de Gaeta.	Roffey.....		Gardes suisses..... 2		A Courrières, au delà du canal de Lens.
Vivans.....	Coëquin.....	Charost.....	Charost..... 2	5	
			Bassigny..... 2		
			Sparre..... 2		
		Merry.....	Gardes de Cologne..... 2	4	
			Gardes de Bévière..... 2		
				17	
	Montaureau....	May.....	Brendlé..... 3	6	Au Pont-à-Vendin, sur la gauche de la chaussée.
Puiguion.....			May..... 3		
			Champagne..... 3		
	Montroux.....	Seigneley.....	Louvigny..... 2	6	
			Isenghien..... 1		Au camp retranché d'Hulluch.
			Navarre..... 3		
	Isenghien.....	Mouchy.....	Nice..... 1	6	
			Lorraine..... 2		
				12	
Arteignan.....					
		.....	Greder, suisse.....	2	A Béthune.
	Goubriant.....				
		.....	Greder, suisse.....	1	
		.....	Royal-artillerie.....	2	A Saint-Venant.
		.....	Bombardiers.....	1	
				6	
			TOTAL GÉNÉRAL...	116	

OFFICIERS GÉNÉRAUX AUPRES DE M. LE MARÉCHAL.

M. le comte de Villars, lieutenant général;
M. de Palevicini, maréchal de camp;
M. de Nangis, maréchal de camp.

MÉMOIRE DE M. DE VAUBAN SUR LES LIGNES DE CAMBRIN OU DE DENAIN; 26 AOÛT 1709 [1].

(Voir page 83.)

La ligne de Benifontaine à Cambrin est d'une telle conséquence qu'il sera d'une difficulté extraordinaire d'empêcher les ennemis d'aller en France si on leur laisse la liberté de s'en emparer, et on peut dire hardiment que, dans le temps présent, elle est la clef du royaume ou peu s'en faut. En effet, les ennemis s'en étant rendus les maîtres, l'armée du roi sera obligée de se retirer derrière le ruisseau de Souchez, depuis le mont Saint-Éloi jusqu'à Lens et à la Deule, terrain long à garder et qui n'est pas fort avantageux. Pendant que l'on serait dans ce camp, les ennemis pourraient faire venir par la rivière de la Lys et par celle de la Lawe leur artillerie et autres munitions à Béthune, où il y a une brèche faite par la chute d'une partie de courtine qu'on répare, non en maçonnerie, faute de temps et de fonds, mais en gazon, le mieux que l'on peut, pour éviter la dépense, et que d'ailleurs ce n'est pas tout à fait un côté d'attaque. Ainsi les ennemis s'étant rendus devant cette place mal pourvue de ses besoins, laquelle d'elle-même n'est pas bonne à beaucoup près dans l'état où elle est à présent, y ayant de plus un rideau qui commence du côté de Beuvry, à une vraie portée d'ouverture de tranchée, au bout de quoi il y a un fond propre à faire les dépôts du petit parc d'artillerie pour y recevoir les blessés, et on peut y mettre à couvert six bataillons, belle et heureuse communication pour l'assiégeant, qui, dès la première nuit, se porterait aisément sous la bonne demi-portée de fusil, et sa gauche formerait sa parallèle, appuyée la gauche à l'inondation en traversant le faubourg, la chaussée et chemins aboutissants à la porte nommée celle d'Arras, et sa droite à un marais non plein d'eau mais de fossés et de prairies; sur cette première parallèle il pourrait aussi établir ses batteries de canon et de mortiers, dès la deuxième nuit, sur des croupes

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 115.

et rideaux faits exprès pour lui, défaut auquel on aurait remédié en faisant l'ouvrage à couronne qui a été proposé à la cour par le projet de cette année, lequel n'a pas été accordé.

Les ennemis s'étant donc rendus les maîtres de Béthune feraient de cette place le dépôt de leurs vivres et de leurs autres besoins, après quoi ils feront de nouvelles expéditions.

Pourra-t-on leur empêcher d'avancer leur armée, la droite à Avesnes-le-Comte, et la gauche vers Aubigny, par où ils pourraient prendre la nôtre en flanc avec la leur d'observation, et celle destinée aux sièges se portera en avant, passera la rivière d'Authie entre Auxy-le-Château et Doulens; de là, par le pont de Remy, passeront la rivière de Somme, et par là iront en France faire des courses jusqu'à portée de Paris, parce qu'il n'est pas apparent qu'on soit en état de les suivre et de leur faire tête à ce qui leur restera de troupes. Si vous les suivez fort, ils enverront à proportion, et il est bien à craindre que, supérieurs comme on assure qu'ils le sont, et enflés de leurs prospérités, ils ne hasardent de prendre des partis extrêmes contre le royaume.

Quand même les ennemis ne feraient que prendre Béthune, et qu'ils ne tentassent point d'aller en France, cette année, par l'établissement de cette place on leur abandonnerait Aire, Saint-Omer, Gravelines, Bergues, Furnes, Nieuport et Ypres, aussi bien que Dunkerque, par l'interruption de la communication à toutes ces places-là, lesquelles sont mal fournies de leurs besoins et de garnison; n'étant pas en état de les munir, elles tomberont d'elles-mêmes s'ils ne les prennent pas. De quelle conséquence serait Dunkerque pour eux et contraire aux affaires du roi s'ils s'en rendaient les maîtres! Je tremble quand j'y pense.

M. le maréchal de Villars, avec sa vigilance accoutumée, peut défendre et la ligne de Valenciennes et celle d'Artois en se portant dans un endroit où il sera à portée de l'un et de l'autre côté pour secourir ce qui sera attaqué; et quelque diligence que fassent les ennemis, il leur faut deux marches pour aller à ces deux lignes; car pour celle de la Bassée il faut, leur droite étant campée à Pont-à-Marcq et leur gauche

à Brillon, qu'ils aillent passer à Haubourdin, de là venir par la Bassée déboucher vis-à-vis de cette ligne et par défilés, ce qui fait huit lieues de chemin au moins, pendant quoi on aura le temps de s'y porter pour s'y opposer; et pour aller à Valenciennes, il faut qu'ils aillent passer par Saint-Amand, débouchant sur une colonne vers Vicogne et le Mont-d'Anzin, temps plus que suffisant pour le vigilant général, outre que pour passer l'Escaut, et aller en avant investir Valenciennes, il faut qu'ils pénètrent entre Denain et Prouvy; à cause de l'inondation de cette place-là, on peut encore les devancer, parce que nos ponts sont faits et prêts à passer dessus, car on ne peut s'imaginer qu'ils attaquent la belle et bonne ligne de Denain à Helesmes, longue d'une lieue, où vingt-cinq bataillons doivent arrêter toute leur armée; l'inondation de la Haine les empêchera d'aller à Mons, où on serait encore plus tôt qu'eux; ils ne pourraient pas passer non plus la Scarpe, si on veut inonder depuis le pont d'Auby sur la Deule jusqu'au Pont-à-Raches; de là le long de la Scarpe jusqu'au delà de Marchiennes, en retenant cette rivière dans un point avantageux, qui se répandra à droite et à gauche et en remontant, d'une manière à faire absolument échouer une armée qui voudrait témérairement en tenter le passage.

On peut donc, par les raisons ci-dessus, juger que le côté de Valenciennes étant rempli de tant de difficultés, il est absolument nécessaire de songer sérieusement à la défense de la ligne d'Artois qui est vis-à-vis de la Bassée : elle est, comme on vient de le dire, la clef du royaume; elle a arrêté les ennemis au commencement de cette campagne : ils en regardent le passage comme un coup de partie dans la pensée ambitieuse de l'invasion de l'État.

Digitized by Google

MÉMOIRE DE M. DE VILLARS POUR LA DÉFENSE DES LIGNES;
30 AOÛT 1709[1].

(Voir page 84.)

Comme par l'étendue du pays que nous occupons il est très-naturel que l'ennemi puisse se flatter de nous percer en quelque endroit, notre principal objet doit être d'empêcher, préférablement à tout, cet inconvénient; on y a pourvu par les dispositions des troupes et tous les ouvrages faits dans tous les postes les plus dangereux.

Ce que nous devons observer présentement, c'est de donner la main également aux extrémités, c'est-à-dire de nous placer de manière que nous puissions nous porter dans les camps retranchés de Cambrin et de Denain avant que l'ennemi puisse y arriver en force et faire ses dispositions pour les attaquer.

Pour cela, il ne faut rien omettre pour être sûrement et promptement averti de ses mouvements. Les ordres sont bien donnés sur les espions, les sauvegardes, les partis à envoyer jour et nuit sur l'ennemi, la vigilance des officiers généraux chargés des principaux postes, les signaux, principalement sur les tours de Marchiennes et aux clochers d'Anchin, les coups de canon tirés conformément auxdits signaux, enfin toutes les précautions nécessaires.

Après ces premières dispositions, ce qui doit nous donner la principale attention, ce sont les mouvements de nos troupes.

M. le comte d'Artaignan tiendra les barrières du camp de Cambrin seulement par des postes de dragons; outre la cavalerie qui est campée derrière, il aura le gros de son infanterie entre Courrières et Hulluch.

Il ne se placera derrière ce camp retranché que lorsqu'il saura que l'armée ennemie passe la Deule.

Par les précautions que l'on a prises de fortifier les passages de Berclau et le confluent des canaux de la Deule et de la Bassée, l'ennemi, dont la droite est au Pont-à-Marcq, est obligé d'aller passer la

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 127.

Digitized by Google

Deule au plus près au Pont-à-Don et à Haubourdin, d'où il n'a que deux chemins pour arriver à la Bassée, lesquels se rencontrent à la Bassée. Les ordres sont donnés pour rompre ces chemins, autant qu'il sera possible; ce qui serait inutile s'il avait plu, parce qu'ils seraient d'eux-mêmes assez difficiles; mais il ne faut pas compter sur la pluie, particulièrement dans la saison où nous sommes; il convient donc de les rompre entièrement, et, dès que l'on saura la citadelle de Tournay prise, faire une très-grande coupure auprès de la croix de la Bassée et à l'endroit où les deux chemins se joignent; enfin ne causer qu'une demi-heure de retardement à l'ennemi, c'est toujours beaucoup, puisqu'à la guerre il n'est jamais question que d'un instant pour être placé ou être trouvé en désordre, malheur à craindre dans les guerres défensives.

Ce qui est très-important aussi, ce sont les mesures nécessaires pour faire couler les troupes avec ordre et diligemment de poste en poste; pour cela, MM. les officiers généraux chargés principalement des postes veilleront à leurs marches et observeront de ne faire jamais couler une brigade que celle qui doit occuper son poste ne soit arrivée; mais pour éviter les retardements qu'exige d'ordinaire le temps nécessaire pour relever les postes, la brigade qui partira laissera tous ses postes garnis, défilera toujours le long des retranchements.

La brigade qui lui succédera fera relever les postes quand elle sera arrivée, et il sera laissé au poste de chaque brigade un lieutenant-colonel de celle qui aura marché pour rassembler les détachements relevés et les ramener diligemment à la queue de la brigade pour rejoindre leurs régiments, de manière que les postes ne seront relevés que quand la brigade aura marché; c'est à quoi MM. les maréchaux de camp départis dans les divers postes apporteront un grand ordre, afin que la marche des troupes ne laisse jamais aucun poste dégarni, et que les fausses attaques que les ennemis feront en divers endroits n'empêchent pas la marche des troupes, qui devront filer sur la droite ou sur la gauche, suivant le besoin le plus pressant et les ordres qui en viendront du général.

Digitized by Google

M. d'Albergotti commande le camp de Denain et donnera ses ordres particuliers jusqu'au Pont-à-Raches.

M. d'Artaignan, au camp d'Aunay, donnera les ordres particuliers jusqu'au Pont-à-Raches, qui est le centre où M. le maréchal de Villars se tiendra pour être à portée de rectifier et confirmer les ordres de ces deux messieurs.

M. le comte de la Marck commandera depuis Marchiennes jusqu'à Anchin; M. de Chaseron, depuis Anchin jusqu'au Pont-à-Raches; M. le comte de Broglie, depuis le fort de Scarpe jusqu'au Pont-à-Sault; M. de Ruffe, depuis le Pont-à-Sault jusqu'à Courrières et vers le Pont-à-Vendin.

Ces quatre maréchaux de camp ne quitteront point leurs postes que par l'ordre de M. le maréchal, et sont préposés principalement pour faire marcher les troupes avec ordre et diligence, et empêcher que les fausses alarmes ne retardent leurs mouvements.

Les brigades d'artillerie auront pareillement ordre de marcher à hauteur des troupes qui fileront le long des retranchements, mais marcheront par la plaine.

La cavalerie a ses marches déjà connues et réglées plus en arrière, c'est-à-dire au travers de Douai; le canon sur le pont qui est derrière le fort de Scarpe; l'infanterie, comme il est ci-devant expliqué, le long des retranchements; les signaux des fumées pendant le jour et des flammes pendant la nuit, expliqués dans la feuille ci-jointe, seront confirmés par des coups de canon, suivant les divers mouvements.

M. le comte de la Marck, qui est à Marchiennes, aura près de lui des aides de camp et officiers bien montés, pour avertir M. le maréchal de Villars et M. d'Albergotti s'il voit à la pointe du jour, du haut de la tour, le mouvement que l'ennemi aura fait.

Il mandera aux troupes d'Anchin de couler vers Denain, si l'ennemi marche vers Saint-Amand; il leur mandera de couler vers le Pont-à-Raches, si l'ennemi marche vers le Pont-à-Marcq et Lille.

Les derniers ordres, il ne pourra les donner précisément que le jour,

Digitized by Google

n'étant pas à propos de s'ébranler la nuit, à moins que d'être bien sûr du mouvement des ennemis; mais pour le jour il ne doit pas hésiter, puisque, voyant à plein du haut de la tour les trois quarts du camp des ennemis, il peut juger sûrement de la route qu'ils auront prise. Si c'est celle de Saint-Amand, il faut un temps assez considérable à l'ennemi pour arriver sur l'Escaut, et plus encore pour venir se placer à hauteur de Hurtebise et faire ses dispositions; quelque diligence que l'on prétende possible à l'ennemi partant à l'entrée de la nuit pour son camp, il ne saurait, en moins de quinze ou seize heures, placer cinquante bataillons à portée d'attaquer les camps de Cambrin ou de Denain; encore faut-il des dispositions pour attaquer une ligne couverte d'un double fossé.

Enfin, il faut que MM. les officiers généraux, surtout ceux des extrémités, se déportent autant qu'il se pourra de leur attachement particulier aux postes dont ils sont chargés, pour entrer dans le général, qui est d'en conserver deux également importants, et d'avoir pour principal objet, s'il est impossible d'empêcher que l'ennemi puisse arriver sur Saint-Venant, d'être au moins en état de l'attaquer sur Saint-Venant; et s'il vient sur Denain, de pouvoir se placer et lui disputer l'entrée des retranchements, car, pour investir Valenciennes, nous ne le croirons jamais possible : c'est vouloir donner à l'ennemi une diligence qui n'est pas croyable, qu'il puisse marcher de sa gauche à Saint-Amand, faire ses ponts, passer la Scarpe, venir sur Denain, passer l'Escaut, avant que nos troupes puissent être portées assez diligemment pour l'en empêcher.

Quant à passer entre Condé et Valenciennes, je voudrais bien qu'il l'eût entrepris, avec la facilité que l'on aurait de rompre ses communications en lâchant les écluses de Valenciennes.

Il faut donc que MM. les commandants des extrémités aplanissent les difficultés au lieu d'en faire naître de nouvelles, et entrent dans l'esprit du général, qui est d'être bien sûr du centre, et de se porter sur l'un des deux camps avant que l'ennemi puisse y amener le nombre de troupes nécessaire pour se flatter de l'emporter; je dis le nombre

de troupes nécessaire, parce que, dans de tels postes, quarante bataillons doivent en arrêter soixante.

CAPITULATION DE LA CITADELLE DE TOURNAY; 3 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 85.)

ARTICLE PREMIER.

Accordé, à condition que les officiers et soldats ne serviront qu'à mesure qu'ils seront échangés et que nous aurons actuellement reçu l'équivalent.

Que tous les officiers et soldats seront marqués nom par nom, et on s'engage de les bonifier aux alliés comme s'ils étaient prisonniers.

ARTICLE 2.

Cet article est compris dans le précédent.

Qu'on rendra aux alliés le même nombre des officiers et soldats que ceux qui sortiront de la citadelle, chacun dans sa qualité.

ARTICLE 3.

On fera marcher incessamment les officiers et soldats pris à Warneton des places où ils se trouvent à présent, et ils seront rendus par le droit chemin, au bout de quinze jours, à la ville de Tournay.

On commencera immédiatement à rendre aux alliés ceux qu'on a faits prisonniers à Warneton.

ARTICLE 4.

M. le marquis de Surville et les autres officiers généraux resteront en otage jusqu'à l'exécution du présent traité, et alors, s'il ne se trouve pas des généraux des alliés pour échanger contre eux, on leur donnera des passe-ports pour aller en France, à condition qu'ils ne serviront point jusqu'à leur échange comme ci-dessus.

Jusqu'à ce que tout soit exécuté, M. le marquis de Surville et tous les autres généraux que le prince de Savoie et Milord Duc demanderont resteront en otage.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 144.

ARTICLE 5.

On accorde aux officiers et soldats leurs épées et bagages, mais ils laisseront leurs armes et drapeaux.

On demande de pouvoir sortir avec quelques marques d'honneur.

On remettra aux alliés la porte Royale, qui donne dans la ville, à trois heures, cette après-midi; et on remettra de bonne foi aux commissaires nommés pour cet effet tous les magasins qui se trouvent dans la citadelle, et on découvrira de même toutes les mines.

Les officiers généraux qui doivent rester en otage, selon l'article 4, sont le marquis de Surville, lieutenant général; M. de Mégrigny, lieutenant général; M. le marquis de Ravignan, maréchal de camp; M. Dolet, maréchal de camp; et MM. Saint-Pierre, Divergny et Bodoyn, tous trois brigadiers.

Signé EUGÈNE DE SAVOIE, le prince, et duc DE MARLBOROUGH; HAUTEFORT DE SURVILLE.

P. S. Nonobstant ce qui est convenu par l'article 5, nous voulons bien, à la considération de M. le marquis de Surville, permettre que les soldats de la garnison sortent avec leurs armes et drapeaux.

Signé EUGÈNE DE SAVOIE, le prince, et duc DE MARLBOROUGH.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

Du camp de Quiévrain, 8 sept. 1709[1].

(Voir page 96.)

J'ai eu l'honneur d'informer votre majesté de la résolution prise d'assembler son armée pour chercher à combattre l'ennemi; il a achevé de se placer autour de Mons. Nous devons marcher cette nuit pour gagner la chaussée de Bavay et occuper la trouée d'Aulnoy, qui est le pays le plus ouvert pour aller à l'ennemi. J'aurai l'honneur de dire encore à votre majesté que je suis ravi que M. le maréchal de Boufflers soit ici : si nous attaquons, il sera témoin que c'est avec de bonnes raisons; si nous ne faisons rien, je serai ravi aussi qu'un aussi brave homme soit témoin que nous n'avons pu mieux faire.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

L'armée de votre majesté se mit en bataille hier à dix heures du matin, et nos grenadiers commencèrent à occuper les têtes des bois qui sont entre la chaussée de Bavay et le village d'Aulnoy. Les enne-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 165.

Du camp entre Tainières et Mons, 10 sept. 1709, 10 heures du matin [1].

(Voir page 96.)

mis, qui en étaient fort près, y marchèrent avec toutes leurs forces, et l'on s'approcha à la portée du fusil, les uns et les autres se saisissant des postes qui paraissaient les plus convenables. La canonnade a duré depuis onze heures du matin jusqu'à l'entrée de la nuit, que nous restons à la portée du fusil les uns des autres, ce qui doit faire un très-sensible plaisir à votre majesté, et j'ose la supplier d'être bien persuadée que pour avoir l'honneur de lui dire des choses agréables, je n'ajoute pas à la vérité, et que jamais armée entière n'a marqué tant d'ardeur. Jamais les troupes n'ont marché si fortes ni avec tant d'ordre; la valeur du soldat et du cavalier en a inspiré à tout le monde. Je dois me louer de tous: MM. d'Albergotti, d'Artaignan, Chemerault, La Frezelière, Puységur; enfin je dois dire que tout le monde généralement a marqué une vivacité et une ardeur qui redoublent mon envie de pouvoir joindre les ennemis en terrain égal, et me donnent une entière confiance, avec l'aide de Dieu, de les bien battre. Il y a eu assez de gens de tués de part et d'autre du canon; personne de distinction. M. le maréchal de Boufflers a été bien près d'être emporté d'un coup de canon. Ce n'est pas à moi, sire, à le louer, mais certainement son zèle et sa fermeté sont d'un grand exemple; nous avons pris un assez grand nombre de prisonniers.

Je voulais dépêcher ce courrier dès minuit, mais j'attendrai le jour pour avoir l'honneur d'informer votre majesté de la situation où seraient les deux armées.

Dans le moment que part ce courrier, vos drapeaux et ceux des ennemis sont à la demi-portée du pistolet; par choix, j'aurais préféré une affaire de cavalerie, mais notre disposition est si bonne que si les ennemis nous attaquent, nous avons lieu d'espérer, avec l'aide de Dieu, que nous aurons bon succès. Le pauvre M. de Coësquin vient d'avoir la jambe emportée.

P. S. Depuis que le brouillard est tombé, nous avons cru trois fois que les ennemis s'ébranlaient pour attaquer; selon toutes les

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 167.

apparences, la journée se passera de même; je n'ai pas voulu différer à dépêcher ce courrier à votre majesté.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

Le Quesnoy, 11 sept. 1709 [1].

(Voir page 96.)

Les ennemis ont attaqué ce matin à sept heures l'armée de votre majesté. Ayant trouvé qu'il était juste de laisser M. le maréchal de Boufflers à la droite, où était la maison de votre majesté, je me suis porté à la gauche, où j'ai été blessé quelques heures avant la fin de la bataille; j'y serais resté jusqu'au dernier moment si je n'étais pas tombé plusieurs fois en faiblesse. Les officiers généraux et particuliers et toutes les troupes de votre majesté ont fait des merveilles, et quoique son armée se soit retirée, elle sera informée qu'elle a une fois moins perdu que celle des ennemis; je ne puis avoir l'honneur d'en dire davantage à votre majesté. M. le maréchal de Boufflers, que la très-sage précaution de votre majesté a envoyé ici, aura celui de lui rendre compte en détail de la journée d'aujourd'hui. J'ai une extrême douleur de ne m'être pas trouvé en état de la finir par rendre à votre majesté des services proportionnés à mon zèle et à mon ardeur pour la gloire de ses armes.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi.

Du camp du Quesnoy, ou de Ruesne, 11 sept. 1709 [2].

(Voir page 96.)

M. le maréchal de Villars a été aujourd'hui considérablement blessé; les chirurgiens assurent néanmoins que c'est sans danger. Je suis bien affligé, sire, que ce malheur m'engage à vous annoncer la perte d'une nouvelle bataille; mais je puis assurer votre majesté que jamais malheur n'a été accompagné de plus de gloire, toutes les troupes de votre majesté s'y en étant acquise une des plus grandes par leur valeur distinguée, par leur fermeté et par leur opiniâtreté, n'ayant enfin cédé qu'au nombre fort supérieur et y ayant toutes fait des merveilles.

Toutes les dispositions de M. le maréchal de Villars étaient parfaitement bonnes, les meilleures qu'un général très-capable et très-expérimenté pouvait prendre; il s'est comporté dans l'action avec

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 170.

[2] *Idem*, n° 171.

toute l'activité et la valeur imaginables, et il a donné tous les bons ordres possibles, outre le bon exemple; mais c'est cette même valeur et le peu de ménagement pour sa personne qui lui a attiré la blessure qu'il a reçue, ce qui a été très-préjudiciable au succès de cette malheureuse journée.

Il m'avait fait l'honneur de me charger de la droite, et il avait pris soin de la gauche; on a repoussé les ennemis plus de trois à quatre fois à l'une et à l'autre avec une valeur infinie de la part des troupes; mais notre centre s'étant trouvé dégarni d'infanterie par la nécessité d'en porter à la gauche, qui en a eu un besoin pressant, les ennemis se sont portés avec de si grandes forces de cavalerie et d'infanterie audit centre, qui n'avait plus que de la cavalerie à leur opposer, qu'il a fallu céder au nombre infiniment supérieur et aux prodigieux efforts des ennemis, après avoir fait néanmoins six charges au moins de cavalerie des plus vigoureuses et des plus valeureuses qui aient jamais été faites, ayant à chaque charge percé et culbuté deux ou trois lignes des ennemis qui auraient été entièrement battues sans leur infanterie, à la faveur de laquelle elles se sont ralliées, et qui sont revenues ensuite sur notre cavalerie, fortifiées par de nouvelle cavalerie.

Je puis assurer votre majesté que les ennemis ont perdu trois fois plus de monde que nous, et qu'ils ne peuvent tirer d'autre avantage de cette malheureuse action que du gain du champ de bataille; et je crois pouvoir encore assurer votre majesté que ce malheureux succès ne lui coûtera pas un pouce de terrain de plus, quand elle jugera à propos de faire la paix, et qu'au contraire les ennemis respecteront les troupes de votre majesté, et seront peut-être plus dociles, quelque enflés qu'ils soient des avantages qu'ils ne doivent qu'à leur bonheur, qui peut changer dans la suite.

Je ne puis présentement faire aucun détail à votre majesté de cette action; je tâcherai de lui en envoyer demain ou après-demain une relation. Je puis seulement l'assurer que MM. les officiers généraux y ont parfaitement bien fait leur devoir avec valeur et capacité; mais M. d'Artaignan, qui commandait la droite d'infanterie, s'y est tout à

Digitized by Google

fait distingué tant par sa valeur que par ses bons ordres; il a eu trois chevaux tués sous lui, et il a reçu deux coups dans sa cuirasse.

M. le duc de Guiche, qui était à la droite, plus en avant que M. d'Artaignan, s'y est comporté pareillement avec toute la valeur et la capacité possibles, et y a reçu un coup de mousquet à la jambe.

M. le marquis d'Hautefort et M. de la Frezelière, qui étaient encore à la droite et plus en arrière que M. d'Artaignan, ont fait paraître la même valeur et capacité.

M. de Gassion, qui commandait l'aile droite de cavalerie, a fait à la tête de la maison de votre majesté les plus belles et les plus vigoureuses charges de cavalerie qui aient jamais été faites, et rien ne peut être comparable à la valeur et à la vigueur quasi sans exemple que la maison de votre majesté a marquées en cette occasion, ayant percé et renversé plus d'une fois deux et trois lignes des ennemis à coups d'épée; les gendarmes, les chevau-légers, les mousquetaires et les grenadiers à cheval, ont fait aussi des merveilles, et M. le prince de Rohan et M. le Vidame y ont fait tout ce que l'on peut attendre de gens de la plus grande valeur.

La gendarmerie y a fait aussi des merveilles, et M. le marquis de la Vallière s'est porté partout, et a chargé avec toute la valeur possible à toutes ces différentes charges.

La cavalerie s'y est aussi très-bien comportée, et outre ces charges de cavalerie, toutes ces troupes aussi bien que l'infanterie ont soutenu avec une fermeté incroyable une des plus vives canonnades qui aient jamais été, et toute l'infanterie a fait des merveilles et s'est tout à fait distinguée.

Le roi d'Angleterre s'est porté partout avec toute la vivacité et la valeur possibles.

Je ne dis rien de la gauche à votre majesté, parce que je ne l'ai point vue; mais je sais que tous MM. les officiers généraux et toutes les troupes, animés par la présence et l'exemple de M. le maréchal de Villars, s'y sont comportés avec toute la valeur possible.

J'espère que toute l'armée sera demain rassemblée derrière le ruis-

seau de la Ronelle, entre le Quesnoy et Valenciennes, et je crois pouvoir assurer votre majesté qu'elle sera encore très-respectable et en état de disputer le terrain aux ennemis.

Jamais retraite, après un combat aussi long, aussi sanglant et aussi opiniâtre, ne s'est fait avec plus d'ordre ni de fermeté. Je ne crois pas que les ennemis aient fait vingt prisonniers en nous suivant, et tous ceux qu'ils ont ont été faits dans l'action.

Je ne crois pas non plus que nous ayons perdu aucun étendard, ni drapeau, ou du moins que très-peu; et on m'a dit que nous en avons plusieurs des ennemis. Ils nous ont suivis en bataille et en très-bon ordre jusqu'au défilé de Taisnières et avec respect, n'ayant rien osé débander sur nous.

L'accablement où je suis de fatigue, de lassitude et de douleur, et les ordres qu'il faut donner pour l'armée et le pays, ne nous permettent pas de faire un plus long détail à votre majesté de cette malheureuse et glorieuse action; je tâcherai d'y suppléer demain. J'oublie peut-être de parler à votre majesté de gens et de troupes qui se sont aussi distingués que ceux dont je rends compte à votre majesté; je tâcherai pareillement d'y satisfaire demain ou après-demain, et ils ne méritent pas moins que les autres l'estime de votre majesté.

M. de Saint-Hilaire a fait servir parfaitement l'artillerie, et on ne peut se comporter avec plus d'activité et de valeur qu'il a fait dans toute cette action, qui a commencé à sept heures du matin et n'a fini qu'à deux heures après-midi.

Quelques prisonniers ont dit que M. le prince Eugène a été assez considérablement blessé, mais cela ne paraît pas bien certain.

Je joins ici un état des principaux officiers généraux et particuliers que l'on m'a dit avoir été tués ou blessés; mais je crois qu'il y en a encore plusieurs dont on n'est point informé.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ À LA BATAILLE DONNÉE AUPRÈS DE MONS LE 11 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 96.)

M. le maréchal de Villars ayant appris le 5e de ce mois que l'armée ennemie avait décampé d'Orchies, qu'elle passait l'Escaut, et que le dessein du prince Eugène et de milord Marlborough était d'aller assiéger Mons, rassembla son armée, qui était étendue le long de la Deule et de la ligne de Cambrin; il passa l'Escaut auprès de Valenciennes, et alla, le 6, camper à Quiévrain. Le 7, au matin, l'armée passa l'Hongnau et campa sur deux lignes : la droite, à Athis, et la gauche s'étendant du côté de la Haine, tout le long de l'Hongnau. La nécessité de donner du pain à l'armée l'obligea d'y séjourner le 8 tout entier. Les ennemis, qui avaient commencé l'investissement de Mons, étaient campés à Quevy, de l'autre côté des bois de Sars, de Blangies et de Boussu. Notre intention était de chercher les ennemis pour les combattre, et pour cela de gagner la tête des trouées de la Louvière et d'Aulnoy, afin de leur donner jalousie du côté de la Trouille, par où ils pouvaient tirer leurs convois et leurs subsistances. Nous apprîmes qu'ils restaient tranquilles dans leur camp, et nous sûmes, le 9 au matin, qu'ils étaient dans la même situation. M. le chevalier de Luxembourg y fut envoyé, avec son corps de réserve, pour occuper les deux trouées dès la pointe du jour. L'armée se mit en marche sur quatre colonnes dans une petite plaine qui, resserrée par l'Hongnau à droite et par les bois à gauche, s'étend jusqu'à la cense de la Louvière, où elle se termine à un chemin creux qui part de cette cense et qui va tomber dans l'Hongnau auprès de Taisnières.

L'armée, ayant passé ce défilé, se mit en bataille, sur les dix heures du matin, dans la plaine qui tient la tête de deux trouées, ayant à sa droite les bois de Lanière et de Jansart; le centre était couvert

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce imprimée, vol. 2152, n° 206 *bis*.

d'un bois clair qui joignait les bois d'Aulnois par son extrémité, du côté des ennemis, et la gauche était appuyée, à l'extrémité des bois de Sars et d'Aulnoy, à une petite demi-lieue de large; celle qui est entre le bois de la droite et celui du centre ne peut avoir qu'un quart de lieue, et les deux bois de la droite et de la gauche étant reculés à l'égard de celui du centre, l'armée se trouva faire une portion de cercle. Il y a un fond qui règne du bois de la droite au bois de la gauche, à l'entrée des deux trouées. Ce fut dans ce fond que l'infanterie fut postée sur deux lignes; mais comme le terrain se trouva heureusement fort raccourci, il donna le moyen à nos généraux de replier la première ligne, tant par la droite que par la gauche, dans la lisière des deux bois, de sorte que les trouées se trouvèrent bordées d'infanterie prête à prendre en flanc les troupes qui seraient venues pour attaquer le centre. La cavalerie était en bataille sur plusieurs lignes, derrière celles d'infanterie, dans la petite plaine contenue entre les deux trouées, les bois et l'Hongnau, laquelle dominait considérablement sur les trouées. Les ennemis, de leur côté, craignant que nous ne gagnassions le côté de la Trouille, le long des bois de Lanière, occupèrent promptement le village d'Aulnoy, où aboutit la trouée de la droite, et par où, en ce cas, il nous aurait fallu passer; ils s'étendirent pareillement dans Blaregnies, qui est à l'entrée de la trouée de la gauche, et par là se rendirent maîtres de l'extrémité des deux trouées, de leur côté. Dès que nous leur vîmes faire ce mouvement, nous commençâmes à les canonner à trois heures après midi, et, le canon répondant au nôtre, nous ne songeâmes de part et d'autre qu'à nous bien établir chacun dans le poste que nous occupions. Le lendemain 10 se passa encore tout entier en des dispositions et en une canonnade, laquelle néanmoins, à cause du brouillard, ne commença qu'à huit heures du matin. Comme nous nous étions attendus d'être attaqués ce jour-là, nous fûmes surpris de la manœuvre des ennemis, qui ne nous parut tendre qu'à assurer leur camp et à nous empêcher de déboucher sur eux. C'est pourquoi, afin de pouvoir camper à leur exemple, M. le maréchal de Villars ordonna à l'in-

fanterie de faire un retranchement devant elle dans la plaine et des abatis dans les bois, et la cavalerie fut même commandée pour faire des fascines le soir et pour les porter le lendemain au matin aux retranchements. Ce même jour, 10, les ennemis reçurent un renfort de trente-cinq bataillons qu'ils avaient laissés à Tournay, et qu'ils firent marcher avec une extrême diligence.

Le 11, au matin, nous sûmes que les ennemis faisaient une véritable disposition d'attaque, à la faveur d'un brouillard pareil à celui du jour précédent : en effet, le brouillard s'étant dissipé à sept heures et trois quarts du matin, le canon commença à tirer de part et d'autre ; le feu fut beaucoup plus grand que les deux jours précédents, et nous aperçûmes une colonne de plusieurs bataillons de front qui marchait droit au bois de notre gauche, et qui l'attaqua avec beaucoup de vigueur. Les troupes du roi soutinrent leur effort avec fermeté, et les ennemis furent repoussés avec destruction presque entière des premiers bataillons qui avaient attaqué ; mais le feu continuel de ceux qui suivaient ayant obligé les nôtres à céder, après un combat opiniâtre de plus de deux heures, ils se retirèrent peu à peu, forcés par le nombre et par la supériorité du feu. D'un autre côté, l'infanterie ennemie, ayant formé une nouvelle attaque par le petit bois de la droite, fit d'abord plier quelques bataillons qui étaient retranchés de ce côté-là ; mais la maison du roi, qui les soutenait, les ayant obligés de retourner à la charge, et la présence de M. le maréchal de Boufflers, qui avait le commandement de la droite, les excitant, ils reprirent bientôt leurs postes et repoussèrent les ennemis avec une extrême valeur ; tout le reste de notre infanterie de la droite fit plier pareillement toute la gauche ennemie, et soutint son avantage jusqu'à la fin de l'action. Cependant M. le maréchal de Villars, qui dès le commencement s'était porté à la gauche, où il jugea d'abord qu'était la plus forte attaque, y fit venir quelques brigades d'infanterie du centre et de la droite, au moyen desquelles M. d'Albergotti, qui commandait à ce poste, attaqua si vigoureusement les ennemis, qu'il les repoussa fort loin et presque jusque hors des bois, mais ayant été une seconde fois

Digitized by Google

attaqué par des troupes fraîches, notre infanterie fut obligée de céder et reperdit encore peu à peu le terrain qu'elle venait de regagner. Ce fut dans ce temps que M. le maréchal de Villars, qui avait jusque-là animé les soldats par sa présence, fut obligé de se retirer, après avoir reçu un coup de feu au-dessous du genou; et M. d'Albergotti en ayant dans le même moment reçu un dans la hanche, notre infanterie se retira hors du bois, de l'autre côté du défilé de la cense de la Louvière. Les ennemis cependant continuaient à faire un grand feu de canon sur notre cavalerie, qui était dans la plaine, et, se trouvant maîtres des postes de notre gauche, ils avancèrent des batteries croisées qui faisaient un grand désordre dans nos escadrons, et en même temps marchèrent en bataille à nos retranchements, que l'on avait été obligé de dégarnir, et où, n'ayant trouvé personne, leur infanterie s'y posta, à la faveur de laquelle leur cavalerie vint se mettre en bataille devant la nôtre. Dans le temps qu'ils firent ce mouvement, ils firent encore attaquer notre droite par un plus grand nombre de troupes qu'ils n'avaient fait d'abord, et ayant fait plier quelques bataillons, ils prirent en flanc les troupes qui étaient le long du retranchement de la droite et les obligèrent à se retirer, ce qui se fit sans aucun désordre. Les troupes du roi ne se rebutèrent point, et marquèrent à la fin de la bataille la même ardeur qu'elles avaient fait voir au commencement pour retourner à la charge et rechasser les ennemis des bois et des retranchements, qu'ils n'avaient gagnés que par la supériorité de leur nombre. On ne pouvait recommencer ces attaques d'infanterie qu'avec désavantage; mais M. le maréchal de Boufflers, voyant que la cavalerie des ennemis s'était mise en bataille sur quatre lignes devant leur infanterie, fit charger cette cavalerie, qui fut plusieurs fois culbutée, et les quatre lignes renversées sur l'infanterie. Comme elles étaient protégées par les retranchements que l'infanterie occupait, elles se ralliaient avec plus de facilité, et après six charges différentes, où M. le maréchal de Boufflers et le chevalier de Saint-Georges étaient à la tête de la maison du roi, M. le maréchal de Boufflers jugea à propos de faire retirer toute l'armée de sa majesté. On a ramené le

canon au nombre de soixante-cinq pièces, et il y a seulement quelques pièces qui, ayant été démontées par celles des ennemis pendant la bataille, n'ont pu être retirées. La droite de l'armée du roi marcha en bon ordre par Taisnières; quelques troupes des ennemis vinrent jusqu'au défilé de ce village pour observer la marche, sans oser attaquer les troupes de sa majesté dans leur retraite. M. le maréchal de Boufflers alla camper près du Quesnoy, et M. le chevalier de Luxembourg, qui conduisait la réserve, fit l'arrière-garde. Les troupes de la gauche passèrent l'Hongnau sans être inquiétées dans leur retraite, l'infanterie commandée par M. de Puységur, la cavalerie par M. de Legall. Il y eut seulement quelques escadrons ennemis qui s'avancèrent du côté du bois de Sars; ils furent aussitôt poussés et renversés par les carabiniers, et ces troupes de la gauche marchèrent en bon ordre sur Valenciennes.

Le lendemain 12, l'armée campa sur la Ronelle, le long de la branche de cette rivière qui commence au Quesnoy, la droite à cette place et la gauche à Valenciennes, de sorte que chaque troupe, tant de la droite que de la gauche, se trouva vis-à-vis de son camp et y rentra d'abord.

Voilà la relation exacte d'une des plus grandes, des plus sanglantes et des plus singulières batailles qui se soient données depuis bien longtemps. D'un côté, nous avons perdu le champ de bataille, qui est demeuré aux ennemis; mais leur perte est des deux tiers plus grande que celle qu'ont faite les troupes du roi : cette bataille leur coûte environ vingt-cinq mille hommes, et nous n'avons pas plus de huit mille hommes tués ou blessés. Nous leur avons pris trente-deux tant drapeaux qu'étendards; ils n'en peuvent avoir que neuf des nôtres; enfin, notre retraite a été si belle, si lente, si bien ordonnée, qu'il n'y a jamais eu la moindre apparence de fuite ni aucune déroute de nul côté.

Les troupes du roi et tous les officiers généraux et particuliers y ont marqué une valeur et une fermeté au-dessus de tout ce qui se peut exprimer; il n'est pas possible d'entrer dans le détail des actions

particulières et de nommer ceux qui se sont distingués dans cette journée, si glorieuse pour la nation, parce qu'il y en aurait trop à dire.

Le bruit s'étant répandu, ce même jour 12, au matin, que les ennemis marchaient à nous, M. le maréchal de Boufflers ne balança pas d'un moment à prendre le parti de les attendre, prêt à leur donner une nouvelle bataille, dont nous eussions espéré un succès entièrement heureux; mais ce bruit se trouva faux.

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX ET AUTRES PRINCIPAUX TUÉS OU BLESSÉS DONT ON A JUSQU'À PRÉSENT CONNAISSANCE[1].

(Voir page 96.)

MM.

Tués...
- De Chemerault;
- Le baron de Palavicini;
- Le comte de Beuil;
- Le chevalier de Croy;
- De Steckemberg.

Blessés...
- Le maréchal de Villars, un coup de mousquet au genou;
- Le duc de Guiche, *idem* à la jambe;
- D'Albergotti, *idem* à la cuisse;
- De Tournemine, une jambe cassée et coupée;
- De Courcillon;
- Le comte d'Angennes;
- Le duc de Saint-Aignan;
- Le marquis de Nesle.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 173.

RELATION DE LA BATAILLE DE MALPLAQUET OU DE TAISNIÈRES, PUBLIÉE PAR LES ALLIÉS; 11 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 96.)

L'armée du duc de Marlborough passa la Haine à Havré le 6 septembre, et campa la droite à Harmignies, la gauche à Havré. Celle du prince Eugène se plaça sur le grand chemin de Mons à Bruxelles, du côté de Saint-Denis.

Le 7, à deux heures de l'après-midi, l'armée du duc de Marlborough se remit en marche, et, ayant passé la Trouille et les lignes des Français, elle vint se poster, la gauche vers le Petit-Quevy et la droite du côté de Quaregnon. Le prince Eugène et le duc de Marlborough soupèrent ce soir-là dans l'abbaye de Belian, chez le prince héréditaire de Hesse-Cassel, et y couchèrent aussi; mais le prince retourna à onze heures auprès de ses troupes et y passa la nuit.

Le 8 au matin, l'armée du prince Eugène passa aussi la Trouille et se vint poster à la droite du duc de Marlborough. Ainsi l'armée entière s'étendait depuis Quaregnon, où était la droite du prince de Savoie, jusqu'au village de Bettignies, où était la gauche de milord duc.

Le 9 au matin, le duc de Marlborough prit avec lui trente escadrons et fut attendre le prince Eugène au moulin de Sars, pour aller ensemble reconnaître les ennemis; mais, en y arrivant, il reçut avis de la part du prince qu'ils étaient en plein mouvement du côté des bois. Là-dessus le duc de Marlborough dit au prince d'Auvergne, qui se trouvait là présent, et qui était lieutenant général de jour, de prendre avec lui ces trente escadrons, avec quatre cents grenadiers, et d'aller vers Blaregnies observer la marche des ennemis. Il y alla et ne fut pas longtemps sans reconnaître qu'ils marchaient à dessein d'occuper le bois de Lanière, celui de Sars et celui de Jansart, avec les haies qui les environnent et les ouvertures qui les séparent, comme

[1] Cette pièce n'a pas été trouvée dans les archives du dépôt de la guerre. M. de Vault l'a empruntée à l'Histoire militaire du prince Eugène, par Dumont, tome I, page 85.

Digitized by Google

aussi les villages de Taisnières et de Malplaquet. D'abord il en fit donner avis aux chefs, sans cesser néanmoins d'observer les ennemis, et même, pendant ce temps-là, il se fit quelques escarmouches entre lui et un gros de cavalerie qui faisait leur avant garde. Sur son rapport, l'armée marcha en ordre de bataille, et le prince Eugène et le duc de Marlborough vinrent eux-mêmes auprès de lui à Blaregnies pour voir les mouvements des ennemis.

Ce fut un malheur pour les alliés que la bataille ne put se donner ce jour-là ; probablement la victoire eût été plus entière, et elle leur eût coûté moins de sang. Les ennemis étaient encore de l'autre côté du bois dans la plaine : on pouvait aller à eux par les intervalles; ils n'avaient point eu le temps de se retrancher, et les avantages du terrain se fussent trouvés à peu près égaux. Mais quand on fut arrivé à ces intervalles, il fallut faire halte pour attendre les Anglais, qui étaient au fourrage et qui ne revinrent que le soir. La partie fut donc remise au lendemain, et les deux chefs, s'étant donné le mot pour la nuit, se séparèrent; milord duc s'en retourna à sa gauche, et le sérénissime prince à sa droite, sur laquelle l'ennemi commença d'abord à canonner. On lui rendit la pareille, et cela dura jusque bien avant dans la nuit.

Le 10 au matin, la canonnade recommença, mais on ne se battit point encore, parce que les deux chefs résolurent d'attendre vingt bataillons qui venaient de Tournay. Sur le rapport d'un déserteur, qui assurait que les ennemis avaient retiré leur infanterie de Saint-Ghislain et qu'ils n'y avaient laissé que peu ou point de monde, le lieutenant général Dedum eut ordre d'attaquer ce poste : on en avait besoin pour s'assurer, en cas de malheur, une retraite du côté d'Ath. Dedum y mena deux mille hommes et quatre pièces de canon; mais à peine furent-elles mises en état de tirer, que ceux du dedans battirent la chamade. Il s'y trouva deux cents hommes, qui furent faits prisonniers de guerre.

Dès la pointe du jour, on commença de travailler aux batteries. On en fit une de vingt-huit pièces de canon à la gauche, une autre

Digitized by Google

de quarante pièces au centre et le reste de l'artillerie fut distribué à l'aile droite. Un brouillard fort épais, qui dura jusqu'à sept heures et demie, favorisa ceux qui y travaillaient.

Sur les huit heures, le brouillard s'étant dissipé, le canon des alliés donna le signal de l'action par des décharges générales. Les ennemis y répondirent avec vigueur. Disons comment ils étaient postés.

Leur aile droite était appuyée, d'un côté, au bois de Lanière et, de l'autre, au bois de Jansart; elle occupait l'intervalle de ces deux bois, et en même temps la partie extérieure du dernier, ayant devant soi des haies fort épaisses, des fossés fort profonds et des retranchements artificiels, jusqu'à trois l'un derrière l'autre. Ce fut à cette aile ainsi fortifiée que l'infanterie hollandaise eut affaire.

Le centre remplissait la grande ouverture entre le bois de Jansart et celui de Sars. Il y formait une courbure intérieure, dont les extrémités flanquaient la profondeur. Outre cela, un hameau situé vers le milieu, muni de canons et d'infanterie, s'avançait en dehors comme une tête et couvrait cette profondeur, retranchée d'ailleurs par une ligne qui s'étendait d'un bois à l'autre. C'était tout ensemble une espèce de gueule infernale, un gouffre de feu, de soufre et de salpêtre, d'où il ne semblait pas qu'on pût approcher sans périr.

Pour l'aile gauche, elle était postée, partie dans le bois de Sars, partie en arrière dans la plaine; et, outre le bois qui la couvrait naturellement, les ennemis y avaient fait de grands abatis et des levées de terre et de fascines avec du canon; ils avaient aussi ménagé dans les lignes de leur centre diverses ouvertures pour faire sortir leur cavalerie, en cas qu'ils eussent eu le dessus, et ils avaient posté leur artillerie sur des hauteurs fort avantageuses. Au reste, ils n'avaient ni bagages ni tentes dans leur camp; rien, en un mot, qui pût les embarrasser. On ne peut refuser au maréchal de Villars la gloire d'avoir fait ses dispositions et ménagé ses avantages avec autant d'habileté qu'un général pût jamais le faire. Il céda la droite par honneur au maréchal de Boufflers, comme à son ancien, mais le commandement général ne laissa pas de rouler tout entier sur lui.

Digitized by Google

Le combat commença sur les huit heures du matin par l'armée du prince Eugène, qui faisait la droite de tout. Elle attaqua avec beaucoup d'ordre et de vigueur, et les quarante pièces de canon postées vis-à-vis du centre la secondèrent par leurs continuelles décharges sur le flanc des ennemis; comme il fallait forcer un bois dont l'accès était barricadé et retranché, le combat y fut long et fort disputé : les alliés y furent repoussés plus d'une fois; mais, animés par la présence de son altesse sérénissime, ils regagnaient bientôt le terrain qu'ils avaient perdu et poussaient beaucoup au delà. Le prince conduisit toute cette attaque avec une sagesse et une présence d'esprit dont il n'y a que lui, pour ainsi dire, qui soit capable. Il voyait tout et remédiait à tout; un bataillon n'était pas plutôt repoussé qu'un autre reprenait sa place, pendant que celui-ci se remettait pour retourner de nouveau au combat. L'action fut ainsi balancée près de deux heures, et comme le prince s'y exposait beaucoup, il y fut atteint d'une balle de mousquet derrière l'oreille. On le pria de permettre qu'on le pansât, mais il répondit que cela se ferait bien le soir. En même temps il poussa son cheval vers un endroit où sa présence était nécessaire, et continua de donner ses ordres avec autant de sang-froid que si rien n'était arrivé. Enfin, au bout de deux heures, les alliés se trouvèrent maîtres du bois si avant, qu'ils pouvaient voir à revers les retranchements du centre.

L'attaque de l'aile gauche ne commença qu'une demi-heure après celle de la droite, mais elle fut bien plus longue et plus sanglante. Deux choses y contribuèrent : l'absence des vingt bataillons de Tournay, qui devaient la renforcer et qui n'y vinrent pas, et la force extraordinaire du poste, force qui surpasse tout ce que j'en ai pu dire et qui avait été si peu connue avant l'attaque que, après que la bataille fut finie, on ne put voir sans étonnement les retranchements naturels et artificiels qu'on avait forcés. Le combat dura six heures entières. Les haies et les broussailles n'arrêtèrent pas un moment les généreuses troupes qu'on y employa. Le premier retranchement fut forcé après un combat assez vif; et quoiqu'on eût lieu d'être surpris d'en trouver un

Digitized by Google

second derrière celui-là, on ne laissa pas de le forcer encore. Jamais les troupes hollandaises n'ont donné plus de marque de leur intrépidité et de leur fermeté qu'en cette occasion. Trente bataillons, soutenus de douze ou quinze autres tout au plus, soit prussiens, soit de Hanovre, soit de Hesse, y combattirent contre plus de soixante et dix. Les plus simples soldats s'y comportèrent en officiers : on en vit plusieurs qui, après avoir été blessés et avoir été se faire panser dans le camp, revinrent à leur poste et combattirent jusqu'à la fin.

Ces trente bataillons étaient menés et commandés par le prince frison de Nassau, gouverneur héréditaire de la province de Frise et général de l'infanterie de messieurs les États, prince d'une valeur extraordinaire, qui avait de grandes vues pour sa fortune, et qui voulait s'y frayer un chemin par les armes. Dans cette vue, il n'y avait point de péril où il ne courût. Il eut dans ce combat deux chevaux tués sous lui. Un de ses aides de camp et un de ses gentilshommes tombèrent à ses côtés; deux ou trois autres de ses domestiques eurent le même sort. A force de le suivre, les troupes de son attaque parvinrent au troisième retranchement. Mais comme elles n'étaient pas soutenues, et que les ennemis étaient renforcés de moment à autre par de nouveaux bataillons qu'ils tiraient de leur centre, elles ne purent le forcer; elles furent même repoussées jusqu'à leur propre terrain, avec perte de neuf drapeaux qu'elles avaient gagnés et de six des leurs.

Quelques Anglais, après la bataille, voulurent faire passer le prince frison pour un téméraire qui avait joué à tout perdre par son imprudence et à qui, par conséquent, on n'avait guère d'obligation. Lui se plaignait fort de ce que, contre la disposition du jour précédent, on avait retenu ailleurs les vingt bataillons de Tournay, qui avaient été destinés pour sa gauche, et il croyait que cela s'était fait par une jalousie de nation dont il était victime. Les Anglais, sans s'arrêter à cela, soutinrent toujours qu'il avait poussé trop en avant et sans ordre. Il allégua le consentement du comte de Tilly, qui commandait en chef les troupes de Hollande; mais celui-ci n'en convint pas. La vé-

Digitized by Google

rité est que le prince de Nassau ou d'Orange, car il se faisait appeler ainsi, n'avait point envie de s'en tenir à tirailler au travers d'un retranchement pendant que les grands coups se frapperaient ailleurs. Il ne savait pas non plus combien le poste qu'il avait devant lui était difficile à forcer, et il se persuadait que quand l'affaire serait engagée il faudrait bien qu'on lui envoyât les secours nécessaires pour la soutenir. Il lui en vint en effet quelques-uns, mais pas tant, à beaucoup près, qu'il avait cru.

Cependant son courage ne l'abandonna point. Dès que ses troupes eurent repris haleine, il se mit à leur tête, un drapeau à la main, et les ramena attaquer de nouveau ces mêmes retranchements qu'elles avaient déjà gagnés et reperdus. Elles y furent avec la même audace et la même fortune que la première fois. Elles reprirent les deux premiers, mais le troisième restait toujours, et il était à craindre qu'elles n'y fussent encore repoussées ; heureusement les ennemis étaient eux-mêmes rebutés et affaiblis, surtout au centre.

J'ai dit que l'aile droite des alliés s'était rendue maîtresse du bois de Sars, et que de là on voyait à revers les retranchements qui couvraient le centre des ennemis; il faut y ajouter que, se voyant pressés aux deux ailes, ils y avaient fait passer peu à peu toute leur infanterie, par quoi ce centre était demeuré fort dégarni. Cela donna moyen à la cavalerie d'y pénétrer et d'y engager avec celle des ennemis un combat fort vif.

Le prince héréditaire de Hesse-Cassel et le prince d'Auvergne y entrèrent les premiers, celui-là du côté du bois de Jansart et celui-ci du côté du bois de Sars; une vingtaine de bataillons les précédèrent et furent se ranger le long du retranchement en dedans. Le prince d'Auvergne y trouva toute la cavalerie ennemie rangée en bataille dans un fond. Une première ligne, composée pour la plupart de la maison du roi, se mit en mouvement pour le combattre; cette infanterie rendit là beaucoup de service, car la cavalerie ennemie, qui avait été poussée, revint à la charge et poussa les escadrons des alliés à leur tour jusque sous le feu de ces vingt bataillons. Là, s'étant remis,

le prince d'Auvergne les ramena contre l'ennemi et le chassa aussi loin que la première fois. Cette alternative d'avantages et de désavantages recommença six fois, le prince d'Auvergne ramenant toujours ses gens au combat à mesure qu'ils en étaient sortis : c'étaient les mêmes trente escadrons que le duc de Marlborough lui avait donnés le 9 au matin.

Le prince héréditaire de Hesse, qui en avait à peu près autant, ne voulut point s'arrêter à la cavalerie ennemie. Il tourna, sans hésiter, à gauche, et fut charger à dos l'infanterie qui agissait contre le prince de Nassau, la contraignant de plier et de se serrer contre le bois de Lanière. Ce fut là le coup décisif. Le prince de Nassau, qui depuis six heures soutenait le combat du monde le plus inégal, se trouva tout d'un coup en état de le pousser avec supériorité. A la vue de la division du prince de Hesse, ses bataillons reprirent de nouvelles forces; ils franchirent le troisième et dernier retranchement, et poussèrent tout ce qui se trouva devant eux.

Alors la victoire acheva de se déterminer. Les ennemis ne songèrent plus qu'à sauver leur artillerie et à faire une honorable retraite. Leur cavalerie soutint le combat encore une bonne demi-heure, mais avec perte. Ce n'était plus aux seuls escadrons du prince d'Auvergne qu'elle avait affaire; M. Bulau était entré dans la plaine avec les siens, tirés de la droite de milord duc. Le comte de Felts y avait amené un bon nombre d'escadrons impériaux, et les deux chefs s'y trouvaient en personne. Ce combat de cavalerie fut donc tout à l'avantage des alliés; mais, comme les ennemis ne le soutenaient que pour rassembler leur infanterie et couvrir sa retraite, ils n'eurent pas sujet d'en être mécontents, car ils obtinrent à cet égard ce qu'ils désiraient: leur retraite se fit en bon ordre. On les poursuivit cependant jusqu'à Bavay, petite ville située entre le Quesnoy et le lieu où se donna la bataille, environ à moitié chemin. Les ennemis y avaient transporté une partie de leurs blessés, pendant le combat, pour les faire panser; mais la perte de la bataille et la poursuite des vainqueurs les obligèrent de les abandonner, et le 15 il se tint là-dessus une conférence à

Bavay même entre le lieutenant général Cadogan et le chevalier de Luxembourg. On leur rendit leurs blessés à condition que ceux qui pourraient guérir seraient comptés pour prisonniers de guerre et changés comme tels à la première occasion.

Cette convention fit monter le nombre des prisonniers à quinze cents, entre lesquels il se trouva trois cents officiers. Sans cela il eût été moins grand; on leur prit quatorze pièces de canon et environ vingt-cinq drapeaux ou étendards, entre autres la cornette blanche qui est le premier étendard de la cavalerie légère de France. Leurs forts retranchements et le bon ordre de leur retraite furent cause qu'on ne leur en prit pas davantage.

Ainsi finit cette journée si mémorable par le nombre de combattants, par leur opiniâtreté presque inouïe dans l'attaque et dans la défense et par la quantité du sang qui y fut répandu; rien de semblable ne s'était vu, que je sache, depuis plus de cent ans. Les batailles de Höchstett et de Turin furent grandes, décisives et d'un succès admirable; mais celle-ci fut bien plus meurtrière : elle coûta seule plus de sang que ces deux-là ensemble.

Les alliés passèrent la nuit sur le champ de bataille, ne sachant pas bien encore jusqu'où allait leur victoire ni ce qu'elle leur avait coûté. Cela ne leur fut bien connu qu'au bout de quelques jours. Il fallut du temps pour parcourir ce vaste terrain tout couvert de cadavres, d'armes et de dépouilles, ces bois, ces barricades et ces retranchements, qui, étant vus hors de tout danger, excitaient encore une espèce de terreur en ceux qui les regardaient.

Après qu'on eut examiné la perte qu'on y avait faite, on trouva qu'elle se montait, dans l'infanterie de l'armée du prince Eugène, à dix-neuf cent quatre-vingt-quatre morts et trois mille quatre cent trente et un blessés, et dans celle de l'armée du duc de Marlborough, à trois mille cinq cent soixante-trois morts et neuf mille trois cent soixante et quinze blessés. La perte de la cavalerie ne fut que d'environ deux mille hommes tués ou blessés, ce qui faisait en tout vingt mille trois cents hommes. C'était trop pour cette victoire, dans laquelle on

n'avait pas eu l'avantage de défaire entièrement l'ennemi, et dont tout le fruit se devait terminer à la prise d'une seule place. Les impériaux et les Anglais n'en souffrirent pas beaucoup. Leur cavalerie en sortit fort heureusement, et dans leur infanterie il n'y eut pas, à tout prendre, plus de trente hommes tués et soixante blessés par bataillon; mais il n'en fut pas de même des troupes nationales hollandaises: elles portèrent le fardeau de tout, et payèrent la victoire de leur sang. De vingt mille hommes tués ou blessés dans la bataille, il y en eut près de onze mille pour leur compte; pourtant elles ne faisaient pas le quart de l'armée. Le second et le troisième bataillon des gardes hollandaises, qui faisaient plus de douze cents hommes, furent réduits à moins de cinq cents hommes, et de dix capitaines qui y étaient, il y en eut huit de tués. La compagnie des cadets fut tellement maltraitée, qu'il n'en revint que trois en santé. Les régiments de Heukeloom, d'Yvoy, de Southland, de Berkhoffer, de Palland, de Nassau-Woudenbourg et de Sturler souffrirent de la même manière, comme aussi les régiments écossais-hollandais de Tullebardine, de Hebbrun et de Swinton, dont les colonels furent tués. Les Hollandais y perdirent aussi les lieutenants généraux baron Spaar, comte d'Oxenstiern et Weck; les Prussiens, le lieutenant général Tetaut, et les Anglais, le brigadier Lallo.

La perte des ennemis, en hommes, ne fut pas moins grande que celle des alliés: ils y eurent cinq officiers généraux tués, le marquis de Chemerault, le baron Palavicini, le comte de Beuil, le chevalier de Croy et un autre. Le maréchal de Villars y fut fort blessé au genou, le duc de Guiche à la jambe, M. de Tournemine aussi, M. d'Albergotti à la cuisse; M. de Courcillon fut obligé de faire couper la sienne; le comte d'Angennes, le duc de Saint-Aignan, les marquis de Zèle et de Gondrin furent aussi blessés. La liste des autres moindres officiers était de trois cent vingt tués et huit cent trente-sept blessés; on ne vit point celle des soldats. En général, on crut que la perte des ennemis allait à dix-huit ou vingt mille hommes; ce qui revenait à peu près à l'égalité. J'ai vu des lettres particulières de l'armée qui en faisaient le calcul à

Digitized by Google

sept mille tués et dix mille blessés; mais les relations publiques en parlèrent tout autrement. Celle de Paris n'avoua que huit mille hommes tués ou blessés, et en donna vingt-cinq mille aux alliés. Les lettres des maréchaux de Villars et de Boufflers, qui furent imprimées, marquèrent à peu près la même proportion, sans marquer le même nombre. L'un estima la perte des alliés à trois hommes contre un, et l'autre aux deux tiers plus que les Français, tant en officiers qu'en soldats.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

Le Quesnoy, 12 sept. 1709[1].

(Voir page 96.)

Depuis hier j'ai été encore mieux informé de la perte des ennemis; il est certain qu'elle est deux fois plus grande que la nôtre, qu'ils ne nous ont fait aucuns prisonniers ou très-peu, qu'ils ont été repoussés jusqu'à cinq et six fois, et il n'y a personne qui ne convienne que, s'ils ont gagné le terrain que nous occupions, nous n'ayons remporté la victoire par le très-grand nombre d'hommes tués et blessés de leur part.

Jusqu'à présent je ne sache pas qu'ils nous aient pris plus de trois ou quatre drapeaux, et nous en avons plus de trente des leurs. Quand j'ai l'honneur de dire à votre majesté plus de trente, et dont le nombre peut être plus grand parce qu'on m'en apporte à tout moment, je ne prétends pas par là lui faire juger de la perte des ennemis, parce que le nombre infini de gens qu'on leur a tués en attaquant inutilement nos retranchements pendant plus de deux heures ne nous a donné aucun drapeau, et ceux qu'on a pris sont des gens qui avaient pénétré et qu'on a chassés. Enfin, sire, tout s'est retiré en très-bon ordre, et les ennemis, qui ont toujours été repoussés et battus, n'ont pénétré, après plus de cinq heures d'un feu continuel, que par leur grande supériorité en infanterie.

M. le maréchal de Boufflers m'a consulté sur le parti qu'il y avait à prendre; je lui ai conseillé de remarcher en avant, et il y était déjà bien résolu.

Ç'a été véritablement un malheur que MM. de Chemerault et de Palavicini aient été tués dans le temps que M. d'Albergotti et moi

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 177.

Digitized by Google

avons été mis hors de combat; nous étions tous quatre à la gauche, où je m'étais porté parce que les ennemis commencèrent d'abord leur attaque par leur droite, et d'ailleurs il me parut convenable, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander à votre majesté, de laisser à M. le maréchal de Boufflers le commandement des gardes du corps, et par conséquent de la droite.

Enfin, sire, les ennemis peuvent dire avoir gagné la bataille, puisqu'ils sont demeurés maîtres du champ de bataille; mais l'armée de votre majesté l'a véritablement gagnée par le nombre prodigieux de morts qu'il y a chez les ennemis : elle le saura bientôt par eux-mêmes.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi.

Du camp de Ruesne, 13 sept. 1709[1].

(Voir page 96.)

Votre majesté aura vu, par ma lettre du 11 de ce mois, datée de dix heures du soir, le malheureux succès de l'action dudit jour, 11, mais combien ce malheur était accompagné de gloire pour les troupes et les armes de votre majesté !

Je puis vous assurer, sire, avec vérité que cette gloire est infiniment au-dessus de ce que j'en ai marqué à votre majesté, et même au-dessus de tout ce que je pourrais lui en dire; elle le saura par les relations mêmes des ennemis, qui ne peuvent assez exalter ni vanter l'audace, la valeur, la fermeté et l'opiniâtreté des troupes de votre majesté, dont ils ont ressenti bien rudement les effets, et, hors d'avouer qu'ils ont été bien battus, ils conviennent qu'ils ont acheté trop cher le champ de bataille que le nombre infiniment supérieur de leurs troupes nous a forcés de leur céder; enfin, sire, la suite des malheurs arrivés depuis quelques années aux armes de votre majesté avait tellement humilié la nation française, qu'on n'osait quasi plus s'avouer Français. J'ose vous assurer, sire, que le nom français n'a jamais été tant en estime ni peut-être plus craint qu'il l'est présentement dans toute l'armée des alliés.

Le prince Eugène et le duc de Marlborough conviennent qu'il y a eu de part et d'autre plus de vingt-cinq à vingt-six mille hommes tués

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 181.

ou blessés, et que de ces vingt-cinq à vingt-six mille il y en a au moins dix-huit à vingt mille de leur part; cela m'est confirmé unanimement, non-seulement par tous ceux de nos officiers prisonniers qu'ils ont renvoyés avec beaucoup d'honnêteté, mais par plusieurs exprès que j'ai envoyés dans leur armée, et en particulier par M. Shelton, brigadier, qui avait été fait prisonnier le 8 de ce mois près de Boussu, faisant son devoir avec valeur à la tête d'un détachement de quatre cents chevaux, et lequel était dans leur armée dans le temps de l'action.

M. le prince Eugène et milord Marlborough le renvoyèrent hier, et avant cela le menèrent avec eux par tout le champ de bataille. Il dit que c'est une chose affreuse que de voir la quantité de corps morts, quoique l'on en eût déjà enterré plusieurs; il en fait monter le nombre à plus de quinze ou seize mille.

Ils parlent avec admiration de la beauté de notre retraite, de sa bonne disposition, et de la fierté avec laquelle elle a été faite; ils disent qu'ils ont reconnu en cette action les anciens Français, et qu'ils voyaient bien qu'il n'y avait qu'à les bien mener et à leur donner une bonne disposition.

Ils avaient, à cette action, cent soixante-deux bataillons, trois cents escadrons et cent vingt pièces de canon, de sorte qu'ils étaient supérieurs de quarante-deux bataillons, quarante escadrons et quarante pièces de canon.

Milord Marlborough et presque tous les officiers principaux y ont dit à M. Shelton qu'ils espéraient que cette action procurerait au plus tôt la paix, et il dit avoir entendu plusieurs Anglais, parlant ensemble en leur langue, louant tout à fait la valeur qui avait paru de notre part dans cette action : « Voilà les Français redevenus braves, nous revoilà bons amis. »

Comme mondit sieur de Shelton doit se rendre incessamment à Versailles, il pourra avoir l'honneur de dire à votre majesté plusieurs particularités, tant de ce qu'il a vu que de ce que milord Marlborough, dont il est fort ami, lui a dit.

Ledit milord a offert à M. Shelton tout l'argent qu'il désirerai pour assister nos blessés et prisonniers; il n'a accepté que cinquante louis, qu'il a distribués selon les besoins.

Le prince Eugène dit que de toutes les actions qu'il a vues il n'y en a aucune qui ait été si rude, si sanglante, ni si disputée avec opiniâtreté que celle-là. Ils donnent sur toutes choses des louanges infinies aux charges que la maison de votre majesté a faites; dans la vérité, elles sont au-dessus de l'humanité et de toute expression.

L'armée ennemie a marché hier après-midi, pour se rapprocher de Mons, dont ils vont faire le siége; ils comptent que cela les mènera jusque vers la fin de ce mois, et qu'ils ne songeront plus à rien entreprendre après cette conquête, tant par rapport à la saison avancée que par la ruine de leur meilleure infanterie, qui a été presque entièrement défaite à cette bataille.

Je joins ici l'état que M. Shelton m'a donné de la perte des principaux officiers des ennemis et des troupes qui ont été les plus maltraitées.

Je n'ai pu encore avoir l'état des morts et blessés de notre part: je sais seulement qu'il est très-considérable, ce qu'il est bien difficile d'éviter dans des actions aussi terribles, aussi longues et aussi disputées; il nous en coûte beaucoup, et on ne peut s'empêcher de regretter infiniment la perte de tant d'honnêtes gens et de mérite; mais c'est un sang bien utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire d'avoir regagné et rétabli l'honneur et la réputation de toute une nation.

Toute l'armée de votre majesté s'est rassemblée hier entre le Quesnoy et Valenciennes, campée en très-bon ordre en front de bandière, et dans la meilleure disposition du monde de recommencer une action, s'il le fallait, pour le service de votre majesté; et bien loin d'avoir l'air abattu, je puis assurer votre majesté qu'elle l'a beaucoup plus audacieux; le front du camp tient près de trois lieues et est certainement très-respectable.

Comme il revient à chaque moment des gens que l'on croyait tués,

Digitized by Google

et qu'ainsi je n'ai pu encore avoir l'état juste des tués, blessés ou prisonniers, ni par conséquent des emplois vacants, je n'aurai pas l'honneur de rien proposer à votre majesté pour personne, ni même de lui rendre compte des actions distinguées, que je ne sois plus instruit de tout; ce sera le plus tôt possible, et je n'y perdrai pas de temps; il faut donner ordre à tant de choses tout à la fois et toutes si pressées, qu'il n'est pas possible de vaquer aux écritures, qui consomment un temps infini. Tout ce que je puis avoir l'honneur de dire à votre majesté, c'est que depuis longtemps armée n'a acquis plus de gloire et n'a plus mérité l'estime du maître et des ennemis; et cela ne se peut que les officiers généraux et particuliers, aussi bien que les corps des troupes, n'aient fait des miracles, et que dans tout cela il n'y ait une infinité d'actions particulières très-distinguées.

M. le maréchal de Villars a jeté les yeux sur M. le marquis de Nangis pour aller porter à votre majesté les drapeaux et les étendards des ennemis, que l'on rassemble et qui se trouvent déjà en assez grand nombre.

Mondit sieur le marquis de Nangis m'a témoigné de la répugnance à accepter cette commission, par le malheur que nous avons eu de perdre le champ de bataille; mais cette bataille et notre retraite ont tant l'air d'une victoire, et la prodigieuse perte des ennemis tant l'air d'une défaite, que je l'ai déterminé à faire ce plaisir à M. le maréchal de Villars, et personne n'est plus capable de rendre un compte exact de toutes choses à votre majesté que mondit sieur de Nangis, quoiqu'il n'ait combattu qu'à la gauche, par la connaissance parfaite qu'il a de toute la disposition générale avant l'action, par ses talents et par son esprit de guerre, qui le met facilement au fait de tout ce qui s'est passé dans une action, tant de ce qu'il a vu que de ce qui lui est rapporté par gens sûrs et véritables; il a combattu à son ordinaire avec une valeur des plus grandes et des plus distinguées.

J'ai déjà eu l'honneur de mander à votre majesté avec quelle valeur le roi d'Angleterre s'est porté partout; j'ai su depuis qu'il a eu plusieurs personnes blessées près de lui.

Digitized by Google

Je joins ici l'état des quartiers que l'on m'a dit que les ennemis devaient prendre devant Mons; dès que je serai assuré de leur nouvelle situation et disposition, je pourrai bien me rapprocher un peu plus près d'eux pour les resserrer dans leurs subsistances, ayant toujours néanmoins l'Hongnau devant moi et prenant les précautions nécessaires pour que l'armée de votre majesté soit toujours postée sûrement et à portée de protéger la frontière.

Je joins ici une lettre de M. de Grimaldi, commandant de Mons, écrite à M. le maréchal de Villars, par laquelle votre majesté verra qu'il lui mande que l'aile gauche des ennemis, qui a eu affaire à notre droite, a été entièrement défaite. Il est certain que les ennemis ont été tout à fait maltraités dans cette malheureuse, mais glorieuse action.

Copie d'une lettre de M. de Grimaldi à M. le maréchal de Villars.

Mons, 11 sept. 1709, 8 heures du soir [1].

(Voir page 96.)

Les ennemis se retirent à leur camp, selon les nouvelles des prisonniers et des gens qui nous viennent de dehors. L'aile gauche a été entièrement défaite; ce sont les Hollandais qui la composaient. Dopt est tué, Oxenstiern aussi, et le baron de Spaar blessé en deux endroits assez dangereusement. Nous verrons demain le parti qu'ils prendront; j'aurai l'honneur de vous informer dès qu'ils arriveront à notre vue.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier; je me flatte que les ennemis, par le mauvais état où vous les avez mis, ne seront pas en état de nous assiéger. L'aide-major de Livry est arrivé ici dangereusement blessé à la tête; c'est le seul blessé qui nous soit arrivé.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2152, n° 182.

ÉTAT DES OFFICIERS PRINCIPAUX DES ALLIÉS TUÉS OU BLESSÉS, ET DE CELLES DE LEURS TROUPES QUI ONT ÉTÉ LES PLUS MALTRAITÉES; 13 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 96.)

Le lieutenant général Gore, le bras emporté d'un coup de canon, dont il est mort;

Le lieutenant général Oxenstiern, tué;

Le lieutenant général Lallo, tué;

Le lieutenant général Nebbé, Anglais, tué;

Le lieutenant général Tetaut, tué;

Le baron de Spaar, lieutenant général, tué;

Le lieutenant général Heyden, tué;

Moysbe;

Keppel, général major;

Milord Lellesbordon;

Le brigadier Pindergratte, Anglais, tué;

M. le prince Eugène, très-légèrement blessé;

Le colonel de cavalerie Panton, fort blessé;

Le colonel de cavalerie Armestrong, fort blessé.

Il y a environ huit colonels aux gardes de tués, les deux bataillons des gardes anglaises entièrement défaits, et les gardes hollandaises aussi; tous les régiments anglais, en général, sont hors de combat.

Les troupes de Hanovre ont fort souffert et leur cavalerie aussi.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 183.

Digitized by Google

ÉTAT DES QUARTIERS QUE LES ENNEMIS DOIVENT PRENDRE DEVANT MONS; 13 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 97.)

Le duc de Marlborough, à Cuesmes;
Le prince Eugène, à Genly;
Le prince de Hesse, à Jemmapes;
Le prince d'Auvergne, à Hyon;
Le quartier de Prusse, à Bougnies.

Lettre de M. de Contades. Du camp de Ruesne, 13 sept. 1709 [2]. (Voir page 96.)

Vous avez été informé par M. le maréchal de Villars de la bataille qui s'est donnée le 11 de ce mois, où l'armée du roi a perdu le champ de bataille, qui est le seul avantage que les ennemis aient de cette bataille; ils conviennent qu'ils ont perdu plus de vingt mille hommes. Je ne crois pas que notre perte aille à plus de sept à huit mille hommes; nous avons plus de leurs drapeaux et étendards qu'ils n'ont des nôtres, MM. de Chemerault, Palavicini, comte d'Angennes, marquis de Charost, comte de Beuil, chevalier de Croy, ont été tués; MM. d'Autrec et d'Aubigny, blessés et prisonniers. Toute l'infanterie, généralement, a fait des merveilles. Le régiment de Navarre, celui de Royal-Champagne, et les Irlandais, se sont fort distingués. Je ne puis pas encore vous rendre un compte bien juste de la perte de chaque régiment, mais j'aurai l'honneur de vous en envoyer incessamment un état juste, tant en officiers qu'en soldats.

Le combat, très-opiniâtre, a duré depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures après midi; M. le maréchal de Villars, à la gauche, a mené plusieurs fois les bataillons à la charge, encourageant les officiers et soldats, et sur le midi il a été blessé d'un coup considérable au-dessous du genou. M. le maréchal de Boufflers, à la droite, a ramené des bataillons sur le terrain qu'ils avaient perdu, et a fait six

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 184.
[2] *Idem*, n° 185.

Digitized by Google

charges à la tête de la cavalerie, parlant aux cavaliers, et leur disant que tant qu'il y aurait un cavalier dans la plaine il ne les abandonnerait point.

M. le duc de Guiche a été blessé d'un coup considérable à la jambe en remenant à la charge les brigades de Picardie et d'Alsace. M. d'Albergotti a été blessé dans la hanche en ramenant charger la brigade des Irlandais. M. d'Artaignan, qui était à la droite de l'infanterie dans des haies, n'a pas perdu un pouce de terrain et a eu trois chevaux tués sous lui. MM. de Villars, Goesbriant, Puységur, Nangis, comte de la Marck et Montsoreau étaient à la gauche, où j'ai beaucoup plus été qu'à la droite, parce que M. le maréchal de Villars y a toujours été; ces messieurs ont fait des choses surprenantes et ont toujours remené eux-mêmes les bataillons à la charge à mesure qu'ils les ralliaient, lesquels se ralliaient fort aisément et sous le feu de l'ennemi. Au dire de toute l'infanterie, tous messieurs les officiers généraux de la droite ont fait comme j'ai vu faire ceux de la gauche; je n'ai l'honneur de vous parler que de l'infanterie, parce que je m'y suis toujours tenu et que je n'ai point été à la cavalerie.

A deux heures après midi, la droite et la gauche prirent le parti de se retirer séparément: la droite, menée par M. le maréchal de Boufflers dans un très-bon ordre et sans confusion, se retira par Bavay sous le Quesnoy; la gauche, sous M. de Legall, parce que l'infanterie se joignit à la cavalerie, se retira sur quatre colonnes, pareillement sans aucune confusion, par Quiévrain, où l'infanterie borda le ruisseau pour garder les ponts et laisser passer la cavalerie, d'où elle partit lorsque la cavalerie eut passé pour aller sous Valenciennes; ce fut M. de Puységur qui fit toute la disposition de cette retraite, qui fut parfaitement belle. Les carabiniers, commandés par M. le marquis du Rosel, firent l'arrière-garde de tout; les ennemis vinrent souvent pour le tâter, mais il ne se laissa pas entamer. Hier matin, nous vînmes ici avec la gauche rejoindre la droite, où nous sommes campés en front de bandière sur deux lignes, la droite au Quesnoy, la gauche à Valenciennes, la Ronelle devant nous. Je puis vous assurer que l'armée

n'a pas du tout l'air étonné; pas un seul soldat n'a perdu son arme; il ne manque que quelques marmites et quelques tentes dans quelques régiments, et M. de Besnières m'a promis de les réparer incessamment.

Lettre de M. d'Artaignan. Du camp entre Valenciennes et le Quesnoy, 13 sept. 1709[1]. (Voir page 96.)

Vous savez l'action qui s'est passée le 11, et quoique la renommée publiera que nous avons perdu la bataille, si l'on parlait justement, l'on dirait que nous avons perdu le poste et le champ de bataille, ce qui sera, je crois, tout le profit qu'en tireront les ennemis. Il est certain qu'ils avaient cinquante bataillons plus que nous, car les dix-huit mille hommes qu'ils avaient laissés à Tournay les avaient joints la veille. Ainsi cependant, malgré leur supériorité, l'affaire a été disputée depuis sept heures du matin jusqu'à trois heures après midi: pour moi, qui avais l'honneur de commander la droite, je crus trois fois l'affaire gagnée, quoiqu'ils eussent pénétré une fois par le commencement de ma droite; j'y avais fait marcher la brigade de Navarre, que j'avais mise en réserve, qui les rechassa, et en fit un grand carnage, reprenant trois drapeaux qu'ils avaient pris au régiment de la Marck, et en prenant encore trois des ennemis. On ne saurait donner trop de louanges à M. de Mouchy, qui en était brigadier, et à M. de Gassion, colonel de Navarre. Comme je vis tout assuré de ce côté-là, et que la brigade de Piémont et celle de Mortemart avaient repoussé les ennemis, je vis le poste qui était devant la gauche de ma droite, soutenu par les régiments de Lannoy, Alsace, les gardes et Picardie, qui avaient été obligés de quitter leurs postes par la supériorité des ennemis et le feu de leurs canons; j'y fis passer la brigade de Navarre avec la brigade de Picardie, que M. le maréchal de Boufflers rallia, et le régiment Royal qui était à ma gauche : tout cela marcha ensemble au poste perdu, qu'ils reprirent, en chassèrent les ennemis; la brigade de Navarre leur prit encore des drapeaux. Tout cela étant bien rétabli, je crus la bataille gagnée; mais ayant poussé sur une petite hauteur pour voir ce qui se passait à la gauche, je vis que tout le centre et la gauche

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 188.

étaient pénétrés et que nos troupes se retiraient. Les ennemis sur mon flanc, je n'eus que le temps de regagner ma droite et d'en retirer les troupes du bois, ce qui fut fait avec beaucoup d'ordre; j'en fis la retraite sans que les ennemis osassent jamais m'attaquer; je trouvai M. le maréchal de Boufflers qui faisait des merveilles partout où il se trouvait pour donner des ordres. Voilà uniquement ce que je sais qui s'est passé dans ce qui était à mes ordres.

Je ne saurais trop louer la valeur et le sang-froid de M. le duc de Mortemart et de M. de Fervaque, et je n'ai vu dans notre droite que des prodiges de valeur dans toute notre infanterie, ni témoigner plus de fermeté dans la retraite; il sera nécessaire que sa majesté en marque sa satisfaction par quelques récompenses, par exemple, M. de Fervaque, M. de Gassion et M. de Mouchy: cela mérite fort de faire un pas.

Je rassemblerai incessamment les états de notre perte pour avoir l'honneur de vous les envoyer.

Le comte de Beuil, inspecteur, a été tué. Ainsi voilà un inspecteur que le roi a à faire: je vous prie d'avoir de l'attention à le bien choisir; mettez là ce qui s'appelle de vrais officiers, car cela est de conséquence pour le service du roi.

Lettre de M. le comte de Broglie.

Du camp de Rueme, 13 sept. 1709[1].

(Voir page 96.)

Pour vous raconter naturellement ce qui s'est passé à notre bataille, je commencerai par vous dire que nous marchâmes, le 9, du camp de Quiévrain dans le dessein d'aller attaquer les ennemis, qui étaient campés la droite vers Quaregnon et la gauche vers Sars, ayant les bois du même nom, qui sont assez grands, devant eux. Notre armée laissa ces bois à gauche et se présenta à une trouée qui est à la droite de la cense de la Louvière, qui n'a pas plus d'une demi-lieue de large dans sa naissance. M. de Marlborough, d'abord qu'il fut averti qu'il paraissait de nos troupes, fit monter à cheval plusieurs escadrons de sa gauche qu'il mit dans cette trouée et opposa à notre tête, toujours incertain si nous ne nous présentions pas de ce côté pour les

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 187.

amuser, et pour les attaquer par leur droite du côté de Quaregnon, par où le pays était bien plus ouvert. Je masquais cette tête depuis le Grand-Blangies jusqu'à Boussu, qui est sur la Haine, avec le corps de réserve que je commande, de quinze escadrons, auxquels M. le maréchal avait joint mille chevaux de troupes détachées et cinq cents grenadiers; les ennemis ne pouvant pénétrer par cet endroit, à cause des troupes que j'opposais dans toutes les trouées par où ils pouvaient pénétrer, furent toujours dans l'incertitude si c'était la droite ou la gauche que nous voulions attaquer, jusqu'à onze heures du matin que le prince Eugène, voulant voir notre disposition en deçà du bois de Sars, fit attaquer cent cinquante chevaux que j'avais mis vis-à-vis un chemin qui vient de Sars à la cense de Moranfay pour le garder. Ces trois troupes se laissèrent forcer et abandonnèrent ce poste; trois troupes des ennemis pénétrèrent dans la plaine et virent l'arrière-garde de nos colonnes. D'abord que je fus averti que ces trois troupes avaient été forcées, je marchai avec six escadrons bavarois et un escadron de Flavacourt à cette trouée, et je fis charger ces trois troupes, qui se retirèrent fort vite; ils emmenèrent avec eux le censier de Moranfay, qu'ils firent monter en croupe derrière un cavalier, et le menèrent au village de Sars, où étaient M. de Marlborough et le prince Eugène, qui le questionnèrent et lui firent nommer tous les villages par où passaient nos colonnes, ce qui les détermina à me faire attaquer dans la trouée de Boussu, où j'étais, et par le Grand-Blangies. Ils firent marcher la plus grande partie de leur droite; mais comme j'avais reconnu ma marche pour ma retraite et fait mes dispositions, et que le pays était assez étroit, les ennemis se contentèrent de me suivre en escarmouchant sans oser s'attacher sur moi, et je me retirai sur l'arrière-garde de notre armée, où j'arrivai à onze heures du soir. Le lendemain, 10, se passa à faire des dispositions de part et d'autre, et notre infanterie se retrancha. Le 11, à six heures du matin, les ennemis commencèrent à canonner notre droite par la trouée qui est au delà de la cense de la Louvière avec plus de cinquante pièces de canon, et présentèrent dans ce front une ligne d'infanterie de quarante bataillons pour opposer à cette trouée;

et avec cinquante bataillons attaquèrent l'infanterie de notre gauche en flanc; il se fit un feu, de part et d'autre, terrible, qui a duré depuis huit heures du matin jusqu'à une heure après midi. Pendant ce temps-là, toute l'infanterie des ennemis et la nôtre ont chargé, et il s'est fait plusieurs combats fort sanglants; la cavalerie de notre droite, qui était exposée derrière la trouée, a beaucoup souffert du canon et par plusieurs charges qu'elle a faites contre la cavalerie des ennemis. Ce n'a été que la supériorité des ennemis en bataillons, qui se montaient, à ce que l'on prétend, à cinquante de plus, qui a fait songer à la retraite vers les trois heures après midi; elle s'est faite sans aucune précipitation et sans que les ennemis aient osé nous attaquer: notre droite s'est retirée par le Quesnoy, et notre gauche dessous Valenciennes. Nous n'avons laissé derrière aucuns traîneurs, et pas un fuyard n'est arrivé ni au Quesnoy ni à Valenciennes devant nous; nous avons pris plusieurs drapeaux; nous n'avons perdu que quelques pièces de canon qui étaient fort avancées dans le bois, que l'on n'a pas pu retirer. Jamais troupes n'ont combattu avec tant de courage de part et d'autre. J'étais avec la réserve, que je commande, à la gauche de toute la cavalerie, qui n'a rien perdu. Les ennemis voulurent déboucher par le bois entre les carabiniers et moi; il ne passa qu'une tête de sept à huit escadrons, que nous culbutâmes, de manière qu'ils n'osèrent plus y présenter le nez, et je fus le reste de l'action derrière la brigade des Irlandais, qui attaquaient en flanc la gauche des ennemis, pour les soutenir. Nous sommes présentement campés, la droite au Quesnoy et la gauche vers Valenciennes, ayant la Ronelle devant nous, qui est un bon ruisseau. M. de Lourda, sous-lieutenant de gendarmerie, et M. Koc, Irlandais, brigadier de cavalerie, qui avaient été faits prisonniers, et qui sont revenus hier au soir, ont assuré à M. le maréchal de Villars, j'y étais présent, que les ennemis conviennent avoir perdu quinze mille hommes. L'infanterie hollandaise a le plus souffert. Ils ont eu deux lieutenants généraux tués, deux blessés, et beaucoup de gens de considération. Je crois, autant que l'on en peut juger, que nous avons bien perdu sept à huit

mille hommes. Les ennemis continuent à faire le siége de Mons, qui, je crois, ne durera pas longtemps, la garnison étant faible et fort mal approvisionnée, à ce que j'ai ouï dire.

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi.

Le Quesnoy. 15 sept. 1709[1].

(Voir page 97.)

M. le marquis de Nangis aura l'honneur de présenter à votre majesté les drapeaux et étendards et de lui rendre compte de la bataille, ce qu'il peut mieux qu'un autre, ayant toujours été dans le plus grand feu et le plus grand péril. Par les perquisitions les plus exactes, je ne vois pas que les troupes de votre majesté aient perdu plus de quatre ou cinq drapeaux ou étendards.

Je supplie votre majesté de vouloir bien se souvenir que j'avais l'honneur de lui mander, la veille de la bataille, que parfois j'aurais préféré une action de cavalerie à une d'infanterie, mais que, cependant, les dispositions étaient si bonnes que j'avais lieu d'espérer un heureux succès : la vérité est que j'ai souhaité d'être attaqué, et pour que votre majesté puisse comprendre quelle a été la prodigieuse perte des ennemis, j'aurai seulement l'honneur de lui dire que la bataille a duré près de huit heures, qu'ils ont attaqué cent vingt bataillons des troupes de votre majesté avec près de cent quatre-vingts; que pendant les deux premières heures ils n'ont pas gagné un pouce de terrain, qu'on les a repoussés plusieurs fois des endroits où ils avaient pénétré, et que, dans les attaques de postes, le soldat qui est à couvert fait un furieux massacre des troupes qui ne l'emportent pas d'abord. Enfin, sire, si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, votre majesté peut compter que ses ennemis sont détruits.

P. S. Je dois ajouter à cette lettre que les ennemis conviennent d'avoir perdu vingt-cinq mille hommes; pour moi, je crois que cela va à trente.

J'ai eu l'honneur de mander à votre majesté que tous les officiers généraux de son armée avaient fait merveilles; mais je dois lui rendre compte de M. d'Albergotti en particulier, et avoir l'honneur de l'in-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 190.

former que depuis le commencement de l'action jusqu'au moment de sa blessure il s'est conduit avec toute la valeur, la fermeté et la capacité d'un parfaitement bon officier général.

ÉTAT DES OFFICIERS TUÉS, BLESSÉS ET PRISONNIERS À LA BATAILLE DE MALPLAQUET, DONNÉE LE 11 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 96.)

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
GARDES FRANÇAISES.			
Capitaines	1	4	1
Lieutenants	»	3	»
Sous-lieutenants	»	2	»
Enseignes	»	2	»
Sous-aide-major	»	1	»
GARDES SUISSES.			
Capitaines	»	1	1
Major perdu ou prisonnier	»	»	1
Lieutenants	»	2	1
Sous-lieutenant	»	1	»
PICARDIE.			
Capitaines	3	12	»
Lieutenants	3	4	»
Sous-lieutenants	1	5	»
NAVARRE.			
Capitaines	2	11	»
Major	»	1	»
Lieutenants	4	8	»
Sous-lieutenants	»	6	»
PIÉMONT.			
Lieutenant-colonel	1	»	»
Major	»	1	»
Capitaines	3	8	»
Lieutenants	2	5	»
Sous-lieutenants	»	2	»
CHAMPAGNE.			
Capitaines	3	7	»
Lieutenants	1	6	»
Sous-lieutenants	1	4	»
BOURBONNAIS.			
Capitaines	3	2	»
Lieutenants	1	4	»
Sous-lieutenants	»	3	»
LE ROI.			
Capitaines	3	5	»
Lieutenants	1	6	»
ROYAL.			
Colonel	»	»	1
Lieutenant-colonel	»	»	1
Capitaines	3	13	1
Lieutenants	7	10	»
POITOU.			
Capitaines	»	4	»
Lieutenants	»	5	»
GONDRIN.			
Lieutenant	1	»	»
Sous-lieutenants	4	2	»
TOURAINE.			
Lieutenant-colonel	1	»	»
Capitaine	»	1	»
Sous-lieutenant	1	»	»

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 225.

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
CHAROST.			
Colonel	1	#	#
Lieutenant-colonel	1	#	#
Major	#	1	#
Capitaines	4	9	1
Lieutenants	#	3	#
Sous-lieutenant	#	1	#
TOURVILLE.			
Capitaines	3	9	#
Lieutenants	3	15	#
LA REINE.			
Colonel	#	1	#
Capitaines	2	12	1
Lieutenants	4	6	#
Sous-lieutenants	3	1	#
LANKOY.			
Lieutenant-colonel	1	#	#
Major	#	1	#
Capitaines	4	3	#
Lieutenants	5	4	#
Sous-lieutenants	5	#	#
LA SARBE.			
Colonel	#	#	1
Lieutenant-colonel	#	1	#
Capitaines	#	4	#
Lieutenants	1	2	#
Sous-lieutenants	#	5	#
LA FÈRE.			
Capitaines	1	3	#
Lieutenants	2	5	#
ALSACE.			
Brigadiers	1	1	#
Major	#	1	#
Capitaines	6	16	#
Lieutenants	6	16	#
Sous-lieutenants	1	6	#
ROYAL-ROUSSILLON.			
Capitaines	#	6	#
Lieutenants	#	2	#

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
BOURGOGNE.			
Capitaines	1	3	#
Lieutenants	1	2	#
Sous-lieutenants	1	4	#
ROYAL-LA-MARINE.			
Colonel	1	#	#
Lieutenant-colonel	1	#	#
Capitaines	6	6	#
Lieutenants	#	5	#
Sous-lieutenants	2	6	#
GRÉDER, ALLEMAND.			
Lieutenants	#	2	#
BRENDLÉ.			
Capitaines	1	1	#
Lieutenants	#	2	#
Sous-lieutenants	#	2	#
ROYAL-ITALIEN.			
Capitaines	1	1	#
LOUVIGNY.			
Capitaines	2	5	#
Lieutenants	2	4	#
Sous-lieutenants	4	1	#
MORTEMART.			
Capitaines	2	5	#
Lieutenants	2	4	#
Sous-lieutenants	2	2	#
GRÉDER, SUISSE.			
Major	#	1	#
Capitaines	2	1	#
Lieutenants	#	3	#
ISENGHIEN.			
Lieutenant-colonel	#	1	#
Capitaine	1	2	#
Lieutenants	#	4	#

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
LA MARCK.			
Colonels	#	2	#
Capitaines	6	12	#
Lieutenants	6	10	#
Enseignes	3	10	#
GUYENNE.			
Colonel	1	#	#
Capitaines	3	2	#
Lieutenants	#	2	#
Sous-lieutenant	#	1	#
LORRAINE.			
Capitaines	#	4	#
Lieutenants	#	4	#
Sous-lieutenants	#	2	#
BEARN.			
Capitaines	3	4	#
Lieutenants	2	#	#
Sous-lieutenants	2	3	#
BOULONNAIS.			
Capitaines	1	4	#
Lieutenants	2	4	#
Sous-lieutenants	4	3	#
NICE.			
Colonel	#	1	#
Lieutenant-colonel	1	#	#
Lieutenants	#	4	#
SAINTONGE.			
Capitaines	2	7	4
Aide-major	#	1	#
Lieutenants	1	6	2
Sous-lieutenants	2	3	2
LUXEMBOURG.			
Capitaines	#	5	#
Lieutenants	#	5	#
Sous-lieutenants	#	7	#

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
CROY.			
Lieutenant-colonel	#	1	#
Brigadier	1	#	#
Capitaines	1	4	#
Lieutenants	#	4	#
MAY.			
Capitaines	2	#	#
Lieutenants	#	6	#
SPARRE.			
Capitaines	2	#	#
Lieutenants	10	#	#
PERRIN.			
Lieutenant-colonel	#	1	#
Capitaines	3	6	#
Lieutenants	#	3	#
LÉE.			
Lieutenant-colonel	#	1	#
Capitaines	#	5	#
Lieutenants	3	8	#
O'BRIEN.			
Major	#	1	#
Capitaines	#	3	#
Lieutenants	1	4	#
MOUROUX.			
Colonel	1	#	#
Capitaines	#	4	#
Lieutenants	#	5	#
DORINGTON.			
Colonel	#	#	1
Major	#	1	#
Aide-major	1	#	#
Capitaines	#	7	#
Lieutenants	9	12	1
CHARTRES.			
Lieutenant-colonel	#	1	#
Capitaines	#	4	#
Sous-lieutenants	1	4	#

RÉGIMENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
O'DONNELL.			
Colonel	//	1	//
Capitaines	2	2	//
Lieutenants	1	10	//
GALMOT.			
Capitaines	3	1	//
Lieutenants	2	4	//
Sous-lieutenant	1	//	//
AGÉNOIS.			
Capitaines	1	1	//
Lieutenants	2	3	//
DESLANDES.			
Major	//	1	//
Capitaines	//	4	//
Lieutenants	2	5	//
CHÂTEAUNEUF.			
Lieutenant-colonel	//	1	//
Capitaines	4	4	//
Lieutenants	3	2	//
Sous-lieutenants	3	2	//
BOUFFLERS.			
Capitaines	2	4	//
Lieutenants	3	3	//
Sous-lieutenants	//	4	//
BOMBARDIERS.			
Capitaine	1	//	//
ROYAL-ARTILLERIE.			
(Néant.)			

RÉCAPITULATION.

OFFICIERS.	TUÉS.	BLESSÉS.	PRISONNIERS.
Colonels	4	5	3
Lieutenants-colonels	6	7	1
Brigadiers	1	1	//
Majors	//	9	1
Aide-majors	1	2	//
Capitaines	93	239	9
Lieutenants	94	236	3
Sous-lieutenants	38	82	//
Enseignes	3	12	//
TOTAUX	240	593	17
TOTAL GÉNÉRAL	850		

Lettre du roi à M. le maréchal de Villars. Versailles, 20 sept. 1709[1]. (Voir page 98.)

Mon cousin, vous m'avez rendu de si grands et de si importants services depuis plusieurs années, et j'ai de si grands sujets d'être content de tout ce que vous avez fait dans le cours de la présente campagne, en arrêtant, par vos sages dispositions, les vastes projets que les ennemis avaient formés, et vous m'avez donné des marques si essentielles de votre zèle, et particulièrement dans la bataille du 11 de ce mois, dans laquelle mes troupes, encouragées par votre bon exemple, ont remporté le principal avantage sur nos ennemis, que j'ai cru devoir vous témoigner la satisfaction que j'en ai en vous accordant la dignité de pair de France; vous avez bien mérité cet honneur, et je suis bien aise de vous donner cette distinction comme une marque particulière de l'estime particulière que je fais de vous.

J'ai su que le sieur d'Artaignan s'est conduit dans la bataille avec toute la valeur et la capacité que l'on peut désirer dans un bon général; je crois aussi qu'il est nécessaire, pour mon service, d'avoir sous M. le maréchal de Boufflers, un maréchal de France qui soit en état de commander mon armée, puisque je ne puis pas espérer que votre blessure vous permette de reprendre le commandement dans le cours de cette campagne, et que le maréchal de Boufflers est présentement d'une fort mauvaise santé : cela m'a fait prendre la résolution de faire le sieur d'Artaignan maréchal de France; vous m'avez rendu de si bons témoignages de sa personne que je suis sûr de ne me point tromper dans le choix que j'en ai fait.

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 2146, 1re partie, 1re section, n° 77.

Digitized by Google

ÉTAT DE LA FORCE DE QUARANTE-DEUX BATAILLONS ET DE CE QU'ON LEUR DONNE DE RECRUES; 17 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 99.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	SOLDATS effectifs.	SOLDATS de recrue.
Louvigny-Grammont	2	768	50
Deslandes	1	313	50
Boulonnais	2	750	50
Luxembourg	2	737	50
Charost	2	700	100
Châteauneuf	1	248	100
Touraine	2	715	100
Lorraine	2	781	50
Tourville	2	642	150
Picardie	3	1,078	150
La Reine	3	1,046	150
Royal-la-marine	2	735	100
La Sarre	1	315	100
Chartres	2	779	50
Royal	3	1,010	150
Piémont	3	1,069	150
Saintonge	2	740	50
Lannoy	2	680	150
Boufflers	1	"	100
Bretagne	2	"	100
Provence	2	"	100
TOTAUX	42	13,106	2,050

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 208.

ÉTAT DES TROUPES QUI ONT ORDRE DE FAIRE DES MOUVEMENTS;
17 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 99.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	MOUVEMENTS.
Limousin	2	"	D'Ypres au camp, suivant les ordres de M. de Pernangle, le 17 septembre.
Tournaisis	2	"	
Greder, suisse	1	"	D'Aire à l'armée, *idem*.
Nivernais	2	"	De l'armée à Condé, le 18 septembre.
Bassigny	1	"	
Bretagne	2	"	De Condé à Valenciennes, le 18 septembre.
Provence	2	"	
2e de Boufflers	1	"	De Maubeuge à Charleroi, *idem*.
Deslandes	1	"	De l'armée à Maubeuge, *idem*.
Croy	2	"	
Santerre	2	"	*Idem*.
2e compagnie de Pfiffer	"	"	De Douai à Bouchain, le 19 septembre.
Détachement de l'armée	"	"	De Bouchain à l'armée, le 20 septembre.
La Reine, dragons	"	3	De Douai à l'armée, le 18 septembre.
Granville, *idem*	"	3	
Épinay, *idem*	"	3	Dans Douai, *idem*.
D'Aultane	"	2	De l'armée à Cambrai, *idem*.
Livry	"	2	De l'armée à Landrecies, *idem*.
TOTAUX	18	13	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 210.

Digitized by Google

ÉTAT DES BATAILLONS QUI SONT DÉTACHÉS ET LES LIEUX OÙ ILS SONT;
21 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 101.)

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	CAMPEMENTS.
MM. Asling	Deslandes	1	
	Croy	1	3	A Charleroi.
	2e de Boufflers	1	
	Santerre		2	A Maubeuge.
	Poitou	2	
	Guyenne	2	6	Avec M. le chevalier de Luxembourg.
	Chartres	2	
Sebret	2e de Royal-artillerie		1	
	Perche	2	4	Avec M. le comte de Broglie.
	Foix	2	
	Bretagne	2	4	A Valenciennes.
	Provence	2	
	Solre		2	A Marchiennes.
	Dastour		1	A Douai.
	Monboissier		1	A Aire.
	3e de Greder, suisse		1	Rejoint l'armée.
	Nivernais	2	3	A Mons.
	Bassigny	1	
	TOTAUX		28	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 257.

ÉTAT DES BATAILLONS QUI RESTENT AU CAMP DE RUESNE;
21 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 101.)

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
MM. Montbazon	Picardie	3	5
	Royal-Roussillon	2	
	Piémont	3	5
	Bourgogne	2	
Mortemart	Bourbonnais	2	6
	Mortemart	2	
	La Marck	2	
Houet	Royal-italien	1	6
	Royal	3	
	Bonlonnais	2	
Mercy	Lannoy	2	6
	Alsace	4	
	Gardes françaises	4	6
	Gardes suisses	2	
Roust	Gardes de Cologne	2	4
	Gardes de Bavière	2	
	Lée	1	5
	O'Brien	1	
	Dorington	1	
	O'Donnell	1	
	Galmoy	1	
	Charost	2	4
	Sparro	2	
	Le Roi	4	6
	Saintonge	2	
	A reporter		53

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
	Report		53
MM. Seignelay	Champagne	3	6
	Louvigny	2	
	Isenghien	1	
Monchy	Lorraine	2	6
	Nice	1	
	Navarre	3	
Remiencourt	Touraine	2	3
	Châteauneuf	1	
	Tourville	2	4
	Perrin	2	
	La Fère	2	5
	Agénois	2	
	Montroux	1	
May	Brendlé	3	8
	May	3	
	Greder, suisse	2	
Jarnac	La Sarre	1	4
	Royal-la-marine	2	
	Boufflers	1	
	La Reine	3	5
	Béarn	2	
Mouy	Luxembourg	2	6
	Greder, allemand	2	
	Gondrin	2	
	Royal-artillerie		1
	Bombardiers		1
	TOTAUX		107

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 257.

ÉTAT DES TROUPES DÉTACHÉES; 24 SEPTEMBRE 1709[1].

(Voir page 102.)

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Département de M. de Bernières	39	23
Département de M. Leblanc	35	13
Département de M. de Bernage :		
Picardie	22	13
Artois	30	20
Département de M. Doujat	62	61
Département de M. d'Harrouy, pour les places réputées garnison, non compris le plat pays	10	13
Département de M. Dormeston, *idem*	2	2
Département de M. de Saint-Contest	60	45
TOTAUX	260	190

PROJET DE DISPOSITION POUR LE QUARTIER D'HIVER; 3 OCTOBRE 1709[2].

(Voir page 105.)

EMPLACEMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	OBSERVATIONS.
Condé	5	5	Il y a, outre cela, l'escadron des gardes de l'électeur, qui demeure auprès de lui et qui ne fait point de service en garnison.
Valenciennes (ville et citadelle)	12	6	
Bouchain	1	2	
Marchiennes	2	/	
Cambrai (ville et citadelle)	10	6	
Cateau-Cambrésis	1	2	
Douai	12	6	
Bapaume	2	2	
A reporter	45	29	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2152, n° 267.
[2] *Idem*, vol. 2153, n° 15.

Digitized by Google

EMPLACEMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	OBSERVATIONS.
Report.....	45	29	
Arras.....	10	6	
Béthune.....	5	4	
Saint-Venant.....	2	1	
Aire.....	6	4	
Saint-Omer.....	8	6	
Hesdin.....	2	3	
Calais.....	6	"	
Guines.....	"	1	
Ardres.....	1	1	
Boulogne.....	3	"	
Montreuil.....	2	2	
Abbeville.....	3	3	
Amiens.....	4	2	
Corbie et Bray-sur-Somme.....	"	2	
Péronne.....	2	2	
Doullens.....	1	2	
Saint-Quentin.....	4	3	
Landrecies.....	4	4	
Le Quesnoy.....	6	1	
Avesnes.....	4	4	
Maubeuge.....	6	5	
Bavay (si on le peut garder).....	2	1	
Beaumont.....	1	2	
Chimay.....	1	2	
Philippeville.....	5	4	
Charlemont et Givet.....	8	6	
Mariembourg.....	1	1	
Charleroi.....	6	5	
Namur.....	12	8	
Dans les petites villes du pays de Liége d'entre Sambre et Meuse, les troupes de Cologne.....	"	"	
Rocroi.....	13	2	
Charleville.....	1	1 1/4	
Mézières.....	2	1 1/4	
Sedan.....	2	3	
Douchery.....	"	1	
Guise.....	1	3	
Nieuport.....	4	"	
Furnes.....	4	2	
Dunkerque.....	8	2	
Gravelines.....	3	2	
Bergues.....	4	4	
Bourbourg.....	"	2	
Ypres.....	12	10	
TOTAUX.....	204	151	

On ne parle point, dans la disposition ci-dessus, des invalides, compagnies franches et détachées qui restent dans les garnisons et qu'on peut laisser comme elles sont.

Suivant la dernière disposition du mois de mai, il y avait cent quarante-cinq bataillons destinés pour servir en campagne, compris les troupes de campagne qui ont été laissées à Tournay et à Ypres, sur quoi la brigade des gardes de six bataillons doit retourner en France, et les trois bataillons des troupes de Cologne, qui n'en font que deux, retournent dans leurs petites places de l'entre-Sambre et Meuse, à la disposition de son altesse électorale de Cologne : ainsi restent cent trente-six bataillons de campagne à loger, compris quatre de Bavière qui étaient ordinairement à Mons; de plus cinquante-deux bataillons français de garnison, ce qui fait cent quatre-vingt-huit bataillons à loger, et en outre il faut aussi loger au moins vingt bataillons des troupes d'Espagne, qui sont fort nombreux en officiers et fort peu en soldats, à peine deux ou trois bataillons en pouvant faire un, et il serait à propos d'en mettre la plus grande partie dans le pays de Luxembourg, ainsi que dans les places de Namur, Charleroi, Beaumont, Chimay et Nieuport, en les mêlant avec des troupes françaises dans les places de guerre, de manière qu'il y ait de la place pour loger le reste de l'infanterie et même décharger quelques endroits qui se trouveraient trop chargés.

Quant à la cavalerie, nous en comptons de logés, sur cet état, cent cinquante et un escadrons, et il y en a en total à l'armée et dans les places deux cent quatre-vingts, du nombre desquels vingt et un de la maison du roi retournent en France et huit escadrons de Cologne vont dans les places du pays de Liége et de l'entre-Sambre et Meuse, où le roi leur fait fournir le fourrage, retenant à Valenciennes la compagnie des gardes de son altesse électorale, ce qui fait le neuvième escadron: ainsi il faut déduire vingt-neuf escadrons. Il reste à loger, suivant notre supputation, pour le quartier d'hiver, deux cent cinquante et un escadrons, sur quoi il y a dix-huit escadrons de Bavière, qui étaient l'année dernière dans le pays de Luxembourg, à l'exception

Digitized by Google

des gardes de l'électeur, dans lequel pays il serait à propos de tâcher de les renvoyer, à la réserve de sa garde : ainsi resteront deux cent trente-trois escadrons, compris les vingt-six d'Espagne, qui resteront certainement sur la frontière.

Par la destination il y a cent cinquante et un escadrons de destinés, suivant le présent projet; il resterait à envoyer en France vingt-huit escadrons, outre les vingt et un de la maison et gendarmerie.

On peut encore mettre de la cavalerie à Mouzon, Stenay, Châlons, Reims et dans quelques autres places de Champagne, ainsi qu'à Ribemont et Ham.

Il est fort à propos de mettre les vingt-six escadrons d'Espagne à portée de chez eux, comme Namur, Charleroi, Givet, Beaumont, Chimay, Maubeuge, Avesnes, le Quesnoy, Condé, Valenciennes, et à Cambrai les deux escadrons des gardes d'Espagne, où ils ont coutume d'être.

Son altesse électorale de Cologne, n'étant point payée de ses subsides, demande au roi qu'il ait la bonté d'accorder des quartiers d'hiver à six escadrons de ses troupes, qui ont beaucoup perdu faute de payement, et que son altesse ne pourra rétablir que difficilement.

DISCUSSION SUR LES MOYENS DE SECOURIR MONS; 17 OCTOBRE 1709[1].

(Voir page 108.)

Les ennemis devant Mons sont campés, savoir, au delà de la Haine, douze mille hommes, dont la gauche est à Ghlin et la droite à Nimy.

Les forts de la Haine ou des Pinliens et la redoute de Nimy, qui tiennent la tête des chaussées par où l'on peut aborder Mons, de ce côté-là, ont été pris par les ennemis.

L'armée du prince Eugène est campée la droite à Jemmapes, ayant Quaregnon devant elle, et la ligne venant tomber de là sur Ciply à l'abbaye de Belian et de là sur Spiennes; il a, outre cela, un petit camp au delà sur Hornu, près de Saint-Ghislain.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2153, n° 126.

Digitized by Google

L'armée de Marlborough est campée la droite à la Trouille, entre Beugnies et Harmignies, et la gauche à Bray, qui est sur le ruisseau des Estinnes.

L'armée du roi étant campée depuis Valenciennes jusqu'à la forêt de Mormal, ayant le Quesnoy devant elle, est à sept lieues de Mons, de quelques côtés que ce soit, tant par sa droite que par sa gauche, y ayant sept lieues de Valenciennes jusqu'à Mons, passant par Quiévrain et Quaregnon, et sept du Quesnoy à Mons en passant par Bavay et Taisnières.

Pour pouvoir raisonner à fond sur les moyens d'aller attaquer l'ennemi devant Mons, il faut expliquer les lieux par où on peut l'aborder.

Le terrain, depuis la basse Haine, près de Quaregnon, jusqu'au bois de Boussu, est peut-être une ouverture d'une petite demi-lieue, laquelle ouverture est fermée par un ravin qui vient des pâturages de Quaregnon et de Wasmes, et qui est même double jusqu'au dessous de Wasmes, très-grand et très-profond, lesquels ne se peuvent passer qu'en faisant des ponts près des villages, et les hauteurs sont toujours du côté de Mons.

Les bois de Boussu, qui portent différents noms, suivant les villages où ils passent ensuite, sont une chaîne de bois qui se continue jusqu'à la trouée de Malplaquet, et l'extrémité de ce bois en cet endroit s'appelle bois du Sars.

Les bois qui sont à la droite de cette trouée à notre égard s'appellent les bois de Jansart, Lanière et Gognie-Haussée, lesquels se continuent jusqu'à Gognie-Haussée, Bétignies et jusqu'à la cense de la Grisonelle.

De ce bois sort la branche de la Trouille qui passe à Bersillies et à Villers-Sire-Nicole, où la branche qui vient de Grandeng va tomber; de là, la Trouille va passer à Givry, à Harmignies, auprès de Spiennes, et au delà elle reçoit le ruisseau qui vient près de la cense du Sars dans le bois d'Havré et passe à Saint-Symphorien; et les bois d'Havré touchent à la haute Haine, et par là voilà la clôture qui comprend le pays de la circonvallation de Mons de la haute et de la basse Haine.

Digitized by Google

Par ce que l'on vient d'expliquer, l'ennemi ne peut être attaqué que par Quaregnon, par la trouée de Malplaquet, et qu'entre la Haine et la Trouille.

Pour ce qui est du côté de Quaregnon, le front de l'attaque est si étroit et les ravins à passer devant l'ennemi si difficiles, que l'on ne peut pas espérer de pouvoir réussir dans une semblable entreprise.

Pour la trouée de Malplaquet, elle est connue, et, à moins de croire que l'armée puisse, d'où elle est actuellement, surprendre assez l'ennemi pour qu'elle pût être portée au delà de ce débouché avant que l'ennemi puisse s'y opposer, il serait dangereux de l'entreprendre, d'autant que, si l'on n'y réussissait pas, il ne serait pas facile de repasser l'Hongnau devant lui, et pour y demeurer, cela serait impraticable faute de subsistance pour la cavalerie.

De plus, quand l'armée du roi s'est retirée entre le Quesnoy et Valenciennes, l'ennemi, après avoir séjourné deux ou trois jours sur le champ de bataille, est allé camper sa gauche à Bray et sa droite à la Trouille, près d'Harmignies, pour la commodité de ses subsistances; et, quoiqu'il paraisse éloigné par sa gauche, par sa droite il est fort à portée de se poster à la trouée du Sars, où nous l'avons trouvé, et couvre par là l'armée de M. le prince Eugène, qui lui sert de réserve, si nous voulons l'attaquer.

De plus, les ennemis n'ont plus que faire des quartiers du côté de Ghlin, du moment qu'ils sont les maîtres des forts des Pinliens et de Nimy : ainsi ils peuvent avoir toutes leurs forces ensemble en deçà de la Haine, du moment qu'ils verront marcher l'armée du roi à eux par ce côté-là; par conséquent nous trouverons toujours l'ennemi placé et toutes ses forces ensemble, n'y ayant pas d'apparence de pouvoir faire marcher une armée aussi grande que celle-ci jusqu'au delà de la trouée du Sars, sans que l'ennemi, qui n'a pas deux lieues à faire par sa droite, ne soit averti et par conséquent placé; et en dernier lieu, quand nous avons marché à lui notre droite était à Athis, à une lieue et demie de Malplaquet, et néanmoins nous l'avons trouvé gar-

dant les débouchés de son côté; il est vrai qu'il en était plus près pour lors.

Pour secourir Mons par l'autre côté des bois de Lanière et venir entre la Trouille et le ruisseau des Estinnes, il faut que l'armée du roi replie la gauche à la droite, et que le lendemain elle aille passer la Sambre à Berlaimont et au pont d'Aimeries, et pour cela elle n'a qu'un seul chemin, qui est celui de la grande carrière qui traverse la forêt de Mormal, et s'il pleut l'on ne pourra pas se servir de ce chemin, et, selon les apparences, l'armée sera obligée d'aller passer la Sambre à Landrecies; la raison de cela est que, pour aller sous Maubeuge par en deçà de la Sambre, il faut, ou laisser la forêt de Mormal à droite, et les bois qui continuent jusqu'à Longueville, ou bien, les laissant à gauche, aller le long de la Sambre.

Pour aller passer, laissant les bois à droite, il faut aller de Bavay, laissant Taisnières à gauche, droit à Longueville, traverser dans ce village entre deux bois, y passer l'Hongnau, de là aller passer au moulin de Douzies, où il faut passer un autre ruisseau, laisser le bois de l'Ermitage à droite pour tomber sur Maubeuge; mais comment hasarder une marche dans un endroit si serré, où l'ennemi peut attaquer la tête ou la queue, comme bon lui semblera?

Pour ce qui est entre la Sambre et la forêt, le pays est si étroit auprès des bois d'Haumont qu'il faut toujours venir passer au moulin de Douzies; ce pays est trop serré pour une marche d'une aussi grande armée, et n'est point praticable quand un ennemi est à portée de vous joindre dans la marche; c'est pourquoi, pour poster l'armée de l'autre côté de la Trouille, il faut passer une partie la Sambre à Berlaimont, et l'autre partie à Landrecies, de là prendre sous Maubeuge, y passer ensuite la Sambre depuis Maubeuge jusqu'à Jeumont, pour lors l'armée est au delà de la Trouille, puisque nous avons marqué sa principale branche dans sa source dans les bois de Lanière.

Dans le temps de cette marche, l'ennemi a plusieurs partis à prendre: le premier, de venir camper vis-à-vis de nous, de l'autre côté de la Sambre, pour nous empêcher le passage; s'il ne le juge pas à propos,

nication que par Obourg, laquelle est très-éloignée; mais comme on a appris qu'il a établi sa communication par Nimy, la chose n'est plus praticable; cependant on attend encore de nouveaux éclaircissements sur cela avant que d'abandonner tout à fait ce projet.

CAPITULATION DE LA VILLE DE MONS; 20 OCTOBRE 1709 [1].

(Voir page 109.)

ARTICLE PREMIER.

Accordé, avec tous les priviléges attachés au chapitre de Sainte-Waudru.

Que la religion catholique, apostolique et romaine sera conservée en son entier dans son exercice, sans qu'il y puisse rien être changé ni innové.

ARTICLE 2.

La porte de Nimy sera livrée aux hauts alliés demain lundi, le 21 de ce mois, à onze heures du matin, et la garnison sortira mercredi 23, à huit heures du matin.

Que la ville sera rendue au pouvoir des hauts alliés au bout de huit jours, à commencer d'aujourd'hui, au cas qu'elle ne soit pas secourue dans ce temps par un secours général de l'armée des deux couronnes.

ARTICLE 3.

Répondu par l'article précédent.

Que pendant ce terme il y aura une suspension d'armes et de tous actes d'hostilités de part et d'autre, sans que l'on puisse aussi pendant ce terme avancer ni travailler de part et d'autre.

ARTICLE 4.

Répondu par l'article 2: et il y aura une barrière entre les deux gardes, selon la coutume.

Que ce terme expiré, la ville n'ayant pas été secourue, il sera livré aux hauts alliés la porte de Nimy; mais que, pour prévenir tout désordre, la première porte du côté de la ville restera fermée et gardée par une garde de la garnison, afin qu'aucun officier ni soldat des troupes alliées y puissent entrer.

ARTICLE 5.

On accorde la sortie de la garnison et des autres personnes

Que M. le duc de Croy, gouverneur et grand bailly de la province; M. le marquis de Grimaldi, lieute-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce imprimée, vol. 2153, n° 164.

Digitized by Google

comprises dans cet article, selon ce que dessus, excepté M. le comte de Bergeyck et M. de Brouchoven, qui resteront en otage pour régler et satisfaire les dettes contractées dans la ville de Mons et le Hainaut, de même que celles de l'année passée à Gand, le pays de Waës et le voisinage pendant l'occupation de ladite ville de Gand, ou donneront suffisante caution pour cet effet.

L'on accorde les honneurs à la garnison, excepté le canon et mortiers, et on donnera pour six coups à chaque soldat.

nant général, commandant de la ville; don Antonio Grimaldi, lieutenant général en deuxième; M. le prince de Nassau, maréchal de camp; don Pedro de Zuñiga, aussi maréchal de camp; MM. les brigadiers d'infanterie et de cavalerie; tous officiers, soldats, cavaliers, dragons des troupes des deux couronnes et de son altesse électorale de Bavière, y compris le détachement de sa compagnie des gardes, archers à cheval; M. le baron de Gicy, lieutenant du roi; les aides-majors et tous les officiers dépendants de l'état-major de ladite ville; tous les officiers et soldats de l'artillerie, tant des deux couronnes que de son altesse électorale de Bavière; les ingénieurs et toutes les personnes employées sur les ouvrages du roi; M. le comte de Bergeyck, surintendant général des finances et ministre de la guerre; M. de Brouchoven, intendant des finances; M. de la Forge, receveur général des finances; tous les commissaires de guerre, trésoriers des troupes, directeurs des hôpitaux, des vivres et des postes; les médecins, chirurgiens et apothicaires, leurs commis, infirmiers et ouvriers, et généralement toutes sortes de personnes employées au service des deux couronnes, sans exception de personne nommée ou non nommée, en sortiront le 23 de ce mois, à dix heures du matin, par la porte de Nimy, pour être conduits sur la Buissière; et de là, les troupes de France, à Maubeuge, et celles d'Espagne et de son altesse électorale de Bavière, à Namur, par l'entre-Sambre et Meuse, et le chemin le plus court, en quatre jours de marche, avec armes, bagages, chevaux, valets, domestiques, leurs effets, papiers, meubles et équipages, tambours battants, drapeaux déployés, balles en bouche, mèches allumées par les deux bouts, et des munitions de guerre pour tirer chacun vingt coups; dix pièces de canon, dont quatre du calibre de 24, et quatre mortiers avec leurs affûts et armes, des munitions pour tirer douze coups de chaque pièce; et qu'il leur sera donné, de la part des hauts alliés, une escorte suffisante pour la sûreté de la garnison et des autres personnes susnommées, et de leurs équipages et bagages.

Digitized by Google

ARTICLE 6.

On accorde les chariots nécessaires pour les bagages et blessés, aux frais de la garnison.

Que pour le transport desdites pièces de canon, mortiers, munitions, équipages et bagages des officiers et troupes, des malades et blessés qui seront en état, il sera fourni par les hauts alliés et à leurs frais des chevaux de trait, avec leurs harnais et des chariots attelés au moins de quatre chevaux chacun, pour conduire le tout jusqu'à Namur.

ARTICLE 7.

Accordé.

Que don Antonio Grimaldi, lieutenant général, commandant en second, pourra rester dans la ville avec ses domestiques et équipages, médecins et chirurgiens, jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri de la blessure qu'il a reçue pendant le siége, et qu'après sa guérison il lui sera donné un passe-port et une escorte pour se retirer à Namur ou ailleurs, avec ses équipages, domestiques, médecins et chirurgiens.

ARTICLE 8.

Accordé aux frais de la garnison, tant pour l'entretien que pour les voitures.

Que tous les autres officiers, soldats, cavaliers et dragons malades, blessés, qui ne seront pas en état de sortir avec la garnison, pourront rester dans la ville de Mons, et qu'il leur sera fourni le logement, les lits, vivres et médicaments aux frais des hauts alliés jusqu'à leur entière guérison, ainsi que l'on est accoutumé de les traiter et nourrir dans les hôpitaux des deux couronnes, aussi bien qu'aux médecins, chirurgiens et autres personnes employées dans les hôpitaux; et à mesure qu'ils seront en état de souffrir la voiture, il leur sera fourni, aux frais des hauts alliés, les voitures nécessaires pour être transportés en sûreté à Namur ou à la place la plus voisine, à leur choix, avec leurs valets et équipages.

ARTICLE 9.

Accordé.

Que M. le marquis de Bournonville et don Valero Fernandez de Heredia, tous deux lieutenants généraux; MM. d'Apelterre et de la Faille, maréchaux de camp, et tous les officiers des états-majors des autres places qui se trouvent dans cette ville, ainsi que tous les officiers des régiments qui ne sont pas de

la garnison et qui se sont trouvés enfermés, sortiront aussi avec la garnison, avec leurs domestiques, chevaux et équipages, comme feront pareillement les domestiques, chevaux et équipages des officiers généraux et particuliers employés à l'armée ou ailleurs qui se trouvent aussi dans cette ville, et qu'il sera donné aux officiers généraux ci-dessus des passe-ports particuliers pour se retirer dans une autre place d'Espagne, s'ils les demandent.

ARTICLE 10.

Accordé pour ceux qui ont été pris de part et d'autre pendant le siége, pour autant qu'ils se trouveront, excepté ceux qui ont voulu se jeter dans la place.

Que les prisonniers faits pendant le siége sur la garnison, les officiers commandants et les soldats des forts de la Haine, de Nimy, Moulin-au-Bois et tous autres qui ont été pris dans d'autres ouvrages, ainsi que ceux qui ont été pris en voulant entrer dans la place depuis qu'elle a été investie, seront rendus de part et d'autre.

ARTICLE 11.

Accordé.

Que ceux desdits prisonniers qui sont dans l'armée des hauts alliés seront renvoyés dans la ville avant que la garnison en sorte, et ceux qui ont été envoyés dans les places seront renvoyés à Namur dans les dix jours, à compter de celui de la signature de la capitulation, et ceux des troupes des hauts alliés qui sont présentement en cette ville seront incessamment renvoyés à l'armée.

ARTICLE 12.

On en accorde quatre.

Qu'il sera fourni par les hauts alliés dix chariots couverts qui entreront dans la ville la veille que la garnison devra sortir, et en sortiront avec la garnison pour passer à Namur, sans que les hauts alliés puissent prendre connaissance de ce dont ils seront chargés, ni les visiter sous quelque prétexte que ce soit.

ARTICLE 13.

Accordé, à la réserve des déserteurs, les otages répondant pour les dettes et pour les voitures. On se rapporte à l'article 6.

Que l'on ne pourra arrêter aucune personne employée au service des deux couronnes, ni leurs équipages, papiers et effets, sous quelque prétexte que ce puisse être, et qu'il sera fourni aux dépens des hauts alliés des voitures suffisantes pour les transporter, avec leurs familles, effets, papiers et domestiques, à Namur par le plus court chemin.

Digitized by Google

ARTICLE 14.

Accordé; bien entendu que cela ne regarde aucunement les provisions ou autres dettes contractées.

Que l'on ne pourra prétendre aucune indemnité à la charge des assiégés pour les maisons brûlées et abattues dans les faubourgs, ni pour aucun autre dommage arrivé pendant le siége.

ARTICLE 15.

Repondu par l'article 5.

Que M. de la Neuville, commissaire des guerres, le sieur de Launay, trésorier de la garnison, et le sieur Gaudry, commis des vivres, resteront pour régler les dettes contractées légitimement pendant le siége et pour les autres dettes qui se payent par le trésorier de France.

ARTICLE 16.

Répondu par l'article précédent.

Que M. de la Forge, conseiller receveur général des finances, restera en otage pour la sûreté des dettes qui pourront regarder l'Espagne.

ARTICLE 17.

Accordé, selon ce qui est expliqué ci-devant.

Que qui que ce soit autre de tous ceux qui composent la garnison et qui servent les deux rois dans la guerre, police et finances, sans exception de personne, ne pourra être arrêté ni inquiété pour les dettes des deux couronnes, sous quelque prétexte ou pour telle raison que ce puisse être, mais que ladite garnison et les officiers de guerre, police et finances pourront sortir avec sûreté et seront conduits de bonne foi à Namur, par le plus court chemin, suivant qu'il est dit ci devant, avec leurs papiers, effets, bagages et équipages.

ARTICLE 18.

Accordé, à la réserve des déserteurs, et on n'usera de violence de part ni d'autre; mais il sera libre à ceux qui le souhaiteront, de quitter ou prendre parti.

Que les hauts alliés ne pourront prendre aucun soldat, cavalier ou dragon de la garnison des rangs à la sortie de la ville ni dans leur marche, sous quelque prétexte que ce puisse être.

ARTICLE 19.

Accordé cinq jours de vivres pour ceux qui iront à Namur.

Qu'il sera permis à la garnison de tirer des magasins et de la ville les vivres nécessaires pour la subsis-

Digitized by Google

et deux pour ceux qui iront à Maubeuge.

tance des officiers, soldats, cavaliers et dragons pour cinq jours, à commencer de celui de la sortie de la ville.

ARTICLE 20.

Accordé.

Que les gentilshommes, aides de camp, le commissariat et tous autres officiers de guerre, d'état, de police et des finances de son altesse électorale de Bavière, et les domestiques, effets, papiers, meubles, chevaux et équipages que sadite altesse électorale a en cette ville, comme aussi les officiers et domestiques de son altesse électorale de Cologne et ses effets qui s'y trouvent, en sortiront librement et en toute sûreté, et que l'on donnera pour ce les passe-ports et escortes nécessaires et les chariots dont ils auront besoin.

ARTICLE 21.

Accordé, en trois mois, les voitures à leurs frais.

Que tous les enfants et familles des officiers et soldats, ainsi que de toutes autres personnes employées au service des deux couronnes et de son altesse électorale de Bavière, de quelque qualité ou caractère qu'ils soient, pourront aussi sortir et se retirer avec leurs effets, meubles et hardes, dans le terme de six mois, pour passer à une autre ville des deux couronnes, où elles trouveront de leur convenance d'aller demeurer, et qu'il leur sera donné, à cet effet, des voitures et des passe-ports, même des escortes, s'il est besoin, pour leur sûreté.

ARTICLE 22.

Accordé à leurs frais comme dessus.

Qu'il sera permis à tous officiers de justice et de finances qui ont des charges dans la province, comme aussi à tous habitants de la ville de Mons, de se retirer dans le terme de six mois sur les terres des deux couronnes avec leurs familles, effets, deniers, papiers, meubles et marchandises, et qu'il sera fourni par les hauts alliés des passe-ports nécessaires pour leur sortie et passage dans les terres des deux couronnes, même des escortes à ceux qui en demanderont.

Qu'en livrant la porte, on remettra de bonne foi aux commissaires autorisés pour cet effet tous les magasins des vivres et munitions de guerre, sans aucune exception, et on ne permettra pas que lesdits vivres et munitions soient dissipés en attendant.

Enfin, au lieu de ce qui est accordé par l'article 5, on est convenu de part et d'autre que M. Brouchoven, intendant des finances, M. de la Forge, receveur général des finances, et don Antonio da Soletto, brigadier des troupes d'Espagne, resteront en otage pour le payement des dettes de la garnison et des autres justes prétentions de la ville et du pays de Hainaut à la charge de la couronne d'Espagne, et que M. le comte de Bergeyck sera responsable, et satisfera de même au bout de trois mois à tous ses engagements et à ceux de M. Brouchoven à la ville de Gand et pays de Waës et le voisinage, et cela dans ledit terme de trois mois; faute de quoi il aura à se rendre à ladite ville de Gand en dix jours, après qu'il en sera requis de la part des hauts alliés.

Ainsi fait et accordé de part et d'autre, au camp devant Mons, ce 20 octobre 1709.

Signé EUGÈNE DE SAVOIE, le duc DE MARLBOROUGH, WANDEYCK, W. HOOFT, GOSLINGA, P. S. VEGILEN, VANCLERBERGEN, le marquis DE CEVA-GRIMALDI.

ÉTAT DE L'INFANTERIE ET DE LA CAVALERIE QUI MARCHENT DE L'ARMÉE VERS MAUBEUGE; 22 OCTOBRE 1709 [1].

(Voir page 111.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Lannoy	2	Cravates	3
Alsace	3	Orléans	3
Lée	1	Condé	3
O'Brien	1	Desmarest	2
Dorington	1	La Bretoche	2
Galmoy	1	Courcillon	2
O'Donnell	1	Nugent	2
Gondrin	2	Estagnols	2
Groder, allemand	2	Comte de Roye	2
Luxembourg	2	Biron	2
		DRAGONS.	
		Listenoy	3
		Nautaff	2
TOTAL	16	TOTAL	28

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2153, n° 157 et 158.

ÉTAT DES BATAILLONS QUI MARCHENT SUR MAUBEUGE; 27 OCTOBRE 1709[1].

(Voir page 112.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Royal-Roussillon	2	Report	16
Touraine	2		
Montviel	1	Gardes de Cologne	2
Bourgogne	2	Gardes de Bavière	2
Montroux	1	Charost	2
Agénois	2	Sparre	1
Brendlé	3	La Sarre	1
May	3	Royal-la-Marine	2
A reporter	16	TOTAL	26

Ils camperont le 27 à Leval, le 28 sous Maubeuge.

ÉTAT DES TROUPES QUI VONT CANTONNER LE LONG DE LA SAMBRE; 27 OCTOBRE 1709[2].

(Voir page 112.)

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Egmont	1	Report	14
Cecilla	1		
Rios	2	Locatelly	3
Acosta	1	Costa	3
Corallies	2	Pottes	3
Druot	1	Arco	3
Gaetano	2	Prince Philippe	3
Frezin	1	Arco-Cologne	2
Lacatoire	2	Oblestein	2
Cano	1	Nautaff	2
A reporter	14	TOTAL	35

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2153, n° 196.
[2] *Idem*, n° 201.

ÉTAT DES TROUPES QUI MARCHENT VERS LEURS QUARTIERS; 28 ET 29 OCTOBRE 1709[1].

(Voir page 112.)

ORDRE DE MARCHE.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	BATAILLONS.
	CAVALERIE.		
Sont le 28 octobre sous Landrecies, le 29 sous Avesnes, le 30 à Beaumont, jusqu'à nouvel ordre.....	Clermont..... 2 Flandre..... 2 Heudicourt..... 2 Dauphin..... 3 Esclainvilliers..... 2 Royal, dragons..... 3	14	"
Le 28 octobre sous Bouchain, le 29 sous Douai, le 30 à Arras, jusqu'à nouvel ordre.....	Dauphin, étranger.... 3 La Reine..... 3 Melun..... 2	8	"
Le 28 à Cambrai, le 29 à Péronne, un escadron, et l'autre à Bapaume, dont deux compagnies; le 30, à Corbie, les deux autres.....	Villequier.....	2	"
		24	"
	INFANTERIE.		
Le 29 à Noyelles, le 30 sous Maubeuge, jusqu'à nouvel ordre.....	Saintonge.....	"	2
	Lorraine.....	"	2
	La Marck.....	"	2
	TOTAUX.....	"	6

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2153, n° 214.

DISPOSITION GÉNÉRALE DES OFFICIERS GÉNÉRAUX QUI DOIVENT SERVIR PENDANT L'HIVER, SOUS LES ORDRES DE M. LE MARÉCHAL DE MONTESQUIOU; 4 NOVEMBRE 1709[1].

(Voir page 114.)

COMMANDEMENTS.	OBSERVATIONS.
COMMANDEMENT D'YPRES ET DÉPENDANCES.	
M. le comte de Villars, lieutenant général, à Ypres;	L'étendue du commandement de M. le comte de Villars sera sur tous les postes de la Lys, depuis Merville jusqu'à la mer, compris Nieuport, Furnes, Dunkerque, Bergues et Gravelines.
M. le comte de Ruffey, maréchal de camp, à Dunkerque;	Se rendra incessamment à Dunkerque jusqu'à nouvel ordre
M. le chevalier de Pezeux, maréchal de camp, à Ypres;	
M. de Sebret, brigadier d'infanterie, à Ypres.	
(Il faudrait encore, dans l'étendue de ce commandement, un brigadier de cavalerie ou de dragons, et un d'infanterie.)	
COMMANDEMENT D'ARRAS ET DÉPENDANCES.	
M. de Goesbriant, lieutenant général, à Arras;	L'étendue du commandement de M. le marquis de Goesbriant sera sur tout l'Artois, compris Saint-Omer, la rivière d'Aa, le Neuf-Fossé, Aire, la Lys jusques et compris Saint-Venant; la ligne de la Bassée et la haute Deule jusqu'au canal de Lens à Courrières, et de plus Calais, Ardres et Guines.
M. le marquis de Savines, maréchal de camp, à Béthune;	
M. de Cappy, brigadier de cavalerie, à Béthune;	
M. de Nugent, brigadier de cavalerie, à Saint-Omer.	
(Il faudrait un brigadier d'infanterie dans l'Artois.)	
COMMANDEMENT DE VALENCIENNES ET DÉPENDANCES.	
M. le chevalier de Luxembourg, lieutenant général, à Valenciennes;	L'étendue du commandement de M. le chevalier de Luxembourg sera sur tous les postes ci-après nommés.
M. de Balivière, maréchal de camp, à Condé;	Le maréchal de camp qui sera à Douai, sous les ordres de M. le chevalier de Luxembourg, aura soin de la garde depuis l'abbaye d'Hasnon et Marchiennes jusqu'à Douai, et de Douai, de la haute Deule jusqu'à Courrières, et de la Scarpe depuis Douai jusqu'à moitié chemin d'Arras, et depuis Douai jusqu'à Bouchain. Il aura sous ses ordres Bouchain et Cambrai.
M. le marquis de Conflans, maréchal de camp, au Quesnoy;	
M. le comte de Broglie, maréchal de camp, à Douai;	
M. le marquis de Boufflers-Remiencourt, brigadier d'infanterie, à Douai;	
M. de Bussy, brigadier d'infanterie, à Condé, en qualité de commandant de résidence ordinaire;	M. le chevalier de Luxembourg, qui sera à Valenciennes, aura sous ses ordres tout ce que dessus, et de plus Valenciennes, Condé, le Quesnoy, le Cateau-Cambrésis, Péronne et la ligne de Douai, ainsi que celle depuis Valenciennes jusqu'à Lecquignol. Il aura une attention particulière d'empêcher que lesdites lignes ne soient gâtées et les fera souvent visiter.
M. de Gaydon, brigadier de cavalerie, à Valenciennes;	
M. de Bellefond, brigadier de dragons, à Hénin-Liétard, derrière le canal de Douai.	Bon, si M. de Bellefond est malade.
(M. de Bellefond est malade et on croit qu'il ne pourra pas servir cet hiver. M. de Roux, qui était employé l'année passée à Ypres, est un très-bon sujet et qui pourrait le remplacer parfaitement bien, soit à Hénin-Liétard ou à Ypres, où il faudrait un brigadier de cavalerie ou de dragons.)	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2153, n° 252.

Digitized by Google

COMMANDEMENTS.	OBSERVATIONS.
COMMANDEMENT DE MAUBEUGE ET DÉPENDANCES.	
M. de Vivans, lieutenant général, à Maubeuge; M. de Permangle, maréchal de camp, à Maubeuge; M. de Villefort, brigadier d'infanterie, à Charleroi; M. le comte de Mille, brigadier de cavalerie, à Charleroi. (Il faudrait encore, dans l'étendue de ce commandement, un brigadier d'infanterie et un de cavalerie. M. de Villefort étant attaché au commandement de Charleroi. M. le chevalier de Saint-Chaumont y servirait parfaitement bien en ladite qualité de brigadier; le roi ne peut choisir un meilleur sujet.)	M. de Vivans aura soin depuis Locquignol, dans la forêt de Mormal, jusqu'à la Sambre; toute la Sambre, en descendant jusqu'à Charleroi, et l'abbaye d'Oignies, Charleroi, et remontant la Sambre jusques et compris Landrecies, Avesnes, Chimay, Beaumont et Bavay.
NAMUR.	
M. le comte de Salians, lieutenant général; M. du Tot, maréchal de camp, à Namur; M. le comte de Damas, brigadier d'infanterie, à Mézières.	M. le comte de Salians aura soin de la Sambre depuis l'abbaye d'Oignies jusqu'à Namur, et de la Meuse depuis Namur, compris Charlemont, Givet, Mézières, Charleville, jusqu'à Sedan inclus, Rocroy, Mariembourg et Philippeville.
LUXEMBOURG.	
M. le comte de Druy, lieutenant général.	

M. le maréchal d'Artaignan, qui fera son principal séjour à Douai, étant obligé d'aller souvent de différents côtés dans l'étendue de son commandement, et ayant besoin d'être aidé, gardera auprès de lui MM. de Montviel et de Beaujeu, pour l'aider et pouvoir s'en servir dans les besoins et dans les détails continuels dont il est chargé.

RÉCAPITULATION DES BRIGADIERS DE CAVALERIE OU D'INFANTERIE QU'IL FAUDRAIT DANS TOUTE L'ÉTENDUE DES COMMANDEMENTS CI-DESSUS.

Près de M. le maréchal d'Artaignan, M. de Beaujeu, brigadier de cavalerie;
A Ypres, M. de Roux, brigadier de dragons, et un brigadier d'infanterie;
En Artois, M. de Rooth, brigadier d'infanterie;
A Maubeuge, M. de Saint-Chamant, brigadier de cavalerie;
Audit Maubeuge, M. de Saint-Simon, capitaine aux gardes, brigadier d'infanterie.

PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE D'ITALIE.

Lettre de M. le comte de Medavi à M. de Chamillart. 11 janv. 1709[1].

(Voir page 130.)

Monseigneur, je ne comptais de vous rendre compte des bords du Rhône qu'à mon retour à Chambéry; mais il est survenu une si forte gelée et un temps si terrible, le Rhône étant même gelé, que je me trouve ici investi, ce qui m'oblige de vous y rendre compte de ce que j'ai remarqué, ne sachant quand j'en pourrai sortir.

Le Rhône sort du lac de Genève dans Genève même, et sépare cette ville en deux parties, l'une du côté de Savoie, l'autre du côté du pays de Gex, avec une petite île que cette rivière y forme.

A deux lieues de Genève, en descendant le Rhône, est le fort de l'Écluse, à la sortie du pays de Gex et à l'entrée du Bugey, à l'endroit où le mont Jura joint cette rivière. Ce fort a très-peu de capacité, et n'est proprement qu'un retranchement sur le chemin qui va de Genève en France par Lyon ou par la Bresse.

Deux lieues au-dessous est le pont de Grésin, d'où l'on entre du Genevois en Bugey par la vallée de Chesery, et une demi-lieue plus bas est celui de Lucey.

Le Rhône, qui depuis le fort de l'Écluse à une lieue plus haut, est large de cent toises, se rétrécit jusqu'au pont de Lucey, où il est réduit à trois ou quatre toises de largeur, et au-dessous de cet endroit cette rivière s'engouffre dans des rochers sur lesquels on la peut passer

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 25.

Digitized by Google

à sec sur une longueur de vingt-cinq toises, et d'où elle ressort ensuite avec abondance et avec impétuosité.

A une demi-lieue plus bas que le pont de Lucey est le pont Arlo, qui ne sert que pour les gens de pied.

Seyssel est à deux lieues et demie ou environ au-dessous de ce dernier endroit. C'est une petite ville partagée par le Rhône, sur lequel elle a un pont et dont il serait important de faire un poste, si les ennemis pénétraient en Savoie, d'autant que, s'ils s'en saisissaient, ils en pourraient faire une place d'armes.

A une demi-lieue au-dessous de Chana, qui est sur le Rhône, trois lieues plus bas que Seyssel, est une hauteur appelée le Molard-de-Viou en Savoie, où on pourrait faire un poste. On en pourrait faire un autre encore meilleur et plus avantageux sur le Molard-de-la-Vours, du côté du Bugey, vis-à-vis de Chana; l'un et l'autre empêcheraient que les ennemis ne pussent descendre avec des barques armées sur le lac du Bourget, et s'en servir pour passer le Rhône et entrer en Bugey.

Depuis Genève jusqu'à Lyon, il n'y a sur le Rhône que deux forts, celui de l'Écluse et Pierre-Chastel, à six lieues au-dessous de Seyssel. C'est une chartreuse, située sur une hauteur, capable de soutenir un coup de main, quoique commandée à portée de fusil par d'autres hauteurs qui lui sont supérieures, du côté du Bugey; ce poste empêche le passage du chemin qui vient par le mont du Chat de Chambéry en Bugey.

PROJET POUR L'ATTAQUE DE DOLCE-AQUA, BREGLIO ET SAORGIO.

(Voir page 126.)

Je crois qu'il faut commencer par le siége de Dolce-Aqua, pendant lequel temps l'on saura les mouvements des ennemis, afin de pouvoir se régler pour faire celui de Saorgio, car pour celui de Breglio, je le compte presque pour rien.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2101, n° 319.

Digitized by Google

Il faut faire embarquer à Toulon et débarquer à Vintimille pour Dolce-Aqua, ou à Nice pour Saorgio, tous les canons, les munitions et choses nécessaires ci-après marquées.

Il faut commander à l'avance trois cents paysans en Provence, sous ombre de venir travailler au Var avec leurs outils, lesquels débarqueront les canons et les munitions et travailleront aux chemins et à ce qui sera besoin pendant lesdits siéges; on leur donnera six sous par jour et le pain double, si la cour le veut ainsi.

Il faut au moins seize bataillons, compris ce qui restera dans Antibes, Nice, Montalban, Villefranche et Monaco; savoir :

POSTES À OCCUPER.	BATAILLONS.	HOMMES.
Dans Antibes	1	#
Dans Nice, de Champigny	#	200
Dans Montalban, *idem*	#	20
Dans Villefranche, le régiment de Champigny	1	#
Dans Aiza	#	30
Dans Monaco, Royal-Roussillon	1	#
Dans Mentone, détaché de Royal-Roussillon	#	20
Au défilé de Balfi de Rossi, détaché de Mentone	#	50
Pour le siége de Dolce-Aqua	2	#
Dans Grimaldo	2	#
Dans Pigna	1	#
Dans Sospello	1	#
Dans Castiglione, détaché de Sospello	#	50
Dans Saint-Martin-de-Lantosca	2	#
Dans l'église de Lantosca, détaché de Saint-Martin	#	200
Au pont de la Papeterie	1	#
Dans Tende	2	#
Dans la Brigue	2	#
TOTAUX	16	570

On pourra, suivant les occasions, changer quelque chose à cette disposition, et si l'on a plus de bataillons on les emploiera aux endroits les plus nécessaires.

Comme tous ces postes se communiquent, on pourvoira aisément à leur subsistance.

Lorsque Dolce-Aqua sera pris, y laisser un bataillon et ne rien changer à cette disposition qu'en cas de besoin; les mêmes bataillons feront les deux autres siéges.

Aussitôt que l'on saura l'intention de la cour, on reconnaîtra les chemins des canons; demeurer tranquille jusqu'à cette réponse.

Avoir audit siége le sieur Niquet, ingénieur, qui a fait travailler à Saorgio, et avoir encore deux autres ingénieurs et un homme entendu pour la conduite du charroi du canon.

On prendra dans les places de ces cantons-ci les officiers d'artillerie nécessaires.

Faire venir de Toulon, de la marine : dix bombardiers, dix canonniers, dix bons charpentiers avec leurs outils.

ARTILLERIE, MUNITIONS ET CHOSES NÉCESSAIRES.

(Embarquer le tout à Toulon.)

NOMENCLATURE.		QUANTITÉS.
Canons de fonte bons et neufs	de 16	2
	de 12	4
Affûts	de 16	3
	de 12	6
Avant-trains		0
TOTAL		15
Chariots fort étroits à porter les canons		2
Traîneaux fort étroits pour le canon		6
Armes des pièces	de 16	4
	de 12	8
Boulets	de 16	600
	de 12	1,200
Mortiers de 12		2
Affûts de bois	de 12 pouces	2
	de fer *idem*	2

Digitized by Google

NOMENCLATURE.	QUANTITÉS.
Armes complètes pour les deux mortiers	4
Traineaux pour les deux mortiers et affûts	4
Bombes de 12 pouces	300
Fusées de bombes de 12 pouces, chargées	400
Cire composée pour les bombes (Livres.)	12
Pétards de fonte avec leurs porte-feu et leurs madriers	2
Grenades à la main, toutes chargées et bien coiffées	600
Pierres de fusil	12,000
Poudre (Livres.)	29,000
Plomb et balles (*Idem.*)	6,000
Mèche (*Idem.*)	300
OUTILS ET AUTRES OBJETS.	
Tire-bourre pour le canon	1
Cric	1
Outils à mineurs	12
Piques-hoyaux	300
Hoyaux	200
Bêches	200
Haches	300
Serpes	300
Brouettes	15
Civières	15
Hottes	30
Paniers	50
Sacs à terre	12,000
Chandelle	200
Flambeaux de cire jaune	25
Peaux de mouton	6
Toile pour saucissons (Aunes.)	10
Lanternes	10
Tire-fonds pour les deux pétards	12
Cabestans	2
Masses de bois	10
Madriers	15
Tous les cordages nécessaires, plus vingt prolonges, ci	20
Leviers pour le canon et mortiers	50
Chèvres complètes	2
Un bateau chargé de foin et d'avoine, de trois mille rations, ci	3,000

Digitized by Google

Le présent état a été fait le plus juste qu'on a pu; ainsi il n'y a rien à diminuer, mais si l'on trouve qu'on y ait oublié quelque chose on pourra l'augmenter.

Par le calcul que j'ai fait, je trouve que, pour voiturer et porter en une seule fois le foin et l'avoine, non compris tout le contenu au présent état, il faut cent quarante chevaux de trait et cinq cent trente chargés à raison de deux cents livres pesant chacun.

Ainsi, comme il n'y aura point loin du débarquement aux endroits où il faudra porter et rendre le canon et les munitions, je crois qu'il suffira d'avoir le tiers des bêtes ci-dessus marquées pour les voiturer et porter en trois voyages, savoir :

Chevaux ou mulets de trait.....	50
Mulets de charge.....	180

Il faudra commander les deux cent trente chevaux ou mulets en Provence, les faire rendre à Fréjus quelques jours auparavant, où j'ai ouï dire qu'il restait encore beaucoup de foins, ou à portée de se trouver à Vintimille.

A l'égard des bêtes de charge qu'il faudra pour les trois mulets composés qui marcheront avec chaque bataillon, aussi bien que ceux qu'il faudra pour le transport des vivres, l'on aura le soin de s'en pourvoir ailleurs.

ÉTAT DES BATAILLONS QU'ON PEUT EMPLOYER À L'ATTAQUE DE DOLCE-AQUA, BREGLIO ET SAORGIO[1].

(Voir page 126.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
COMTÉ DE NICE.		
Briousse	1	A Monaco.
Bellafaire	1	A Nice.
Saillans	1	A Nice.
EN PROVENCE.		
Castellas, suisse	3	A Saint-Paul, Vence et Antibes.
Beauvoisis	2	A Grasse et Caillans.
La Marine	3	A Draguignan et Lorgues.
Bassigny	1	A Brignolles.
Dauphiné	2	A Toulon.
Sanzay	2	A Sisteron et Forcalquier.
La Marche	2	A Barcelonnette.
TOTAL	18	
Il restera pour la garde des places 4 bataillons de Royal-Roussillon.		
Royal-Roussillon	1	A Monaco.
Champigny	1	A Villefranche.
Pont-du-Château	1	A Nice.
Cordes	1	A Colmars, Guillaume et Entrevaux.
TOTAL	4	

A Toulon, sa garnison ordinaire, composée des compagnies détachées et des compagnies franches de la marine.

A Antibes, sa garnison ordinaire d'invalides et compagnies détachées.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 144.

Lettre de M. le prince de Monaco à M. de Chamillart. 29 mars 1709[1]. (Voir page 131.)

Monsieur, j'arrive de la Tour-de-Bosy, où j'ai conféré avec M. d'Artaignan sur les différents moyens de prévenir les desseins de M. le duc de Savoie en ces pays-ci. La lecture que j'ai faite des lettres que vous lui avez écrites en dernier lieu me confirme bien dans l'opinion où j'étais depuis longtemps que l'on voulait, par préférence, s'attacher à conserver les bords du Var. Je laisse aux plus éclairés que je ne le suis de décider si ce service sera plus facile à remplir que celui de garder les passages du comté de Nice, que la nature semble pourtant avoir fermés de manière à pouvoir se défendre avec honneur; mais, comme mon intérêt paraît trop lié avec ce dernier parti, il ne m'est pas permis de porter plus loin le raisonnement à cet égard.

Je me retrancherai donc dans mon fait particulier. Je commencerai, monsieur, s'il vous plaît, par vous faire observer les justes raisons que j'ai eues de vous représenter plusieurs fois la nécessité indispensable de munir abondamment cette place, qui va devenir isolée[2] lorsque les troupes du roi se seront jetées derrière le Var, et la certitude où l'on peut être en même temps que, cette démarche une fois faite, on ne le repassera plus. Je m'assure que l'on vous aura informé, monsieur, combien les bords en sont avantageux de ce côté-ci, et la facilité que M. le duc de Savoie aura de se défendre avec peu de monde.

Sur ce principe, plus de secours par terre à espérer pour Monaco, qui ne devra attendre sa défense que de lui-même. Le secours de la mer ne lui sera pas moins interdit dès que ses ennemis se seront rendus maîtres du faible château de Villefranche.

Pour revenir, monsieur, à notre défense, ce rocher est assez heureusement situé pour oser dire que, s'il m'avait été possible d'y jeter depuis un an cinquante mille francs au delà de deux cent mille (sans exagération) que j'ai employés pour le fortifier, ce rocher, dis-je, si l'on en croit les connaisseurs, n'aurait jamais pu craindre d'être

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 174.

[2] Il est apparent que cela arrivera immanquablement, si l'on ne destine pour la défense du comté de Nice que les quatre bataillons qui y sont présentement.

Digitized by Google

enlevé par force [1]. L'état où il est aujourd'hui est néanmoins assez bon pour me permettre de me flatter que le duc de Savoie s'attachera par préférence à s'en rendre le maître, s'il peut, par famine; et nos citernes et nos souterrains, qui ne sont pas encore dans la quantité et dans la perfection que j'aurais désiré, me font craindre qu'un bombardement un peu continuel ne les détruise [2]. Je travaille à force à remédier de mon mieux à ce dernier inconvénient. Celui des vivres paraît réparé en partie par les ordres que vous avez eu la bonté de donner à M. d'Artaignan, de faire jeter ici des blés et des farines, et c'est à quoi il va donner toute son attention [3]; je mettrai toute la mienne à mériter la confiance que vous voulez bien avoir en moi sur les moyens de pourvoir au reste [4], c'est-à-dire de vin, légumes, viandes salées et une infinité d'autres choses qui ne laisseront pas que de faire une assez grosse somme.

Si mes moyens secondaient ma bonne volonté, cela serait fait il y a longtemps, et vous n'auriez pas eu certainement la tête si souvent rompue de tous nos besoins.

Conclusion : après avoir mis les pierreries des marchands de Monaco en gage, dès l'irruption de Toulon, épuisé à l'avance mes faibles revenus et fondu cinquante mille francs de vaisselle, je n'ai plus que le faible expédient d'envoyer à Aix ce qui m'en reste, avec une procuration ample et générale au sieur l'Enfant, intendant de cette garnison, de la vendre et engager, ainsi que mes revenus à venir [5], pour employer le tout à l'approvisionnement de cette place. Ce même cour-

[1] M. Lepelletier est régulièrement informé des travaux de cette place.

[2] Cet inconvénient a été réparé tout autant qu'on l'a pu.

[3] Il n'a pas été au pouvoir de M. d'Artaignan de faire mettre ici les quatre mille quintaux qu'on nous avait destinés, les troupes étant réduites aujourd'hui à vivre sur les neuf cents quintaux d'une barque génoise que j'ai arrêtée, et dont je reste garant du payement. Il serait de toute nécessité d'en jeter ici promptement au moins cinq cents quintaux, la garnison faisant une consommation de trois cent cinquante quintaux par mois.

[4] J'y ai pourvu pour le reste de l'année abondamment.

[5] Comme le sieur l'Enfant a trouvé des difficultés pour faire cette emplette un peu promptement en Provence, j'en ai tiré de Genève, c'est-à-dire : riz, légumes, chairs salées et radoub d'artillerie.

rier, qui aura l'honneur de vous rendre ma lettre, est chargé à cet égard des différents ordres pour mes gens d'affaires du Dauphiné et de Paris. Voilà, monsieur, ce que je puis faire de mieux et la moindre des choses que je doive au roi. J'ajouterai seulement que le zèle qui m'anime ne me ferait pas balancer un seul moment à mettre, le premier, le pic à la main pour notre démolition, et si les deux bataillons qui sont ici en garnison pouvaient être plus utilement employés ailleurs. Mais enfin si cette place, qui a l'honneur d'être sous la protection du roi, la seule où les armes de sa majesté soient en Italie, et qui a toujours été regardée comme de quelque importance pour le bien du service, peut l'intéresser encore aujourd'hui, je vous supplie, monsieur, de ne pas nous abandonner, quand je fais tout ce qui dépend de moi pour la conserver au roi.

MÉMOIRE DE M. DE MARCILLY CONCERNANT LA CAMPAGNE DE 1709[1].

(Voir page 135.)

Si M. le duc de Savoie a dessein d'entrer en Provence, il faut qu'il ait une armée de terre considérable en infanterie et cavalerie et une armée navale, laquelle ne fera jamais son débarquement que lorsque l'armée de terre aura pénétré jusqu'à l'endroit destiné pour débarquer, à moins toutefois que cela ne soit pour faire seulement quelques courses en Provence, afin d'y attirer notre armée, et dégarnir par ce moyen la tête de notre frontière pour s'emparer de quelque poste en faisant une diversion.

Si l'ennemi voulait seulement faire le siége de Monaco, de Villefranche et de Montalban, il n'aurait pour cela besoin que de huit à dix mille hommes d'infanterie, qu'il placerait sur le Var, qui est bien plus facile à défendre de ce côté-ci que de celui de Provence, et de huit à dix vaisseaux de guerre avec des barques de charge; ainsi il pourrait employer le reste de son armée d'un autre côté.

Si l'ennemi a seulement dessein d'entrer en Dauphiné et d'y en-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 264.

treprendre le siége de Briançon, ceux du château de Queiras, Mont-Dauphin ou Embrun, il n'a besoin pour cela que de son infanterie.

Si, au contraire, ses vues sont d'entrer en Dauphiné par la Savoie, ou dans le Valromey et le Bugey en passant le Rhône, pour lors il aura besoin de son infanterie et de sa cavalerie, entreprise que je ne crois pas qu'il fasse, attendu la difficulté qu'il y aurait de passer du canon, et de tous les obstacles qui s'y rencontreraient par l'éloignement de ses places et les passages des montagnes, en laissant notre armée derrière lui, qui lui couperait ses convois et sa retraite; ainsi ce ne pourrait être qu'une course tout au plus pour tirer des contributions.

Je pense qu'il assemblera son armée de terre à l'ouverture de la campagne, à peu près à la hauteur de Pignerol, afin de nous donner également de la jalousie partout.

Je considère six passages principaux par lesquels une armée peut venir du Piémont dans le comté de Nice, en Provence, Dauphiné ou Savoie, avec des bagages ou de l'artillerie, qui sont :

Premièrement, par Vintimille et Mentone en embarquant l'artillerie et les bagages à Final ou Oneglia; ils viendront toujours, bord à bord, et à même hauteur des troupes et débarqueront dans le comté de Nice ou sur les côtes de Provence, où ils jugeront le plus à propos.

Il peut venir par le col de Tende, passant à Saorgio et à Breglio, où les bagages et l'artillerie peuvent passer.

Il peut aussi venir par la vallée de Barcelonnette et le col de Vars, qui va tomber au-dessus de Guillestre, par où M. le duc de Savoie passa avec son armée et artillerie, en 1693, lorsqu'il fit le siége d'Embrun.

Par le mont Genèvre, on peut passer l'artillerie.

Par le mont Cenis, où l'on peut aussi faire passer l'artillerie, mais plus difficilement.

Par le petit Saint-Bernard, où très-certainement il ne peut passer que du petit canon et du menu bagage.

Il y a encore une infinité d'autres chemins qui viennent du Piémont sur nos terres, comme, par exemple, celui d'Entragues, qui débouche

Digitized by Google

à Saint-Martin, dans le comté de Nice, qui est le plus considérable après ceux dont je viens de parler, et quantité d'autres qui entrent aussi tant en Provence qu'en Dauphiné et en Savoie, mais qui ne peuvent être considérés comme pouvant servir à des marches d'armées.

Je trouve qu'il y a en droiture, depuis Mentone jusqu'à Saint-Gengoux, sur le lac de Genève, cent cinquante milles de Piémont, qui font soixante et quinze lieues de France, qui est la tête de notre frontière.

Je trouve aussi une très-grande étendue depuis Mentone jusqu'à l'embouchure du Rhône dans la mer, dans laquelle distance il y a quarante-neuf grandes lieues de Provence, et j'y compte trente plages ou ports à y pouvoir faire des débarquements, dont le mouillage, pour une armée navale, est très-bon en plusieurs plages.

Disposition que je voudrais faire de notre armée en la supposant de quarante escadrons de cavalerie ou de dragons et de quatre-vingts bataillons, non compris les compagnies détachées qui sont dans les places, les troupes de marine qui sont dans celles de Provence et les milices dudit pays, laquelle disposition doit se faire, ainsi qu'il est ci-après marqué, en cas que M. le duc de Savoie ait une armée navale, car s'il n'avait qu'une armée de terre, les troupes qui seraient sur les côtes y deviendraient pour lors inutiles :

Premièrement, faire garder toutes les plages ci-dessus, depuis le Rhône jusqu'au Var, par les milices de Provence, aussi bien que les châteaux qui se trouvent sur les côtes de la mer.

Camper six escadrons de cavalerie ou de dragons à Fréjus et le reste de la cavalerie en Dauphiné entre Vizille et Gap, où il y aura aussi trente pièces de campagne prêtes à marcher du côté qu'on voudra.

Laisser deux bataillons dans la ville de Marseille, deux dans Toulon, un dans Antibes, outre les compagnies détachées qui sont dans lesdites places et les troupes de marine.

Mettre un bataillon aux îles de Sainte-Marguerite, et se bien précautionner de ce côté-là contre l'ennemi, attendu l'avantage qu'il aurait s'il s'en emparait.

Digitized by Google

Laisser un bataillon seulement sur le Var pour en garder les redoutes et l'artillerie qui y sera, ou, si on le juge à propos, faire aussi garder lesdites redoutes par les milices du pays.

Faire entrer dix bataillons dans le comté de Nice en la place de ceux qui y sont, dont un dans Monaco, un dans Mentone, un dans Villefranche, et, les sept autres, les employer à la garde des postes et du comté de Nice.

Mettre dans le comté de Beuil quatre bataillons, dont il en entrera un dans chacune des places d'Entrevaux, Guillaume et Colmars, en cas de besoin, outre les compagnies détachées qui y sont, et un qui restera au Puget-des-Tesniers pour garder le pont;

A Touranne haute et Touranne basse, trois régiments de dragons et six bataillons, dont un marchera à Seyne, quand on le jugera à propos;

A Barcelonnette, six bataillons;

A Guillestre et à la vallée de Queiras, quinze bataillons;

Dans le château de Queiras, un bataillon;

Dans Embrun, un bataillon;

Dans Mont-Dauphin, un bataillon;

A Briançon, dans un camp bien retranché, quinze bataillons, dans lequel camp il restera toujours au moins dix bataillons, telle chose qui arrive;

Dans la Maurienne, six bataillons, lesquels s'avanceront d'abord à la tête, le plus qu'ils pourront;

Dans la Tarantaise, six bataillons, dont un bataillon restera à Barraux;

Dans le Chablais, le long du lac de Genève, deux bataillons pour observer les religionnaires et s'assurer des bateaux qui sont sur la côte du lac;

Faire garder le Rhône par les milices du Valromey et du Bugey, depuis Genève, au-dessous, jusqu'à l'embouchure, dans le Rhône, de la petite rivière qui passe au pont de Beauvoisin; faire retrancher les châteaux des Marches et d'Arvilar, en Savoie, et les garder par les milices du Grésivaudan en Dauphiné.

Digitized by Google

Bien retrancher la rivière de Bard, depuis la montagne qui est à la droite du village d'Avallon, passant par ledit village et Pontcharras, jusqu'à l'Isère, et bien aussi retrancher la partie depuis l'Isère jusqu'à la montagne, entre le village de Chapareillan et le fort Barraux, tirant vers le village de Bellecombe.

Détruire en Savoie les châteaux d'Alinges, d'Annecy, de Chambéry, de Conflans, de Sext, de Miolans-de-la-Rochette, ainsi que les murailles des villes, en sorte que les ennemis ne puissent se prévaloir d'aucun poste en Savoie.

Établir deux ponts de bateaux au port de la Gache sur l'Isère, près de Barraux, derrière le retranchement.

Ne laisser aucun bateau sur l'Isère en remontant depuis le port de la Gache, et miner deux arches du pont de Montmélian pour le faire sauter en se retirant, ainsi que l'on fera des autres ponts qui sont sur les rivières d'Arve et d'Arc en Savoie.

Ne laisser de même aucuns bateaux sur la côte le long du lac, depuis Saint-Gengoux jusqu'à Genève, non plus que sur lesdites rivières d'Arve et d'Arc et sur les lacs du Bourget et d'Ancenis, et s'assurer aussi des bateaux qui seront sur le Rhône, depuis Genève jusqu'à l'embouchure de la rivière qui passe au Pont-de-Beauvoisin.

Construire un pont de bateaux sur l'Isère, au-dessus de Grenoble, pour passer la cavalerie de Vizille à Barraux, par le chemin le plus court, sans passer par ladite ville de Grenoble.

Faire un ou deux ponts de bateaux, l'un auprès de l'autre, sur le Rhône pour passer cette rivière et entrer dans le Bugey et le Valromey, par le chemin le plus court, à l'endroit le plus convenable pour y faire passer la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie venant de Grenoble en laissant le Pont-de-Beauvoisin sur la droite.

Construire trois autres ponts de bateaux sur la Durance, savoir : un à l'endroit où est la barque au-dessous de Sisteron, pour se rendre, par Riez, sur les plages; un autre vis-à-vis de Saint-Paul, et l'autre aux environs de Janson ou à l'endroit où l'on jugera le plus convenable,

pour la marche la plus courte de ce qui viendra du bas Dauphiné en Provence.

Bien raccommoder le pont du Puget-des-Tesniers sur le Var, et ceux du Thouët, du Vilars et de Massoins, si on le juge à propos, qui communiquent des redoutes du Var à Entrevaux, Guillaume et Colmar et dans la vallée de Barcelonnette.

Il faudra assembler plusieurs barques, cordages, chevalets, poutrelles, piquets ferrés avec des moutons pour les enfoncer sur les bords du Var pour en rendre les passages le plus praticables qu'il se pourra, afin de pouvoir promptement retirer les troupes du comté de Nice, ou y en faire passer quand on le jugera à propos.

Faire rétablir en bois le pont sur la Tinée, qui va de Tournefort à la Tour, et les autres qu'on jugera à propos d'être établis sur cette même rivière, et généralement tous ceux qui conviendront ailleurs pour la communication des troupes et de l'artillerie.

Il faudra rendre le plus praticables qu'il se pourra, tous les chemins qui communiquent aux endroits ci-dessus marqués, pour s'y pouvoir porter plus diligemment.

Il faudra faire rassembler tous les fourrages dans les endroits les plus convenables, où la cavalerie et les troupes pourront passer et séjourner et y tenir des munitions de bouche.

Il ne reste plus présentement qu'à connaître les mouvements des ennemis, la force de leur armée de terre et de mer, et se tenir fort alertes sur la frontière pour être informés de tout ce qui se passera de leur part et en donner promptement avis, et tâcher, sur toutes choses, de ne point prendre le change en se déplaçant mal à propos.

Supposons que l'ennemi veuille entrer en Provence par le comté de Nice, avec son armée de terre, et faire un débarquement de son armée navale sur les côtes de Provence :

Les sept bataillons qui seront pour lors dans le comté de Nice formeront tous les obstacles possibles pour en retarder l'entrée à l'armée des ennemis, et donner le temps à notre infanterie de se porter

sur le Var, et à notre cavalerie, qui sera jusqu'à Gap, de s'avancer par le chemin le plus court sur les places de Provence.

Toute l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie marcheront par échelons, par le chemin le plus court, se relevant les uns les autres pour se mettre dans la disposition ci-après marquée :

DISPOSITION DES TROUPES.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Il devra se trouver sur le Var trente et un bataillons; ci.....	31	»
Plus, sur le Var, trois régiments de dragons, qui font neuf escadrons; ci.....	»	9
Et sur les côtes de Provence, trente et un escadrons avec trente pièces de canon; ci.....	»	31
Dans le comté de Nice, non compris les trois bataillons de Mentone, Monaco et Villefranche, sept bataillons, qui font, avec les trois ci-dessus, dix bataillons; ci.....	10	»
Dans le comté de Beuil, compris Entrevaux, Guillaume et Colmars.	8	»
Dans la vallée de Barcelonnette.....	6	»
Dans Seyne.....	1	»
Dans le château de Queiras.....	1	»
Dans Embrun.....	1	»
Dans le camp de Briançon et Mont-Dauphin.....	12	»
Dans le château des Marches et celui d'Arvilar.....	1	»
Dans le fort et les retranchements de Barraux.....	3	»
Dans Marseille.....	2	»
Dans Toulon.....	2	»
Aux îles Sainte-Marguerite.....	1	»
Dans Antibes.....	1	»
TOTAL, non compris les troupes de marine et compagnies détachées.....	80	40

Quand l'ennemi se sera entièrement déterminé d'entrer en Provence, et qu'on n'en doutera plus, on pourra pour lors faire avancer le reste de l'infanterie qui sera à Barraux, Barcelonnette et dans le comté de Beuil, laissant pourtant toujours huit à dix bataillons dans les retranchements de Briançon, de crainte de surprise.

Les milices du Valromey et du Bugey resteront toujours à la garde du Rhône, du passage du Pont-de-Beauvoisin et des Échelles, et les milices du Dauphiné resteront à la garde des châteaux des Marches et d'Arvilar et des retranchements de Barraux, quand les troupes réglées qui y sont auront marché en Provence.

Si l'ennemi n'avait d'autre dessein que de faire les siéges de Monaco, de Villefranche et de Montalban, il serait pour lors à propos de faire passer dans le comté de Nice encore cinq bataillons pour se joindre aux sept qui y seraient déjà, afin de se retirer quand ils seraient pressés, savoir : six bataillons sur la montagne qui domine et joint Monaco, appelée Tête-de-Can, qu'il faudra retrancher par avance, et les six autres bataillons sur la montagne de Montalban, qu'il faudra aussi retrancher, laquelle joint pareillement le château de Villefranche; par cette disposition, il est certain que l'ennemi ne prendra pas Monaco, à moins qu'il n'ait forcé les six bataillons retranchés sur ladite montagne; il est aussi très-certain que l'ennemi ne pourra pas couper la communication du château de Villefranche à la montagne de Montalban, à moins qu'il n'ait aussi auparavant forcé les six bataillons qui y sont retranchés, et le bataillon qui sera à Mentone se retirerait dans Monaco, quand on le jugerait à propos, n'occupant que les postes nécessaires.

Si l'ennemi voulait attaquer la vallée de Barcelonnette, dans le temps que l'armée navale paraîtrait vouloir faire une descente sur les côtes de Provence, il serait aisé d'y faire marcher très-diligemment toute l'infanterie qu'on jugerait à propos, qui partirait du comté de Beuil et de dessus le Var, de la même manière et par la même route qu'elle y serait venue. Je ne parle pas ici du dessein que l'ennemi pourrait avoir sur Entrevaux, Guillaume et Colmars, ne jugeant pas qu'il puisse rien entreprendre sur ces places avec les précautions ci-dessus.

Si l'ennemi veut pénétrer par Briançon, vous y ferez marcher les quinze bataillons qui seront à Guillestre, qui se joindront à ceux qui y sont déjà; ceux de Barcelonnette viendront les remplacer à Guillestre, ainsi du reste; et si en même temps l'ennemi paraît vouloir faire une descente sur les côtes de Provence, comme Marseille, Toulon et les autres places seront fournies de troupes, vous pourrez laisser cette défense aux milices du pays et aux six escadrons qui sont à Fréjus, auxquels pourtant les neuf escadrons de dragons qui seraient à Thou-

Digitized by Google

ranne pourraient se joindre; et à l'égard de notre cavalerie, elle fera les mouvements qu'on jugera les plus nécessaires.

Si l'ennemi veut pénétrer par la Savoie, en passant par le haut des montagnes, le mont Cenis et par le petit Saint-Bernard, auquel cas il est sans difficulté qu'il faut que les onze bataillons de la Tarantaise et de la Maurienne se retirent, en rompant les chemins et les ponts derrière eux, dans le retranchement de Barraux; que la cavalerie et l'artillerie qui est depuis Gap jusqu'à Vizille s'avance en toute diligence pour les soutenir, et qu'il y marche aussi vingt bataillons de ceux qui seront sous Briançon, par la petite route et le chemin le plus court, et bien prendre garde de ne point se laisser couper; autrement il faudrait prendre par Embrun, laissant Gap sur la gauche, ce qui ferait un grand détour.

Il faut observer une fois pour toutes de laisser toujours dans le camp retranché sous Briançon, dix à douze bons bataillons qui ne doivent pas en partir qu'après avoir été relevés par un pareil nombre; car je pense que la plus grande attention que M. le duc de Savoie peut avoir sera sur cette place ou sur le comté de Nice, comme étant les deux entreprises les plus aisées à exécuter et dans lesquelles il ne risque rien.

Les deux bataillons qui seront sur le lac de Genève se doivent, pour lors, retirer de l'autre côté du Rhône, par Seyssel, pour se joindre aux milices et défendre cette rivière; et en cas que les ennemis, étant entrés en Savoie avec toute leur cavalerie, veulent tenter le passage du Rhône pour pénétrer dans le Valromey et le Bugey, l'on y fera marcher la cavalerie par Grenoble et par le chemin le plus court, droit au pont qu'on aura fait sur le Rhône et dont j'ai parlé ci-devant; on pourra aussi faire marcher de l'artillerie et de l'infanterie, si on le juge à propos, et faire ainsi occuper les Échelles et le Pont-de-Beauvoisin.

A l'égard des troupes que nous aurons dans le comté de Nice, en Provence, et dans les places, on devra se régler, avant de les retirer, sur ce que l'ennemi sera en état d'entreprendre par terre et par mer

Digitized by Google

dans ces pays-là, qui ne peut être tout au plus que des courses pour faire payer des contributions : ainsi Marseille, Toulon, Antibes et les îles ne doivent rien craindre, ayant les garnisons nécessaires.

Si toutes les forces des ennemis se jetaient du côté de la Savoie, il nous serait facile et fort aisé et nous aurions assez de temps pour rassembler aussi toute notre armée, tant sous Barraux que du côté de Vizille et de Grenoble, et sur les cols qui couvrent la petite route de Briançon à Grenoble, auxquels il faudra avoir toujours beaucoup d'attention et ne jamais dégarnir le camp retranché sous Briançon.

Par la disposition ci-dessus, nous abandonnons la Savoie aux ennemis; je vois de l'impossibilité à pouvoir faire autrement, à cause des chemins différents qui y tombent de tous côtés et qui sont ouverts aux ennemis au moyen des passages que leur donnent Suse et Exilles; mais je suis persuadé que, ne laissant aucun château ni place fermée, l'ennemi ne peut pas s'y établir et sera de lui-même obligé de s'en retirer.

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX ET DE L'ÉTAT-MAJOR; 20 AVRIL 1709 [1].

(Voir page 135.)

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.	MARÉCHAUX DE CAMP.
MM.	MM.
Le comte de Medavi;	De Mauroy;
Le marquis de Montgon;	Le prince de Robecq;
D'Artaignan;	Le comte de Muret;
De Chamarande;	De Montgeorges;
Le marquis de Sailly;	Le marquis de Grancey;
Le comte d'Aubeterre;	Le chevalier de Broglie;
Milord Galmoy;	Caraccioli;
De Saint-Pater;	Le comte de Tessé;
Dillon;	De Raffetot;
De Cilly;	Le Guerchois;
Le marquis de Thoy.	Le marquis de Caylus.

ÉTAT-MAJOR..... M. de Roissy, major général;
M. de Marignane, maréchal des logis de l'armée;
M. de Saint-André, maréchal des logis de la cavalerie.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 259 *bis*.

Digitized by Google

ÉTAT DES TROUPES AUX ORDRES DE M. DILLON; 4 MAI 1709[1].

(Voir page 143.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Mirabeau	2	Aux environs de Briançon.
Vivarais	1	
Soissonnais	2	
Ponthieu	1	
Cambrésis	2	
Cotentin	1	
L'Ile-de-France	1	
3e de Royal-artillerie	1	A Embrun.
Flandre	2	Vallée de Queiras.
Marcilly	1	
Orléanais	2	Au Bourg-d'Oysans et Vilar-d'Arène.
Hessy	3	Venant des derrières droit à Briançon.
Vosges	1	
2e de Ponthieu	1	
Vermandois	2	
Gâtinais	2	
Thiérache	2	
Sanzay	2	Venant de Provence.
La Marine	3	
Lyonnais	2	A Gap.
Bassigny	1	A Colmars.
Cordes	1	Venant de derrière.
TOTAL	36	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 311 *bis*.

Digitized by Google

ÉTAT DES EFFETS RESTANT, LE 20 MAI 1709, AUX MUNITIONNAIRES EN DAUPHINÉ[1].

(Voir page 145.)

	PLACES.	MUNITIONS.		QUINTAUX.
Dans l'article du froment est compris celui qui est chez les boulangers	Briançon	Froment	964	1,544
		A recevoir du sieur Rostolan	380	
		Farine	200	
On peut tirer d'Embrun toute cette quantité, attendu qu'on y en remet tous les jours suffisamment pour la consommation	Embrun	Froment	980	1,354
		Méteil	220	
		Farine	154	
On peut en tirer toute cette quantité, y laissant encore 180 quintaux pour la consommation des 19 compagnies détachées	Mont-Dauphin	Farine		400
Je ferai passer à Queiras celle de Guillestre	Queiras	Farine		400
J'y ferai passer de Mont-Dauphin, pour les 3 bataillons de la marine	Vallouise	Froment ou farine		128
J'y ferai passer de Mont-Dauphin, pour les 3 bataillons qui y prennent le pain	Saint-Martin	Froment ou farine		90
J'y ferai passer de Briançon des effets pour les 4 bataillons qui y prennent le pain	Monestier	Froment ou farine		180
On peut y laisser toute cette quantité pour la vallée de Queiras	Guillestre	Froment	120	440
		Farine	320	
		TOTAL		4,536

	RATIONS.
33 bataillons à raison de 600 rations pour chaque jour; consommation	19,800
16 compagnies détachées	640
1 compagnie de mineurs	70
3 compagnies franches	100
Gratifications aux travailleurs	600
TOTAL	21,210

Lesquelles 21,210 rations proviendront de 236 quintaux de farine.

Il y a dans les places ci-dessus 4,536 quintaux, lesquels, à la susdite raison de 236 quintaux par jour, fourniront aux 33 bataillons la subsistance pour 19 jours, c'est-à-dire depuis le 25 mai jusqu'au 12 juin inclus.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 353.

Digitized by Google

ÉTAT DES EFFETS RESTANT, LE 15 MAI 1709, AU MUNITIONNAIRE EN PROVENCE [1].

(Voir page 145.)

NOMS DES PLACES.	FARINE.	TROUPES.	JOURS DE SUBSISTANCE.
Marseille.....	250 q^x.	12 compagnies détachées....	Jusqu'au 10 juin.
Toulon.....	783	2 bataillons ..... 12 compagnies détachées....	Jusqu'au 10 juillet.
Antibes.....	1,000	5 bataillons..... 11 compagnies détachées....	Jusqu'au 8 juin.
Nice.....	400	4 bataillons.....	Jusqu'au dernier mai.
Monaco.....	300	2 bataillons..... 1 compagnie franche de 100 hommes.....	Jusqu'au 4 juin.
Entrevaux et Anot.	150	10 compagnies détachées, ou de Bassigny.....	Jusqu'au dernier mai.
Colmars.....	750 (Dont 600 destinés à secourir la vallée de Barcelonnette.....)	6 compagnies.....	Jusqu'au dernier mai.
Seyne et Digne....	800	Qui serviront à faire vivre les 2 bataillons de Charolais tant que M. le maréchal trouvera bon qu'ils soient dans ces places, et ce qui restera des 800 quintaux fera vivre les 5 compagnies détachées à Seyne.	
TOTAL....	4,433		
Sisteron.....	Les 2 compagnies de Sisteron ne subsistent, quant à présent, que des achats qu'on fait faire en ce pays-là au jour le jour, et rien ne paraît engagé de ce côté-là à cet égard. Bien au contraire, sur les derniers avis que j'ai, il ne serait pas impossible de trouver dans 2 ou 3 greniers 500 ou 600 charges de blé; mais, outre l'argent nécessaire pour le payer, nous aurions besoin de l'autorité de M. le maréchal, particulièrement pour la partie appartenant à Mme la baronne de Saint-Claire, de Sisteron, sœur de M. de Bérulle, laquelle partie peut monter à 250 ou 300 charges de blé.		

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2170, n° 352.

INSTRUCTION POUR MM. DE MEDAVI ET DE THOY, ET ÉTAT DE L'INFANTERIE; BRIANÇON, 3 JUIN 1709 [1].

(Voir page 150.)

M. le comte de Medavi fera camper incontinent les troupes ci-après marquées à portée de Vilar-Gondrin, afin d'y occuper le poste que je lui ai marqué, au premier avis qu'il aura que M. le duc de Savoie entre en Maurienne.

Il enverra incontinent deux bataillons camper auprès de Valoires, afin d'assurer la communication de son camp avec les troupes qui sont dans la vallée du Monestier.

Il fera travailler incontinent à pratiquer un chemin pour aller de Saint-Jean-de-Maurienne à l'Isère, laissant l'Arc à sa droite et le plus près qu'il se pourra de cette dernière rivière, sans s'exposer au feu d'un ennemi qui pourrait être de l'autre côté, afin d'être en état de la côtoyer et d'en défendre le passage.

Si les ennemis entrent dans la Maurienne, il ordonnera que l'on construise incontinent sur l'Isère le pont de bateaux au-dessous de l'embouchure de l'Arc, dans l'endroit que M. de Villeneuve a reconnu.

Il ordonnera au commandant de Saint-André et des autres postes qu'il jugera à propos de mettre en avant pour observer tout ce qui débouchera des montagnes, de faire savoir au commandant du camp de Valoires toutes les nouvelles qu'il aura, afin que j'en puisse être plus diligemment informé.

Il aura la bonté de tenir la main à ce que tous MM. les officiers se tiennent derrière leurs régiments, conformément aux règlements du roi.

Des cinquante mulets composés, que M. de Julliers lui doit avoir envoyés, il en fera passer dix-huit à M. de Thoy, en Tarantaise.

Outre les régiments de Froulay et de Pizançon, qui sont déjà en

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 11.

Tarantaise, il aura la bonté d'y faire marcher incontinent celui de Bugey et de Durfort, aussi bien que le premier de Bigorre, dès qu'il sera arrivé.

M. de Thoy est chargé de défendre l'Isère à peu près depuis sa source jusqu'à Conflans. Il fera les dispositions qu'il jugera nécessaires, et portera ses troupes dans les endroits qu'il croira le plus à propos; ce dont il rendra compte à M. de Medavi aussi bien qu'à moi, sans qu'après rien y puisse être changé que par mon ordre.

Si, par malheur, les ennemis forçaient le passage du haut Isère, il se tiendra toujours entre eux et Conflans, d'où, s'ils l'obligent à sortir, il se remettra sur les hauteurs vis-à-vis de cette ville, de l'autre côté de l'Arly, rompant le pont afin de donner le temps à M. le comte de Medavi de se joindre à lui par-derrière l'Isère ou de lui envoyer un renfort suffisant de troupes.

Il verra les endroits les plus convenables pour placer de la cavalerie et des dragons et leur faire consommer les fourrages de la Tarantaise, ce dont il informera M. le comte de Medavi aussi bien que moi, afin qu'on puisse régler le nombre qu'on y enverra.

Il aura grande attention à tâcher d'être informé des mouvements des ennemis, afin de le faire savoir diligemment à M. le comte de Medavi et à moi.

Les postes de Saint-André et autres, que M. le comte de Medavi aura établis dans la Maurienne, feront savoir à M. de Thoy toutes les nouvelles qu'ils auront, en même temps qu'à M. le comte de Medavi et au commandant du camp de Valoires.

ÉTAT DE L'INFANTERIE DESTINÉE POUR LA MAURIENNE ET LA TARANTAISE [1].

(Voir page 154.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
La Chesnelaye	2	Report	13
Anjou	2		
Beaujolais	2	1er de Bigorre	1
Albigeois	2	Bugey	2
Mancini	2	Durfort	1
La Fare	1	Froulay	1
Forest	2	Pizançon	1
A reporter	13	TOTAL	19

DISPOSITION DES TROUPES EN DAUPHINÉ, EN SAVOIE ET EN PROVENCE [2].

(Voir page 155.)

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
VALLÉE DU MONESTIER, DEPUIS LA DURANCE JUSQU'À LA MADELEINE.			
MM. Sanzay	La Marine	3	7
	Sanzay	2	
	Quercy	2	
Mirabeau	Mirabeau	2	4
	Ponthieu	2	
Broglie	L'Ile-de-France	1	3
	Gâtinais	2	
Nizas	Berry	1	5
	Thiérache	2	
	Orléanais	2	
Barville	Vermandois	2	5
	Soissonnais	2	
	Crony	1	
	A reporter		24

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 11.
[2] *Idem*, n° 57.

Digitized by Google

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
	Report		24
DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA DURANCE, AUX ORDRES DE M. DILLON.			
MM. Dumontet	Beauvoisis	2	5
	Bresse	2	
	Bassigny	1	
Espinay	Médoc	1	5
	Charolais	2	
	Cambrésis	2	
Destouches	Hessy	3	7
	Vivarais	1	
	Cotentin	1	
	Royal-artillerie	1	
	Fusiliers de montagne	1	
EN QUEIRAS, AUX ORDRES DE M. DE CADRIEUX.			
	Flandre	2	5
	Vosges	1	
	Labour	1	
	Marcilly	1	
EN BARCELONNETTE, AUX ORDRES DE M. LE GUERCHOIS.			
	La Marche	2	5
	D'Esgrigny	2	
	Tournon	1	
Tricault	Lyonnais	2	4
	Dauphiné	2	
EN MAURIENNE.			
Maulevrier	La Chesnelaye	2	13
	Anjou	2	
	Beaujolais	2	
	Albigeois	2	
	Mancini	2	
	Forest	2	
	La Fare	1	
EN TARANTAISE.			
Tavagny	1er de Bigorre	1	6
	Bugey	2	
	Durfort	1	
	Froulay	1	
	Pizançon	1	
	A reporter		74

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
	Report	74
	EN PROVENCE ET COMTÉ DE NICE.	
M. Marcilly	Castellas, suisse 3 Pont-de-Château 1 Champigny 1 Saillans 1 Belfafaire 1 Briouze 1 3e de Royal-Roussillon 1	9
	À GRENOBLE.	
	Boissieu	1
	TOTAL des bataillons	84

DISPOSITION DE CE QUI EST ARRIVÉ DE CAVALERIE ET DE DRAGONS À L'ARMÉE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
EN PROVENCE.	
Firmarcon, dragons 3 1er de Languedoc, *idem* 3	6
PRÈS EMBRUN.	
Dauphin, dragons	3
EN TARANTAISE.	
Du Luc, cavalerie 2 Magnière, *idem* 2 Conflans, dragons 3	7
TOTAL des escadrons	16

Digitized by Google

ÉTAT ET EMPLACEMENT DE L'INFANTERIE DE L'ARMÉE; 12 JUILLET 1709 [1].

(Voir page 160.)

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
		EN PROVENCE ET COMTÉ DE NICE.		
MM.	MM.	3e de Royal-Roussillon	1	
D'Artaignan	Marcilly	Castellas, suisse	3	
De Montgeorges		Briouze	1	
		Bellafaire	1	9
		Saillans	1	
		Champigny	1	
		Pont-du-Château	1	
		EN BARCELONNETTE, AUX ORDRES DE M. LE GUERCHOIS.		
		Lyonnais	2	
		La Marche	2	
Le Guerchois	Tricault	Peysac	1	9
		Dauphiné	2	
		Esgrigny	2	
		EN QUEIRAS, AUX ORDRES DE M. DE CADRIEUX.		
		Flandre	2	
		Vosges	1	
	De Cadrieux	Labour	1	6
		Marcilly	1	
		Bassigny	1	
		AUX ENVIRONS DE BRIANÇON, AUX ORDRES DE M. DILLON.		
		Beauvoisis	2	
Dillon	Du Montet	Bresse	2	
		Charolais	2	
		Hessy	3	
De Caraccioli	Nizas	Thiérache	2	14
		2e de Crouy	1	
		Royal-artillerie	1	
		Fusiliers de montagne	1	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 176.

OFFICIERS GÉNÉRAUX	BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.		BATAILLONS.
		VALLÉE DU MONESTIER.		
MM.	MM.			
Le mar^l de Berwick				
De Montgon	Sanzay	La Marine	3	
De Chamarande		Sanzay	2	
D'Aubeterre	Mirabeau	Mirabeau	2	
De Sailly		Ponthieu	2	
De Saint-Pater				
De Galmoy	Barville	Berry	1	19
De Cilly		Soissonnais	2	
De Muret		Orléanais	2	
De Broglie	Destouches	Vermandois	2	
Prince de Robecq		Cambrésis	2	
De Rannes		Cotentin	1	
De Tessé				
		VALLÉE DE VALOIRES, POUR LA COMMUNICATION DE LA VALLÉE DU MONESTIER EN MAURIENNE.		
	Broglie	2e de Médoc	1	
		L'Ile-de-France	1	5
		Vivarais	1	
		Gâtinais	2	
		EN MAURIENNE, AUX ORDRES DE M. LE COMTE DE MEDAVI.		
De Medavi	Maulevrier	La Chesnelaye	2	
De Grancey		Anjou	2	
		Forest	2	10
		Albigeois	2	
		Chattes	2	
		EN TARANTAISE, AUX ORDRES DE M. DE THOY.		
De Thoy	Tavagny	Bigorre	1	
De Mauroy		Beaujolais	2	
		Bugey	2	
		Durfort	1	9
		Froulay	1	
		La Fare	1	
		Pizançon	1	
		EN MARCHE POUR LE VIVARAIS.		
		Quercy	2	3
		Boissieu	1	

RÉCAPITULATION	Provence et comté de Nice	9	84 bataillons.
	Barcelonnette	9	
	Queiras	6	
	Environs de Briançon	14	
	Vallée du Monestier	19	
	Vallée de Valoires	5	
	En Maurienne	10	
	En Tarantaise	9	
	En marche pour le Vivarais	3	

ÉTAT DES TROUPES IMPÉRIALES À L'ARMÉE DU PIÉMONT;

7 JUILLET 1709 [1].

(Voir page 165.)

INFANTERIE PRUSSIENNE.

Lieutenant général : ABNHEIM. | Généraux majors : PANOWITZ et CANITZ.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	COMPAGNIES.	HOMMES.
Anhalt, de 70 hommes par compagnie	2	10	700
Prince Philippe, de 75 *idem*	2	10	750
Waldebourg, de 60 *idem*	1	5	300
Orange, de 80 *idem*	2	10	800
Prince Christian, de 75 *idem*	2	10	750
Onaié, de 75 *idem*	1	5	375
Holstein, de 80 *idem*	1	5	400
	11	55	4,075
Il a passé aussi 960 hommes de recrues qui vont joindre leurs régiments			960
TOTAL			5,035

INFANTERIE IMPÉRIALE.

RÉGIMENTS.	HOMMES.	OBSERVATIONS.
Regal	700	Ces régiments ont laissé des détachements dans les places du Milanais, du Mantouan et à Comachio. Il y a aussi 500 cuirassiers commandés, qui marchent avec une compagnie de mineurs et 36 pièces de canon de 4 à 8 livres de balles.
Königsegg	600	
Würtemberg	800	
Wolfenbüttel	600	
Darmstadt	700	
Arech	550	
Bareuth	600	
Gripan	600	
Daun	500	
Bagossy	350	
Deux régim^ts de Saxe-Gotha, de 400 hommes chacun	800	
TOTAL	6,800	

RÉCAPITULATION. { Infanterie prussienne ..... 5,035 / Infanterie impériale ..... 6,800 } 11,835 hommes.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 119.

CAVALERIE.		
RÉGIMENTS.	COMPAGNIES.	HOMMES.
CUIRASSIERS DE L'EMPEREUR.		
Roccavion	12	840
Martini	12	960
Duhautoy	12	840
Visconti	12	900
DRAGONS.		
Welen	12	660
HUSSARDS.		
Ebergheny	8	300
DRAGONS DE SAXE-GOTHA.		
Prince de Saxe-Gotha	6	360
Grefendorff	6	360
TOTAL	80	5,270

Lettre de M. de Broglie. Du camp de la Sourdière, 16 juill. 1709[1].

(Voir page 170.)

Monseigneur, il n'est pas possible d'observer les ennemis de plus près que nous faisons de ce côté-ci. M. de la Salle a été, à minuit, dans Modane donner une alerte aux ennemis, a fait tirer sur les sentinelles du pont et sur leur garde, dont il a essuyé le feu, ce qui a fait un assez grand fracas dans Modane.

Il n'a rien passé au col de la Roue depuis huit jours, excepté nos partis.

Les ennemis sont toujours dans la même situation à Aussois, au Bourget et à Bramant. On les assure de neuf à dix mille hommes; mais tant qu'ils seront séparés et qu'ils ne s'approcheront point de nous, il est impossible de savoir autre chose que ce que les espions rapportent, qui est toujours fort incertain.

M. de Thaun doit aller aujourd'hui visiter le col de Valestroit, si le mauvais temps qu'il fait ne l'en empêche.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 181.

Je ferai tout mon possible pour vous donner les nouvelles les meilleures que je pourrai avoir de leurs forces.

P. S. L'alerte de Modane a mis le camp d'Aussois sous les armes; ils ont battu la générale et l'assemblée dans le même moment, et tout s'est calmé par la retraite de notre parti.

Lettre de M. de Gilly.

Du camp de Valoires, 17 juill. 1709[1].

(Voir page 150.)

Monseigneur, au retour de ma conférence avec le marquis de Broglie, j'ai trouvé les lettres de M. le comte de Medavi.

J'ai aussi trouvé son courrier, que je lui ai renvoyé avec votre lettre et les autres.

Les ennemis n'ont pas marché, et vous verrez par les avis que je vous envoie qu'ils font travailler aux chemins. Je ne saurais croire qu'ils marchent, mais que c'est une feinte pour passer le col de la Roue; quoi qu'il en soit, vous en serez informé très-régulièrement. S'ils viennent à Saint-André, le marquis de Broglie les recevra de son mieux. Pour cela, je lui enverrai encore demain un baril de poudre et un de balles. S'ils viennent jusqu'à Saint-Michel, je ferai marcher cinquante hommes choisis par bataillon, avec M. de la Fare, pour se mettre sur les plateaux que nous avons reconnus aujourd'hui. J'irai et laisserai M. de Sanzay au camp. Je ferai porter au col cinq pièces de canon, de la poudre et des balles pour le détachement; sur ce que je leur verrai faire, je manœuvrerai. Il ne paraît pas possible de faire un pont devant nous, tant par la rapidité de la rivière que par les avantages du terrain; il faudra même qu'ils relèvent beaucoup leur camp.

Ce que vous dites pour le bas de l'Arc, qu'on ne peut passer troupes et bagages sur le bord en delà, est encore plus vrai pour aller de Saint-Michel à Saint-Julien, surtout à l'embouchure de la Valorette; mais ils passeront par le haut.

S'ils passent à Saint-Julien, je marcherai à mon rocher avec les brigades de la Marine et de Médoc, laissant toujours Médoc au col des Los et la brigade de Mirabeau sur la hauteur de Saint-Pierre, si

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 183.

vous l'approuvez ainsi; après quoi j'en informerai M. le comte de Medavi, et, s'il veut que les troupes le joignent à Vilar-Gondrin, j'irai et lui obéirai avec plaisir, et prierai M. le chevalier de Broglie de rester avec la brigade de Mirabeau.

Si le marquis de Broglie est attaqué, j'enverrai de gros détachements sur la montagne de la Surra pour empêcher qu'on ne le coupe par le col de la Roue, chose que je crois très-difficile. Je mènerai avec moi les autres cinq pièces de canon en cas que je marche à mon rocher.

Je n'ai encore eu nulle nouvelle d'aujourd'hui du Galibier.

Tout ceci n'est qu'en cas, car peut-être faudra-t-il prendre d'autre parti sur ce que je verrai faire; même s'ils tentaient de vouloir faire un pont à Saint-Michel, je m'avancerais avec quelques bataillons sur le plateau de la Surra, qui est la maison où vous allâtes pour donner chaleur à nos détachements par les drapeaux et par les secours.

P. S. Comme j'ai envoyé et envoie de la poudre et des balles à M. de Broglie, quoiqu'on ne les distribue pas, ayez la bonté de nous en envoyer trois ou quatre charges. Je vous demande encore des souliers pour les grenadiers, qui en usent infiniment.

Lettre de M. de Thoy. Conflans, dans la plaine du deçà l'Arly, 28 juill. 1709[1]. (Voir page 177.)

Ce matin les ennemis ont paru à nos gardes, et M. le marquis de Lalande, qui les commandait, les a ramenés avec sagesse et vigueur; nous sommes demeurés à la Roche-Sevin jusqu'à ce que nous ayons eu retiré tous nos postes, et sommes venus jusqu'à la Bastie sans être pressés. Comme le défilé s'est resserré, nous avons placé de l'infanterie, qui a contenu les ennemis; enfin, nous avons remarché, et jusqu'au défilé où j'avais laissé la brigade de Bugey, qui a fort bien fait, et fait venir celles du Bosque et Dutronc, nous avons été tranquillement. Enfin, nous avons perdu quelque infanterie et quelque cavalerie. Je marcherai cette nuit pour Gresy. Je ferai votre disposition. J'écrirai à M. de Prades, auquel je n'ai encore fait quitter aucun poste;

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2171, n° 234.

Digitized by Google

car, après cela, nous avons été suivis par si peu de gens, que je ne crois pas que ce soit encore leur armée.

Un lieutenant du régiment de Genevois, qui a été pris, nous assure que M. de Thaun et MM. les princes de Soissons étaient de ceux qui nous ont chargés, que M. de Schulembourg s'en est retourné ce matin du côté de Moutiers, et que l'armée ne nous suivait pas, mais qu'il croit qu'elle marchera ce soir.

Lettre de M. de Thoy à M. Voyain. 30 juill. 1709[1]. (Voir page 177.)

Monseigneur, enfin toutes les forces de M. le duc de Savoie assemblées à Moutiers le 25, et M. le maréchal de Thaun et M. le prince Emmanuel de Soissons arrivés, ils demeurèrent le 26 et le 27 sans me dire mot, et le 27 j'allai recevoir l'ordre de M. le maréchal de Berwick, à Conflans, le 28 au matin. Mes gardes, que j'avais toujours conservées à la plaine de Cœur, furent poussées; mais quoiqu'elles eussent une lieue à faire par un défilé, mes postes étaient si bien placés et le jeune M. de Lalande, colonel de dragons, qui les commandait, se conduisit si bien, qu'ils me rejoignirent sans confusion. Notre poste de la Roche-Sevin me donna le temps de retirer toutes mes gardes et de faire avancer l'infanterie jusqu'à un autre poste nommé la Bastie. Nous n'eûmes pas quitté la Roche-Sevin que les ennemis furent maîtres du défilé; ils le passèrent. Nous voilà dans une assez grande plaine, retirant ma cavalerie au petit pas, l'armée des ennemis se déployant sans nous charger, jusqu'au défilé de la Bastie; mais l'infanterie que j'y avais placée fit un si grand feu et si à propos, qu'ils nous laissèrent aller jusqu'à un autre défilé approchant Conflans, où j'avais placé la brigade de Bugey et où celle de Bigorre la joignit; et, par les postes qu'elles avaient, elles m'aidèrent à retirer notre cavalerie un peu pressée, et un escadron obligé, comme tous ceux des arrière-gardes, à se retirer un peu plus vite; mais le feu de l'infanterie les rétablit, et fut si à propos, que nous avons achevé de passer l'Arly, remonter à Conflans notre infanterie, nous retirer tout à notre aise et rejoindre M. le maréchal à Fréterive, comme j'en avais ordre. M. le

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 240.

Digitized by Google

marquis de Châteaumorand, qui commande la cavalerie, a donné ses ordres en homme bien entendu et a bien secouru un officier général fantassin. M. de Gonzague, brigadier de cavalerie, nous a bien aidés, ainsi que MM. les colonels et la brigade de Bigorre, commandée par M. de la Fare. M. de Froulay et M. de Fénelon nous ont également bien aidés. M. de Froulay a été à la tête des grenadiers à la Bastie; le jeune M. de Fénelon y a été retirer tous nos postes, les a conduits et ramenés à merveille. Il y a eu un jeune frère pris; la brigade de Bugey et le régiment commandé par M. de Bérenger ont bien aidé au rétablissement de notre cavalerie par leur feu à propos et hardi. Il nous en coûte quelques piquets et quelques grenadiers, des officiers tués et pris; mais une retraite de près de quatre lieues point prématurée ne se fait pas sans dépense. M. le maréchal de Berwick en est content, et je ne pouvais pas m'y disposer sans me débarrasser des équipages. Il y a douze jours que nous avons été sans nous coucher ni déshabiller. Après cela, Dieu préserve notre haut Rhône, à moins que M. le duc de Savoie, qui n'a pas bougé, n'ait des vues encore sur le Dauphiné et sur la Provence, où l'on me mande que la flotte des ennemis est toujours. J'ai cru vous devoir rendre compte de ce que les troupes du roi ont fait de bien dans une si longue retraite. Je souhaite que vous en soyez content.

ÉTAT ET POSITION GÉNÉRALE DES TROUPES; 31 JUILLET 1709[1].

(Voir page 180.)

ORDRE DE BATAILLE DU CAMP DE FRANCIN, PRÈS DE MONTMÉLIAN.

DROITE.

PREMIÈRE LIGNE.

M. LE MARÉCHAL DUC DE BERWICK.
MM. DE THOY, DE SAINT-PAYER, GALMOY, DE MEDAVI, DE GRANCEY.
MM. DE TESSÉ, DE ROBECQ, DE MAULEVRIER.

RÉGIMENTS.	BATAILL.s
INFANTERIE.	
Anjou	6
Forest	
Beaujolais	
Chattes	6
Albigeois	
La Chesnelaye	
	12

DEUXIÈME LIGNE.

MM. D'AUBETERRE, DE CILLY, DE MONTGON.
M. LE CHEVALIER DE BROGLIE.
MM. DE GONZAGUE, DUBOSC, DOTRONC, DE LA FARE.
M. DE CHÂTEAUMORAND, commandant de la cavalerie.

RÉGIMENTS.		BATAILL.s	ESCADR.s
INFANTERIE.			
Bigorre	1	3	″
Froulay	1		
La Fare	1		
CAVALERIE.			
Dutronc	3	″	5
Duluc	2		
Châteaumorand	2	″	3
Montgon	2		
Magnière	2	″	5
Lalande, dragons	3		
INFANTERIE.			
Pizançon	1	4	″
Durfort	1		
Bugey	2		
		7	14

RÉSERVE.

Sommery, dragons..... 3 escadrons.

RÉCAPITULATION.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Première ligne	12	″
Deuxième ligne	7	14
Réserve	″	3
TOTAUX	19	17

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 250.

TROUPES QUI COMPOSENT L'ARMÉE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
MM.	MM.			
De Muret		Conflans	"	3
		Villegagnon	"	3
	À LA CROIX D'AIGUEBELLE.			
		Mirabeau	2	"
		Vivarais	1	"
		Ponthieu	2	"
		Dauphin	"	3
	À AIGUEBELLE.			
	De Sanzay	La Marine	3	"
		Sanzay	2	"
		Vermandois	2	"
De Chamarande	Destouches	Cambrésis	2	"
De Rannes		Cotentin	1	"
		Berry	1	"
		Soissonnais	2	"
		Orléanais	2	"
	VIS-À-VIS DE LA CHAMBRE.			
	De Cadrieux	Flandre	2	"
		Labour	1	"
		Vosges	1	"
	À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.			
	De Broglie	L'Ile-de-France	1	"
		Gâtinais	2	"
À VALOIRES, AUX ORDRES DE M. LE CHEVALIER DE GIVRY.				
		2e de Médoc	1	"
		La Marche	2	"
EN DAUPHINÉ, PRÈS DE BRIANÇON, OU VALLÉE DE QUEIRAS.				
	Truot	Lyonnais	2	"
		D'Esgrigny	2	"
		Marcilly	1	"
	Dumontet	Beauvoisis	2	"
		Bresse	2	"
		Cherolais	2	"
De Dillon	De Nizas	2e de Crouy	1	"
De Caraccioli		Thiérache	2	"
La Guerchois		Bassigny	1	"
		Hessy	3	"
		Dauphiné	2	"
		Peysac	1	"
		Royal-artillerie	1	"
		Fusiliers de montagne	1	"
		Firmarcon	"	3
		A reporter	53	12

Digitized by Google

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
		Report.....	53	12
EN PROVENCE ET COMTÉ DE NICE.				
MM. D'Artaignan..... De Montgeorges...	M. De Marcilly.....	Royal-Roussillon.....	1	#
		Castellas.....	3	#
		Briouze.....	1	#
		Bellafaire.....	1	#
		Saillans.....	1	#
		Champigny.....	1	#
		Pont-du-Château.....	1	#
EN VIVARAIS.				
		Quercy.....	2	#
		Boissieu.....	1	#
		TOTAL.....	65	12

CAVALERIE ET DRAGONS QUI DOIVENT JOINDRE L'ARMÉE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
CAVALERIE.	
Simiane.....	2
Saint-Germain-Beaupré.....	2
Du Besse.....	2
DRAGONS.	
Châtillon.....	3
1er Languedoc.....	3
2e Languedoc.....	3
TOTAL.....	15

RÉCAPITULATION.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Troupes qui composent l'armée.....	65	12
Cavalerie qui doit la joindre.....	#	15
TOTAL des troupes qui composeront l'armée.....	65	27

Digitized by Google

Lettre de M. le maréchal de Berwick à M. Voysin. 1er août 1709[1].
(Voir page 182.)

A mesure, monsieur, que nos mouvements deviennent vifs, notre subsistance devient d'autant plus difficile, et quelques soins que MM. d'Angervilliers et Duchy se donnent, nous sommes dans des inquiétudes continuelles, car les blés qui nous viennent de Lyon auront de la peine à arriver assez tôt pour fournir à la consommation journalière. Ceux qui nous viennent de Montauban, par Marseille, sont si éloignés et les voitures si difficiles à trouver qu'il n'est pas possible d'espérer d'en tirer un grand secours. Malheureusement la récolte des pays voisins n'est pas si avancée que celle du pays que nous venons de quitter; nous songeons à toutes sortes d'expédients pour nous sauver du péril où nous sommes prêts à tomber, mais l'on ne peut répondre du succès.

J'ai eu l'honneur de vous écrire par le courrier que je dépêchai hier au sujet des fonds pour cette année. M. de Trudaine ne voit point d'apparence de pouvoir continuer à nous envoyer, de dix jours en dix jours, les cent mille livres que M. Desmarets nous avait destinées. Vous jugerez aisément de la nécessité qu'il y a, dans la conjoncture présente, de donner le prêt aux soldats, qui fatiguent extrêmement dans ces montagnes; ainsi je vous supplie de vouloir bien en parler à M. Desmarets, afin qu'il tâche à faire quelques efforts.

Nous avons aussi une nécessité absolue de souliers; la consommation en est grande dans un pays rempli de pierres et de rochers.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2171, n° 253.

ÉTAT ET POSITION DE L'INFANTERIE; 3 OCTOBRE 1709[1].

(Voir page 204.)

RÉGIMENTS.		BATAILLONS.	EMPLACEMENT DES TROUPES.
EN SAVOIE, SOUS LES ORDRES DE M. DE CILLY.			
Mirabeau	2	5	
Vivarais	1		
Ponthieu	2		
Bigorre	1		
Bugey	2	6	Montmélian.
Froulay	1		
La Fare	1		
Pizançon	1		
Durfort		1	Barraux.
Anjou	2	9	Saint-Jean-de-Maurienne.
Berry	1		
Forest	2		
Cambrésis	2		
Labour	1		
Cotentin	1	3	Saint-Michel.
Lyonnais	2		
L'Ile-de-France	1		
		24	
BRIANÇONNAIS.			
Beauvoisis	2	16	Camp de Briançon.
Flandre	2		
Bresse	2		
Beaujolais	2		
Vosges	1		
Castellas	3		
Royal-artillerie	1		
Orléanais	2		
Fusiliers de montagne	1	1	Briançon.
2e de Crouy			
La Chesnelaye	2	6	Au Monestier.
Thiérache	2		
Chattes	2		
La Marche	2	4	A la Cou.
Dauphiné	2		
		27	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2172, n° 105.

RÉGIMENTS.		BATAILLONS.	EMPLACEMENT DES TROUPES.
QUEIRAS.			
Vermandois	2	10	Au camp de Roux.
Gâtinais	2		
Médoc	1		
D'Esgrigny	2		
Charolais	2		
Marcilly	1		
GUILLESTRE.			
Soissonnais	2	5	
Albigeois	2		
Bassigny	1		
VALLÉE DE BARCELONNETTE.			
La Marine	3	8	Au camp de Tournoux.
Sanzay	2		
Hessy	3		
Peysac		1	Au château.
		9	
PROVENCE ET COMTÉ DE NICE.			
3e de Royal-Roussillon	1	6	
Briouze	1		
Bellafaire	1		
Saillans	1		
Pont-du-Château	1		
Champigny	1		

RÉCAPITULATION.	BATAILLONS.
En Savoie	24
Briançonnais	27
Queiras	10
Guillestre	5
Vallée de Barcelonnette	9
Provence et comté de Nice	6
TOTAL	81

Digitized by Google

Lettre de M. Le Guerchois. Du camp de Morin, 10 oct. 1709[1]. (Voir page 105.)

Nous partîmes le 7 à onze heures du soir pour nous acheminer à l'Arche avec les détachements, et, les dispositions y ayant été faites, nous descendîmes, le 8 au matin, dans la vallée de Maira; la première garde des barbets s'enfuit et laissa vingt-cinq fusils à son poste. Je détachai aussitôt deux cents hommes pour aller occuper le pont de Maira, où les barbets ou marquisants, qui commençaient à s'assembler, firent une très-légère défense; et, peu après, ayant passé ce pont avec une grande partie des détachements, nous nous approchâmes du Seil, qui est le lieu capital de la vallée. A peine nous fûmes-nous mis en bataille que le curé, avec quelques habitants, vint nous dire que tout était à notre disposition, et qu'il était envoyé pour convenir des contributions pour toute la communauté; et ayant envoyé dire aux habitants, qui étaient en grand nombre sur les montagnes, de mettre bas les armes, de ne plus tirer et de ne plus rouler de pierres, sous peine d'être sur-le-champ brûlés, plusieurs des principaux vinrent me trouver avec leurs armes, et en ayant amassé une douzaine pour otages et assuré le pont, je me mis en marche en suivant la rivière de Maira pour me porter dans les communautés de la Madeleine et du Prats; mais le comte Léon, qui commandait dans la vallée, avec quelques soldats d'ordonnance, me voyant arriver, fit rompre tous les ponts, et la nuit étant venue en les faisant raccommoder, j'envoyai ordre à ces deux communautés de venir sur-le-champ convenir de la contribution ou qu'autrement je m'y rendrais à la pointe du jour. A peine l'ordre fut-il parti, qu'il survint une pluie si forte et si continuelle que, ne pouvant plus retenir les soldats, nous fûmes obligés de les loger tous dans Seil, pour conserver les armes en état et les retenir tous ensemble; heureusement que les deux communautés de la Madelaine et du Prats obéirent à l'ordre et qu'elles envoyèrent leurs curés avec quelques habitants pour convenir de la contribution, car la pluie ayant continué pendant presque toute la nuit et ayant fort augmenté à la pointe du jour jusqu'à neuf ou dix heures que nous nous mîmes en marche pour arriver hier

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2172, n° 124.

au soir ici, il aurait été impossible de nous avancer dans le pays, et d'ailleurs il aurait fallu coucher deux nuits dans cette vallée, à quoi je n'ai pas voulu exposer les troupes du roi. Nous avons presque toujours été traversés par la pluie, et nous ne pûmes arriver hier au soir ici que sur les huit heures. Le soldat est revenu bien chargé. J'ai emmené avec moi soixante otages, qui nous serviront de gages jusqu'à ce que la contribution soit payée. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé que je pousserai au plus loin les intérêts du roi et que je n'en ai point d'autres. Je vais savoir ce que ces communautés ont payé à l'autre guerre, et je leur ferai une demande proportionnée à ce qu'elles peuvent devoir pour toute la guerre présente. Nous n'avons eu qu'un soldat blessé. Il y a eu quelques paysans de tués. MM. de Sanzay, de Cany, de Creil, de Peysac, de Sardiny et de Vachon ont été de la partie. La fatigue a été d'autant plus grande que le pays est fort difficile. Nous nous mettrons en marche au jour pour nous rendre au camp.

ÉTAT DES TROUPES DU DUC DE SAVOIE [1].

(Voir page 210.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Les Gardes	2
Savoie	3
Montferrat	2
Piémont	1
Saluces	2
Fusiliers	1
Schulemburg, allemand	3
La Croix-Blanche	1
Nice	1
Hagprez, suisse	2
A reporter	18

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2172, n° 300.

RÉGIMENTS NOUVEAUX.	BATAILLONS.
Report	18
La Trinité	1
Chamoussei	1
Sanazar	1
Saint-Julle	1
Maffei	1
Desportes	1
TOTAL des 16 régiments	24

Chaque bataillon doit être de 600 hommes.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE.

Quatre compagnies des gardes du corps, de 50 chacune.
Un régiment de dragons rouges, appelés dragons de Son Altesse
Un régiment de dragons genevois, de 10 compagnies de 60 dragons chacune.
Un régiment de dragons de Piémont, *idem*.

CAVALERIE.

Cavaillac, de 10 compagnies.
Debourg, ci-devant Preting, de 60 hommes par compagnie, comme les dragons.

Il faut remarquer que l'on doit augmenter d'un bataillon tous les vieux régiments qui n'en ont qu'un, ce qui fera une augmentation de quatre bataillons.

Il y aura, outre cela, un troisième bataillon au régiment d'Hagprez, suisse, qui en a déjà deux, ce qui le mettra à trois.

On forme, outre cela, un régiment nouveau, qui sera à un bataillon.

Digitized by Google

PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

ÉTAT DES RÉGIMENTS, TANT D'INFANTERIE QUE DE CAVALERIE, QUI COMPOSERONT L'ARMÉE DES ALLIÉS SUR LE RHIN [1].

(Voir page 221.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
INFANTERIE DE L'EMPEREUR.		CAVALERIE DE L'EMPEREUR.	
Vieux-Baden	1	Lobkowitz	6
Thungen	1	Neubourg	6
		Brenner	6
DES CERCLES ET DES CONTINGENTS DE L'EMPIRE.		Schotzki	2
Durlach	2	DES CERCLES ET DES CONTINGENTS DE L'EMPIRE.	
Reischach	2		
Roth	2	Fugger	4
Ensberg	2	Oettingen, dragons	4
Baden	2	Prince héréditaire de Wurtemberg	4
Erffa	2	Bareuth	5
Boisenbourg	2	Bibra, dragons	5
Helmstatt	2	Nassau-Weilbourg	1
Fugger	2	Bernsau	1
Zollern	2	Mayence, dragons	2
Schwartzenbourg	1	Mecklenbourg	2
Eltz	1	Saxe-Gotha	2
Lee	1	Holstein	2
Ilten	1	Spiegel	2
Hatstatt	1	Breslau	2
Zimmern	1	Hackenborn	2
Osnabrück	1	Gardes de Hanovre	1
Schwittenbach	1	Nagel	2
Hanovre et Wolfenbüttel	3	Waterslehen	3
		Westerwald	2
TOTAL	33	TOTAL	66

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2163, n° 101.

ÉTAT DES BLÉS ET FARINES RESTANT DANS LES MAGASINS DES VIVRES DE LA PROVINCE D'ALSACE, LE 13 JUILLET, SUIVANT LES ÉTATS PARTICULIERS DES COMMIS DE CHAQUE PLACE, AINSI QU'IL EST CI-APRÈS DÉTAILLÉ [1].

(Voir page 234.)

NOMS DES PLACES.	BLÉS EN SACS DE 100 NET. Froment.	Seigle.	Méteil.	TOTAUX des blés.	FARINES EN SACS DE 200 NET. Froment.	Seigle.	Méteil.	TOTAUX des farines.	CONSOMMATION en farine par chaque jour.	AVOINES en sacs de 12 boisseaux, mesure de Paris.	SACS VIDES tant bons que capables d'être raccommodés.	SOIS EN COMPTE.
Belfort	158	»	»	158	33	54	»	87	4	»	1,000	»
Huningue	»	6	»	6	»	108	260 127	366 127	10	41	4,774	»
Vieux-Brisach	114	»	»	114	83	1,780	304	2,167	13	46	6,073	»
Neuf-Brisach	»	»	»	»	»	161	334	316	2 1/2	62 05	1,329	»
Colmar	»	»	»	»	»	16	»	16	»	30	3,600	»
Schlestadt	»	»	»	»	»	73	»	73	3	»	1,030	»
Strasbourg	»	3,397	32	3,949	»	1,944	389	2,033	30	300	18,341	320
Fort de Kehl	»	»	»	»	»	42	»	42	6	»	»	»
Saverne	»	»	»	»	»	360	»	360	6	»	946	»
Lichtemberg	»	»	»	»	»	61	»	61	2	»	1,522	»
La Petite-Pierre	»	»	»	»	»	44	140	184	1	»		»
Drusenheim	»	»	»	»	»	280	»	280	»	2	500	»
Haguenau	»	»	»	»	144	1,557	»	1,701	»	»	1,460	60
Fort-Louis	»	269	»	269	»	639	»	639	14	13 02	2,586	»
Fort de Scheliogheu	»	»	»	»	»	139	»	139	9	»	800	»
Weissembourg	»	»	»	»	»	373	»	373	64	»	3,150	»
Lauterbourg	»	»	»	»	»	306	»	306	56	»	780	»
TOTAUX	272	4,172	32	4,463	260	7,879	1,447 127	9,586 127	229 1/2	481 08	49,293	580
Et pour l'armée, suivant l'état de M. Valombre									110			
TOTAL de la consommation par jour									339 1/2			

RÉCAPITULATION.

Blés	4,463
Farines	9,586 127
TOTAL des blés et farines	14,032 127

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce imprimée, vol. 2166, n° 123.

Digitized by Google

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DU RHIN; 15 JUILLET 1709 [1].

(Voir page 235.)

M. LE MARÉCHAL D'HARCOURT.

BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
MM.	HUSSARDS.		
.....	Verseilles.....	»	3
	DRAGONS.		
Le chevalier de Rohan...	Lautrec.....	»	3
	CAVALERIE.		
	Royal.....	»	3
Du Bourg.....	Dupalais.....	»	2
	Rennepont.....	»	2
Champfleurs.....	Bourgogne.....	»	3
	Peon.....	»	2
	INFANTERIE.		
	Tallard.....	2	»
Duvivier.....	Royal-Comtois.....	2	»
	1er d'Enghien.....	1	»
	Lachaux.....	1	»
Tressesson.....	Brie.....	2	»
	1er de Dauphin.....	1	»
.....	Royal-artillerie.....	1	»
	CAVALERIE.		
D'Aubusson.....	D'Aubusson.....	»	2
	Vaudémont.....	»	2
Dupuy.....	Dupuy.....	»	2
	Montrevel.....	»	2
D'Imecourt.....	Schepy.....	»	2
	Harcourt.....	»	2
.....	Noailles.....	»	2
	Cuirassiers.....	»	3
	DRAGONS.		
Marbœuf.....	Bretagne.....	»	3
	TOTAUX.....	10	38

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
RÉCAPITULATION.		
Armée.....	10	38
Réserve.....	4	4
TOTAL.....	14	42

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
RÉSERVE.		
INFANTERIE.		
Condé.....	2	»
Auxerrois.....	2	»
CAVALERIE.		
M. de Forsac.....	»	2
Lestart.....	»	2
TOTAL.....	4	4

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2163, n° 255.

ÉTAT DES POSTES SUR LA FRONTIÈRE DE LA FRANCHE-COMTÉ; 21 AOÛT 1709[1].

(Voir page 245.)

NOMS DES POSTES.	TROUPES QUI LES OCCUPENT.
Luxeux	50 dragons de la compagnie franche de Briailles.
Château de Fougerolles	Une compagnie d'infanterie du régiment de Champagne.
Faucogney	Une compagnie d'infanterie du régiment de Tallard. Une compagnie d'infanterie du régiment de la Reine.
Corravillers	Une compagnie d'infanterie du régiment Dauphin.
Vauvillers	Une compagnie d'infanterie du régiment de Normandie.
Gray	Une compagnie d'infanterie du régiment de Poitou.

TOTAL : 6 compagnies d'infanterie et 50 dragons.

NOTA. La compagnie de Rieuville est tirée de la garnison de Salins, et les 5 autres de celle de Besançon.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 76.

Digitized by Google

ORDRE DE BATAILLE DU CORPS COMMANDÉ PAR M. LE COMTE DU BOURG; 25 AOÛT 1709[1].

(Voir page 249.)

	MARÉCHAUX DE CAMP.	BRIGADIERS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
M. LE COMTE DU BOURG.	MM.	MM.	DRAGONS.		
	Danlezy	Desroseaux	Lautrec	#	3
			CAVALERIE.		
		Forsac	Rennepont	#	2
			Montrevel	#	2
			Forsac	#	2
			INFANTERIE.		
		Duvivier	Tallard	2	#
			Enghien	2	#
		Lachaux	Lachaux		#
			Auxerrois	2	#
			CAVALERIE.		
	De Quadt	Fontaine	Lessart	#	2
			Clefmont	#	2
			Fontaine	#	2
			DRAGONS.		
		Marbœuf	Bretagne	#	3
			TOTAL	6	18

La compagnie franche des dragons de Reignac, formant un escadron.

Un bataillon composé de 150 hommes du régiment de Berry, tirés de la garnison de Strasbourg, et des 5 compagnies de grenadiers de celle du Vieux-Brisach, commandé par M. de Liotot, colonel de la garnison du Vieux-Brisach, et par le sieur de Bonnillan, lieutenant-colonel du régiment de Liotot.

Huit pièces de canon tirées de la garnison du Vieux-Brisach.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 135.

ÉTAT DU NOMBRE DE DRAPEAUX, ÉTENDARDS ET TIMBALES PRIS SUR L'ARMÉE IMPÉRIALE AU COMBAT DE RUMERSHEIM, DONNÉ LE 26 AOÛT 1709[1].

(Voir page 260.)

	DRAPEAUX.	ÉTENDARDS.	TIMBALES.
			Paires.
Par le régiment de Lachaux-Montauban	5	"	"
Par la compagnie de dragons de M. le comte de Reignac, commandée par le sieur de Zenderick, lieutenant-colonel	1	"	1
Par le régiment de Taillard	2	"	"
Par le régiment d'Auxerrois	2	"	"
Par le régiment de Clefmont	"	2	1
Par le régiment de Rennepont	1	"	"
Par le régiment de Lessart	1	"	"
TOTAUX	12	2	2

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 138.

Digitized by Google

ÉTAT DES OFFICIERS ET SOLDATS FAITS PRISONNIERS DE GUERRE À LA BATAILLE DE RUMERSHEIM, QUI SONT AU VIEUX ET AU NEUF BRISACH; 26 AOÛT 1709 [1].

(Voir page 261.)

RÉGIMENTS.	OFFICIERS.	SOLDATS.
INFANTERIE.		
Guttenstein	4	335
Arnau	5	239
Wendt	9	266
Erlach, suisse	1	18
GARNISON DE FRIBOURG.		
Saltzbourg	5	309
Heldenstein	"	158
DES LIGNES DES CERCLES DE SOUABE		
Reisach	5	154
Ensperg	6	148
Artillerie de Fribourg	1	8
	36	1,639
CAVALERIE.		
Neubourg, cuirassiers	2	139
Breiner, *idem*	3	97
Prince héréditaire de Würtemberg, cavalerie	1	2
Esterhazy, hussards	1	31
Oetting, dragons	1	8
	8	277
M. de La Marche, colonel, détaché sur sa parole	1	"

RÉCAPITULATION.

Infanterie	36	1,635
Cavalerie	8	277
Un colonel détaché sur sa parole	1	"
TOTAUX	45	1,912

Non compris les blessés qui sont encore dans les villages, ceux qui sont au camp de M. Desroseaux, à Ottmarsheim, et ceux qui arrivent à tous moments, et 30 de morts depuis leur arrivée.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 137.

Digitized by Google

ÉTAT DES OFFICIERS ET SOLDATS DES TROUPES DU ROI QUI ONT ÉTÉ BLESSÉS AU COMBAT DE RUMERSHEIM, ET RAMENÉS AU VIEUX-BRISACH[1].

(Voir page 261.)

RÉGIMENTS.	CAPITAINES.	LIEUTENANTS.	CORNETTES.	CAVALIERS.	DRAGONS.	SOLDATS.
INFANTERIE.						
Auxerrois	"	3	"	"	"	13
Enghien	"	"	"	"	"	4
Lachaux-Montauban	"	"	"	"	"	5
Tallard	"	"	"	"	"	9
	"	3	"	"	"	31
CAVALERIE.						
Berry	"	1	"	"	"	"
Clermont	2	3	2	42	"	"
Fontaine	"	"	"	25	"	"
Forsac	"	"	"	5	"	"
Lessart	"	"	"	5	"	"
Montrevel	"	"	"	3	"	"
	2	4	2	80	"	"
DRAGONS.						
Bretagne	"	"	"	"	3	"
Lautrec	"	"	"	"	4	"
Reignac	"	"	"	"	4	"
	"	"	"	"	11	"
BATAILLON DE LIOTOT, COMPOSÉ DES DÉTACHEMENTS DE PLUSIEURS RÉGIMENTS NOMMÉS CI-APRÈS :						
3e bataillon de Toulouse	"	"	"	"	"	2
Rosières	"	"	"	"	"	2
Grandlieu	"	"	"	"	"	2
	"	"	"	"	"	6
RÉCAPITULATION.						
Infanterie	"	3	"	"	"	31
Cavalerie	2	4	2	80	"	"
Dragons	"	"	"	"	11	"
Bataillon de Liotot	"	"	"	"	"	6
TOTAUX	2	7	2	80	11	37

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 136.

Digitized by Google

Lettre de M. le duc d'Harcourt à M. Voysin. Du camp de Lauterbourg, 28 août 1709[1].

(Voir page 262.)

Vous verrez, monsieur, par la lettre que j'ai l'honneur d'écrire au roi touchant ce qui vient de se passer, que nous sommes présentement à couvert du plus long séjour des ennemis en haute Alsace. Il est certain que M. le comte du Bourg vient de faire une très-jolie action et très-utile au service de sa majesté. Je dois à présent vous parler un peu de nos subsistances.

Les trente mille sacs d'imposition de blés sur la récolte ne nous produisent de subsistance que jusqu'au 20 novembre, sur laquelle nous n'avons encore que sept mille sacs entrés dans les magasins du roi. M. de la Houssaye fait toutes les dispositions et diligences possibles pour y faire entrer le reste, ce qui a été bien dérangé par le passage des ennemis en haute Alsace; j'espère qu'à présent nous en viendrons à bout, mais il ne faut pas compter que vous puissiez tirer de ce pays-ci beaucoup au delà, surtout si l'on ne pourvoit pas à la satisfaction de ceux de qui l'on a pris les blés.

Je n'ai rien à vous dire davantage sur le défaut d'argent; vous savez qu'il n'est pas entré un sou depuis les cinq mille marcs que j'ai apportés, et que M. Desmarets ne m'a pas tenu les paroles précises qu'il m'avait données de mettre en état MM. Hogguers de faire travailler la monnaie de Strasbourg, et nous avons perdu par là l'occasion de profiter assez là-dessus pour entretenir la subsistance de l'armée pendant le reste de la campagne; je crois qu'il n'a pu faire autrement, quoiqu'il me paraisse que cent cinquante mille ou deux cent mille livres ne soient pas un objet assez considérable pour qu'ils ne se puissent pas ramasser en trois mois de temps; cependant réfléchissez sur les malheurs qui en seraient arrivés si M. le comte du Bourg n'avait pas été heureux, et songez ce que seraient devenues l'Alsace, toutes ses places et l'armée du Rhin inférieur, avec sept mille sacs de grains dispersés partout sans pouvoir recevoir de secours. Cette province est enfermée par les ennemis ou par des gens neutres qui sont encore pis, puisque vous ne sauriez profiter d'aucuns secours d'eux, et qu'en toutes occasions ils favorisent le parti contraire; cela

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 125.

Digitized by Google

me fait trembler encore quand j'y pense. Nous n'aurions point eu toutes ces inquiétudes si l'on m'avait mis en état, par quelques secours d'argent, d'acheter des blés dont nous n'aurions payé que le quart comptant; nous aurions pareillement tiré quelques avoines tant pour la cavalerie que pour les équipages de l'artillerie et des vivres, et tout cela périt à vue d'œil, surtout ceux qui sont dans le plus pitoyable état que je les aie jamais vus. A la fin de quelque campagne que ce puisse être, les charretiers des uns et des autres tombent tous malades, faute de payement, et j'ai été obligé de faire donner, sur le peu que nous avons, quatre à cinq mille livres aux vivres et cent vingt-cinq écus aux charretiers de l'artillerie; cependant nous avons encore au moins deux grands mois de campagne, et, à la première pluie, il ne faut compter sur rien, les chevaux tombant morts dans les traits partout dans le plus beau temps du monde et les plus beaux chemins. Je sais votre impuissance à remédier à nos maux, mais du moins qu'on nous aide. On travaille à la monnaie à Metz, il y vient des contributions; il y croît des avoines et des orges, et la distance n'est pas grande; donnez vos ordres à M. de Saint-Contest pour qu'il nous envoie un peu de tout cela.

Je vous ai mandé l'extrémité de l'officier; cela est à un point qu'ils tombent tous malades, et je les vois périr sans pouvoir y remédier, et comme ce mal est fort pressant, au premier envoi que vous me ferez, j'ai résolu de tâcher à donner une pistole par subalterne, tant dans l'infanterie que dans la cavalerie.

La viande est bien fournie; ce n'est pas qu'il en arrive davantage que dans les autres armées, mais parce que j'ai pris soin, dès le commencement de la campagne, de faire servir les distributions des quatre jours pour cinq ou six, de manière que, par ce ménage, nous n'en avons point manqué.

Les officiers généraux sont tous à bout, et si je pouvais avoir de quoi les payer un mois je croirais faire beaucoup. Il est temps de finir un si triste entretien, ce ne sera pas sans vous dire encore que je serai obligé par le défaut de fourrages, qui me manquent totalement,

Digitized by Google

d'abandonner les lignes, et je vous supplie de m'envoyer la permission de sa majesté, dont je ne me servirai pourtant qu'à l'extrémité, et ce ne sera point la supériorité de l'ennemi qui m'y obligera. Si je les avais à l'heure présente, je me crois assez fort pour me porter au delà du Rhin; mais la nécessité où je suis de laisser les troupes pour garder une étendue de sept lieues me réduit à une si grande faiblesse que je ne puis le tenter, et c'est tout ce que je pourrais faire sur l'arrière-saison, s'il me venait un corps de troupes de l'armée de Dauphiné, où il me paraît que la campagne doit être avancée, au moyen desquelles il ne serait pas impossible de faire vivre, soit en deçà, hors de nos lignes, soit au delà du Rhin, tout le reste de l'armée, et épargner, par conséquent, vos magasins, et vous donner le loisir de les remplir; mais, pour cela, il faut du pain à proportion, et de quoi le payer; c'est ce qui me fait garder toutes mes idées et les renfermer en moi-même.

ÉTAT DE L'EMPLACEMENT DES CANTONS DE FOURRAGES; 5 SEPTEMBRE 1709[1].

(Voir page 264.)

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	LOGEMENTS.	LIEUX À FOURRAGER.
CAVALERIE.			
Royal	3	Hatten	Eschbach. Pfortzheim.
Du Palais	2	Rittershoffen	Mertzwiller.
Paon	2	Oberbetschdorf	Griesbach. Gundershoffen.
Bourgogne	3	Schworwiller	Uttenhoffen.
Aubusson	2	Mertzwiller Oberguntzenhausen	Gumbrechtshof. Hoffen.
Dupuis	2	Tiefenbach Spachbach	Uhrwiller. Mittau.
Harcourt	2	Dürenbach	Bitschoffen.
A reporter	16		

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2164, n° 177.

Digitized by Google

REGIMENTS.	ESCADRONS.	LOGEMENTS.	LIEUX À FOURRAGER.
Report.....	16		
Cheppy.....	2	Gunstheim.....	Engwiller.
Noailles.....	2	Gœrsdorf.....	Hoffweiler.
		Mittelsdorf.....	
Cuirassiers.....	3	Betschdorf.....	Mühlhausen.
Vaudémont.....	2	Frœschwiller.	
Saint-Pricz.....	3	Restera près de Lauterbourg et fourragera.....	Niederbetschdorf. Morsbronn.
La Vrillière.....	3	Restera près de Riedseltz et fourragera.....	Zinswiller.
Bissy.....	2	Campent près de Selingen.	
Hussards.....	3		
TOTAL.....	36		
L'artillerie reste près les lignes et fourragera.....			Untenguntzenhausen. Felbach.
Les caissons.....			Surburg.
L'infanterie reste aux lignes et aura pour fourrager.....			Rohrbach. Bischoltz. Schillendorf. Sussenhoffen. Walche. Überach.

ORDONNANCE DE M. LEPELLETIER DE LA HOUSSAYE, CONSEILLER D'ÉTAT, INTENDANT EN ALSACE ET DE L'ARMÉE DU RHIN [1].

(Voir page 265.)

Le roi ayant jugé qu'il était utile à son service de ne souffrir aucun approvisionnement de grains, froment, seigle, espiote égrugé ou non égrugé, orge et avoine, ni de foin, dans tous les lieux du plat pays de la province d'Alsace, et nous ayant donné ses ordres pour obliger les peuples de les réfugier incessamment dans les villes fortes de notre département, comme cela a été pratiqué à l'égard des blés en l'année 1690, dans des circonstances où de pareilles précautions étaient moins nécessaires que présentement, après une irruption telle

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2166, n° 183.

que celle entreprise depuis peu par les ennemis en passant par un territoire regardé comme une barrière d'une sûreté inviolable,

Nous ordonnons à tous les habitants de ladite province d'Alsace de faire voiturer incessamment les grains, froment, seigle, espiote égrugé ou non égrugé, orge et avoine et foin qu'ils ont chez eux ou qui leur appartiennent, dans les villes de Belfort, Huningue, Vieux et Neuf Brisach, Schlestadt, Strasbourg, le Fort-Louis et Haguenau, à leur choix et selon leur plus grande commodité, leur défendant de la part de sa majesté, sous peine de trois mois de prison, de confiscation desdits grains et foins, et de cinq cents livres d'amende, d'en garder chez eux pour plus d'un mois pour leurs familles et leurs chevaux et bestiaux; l'intention de sa majesté étant que, lorsque leurs provisions d'un mois seront consommées, il soit permis à ceux qui auront réfugié dans les unes ou les autres de ces places, d'y en aller chercher une pareille quantité pour le mois suivant, et ainsi de mois en mois, même de déposer dès à présent dans un grenier commun, ou sous la halle, ou dans l'église paroissiale de chaque communauté, les grains qui y seront destinés pour l'ensemencement des terres du ban desdites communautés, sans entrepôt ni dépôt des unes pour les autres; chaque village, hameau, ferme et cense en dépendants devant en droit, soit se faire cette réserve en même lieu commun pour toute l'étendue de la paroisse catholique ou luthérienne ou mi-partie desdites communautés, hameaux et censes en dépendants, le roi leur laissant pareillement la liberté de vendre et trafiquer ces grains et foins comme bon leur semblera, à condition néanmoins qu'ils seront consommés dans lesdites places ou par les particuliers de la province qui en auront besoin pour leur subsistance, auquel dernier cas de sortie les déclarations seront données sans frais aux greffes des hôtels de ville desdites places, des quantités qui seront emportées, à la mesure du pays pour les grains, et au quintal pour les foins, dont les greffiers tiendront des registres exacts, cotés par chiffres consécutifs et parafés en chacune page par l'un des principaux magistrats commis à cet effet par les autres. Enjoignons très-expressément auxdits

habitants d'Alsace, aux ecclésiastiques séculiers ou réguliers, à la noblesse immatriculée ou non dépendante du directoire et à toutes autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de se conformer sans retardement aux intentions de sa majesté ci-dessus expliquées, de manière qu'au 10 du mois d'octobre prochain il ne reste aucun autre approvisionnement des grains et foins susdits dans tous les lieux de notre département, soit châteaux, cloîtres, colléges, maisons de gentilshommes, villes, bourgs, villages, hameaux, fermes et censes du plat pays de ladite province, sous les peines ci-dessus; faisons les défenses précédentes de sa majesté de transporter aucuns grains sans passe-ports ou permission hors de l'Alsace, à peine de la vie, exécutées en toute rigueur, ordonnant aux magistrats, baillis, prévôts, bourgmestres et autres officiers de cette province, chacun endroit soi et dans l'étendue de sa juridiction, de tenir la main à tout ce que dessus par des visites exactes et successives, et de nous envoyer des procès-verbaux des contraventions qu'ils reconnaîtront à l'exécution desdits ordres de sa majesté, faute de quoi ils en demeureront responsables en leurs propres et privés noms; et, afin que personne n'en ignore, sera la présente ordonnance translatée en allemand, lue, publiée et affichée partout où besoin sera pour être exécutée suivant sa forme et teneur.

DISCOURS PRONONCÉ À LA DIÈTE DE BADE PAR M. LE COMTE DU LUC; 6 SEPTEMBRE 1709[1].

(Voir page 266.)

Magnifiques seigneurs, toute l'Europe sait que le roi mon maître, en accordant au louable corps helvétique la neutralité pour les villes forestières et le pays compris dans la déclaration de 1702, n'a eu d'autre objet que celui de vous bien marquer à quel point votre repos lui est cher; il l'a préféré à ses propres avantages, n'a point fait d'attention au détriment de ses troupes ni aux dépenses excessives

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2164, n° 220.

Digitized by Google

qu'il a été obligé de faire, et c'est à vous, magnifiques seigneurs, qu'est due la conservation de ces villes et de ces pays, puisque sa majesté, à votre seule considération, a très-saintement observé une neutralité si préjudiciable à ses intérêts. Pouvait-elle vous donner des marques plus essentielles de sa cordiale amitié et des égards qu'elle a toujours eus pour vous?

Le roi n'a point traité avec l'empereur, il n'a point compté sur la parole de ses ennemis : c'est uniquement sur la vôtre; je m'y suis aussi abandonné lorsque, le 7 et le 17 du mois d'août dernier, vous m'avez positivement assuré par écrit que vos frontières seraient gardées avec soin; j'en informai sa majesté et ses généraux. Vous voyez, magnifiques seigneurs, ce qui en est arrivé, et vous savez que c'est par la faute d'un de vos membres que votre louable république est honteusement outragée.

Je désirerais de tout mon cœur, pour votre réputation, que la cassette du général Mercy ne nous eût pas fourni des éclaircissements que je serais ravi moi-même d'ignorer; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que la conduite que vous allez tenir décidera si vous avez mérité ou non que les ennemis vous crussent susceptibles de corruption et d'infidélité.

Je ne prétends pas, magnifiques seigneurs, réfuter les raisons que donnent certains ministres pour tâcher de justifier par des exemples chimériques la violation de votre territoire; la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 22 du même mois m'épargne le soin de répondre à des suppositions qui se détruisent d'elles-mêmes.

Si vous êtes véritablement disposés à venger l'offense qui vous est faite, le roi a dans votre voisinage une armée aussi forte que celle de l'ennemi, commandée par un général dont la sagesse, l'expérience et la valeur vous sont parfaitement connues; il agira de concert avec vous pour une cause qui nous est commune.

Mais si votre gloire vous porte à chercher dans vos propres forces une juste réparation, je n'entreprendrai point de donner conseil à une assemblée également sage et éclairée.

Digitized by Google

Je viens donc, magnifiques seigneurs, vous demander quelles sont les mesures que vous prenez pour donner au roi une satisfaction convenable, pour réparer une injure qui prouve si bien le mépris que les ennemis font de votre nation, et pour mieux garder à l'avenir vos passages, ainsi que vous vous y êtes si solennellement engagés.

La défaite des impériaux à Rumersheim ne leur a pas ôté le désir de tenter une nouvelle infraction; il est de votre intérêt de vous y opposer, et il serait honteux pour vous si M. le comte du Bourg était obligé une seconde fois de les faire repentir de leur imprudence.

Je ne puis me dispenser de vous dire que l'armée du roi réglera ses mouvements à l'avenir sur les vôtres. Je souhaite, magnifiques seigneurs, que vos résolutions me donnent lieu de vous rendre auprès de sa majesté tous les offices que je vous ai voués du meilleur de mon cœur, m'en rapportant au surplus à toutes les lettres que je vous ai écrites depuis le 20 août.

RÉPONSE DE LA DIÈTE AU DISCOURS DE M. LE COMTE DU LUC; BADE, 7 SEPTEMBRE 1709 [1].

(Voir page 266.)

MM. les députés des louables cantons et coalliés de la Suisse remercient très-affectueusement son excellence M. le comte du Luc, ambassadeur de France, de sa proposition amiable, et des offres qu'elle leur a faites en bonne intention, et lui répètent, en conformité des lettres qu'ils lui ont écrites ci-devant, que la violation imprévue du territoire de Bâle, commise en dernier lieu par les impériaux pour entrer en Alsace, a été très-sensible et fâcheuse à leurs seigneuries et à eux; que d'abord après ils avaient demandé plusieurs fois instamment à M. l'ambassadeur de l'empereur une satisfaction et réparation convenables, et une vraie et plus grande sûreté à l'avenir pour le maintien du traité fait par toutes les parties en 1702; qu'ils avaient

[1] Archives du dépôt de la guerre, traduction, vol. 2164, n° 221.

demandé la même chose par écrit à sa majesté impériale et d'en avoir une réponse satisfaisante dans quatorze jours, sinon qu'ils y pourvoiraient eux-mêmes selon que les choses le requerront, ainsi qu'il se voit par les copies ci-jointes n°s 1 et 2, pour la sûreté d'intérieur. M. l'ambassadeur de l'empereur avait promis souvent et très-solennellement que, comme ce qui s'était passé avait été fait à l'insu de sa majesté impériale et au sien, l'on avait pris de telles mesures que cependant il n'arriverait plus rien de contraire du côté de l'empereur; mais que les louables cantons ne s'en étaient pas contentés et avaient pris des mesures d'eux-mêmes; que quelques cantons avaient envoyé des représentations et des troupes dans la ville de Bâle et d'autres sur les frontières, qu'elles seraient suivies d'autres; en tout cas, qu'on avait établi les fanaux et les gardes sur les hauteurs; que les milices étaient averties, et toutes choses prêtes, avec ordre de donner l'alarme dans le pays en cas de besoin; que par là MM. les députés espéraient d'avoir satisfait pour le présent à ce que la sûreté requérait, et de n'avoir rien négligé aussi peu qu'à l'égard du passé, en ce que, sur le mémoire que son excellence avait donné le 7 du mois d'août dernier, ils avaient exhorté leurs chers frères et amis de la ville de Bâle d'avoir un fidèle égard et inspection, qui avaient alors envoyé des espions en campagne, lesquels n'avaient pu rapporter autre chose sinon que l'on faisait cuire du pain de munition dans le voisinage; que, sur le mémoire de son excellence, du 17, ils avaient mandé sans délai les choses nécessaires à leurs seigneurs supérieurs, et exhorté et sollicité M. l'ambassadeur de l'empereur, ainsi qu'il avait toujours été fait ci-devant, et non sans fruit, en pareilles occasions, que le cas était encore un peu plus éloigné; mais que là-dessus cette fâcheuse occurrence s'était présentée de loin avec une telle vitesse et précipitation, qu'il avait été impossible de la prévenir, ni ce qui s'en est ensuivi, ainsi que son excellence l'aura déjà appris de bouche et par écrit de la part du louable canton de Bâle, et qu'il lui plaira d'apprendre plus amplement par le factum auquel on se rapporte.

Quant à ce que son excellence a dit positivement que la cassette

Digitized by Google

prise au général Mercy donnait des lumières qu'elle aimerait mieux ignorer pour la réputation de la Suisse, MM. les députés susdits prient son excellence de leur communiquer ce que ladite cassette contient à l'égard du corps helvétique, ou de chaque canton, ou de leurs particuliers, tant pour ôter les soupçons et différentes pensées que pour faire ce qui conviendra envers un chacun.

Après tout cela, MM. les députés espèrent avec raison et se promettent que son excellence sera tellement persuadée de la conduite sincère et bien intentionnée que le louable corps helvétique a tenue et tient encore sur ce sujet, que son excellence voudra bien, sur la prière qu'ils lui en font par ordre de leurs supérieurs, employer ses puissants offices auprès de sa majesté très-chrétienne, pour qu'elle veuille bien, après que ses armes dans la haute Alsace ont eu un succès qui a anéanti le dessein des ennemis contre ses pays, continuer dans la très-bénigne bienveillance, affection particulière et sollicitude qu'elle a toujours témoignées pour la tranquillité de la Suisse, et ne pas permettre qu'en attendant qu'on puisse traiter et négocier davantage là-dessus à la satisfaction commune, comme on l'espère, l'on n'entreprenne rien à l'encontre, de sa part, qui puisse mettre la Suisse dans un plus grand inconvénient et danger, mais qu'elle puisse avoir la consolation de jouir pleinement de la tranquillité précédente et de l'observation des traités de paix perpétuelle et d'alliance qu'elle a avec sa majesté. Du reste, MM. les députés susdits assurent son excellence de tous les services qui lui pourront être agréables.

A Bade, le 7 septembre 1709. La chancellerie des cantons dans le comté de Bade en Argovie.

Lettre écrite au roi par la diète de Bade. 9 sept. 1709[1]. (Voir page 466.)

Sire, votre majesté peut être à présent informée par ce que nous avons dès le commencement mandé d'ici à M. le comte du Luc, son ambassadeur auprès de nous, avec quelle douleur et consternation nos seigneurs supérieurs et nous avons appris le passage imprévu et

[1] Archives du dépôt de la guerre, traduction, vol. 2164, n° 222.

précipité que les impériaux ont pris par force d'une grande distance par le territoire de Bâle pour envahir les pays de votre majesté dans le voisinage de la haute Alsace, et leur retraite par ledit territoire, et combien ils en ont été touchés, sensibles et fâchés. Comme nous avons pris pour prévenir un cas si soudain, avant qu'il fût arrivé, tout le soin qu'on a toujours eu accoutumé de prendre jusqu'ici avec succès en pareilles occurrences éloignées, et que, depuis, nous avons mis toute notre application à chercher sérieusement une satisfaction et réparations convenables, aussi bien qu'une vraie et plus grande sûreté à l'avenir pour le maintien du traité de sûreté fait en l'année 1702, nous n'avons voulu différer, par le respect que nous portons à votre majesté, de le lui mander à temps et de la supplier très-humblement qu'il lui plaise très-gracieusement de se laisser informer par M. le comte du Luc, son ambassadeur, de toutes les circonstances que nous lui avons représentées de bouche et par écrit en différentes fois, et particulièrement le 7 de ce mois, par une députation et par un mémoire, aussi bien que nos chers et fidèles alliés de la ville de Bâle, à quoi plaise à votre majesté nous permettre de nous reporter pour ne lui pas être à charge par des longueurs.

Et comme quelques-uns des cantons ont pris les mesures nécessaires, dans nos pays frontières, pour la sûreté à venir, et sont dans l'intention d'y pourvoir encore davantage; et que les armes de votre majesté ont eu dans la haute Alsace un succès qui a détourné les desseins de ses ennemis, nous mettons notre très-humble confiance en la très-bénigne bienveillance, affection particulière et sollicitude que votre majesté nous a toujours témoignée pour notre repos, et la supplions, en attendant que l'on puisse négocier davantage à la satisfaction commune, comme nous l'espérons, d'avoir la bonté de nous laisser jouir très-bénignement, de sa part, dudit repos sans altération, afin que nos seigneurs supérieurs puissent avoir la consolation d'en ressentir les effets, aussi bien que de l'observation des traités de paix perpétuelle et d'alliance qu'ils ont avec votre majesté, et de la neutralité, leur intention étant aussi de les observer sincèrement et confé-

déralement, moyennant une exacte réciprocité : c'est de quoi nous avons ordre d'assurer solennellement votre majesté en leur nom. Sur ce, nous nous recommandons très-humblement à votre majesté, et lui souhaitons une longue santé et un très-heureux règne. Donné et scellé en notre nom du cachet des armes de notre cher et fidèle bailli respectif du comté de Bade en Argovie, le capitaine Melchior Zuiky, du conseil de Glaris.

Lettre écrite à l'empereur par la diète de Bade.

5 sept. 1709[1].

(Voir page 266.)

Très-sérénissime seigneur, Votre majesté impériale n'ignorera pas présentement, par les propositions réitérées que nous avons faites, sur des ordres spéciaux de nos seigneurs supérieurs, à M. le comte de Trautmansdorf, son ambassadeur en ces pays, et par ce qu'elle aura appris d'ailleurs, que le 20 du mois d'août dernier, son général feld-maréchal lieutenant, le comte de Mercy, venant avec un corps de cavalerie des troupes impériales des pays antérieurs d'Autriche et de Rheinfelden, a passé, contre toute attente et précipitamment, sur le pont de Hulften, par le territoire de nos chers frères et amis de la ville de Bâle, pour envahir les pays de France dans la haute Alsace, et que, l'action qu'il a eue en Alsace avec les Français n'ayant pas réussi, il a repassé, à notre grand étonnement, par le pays de nosdits chers frères et amis de la ville de Bâle.

Cela a été suivi d'une circonstance particulière, savoir, que lorsque nosdits chers frères et amis de la ville de Bâle en ont fait faire de justes plaintes audit général feld-maréchal lieutenant, il a répondu positivement que ce passage avait été pris par ordre de votre majesté impériale, ce que nous laissons en son lieu puisque M. l'ambassadeur susdit le contredit, et veut soutenir que ce dessein a été entrepris sans que votre majesté impériale, ni lui, en aient rien su; et nous nous attacherons seulement à ce qui est manifeste, et par où la parole impériale et la réputation, la tranquillité et la sûreté de notre État ont été, en effet, si fort violées et outragées de propos délibéré.

[1] Archives du dépôt de la guerre, traduction, vol. 2164, n° 223.

Très-benin empereur et seigneur, à qui aurait-il dû ou pu tomber dans la pensée qu'après le traité fait en 1702, fondé sur l'accord héréditaire, et confirmé par votre majesté impériale, par lequel il est stipulé de ne point faire entrer de troupes dans nos pays, ni d'y en faire passer pour entrer dans les pays ennemis pendant la durée de cette guerre; qu'après qu'il a subsisté jusqu'ici, en sorte que l'ambassadeur de votre majesté impériale nous a assuré de temps en temps en son nom qu'il serait observé exactement et solennellement en demandant le réciproque de notre part, et qu'après qu'il nous l'a réitéré et confirmé sur notre réquisition, il y a un an, et encore en dernier lieu, de sorte que nos seigneurs supérieurs s'étaient fiés et reposés sur une parole impériale si solennelle, les généraux et les troupes de votre majesté impériale dussent machiner et exécuter une contravention si claire et préméditée?

C'est pourquoi nous avons ordre de nos seigneurs supérieurs de faire entendre, avec le respect dû à votre majesté impériale, que, s'étant attendus à une observation plus exacte à l'égard de tout ce qui s'est passé, ils ne peuvent pas se dispenser de demander avec une confiance respectueuse à votre majesté impériale une satisfaction et réparation convenables, dont la très-louable équanimité de votre majesté impériale leur laisse d'autant moins lieu de douter, que d'abord après la conclusion dudit traité de sûreté nous avons réuni, le 30 octobre 1702, nos déclarations à MM. les ministres de votre majesté impériale et de la couronne de France, qui portaient assez distinctement que nous regarderions de pareilles violations de territoire comme des hostilités, lesquelles ils reçurent avec contentement, et c'est de cette non violation de territoire que dépendent le fondement, le repos et la sûreté de notre État libre, nommément de l'observation de la neutralité, dont nous ne pouvons nous laisser détourner en aucune façon, sans renverser l'accord héréditaire et l'alliance que nous avons respectivement avec la très-louable maison archiducale d'Autriche de votre majesté impériale et avec la couronne de France, et, ce qui nous est le plus cher, le plus avantageux et le plus saint

Digitized by Google

dans ce monde; à cela se joint encore ce que votre majesté impériale peut aisément comprendre par son jugement très-éclairé, savoir, que sans une plus grande et véritable sûreté du côté des pays antérieurs d'Autriche envers les nôtres, il sera impossible de continuer ce qui a été si avantageux jusqu'ici aux intérêts de votre majesté impériale, en ce qu'à notre péril, les villes de Rheinfelden et de Lauffenbourg, conjointement avec le Frickthal, sont exposés, à cause de leur situation, à être envahis et pris inopinément, et, sans ce moyen, ils auraient pu expérimenter une pareille occurrence pendant cette guerre.

Nous distinguons bien les temps, et savons que les effets des armes sont tous les jours sujets au changement, et il n'est pas impossible que le même cas n'arrive deux fois, et que dans un temps ne puisse devenir nécessaire ce qui n'est guère considéré dans un autre. L'ambassadeur et les généraux de votre majesté impériale nous ont déjà recherchés dans le cas présent du fidèle égard et de la protection pour pouvoir mettre à couvert lesdites villes et pays, en cas de besoin, des armes qui pourraient les surprendre tout d'un coup; c'est pourquoi nous avons toujours pris réciproquement, par le passé, des résolutions conformes aux traités, ainsi que votre majesté impériale le sait, et par là nous avons détourné et évité jusqu'ici ce péril et cette suite préjudiciable, et notre résolution était telle jusqu'à cet incident.

Mais comme non-seulement ledit voisinage, mais même notre État libre, a été jeté par cette contravention et cette violation de territoire dans un affront si sensible et dans un péril si considérable, que nous ne pouvons pas trouver dans ce qui a été traité et promis jusqu'à présent notre sûreté pour l'avenir, nous avons voulu satisfaire le respect que nous portons à votre majesté impériale, et lui représenter plus particulièrement l'état des choses, afin que votre majesté impériale comprenne mieux le péril de notre conservation, et le pressant besoin auquel nous nous voyons exposés par ladite infraction, et qu'elle puisse juger si, contre notre très-humble confiance, elle n'y obviait

pas par une prompte satisfaction et une sûreté sincère, nous ne pourrions nous dispenser de pourvoir en tout cas à nous-mêmes et à notre État libre du mieux qu'il nous sera possible, et de faire ce qui nous conviendra. Nous supplions encore très-instamment votre majesté impériale de nous honorer sans délai d'une réponse satisfaisante sur ce sujet, et lui souhaitons la continuation d'un très-heureux règne.

Lettre de M. le duc de Hanovre à M. le duc de Würtemberg. Spire, 8 sept. 1709[1] (Voir page 468)

Illustre prince et cher cousin, J'ai reçu avis de Fribourg par un exprès que les ennemis ont fait passer à Neubourg quelques troupes en deçà du Rhin dans le dessein de pénétrer dans le Frickthal et le Waldstatt; la conservation de ce pays étant d'une grande conséquence pour le cercle de Souabe, j'ai donné ordre, pour remédier aux événements et aux malheurs qui pourraient arriver, que demain tout le régiment de Durlach, avec le reste de ceux de Reisach et d'Ensperg, se mît en marche, sous les ordres du colonel Schilling, pour aller droit vers Fribourg, et d'en diligenter la marche autant que faire se pourrait, sans que les troupes en souffrissent; sur quoi j'ai fait réflexion que puisque Durlach se trouve du pays qui est comme le centre des postes qui sont sous vos ordres, autant que vous le trouverez raisonnable, vous le postiez en descendant et les deux autres en remontant, sous le bon plaisir cependant du général feld-maréchal de Harsch; j'ai voulu par cette lettre vous donner avis de cette disposition.

Lettre du général Schilling à M. le duc de Würtemberg. Graben, 9 sept. 1709[2] (Voir page 468)

Très-illustre duc, Votre altesse sera informée que je reçus hier, avant que l'ordre fût donné, des ordres de son altesse électorale de Brunswick-Lunebourg de partir de l'armée avec le régiment de Baden-Durlach du cercle de Souabe, et les deux bataillons de Reisach et Ensperg, pour marcher vers Fribourg, aux ordres du général lieutenant feld-maréchal de Harsch; je me suis mis aujourd'hui en marche

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 2164, n° 205.
[2] *Idem*, n° 204.

Digitized by Google

et suis venu camper ici près de Graben. Je décamperai demain et prendrai ma marche passant par Grötzingen, Neubourg-sur-Lohr et Walddorf, et de là, par le plus droit chemin, dans le pays de Fribourg et de Weil; mais comme il est à craindre, très-illustre duc, que la garnison de Fribourg ne soit presque réduite à rien par l'action de Mercy, et que je me trouverais peut-être en nécessité d'y faire entrer un bataillon des troupes du cercle de Souabe, je prends la liberté de vous envoyer exprès cet officier, pour que votre altesse ait la bonté de me faire savoir ce que j'aurai à faire et la conduite que je dois tenir à cet égard.

Votre altesse voudra bien sans doute m'instruire du sujet qui a donné lieu à faire ce détachement de l'armée.

ÉTAT DES QUARTIERS DE L'ARMÉE IMPÉRIALE [1].

(Voir page 285.)

GEORGES-LOUIS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, commandant en chef.	Dans la ligne d'en bas, depuis Tobel jusqu'à Dachsland, à Philipsbourg inclusivement.
Le comte DE THUNGEN, maréchal de camp. (Commandera, en l'absence de son altesse électorale, le poste d'en bas.)	Dans Bruchsal et dans Freudenthal.

GÉNÉRAUX SUBORDONNÉS.

Le baron DE NEUPERG, général de l'artillerie	A Mühlberg.
Le comte DE ZOLLERN. Le baron TUCHER. — généraux-maréchaux-de-camp-lieutenants	A Ettlingen.
Le baron DE POMPEL. Le baron HELMSTETT. — majors généraux d'infanterie	A Linkenheim.

INFANTERIE QUI SERA LOGÉE, POUR LE SERVICE DU DISTRICT ET POSTE CI-DESSUS, DANS LES PAYS DE WÜRTEMBERG, DE BADE-DURLACH ET DE SPIRE, LES LIEUX LES PLUS PROCHES DES LIGNES.

RÉGIMENTS.		BATAILLONS.	QUARTIERS.
Bernsdorff	1	3	Derrière Tobel, vers Wildbach, Neubourg, Liberzell et Nagold.
Cercle de Bade	2		
Durlach	2	11	Depuis Weydenstatt, inclusivement, jusque dans les territoires de Bade-Durlach et de Frauenalb.
Roth	2		
Erffa	2		
Boynebourg	2		
Helmstett	2		
Ilten	1		
Grenadiers de Franconie	1	6	Dans l'évêché de Spire, du côté des lignes inclusivement, des villages de Blose, Ketsch, Angelof et Bruhalb.
Zollern	2		
Tucher	2		
Zunesen	1		
		20	

De ces 20 bataillons, on organisera les postes et les réserves dans les lignes, depuis Tobel jusqu'à Philipsbourg, montant à 300 hommes, et l'on commandera 800 hommes avec un colonel, un lieutenant-colonel, un major et les officiers à ce requis, pour Philipsbourg, qui seront échangés tous les mois.

MM. les généraux de l'infanterie qui ont des régiments seront logés avec les régiments, et ceux qui n'en ont point seront partagés dans les districts et postes; ils s'entendront pour être relevés.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 2165, n° 191.

INFANTERIE DE L'ÉLECTEUR DE BRUNSWICK.

DE KLINKERSHOLM, major général.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	QUARTIERS.
Klinkersholm..... 1 Hodenberg..... 1	2	Sur le Necker, aux environs de Heilbronn et Neckersulm, y joint les villages de Winenthal, de Hasloch, et moitié en Sousbe, proche de Heilbronn, dans les bailliages de Meckmühl, Neustatt, Weinsperg et Wimpfen.

RÉGIMENTS DE CAVALERIE QUI SONT LOGÉS DANS LE POSTE D'EN BAS, DERRIÈRE L'INFANTERIE, ENTRE TOREL ET PHILIPSBOURG.

Le prince héréditaire DE BAYREUTH, général de la cavalerie.

Le comte DE FUGGER... } généraux-maréchaux-de-camp-lieutenants.
Le baron DE BIBER.... }

NAGEL, major général.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	QUARTIERS.
Bihra..... 5 Bayreuth..... 5	10	Dans le territoire de Franconie situé proche de Neckersulm, en sorte qu'ils soient logés en longueur, depuis Rothenbourg, sur la Tauber, et en largeur jusque dans le bailliage de Boxberg, pays de Würtzbourg, sans qu'ils s'étendent au delà desdits districts.
Fugger.....	4	Dans le bailliage de Maulbronn, Neuhingen et Leonberg, pays de Würtemberg.
Mecklembourg..... 2 Saxe-Gotha..... 2 Nagel..... 2	6	Dans l'évêché de Spire, en sorte que la cavalerie soit postée derrière l'infanterie dans les bailliages de la ville de Weil et de Rothenbourg.
Wenninger.....	2	Dans le Würtemberg, et nommément à Untervisheim, Gelshausen, Sprandel, Kirnbach, Hoffen, Zeizenhausen et Grossgarten.
Nassau..... 2 Bernsau..... 1	3	Dans les bailliages du Palatinat de Bretten et Mosbach, situés proche des lignes.
	25	

De ces 25 escadrons, sont commandés un colonel, un lieutenant-colonel, un major et un officier, requis avec 500 hommes et 80 hussards, qui seront logés dans les lieux les plus proches de la ligne et qui feront les patrouilles en campagne.

MM. les généraux de l'infanterie seront logés auprès de leurs régiments, et chacun demeurera dans son poste pour être présent en cas de besoin.

Digitized by Google

POSTE DEPUIS PHILIPSBOURG JUSQU'À MAYENCE ET TRAUPSIN-BINGAU, DESTINÉ POUR SON EXCELLENCE M. LE COMTE DE THUNGEN, MARÉCHAL DE CAMP GÉNÉRAL.

Le baron DE LEY, général-feld-maréchal-lieutenant.
DE BRETTLACH, major général.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	QUARTIERS.
INFANTERIE.		
Mayence	3	A Mayence et Gernsheim, dont un bataillon servira entre le Necker et le Mein, inclusivement de trois villages de Worms; les deux autres bataillons serviront dans la forteresse pour couvrir le Rhingau jusqu'à Mayence et Caub.
	ESCADRONS.	
CAVALERIE.		
Holstein	2	Dans les comtés d'Erbach et de Fribourg, situés sur l'Odenwald.
Brettlach	4	Dans les bailliages de Darmstadt les plus proches des lignes et dans celui d'Umstatt.
Gardes de Hanovre	1	Sur le Mein, dans le territoire d'Erfurth, Hanau, Isenbourg et Offenbach, y compris Ober et Nieder-Rott.
	7	

Ces troupes, à l'exclusion des gardes, garderont les postes sur le Rhin, depuis Rheinhausen jusqu'à Mayence, et plus loin jusqu'à Caub, et feront les patrouilles.

POSTE DU MILIEU, DANS LA FORÊT-NOIRE, DEPUIS TOBEL JUSQU'AU FELDBERG, PROCHE FRIBOURG, EXCLUSIVEMENT DU TERRITOIRE DE L'EMPEREUR.

Le duc DE WÜRTEMBERG, maréchal de camp..... A Reutlingen.
Le prince D'ŒTTINGEN, général de la cavalerie..... Auprès de son régiment.
Le baron DE REICHBACH, général-feld-maréchal-lieutenant. A Freudenstatt.
Le baron VON ROTH, major général..... A Furtwangen.
PHALL, major général..... Auprès de la cavalerie.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	QUARTIERS.
INFANTERIE.		Seront postés depuis Wilbach exclusivement le long des lignes, dans la Forêt-Noire, jusqu'à Neustadt, en sorte que l'infanterie sera postée dans les lieux les plus proches, et la cavalerie derrière; et de ces cinq bataillons et huit escadrons on pourvoira les postes des lignes depuis Tobel exclusivement jusque derrière Beybourg, dans le Feldberg.
Grenadiers..... 1 Reisach..... 2 Ensperg..... 2	5	
	ESCADRONS.	
CAVALERIE.		
Œttingen, dragons..... 4 Prince héréditaire de Wurtemberg..... 4	8	

POSTES DANS LA FORÊT-NOIRE, EN HAUT, DEPUIS LE FELDBERG INCLUSIVEMENT JUSQU'AUX QUATRE VILLES FORESTIÈRES ET À LA MAISON-ROUGE.

Le comte DE LA TOUR, général de la cavalerie..... A Villingen.
Le baron DASNANG, général-feld-maréchal-lieutenant.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	QUARTIERS.
INFANTERIE.		L'infanterie sera logée dans le district d'Autriche antérieure des quatre villes forestières, et l'on attend, tant à l'égard de l'infanterie que de la cavalerie, les ordres de l'empereur. Ils garderont les lignes, avec le secours de la milice, depuis la Maison-Rouge jusqu'au Feldberg. Dans ce poste est compris le commandement de M. le général-feld-maréchal-lieutenant Basyle, savoir: les quatre villes forestières et le district des lignes, garni par lui dans la Forêt-Noire.
Guttenstein..... 1 Dasnang..... 1 Dessent..... 1	3	
	ESCADRONS.	
CAVALERIE.		
Steinbourg..... Brenner..... Lobkowitz..... Esterhazy..... Lekoutrky.....	26	

Les officiers de l'artillerie de l'empereur et de l'empire, et les munitions, demeurent dans les lignes aux postes autant qu'il est nécessaire. Les gros canons demeurent à Philipsbourg, le reste et les chevaux de l'artillerie de l'empereur vont en Bohême, et ceux de l'artillerie de l'empire dans les postes assignés aux régiments de chaque contingent.

Les substituts des commissaires des guerres de l'empereur et du petit État vont à Heilbronn et dans les villages qui en dépendent; les autres commissaires seront logés auprès de leurs troupes.

Le rendez-vous des régiments d'infanterie et de cavalerie qui sont dans le poste d'en bas sera assigné par son excellence M. le comte d'Œttingen, maréchal de camp général, afin qu'en cas d'alarme et qu'on allume les fanaux, chaque régiment puisse marcher au rendez-vous par le chemin le plus droit. De même son altesse M. le duc de Würtemberg assignera le rendez-vous aux régiments qui sont dans le poste du milieu, vers la vallée de Kintzig et le Zohlen-Graben.

Son excellence M. le comte de Gronsfeld, maréchal de camp général, assignera le rendez-vous, aux régiments de l'empereur et aux hussards, dans les environs de Villingen ou dans les quatre villes forestières, selon que les mouvements de l'ennemi le requerront. En cas d'alarme effective, les régiments de l'empereur sortiront du territoire d'Autriche, et ceux de Souabe du cercle de Souabe, pour éviter les excès qui pourraient être commis par les deux partis, à moins que les conjonctures ne requièrent autre chose.

Il faut faire entendre à tous les commandants des régiments, et cela très-sévèrement, qu'en cas de marche ils campent et se pourvoient pour ce temps d'avoine et de pain.

GARNISONS.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	GARNISONS.
Sous le commandement du comte DE THUNGEN.		
Thungen..... 1 800 hommes commandés des lignes..... 2	3	
Sous le commandement du prince CHARLES-ALEXANDRE DE WÜRTEMBERG, général d'artillerie.		
Nassau..... Hoffmann..... Sachs..... Isler..... Une compagnie d'infanterie et une de cavalerie d'Anhalt-Dessau. Plus, 80 hussards commandés.	8	A Landau.
Sous le commandement de M. DE HANSCH, général-feld-maréchal-lieutenant.		
Bade, impérial..... 1 Saltzbourg..... 2 Erlach..... 1 Geisbach..... 1 Trept, Bavière..... 1 Hildesheim..... 1 50 hussards.	7	A Fribourg.

RÉCAPITULATION.

GÉNÉRAUX.		BATAILLONS.	ESCADRONS.
Le prince Louis de Brunswick-Lunebourg		20	"
De Klinkersholm		2	"
Le prince héréditaire de Bayreuth		"	25
Le baron de Ley		3	7
Le duc de Würtemberg		5	8
Le comte de La Tour		3	26
GARNISONS.			
Le comte de Thungen	3	18	"
Le prince Charles Alexandre de Würtemberg	8		
De Harsch	7		
TOTAUX		51	64

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

NOTA. Les chiffres de la première colonne indiquent les pages du Mémoire; ceux de la deuxième, les pages des pièces qui y sont relatives.

FLANDRE.

	Pages.	
Disette générale en France, occasionnée par la rigueur de l'hiver de 1708 à 1709. Mauvais état du militaire et de l'intérieur du royaume. État des affaires sur la frontière. Puissances alliées contre la France. Moyens que leur fournit leur pays pour continuer la guerre	3	»
Tentatives infructueuses de la part de la France pour la paix. Ressources qu'elle trouve en elle-même pour soutenir la guerre. Le roi met sur pied cinq armées. Généraux qui doivent les commander. M. le maréchal de Villars destiné pour celle de Flandre	5	»
Les ennemis mettent aussi cinq armées sur pied. Comparaison des forces que la France et les alliés auront en Flandre	6	»
Lettre de M. le chevalier de Follard à M. de Chamillart, le 20 février. Il propose un plan d'opérations pour la campagne	»	287
Projet de campagne, du 18 mars	»	288
Mémoire sur les projets des ennemis, du 15 mars	»	295
Le roi désire qu'on fasse le siége de Lille avant que les alliés soient assemblés. Impossibilité d'entreprendre cette opération. M. le maréchal de Boufflers, commandant en Flandre, arrive à la cour le 2 mars. — M. le maréchal de Villars part le 16 pour le remplacer; il arrive le 18 à Cambrai. État dans lequel il trouve les affaires	7	»

Pages.

Motifs qui déterminent M. le maréchal de Villars à abandonner le projet du siége de Lille; il forme celui de surprendre Courtray. Il s'occupe des moyens d'interrompre la communication de Lille avec Menin et Oudenarde. — M. le maréchal visite la Lys, la Deule et la Scarpe; il propose d'abandonner Ypres et Tournay à leurs propres forces, d'assembler l'armée à la Bassée et de faire une ligne depuis Douai jusqu'à la haute Lys, du côté de Saint-Venant. Détails sur la direction de cette ligne et sur les avantages qu'on en retirera. Troupes nécessaires pour la garder. Obstacles qui s'opposent à son exécution. 8

MAI.

Forces que les alliés auront aux Pays-Bas; supériorité de leur nombre; moyens qu'ils ont pour se procurer des subsistances. Disette dans l'armée. Sentiment de M. le maréchal sur la distribution que les alliés feront de leurs troupes. 11

Nouvelles sur les dispositions des ennemis pour entrer en campagne. Mouvement des troupes qui ont hiverné sur le Rhin pour se rendre aux Pays-Bas. — M. le maréchal vient à la cour; il rend compte au roi de ses dispositions pour assembler l'armée. Sa majesté les approuve, ainsi que la construction de la ligne proposée. Sa majesté donne des ordres pour les approvisionnements de l'armée et pour qu'on y fasse passer des fonds. Réduction de la ration pour la cavalerie. Les gardes françaises et suisses partent de Paris le 9 pour aller à Cambrai et à Valenciennes. — Troupes destinées pour Ypres et Tournay. — Dispositions pour les subsistances. Manque de moyens pour assembler l'armée. 13

M. le maréchal retourne sur la frontière; il arrive le 14 à Arras. Les ennemis suspendent leur mouvement. M. le maréchal suspend celui des troupes. Motifs qui l'y engagent. — Difficultés pour la formation des magasins. Manque de grains et de farines pour la subsistance journalière des troupes. Moyen qu'on emploie pour les faire subsister. 14

M. le chevalier de Luxembourg va à Maubeuge pour faire marcher les troupes suivant les mouvements des ennemis. — M. le maréchal se rend le 19 à Béthune, ensuite à Douai. — Mouvements de quelques corps des ennemis campés à Saint-Tron et à Tongres, le 20. Autres mouvements de leurs troupes le 21. Nécessité d'assembler l'armée. Obstacles qui s'y opposent. 15

Digitized by Google

	Pages.	
Lettre de M. le maréchal de Villars à M. de Chamillart, de Douai, le 22 mai. Il rend compte de ses dispositions pour assembler l'armée. Manque d'argent et de subsistances	16	»
Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Villars, de Versailles, le 25 mai. Motifs qui ont empêché la cour de faire marcher les troupes bavaroises et espagnoles. Mesures prises pour leur faire joindre l'armée et pour se procurer des subsistances et de l'argent	17	»
Trente mille hommes des ennemis campent à Afflighem le 23. Un pareil corps s'avance vers Courtray. Mouvements de quelques autres troupes et de leur artillerie. Desseins des ennemis. — M. le maréchal fait avancer sur Maubeuge les troupes de la Meuse. M. de Puiguion rassemble à Saint-Omer celles qui sont du côté de la mer. L'artillerie s'assemble à Douai. Manque d'équipages pour l'artillerie et les vivres	19	»
Moyens qu'on emploie pour se procurer des farines. La cavalerie va cantonner le long de l'Escaut et de la Scarpe, et du côté de Béthune et de Saint-Omer, pour vivre au vert. — La maison du roi s'avance vers la Somme et la gendarmerie vers Arras. Envoi de fonds à l'armée. Départ des officiers généraux pour s'y rendre. — M. le maréchal part de Douai le 27; il campe à Lens avec trente et un bataillons et quelque cavalerie. M. d'Artaignan marche du côté de la Bassée avec dix bataillons, deux cents chevaux et un régiment de hussards. Position qu'il prend	20	»
Retard dans la marche des troupes de la Meuse	21	»
État des bataillons campés à Lens et à Benifontaine	»	297
Contrôle des ordres pour la marche des troupes de la Meuse, le 26 mai.	»	298
Précautions pour économiser les fourrages. M. le maréchal demande au roi la permission de combattre; sa majesté la lui refuse	21	»
Nouvelles sur la position des ennemis campés en corps séparés depuis Deynse jusqu'à Bruxelles. La marche du reste de leurs troupes suspendue. M. le maréchal fait rester les siennes dans leurs cantonnements. — Résultats des conférences de La Haye. Nécessité de recourir à la force des armes et de pourvoir à la subsistance de l'armée. Craintes de M. le maréchal de Villars pour Namur, Mons, Boulogne et Abbeville; il fait des dispositions pour attirer les ennemis à lui. Position qu'il prend, à cet effet, aux marais de Hulluch et de Cuincy	23	»

	Pages.	
JUIN.		
Projet de M. le maréchal pour engager les ennemis à faire les sièges d'Ypres et de Tournay. Demande au roi un renfort des troupes de l'armée du Rhin. Celles de Bavière et de Cologne hors d'état d'entrer en campagne. Sa majesté approuve le projet de M. le maréchal.....	23	"
Lettre du roi aux gouverneurs des provinces du royaume, pour leur faire connaître les motifs qui le déterminent à continuer la guerre.....	"	299
Lettre du roi à M. le maréchal de Villars, du 3 juin. Motifs qui forcent sa majesté à continuer la guerre; mesures qu'elle prend pour la soutenir et pour mettre son armée en état de s'opposer aux progrès des ennemis.	24	"
Bon effet que cette lettre produit dans l'armée. Projet d'assembler un corps pour couvrir Boulogne et Abbeville. M. le maréchal, par sa lettre du 6, au roi, demande qu'on forme à Amiens des magasins de farines.....	26	"
Mouvements de différentes troupes le 6 juin. M. le maréchal retire quatre bataillons d'Ypres, trois bataillons et sept escadrons de Tournay.....	27	"
État des troupes qui font un mouvement le 6 juin.....	"	301
Le roi approuve toutes les dispositions de M. le maréchal. Sa majesté renouvelle ses ordres pour faire arriver des subsistances sur la frontière.	27	"
Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Villars, de Versailles, le 9 juin. Il l'instruit des moyens qu'on emploie pour se procurer des fonds.....	"	302
M. de Chamillart remet au roi sa charge de secrétaire d'état de la guerre; il est remplacé par M. Voysin.....	27	"
Lettre de M. Voysin à M. le maréchal de Villars, le 11 juin, sur les mesures que l'on prend pour la subsistance de l'armée.....	"	302
Nouvelles de l'arrivée d'un corps de quarante mille hommes des ennemis à Wacken, sur la Mandel, le 7. Différents mouvements des ennemis; ils préparent à Menin du pain pour quatre-vingt-dix mille hommes. — Dispositions générales des troupes qui doivent composer l'armée, le 13 juin.....	29	304
Comparaison des forces des alliés avec celles de l'armée du roi. Le 14, sa majesté envoie à M. le duc d'Harcourt l'ordre de faire partir trente escadrons de l'armée du Rhin pour joindre celle de Flandre.....	29	"

	Pages.	
État des officiers généraux employés à l'armée	»	309
M. le maréchal fait commencer le 14 un camp retranché entre le marais de Cuincy et celui de Hulluch. Chemins ouverts depuis ce camp jusqu'à Saint-Venant	29	»
Nouvelles sur les desseins des ennemis. Le prince Eugène et le duc de Marlborough vont le 12 à Gand; se rendent à Lille le 18	30	»
Mouvement général des ennemis le 18. Leur armée est rassemblée le 21 dans la plaine de Lille. — M. le maréchal met les troupes en mouvement; il fait venir quelques bataillons de Tournay; en laisse treize dans cette place. Mauvais état des troupes de Bavière et d'Espagne. Les retranchements de Hulluch et de la Deule achevés, on fait rompre les écluses de cette rivière	31	»
Le prince Eugène et le duc de Marlborough rassemblent leurs corps de troupes le 23. Ils se mettent en marche des deux côtés de la Deule. Camps qu'ils occupent à la droite et à la gauche de cette rivière. — Les ennemis font ouvrir des chemins sur la Bassée. Mouvement de leur artillerie vers la Bassée et Pont-à-Vendin. M. Top, avec quatre mille hommes, va reconnaître les marches et les lignes de l'armée du roi	33	»
Ordre de bataille de l'armée du duc de Marlborough, le 24 juin	33	311
Ordre de bataille de l'armée du prince Eugène, le 24 juin	33	312
M. le maréchal occupe ses retranchements avec toute son infanterie, composée de cent trente bataillons. Dispositions pour l'emplacement des troupes. — Position de la cavalerie sous les ordres de M. le chevalier de Luxembourg	34	»
Position générale de l'armée. Arrivée d'un trésor le 25. — Incertitude dans les mouvements des ennemis; leur artillerie retourne sous Lille. Nouvelles sur leurs desseins	35	»
Motifs de l'irrésolution des ennemis. Les députés des États-Généraux s'opposent à une action générale; ils demandent que l'on s'attache à des siéges. Projet du prince Eugène et du duc de Marlborough	36	»
Mouvement général des ennemis dans la nuit du 26 au 27. Le prince Eugène marche vers la Bassée; le duc de Marlborough passe la Marcq; il se porte entre Douai et Orchies. — Dispositions de M. le maréchal de		

Digitized by Google

	Pages.	
Villars; ruse dont il se sert pour imposer aux ennemis. Le prince Eugene et le duc de Marlborough, trompés, abandonnent le projet d'attaquer. Ils reviennent aux sentiments des États Généraux. Siége de Tournay résolu.	37	"
Le comte de Tilly investit cette place le 27 avec les Hollandais. Le duc de Marlborough marche le même jour; il établit son quartier général à Villeméau, près de Tournay; il campe la droite à hauteur d'Antoing, la gauche dépassant Ere. Le prince Eugène retourne à Haubourdin; il achève l'investissement de Tournay le 28; il établit son quartier à Froyennes. Détail de l'investissement	38	"
M. le maréchal tente inutilement de faire entrer du secours dans Tournay. Quelques détachements se jettent dans Condé et Valenciennes. — M. le maréchal va reconnaître la position des ennemis le 29. Division entre les généraux ennemis et les députés des États-Généraux. Sécurité de M. le maréchal de Villars; il rassure le roi sur les suites des entreprises des ennemis. Il demande qu'on fortifie la Bassée et qu'on mette Aire en état de défense. Il fait travailler à Saint-Venant	39	"
Point de vue sous lequel la cour envisage l'entreprise des ennemis sur Tournay	41	"
JUILLET.		
Les ennemis commencent, le 1er juillet, des lignes de circonvallation	41	"
Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du camp d'Annay, le 1er juillet. Il rend compte de ce qui s'est passé à l'approche des ennemis. Il expose à sa majesté les moyens qu'il croit possible d'employer pour tenter le secours de Tournay ou pour faire une diversion sur Bruxelles ou sur Menin	42	"
Lettre du roi à M. le maréchal de Villars, le 2 juillet. Nécessité de s'attacher à couvrir la frontière et de renoncer à toute entreprise, attendu la difficulté de se procurer des subsistances. Sa majesté laisse à M. le maréchal la liberté de faire à Aire, à Saint-Venant et à la Bassée les travaux qu'il jugera nécessaires	47	"
M. le maréchal fait partir le 2 un corps de huit escadrons, pour consommer les fourrages entre Bouchain et Condé. Il fait fourrager tous les jours le pays en avant de son camp. — M. d'Artaignan s'empare le 4 de		

	Pages.	
Warneton, l'épée à la main. Il détruit ce poste, en enlève le blé et les farines; va camper au pont d'Estaires	50	"
Mouvement du prince Eugène sur Warneton; il le trouve évacué; retourne à son camp. — M. le maréchal fait le 6 la revue de l'armée, qu'il trouve en meilleur état qu'il n'avait espéré. — M. le chevalier de Luxembourg, détaché de l'armée, le 7 va à Bouchain, le 8 à Saint-Sauve, près de Valenciennes	51	"
M. le maréchal ordonne les travaux à faire aux différentes places de sa gauche. Abondance de fourrages dans le pays de Lalleu. — Position des ennemis devant Tournay. M. de Marlborough est chargé de la conduite du siége. Troupes qui sont à ses ordres. Camp qu'occupe l'armée d'observation commandée par le prince Eugène. — Désertion chez les ennemis. Troupes qui composent la garnison de Tournay. Approvisionnement de la place. Moyens qu'on y emploie pour se procurer de l'argent.	52	"
Tranchée ouverte devant Tournay, dans la nuit du 7 au 8. La garnison fait plusieurs sorties avec succès	53	"
Arrivée de la grosse artillerie des ennemis, venant de Gand par l'Escaut. Détails sur l'attaque et la défense de la place	54	"
Inaction de l'armée du roi par le défaut de subsistances. Désertion et désordre parmi les troupes	55	"
Mesures que prend M. le maréchal pour le rétablissement de la discipline. Ordre qu'il donne à ce sujet le 10 juillet	"	314
M. le maréchal, par sa lettre au roi, en date du 10, représente la nécessité de combattre les ennemis. Le roi persiste dans la résolution de s'en tenir à couvrir son royaume et à chercher les moyens de faire vivre son armée. Dispositions de M. le maréchal pour se procurer des subsistances. Changements dans l'emplacement des troupes. Détail de leur nouvelle position	55	"
Précautions que prend M. le maréchal pour mettre en sûreté les places exposées. Il va reconnaître le pays entre Valenciennes et Douai, et entre Bouchain et Condé, où il trouve des positions avantageuses. Détail de ces positions	56	"
Mesures à prendre pour empêcher les ennemis d'établir des ponts entre Valenciennes et Condé. Secours qu'on peut tirer des inondations. M. le		

Digitized by Google

	Pages.	
maréchal demande les ordres du roi dans le cas des siéges de Condé ou de Valenciennes. Il insiste sur la nécessité de marcher aux ennemis...	59	»
Lettre du roi à M. le maréchal de Villars, de Versailles, le 20 juillet. Sa majesté lui permet de se commettre à une action générale, mais en lui faisant cependant envisager les inconvénients qui peuvent en résulter. Troupes à mettre dans Valenciennes et dans Condé.....	60	»
Nouvelles sur les projets des ennemis. M. le maréchal se détermine à marcher à eux avec une partie de ses troupes et à laisser le reste dans ses retranchements. M. d'Artaignan y rassemble le 21 les troupes qui étaient sur la haute Lys. M. le maréchal marche le 22 et va camper sous Douai avec soixante-quatre bataillons.....	64	»
État des bataillons et des officiers généraux qui marchent avec M. le maréchal de Villars et de ceux qui restent aux ordres de M. d'Artaignan, le 22 juillet.....	»	316
L'armée s'avance à Escaillon le 23. Va camper le 24 à Denain, la droite à l'Escaut, la gauche à la Scarpe.....	64	»
M. le maréchal tire vingt-huit bataillons du camp d'Annay, en laisse douze à Lewarde pour la communication avec M. d'Artaignan; les autres arrivent au camp de Denain. Nombre de troupes dont ce camp est composé.— La cavalerie joint l'armée; position qu'elle prend derrière l'infanterie et sur l'Escaut. L'armée est forte de quatre-vingt-douze bataillons et cent quatre-vingt-quinze escadrons. — Troupes qui restent au camp retranché d'Annay, sous les ordres de M. d'Artaignan. Changement dans leur position.....	65	»
Nombre de bataillons et d'escadrons qui composent l'armée, y compris vingt escadrons arrivés de l'armée du Rhin sur l'Escaut.....	66	»
État de la cavalerie et des lieux qu'elle occupe, 24 juillet.....	»	319
M. de Nangis chasse les ennemis d'Hasnon le 24.....	66	»
M. d'Artaignan fait retrancher le front de son camp. Avantage de la position de l'armée du roi. M. le maréchal fait construire des ponts de bateaux sur l'Escaut et ouvre des marches, d'un côté, pour se porter sur les ennemis, et de l'autre, pour marcher de Valenciennes sur la Haine.....	67	»

Digitized by Google

	Pages.	
Prise du chemin couvert de Tournay le 25; la place capitule le 29.....	68	"
Capitulation de la ville de Tournay, 29 juillet.....	69	322
Mémoire sur ce qui s'est passé pendant le siége, 29 juillet.....	"	327
Les ennemis font entrer dix bataillons dans la ville. M. de Surville se retire dans la citadelle avec quatre mille hommes. Siége de la citadelle. Les ennemis proposent une suspension d'armes. Le roi refuse les conditions. Le siége continue.....	69	"
État de la citadelle et des troupes qui la défendent. Confiance de la cour dans la capacité de M. de Surville.	70	"
AOÛT.		
Craintes de la cour sur la position de l'armée à Denain. Le roi mande, le 1er août, à M. le maréchal, de conserver la position de la Bassée de préférence à celle de Denain.....	71	"
Note sur les travaux entre Valenciennes et Condé, et sur les inondations entre Condé et Mons. — Lettre de M. de Paységur à M. le maréchal de Villars, de Condé, le 2 août, sur les motifs qui déterminent la cour à préférer la conservation du poste de la Bassée à celle du camp de Denain. Détail sur les inondations.....	72	329
M. le maréchal persiste dans le dessein de conserver la position de Denain. Motifs qui l'y déterminent.....	72	"
M. le maréchal fait partir le 3 les deux brigades d'infanterie restées à Lewarde, pour joindre M. d'Artaignan; il les remplace par deux brigades du camp de Denain. Trois autres brigades vont à Aniche, sur le chemin de Valenciennes à Douai.....	73	"
Lettre du roi à M. le maréchal de Villars, de Marly, le 6 août, pour lui mander de se porter, sans perdre de temps, derrière la Deule, avec les troupes qu'il en a tirées, et de laisser dix-huit bataillons à Valenciennes et dix à Condé, y compris les garnisons ordinaires. — Les ennemis se mettent en marche le 6. M. le maréchal se rend de sa personne à Auby, sur la Deule.....	74	"
Jonction des deux armées ennemies, qui campent sur deux lignes, vis-à-vis le centre de celle du roi, la droite à Pont-à-Marcq, la gauche vers		

	Pages.	
Marchiennes, le quartier général à Orchies. Trente bataillons et douze escadrons restent au siége de la citadelle de Tournay. Le corps resté à Alost rejoint l'armée, qui se trouve composée de cent quatre-vingt-deux bataillons et de deux cent quatre-vingt-treize escadrons. Poste qu'elle occupe	75	»
M. le maréchal, revenu au camp, marche avec dix-sept bataillons et quinze escadrons, et joint les seize escadrons campés sous Douai. Camp qu'il occupe derrière la Scarpe. Position générale des troupes	76	»
Disposition de l'infanterie, 7 août	»	333
Mouvement des ennemis pour s'assurer un passage sur la Scarpe. Tentative de leur part, pour se rendre maîtres de Marchiennes, sans succès. — M. le maréchal resserre ses postes. Position des troupes aux ordres de M. d'Albergotti. M. le chevalier de Luxembourg reste dans la ligne de Denain. M. d'Artaignan s'avance sur Courrières avec douze bataillons; il laisse la cavalerie et les dragons à Hulluch et Cambrin	77	»
Avantage de la nouvelle position des troupes du roi. Précaution que prend M. le maréchal pour la rendre inattaquable	78	»
Motifs qui déterminent M. le maréchal à donner toute son attention à la sûreté de la Scarpe et de l'Escaut. Nécessité de combattre les ennemis, soit sur ces rivières, soit à la Bassée. La cour approuve toutes ses dispositions et la préférence qu'il donne au côté de la Scarpe et de l'Escaut	79	»
Inaction des deux armées; celle du roi et celle des ennemis fourragent également la plaine de Lille et la droite de la Deule. Différentes actions dans lesquelles les troupes du roi ont l'avantage. — M. le maréchal fait perfectionner la ligne depuis Béthune jusqu'à Saint-Venant. Il assure par des postes et par des retranchements la communication du camp de Denain avec Valenciennes. Il fait joindre par des redoutes l'inondation de cette dernière place et celle de Condé	81	»
Le corps campé à Saint-Sauve va le 24 près de Prouvy. M. le maréchal rend compte au roi, par sa lettre du 25, de l'état des lignes de Denain et de Cambrin. Détails sur celle de Béthune à Saint-Venant. Étendue de cette nouvelle ligne. Sentiment de M. le maréchal sur l'avantage de soutenir la ligne de Denain et celle de Cambrin, pour empêcher les ennemis de pénétrer dans le royaume. Il est combattu par M. de		

	Pages.	
Vauban. M. le maréchal renforce, le 26, de trois bataillons, la ligne de Cambrin	82	»
Mémoire de M. de Vauban sur les lignes de Cambrin et de Denain, le 26 août	83	335
Difficultés que les ennemis éprouvent pour leurs subsistances	83	»
Inquiétudes que donne à M. le maréchal la perte prochaine de la citadelle de Tournay. Ses dispositions pour recevoir les ennemis	84	»
Mémoire de M. le maréchal de Villars sur la défense des lignes, 30 août	»	338
Détails sur le siége de la citadelle de Tournay. M. de Surville bat la chamade le 31	85	»
SEPTEMBRE.		
Capitulation de la citadelle de Tournay	85	342
État de la garnison de Tournay. Pertes qu'elle a faites pendant le siége. Elle est conduite à Douai; y est échangée. Motifs qui déterminent le roi à envoyer M. le maréchal de Boufflers en Flandre. Ce maréchal arrive à Arras le 3. Il joint l'armée le lendemain à Sain-le-Noble, près de Douai. Il ne prend point le commandement, quoique plus ancien que M. le maréchal de Villars	86	»
Obstacles qui empêchent les ennemis d'attaquer les lignes. Leurs vues sur Mons. Le prince de Hesse détaché le 3, avec un corps, pour investir cette place et occuper les lignes de la Trouille. — Entreprise des ennemis sur Saint-Ghislain manquée. Le prince de Hesse passe la Haine à Havré	87	»
L'armée des ennemis passe l'Escaut à Tournay, à Anteing et à Mortagne, pendant la nuit du 4 au 5, et étend son camp depuis Briffoeil jusqu'à Estambruge. Vingt-six bataillons et vingt-six escadrons restent sous Tournay.—M. le maréchal de Villars se rend au camp de M. d'Albergotti, à Denain. Ce dernier fait partir une brigade d'infanterie et trente escadrons, sous les ordres de M. le chevalier de Luxembourg, pour soutenir les lignes de la Trouille.—Le 5, les ennemis continuent leur marche vers Mons. M. le maréchal passe l'Escaut à Valenciennes avec la maison du roi, la gendarmerie et les carabiniers; il va camper à Quiévrain. — La tête des troupes du prince de Hesse et celle du corps de M. le chevalier		

Digitized by Google

Pages.

de Luxembourg arrivent en même temps sur la Trouille; ce dernier se retire. Il fait entrer, le 6, dans Mons un régiment de dragons. L'armée ennemie arrive à Casteau. . . . . 88 "

M. le maréchal est joint le 6 par quarante bataillons et toute la cavalerie de M. d'Albergotti. Motifs qui l'empêchent de marcher aux lignes de la Trouille. Il jette quatre bataillons espagnols dans Mons. — Mons investi le 6 par l'armée entière des ennemis. Position de M. de Marlborough et de M. le prince Eugène. M. le maréchal est joint le 7 sur l'Hongnau par toutes les troupes; passe ce ruisseau; campe sur deux lignes. Le quartier général reste à Quiévrain. — Mouvement des ennemis pour empêcher l'armée du roi d'entrer dans la plaine de Mons. M. de Marlborough passe la Trouille le 7 après midi; il campe la droite vers Quaregnon, la gauche vers le Petit-Quevy. . . . . 89 "

Le prince Eugène passe la Haine et la Trouille le 8; il se place à la droite du duc de Marlborough. Le prince de Hesse rentre dans l'armée. Toute l'armée campe sur deux lignes, la droite à Quaregnon, la gauche à Bettignies, le quartier général au Grand-Quevy. — Dispositions de M. le maréchal pour combattre les ennemis. Il est forcé de séjourner le 8 à Quiévrain pour la distribution du pain. Il détache M. le chevalier de Luxembourg pour aller occuper les trouées qui sont en avant du camp des ennemis. . . . . 90 "

M. le maréchal de Villars se met en marche, le 9, sur quatre colonnes. Il arrive à dix heures du matin dans la plaine de Malplaquet; il s'y met en bataille. . . . . 91 "

Bataille de Malplaquet. — Mouvements qui ont précédé la bataille de Malplaquet et détails de la nature du pays et de la position des deux armées. . . . . 91 "

Réflexions sur cette bataille. . . . . 95 "

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du camp entre Taisnières et Mons, le 10 septembre, à dix heures du matin. Détails sur la position de son armée et de celle des ennemis. Canonnade pendant la journée du 9. . . . . " 343

Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 11 septembre, pour annoncer la nouvelle du combat, sans aucun détail; il rend compte de la blessure qu'il a reçue. Lettre de M. le maréchal de Boufflers au

Digitized by Google

	Pages.	
roi, du camp du Quesnoy, ou de Ruesne, le 11 septembre. Détail de la bataille et de la retraite de l'armée sous le Quesnoy. Il envoie l'état des officiers généraux et particuliers tués ou blessés	»	345
Relation de la bataille de Malplaquet, imprimée par ordre de la cour	»	349
Relation de la bataille de Malplaquet, ou de Taisnières, publiée par les ennemis	»	355
Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 12 septembre. Cette lettre ne roule que sur la perte extraordinaire que les ennemis ont faite à la bataille. Nombre des drapeaux qu'on leur a pris. M. le maréchal de Villars et M. le maréchal de Boufflers résolus de remarcher aux ennemis	»	364
Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi, du camp de Ruesne, le 13 septembre. Nouveaux détails sur la bataille. Avis de la marche des ennemis sur Mons	»	365
État, joint à cette lettre, des officiers principaux des ennemis tués et blessés	»	370
État, joint à cette lettre, des quartiers que les ennemis doivent prendre devant Mons	»	371
Copie d'une lettre de M. de Grimaldi, commandant à Mons, au sujet de la perte qu'ont faite les ennemis	»	369
Lettres de MM. de Contades, d'Artaignan et de Broglie, du camp de Ruesne, le 13 septembre. Détails des mouvements de l'armée avant, pendant et après la bataille. Perte des ennemis, évaluée à plus de vingt mille hommes; celle de l'armée du roi à sept ou huit mille hommes. Officiers généraux tués ou blessés	»	371 373 374
Lettre de M. le maréchal de Villars au roi, du Quesnoy, le 14 septembre. Il envoie à sa majesté, par M. de Nangis, les drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Extrême supériorité des alliés sur l'armée du roi. Éloge de la conduite des officiers généraux et particuliers, et des troupes	»	377
Résumé des lettres précédentes. Perte réelle des ennemis et des troupes du roi	96	»
État des officiers tués ou blessés à la bataille de Malplaquet	»	378

Digitized by Google

	Pages.	
L'armée, retirée en bon ordre, est campée le 12 sur deux lignes, la droite au Quesnoy, la gauche à Valenciennes, le quartier général à Ruesne, près du Quesnoy. Avantages de cette position	97	"
L'armée des alliés retirée au camp de Quevy. — Sentiment de la cour sur l'événement de la bataille. — Lettre du roi à M. le maréchal de Villars, de Versailles, le 20 septembre, au sujet de la bataille	"	382
Le roi élève M. le maréchal de Villars à la dignité de pair de France, M. d'Artaignan à celle de maréchal de France, sous le nom de maréchal de Montesquiou. Il donne le commandement de l'armée à M. le maréchal de Boufflers. Récompenses accordées aux officiers généraux et particuliers, et aux troupes. — *Note* sur la conduite de MM. les maréchaux de Villars et de Boufflers à la bataille de Malplaquet	98	"
M. le maréchal de Boufflers fait la revue de l'armée le 16. État dans lequel elle se trouve. — Moyens que prend la cour pour recruter les bataillons les plus faibles	99	"
État de la force de quarante-deux bataillons, les plus faibles de l'armée, et de ce qu'on leur donne de recrues, 17 septembre	"	383
Régiments qui partent le 17 pour aller dans les places. Troupes qui les remplacent à l'armée	99	"
État des troupes qui ont ordre de faire des mouvements le 17 septembre	"	384
Dispositions de M. le maréchal de Boufflers pour la sûreté de son camp	99	"
M. le chevalier de Livry détaché de Condé, le 19, avec trois bataillons qu'il fait entrer dans Mons. — Incertitude dans les desseins des ennemis. Les députés de Hollande opposés au siége de Mons. Le prince Eugène et le duc de Marlborough les persuadent. Le siége est résolu	100	"
Les ennemis tirent trente bataillons des places de la Flandre, du Brabant et de la Meuse; ils les remplacent par les troupes les plus maltraitées à la journée du 11. — L'armée des ennemis se met en mouvement le 20. Le prince de Nassau forme l'investissement de Mons, avec trente bataillons et trente escadrons; il établit son quartier à Béliant. L'armée campe sur trois lignes, la droite à Jemmapes, sur la Haine; la gauche à Villers-Sire-Nicole, sur la Trouille; le quartier du prince Eugène au château de Noirchin, celui du duc de Marlborough à Havré. — M. le maréchal fait		

	Pages.	
partir, le 21, des détachements pour resserrer les ennemis dans leurs subsistances et les gêner dans leurs convois	101	"
État des troupes détachées le 21 septembre	"	385
Étst des bataillons qui restent au camp de Ruesne et de ceux qui sont détachés; 21 septembre	"	386
M. le maréchal forme le projet de porter l'armée sur l'Hongnau; va reconnaître le pays à cet effet; se détermine à garder sa position. Il fait partir de nouveaux détachements; leur destination	102	"
État des troupes détachées; 24 septembre	"	387
M. le chevalier de Luxembourg décampe de Maubeuge pour marcher à Charleroi; il y campe, la droite à Marcinelle, la gauche vers Marchiennes. Il se fait joindre par les troupes de M. de Fraula. — Travaux des ennemis devant Mons	102	"
État de la garnison de Mons; troupes qui la composent. — Un convoi d'artillerie, venant de Bruxelles, arrive le 25 à l'armée des ennemis devant Mons. Tranchée ouverte devant cette place dans la nuit du 25 au 26. — Les assiégés font deux sorties avec succès le 26. Sentiment de M. le maréchal sur la nécessité de secourir Mons. Motifs qui l'obligent à rester dans sa position	103	"
M. le maréchal s'occupe des moyens de couvrir la frontière depuis l'Escaut jusqu'à la Sambre. Il fait travailler à une ligne depuis Valenciennes jusqu'à la forêt de Mormal	104	"
OCTOBRE.		
Conjectures de M. le maréchal sur les projets des ennemis. Troupes qui doivent rester sur la frontière pendant l'hiver. Quarante escadrons, aux ordres de M. de Toulongeon, partent le 3 du camp de Ruesne pour aller camper sous Maubeuge	105	"
Projet de dispositions pour le quartier d'hiver, 3 octobre	"	186
Changement que font les ennemis, le 4, dans leur position devant Mons. Mouvement d'artillerie à Bruxelles. Inquiétudes de la cour pour Maubeuge	105	"

Digitized by Google

	Pages.	
Moyens par lesquels la cour juge pouvoir sauver Maubeuge. Avis de M. le maréchal de Boufflers sur cet objet. Difficulté de couvrir en même temps Maubeuge et le Quesnoy. Préférence qu'il donne à cette dernière place	106	"
La cour revient à l'avis de M. le maréchal. Le roi veut qu'on marche aux ennemis s'ils s'avancent sur Maubeuge. — Projet de M. le comte de Broglie pour secourir Mons. Avantages et inconvénients de ce projet. M. de Boufflers demande les ordres du roi. — *Note* sur l'avantage remporté par M. le comte de Broglie sur les fourrageurs ennemis	107	"
Le roi laisse à M. le maréchal de Boufflers la liberté de seconder le projet de M. le comte de Broglie, sans commettre l'armée à l'événement d'un combat	108	"
Mémoire ou discussion sur les moyens de secourir Mons, 17 octobre, envoyé par M. le maréchal de Boufflers	"	390
Douze bataillons détachés de l'armée, le 18, pour se porter sous Maubeuge et sous Charleroi. Destinations des troupes qui sont sous ces deux places	108	"
M. le maréchal de Berwick arrive à l'armée le 18. Il va reconnaître le lendemain, avec M. le maréchal de Boufflers, le pays entre Bavay, Mons et Maubeuge. Avis de ces généraux sur le projet de secourir Mons. Ils se rendent à Maubeuge pour pourvoir à la sûreté de la place. — Mons capitule le 20	109	"
Capitulation de la ville de Mons le 20 octobre	"	395
Dispositions de MM. les maréchaux pour la défense des autres places de la Flandre. Camp retranché sous Maubeuge. Pont établi sur la Sambre. M. de Berwick reste à Maubeuge. M. le maréchal de Boufflers retourne au camp de Ruesne	110	"
Départ de seize bataillons, vingt-huit escadrons et vingt pièces de campagne, le 22, pour joindre M. le maréchal de Berwick sous Maubeuge. M. le chevalier de Luxembourg reçoit l'ordre de faire entrer l'infanterie et les dragons dans Charleroi, et de joindre M. le maréchal de Berwick avec sa cavalerie. Nombre des troupes campées sous Maubeuge	111	"
État de l'infanterie et de la cavalerie qui marchent de l'armée vers Maubeuge, 22 octobre	"	401

	Pages.	
M. le maréchal de Berwick campe, le 23, sur deux lignes, la droite vers Ferrière-la-Petite, la gauche derrière le camp retranché. — L'armée ennemie quitte les environs de Mons le 26; elle campe la droite vers Soignies, la gauche aux Rœulx. Le duc de Marlborough y établit son quartier général. Le prince Eugène se rend à Bruxelles. L'artillerie se met en marche pour se rendre dans cette place	111	»
Un détachement de vingt-six bataillons part du camp de Ruesne, le 27, pour joindre M. le maréchal de Berwick	112	»
État des bataillons qui marchent vers Maubeuge, 27 octobre	»	402
Mesures que prend ce général pour faciliter la subsistance de sa cavalerie	112	»
État des troupes qui vont cantonner le long de la Sambre	»	402
L'armée des alliés se sépare le 28 pour entrer dans des quartiers d'hiver. — Départ de quelques troupes le 28 pour entrer dans des quartiers. M. le maréchal de Boufflers se rend le 29 à Maubeuge; il laisse le commandement du camp de Ruesne à M. le maréchal de Montesquiou	112	»
État des troupes qui marchent vers leurs quartiers, les 28 et 29 octobre	»	403
L'artillerie de campagne part le 30 pour aller à Douai. Les chevau-légers vont à Cambrai; les gendarmes de la garde à Saint-Quentin. — *Note* sur les différents avantages remportés par les partis du roi pendant le siége de Mons	112	»
NOVEMBRE.		
M. le maréchal de Boufflers reçoit, le 1er novembre, les ordres du roi pour la séparation de l'armée. M. le maréchal de Berwick part pour se rendre à la cour. — Mouvement d'un corps de quatre mille hommes des ennemis vers Luxembourg. M. de Saillans, commandant à Namur, reçoit ordre de veiller à cette partie; il va camper le 1er à Emptinne, avec huit bataillons et quinze escadrons. Les ennemis se retirent le 2 vers Maëstricht. M. de Saillans se replie le 3	113	»
Séparation du camp de Ruesne. M. le maréchal de Montesquiou, destiné à commander en Flandre pendant l'hiver, se rend à Maubeuge. — Répartition des officiers généraux qui doivent être employés pendant l'hiver.		

Pages.

M. le maréchal de Boufflers part le 6 pour se rendre à la cour. — Départ de M. le maréchal de Villars pour se rendre à la cour. M. le maréchal de Montesquiou fait achever le camp retranché sous Maubeuge; il sépare les troupes qui y ont travaillé; il se rend le 12 à Douai. — M. le duc de Marlborough arrive à La Haye le 3; M. le prince Eugène le 8, et ils partent ensuite pour se rendre à Londres et à Vienne. Réflexions sur les opérations de la campagne..... 114 »

ITALIE.

Mauvais état des affaires en France occasionné par les revers de la campagne précédente et par la rigueur extrême de l'hiver. Négociation pour la paix entamée avec les puissances belligérantes. Mauvaise foi des alliés. Dispositions secrètes de leur part pour continuer la guerre. Le roi se détermine à faire les plus grands efforts pour être en état de faire face de tous côtés. Généraux auxquels sa majesté destine le commandement de ses armées tant en Flandre que sur le Rhin, en Catalogne et en Roussillon. Motifs qui empêchent le roi de les faire commander par les princes de la famille royale..... 117 »

Attention qu'exige la défense de la Flandre et celle de la frontière des Alpes. Facilité que le pays présente aux ennemis pour pénétrer en Provence, dans le Dauphiné et la Savoie. Détails sur les vallées qui leur sont ouvertes. Moyens que laisse à l'empereur et au duc de Savoie l'accommodement avec la cour de Rome de porter toutes leurs forces contre la France. Secours que doivent leur donner les puissances maritimes..... 118 »

Avantage que l'empereur et le duc de Savoie retirent du voisinage de l'Italie pour se procurer des subsistances. Moyens qu'ils ont d'en tirer du Levant. Disette générale de grains en France. Difficulté pour les transports par mer. Précautions que prend le gouvernement pour réserver, pour le service des armées, les restes de la récolte de l'année précédente en Languedoc, dans la Franche-Comté et la Bourgogne. Amnistie pour les déserteurs qui repasseront d'Italie en France. — Officiers généraux employés pendant l'hiver sur la frontière des Alpes. 119 »

M. de Medavi, commandant en Savoie, visite le Rhône pour reconnaître les moyens d'en défendre les passages..... 120 »

Digitized by Google

	Pages.	
Lettre de M. le comte de Medavi à M. de Chamillart, du 11 janvier, pour rendre compte de la tournée qu'il a faite sur le haut du Rhône.....	»	407
Sentiment de M. de Medavi sur la défense de la Maurienne et de la Tarantaise. Impossibilité de soutenir les retranchements de Saint-Maurice et de Modane lorsque les passages des montagnes seront libres. Nécessité de se retirer alors sur Saint-Jean-de-Maurienne et sur Conflans, et de mettre à l'avance ces postes en état de tenir assez pour donner à l'armée le temps de s'assembler sous le fort Barraux.—Résumé de la reconnaissance que M. Dillon, commandant en Dauphiné, a faite des places de la partie haute de cette province. Représentations de sa part sur la nécessité d'un camp retranché sous Briançon; avantages qu'on en retirera.....	120	»
Sentiment de M. Le Guerchois, commandant dans la vallée de Barcelonnette, sur les dispositions qu'il juge nécessaires pour assurer la défense de la frontière, depuis la mer jusqu'à la Savoie, et s'opposer aux desseins que le duc de Savoie peut former sur Briançon ou le château de Queiras ou sur le comté de Nice.....	121	»
Mesures que prend M. d'Artaignan, commandant en Provence, pour mettre les postes de cette province en état de défense, et achever les retranchements du Var. Redoutes qu'il fait construire sur les différentes plages, depuis Marseille jusqu'au Var. Précautions qu'il prend, de concert avec M. de Grignan et le procureur du pays, pour fournir à la dépense de ces travaux.—Représentations de M. d'Artaignan sur les réparations qui se font à Toulon. Mauvais état de la place.....	123	»
Projet de M. de Montgeorges, commandant dans le comté de Nice, pour s'emparer, pendant l'hiver, de Dolce-Aqua, de Breglio et de Saorgio. Détail sur les avantages qui résulteront de l'occupation de ces postes. Troupes qu'il propose d'employer pour cette opération.....	125	»
Projet pour l'attaque de Dolce-Aqua, de Breglio et de Saorgio.....	»	408
État des bataillons qu'on peut employer à l'attaque de Dolce-Aqua, Breglio et Saorgio.....	»	413
Le roi fait connaître à ces différents officiers généraux ses intentions sur les projets que chacun d'eux a proposés. Motifs qui engagent sa majesté à renoncer à l'entreprise sur Dolce-Aqua, Breglio et Saorgio; du moins à ne l'exécuter que le 15 avril, si alors elle est jugée praticable.....	126	»

Pages.

Nouvelles représentations de M. d'Artaignan sur les difficultés que rencontrera cette expédition si on la diffère. Dispositions et mouvements du duc de Savoie qui engagent à l'abandonner..... 128 »

MARS.

Les troupes de l'empereur qui ont hiverné dans le Ferrarais, le Bolonais et la Romagne, remontent le Pô pour se rendre dans le Parmesan, le Plaisantin et le Milanais. Détachements qui doivent passer en Catalogne.—Troupes que le duc de Savoie doit mettre en campagne. Nombre de celles que l'empereur y joindra. Observations de M. Le Guerchois sur les entreprises que ces troupes seront en état de faire; chemins qu'elles pourront tenir. Importance de fermer les principaux passages en occupant en force le camp de Toornoux..... 129 »

Nouvelles plus positives sur le nombre de troupes que l'empereur destine pour l'armée de Piémont et sur le plan de ses opérations..... 130 »

Approvisionnements de toute espèce que fait le duc de Savoie. Ses principaux dépôts à Final, Turin et Coni. Levées de milices dans tous ses états. Dispositions de sa part qui indiquent des projets sur le Rhône et sur la Provence. — Retranchements du Var que M. d'Artaignan fait achever. Motifs qui l'engagent à ne point retrancher Sospello et à se contenter d'y construire trois redoutes..... 131 »

Lantosca, Nice, Montalban et Villefranche retranchés. Ouvrages que le prince de Monaco fait faire à ses frais pour mettre Monaco en état de défense..... 132 »

Lettre de M. le prince de Monaco à M. de Chamillart, du 29 mars, pour lui faire connaître sa fidélité pour les intérêts de la France, et les nouveaux efforts qu'il se propose de faire pour mettre Monaco en état de résister aux attaques des ennemis..... » 414

AVRIL.

Dispositions de M. d'Artaignan pour l'emplacement de l'artillerie destinée à la défense des retranchements du Var et pour celle de la côte..... 132 »

Milices que M. de Grignan reçoit ordre de lever en Provence pour former six régiments. —*Note* sur la levée de ces milices et sur la composition des régiments —Travaux que M. Le Guerchois fait faire au fort de l'Arche.

Digitized by Google

	Pages.	
Pour quel objet. Obstacles qui s'opposent à ce qu'il fasse perfectionner les retranchements du camp de Tournoux, et qui retardent les travaux projetés par M. Dillon pour la défense de Briançon et ceux que M. de Medavi doit faire pour celle de la Savoie.....	133	»
Activité qu'apporte le duc de Savoie dans ses dispositions. Inquiétudes qu'on en conçoit. Difficulté de se procurer les approvisionnements nécessaires pour la campagne. Disette générale de grains dans le royaume. Soulèvements qu'elle occasionne dans différentes provinces. Moyens qu'emploie la cour pour les apaiser. — *Note.* Précautions que prennent MM. de Medavi et d'Artaignan pour contenir les peuples.....	134	»
Nouvelles qui confirment l'activité des préparatifs des ennemis pour l'ouverture de la campagne. Quelle sera la force de leur armée. Corps de troupes allemandes qui s'approche de Turin. Réparations que font les Piémontais aux places qu'ils ont conquises dans la campagne précédente.—Conjectures sur les dispositions des ennemis.—M. le maréchal de Berwick, destiné à commander l'armée, arrive à Grenoble le 26..	135	»
Mémoire de M. de Marsilly concernant les opérations de la campagne prochaine.....	»	416
État des officiers généraux et de l'état-major destinés à servir sous les ordres de M. le maréchal de Berwick.....	»	425
Connaissance que prend ce général de la situation des magasins; leur mauvais état. Précautions que M. d'Angervilliers, intendant de l'armée, a prises pour faire venir des blés de l'Orléanais, de la Franche-Comté et de la Bourgogne. — Lettre de M. le maréchal de Berwick à M. de Chamillart, de Grenoble, le 28 avril. Mauvais état où il a trouvé les approvisionnements. Ordres qu'il a donnés pour tirer des grains de différentes provinces; difficultés qu'éprouvent les transports; nécessité d'employer la force pour les protéger. Impossibilité de tenir l'armée assemblée faute de moyens pour la faire subsister. Danger auquel le Dauphiné, la Provence, le Lyonnais et tout ce qui confine le Rhône, se trouvent exposés.....	136	»
Inquiétudes de M. le maréchal de Berwick sur le retard de l'arrivée des grains de l'Orléanais, de la Bourgogne et de la Franche-Comté; mesures qu'il prend avec les intendants du Languedoc et de l'Auvergne pour s'en procurer; éloignement de ces secours. Ordres que la cour adresse		

	Pages.	
aux différents intendants relativement aux approvisionnements pour l'armée	138	»
MAI.		
M. le maréchal de Berwick se met en chemin, le 1er mai, pour visiter la frontière; il retourne à Grenoble le 6. — Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi, de Grenoble, le 8 mai, pour rendre compte à sa majesté de la tournée qu'il a faite et des mesures qu'il a prises pour la défense générale de la frontière	139	»
Sentiment de M. le maréchal de Catinat, conforme à celui de M. le maréchal de Berwick, sur le plan défensif qu'il propose et sur l'établissement d'un camp retranché sous Briançon. — Époque à laquelle l'armée des ennemis doit être rassemblée; force dont elle sera. Confirmation de la marche des troupes allemandes vers le Piémont. Chemins que les ennemis font réparer	142	»
Craintes que conçoit M. le maréchal de Berwick d'une entreprise prématurée du duc de Savoie sur Briançon. Précautions que doit prendre M. Dillon pour la défense des passages du mont Genèvre et du col de l'Échelle; nécessité d'arrêter les ennemis à ces défilés, même en risquant un combat; troupes dont M. Dillon pourra disposer; postes qu'il devra occuper	143	»
État des troupes aux ordres de M. Dillon	»	426
Travaux qu'il fait faire au camp retranché de Briançon; troupes qui sont dans cette place et dans les environs, ou qui doivent s'y rendre le 18 et le 25. — Confiance de M. le maréchal de Berwick dans les dispositions de M. Dillon; ce général part de Grenoble, le 11, pour visiter les principaux postes de la province. — Mesures qu'il prend pour faire passer du Languedoc des seigles et des avoines en Dauphiné; fabrication économique du pain de munition par le mélange de ces grains avec du froment. Jusqu'à quelle époque la subsistance des troupes est assurée	144	»
Note sur l'extrême disette des blés qui réduit des provinces au pain d'avoine	145	»
État des effets restants au munitionnaire en Provence et en Dauphiné	»	427 428
Retour de M. le maréchal de Berwick à Grenoble; détail de ses dispositions		

Digitized by Google

	Pages.	
pour l'emplacement général des troupes. — Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi, de Grenoble; détail de ses dispositions pour l'emplacement général des troupes.	145	»
Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi, de Grenoble, le 24 mai. État dans lequel il a trouvé les postes les plus importants de la Provence, principalement Toulon; mesures qu'il a prises pour la défense non-seulement de cette province, mais du reste de la frontière.	146	»
Continuation des mouvements des ennemis, qui engagent M. le maréchal de Berwick à demander à la cour de faire avancer en Languedoc et sur le Rhône les troupes de l'intérieur du royaume destinées pour l'armée. Départ de ce général, le 25, pour visiter la Savoie et se rendre ensuite à Briançon, où il arrive le 1er juin.	149	»
JUIN.		
Arrivée du comte de Thaun à Turin et des premières troupes impériales en Piémont. — Troupes que M. le maréchal de Berwick destine pour la défense de la Savoie, sous les ordres de MM. de Medavi et de Thoy.	149	»
Instruction pour MM. de Medavi et de Thoy, et état de l'infanterie, etc.	»	429
Dispositions de M. le maréchal de Berwick pour la défense du reste de la frontière; communications qu'il établit de sa droite à sa gauche; quels en sont les avantages.—Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Berwick, de Versailles, le 3 juin; motifs qui ont retardé les préparatifs pour la campagne. Précautions que prend la cour pour faire passer à l'armée les fonds et les subsistances nécessaires.	150	»
Lettre du roi à M. le maréchal de Berwick, de Versailles, le 3 juin. Sa majesté approuve les dispositions qu'il propose pour s'opposer aux desseins du duc de Savoie; les subsistances nécessaires seront incessamment envoyées en Dauphiné et à Toulon.	152	»
Peu de moyens de tirer de la Provence et du Languedoc la quantité de grains qu'on a demandée à ces provinces. Représentations de M. le maréchal de Berwick sur l'espèce de ceux que le roi a ordonné de faire passer en Dauphiné et en Provence, et sur la necessité de les melanger. Peu de possibilité qu'ils soient rendus assez à temps sur la frontière pour empêcher les troupes d'en manquer.	153	»

Digitized by Google

	Pages.	
M. le maréchal de Berwick visite la vallée de Barcelonnette et celle de Queiras, où il établit le quartier général. Marche des troupes impériales pour se rendre en Piémont. Position de celles du duc de Savoie. — Détail de la distribution générale des troupes qui seront aux ordres de M. le maréchal de Berwick. Cavalerie que la cour destine à remplacer celle qui doit de Franche-Comté se rendre en Savoie. — Disposition des troupes en Dauphiné, en Savoie et en France	154	»
Tableau effrayant que M. le maréchal de Berwick fait, à la cour, de la situation dans laquelle il se trouve réduit par le défaut de subsistances et d'argent; mesures qu'il prend pour se procurer quelques secours de la province d'Auvergne. Difficultés qu'éprouvent les troupes. Conditions auxquelles les Génois offrent de fournir les grains dont on aura besoin. La généralité de Montauban regardée comme la dernière ressource pour le salut de l'armée	155	»
Efforts que la cour se propose de faire pour la secourir. M. Voysin succède à M. de Chamillart dans le département de la guerre. Prochain départ des chevaux et des mulets de l'équipage d'artillerie pour se rendre sur la frontière. Nombre d'escadrons que le roi permet à M. le maréchal de Berwick de tirer de la Franche-Comté jusqu'à l'arrivée de la cavalerie qui doit rentrer d'Espagne dans le royaume	156	»
Inquiétudes de M. le maréchal de Berwick sur l'épuisement très-prochain des magasins. Obstacles qui s'opposent à l'exécution de la disposition qu'il a faite pour le mouvement des troupes; nouvelles représentations adressées à la cour sur cet objet. Ses instances aux intendants de Bourgogne et d'Auvergne pour les presser d'accélérer le transport des grains qui sont arrivés à Lyon	157	»
Danger dans lequel est l'armée de manquer totalement de pain. Éloignement des secours dont elle a besoin; parti violent que prend M. le maréchal de Berwick pour y suppléer. Indiscipline dans l'armée prête à se dissiper. — Contrariétés qu'éprouve la fourniture de la viande. Motifs qui engagent M. le maréchal de Berwick à sévir contre les entrepreneurs	158	»
Indiscipline et désertion parmi les troupes. Abondance qui règne chez les ennemis. Nouvelles de l'arrivée des troupes impériales en Piémont, et du prochain mouvement des troupes du duc de Savoie	159	»

	Pages.	
JUILLET.		
Changement que fait M. le maréchal de Berwick, le 1er juillet, dans la disposition générale des troupes	160	»
État de l'emplacement de l'infanterie de l'armée, 1er juillet	»	434
Motif qui engage M. le maréchal de Berwick à donner sa principale attention à la conservation de la communication avec la Maurienne; nouvelle tournée qu'il fait en Savoie. Détail de la position des troupes de M. de Medavi au camp de Saint-Jean-de-Maurienne et de celles de M. de Thoy au camp de Saint-Maurice. Troupes qui vont occuper Moutier et les hauteurs de Vulmis. Cavalerie qui campe dans la plaine de Saint-Maurice. M. de Bérenger, détaché vers le petit Saint-Bernard, chasse les ennemis des postes du pont de Seran et de la Thuile. Troupes piémontaises arrivées dans le val d'Aost. Les Allemands dirigent leur marche vers Suse	161	»
Retour de M. le maréchal de Berwick au camp de Bez, le 7. Nouvelles des ennemis qui lui font craindre une entreprise prochaine de leur part sur Queiras ou Monaco.— Impossibilité de secourir cette dernière place. Détail que fait à la cour M. le maréchal de Berwick de son plan de défensive pour la Savoie et de la nécessité où il sera de l'abandonner si les subsistances viennent à lui manquer. Inquiétudes qu'il conçoit de la désertion continuelle parmi les troupes	162	»
Nouvelles de l'assemblée de l'infanterie des ennemis dans les environs de Suse et du dessein qu'ils ont de pénétrer en Maurienne. Confiance de M. le maréchal de Berwick dans les dispositions qu'il a faites pour la défense de cette province. Troupes qu'il fait marcher du camp de Tournoux à Guillestre; pour quel objet	163	»
Les ennemis campent sur le Mont-Cenis et commencent à descendre à Lans-le-Bourg. Détachement de M. de Medavi, qui occupe Aussois. M. de Broglie, avec un autre détachement, s'avance sur l'Arc près de Saint-Michel. Motifs qui engagent M. le maréchal de Berwick à différer son mouvement	164	»
Les ennemis arrivent en force à Lans-le-Bourg le 10. Avis des desseins du duc de Savoie sur le haut du Rhône. Retard dans l'arrivée de la cavalerie destinée pour l'armée. Grande supériorité de celle des ennemis	165	»

	Pages.	
État des troupes impériales à l'armée du Piémont, 7 juillet.....	»	436
Corps des ennemis qui se porte, le 11, en avant de Lans-le-Bourg. M. le maréchal de Berwick renforce de deux brigades d'infanterie le corps de M. le marquis de Broglie posté à Valoire; ordre qu'il envoie à M. Le Guerchois de s'approcher de Briançon avec les troupes qu'il a menées à Guillestre; nombre de celles qui entrent dans le camp retranché de Briançon, le 14. Objet de ces dispositions. — *Note* sur les motifs qui retiennent le duc de Savoie à Turin.....	165	»
Détachement des ennemis qui se porte à Modane le 13. Force du corps qui s'est avancé entre Lans-le-Bourg et Termignon; incertitude sur sa destination et sur les véritables desseins des ennemis.....	166	»
Le corps des ennemis campé entre Lans-le-Bourg et Termignon marche à Aussois. Nouveaux détachements qu'ils font avancer à Modane; conjectures sur leurs projets; détails sur leur position générale; craintes que leurs dispositions font concevoir pour la Savoie. Corps des ennemis qui arrive le 16 à Boselli, dans le val d'Aost. Inquiétude de M. de Thoy pour la Tarantaise. Ordre que lui envoie M. le maréchal de Berwick de se retirer à la rive droite de la rivière de l'Arly sur Conflans si les ennemis marchent sur lui en trop grande force.....	167	»
Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi, du camp de Bez, le 18 juillet; motifs qui le déterminent à différer le mouvement des troupes; détails sur l'avantage de ses dispositions. Conduite que doit tenir M. de Thoy si les ennemis marchent en force pour l'attaquer. Dispositions de MM. de Broglie et de Cilly, chargés d'éclairer les mouvements des ennemis.....	168	»
Lettre de M. de Broglie du camp de la Sourdière, le 16 juillet; il rend compte à M. le maréchal de Berwick de ses dispositions et des mesures qu'il prend pour être instruit des mouvements et des desseins des ennemis.....	»	437
Lettre de M. de Cilly, du camp de Valoire, le 17 juillet, sur le même sujet.....	»	438
Les ennemis attaquent la tête de la Tarantaise le 19; M. de Medavi envoie deux bataillons à Conflans; se met en marche lui-même avec six bataillons, dont deux joignent M. de Thoy, retiré à Fesson; les quatre autres restent à Freterive; les ennemis campent à Moutier.....	170	»

	Pages.	
Troupes qui partent du camp de Bex, le 19, pour se rendre à celui de Saint-Jean-de-Maurienne. M. le maréchal de Berwick s'avance de sa personne à Valoire, le 20, suivi d'une brigade d'infanterie, qui s'arrête entre le col du Galibier et Bonnemin, et d'un régiment de dragons, qui va camper entre Valoire et Bonnemin. Troupes qui restent à Briançon. Mouvement rétrograde du comte de Thaun, le 21, qui détermine M. le maréchal de Berwick à renvoyer le même jour dans la vallée du Monestier une partie des troupes qu'il en a tirées, et à ne laisser que quatre brigades au camp de Valoire. M. de Medavi retourne au camp de Saint-Jean; M. de Thoy reste à Fesson; troupes qui sont à ses ordres. Détail des mouvements que le comte de Thaun a faits depuis le 21 jusqu'au 23, qu'il se réunit à M. de Schulembourg; corps qu'il a laissé à Termignon.....	171	"
Inquiétudes de M. le maréchal de Berwick pour la Tarantaise. Quel est son plan pour la défense de la Savoie. Le corps des ennemis qui s'est avancé jusqu'à Oulx se retire sous Exilles le 21.....	172	"
Mouvement général des troupes le 25 : M. de Medavi marche à Freterive; M. le maréchal de Berwick se rend de Valoire à Saint-Jean de-Maurienne avec dix bataillons. Corps de six bataillons des ennemis qui s'est porté des environs d'Exilles à Termignon le 23. M. le maréchal de Berwick se fait joindre à Saint-Jean, le 26 et le 27, par une partie des troupes du camp de Valoire et de la vallée du Monestier. Six bataillons partent de Briançon pour se rendre à Valoire. Troupes qui restent à M. Dillon pour la défense du camp retranché de Briançon et du col de Buffières. Nombre de celles qui agiront en Savoie. — Instruction de M. le maréchal de Berwick à M. de Thoy sur la conduite qu'il doit tenir. Détail du projet de ce général pour empêcher les ennemis de pénétrer et pour être en état de les prévenir dans la plaine de Chambéry. Précautions qu'il a prises pour se ménager les moyens de rentrer dans la vallée du Monestier et de soutenir Briançon.....	173	"
Inaction des ennemis; mouvement de leur part qui engage M. de Thoy à abandonner Fesson et à se replier derrière la Roche-Cevins.....	174	"
M. le maréchal de Berwick se rend de sa personne à Freterive le 26. Troupes auxquelles il fait passer l'Isère et qui doivent se retrancher à la tête du pont. M. le maréchal, après avoir visité le 27 Conflans et Montmélian, arrive à Aiguebelle. — L'infanterie des ennemis, campée à Ter-		

	Pages.	
mignon et jointe par un corps de cavalerie, prend la route de Moutier. Disposition que fait M. le maréchal de Berwick pour porter toutes ses troupes sur sa gauche; position qu'elles doivent prendre le 29; nombre de celles qui resteront à Valoire et à Saint-Jean-de-Maurienne pour assurer la communication avec le Galibier.....	175	»
Motif qui engage M. le maréchal de Berwick à envoyer ordre à M. de Thoy de se retirer sur le camp de Freterive lorsque les ennemis marcheront sur Conflans, et de faire occuper par quatre bataillons le col de Tamiez et Faverges par deux régiments de dragons. — *Note* sur les troupes qui reviennent d'Espagne et sur les dispositions que M. de Grignan fait en Provence. Arrivée d'une partie de la flotte anglaise sur les côtes du comté de Nice et de la Provence.....	176	»
Représentations de M. le maréchal de Berwick sur le besoin qu'il a d'un renfort de cavalerie pour empêcher les partis des ennemis de pénétrer dans la plaine de Chambéry et jusqu'au lac de Genève. M. de Thoy, attaqué le 28 et poussé par les ennemis, se retire de la Roche-Cevins sur la Bastie, et ensuite à Gresy, près de Conflens. — *Note* sur la perte que M. de Thoy a faite au défilé de l'Arly.....	177	»
Lettre de M. de Thoy du 28 juillet, contenant le détail de sa retraite sur le camp de Freterive.....	»	439
Lettre de M. de Thoy à M. Voysin, sur le même sujet.....	»	440
L'armée ennemie campe, le 28, à une lieue et demie de Conflans. Circonstances qui ont empêché M. de Thoy de faire occuper le col de Tamiez et qui déterminent M. le maréchal de Berwick à ne point camper à Freterive, mais à mener l'armée sous Montmélian, où elle arrive le 29, au nombre de dix-neuf bataillons et dix-sept escadrons. Position du reste des troupes. Détachement qui se porte, le 30, au col de Tamiez. Faverges occupé par deux régiments de dragons. Supériorité des ennemis en cavalerie. Milices du Bugey, de la Bresse et de la Bourgogne, dont M. le maréchal de Berwick propose de faire usage pour défendre le Rhône.....	178	»
Quelles sont les vues de M. le maréchal de Berwick dans la disposition générale qu'il fait des troupes, suivant laquelle dix-neuf bataillons et dix-sept escadrons doivent être rassemblés sous Montmélian, cinq bataillons et trois escadrons à l'embouchure de l'Arc dans l'Isère, quinze		

	Pages.	
bataillons à Aiguebelle, quatre bataillons à Saint-Étienne-de-Cuines, vis-à-vis la Chambre, trois bataillons à Saint-Jean et trois à Valoire. Ordres qu'il adresse aux commandants des différents corps.....	179	»
Les troupes se rendent à leur destination le 30 et le 31. Les ennemis passent l'Arly et vont camper à l'Hôpital, près de Conflans. — Troupes qui ont ordre de se rendre au camp de Montmélian.....	180	»
État et position générale des troupes le 31 juillet.....	»	442
AOUT.		
Nouvelle reconnaissance que fait M. le maréchal de Berwick des passages par lesquels les ennemis peuvant pénétrer. Motifs qui l'engagent à faire occuper Annecy par deux régiments de dragons, et la hauteur de la Thuile par cent hommes. — Troupes qu'il mande à M. Dillon de faire passer à Valoire. Pour quel objet. — Travaux qui se font au camp de Montmélian. Cavalerie des ennemis qui arrive dans la Tarantaise. Inquiétudes qu'en conçoit M. le maréchal de Berwick. Détachement qu'il envoie le 7 dans les Bauges, sous les ordres de M. de Maulevrier.....	181	»
Lettre de M. le maréchal de Berwick à M. Voysin, du 1er août; détail des mesures qu'il a prises pour la défense générale de la frontière. Instances qu'il fait à la cour pour obtenir des fonds et pour qu'elle lui procure des subsistances.	»	445
Cavalerie venant du Vivarais et du Briançonnais qui joint l'armée. Ordres de la cour pour faire assembler sur le haut Rhône les milices des provinces les plus voisines.....	182	»
Cavalerie piémontaise qui arrive le 8 à Moutier. Force et position de l'armée des ennemis en Savoie. Cavalerie impériale qui doit la joindre. — Conjectures de M. le maréchal de Berwick sur l'inaction des ennemis. Compte qu'il rend à la cour de ses dispositions. Représentations sur le manque de subsistances et de fonds pour payer les troupes. Indiscipline qui règne parmi elles. Insuffisance des moyens que M. le maréchal de Berwick a employés pour se procurer des fonds.....	183	»
Avis des mouvements que font les ennemis les 15, 17 et 18; position qu'ils prennent entre Conflans et la montagne. Moutier resté occupé par deux bataillons de leurs troupes. M. de Cilly détaché, le 19, avec		

Digitized by Google

	Pages.	
neuf escadrons de dragons et cinq bataillons pour aller camper près de Chambéry	184	"
Nouvelles positions que M. le maréchal de Berwick a reconnues sur la Leisse. Objets qu'elles doivent remplir. Avantage de celles qu'occupent les troupes. Inaction des ennemis. Renforts de cavalerie de hussards qui les joignent à Conflans. Détachement qu'ils font marcher à Annecy le 22. Retraite des deux régiments de dragons qui sont à Annecy et Faverges, sous les ordres de M. de Prades : l'un de ces régiments reste à Lucey, Arlon et Cressin, l'autre se replie sur Seyssel. Prise du château d'Annecy par les ennemis	185	"
M. de Cilly renforcé de six escadrons. Dispositions de M. le maréchal de Berwick pour la défense du Rhône. Résolution qu'il prend de ne rien changer dans la position des troupes. Renfort qu'il fait passer à M. de Prades. — *Note.* Troupes qui ont joint M. de Cilly le 21	187	"
M. le maréchal de Berwick cherche à rassurer la cour sur les desseins des ennemis. Peu d'apparence qu'ils songent à prendre des quartiers d'hiver en Savoie	188	"
Détachements de l'ennemi qui s'avancent le 24 et le 25, d'un côté vers les Bauges, de l'autre dans la plaine de Saint-Pierre-d'Albigny. Dispositions de M. de Maulevrier et de M. le maréchal de Berwick pour les attaquer. Leur retraite	189	"
Une partie de l'armée des ennemis campe à Faverges le 25, l'autre reste à Conflans. M. de Muret fait replier un de leurs détachements qui s'est avancé le 26 près de Freterive pour fourrager. — Inaction dans laquelle les troupes de la frontière du Dauphiné et de la Provence sont restées jusqu'au 27. Mouvement que fait ce jour-là le général Rehbinder pour se porter des environs d'Exilles à Cesano. Une partie de ses troupes s'avance le lendemain sur Briançon, l'autre sur la Vachette. Dispositions de M. Dillon pour le recevoir dans le camp retranché. Position qu'il prend à la Vachette. Les ennemis repoussés à l'attaque de ce poste. Troupes que M. d'Artaignan fait marcher d'un côté à Briançon, de l'autre sur le Var	190	"
Conjectures que tire M. le maréchal de Berwick du mauvais succès de l'entreprise du général Rehbinder. Inquiétudes qu'il conçoit de l'irruption du général Mercy en Alsace. Observations qu'il fait à la cour à ce sujet	192	"

	Pages.	
Ordre que reçoit M. le maréchal de Berwick de faire partir sans délai deux régiments de dragons pour la Franche-Comté. — Précautions que prend ce général pour exécuter les ordres de la cour et en dérober la connaissance aux ennemis	193	"
Objets des dispositions de M. le maréchal de Berwick; effets qu'elles produisent. Nombre des troupes des alliés en Savoie	194	"
Nouvelles de la défaite du général Mercy, près de Rumersheim, en haute Alsace, par M. le comte du Bourg. La cavalerie destinée à passer en Franche-Comté reçoit l'ordre de retourner en Savoie. Avis sur les projets du comte de Thaun	195	"
SEPTEMBRE.		
Ce général, avec la plus grande partie de sa cavalerie et trois mille hommes d'infanterie, s'avance le 2 à Annecy. Partis qu'il envoie sur le haut Rhône. Dispositions de M. le maréchal de Berwick pour la défense de ce fleuve et des rivières d'Arc et d'Isère. Détail des troupes qui y sont employées. Artillerie arrivée au camp des ennemis le 4	196	"
Résumé des motifs qui ont engagé le comte de Thaun à s'avancer à Annecy. Recrues que tire le duc de Savoie du Chablais et du Faussigny	197	"
Le général Rehbinder rentre dans ses retranchements, près d'Exilles, le 7. Troupes qu'il a fait passer dans la Tarantaise. Quatre bataillons partent de Briançon pour se rendre à Valoire et à Saint-Étienne-de-Cuines. — Inaction en Provence et dans le comté de Nice. Précautions que prennent les ennemis pour empêcher l'arrivée des blés que la France tire d'Italie et du Levant. — *Note* sur les subsistances. — Fourrage que fait M. de Cilly, le 11, du côté d'Aix. Partis qu'il envoie à Rumilly. M. le comte de Thaun se replie sur Faverges. Garnison qu'il laisse à Annecy. Nouvelles de la retraite prochaine des ennemis. Les troupes envoyées en Tarantaise, par le général Rehbinder, arrivent à Ayme le 12	198	"
Cavalerie des ennemis qui part de Conflans le 15 pour se rendre à Moutier. Subsistances qu'on prépare à Suse pour recevoir l'armée. — Cavalerie des ennemis qui repasse l'Isère le 18. Leur artillerie se met en marche le 20. M. le maréchal de Berwick demande les ordres du roi pour l'emplacement des quartiers d'hiver. Nécessité de prendre les mesures les plus promptes pour la formation des magasins. — *Note* sur la		

	Pages.	
nécessité de laisser, après le départ des ennemis, un plus grand nombre de troupes en Dauphiné que l'année précédente.—Victoire remportée en Flandre par les ennemis à Malplaquet. Motifs qui engagent le roi à ne point approuver la proposition que fait M. le maréchal de Berwick de se rendre de sa personne sur cette frontière pour y servir sous les ordres de M. le maréchal de Boufflers. — Disposition des ennemis pour leur retraite. Toutes leurs troupes rassemblées à Conflans le 23.....	200	»
Lettre de M. le maréchal de Berwick au roi, du camp de Saint-Jean-de-Maurienne, le 26 septembre. Retraite des ennemis, par la route du petit Saint-Bernard, commencée le 24. Marches qu'ils ont faites le 25 et le 26. Dispositions de M. le maréchal de Berwick pour se mettre en état d'occuper de nouveau la Maurienne et la Tarantaise. Troupes qu'il destine pour la Savoie. Motif qui l'engage à envoyer en Franche-Comté la plus grande partie de la cavalerie.....	201	»
Détachement des ennemis qui se porte à Exilles le 27. Obstacle qui ne permet pas à leur armée de se retirer par la Vanoise, et qui l'oblige de prendre le chemin du petit Saint-Bernard et du val d'Aost.—M. le maréchal de Berwick arrive à Valoire le 29 avec le gros de l'armée. M. de Medavi reste à Saint-Jean-de-Maurienne avec douze bataillons, M. de Cilly, à la droite de l'Isère, avec un pareil nombre de troupes d'infanterie et toute la cavalerie. Départ de vingt-quatre escadrons le 30 pour se rendre en Franche-Comté.— Arrivée de M. le maréchal de Berwick à Briançon le 30. Motifs qui l'empêchent d'entreprendre l'attaque d'Exilles avant la fin de la campagne.....	203	»
OCTOBRE.		
M. le maréchal de Berwick établit le quartier général au pont de Cervières, près de Briançon, le 3. Position que prennent les troupes à cette époque.....	204	»
État et position de l'infanterie le 3 octobre.....	»	446
Séparation des ennemis. Les Allemands prennent la route de la Lombardie; les troupes du duc de Savoie retournent sur la frontière du Piémont. Motifs qui font regretter à M. le maréchal de Berwick de ne pouvoir rien entreprendre pendant le reste de la campagne.....	204	»
Mouvement général des troupes le 11 pour entrer dans des cantonnements,		

	Pages.	
le quartier général à Grenoble. M. Le Guerchois chasse les barbets de la vallée de Mayra, et perçoit les contributions imposées. Départ de M. le maréchal de Berwick, le 11, pour aller commander en Flandre sous les ordres de M. le maréchal de Boufflers. M. de Medavi reste chargé du commandement	205	»
Note sur l'étendue du commandement de M. de Medavi	206	»
Lettre de M. Le Guerchois, du camp de Morin, le 10 octobre, contenant le détail de son expédition dans la vallée de Mayra	»	448
M. de Medavi arrive à Briançon le 18. Bon état de cette place et du camp retranché. Moyens qu'il indique pour soutenir la Tarantaise. Sa confiance dans les dispositions qu'il a faites pour la défense de la frontière	206	»
M. de Medavi se rend à Grenoble le 21. Motif qui l'engage à retarder le départ des troupes pour leurs quartiers. Officiers généraux qui serviront pendant l'hiver	207	»
Nouvelles du départ de la cavalerie allemande pour se rendre dans le Milanais; l'infanterie reste entre Turin et Suse. Position de l'infanterie piémontaise. Troupes du duc de Savoie qui occupent les vallées de Mayra et de la Stura. Compagnies franches qui s'avancent jusqu'à Bersezia. — Déclaration du pape en faveur de l'archiduc Charles. Conjectures sur les vues de sa sainteté. — Nouvelles d'une rupture prochaine entre l'empereur et le duc de Savoie	208	»
Accommodement que M. de Medavi juge convenable de faire avec ce prince. Motifs qui empêchent le roi d'approuver ce projet. — Entière séparation des deux armées le 15. Quartiers que les troupes doivent occuper	209	»
Condition à laquelle le duc de Savoie est mis en possession du Montferrat et du Vigevanasque. Nouveau traité que fait ce prince avec les alliés	210	»
État des troupes du duc de Savoie	»	449

ALLEMAGNE.

	Pages.	
Revers qu'a éprouvés la France pendant la campagne précédente. Quelles en sont les suites malheureuses. Épuisement des finances et des magasins. Mécontentement et révolte des troupes. Rigueur de l'hiver qui fait perdre toute espérance de récolte. — Disposition où est le roi de faire à ses ennemis les plus grands sacrifices pour avoir la paix. Négociations entamées avec les Hollandais. Insuffisance des moyens pour continuer la guerre	211	»
Peu de ressources dans le royaume pour des approvisionnements. Difficultés de s'en procurer de l'étranger. Armée que le roi est résolu d'avoir sur pied. — Circonstances qui font présumer que les plus grands efforts des ennemis se feront en Flandre, et qui déterminent le roi à mettre monseigneur le dauphin à la tête de l'armée qui agira sur cette frontière. Monseigneur le duc de Bourgogne destiné pour celle du Rhin. Généraux qui commanderont les autres armées, tant en Dauphiné qu'en Espagne et dans le Roussillon	212	»
Motifs qui engagent le roi à changer ses premières dispositions, relativement aux princes de sa famille, et à faire commander l'armée du Rhin par M. le maréchal d'Harcourt, et celle de Flandre par M. le maréchal de Villars. — Représentations que fait à la cour M. le comte du Bourg, commandant en Alsace, sur le défaut d'approvisionnement et sur l'irrégularité avec laquelle se fait le prêt des troupes. Ses inquiétudes sur les entreprises que peuvent faire les ennemis sur l'Alsace pendant l'hiver. Renforts que lui refuse la cour	213	»
AVRIL.		
Position générale des troupes, tant en Alsace qu'en Franche-Comté et dans les Évêchés. Facilité de les rassembler en peu de temps pour la défense des lignes de la Lauter. Utilité et force de ces lignes. Avantages du reste de la position. Détail de celle des quartiers des ennemis, tant à la rive droite du Rhin qu'à la rive gauche de ce fleuve. Ligne d'Ettlingen, qui les couvre à la rive droite. Bruchsal, quartier du général Thungen, commandant l'armée	214	»
Nouvelles des ennemis, qui confirment les précédentes, sur leurs vastes projets du côté de la Flandre. Troupes que le roi a résolu de retirer		

	Pages.	
d'Alsace pour renforcer son armée qui doit défendre cette frontière. —Troupes des ennemis qui s'embarquent à Philipsbourg, le 23, pour se rendre à l'armée des alliés en Flandre	215	»
Mémoire de M. le maréchal d'Harcourt sur les moyens qu'on peut employer pour être en état de mettre l'armée du roi en campagne, et réponses de M. de Chamillart	216	»
MAI.		
Défaut de moyens sur tous les objets pour pouvoir continuer la guerre. Indiscipline et désertion parmi les troupes. Refus que font les ouvriers, faute de payement, de travailler au radoub de l'équipage d'artillerie. Difficultés qu'on éprouve pour la subsistance des troupes. Violence avec laquelle on est forcé de s'emparer des blés des habitants. Refus que fait le duc de Lorraine de laisser sortir des avoines de son pays. Représentations de M. le maréchal d'Harcourt sur la nécessité de différer l'assemblée de l'armée	219	»
Inaction des ennemis. Confirmation du départ de quatre bataillons des troupes de Würtemberg et de quelques régiments de cavalerie pour les Pays-Bas. Troupes saxonnes et autres qui doivent les suivre.—Les ennemis commencent à s'assembler derrière la ligne d'Ettlingen le 10. Levée de troupes qui se fait dans le Würtemberg; leur destination. Troupes que M. le comte du Bourg fait marcher le 13 à Benheim, Seltz et Motheren. Motifs qui l'engagent à laisser la cavalerie dans ses quartiers. Disette de subsistances sur les lignes de la Lauter. Moyens que M. le comte du Bourg procure aux officiers	220	»
Les ennemis continuent à s'assembler derrière la ligne d'Ettlingen. Peu d'inquiétudes qu'en conçoit M. le comte du Bourg. Corps de cavalerie et de dragons qu'il assemble à Ingweiler depuis le 21 jusqu'au 24. —Nouvelles contradictoires sur le destination des troupes des ennemis qui ont hiverné sur le Rhin. Nombre de celles qui composeront leur armée	221	»
État de l'armée impériale sur le Rhin	»	451
Médiocrité des fonds que M. le maréchal d'Harcourt obtient pour les besoins de l'armée. Quel sera le traitement des troupes pour leur subsistance pendant la campagne	222	»

Pages.

JUIN.

Arrivée de M. le maréchal d'Harcourt à Strasbourg le 3. Troupes ennemies qui sont rassemblées derrière la ligne d'Ettlingen. Nombre de celles qui sont arrivées en Alsace. Dispositions que fait M. le maréchal d'Harcourt pour leur emplacement. Corps auquel il se propose de faire passer le Rhin à Kehl, pour vivre sur le pays ennemi. Époque du mouvement fixée au 8 ..... 222 "

Inondations, occasionnées par les pluies continuelles, qui ne permettent pas aux troupes de passer le Rhin. Mouvement que font le 9 celles qui sont destinées pour la garde des lignes de la Lauter, sous les ordres de M. de Pery; l'infanterie campe sur la ligne, la cavalerie reste dans des cantonnements à quelques lieues sur les derrières. Infanterie qui campe sur le Rhin, depuis Motheren jusqu'à Lauterbourg. M. le maréchal d'Harcourt passe le Rhin le 11 avec seize bataillons, cinquante escadrons et une brigade d'artillerie, et campe à la rive gauche de la Kintzig, près de Kehl ..... 223 "

Déplorable état dans lequel se trouve l'armée; les officiers sans moyens pour subsister, les troupes sans effets de campement, le prêt à la veille de manquer. — Peu de succès de la négociation entamée pour la paix. Propositions révoltantes des alliés qui forcent le roi à la rompre entièrement. Efforts que sa majesté se détermine de faire pour continuer la guerre. Quelle sera la force des armées respectives sur le Rhin ..... 224 "

Circonstances qui déterminent le roi à retirer de l'armée du Rhin vingt escadrons pour renforcer celle de Flandre. Sa majesté laisse à M. le maréchal d'Harcourt la liberté de les remplacer, lorsque le besoin l'exigera, par une partie de la cavalerie qui est en Franche-Comté. — Les vingt escadrons destinés pour la Flandre se mettent en marche le 19 et les jours suivants. Motifs qui engagent M. le maréchal d'Harcourt à ne les remplacer que par trois escadrons de ceux qui sont en Franche-Comté .... 225 "

Représentations qu'il fait à la cour sur le danger de trop s'affaiblir sur le Rhin. Défaut de moyens pour pourvoir à la subsistance des troupes. Obstacles qui ne permettent pas de faire vivre la cavalerie dans les prairies de la Kintzig et de la Schutter. Motif d'économie qui empêche d'établir un pont pour communiquer de la rive droite avec la rive gauche du Rhin, et avec les lignes de la Lauter ..... 226 "

Nouvelle destination des douze escadrons restés en Franche-Comté. Disette

Pages.

dans toutes les provinces du royaume. Besoin qu'on a de troupes de tous les côtés, tant pour maintenir le bon ordre dans ces mêmes provinces que pour assurer les transports de grains. Ressources de toute espèce dont manque l'armée. . . . . 227 "

Débordements du Rhin et des rivières qui forcent M. le maréchal d'Harcourt à faire repasser le Rhin, le 22, aux troupes campées sur la Kintzig. L'infanterie entre dans Strasbourg, la cavalerie cantonne dans les villages des environs. . . . . 228 "

Inconvénient qui résulte de la nécessité de faire subsister l'armée en Alsace. — Mesures que prend M. le maréchal d'Harcourt pour ménager les fourrages de cette province. Circonstance qui retarde jusqu'au 27 le mouvement de la cavalerie pour se porter sur la Moder et sur la Zorn. Position que prend l'infanterie, le même jour, à Selts, Offendorf et Wantzenau. . . . . 229 "

JUILLET.

M. le maréchal d'Harcourt visite les lignes de la Lauter. Inaction dans laquelle les ennemis sont restés pendant la durée des inondations. Mouvements qu'ils font, le 10, qui font juger à M. le maréchal d'Harcourt que leur dessein est de se porter en même temps sur le haut et sur le bas Rhin. Résolution qu'il prend de faire passer de nouveau le Rhin à l'armée. . . . . 229 "

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt au roi, de Strasbourg, le 13 juillet. État dans lequel il a trouvé les lignes de la Lauter. Troupes qu'il destine à les garder. Nombre de celles dont l'armée sera composée. Supériorité des ennemis. Examen des différents partis que l'on peut prendre. Motifs qui doivent faire donner la préférence à celui de passer de nouveau le Rhin pour mener l'armée à Altenheim. Manque de moyens pour la subsistance, et de fonds pour la solde des troupes. . . . . 230 "

Détails que fait M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin, de la situation violente dans laquelle sont toutes les parties. Insuffisance des approvisionnements. Comparaison de l'état des magasins avec la consommation journalière. . . . . 233 "

État des blés et des farines existants dans les magasins de la province d'Alsace le 13 juillet. . . . . " 452

Digitized by Google

	Pages.	
Inquiétudes de M. le maréchal d'Harcourt. Motifs qui l'engagent à ne plus différer le mouvement qu'il a projeté.— Mouvement général le 14. M. le comte du Bourg, avec quarante-deux escadrons et quatorze compagnies de grenadiers, passe le Rhin et va camper sous Kehl; l'infanterie, au nombre de quatorze bataillons, reste campée sous Strasbourg.— La cavalerie s'avance le 15 dans la plaine d'Altenheim; l'infanterie passe le Rhin entre Altenheim et Plobsheim, et joint la cavalerie. Position que prend l'armée en avant d'Altenheim, quartier général.....	234	"
Ordre de bataille de l'armée, le 15 juillet.....	"	453
Avantages de la position de l'armée. Motif qui détermine M. le maréchal d'Harcourt à laisser subsister le pont de bateaux établi entre Altenheim et Plobsheim.—Contradiction dans les nouvelles des mouvements et des desseins des ennemis. Corps qu'ils ont laissés derrière les Montagnes-Noires; sa destination. Troupes qui doivent le remplacer.....	235	"
Motifs qui font croire à M. le maréchal d'Harcourt que les ennemis se porteront sur lui pour l'attaquer plutôt que sur les lignes de la Lauter. Dispositions qu'il fait en conséquence. — Hussards des ennemis qui arrivent à Landau. Détachement qui sort de cette place pour se porter sur la Sarre. Troupes que M. le maréchal d'Harcourt fait marcher pour s'opposer à ses entreprises. Avis de projets plus considérables de la part des ennemis, et de l'arrivée du duc de Hanovre à Francfort.....	236	"
Conjectures de M. le maréchal d'Harcourt sur les desseins des ennemis. Dispositions de sa part pour être en état de porter, d'un côté, des renforts sur les lignes, et, de l'autre, de disputer le passage du Rhin. Ses inquiétudes pour la subsistance de la cavalerie. Précautions qu'il prend pour la défense des redoutes du Rhin, entre Huningue et Brisach, et pour l'établissement des communications le long de ce fleuve.....	237	"
AOUT.		
Nouvelles de la marche des ennemis vers Pfortzheim, qui engagent M. le maréchal d'Harcourt à abandonner, le 4, le camp d'Altenheim pour aller reprendre celui de Kehl; renfort de deux bataillons qu'il a envoyés, le 2, à Seltz.— Entreprise des ennemis dans les premiers jours du mois d'août sur la gauche des lignes de la Lauter, sans succès. Nouveau retranchement que M. de Saint-Fremont y fait faire. Inquiétudes de M. le maréchal d'Harcourt pour Bitche et Hombourg; précautions qu'il prend pour		

Pages.

la défense de ces postes. Manque de fonds et de subsistances qui lui fait craindre de voir l'armée se débander entièrement. Représentations qu'il fait à la cour. Impossibilité où elle se trouve d'y remédier..... 238 »

Avis de l'intelligence de différents gentilshommes de la province d'Alsace et de quelques habitants de Besançon, avec le général Thungen, qui font craindre pour Strasbourg et Besançon. Défense que fait la cour de laisser sortir de cette dernière place aucunes troupes pour passer en Alsace..... 240 »

Les ennemis se rassemblent derrière leur ligne d'Ettlingen et se disposent à jeter un pont à Dachsland. M. le maréchal d'Harcourt repasse le Rhin, le 7, avec la cavalerie. Troupes que M. de Saint-Fremont fait marcher à Hagenbach et qui sont jointes, le 9, par quatre bataillons de l'armée. Nombre de celles qui sont à ses ordres. Le reste de l'armée repasse le Rhin et va camper à Herlisheim. Corps qui se porte à Offendorf sous les ordres de M. de La Châtre. Troupes qui restent à Strasbourg. — Arrivée du duc de Hanovre à l'armée des ennemis, le 8. Elle passe le Rhin, le 29, et va camper à Germersheim. — Celle du roi s'avance jusqu'à Benheim et Roppenheim, le 10. Celle des ennemis à Langenkandel. — Le corps resté à Offendorf et la cavalerie de la droite de l'armée se rendent, le 11, sur la Lauter, et campent près de Langen-Schleithal, quartier général; la cavalerie de la gauche reste à Roppenheim sous les ordres de M. de Chayladet; pour quel objet. Quelles ont été les vues de M. le maréchal d'Harcourt dans les différents mouvements qui se sont faits. Nouvelles troupes détachées pour soutenir les redoutes du haut Rhin..... 241 »

Dispositions pour le poste de Hagenbach, que M. de Lée doit abandonner lorsque les ennemis marcheront aux lignes de la Lauter. Bon état dans lequel sont ces lignes. — Avis des mouvements que font les ennemis et du dessein où ils paraissent être de les attaquer, tandis qu'un corps de leurs troupes se portera sur le haut Rhin. Peu de confiance de M. le maréchal d'Harcourt dans ces différents rapports. Motifs qui l'engagent à rester avec l'armée à la rive gauche du Rhin..... 242 »

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin, du camp de Langen-Schleithal, le 16 août; embarras dans lequel il se trouve pour faire subsister la cavalerie; manque de fonds pour les besoins de l'armée. Impossibilité de conserver les lignes et même Lauterbourg si le défaut de subsistances force à en éloigner la cavalerie. Quel est son sentiment sur

Digitized by Google

Pages.

cette place et sur les lignes. Découragement général dans l'armée. Secours qui sont nécessaires pour être en état d'achever la campagne..... 244 »

Partis des ennemis, lesquels, favorisés par le duc de Lorraine, font des courses dans les derrières des Vosges. M. le duc d'Harcourt autorisé par le roi à les faire poursuivre jusque sur les terres de ce prince.... 245 »

État des postes sur la frontière de la Franche-Comté..... » 454

Quelles ont été les vues du duc de Hanovre en s'approchant des lignes de la Lauter. Nouvelles du projet formé par le général Mercy de passer le Rhin et d'entrer en Alsace, même en violant le territoire des Suisses. Assurance que donnent ces derniers du dessein où ils sont de lui disputer le passage..... 245 »

Troupes du roi qui sont en haute Alsace sous les ordres de M. Desrozeaux; leur insuffisance pour défendre cette partie de la province. Renforts que M. le maréchal d'Harcourt y fait passer, le 19, sous la conduite de M. le comte du Bourg. — Hagenbach évacué le 19; par quel motif. Les ennemis l'occupent le même jour. — M. le comte du Bourg arrive de sa personne à Brisach le 21. Troupes des ennemis qui ont passé le Rhin la veille, et qui dirigent leur marche sur Ottmarsheim. Une partie de la garnison de Fribourg se porte à Neubourg. M. Desrozeaux, avec les troupes qui sont campées vis-à-vis de ce poste, se retire sous Brisach. Dispositions que fait M. le comte du Bourg pour être en état de s'opposer aux courses des ennemis vers Colmar et Schlestadt..... 246 »

Nouvelles troupes que M. le maréchal d'Harcourt fait partir, le 22, pour joindre M. le comte du Bourg; ordres qu'il lui adresse. — Troupes dont l'armée reste composée. Mouvement des ennemis, le 22 au soir. M. le maréchal d'Harcourt se rend de sa personne, le 23 au matin, à Lauterbourg. Marche que font les ennemis le même jour; une colonne de leurs troupes entre dans l'île de Neuburgweier; toute leur armée passe la nuit sous les armes..... 247 »

Conjectures de M. le maréchal d'Harcourt sur les dispositions du duc de Hanovre. Motif qui l'engage à rassembler à Lauterbourg une partie des troupes qui sont sur les lignes. Quel est son sentiment sur l'inutilité de ces lignes. Préférence qu'il juge devoir donner à la défense de la haute Alsace..... 248 »

Digitized by Google

	Pages.	
Position des troupes de M. le comte du Bourg à Biesheim, près de Brisach, le 25, et de celles du général Mercy dans l'île de Neubourg	249	"
Ordre de bataille du corps commandé par M. le comte du Bourg, 25 août	"	455
Ce général se met en marche le 26, à trois heures du matin, pour aller attaquer les ennemis. Le général Mercy marche à sa rencontre. Combat de Rumersheim ou d'Ottmarsheim. — Lettre de M. le comte du Bourg à M. Voysin, de Vieux-Brisach, le 27 août; détail du combat. Avantages qu'on peut retirer de son succès; officiers qui s'y sont distingués. Motifs qui ont engagé M. le comte du Bourg à laisser M. Desrozeaux à Neubourg avec deux bataillons et cinq escadrons, et à mener le reste de ses troupes sous Brisach, le 27. Éclaircissements sur les desseins des ennemis, d'après différentes lettres du duc de Hanovre au général Mercy, renfermées dans la cassette de ce général, dont on s'est emparé le jour du combat	250	"
Lettre de M. le comte du Bourg à M. Voysin, du 30 août, contenant un détail plus particulier du combat de Rumersheim. Perte que les ennemis ont faite. Leur retraite par la forêt de la Haardt. Officiers pour lesquels M. le comte du Bourg demande des récompenses	254	"
État des trophées pris sur l'armée impériale au combat de Rumersheim	"	456
État des officiers et soldats faits prisonniers	"	457
Le duc de Hanovre fait jeter, le 25, un pont sur le Rhin à Dachsland, et repasse ce fleuve pendant la nuit du 26 au 27. Mouvement que fait M. le maréchal d'Harcourt, le 27, pour le suivre. Nouvelles de l'heureux succès du combat de Rumersheim, qui l'engagent à renvoyer les troupes dans leurs quartiers et à retourner de sa personne à Lauterbourg. Troupes que le duc de Hanovre a laissées à la gauche du Rhin; le pont de Dachsland replié. M. le maréchal d'Harcourt fait occuper Hagenbach et tous les postes que les ennemis ont abandonnés	261	"
L'armée impériale, après avoir passé le Rhin, le 27, campe à Malsch en avant de la ligne d'Ettlingen; troupes détachées de cette armée vers la montagne Noire. Inquiétude de M. le maréchal d'Harcourt pour la suite de la campagne. Renfort qu'il demande pour être en état d'aller chercher à subsister, soit hors des lignes, soit de l'autre côté du Rhin. Approvisionnements de grains que M. le duc de Lorraine fait dans ses états.		

Digitized by Google

	Pages.	
Observations de M. le maréchal d'Harcourt à ce sujet. Liberté que lui laisse la cour d'intercepter les convois	262	»
Lettre de M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin, du camp de Lauterbourg, le 28 août. Lenteur des transports de grains pour l'approvisionnement de l'armée occasionnée par l'entrée des ennemis en haute Alsace; manque de fonds. Réflexions sur les malheurs qu'on aurait éprouvés si M. le comte du Bourg n'avait pas eu l'avantage au combat de Rumersheim. Extrémité dans laquelle toutes les parties sont réduites. Nécessité où l'on sera, faute de subsistance, d'abandonner les lignes de la Lauter	»	459
L'armée des ennemis s'avance à Rastadt le 28. Troupes que M. le maréchal d'Harcourt fait entrer le même jour dans l'île du Marquisat. Mouvement qu'il fait le 29 avec douze bataillons pour se rendre à Benheim. Motif qui l'engage à retourner à Lauterbourg. Ordres qu'il envoie à M. le comte du Bourg pour faire marcher quatre bataillons et treize escadrons sous Strasbourg	263	»
SEPTEMBRE.		
Mouvements que fait l'armée des ennemis depuis le 30 août jusqu'au 3 septembre, jour auquel elle campe près de Spire. Conjectures de M. le maréchal d'Harcourt sur la position qu'elle a prise. La plus grande partie de la cavalerie de l'armée du roi renvoyée sur la Moder et la Zorn; troupes qui restent dans les lignes. Position de celles qui sont aux ordres de M. le comte du Bourg. Impositions de fourrages qu'il fait sur les terres de l'empire situées à la droite du Rhin	264	»
État de l'emplacement et des cantons de fourrages, 5 septembre	»	461
Insuffisance des moyens pour faire vivre l'armée. Retards dans l'arrivée des fonds promis par la cour. Dépérissement des chevaux des vivres. Le roi approuve le projet de faire remettre par les habitants de la province d'Alsace tous leurs grains dans les places de guerre	265	»
Ordonnance rendue à ce sujet par M. Pelletier de la Houssaye, intendant de l'armée	»	462
Moyens que prend M. le duc de Hanovre pour se procurer des subsistances et empêcher le pays entre la Queich et la Lauter de livrer aux troupes du roi les grains qui lui ont été demandés. — Mouvement du général Mercy,		

Digitized by Google

	Pages.	
qui fait craindre quelque entreprise de sa part sur le haut Rhin. Détail des mouvements que fait en conséquence M. le comte du Bourg. Troupes qui doivent se rendre à Huningue sous les ordres de M. de Quadt. M. le maréchal d'Harcourt les fait remplacer à Strasbourg par des troupes de l'armée. Incertitude sur la route qu'a prise le général Mercy. Résolutions où les Suisses paraissent être de défendre les passages sur leur territoire. —*Note.* Conduite de M. le comte du Luc, ambassadeur du roi à la cour de Bade	266	»
Discours prononcé à la diète de Bade par M. le comte du Luc, le 6 septembre	»	464
Réponse de la diète au discours de M. le comte du Luc	»	466
Lettre écrite au roi par la diète de Bade le 9 septembre	»	469
Lettre écrite à l'empereur par la diète	»	470
Arrivée de M. le comte du Bourg à Vieux-Brisach le 11. Nouvelles de la marche du général Mercy du côté de Rheinfelden avec les troupes qu'il a rassemblées sous Fribourg. M. le comte du Bourg se porte à Ottmarsheim le 12, et à Huningue le 13. Troupes qui sont rassemblées sous ces deux places	267	»
Lettres interceptées qui font connaître les inquiétudes du duc de Hanovre pour le Brisgau et les terres du cercle de Souabe. Troupes que ce prince fait marcher le 9 pour garantir ces pays	268	»
Lettre du duc de Hanovre à M. le duc de Würtemberg, du 8 septembre, pour le prévenir de la marche des troupes qui vont joindre le général Mercy	»	473
Lettre du général Schilling à M. le duc de Würtemberg, pour lui rendre compte de sa marche et lui demander ses ordres	»	474
Arrivée du général Mercy à Dottmes, dans la Forêt-Noire, le 13. Troupes qu'il a avec lui. Peu d'inquiétude que prend M. le comte du Bourg de ces mouvements. Motifs qui l'engagent à ne point abandonner sa position	268	»
Dispositions quo fait le général Mercy pour se porter à hauteur de Neubourg. Circonstances qui déterminent M. le comte du Bourg à marcher le 25 à Kembs. Avantages de cette position. Troupes qu'il a laissées à		

Pages.

Huningue. Mesures qu'il juge nécessaire de prendre pour la sûreté de cette place et pour celle du château de Landskron. Précautions pour contenir les magistrats de Bâle ..... 269 "

Inaction des armées au bas Rhin. Malheurs arrivés en Flandre, à la journée de Malplaquet. Influence que cet événement peut avoir sur les affaires d'Allemagne. Impossibilité de pourvoir aux besoins de l'armée du Rhin jusqu'à la fin de la campagne ..... 270 "

Lettre de M. le maréchal d'Harcourt à M. Voysin, du camp de Langen-Schleithal, le 22 septembre, pour faire connaître de nouveau à la cour le danger auquel l'armée se trouve exposée par le manque de fonds et de subsistances, et la nécessité de prendre le parti de passer le Rhin pour tenter de forcer les postes qu'occupent les ennemis, et pénétrer ensuite dans la Souabe et le Würtemberg. Renforts nécessaires pour être en état d'exécuter ce projet. Avantages qu'on en retirera pour les affaires de Flandre ..... 271 "

Réponse de M. Voysin à la lettre de M. le maréchal d'Harcourt, de Marly, le 29 septembre. Peu d'apparence que les ennemis cherchent à prolonger la campagne. Motifs qui ne permettent pas d'adopter le projet de passer le Rhin ..... 274 "

Mesures que prend la cour pour être en état de faire subsister les troupes pendant l'hiver dans le royaume ..... 275 "

Nouveau projet que M. le maréchal d'Harcourt propose à la cour. Moyens qu'il demande pour l'exécuter ..... 276 "

Mauvais état de la cavalerie et dépérissement total des chevaux des vivres et de l'artillerie, qui ne peuvent plus faire le service. Ressources que M. le comte du Bourg a trouvées pour faire vivre le corps qui est en haute Alsace sous ses ordres. — Motifs qui engagent la cour à ne point approuver le nouveau projet de M. le maréchal d'Harcourt, et à porter toute son attention sur la Flandre ..... 277 "

OCTOBRE.

Lettre de M. Voysin à M. le maréchal d'Harcourt, de Marly, le 6 octobre, pour lui expliquer de nouveau les motifs qui empêchent la cour d'adopter les projets qu'il a proposés, et lui faire connaître l'intention où est le roi de renforcer son armée de Flandre aux dépens de celle du

	Pages.	
Rhin. Troupes qu'il doit détacher en conséquence pour aller à Mézières. Mesures qu'il aura à prendre pour assurer leur subsistance.....	277	»
Départ de ces troupes, le 12 et les jours suivants, sous les ordres de M. de Saint-Fremont. Époque à laquelle elles seront rassemblées à Mézières. Motif qui ne permet pas de pourvoir à leur subsistance lorsqu'elles seront sorties d'Alsace. — Nombre de bataillons dont l'armée reste composée après le départ de ces troupes. Représentations de M. le maréchal d'Harcourt sur le peu de moyens qu'il a de soutenir en même temps et la haute Alsace et les lignes de la Lauter. Usage qu'il se propose de faire de la cavalerie qui, de la frontière des Alpes, doit se rendre en Franche-Comté.....	280	»
Départ du duc de Hanovre, le 9, pour retourner dans ses états. Mort du général Thungen. M. le comte de la Tour commande l'armée impériale en attendant l'arrivée du général Gronsfeldt. — M. le comte du Bourg, après avoir consommé les fourrages qu'il a tirés du pays ennemi, décampe de Kembs le 14 et va camper à Bantzenheim. Il ne reste qu'un régiment de dragons à Huningue. Traité conclu entre M. le comte du Bourg et les députés du Brisgau, pour une imposition de fourrages. — *Note*. Fourrage qu'on a tiré du haut Marquisat et du Rheinthal.....	281	»
M. le comte du Bourg fait partir, le 15 et le 16, les troupes de son corps destinées pour Mézières. Cantonnements qu'il fait prendre, le 17, au reste de sa cavalerie dans les environs de Brisach. Troupes qu'il laisse à Rumersheim et à Bantzenheim. Son départ pour joindre M. le maréchal d'Harcourt au camp de Langen-Schleithal. — Nouvelles des dispositions que fait le général Mercy pour l'établissement d'une partie de ses troupes, pendant l'hiver, dans les villes forestières et le Rheinthal. — Impossibilité de laisser les troupes assemblées en basse Alsace au delà du 1er novembre. L'artillerie commence à défiler, le 22 octobre, pour se rendre à Strasbourg.....	282	»
Mauvais état des équipages des vivres. Embarras où se trouvent les entrepreneurs pour leur emplacement pendant l'hiver.....	283	»
NOVEMBRE.		
La cavalerie, qui doit prendre des quartiers d'hiver en Alsace et dans les Évêchés, se met en marche le 1er novembre. M. le maréchal d'Harcourt reçoit de la cour la permission de séparer l'armée.....	283	»

Digitized by Google

	Pages.	
L'artillerie des ennemis repasse le Rhin le 3. Le reste de la cavalerie de l'armée du roi, cantonnée entre la Lauter et la Moder, se met en marche le 4 pour aller dans ses quartiers, et l'infanterie les jours suivants. M. le maréchal d'Harcourt se rend à Saverne le 10; M. le comte du Bourg à Strasbourg; M. de Pery reste sur la Lauter.—Les ennemis continuent de repasser le Rhin. Départ de M. le maréchal d'Harcourt, le 13, pour retourner à la cour. M. le comte du Bourg reste chargé du commandement.—Entière séparation des armées le 15. Répartition des troupes des ennemis dans la Forêt-Noire et dans les environs des villes forestières.—Dispositions qu'a faites le duc de Hanovre, avant de quitter l'armée, pour l'emplacement des quartiers d'hiver. Arrivée du général Gronsfeldt à Bruchsal, où il établit son quartier.	284	»
État des quartiers de l'armée impériale.	»	475
M. de Saint-Fremont, avec les dix bataillons qu'il a conduits, retourne prendre des quartiers sur la Sarre. Le reste des troupes rentre dans le royaume. Cinq bataillons et deux compagnies franches sont placés depuis Weissembourg jusqu'à Saverne. Pour quel objet.	285	»

FIN DE LA TABLE.

MAG 2022512

Digitized by Google

CARTES ET PLANS DE L'ATLAS

QUI CORRESPONDENT AU IXe VOLUME.

	NOMBRE de feuilles.	PLANS.
Siége de Tournay, juillet 1709	1	53 et 68
Bataille de Malplaquet, 11 septembre 1709	1	91
Siége de Mons, septembre 1709, pris le 20 octobre	1	100 à 109

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google